

Philippe Hecquet

LE NATURALISME DES CONVULSIONS

Dans les Maladies de l'épidémie
Convulsionnaire

1733



Édition critique et introduction par Serge MARGEL.

JÉRÔME MILLON

LE NATURALISME DES CONVULSIONS

COLLECTION ASCLEPIOS
dirigée par Serge Margel
✻ Eva Yampolsky

«Athéna lui a donné le sang qui coulait des veines de la Gorgone : avec le sang qui coulait des veines de gauche, il pouvait provoquer la mort des gens ; avec celui qui coulait des veines de droite, il pouvait les sauver, et c'est justement de ce sang qu'il se servait pour rendre les morts à la vie.» (Pseudo-Apollodore, *Bibliothèque*)

Cet ouvrage est publié avec le soutien du
FONDS NATIONAL SUISSE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

COUVERTURE

«Le monstre de Ravenne»
in *Les œuvres d'Ambroise Paré...*,
Paris: G. Buon, 1585
(Bibliothèque interuniversitaire de santé, Paris.)

Ouvrage publié en Open Access CC BY-NC-ND
<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/deed.fr>

© Éditions Jérôme Millon – 2022
Marie-Claude Carrara et Jérôme Millon
3, place Vaucanson
F-38000 Grenoble
ISBN: 978-2-84137-404-5

www.millon.fr
Catalogue sur demande

Philippe Hecquet

Le naturalisme des convulsions

Dans les Maladies de l'épidémie

Convulsionnaire

1733

Et autres textes

Édition critique et introduction
par Serge MARGEL

JÉRÔME MILLON

PHILIPPE HECQUET ET L'ÉROTISME
DES FEMMES CONVULSIONNAIRES
Étude sur les relations réciproques du physique et du moral

Serge MARGEL

Je connais, et il existe encore, un homme dont le tempérament amoureux, et les excès n'ont peut-être jamais eu d'exemple. Il ne peut caresser une femme, malgré la violence de ses désirs, s'il n'est auparavant fustigé. En vain sa raison lui fait regarder comme un crime ce raffinement de volupté, sa fureur pour ce cruel plaisir est telle qu'il encourage lui-même, et accuse de mollesse et de lâcheté celui qui le fouette, lorsque la fatigue ou la pitié lui font ralentir ses efforts. Le patient n'est au comble de ses plaisirs, qu'en voyant ruisseler le sang dont une grêle affreuse du coup, a couvert les membres innocents du libertin le plus effréné. Ce malheureux réclame ordinairement pour ce service, avec les plus instantes supplications, la main de la femme avilie dont il veut jouir, lui donne lui-même les verges qu'il a fait tremper dès la veille, dans le vinaigre, et lui demande à genoux la faveur insigne d'être ainsi déchiré. Plus elle frappe avec violence, plus elle acquiert de droits à son amour et à sa reconnaissance, en lui rendant des feux qu'il n'avait plus, jusqu'à ce que la dernière période de la souffrance et l'épuisement total de ses forces lui fassent goûter la plénitude de la volupté en égale proportion. Trouvez un seul homme pour qui le comble de la douleur, et cette espèce de torture doivent être celui du plaisir, et si d'ailleurs il n'est pas entièrement corrompu, lorsque, de sang-froid, il connaîtra sa maladie, il rougira de ses excès et les détestera.

Pic de la Mirandole, *Contre les Astrologues*, III, 27

Philippe Hecquet, médecin et théologien janséniste

§1 – Publié en 1733, *Le naturalisme des convulsions*¹ du médecin français Philippe Hecquet (1661-1737) a marqué son temps à plus d'un titre. Cet ouvrage a joué un rôle déterminant dans l'histoire tourmentée du jansénisme, il a traversé les relations sinueuses entre médecine et religion, mais

1. Philippe Hecquet, *Le naturalisme des convulsions dans les Maladies de l'épidémie Convulsionnaire*, Soleure, Andreas Gymnicus, 1733. Dans sa biographie de Philippe Hecquet, Saint-Marc rappelle que « ce fut à Rouen chez Jorre qu'il fut imprimé », Charles Hugues Lefebvre de Saint-Marc, *La vie de M. Hecquet, Docteur, Régent, et ancien Doyen de la Faculté de Médecine de Paris ; Avec un Catalogue raisonné de ses Ouvrages, par M. Saint-Marc*. Ce texte est ajouté à l'édition posthume de l'ouvrage d'Hecquet, *La médecine, la chirurgie et la pharmacie des pauvres*, tome 3, Paris, David & Durant, seconde édition de 1749, p. 85, note b. La première édition a paru chez la Veuve Alix, à Paris, en 1740, *Avec la vie de l'Auteur*. Concernant le dénommé Jorre, il s'agit sans doute de l'imprimeur-libraire Claude-François Jore, lequel a publié plusieurs ouvrages de Voltaire, ce qui lui valut un emprisonnement à la Bastille.

il a surtout creusé une brèche dans la polémique sur les convulsionnaires. À la mort du diacre François de Pâris, le 1^e mai 1727, des miracles de guérison surgissent aux pieds de sa tombe, dans le cimetière de Saint-Médard, et qui seront très vite accompagnés de convulsions dites « guérissantes ». Or, la dissidence janséniste a redoublé d'intensité depuis la destruction de Port-Royal des Champs, en 1708, ordonnée par le pape Clément XI, et surtout au lendemain de la bulle *Unigenitus* de 1713, qui condamne cent-une propositions des *Réflexions morales* de l'Oratorien Pasquier Quesnel². Les ruines du Château et les reliques du diacre s'érigent ainsi en lieux de culte pour les rassemblements populaires d'une dissidence politico-religieuse qui s'affirme, qui s'organise, qui fait corps et qui devient de plus en plus spectaculaire. Dès les années 1730, avec les convulsions guérissantes justement, la querelle prend un « tour médical », qui divise le jansénisme de l'intérieur, et les positions de Philippe Hecquet s'avèrent incontournables. La question du corps devient l'objet de nouvelles querelles, qui tournent autour du corps malade, du corps souffrant, aliéné et meurtri, mystique et érotique, ou des corps en convulsion. On parle de corps désirants, agités, excités, irrités, désordonnés aussi par une « imagination échauffée », ou « dépravée », dira Hecquet. Autant de corps altérés qui se donnent en spectacle et traversés par des désirs obscènes, qui les marquent, les exacerbent, les manipulent et les dominent. Pour Hecquet, il ne s'agit plus seulement de parler de corps malades qui convulsent, mais de considérer ces mouvements convulsifs eux-mêmes comme des corps affectés, perturbés par leur propre sexualité, et dont le trouble exprime une déviance morale, une indécence, voire un crime qu'il faut condamner. Les *puncta diabolica*, qui marquaient la possession démoniaque des corps, sont devenus des *puncta medica*, qui en révèlent les obsessions désirantes. La sexualité est donc au cœur de l'affaire, en particulier la sexualité féminine, toujours considérée comme une *prédisposition* pathologique et morale, qui rejoue dans le champ médical la vieille idée patristique et scolastique d'une association secrète entre la sexualité et la sorcellerie, l'érotique et le diabolique, le désir et la tromperie³.

2. Pasquier Quesnel, *Pensées pieuses tirées des Réflexions Morales du Nouveau Testament*, Paris, André Pralard, 1711. Cf. Jacques-François Thomas, *La querelle de l'Unigenitus*, Paris, Édition « Encyclopédie française », 1949. Voir encore Monique Cottret, *Jansénismes et Lumières. Pour un autre XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1998, ainsi que *Histoire du jansénisme XVII^e-XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2016 ; Marie-José Michel, *Jansénisme et Paris (1640-1730)*, Paris, Klincksieck, 2000, p. 227-247 et Françoise de Noirfontaine, *Croire, souffrir, résister : Lettres de religieuses opposantes à la Bulle Unigenitus*, Paris, Nolin, 2009.

3. L'idée d'une prédisposition pathologique à la démence ou la mélancolie, dont s'emparent les démons, se trouve particulièrement bien exprimée dans le *Malleus maleficarum* (1486) d'Henry Institoris et Jacques Sprenger : « Les démons ne peuvent à leur guise transformer la matière corporelle, mais seulement par la conjonction voulue des principes actifs et passifs. Or de la même manière une chose sensible peut dans le corps humain créer une disposition qui le rend plus apte à recevoir l'action du démon. Par exemple : selon les médecins, la manie est la plus grande disposition à la démence et par conséquent aussi à la possession démoniaque. Donc si en pareil cas on faisait reculer la prédisposition passive, il

Des malades se rendent aux pieds de la tombe du diacre et guérissent miraculeusement. Dès 1728, le cardinal de Noailles⁴, Archevêque de Paris et favorable à la cause janséniste, ordonne au curé de Saint-Pierre-des-Arcis, Achille Thomassin, de mener une enquête sur cinq miracles survenus à Saint-Médard et attestés devant notaire⁵. En 1729, Noailles meurt, ne pouvant donner suite à l'enquête, et fut aussitôt remplacé par Vintimille⁶, proche du cardinal Fleury⁷, fervent détracteur quant à lui de la cause. Le nouvel Archevêque met donc un terme à l'enquête et en 1731, il déclare « faux et supposé » le récit publié l'année précédente de la guérison d'Anne le Franc⁸, et interdit tout culte public au diacre de Pâris⁹, mais aussi organise un système de contrôle des dissidences et une police des mœurs¹⁰, commandités par le lieute-

s'ensuivrait aussi la guérison de l'affliction active par le diable. On peut donc dire la même chose du foie du poisson ; la même chose de la musique de David par laquelle Saül fut d'abord un peu réconforté et se trouva mieux puis totalement délivré, puisque dit la lettre de [l'Écriture] : l'esprit malin s'éloigna de lui. En effet il ne serait pas logique avec la lettre de l'Écriture de dire que cela se faisait à cause du mérite de David et par ses prières ; car il n'est pas vraisemblable que l'Écriture se taise sur une chose qui serait notoirement à sa louange. Ainsi parle le susdit Paul [de Burgos]. Nous n'avions pas mentionné la chose plus haut, là où nous disons : parce que la cithare préfigurait la vertu de la croix et l'extension des membres du corps du Christ, alors Saül fut délivré », *Le marteau des sorcières*, II^e, II^e, chap. V, texte traduit du latin et présenté par Amand Danet, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 2005, p. 373.

4. Louis-Antoine de Noailles (1651-1729), Archevêque de Paris de 1695 jusqu'à sa mort. Selon la thèse janséniste, comme le rappelle Joseph Médieu, la condamnation des *Réflexions morales* de Quesnel « ne fut qu'une vengeance du cardinal Fabroni et du pape contre Noailles », « L'agonie du jansénisme (1715-1790) », *Revue d'histoire de l'Église*, 1928, 63, p. 161-214, texte cité p. 163, n. 4.

5. Je me réfère surtout aux études classiques suivantes : Robert Kreiser, *Miracles, Convulsions and Ecclesiastical Politics in Early Eighteenth Century Paris*, Princeton, Princeton University Press, 1978 ; Eliane Gabert-Boche, « Les miraculés du cimetière Saint-Médard à Paris (1727-1735) », in Jacques Gélis et Odile Redon (éds.), *Les miracles miroirs des corps*, Paris, Presses de l'Université de Paris VIII, 1983, p. 125-157 ; Daniel Vidal, *Miracles et convulsions jansénistes au XVIII^e siècle. Le mal et la connaissance*, Paris, PUF, 1987 ; Catherine Maire, *Les convulsionnaires de Saint-Médard. Convulsions et prophéties à Paris*, Paris, Gallimard, 1985, et *De la cause de Dieu à la cause des Nations. Le jansénisme au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1998, ainsi que Brian E. Strayer, *Sufferings Saints, Jansenists and Convulsionnaires in France, 1640-1799*, Brighton et Portland, Sussex Academic Press, 2008.

6. Charles Gaspard Guillaume de Vintimille du Luc (1655-1746), archevêque de Paris de 1729 jusqu'à sa mort.

7. André Hercule de Fleury (1653-1743), puissant ministre du Roi Louis XV, a reçu la mission de reconquérir tous les couvents, les ordres et les paroisses touchés de près ou de loin par le jansénisme. Cf. Monique Cottret, *Jansénismes et Lumières*, op. cit., 1998, p. 15.

8. Cf. Catherine Maire, *De la cause de Dieu*, op. cit., p. 254-255.

9. *Ordonnance du roy, qui ordonne que la porte du petit Cimetière de la paroisse de Saint Médard sera & demeurera fermée etc.*, Du 27. Janvier 1732, Paris, Imprimerie Royale, 1732.

10. L'indécence, et en particulier celle des femmes convulsionnaires, est très souvent remarquée dans les rapports de « mouches », qui espionnent et relatent les événements de Saint-Médard : « Ce qu'il y a de plus scandaleux c'est d'y voir des jeunes filles asses jolies et bien faites entre les bras des hommes qui en les secourant peuvent contenter certaines passions, car elles sont des deux et trois heures la gorge et le sein découvert, les jupes basses, les jambes en l'air qui laissent aux spectateurs tout le loisir de les examiner, quelques soins que prennent d'autres femmes d'empescher de voir ce qu'une fille ou femme doit cacher », *Rapports de police sur ce qui se passe chaque jour dans l'église et le cimetière de Saint-Médard, miracles, affluence des fidèles, désordres et scandales, etc.*, bibliothèque de l' Arsenal, Archives de la Bastille, Ms. 10196, 1720-1732, après le 6 novembre 1730 (date du miracle d'Anne Le Franc). Eva Yampolsky cite ce texte dans son article « Les femmes en convulsion au XVIII^e siècle, entre miracle et folie, ou la polémique médico-religieuse autour des Convulsionnaires de Saint-Médard », in M. Closson, N. Grande, C. Nédelec, G. Tranié (éds.), *Femme et folie sous l'Ancien Régime*, Paris, Classiques Garnier, à paraître en 2023.

nant général René Hérault¹¹. Et c'est en août 1731 qu'on voit apparaître les premières convulsions guérissantes, noyau d'une nouvelle querelle, non seulement qui crée une scission au cœur du jansénisme, entre les rationalistes éclairés et les fanatiques enthousiastes, mais aussi entre les religieux et les politiques, l'Église et l'État. En janvier 1732, sur l'ordre du Roi, le cardinal Fleury ferme le cimetière de Saint-Médard. En réaction, vingt-trois curés jansénistes de Paris demandent au nouvel Archevêque de publier quatre des cinq cas de miracle recensés par Thomassin. La requête est refusée mais l'enquête se poursuit. La récolte de documents se développe, le plus souvent clandestinement, par les *Nouvelles Ecclésiastiques*, journal actif depuis 1728¹², mais aussi au travers de dossiers manuscrits et passés devant notaire, dont 183 sont conservés à la Bibliothèque de la Société de Port-Royal¹³. L'enquête se développe encore par les différents *Recueils de miracles*, publiés entre 1732 et 1736¹⁴, la minutieuse documentation des événements par Adrien Le Paige¹⁵, et la monumentale *Vérité des miracles* de Carré de Montgeron, publiée en 1737, puis revue et augmentée

11. Au service du cardinal Fleury, René Hérault contribuera très activement à la persécution du jansénisme, en procédant notamment à des perquisitions à domicile, et en organisant une chasse aux imposteurs camouflés, aux témoins frauduleux, et surtout aux imprimeurs clandestins, dont on fera brûler et lacérer les gazettes par la main même du bourreau. (Cf. Lindsay Wilson, *Women and Medicine in the French Enlightenment. The debate over Maladies des Femmes*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1993, p. 22). Une histoire anonyme des miracles du diacre de Paris raconte comment le jeune Martin Gontier, guéri par son intercession, est pourchassé par Hérault, qui l'accuse de contrefaire des convulsions : « Sa guérison était trop éclatante pour ne pas attirer l'attention de la Police, comme le jeune homme s'en retournait chez lui avec son père, un Émissaire de M. Hérault qui les avait suivis, les fit monter en carrosse de la part du Roi, & les mena chez le Lieutenant Général de Police. Dès qu'ils parurent, Hérault d'un ton haut & courroucé, dit à Gontier. *C'est donc toi qui fait tant parler de toi : Tu es un coquin, je saurai bien te punir comme tu le mérites, tu contrefais le boiteux & les convulsions* », *Histoire des miracles et du culte de M. Paris, avec les persécutions suscitées à sa mémoire, & aux malades qui ont eût recours à lui. Pour servir de suite à la Vie de ce Saint Diacre*, prem. part., sl., 1723, p. 131.

12. Ce travail documentaire s'inscrit, en effet, dans un réseau clandestin, dont la publication du journal janséniste les *Nouvelles Ecclésiastiques*. Cf. Monique Cottret et Valérie Guittienne-Mürger (dir.), *Les Nouvelles ecclésiastiques. Une aventure de presse clandestine au siècle des Lumières (1713-1803)*, Paris, Beauchesne, 2016. Voir également Jen Ivo Engels, « Une grammaire de la vérité : les miracles jansénistes en province d'après les *Nouvelles Ecclésiastiques*, 1728-1750 », *Revue d'histoire ecclésiastique*, 91, 1996, p. 436-464.

13. Pour la liste complète des relations de miracles des archives du mouvement convulsionnaire (1727-1816), conservées à la Bibliothèque de la Société de Port-Royal, à Paris, voir l'inventaire de Caroline Berger et de Jean-Sylvain Rey, juillet 2007.

14. Ces dix recueils réunissent cent seize cas de miracles, survenus entre 1727 et 1736 et rassemblés dans le *Recueil des miracles opérés au tombeau de M. de Paris diacre*, publié d'abord entre 1732 et 1735, par l'imprimeur Philippe Nicolas Lottin, puis à Utrecht, par Nicolas Le Gros, en 1733 (vol. 1), en 1734 (vol. 2), et en 1736 (vol. 3). La première édition de 1732 contient la « La Requête présentée à M. de Vintimille, Archevêque de Paris, par MM. Les Curez de cette Ville, du 13. Aoust 1731 ». Cf. Catherine Maire, *De la cause de Dieu*, op. cit., p. 269-270 ; et Michèle Bokobza Kahan, *Témoigner des miracles au siècle des Lumières. Récits et discours de Saint-Médard*, Paris, Classiques Garnier, 2015, p. 112-114.

15. L. A. Le Paige, *Miracles de M. de Paris*, Fonds Le Paige, Bibliothèque de la Société de Port-Royal, Paris. Voir la « Bibliographie des ouvrages de Louis Adrien Le Paige par ordre chronologique », établie par Catherine Maire en annexe de son ouvrage *De la cause de Dieu*, op. cit., p. 679-691, ainsi que son article « Le Paige et Montesquieu à l'épreuve des enragés de Bourges », in *Le monde parlementaire au XVIIIe siècle. L'invention d'un discours politique*, sous la direction d'Alain Lemaître, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, p. 169-191, et Michèle Bokobza Kahan, *Témoigner des miracles au siècle des Lumières*, op. cit., p. 105-112.

en 1747¹⁶. Ces documents portent principalement sur les cas parisiens, bien qu'on puisse ajouter des cas de miracles jansénistes opérés dans les provinces, comme à Troyes et à Lyon. Il s'agit donc d'un important réseau de miracles jansénistes, diffusés sur toute la France, attribués au diacre de Pâris et à d'autres appelants.

L'événement des convulsionnaires va diviser le jansénisme en deux grands partis, d'un côté ceux qui n'y voient qu'une œuvre surnaturelle, miracle et don de Dieu, et d'un autre côté, ceux qui, comme Hecquet, veulent en réduire le phénomène à un simple processus naturel d'origine humaine¹⁷. Plusieurs mouvements vont se développer entre ces deux positions extrêmes. Je pense surtout à ceux qu'on appelle les « mélangistes », comme l'abbé d'Étemare¹⁸, ou l'abbé Petitpied¹⁹, qui veulent distinguer dans les convulsions la part divine et la part humaine, afin de discerner les miracles des convulsions sans pour autant les séparer²⁰. Bien que les convulsionnaires ne possèdent pas le don de prophéties, il n'en demeure pas moins que les convulsions elles-mêmes relèvent du

16. Louis-Basile Carré de Montgeron, *La vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Paris, démontrée contre M. l'Archevêque de Sens. Ouvrage dédié au Roy*, Utrecht, chez les Libraires de la Compagnie, 1737, nouvelle édition revue et augmentée, en trois tomes, Cologne, Chez les libraires de la Compagnie, 1747. Cf. Jean-Robert Armogathe, « A propos des miracles de Saint-Médard : les preuves de Carré de Montgeron et le positivisme des Lumières », *Revue de l'histoire des religions*, 1971, 180/2, p. 135-160 ; Nicolas Lyon-Caen, « Du diacre aux convulsions. Miraculés et témoins des années 1730 », in Christine Gouzi et Philippe Luez (éds.), *Jean Restout et les miracles de Saint-Médard (1692-1768)*, éd. du Musée Port-Royal des Champs, Montigny-le-Bretonneux, Yvelinedition, 2013, p. 41-67, spéc. p. 54-55 et Léa Bossa-Chaumette, Christine Gouzi et Philippe Luez, « Histoire du livre de *La vérité des miracles* », in *ibid.*, p. 103-104. Voir encore l'ouvrage de Michèle Bokobza Kahan, *Témoigner des miracles au siècle des Lumières*, op. cit., p. 84-89 et 249-254.

17. Cf. Joseph Dedicu, « L'agonie du jansénisme (1715-1790) », op. cit., p. 196-197, n. 69, et Catherine Maire, « Les querelles jansénistes de la décennie 1730-1740 », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, 38, avril 2005, p. 71-92, spéc. p. 86-87.

18. D'Étemare (1682-1770), *Lettre d'un Ecclésiastique à un Evêque* (de Senez), s.l., 1733, *Lettre sur les convulsions*, s.l.n.d., *Exposé de la manière de penser de M. d'Étemare sur les convulsions*, s.l., 1735. Cf. Catherine Maire, « Le figurisme : de l'abbé d'Étemare à l'abbé Grégoire », in *L'histoire cachée entre histoire révélée et histoire critique*, Paris, Politica hermetica, 1996, p. 28-51.

19. *Lettre de M. l'Abbé Petitpied, Docteur de la Maison & société de Sorbonne, à M. l'Abbé D'Et...*, Paris, 1736. Il s'agit de Nicolas Petitpied (1665-1747). Parmi les détracteurs du mélangisme, on peut citer le fervent Jacques Vincent Bidal d'Asfeld, dit l'abbé des Tuiles (1664-1745), et *Le système du mélange dans l'œuvre des convulsions, confondu par ses ressemblances avec le système des Augustinistes, & par les erreurs, & les défauts qu'il renferme*, s.l., 1735, ainsi que le *Le système des discernants dans l'œuvre des convulsions confondu*, s.l., 1736.

20. En février 1733, l'Abbé de Saint-Jean rédige sa *Lettre d'un Ecclésiastique de province à un de ses amis, où il lui donne une idée abrégée de l'œuvre des Convulsions*, et quelques mois plus tard, un auteur anonyme lui répond, en exposant les ambiguïtés du problème : « Car pour soutenir qu'il n'y a rien de Divin dans les Convulsions, dans le temps qu'on y admet des Miracles : il faut de deux choses l'un : ou qu'il n'y ait aucune liaison entre les Miracles & les Convulsions, ou du moins que cette liaison ne soit pas un fait assez évident pour qu'on l'admette. Mais si on ne rejette cette liaison que parce qu'elle n'est pas évidente, il faut donc que la séparation, qu'on veut mettre entre les Miracles & les Convulsions, soit évidente. Car si l'un de ces faits n'est pas plus évident que l'autre, pourquoi admettre celui-ci & rejeter celui-là ? Dira-t-on que la séparation devient nécessaire, dès que la liaison n'est pas évidente ? Mais qui empêchera de répondre que la liaison est nécessaire, dès que la séparation n'est pas évidente ? Ce sont donc les faits qui doivent décider de quel côté est l'évidence », *Supplément à la lettre d'un ecclésiastique de province à un de ses amis, où il lui donne une idée abrégée de l'Œuvre des Convulsions*, s.l., 1734, p. 8.

prodige²¹. Cette position, nommé aussi parfois « figuriste »²², est adoptée par le comité de rédaction des *Nouvelles ecclésiastiques*, mais aussi par Soanen²³, archevêque de Senez, et Colbert²⁴, archevêque de Montpellier, l'un et l'autre grands amis de Montgeron. Leurs adversaires revendiquent un rationalisme radical, remettent en question les postulats théologiques du figurisme et refusent de voir le moindre aspect surnaturel dans les convulsions. On les aura parfois accusés de « calvinisme » ou de « socinisme »²⁵. Il s'agit principalement du théologien Philippe

21. « Je reviens au principe du mélange, écrit d'Etemare. On nous le contestait par rapport au tout des convulsions. Car on se voyait d'ailleurs obligé d'avouer que les convulsions, que l'on trouvait indignes de Dieu, étaient jointes aux Miracles que l'on attribuait à Dieu. Pour établir l'impossibilité du mélange dans les convulsions. On établissait des principes généraux qui l'auraient exclu de tout. Il est indigne de Dieu, disait-on, de laisser agir à côté de son opération le diable le plus impure de toutes les créatures. Par tout où je vois du faux, je ne puis attribuer à Dieu les vérités qui se trouveraient mêlées avec le faux : Le démon peut mêler le vrai avec le faux, mais Dieu ne dit rien que de vrai, & ne peut souffrir, que le faux vienne se mêler avec le vrai dont il est l'auteur.

À cela on répondait par une multitude d'exemples, la justice dans l'âme du juste, la grâce actuelle sont indubitablement l'ouvrage de Dieu & même dans l'ordre surnaturel : Elles n'empêchent pas néanmoins que la concupiscence qui est le signe du diable & les péchés véniels ne s'y trouvent. Autre exemple, tous les Pères de l'Église sont remplis de vérités que nous reconnaissons venir de Dieu, afin qu'il les aidât de ses lumières, & néanmoins parce qu'ils ne sont pas infailibles, nous savons qu'il n'y en a pas un seul où il ne se trouve quelque méprise, quelque erreur, du faux en un mot, qui sûrement ne vient pas de Dieu, quoique le vrai qui abonde dans ces mêmes Écrits en vienne.

Ces exemples étaient trop clairs pour y pouvoir résister. Il fallait donc restreindre la maxime de l'impossibilité du mélange, la quelle néanmoins n'est bien plausible que dans sa généralité, mais dans cette généralité elle est évidemment fautive. Elle demeure vraie, répliquait-on, dans l'ordre surnaturel. Il fallait donc abandonner ce poste & se restreindre à dire que le mélange est impossible dans l'ordre surnaturel ordinaire, serait-il impossible & n'arriverait-il jamais dans l'ordre des dons extraordinaires ?

Enfin pour ne pas pousser plus loin cette controverse, on convient que les vrais Prophètes ne mêlaient pas de faux dans leurs prophéties. Aussi concluait-on unanimement que rien n'était plus certain que les convulsionnaires n'étaient pas Prophètes, qu'ils ne l'étaient, ni par état, ni pendant leurs convulsions. Le faux qu'ils mêlaient souvent dans leurs énonciations en est une preuve décisive, mais ce n'est pas seule, ils ne parlent pas librement & les vrais Prophètes parlent avec liberté. Delà suivent des conséquences d'une très-grande importance : Leurs discours par eux-mêmes ne peuvent servir de règles, mais on en doit juger par les règles ; on ne doit recevoir pour vrai que ce qui est prouvé d'ailleurs, on ne se doit tenir assuré de l'accomplissement de leurs Prophéties, qu'autant & à mesure que l'événement le vérifie. Les sept voix étaient d'accord sur toutes ces conséquences comme elles l'étaient sur le principe, que les convulsionnaires n'étaient point Prophètes », *Lettre d'un Ecclésiastique à un Evêque*, XXI, *op. cit.*, p. 12-13.

22. Le figurisme est une variante moderne des interprétations typologiques et patristiques de la Bible, selon lesquelles les événements présents annoncent l'accomplissement d'événements passés, décrits dans les Écritures, en particulier pour les figuristes jansénistes, le retour des juifs et la venue d'Élie, en somme une certaine conception du millénarisme. Voir, entre autres, les textes d'Etemare, *Parallèle abrégé de l'histoire du peuple d'Israël et de l'histoire de l'Église*, s.l., 1723, et *Histoire de la religion représentée dans l'Écriture sous diverse symboles*, s.l., 1727. Cf. Hervé Savon, « Jacques-Joseph Du Guet : des pères de l'Église au Figurisme », *Chroniques de Port-Royal*, 50, 2001, p. 157-175, et Catherine Maire, « La date du retour d'Israël : un enjeu polémique pour les figuristes au XVIII^e siècle », *Chroniques de Port-Royal*, 53, 2004, p. 215-238. Sur le millénarisme, on lira encore Catherine Maire, « Les jansénistes et le millénarisme. Du refus à la conversion », *Annales. Histories, Sciences sociales*, 2008/1, p. 7-36.

23. Jean Soanen (1647-1740), *Extrait d'une lettre de monsieur l'évêque de Senez* [au sujet du diacre de Paris], du 14 février 1733.

24. Charles-Joachim Colbert de Croissy (1667-1738), *Instruction pastorale au sujet des miracles que Dieu fait en faveur des appelants à la bulle Unigenitus*, s.l., 1733.

25. Jean-Baptiste Poncet Desessart (1681-1762) critique un texte de Louis de Bonnaire : « N'est-ce pas débiter au milieu de nous les plus pernicious principes du Socinianisme, ôter à l'Écriture toute autorité pour décider les controverses, la soumettre aux caprices de la raison humaines, dont elle doit être la

Boidot²⁶, du juriste et théologien Etienne Mignot²⁷ et du prêtre de l'Oratoire Louis de Bonnaire²⁸. Au moment même où Philippe Hecquet publiait son ouvrage sur les convulsions, de Bonnaire constitue lui aussi tout un dossier médical, et se réfère également au précurseur de la neurologie, Thomas Willis, pour réduire les convulsionnaires à des « malades de corps ou de l'esprit »²⁹.

Cette nouvelle querelle janséniste repose donc en grande partie sur les liens de causalité entre les miracles de guérison et l'événement des convulsions. C'est justement ce qu'entend réfuter Philippe Hecquet, comme on peut le lire dès les premières lignes du *Naturalisme des convulsions* :

Cet écrit ne doit alarmer qui que ce soit, touchant les miracles qui s'opèrent par l'intercession de M. de Paris. Mais les convulsions tiennent si peu à ces miracles, qu'il est impossible qu'elles puissent faire chaîne avec eux, jusqu'à en être les *chaînon*s, comme s'en expliquent les convulsionnaires. Et en effet, peut-il être raisonnable de penser, que ce qui est essentiellement physique, tienne à ce qui est purement spirituel, étant des choses aussi différentes les unes des autres, qu'elles sont chacune d'un ordre essentiellement différent ?³⁰

Hecquet veut séparer radicalement, en deux substances ou deux natures, les miracles et les convulsions. Il entend distinguer sans mélange ce qui relève du surnaturel ou des volontés divines, et ce qui provient du

règle ; enfin ouvrir la porte à un libertinage d'esprit, en ôtant tout moyen de l'arrêter ? », *Huitième lettre sur l'œuvre des convulsions au sujet des esprits intitulés, Examen critique etc. & l'esprit en convulsions*, s.l., 1734, p. 18.

26. Philippe Boidot, mort en 1751, est prêtre et docteur de la Faculté de théologie de Paris. De 1720 à 1726, il a été directeur du séminaire des Trente-Trois, fondé en 1638 par Anne d'Autriche et située sur la montagne Sainte-Genève. Il est l'auteur du *Traité du sens littéral et du sens mystique des saintes Écritures selon la doctrine des pères*, s.l., 1727, et il aurait rédigé avec Louis de Bonnaire et Etienne Mignot les *Traité historiques et polémiques de la fin du monde, de la venue d'Elie et du retour des Juifs*, Rotterdam, 1737. Cf. Edmond Préclin, *Les jansénistes du XVIII^e siècles et la Constitution civile du Clergé. Le développement du richisme. Sa propagation dans le bas clergé (1713-1791)*, Paris, J. Gamber, 1929, p. 166 sq.

27. Etienne Mignot (1698-1771) a écrit un *Examen des règles du figurisme moderne proposés par Mgr l'évêque de Senes*, s.l.n.d.

28. Louis de Bonnaire (1679-1752) est l'auteur de plusieurs textes importants, dont l'*Examen critique, physique et théologique des convulsions et des caractères divins qu'on croit voir dans les accidents des convulsionnaires*, s.l., 1733, dans lequel il avance non seulement une critique du fanatisme religieux, mais affirme encore qu'« [c]n général les objets de la Religion sont plus puissants que tous les intérêts humains pour échauffer les imaginations faibles », *ibid.*, p. 77. Il est également l'auteur de *L'esprit en convulsions ou réponse aux lettres théologiques du R.P.D. B.M.*, s.l., 1733, et des *Observations apologétiques de l'auteur des Examens critiques, physique et théologique des convulsions*, s.l.n.d.

29. « Que dit-on de nos Convulsionnaires, écrit Louis de Bonnaire, qui ne l'ait été de plusieurs sortes de malades de corps ou de l'esprit, des vaporeux, des mélancoliques, des hypocondres, des frénétiques, des maniaques, des lymphatiques chez les Latins, des nympholeptiques chez les Grecs, des baccantes, des sybilles, des entousiastes, des fanatiques de toutes les Religions & de toutes les sectes ? qu'on ne s'offense pas avant le temps de ces parallèles, l'équité veut qu'on examine premièrement s'ils sont justes, ou s'ils ne le sont pas avant de prononcer. Pour moi, je dirai naturellement quelles ont été mes pensées en lisant Willis. Pour ce qui regarde les symptômes corporels, j'ai trouvé les rapports qu'il nous a laissés de plusieurs de ses Convulsionnaires si conformes à ce que nous avons vu dans les nôtres, qu'on se persuaderait aisément qu'ils ont été faits d'après eux, si la pathologie du cerveau n'était imprimée depuis plus de soixante ans », *Examen critique, physique et théologique des convulsions*, *op. cit.*, p. 41.

30. *Le naturalisme des convulsions*, *op. cit.*, p. XXXX

naturel ou du physique, lequel s'explique entièrement par les lois mécaniques des fluides, des fibres et du système nerveux. Il a consacré plus d'un ouvrage et des centaines de pages pour démontrer qu'il n'y a rien de surnaturel dans les convulsions survenues à Saint-Médard, ni rien de miraculeux dans la guérison des malades qui se rendent au cimetière, alors situé rue d'Orléans-Saint-Marcel³¹. Hecquet parle de pathologie des fibres nerveuses, de contagion et d'épidémie convulsives, mais aussi de vapeur hystérique, d'imagination échauffée, d'indécence, d'obscénité et d'artifice volontaire, mêlant explicitement et de façon insistante l'argumentation médicale et l'argument moral³². Son « naturalisme » est conçu comme une médecine théologique, selon laquelle la main de Dieu laisse sa trace bienfaisante dans les phénomènes, et les merveilles du monde manifestent leur pouvoir prodigieux dans les institutions de la nature³³. Comme l'écrit le médecin Paul Delaunay, dans ses biographies, « M. Hecquet avait deux bréviaires : l'Écriture sainte et Baglivi : deux *credo* : le symbole de Nicée et les principes iatromécanistes ; il fit de la médecine physique, apostolique et morale »³⁴.

On a très tôt accusé Hecquet lui aussi de « socinisme », ou de rationalisme éclairé sous influence protestante³⁵, voulant à tout prix naturaliser

31. Situé actuellement à la rue Daubenton, et l'église elle-même se trouve à la rue Mouffetard.

32. On peut ici sans autre commentaire mentionner l'ouvrage du médecin et philosophe Georges Cabanis, *Rapports du physique et du moral de l'homme*, publié à Paris en deux vol., en 1802, au demeurant qui ne parle jamais de Philippe Hecquet.

33. Comme on peut le lire, entre autres, dans le « Corollaire où l'on donne la juste idée du naturaliste », mise en appendice dans *Le naturalisme des convulsions* : « En cela donc consiste, écrit Hecquet, la vraie idée de la nature, qu'il est permis autant qu'il est juste de l'admirer dans ses effets ; mais ses effets ne sont pas moins de sa compétence, quoiqu'on ne puisse pénétrer dans les causes qui les produisent. Se trouvera-t-il donc du merveilleux, du surprenant ou du prodigieux dans des phénomènes de la nature ? La physique est autorisée parce qu'elle y est destinée à admirer ces merveilles, mais sans lui en contester la propriété. C'est que tenant ses lois de la suprême puissance du Créateur, ce qu'elle a de matériel dans ses opérations n'est point capable de ces merveilles. Mais ce matériel ayant été manié par la sagesse et la puissance du Créateur, il en demeure le sujet sans en être la cause. Ainsi donc le naturalisme s'y maintient sans être obligé de recourir à aucun miracle ou à rien de surnaturel, puisque tout y est naturel dès que rien ne sort de l'ordre, ni des lois établies dans la matière par l'institution du Créateur. C'est en ce sens que ce qu'il y a de plus merveilleux dans les opérations naturelles, doit être d'autant moins soupçonné de miracle ou de surnaturel, que ce que l'on connaît de plus grand, de plus sublime, et en même temps de plus incompréhensible dans la nature, n'est pas moins réputé lui appartenir ; parce que l'on sait que les raisons qui cachent la cause de ces œuvres merveilleuses, sont renfermées dans les lois que le Créateur leur a imprimées, et qui sont comme le sceau qu'elle met à toutes ses opérations, auxquelles par conséquent on la reconnaît, telle impuissance qu'on aperçoive dans la matière ou dans le corps en qui l'on observe des merveilles », *Le naturalisme des convulsions*, *op. cit.*, p. XXX. Sur cette conception théologique de la nature, on pourra lire Scott Mandelbrote, « The Uses of Natural Theology in Seventeenth-Century England », *Science in Context*, 20/3, 2007, p. 451-480.

34. Paul Delaunay, *Le monde médical Parisien au dix-huitième siècle*, Paris, Jules Rousset, 1906, p. 210. D'ailleurs, dans sa préface à la *Médecine théologique*, Hecquet affirme lui-même : « Enfin, l'on a ici retenu la Science des mœurs parmi celles qui doivent former un bon Médecin. Car un bon Ecclésiastique peut être un excellent Prêtre sans un grand fond de littérature; mais un Médecin sera un dangereux Sçavant, s'il n'a encore plus de religion & de probité que de science, *Medicus vir probus, medendi peritus* », *Médecine théologique, Ou La Médecine Créée : Telle qu'elle se fait voir ici, sortie des mains de Dieu, Créateur de la Nature, & régie par ses Lois, où s'explique l'Hygiène par les principes du Mécanisme*, vol. 1, Paris, Guillaume Cavelier, 1733 p. xlvii-xlviii.

35. La question du socinisme, parfois nommé socinianisme, aura beaucoup compté dans les querelles jansénistes, directement ou indirectement, mais dont les liens restent à mon sens trop peu étudiés. Voir l'*Histoire du socinianisme, divisée en deux parties* (attribué au Père Athanase), Paris, François Barois, 1723.

les convulsions et réduire les convulsionnaires à des malades, du corps et de l'esprit. Depuis Jean Wier au moins et son *De praestigiis daemonum* de 1563³⁶, on voit se développer une forme de pathologisation des phénomènes religieux, en particulier des possessions démoniaques, qui envahissent les débuts de la modernité, et traversent tout le XVII^e siècle, du cas de Marthe Brossier, à Romorantin, en 1599, aux possessions de Toulouse de 1681-1682, en passant par Loudun, Louviers et les Cévennes. Hecquet refuse non seulement tout enchaînement causal entre miracle et convulsion, mais il engage aussi un nouvel examen critique et une nouvelle manière d'écrire l'histoire des possessions démoniaques et des crises d'enthousiasme, ou des imaginations dépravées³⁷. Il commente à nouveaux frais, et sans distinction signifiante, l'affaire de mœurs entre le prêtre jésuite Girard et Catherine Cardière, sa confidente, les différents cas de possession et d'enthousiasme, mais aussi l'épisode antique des filles de Millet, et les scènes de convulsions mentionnées si souvent dans les Évangiles :

Il paraît en effet par l'histoire, que ça toujours été quelque folle fureur qui a porté les femmes à se précipiter en différentes manières. Car les filles Milésiennes se pendaient par bandes, et depuis elles une pareille manie hystérique a porté *des femmes de Lyon* à se noyer, de sorte qu'elles s'attroupaient pour aller se précipiter dans les rivières. Sont venues ensuite au scandale de la religion, les *possédées de Loudun*, dont les folles agitations sont connues ; puis les *fanatiques des Cévennes*, qui se donnaient pour des merveilleuses, des biens diseuses, enfin des prophétesses : viennent enfin de succéder à cette scène hérétique, les *Cadières*, ces *vierges folles*, ou les filles *raffolées* de l'impudique Père Girard, dont les opérations, les gestes, les discours et les actions infâmes, sont tellement marquées au sceau d'un amour impudique, que jamais vapeurs amoureuses ne furent plus clairement dénotées. Nous voici donc arrivés à l'*endémie* des *convulsions* ou *vapeurs hystériques*, qui font l'admiration de pieux personnages et de savants hommes, tandis que la religion et la piété en gémissent. Hé en effet quelle idée innocente pourra-t-il en rester, après avoir vu quelle a été la sorte d'*endémie* de vapeurs qui a ravagé les personnes du sexe amoureux dès les premiers temps du monde, et de celles encore qui ont scandalisé la religion, et séduit bien des savantes têtes et des personnes pieuses ? Cependant il a été prouvé par l'événement que toutes ces scènes si surprenantes, que l'on traitait de miraculeuses à Loudun, aux Cévennes et à Aix, étaient toutes ou de malins artifices suggérés à des filles crédules ou ignorantes, ou qu'en d'autres c'étaient des imaginations troublées par de faux zèle, des empor-

Cf. Françoise Le Moal, « Les dimensions du Socinianisme », *Revue d'Histoire Moderne & Contemporaine*, 1968, 15/4, 557-596, spéc. p. 582-583. Voir encore Catherine Maire, « Les querelles jansénistes de la décennie 1730-1740 », *op. cit.* p. 85 et 88.

36. Je renvoie à la nouvelle édition critique de la traduction française de l'ouvrage de Jean Wier, *Cinq livres de l'imposture et tromperie des diables, des enchantements & sorcelleries* (1569), édition critique et introduction par Serge Margel, Grenoble, Éditions Jérôme Millon, 2021.

37. Cf. Jan Goldstein, « Enthusiasm or Imagination ? Eighteenth-Century Smear Words in Comparative National Context », *Huntington Library Quarterly*, 60, 1997, p. 29-49.

tements hérétiques, et de folles idées, ou par quelques honteuses et secrètes passions³⁸.

Comme les prétendus miracles de guérison à Saint-Médard, les possessions dites démoniaques, de l'antiquité à nos jours, proviennent en réalité, toutes et sans distinctions, des crises hystériques et des passions érotiques des femmes malades. Selon un vieux *topos* hippocratique, la maladie des femmes se confond pour Hecquet avec leur sexe, à ce point qu'il emprunte toujours l'expression courue des « personnes du sexe » pour désigner les femmes³⁹. Non seulement le terme « sexe » devient une métonymie de la femme, mais la maladie des femmes se réduit entièrement à cette identité sexuelle ou genrée. Ce qui confirme une fois de plus qu'on ne peut séparer, en modernité, la pathologie des phénomènes religieux et l'histoire de la sexualité féminine. On a principalement étudié ces questions du point de vue sociohistorique et en histoire du religieux. Pour ma part, je poursuivrai ici l'enquête, en insistant sur le regard médical, qui s'élargit et intègre de plus en plus explicitement dans son champ d'observation des objets qui traditionnellement appartiennent au champ du religieux, comme l'illusion diabolique et la simulation, le mal moral et les croyances, la question des mœurs et des comportements dépravés ou déviants.

§2 - De Wier à Hecquet, la figure du médecin a joué un rôle central dans l'étude des cas de possession et l'expertise des miracles de guérison⁴⁰. Au moins depuis les prescriptions du médecin légiste Paolo Zacchia (1584-1659), et ses *Quaestiones medico-legales*, la présence d'un médecin est en effet nécessaire pour « discerner le miracle », c'est-à-dire pour distinguer les guérisons surnaturelles des guérisons naturelles, selon les critères de la doctrine de l'Église, comme la maladie incurable, ou encore la guérison immédiate, parfaite et sans douleur⁴¹. Et ces critères se sont

38. *Le naturalisme des convulsions*, *op. cit.*, p. XXXXX

39. Sur cette expression, voir l'étude linguistique de Mark Olsen, « Gender representation and *histoire des mentalités* : Language and Power in the Trésor de la langue française », *Histoire & Mesure*, VI-3/4, 1991, p. 349-373.

40. Cf. Lorraine Daston, « Marvelous Facts and Miraculous Evidence in Early Modern Europe », *Critical Inquiry*, 18/1, 1991, p. 93-124 ; Albrecht Burkardt, *Les clients des saints. Maladie et quête du miracle à travers les procès de canonisation de la première moitié du XVII^e siècle en France*, Rome, École française de Rome, 2004 ; Jacalyn Duffin, *Medical Miracles. Doctors, Saints, and Healing in the Modern World*, Oxford, Oxford University Press, 2009, et Bradford Bouley, « Contested Cases : Medical Evidence, Popular Opinion, and the Miraculous Body », in M. P. Donato, L. Berlivet, S. Cabibbo, R. Michetti et M. Nicoud (éds.), *Médecine et religion : collaborations, compétitions, conflits (XIV^e-XX^e siècles)*, Rome, École française de Rome, 2013, p. 139-162.

41. Paolo Zacchia et ses *Quaestiones medico-legales* (Rome, 1621-1635). Cf. Fernando Vidal, « Miracles, Sciences, and Testimony in Post-Tridentine Saint-Making », in *Science in Context*, 20, 2007, p. 481-508, et « Tel « la glace d'un miroir » : le témoignage des miracles dans les canonisations des Lumières », in *Dix-huitième siècle*, 39, 2007, p. 77-98, ou encore Rafael Mandressi, « Les médecins et le diable. Expertises médicales dans les cas de possession démoniaque au XVII^e siècle en France », *Chrétiens et Sociétés*, 13,

d'ailleurs renforcés avec Prospero Lambertini, le pape Benoît XIV au temps des convulsionnaires de Saint-Médard⁴². À la suite de l'enquête ordonnée par le cardinal de Noailles, Carré de Montgeron évoque deux lettres de médecins, qu'il a imprimées pour constituer son dossier sur le cas de Marguerite Thibault, dont l'une de Philippe Hecquet :

Il est à observer, écrit Montgeron, qu'après les dépositions reçues dans l'information faite par M. le cardinal de Noailles, j'ai fait imprimer à la suite deux lettres fort importantes : l'une écrite par M. Hecquet, médecin qui desclare que cette guérison [sans doute de Louise Coirin] est un miracle évident, l'autre de M. Vergne qui est le médecin qui avoit visité cette D^{lle} Orget et qui non seulement prouve ce miracle, mais aussi fait connoître le faux objections de M. l'Archevêque de Sens⁴³.

C'est sans doute cette lettre qu'on peut lire dans la première édition, en 1737, de l'ouvrage de Montgeron, lequel mentionne la réponse d'Hecquet à la consultation de Mlle Coirin, atteinte de paralysie d'un bras et d'une inflammation au sein, qui guérit en août 1731 par l'intercession du diacre de Pâris⁴⁴ :

Quoique la nature ait de grandes ressources, dit le fameux M. Hecquet, dans sa réponse à la consultation par rapport à la Demoiselle Coirin, elle ne peut rien qu'à l'aide des organes & de la disposition du sang, quand il s'est conservé dans une sorte d'intégrité. Mais ici les solides sont déchus de leur puissance pour redresser les fluides, en rétablissant la circulation libre du sang & des esprits, & ceux-ci sont tellement éloignés de leurs qualités propres pour opérer des guérisons, qu'un Médecin ne peut en pareil cas qu'avouer que le mal est incurable, & et au-dessus de toutes les forces de la nature⁴⁵.

En 1689, Hecquet reconnaît un miracle de guérison survenu sur sa sœur Gertrude par l'intercession de la Mère Angélique⁴⁶. Et en 1725, il

2006, p. 35-70. Voir également, et de manière plus générale sur les questions médico-légales en modernité, Esther Fischer-Homberger, *Medizin vor Gericht. Gerichtsmedizin von der Renaissance bis zur Aufklärung*, Bern, Stuttgart, Vienne, Verlag Hans Huber, 1983, et Alessandro Pastore, *Il medico in tribunale. La perizia medica nella procedura penale d'antico regime (secoli XVI-XVIII)*, Bellinzona, Casagrande, 2004.

42. Cf. Catrian Santing, « Tirami sù : Pope Benedict XIV and the Beatification of the Flying Saint Giuseppe da Copertino », in P. O. Grell et A. Cunningham (éds.), *Medicine and Religion in Enlightenment Europe*, Aldershot, Ashgate, 2007, p. 79-99, et Gianna Pomata, « The Devil's Advocate among the Physicians : What Prospero Lambertini learned from Medical Sources », in R. Messbarger, C. Johns et P. Gavitt (éds.), *Benedict XIV and the Enlightenment : Art, Science, and Spirituality*, Toronto, University of Toronto Press, 2016, p. 120-150.

43. Bibl. de la Société de Port-Royal, LP 169. Note manuscrite. Texte cité par Philippe Luez, « Port-Royal, Saint-Médard et les miracles », in Christine Gouzi et Philippe Luez (éds.), *Jean Restout et les miracles de Saint-Médard (1692-1768)*, op. cit., p. 13-37, le texte est cité page 34.

44. On retrouve ce cas dans le *Recueil des miracles*, et Montgeron le reproduit dans la réédition de son ouvrage en 1747.

45. Carré de Montgeron, *La vérité des miracles*, t. 1, 1737, op. cit., p. 108.

46. Je cite à ce propos la déposition d'Hecquet, qui réjoue par le *doigt de Dieu* les critères officiels du miracle, comme l'inefficacité des médecins, la guérison parfaite, la transformation instantanée, et la présence des témoins. « Ma sœur Gertrude sentit une très grande douleur dans le même tems d'une saignée qu'on lui fit au pied, il se fit une tumeur adamateuse dans les environs de la plaie, & l'endroit de la piqûre était d'une sensibilité extraordinaire. Ces signes faisaient croire qu'il y avait eu quelques sions [pointe] de nerf qui avait été blessés, & les douleurs, les élancements, & les engourdissements qui se firent sentir par tout le pied, & les parties voisines confirmaient cette pensée. On consulta même, pour s'en assurer

publie ses *Lettres d'un médecin de Paris à un médecin de province. Sur le miracle arrivé sur une femme du Fauxbourg S. Antoine*, dans lesquelles il défend et permet la diffusion de la guérison miraculeuse de Madame La Fosse⁴⁷. Ce cas deviendra le modèle sur lequel s'établira toute la procédure de légitimation des miracles à Saint-Médard deux ans plus tard⁴⁸. Or, peu de temps après,

d'avantage Mr. Dodart Médecin de S. A. S. Madame la Princesse de Conti, Mr. Roger Chirurgien de la même Princesse, & Mr. du Verney Chirurgien de Paris, qui convinrent tous de la même chose. Enfin le P. Alexandre très habile Chirurgien de la Charité qui vit la malade longtems après, fut de même avis. On employa durant 5 ou 6 mois tout ce que la Médecine a de meilleur pour guérir ces sortes de maux, mais on ne put au plus que diminuer un peu les plus grandes douleurs, & la Malade ne pouvait que très difficilement faire quelques pas, aidée d'un bâton. Cependant la hanche du même côté s'affaiblissait considérablement, & le bras même, & la main commençait à lui trembler, lorsque l'on consulta Mrs. Tuillier, Labbé, Enguehard, trois des plus habiles Médecins de Paris, & Mrs. Du Tertre & du Verney Chirurgiens très connus dans la même ville qui étant convenus avec nous de la cause du mal, nous proposèrent leurs avis qu'on exécuta avec aussi peu de succès.

Cependant la Malade impatiente de rentrer dans son obéissance, jugea bien qu'elle ne devait plus attendre la guérison que de Dieu seul, & en effet après une neuvaine qu'elle fit à la Mère angélique, elle se trouva quitte de son ancienne incommodité, & même d'une hérépelle [érésipèle, ou infection de la peau] pour laquelle je l'avais fait saigner deux fois la veille de sa guérison.

Les circonstances qu'on peut voir dans la Relation que ma Sœur Gertrude en a faite elle-même, tant de remèdes tentés inutilement, le parfait rétablissement où on la voit aujourd'hui, & dont le monde est témoin, enfin l'instant qui a suffi pour faire ce que 7 mois de remèdes n'avaient pu commencer, nous fait reconnaître ici le doigt de Dieu qui n'avait rendu nos remèdes inutiles, que parce qu'il avait réservé cette guérison à l'intercession de la Mère angélique. C'est le témoignage que ma conscience m'oblige de rendre à la vérité de ce Miracle. Hecquet Médecin de Port Royal des Champs ce 31 Août 1689 », in Pierre Olivier Pinault, *Histoire abrégée de la dernière persécution de Port Royal, suivie de la vie édifiante des domestiques de cette sainte Maison*, tome III, s.l., Edition Royale, 1750, p. 232-233.

47. « Le nom de surnaturel, écrit Hecquet, a fait équivoque dans les esprits de la plupart des hommes, en croyant contraire à la nature, ce qui n'est qu'*au-delà & au-dessus de ses forces* ; & sans cette notion trop vulgaire, la raison humiliée ne peut se résoudre à avouer un miracle, parce que ce serait consentir à sa confusion, & à l'impuissance de la nature, qu'elle révère, parce qu'elle se l'est donnée en quelque sorte pour souveraine. Mais la *manière dont s'opèrent les miracles*, étant bien entenduë, ou ramenée aux Loix créées, ou naturelles, relève le plein pouvoir du Créateur, sans avilie ni ruiner la nature, parce qu'elle est à ses ordres, & à sa dépendance. Un miracle donc, n'est point un événement contraire à la nature, mais une *opération dans laquelle* le créateur reprend sur elle le souverain domaine, en redressant lui-même les loix qu'il lui a données, à l'exemple d'un Législateur, qui se rend comme il lui plaît & quand il le veut, l'interprète de ses volontez, dont il change les œuvres, sans en changer les desseins, ni les vûes », *Lettres d'un médecin de Paris à un médecin de province. Sur le miracle arrivé sur une femme du Fauxbourg S. Antoine*, s.l., 1725, p. 7. Je soul.

48. Il s'agit d'Anne Charlier, femme de François La Fosse, ébéniste au Faubourg Saint-Antoine. Elle fut guérie miraculeusement le 31 mai 1725, d'une perte de sang continueuse depuis l'âge de vingt ans, au cours de la procession du Saint-Sacrement dans la paroisse de Sainte-Marguerite. La procédure de vérification du miracle qui s'ensuit, et que Noailles cautionne, résultera en la publication en 1726 d'une *Relation*, laquelle servira de modèle pour les miracles opérés à Saint-Médard. (Comme le souligne Catherine Maire, *De la cause de Dieu à la cause de la Nation*, op. cit., p. 241-242). En s'adressant au roi, Montgeron lui-même évoque le cas de Madame La Fosse comme le précurseur des miracles à Saint-Médard : « Il [Dieu] a commencé par se montrer, pour ainsi dire, en personne, par le miracle de la guérison subite d'une nouvelle hémorrhôise : miracle qui a attiré les regards & l'admiration de Votre Majesté & de toute sa Cour. Ce miracle était comme un signal de ceux qui ont suivi de près, qui se sont multipliés sans nombre, dont le cours dure encore, qui tous ont été comme caractérisés par ce premier, & qui portent par leur grandeur & leur éclat l'empreinte et la marque du sceau du Tout-puissant », « Épître au Roi », in *La Vérité des miracles*, édition de 1737, t. 1, op. cit., p. iii-iv. Quelques temps après sa guérison miraculeuse, Madame La Fosse a vécu dans le quartier de la paroisse de Saint-Médard, « où elle alloit fréquemment rendre ses devoirs au saint Diacre », « Office propre du miracle opéré à la Procession du Saint Sacrement dans la Paroisse de Sainte Marguerite le 31 Mai 1725 », in le P. Laurent, *Vie de madame La Fosse, guérie miraculeusement le 31 mai 1725 à la procession du Saint Sacrement de la paroisse Sainte Marguerite*, Paris, Jacques-Hubert Butard, 1769, p. xii. Notons encore que l'Archevêque de Noailles dans un mandement compare La Fosse avec la femme hémorrhôise guérie par Jésus dans les Évangiles (Mt 9, 20-22, Mc 5, 25-34 et Lc 8, 43-48).

Hecquet se retire et renonce à toute expertise des miracles de Saint-Médard, accusant même les convulsionnaires d'indécence et d'obscénité. Cette réaction est sans doute à comprendre comme une réponse à tout un ensemble d'événements compromettants. Je pense non seulement aux querelles autour des premières convulsions, survenues dès avril 1731, et aux différents *Plans* sur l'œuvre des convulsionnaires, souvent anonymes, et en particulier *L'essai d'un plan sur l'œuvre des convulsions*, que cite et critique Hecquet⁴⁹. Je pense également aux vives discussions avec son ami le

Il relate qu'une femme protestante, connue depuis longtemps par Madame de La Fosse et qui participait à la procession, l'implore de s'y rendre, en affirmant que le Christ « avait guéri l'Hémorroïsse, l'Aveugle né, le Paralytique », et qu'il pourrait également la guérir. A ce propos, on peut encore mentionner Charles-Joachim Colbert de Croissy, évêque de Montpellier et proche de Montgeron, en évoquant sa *Lettre pastorale à l'occasion du miracle opéré sur Madame la Fosse*, dans laquelle il désigne la miraculée « notre nouvelle Hémorroïsse », in *Les Œuvres de Messire Charles Joachim Colbert*, tome 2, Cologne, Aux dépent de la Compagnie, 1740, p. 8. Il est important à mon sens de souligner que le terme grec αίμορροῦσις, pour dire « la femme hémorroïsse », en particulier chez Matthieu, est une reprise de Lévitique 15, 33, dans la traduction des Septante, désignant la femme qui baigne « dans la souillure de ses règles ». (Cf. Thierry Murcia, « La question du fond historique des récits évangéliques. Deux guérisons un jour de Kippour : l'hémorroïsse et la résurrection de la fille de Jaïre et le possédé de Gérasa/Gadara », *Judaïsme Ancien/Ancient Judaism*, 4, 2016, p. 123-164, spéc. p. 128).

Ce miracle est devenu célèbre et devait attirer de très nombreuses personnes, notamment Armand Arouet, le frère de Voltaire (Cf. Augustin Gazier, « Le frère de Voltaire (1685-1745) », *Revue des Deux Mondes*, t. 34, 1906, p. 615-646). Il fut célébré chaque année, comme on peut le constater dans la relation de Jean-Baptiste Ledoulx, guéri miraculeusement le 20 décembre 1730 par l'intercession de Paris, d'un rhume qu'il développe lors de sa participation à la procession annuelle à la paroisse Sainte-Marguerite, au Faubourg Saint-Antoine, en action de grâce de la guérison miraculeuse de Madame La Fosse. *Recueil des miracles*, t. 1, *op. cit.*, p. 113-114. De plus, ce cas a fait l'objet de plusieurs écrits, notamment celui du théologien genevois Jacob Vernet, qui a lui-même témoigné du miracle, intitulé *Deux lettres à Monsieur l'abbé *** chanoine de Notre Dame de Paris, Sur le Mandement de Monseigneur le Cardinal de Noailles, du 10. Aout 1725. au sujet de la guérison de la Dame La Fosse, femme d'un Ebeniste du Faux-bourg St. Antoine*, snld, 1726. Tout une polémique s'est d'ailleurs développée autour du miracle de Madame La Fosse, dès lors qu'il fut considéré comme un miracle janséniste. Selon Jacques Saurin, il ne s'agit pas d'un miracle, à proprement parler, mais d'une manipulation ou d'un instrument de légitimation du jansénisme. Dans ce texte, Saurin se réfère aux deux *Lettres d'un Médecin de Paris à un Médecin de Province* d'Hecquet, dont il semble douter de la profession médicale : « Elles [les lettres] m'ont été adressées par une Lettre imprimée, dont l'Auteur se qualifie *Curé de Paris*, mais qui pourrait bien être un Janséniste réfugié en Hollande ; n'importe : Mr. le Cardinal de Noailles avait parlé de l'infirmité de la Dame de la Fosse comme d'une grande maladie, mais le prétendu Médecin la fait incurable », *L'état du Christianisme en France*, vol. 1, La Haye, Pierre Husson, 1725[-1727], p. 377. Selon Saint-Marc, Hecquet aura rédigé deux lettres à Saurin, en réponse à cette critique de la légitimité du miracle opéré sur Madame La Fosse : « M. Jâques Saurin, fameux Ministre de Hollande, ayant attaqué dans son *État du Christianisme en France* le Mandement, que feu M. le Cardinal de Noailles fit publier au sujet de la guérison de la Dame la Fosse, M. Hecquet lui répondit par deux autres *Lettres* qui portent le même titre, mais qu'il n'a point fait imprimer », *La vie de M. Hecquet*, *op. cit.*, p. 64.

49. *L'Essai d'un plan sur l'œuvre des convulsions* (n. p., n. d.), tient en une page dense. Il est composé de trois parties : I. *Pour juger sainement si une œuvre est de Dieu, on ne doit commencer par les difficultés qu'elle présente*. II. *Il faut donc commencer par les grands caractères, essentiellement divins & incommunicables*. III. *Grands caractères de l'œuvre des Convulsions*, lesquels sont au nombre de vingt. I. *Leur origine & leur commencement*. II. *Liaison avec les Miracles*. III. *Témoignages liés à l'appel*. IV. *Témoignage multiplié*. V. *Caractères des nouveaux Témoins*. VI. *Circstances, de la prière, de la piété, concours, concert à saint Médard*. VII. *Durée du Spectacle*. VIII. *Vains efforts des Adversaires. Avant la clôture, il n'y avait que deux partis au sujet des Miracles & des Convulsions*. IX. *Œuvre multipliée par la clôture*. X. *Unité & concept des convulsions jusque dans les Provinces*. XI. *Quelles bouches contre la Bulle, le Formul. pour l'appel, &c.* XII. *Paris tout changé en Temple*. XIII. *Spectacle de Religion plus multiplié que ceux du monde. Louange perpétuelle*. XIV. *Pertes que fait le Demon, Libertins, Athées, jeunes & vieux, tous états*. XV. *Dons du Saint-Esprit*. XVI. *Miracles en faveur des Convuls. & par eux*. XVII. *Convul. vengez de Dieu & par eux*. XVIII. *Obscuritez nécessaires. Plan de Dieu dès le commencement*. XIX. *Mystère de la croix. Parallele*. XX. *Mêmes difficultés jusque dans les Écritures*. Hecquet le mentionne dans *Le naturalisme des convulsions*, *op. cit.*, p. 147, n. 174.

diacre Jacques Fouillou, proche de Quesnel, puis avec ce mystérieux savant de la Sorbonne dénommé le Docteur B***, et qui constituent autant de circonstances que mentionne Saint-Marc comme les sources polémiques de l'ouvrage d'Hecquet *Le naturalisme des convulsions*⁵⁰. Mais

50. Je cite ce long passage en entier, où Saint-Marc cite lui-même le *Mémoire* d'une Dame anonyme, qui aurait été une patiente d'Hecquet, et qu'elle aurait rédigé en 1738 : « Le fameux évènement des Convulsions, écrit Saint-Marc, trop récent encore & trop connu pour qu'il soit bien besoin d'en rappeler ici les principales circonstances, durait depuis près de deux ans, quand au commencement de la même année 1733, M. Hecquet, à la sollicitation d'un grand nombre d'honnêtes gens, résolut d'écrire sur ce sujet : Attentif à tout ce qui semblait dépendre de sa profession, il avait eu soin de se faire instruire par des Amis fidèles & par des Médecins éclairés de tout ce qui se passait. La circonstance du temps & la disposition des Esprits lui firent craindre ce que le célèbre M. Chirac avait prédit, c'est-à-dire, que les *Convulsions* ne devinssent l'occasion d'un dangereux Fanatisme. Des gens, qu'on ne pouvait pas soupçonner de manquer de lumières, prétendaient y voir quelque chose de Divin. M. Hecquet voulut les désabuser & prévenir le Public contre les fâcheuses suites que ce préjugé devait avoir.

Il n'est pas hors de propos de m'étendre un peu plus sur ce sujet que je n'avais osé le faire dans la première Édition de cet Ouvrage. Le *Mémoire sur la Vie de M. Hecquet*, dont j'ai déjà cité plus d'une fois les propres paroles, me fournit un détail aussi curieux, qu'il est vrai. Je ne ferai qu'en copier ce qui convient à mon dessein. « Les derniers Écrits de M. Hecquet, qui ont fait le plus de bruit, & qui lui ont attiré le plus de contradictions, (dit la Dame, auteur du *Mémoire*) ce sont ceux qu'il a faits contre les Convulsions. Je crois qu'il n'y a personne qui en ait mieux que moi connu l'origine, quels étaient ses sentiments sur cet Article, & ce qui l'avait déterminé d'écrire & de vaincre ses répugnances à faire un personnage dans cette Affaire ; & il me paraît que pour rendre compte au Public d'une manière qui le satisfasse, je dois remonter un peu plus haut, & jusqu'à la mort de M. Paris ». Après avoir dit en peu de mots ce que M. Hecquet, conformément à ses sentiments sur les disputes de l'Église, pensa des premiers évènements qui firent parler du tombeau de M. Paris, & même de l'espèce d'admiration qu'il parut avoir d'abord pour les *Convulsions* : cette Dame ajoute : « Il est vrai que M. Fouilloux reconnut bien-tôt ce qu'on devait penser des *Convulsions*, & qu'il fit part à son ami M. Hecquet des réflexions qu'il avait faites sur cette misérable œuvre. Ce dernier y applaudit & y ajouta. Cette matière devint le principal sujet de leurs Entretiens particuliers : mais ils ne s'ouvrirent point au Public. La crainte de blesser d'anciens amis, celle de s'attirer des contradicteurs & même des ennemis parmi ceux qui soutenaient cette œuvre d'une manière très passionnée, les fit dissimuler ; & à un tel point que M. Hecquet m'a dit plus d'une fois que lorsque M. Fouilloux sortait de chez lui, après deux heures de médisance contre les *Convulsions*, il ne manquait jamais de lui demander le secret sur ce qu'il venait de dire ; & même souvent il rentrait plus d'une fois pour le lui recommander d'une manière plus forte : & M. Hecquet m'avouait qu'il avait sur cela les mêmes pensées et les mêmes craintes que M. Fouilloux. Mais le *Plan général sur l'œuvre des Convulsions* & le *Coup d'ail*, qui coururent longtemps manuscrits, avant que d'être imprimés, ayant ouvert les yeux à plusieurs, & fait honte aux autres de leur silence, on commença à parler contre les Convulsions, & M. Hecquet fut un de ceux qui se déclara des premiers, & d'une manière forte & précise ... Il y avait plusieurs mois qu'il parlait de cette manière à ceux qui venaient le voir, dont le nombre était grand, lorsque M. B ... à qui cela revenait par différents endroits & qui le trouvait très mauvais, se résolut de lui en aller faire des reproches, & prit pour prétexte le commencement de l'année, où ce Docteur avait effectivement accoutumé d'aller rendre une visite à ce célèbre Médecin. Il y fut donc les premiers jours du mois de Janvier 1733. M. Hecquet, qui n'avait encore rien rabattu de l'extrême considération qu'il avait pour ce Docteur, évita, de peur de lui déplaire, de parler de *Convulsions* ; & éluda avec adresse toutes les occasions que M. B ... lui fournissait pour mettre cette matière sur le tapis. Mais ce Docteur, qui n'était venu que pour cela, lui dit, en se levant pour s'en aller : HÉ BIEN, Monsieur ! vous voilà donc bien décidé contre l'œuvre d'aujourd'hui. Vous devriez vous en rapporter à des Théologiens habiles qui l'ont examinée & qui l'examinent encore chaque jour. M. Hecquet, qui naturellement était vif & même un peu brusque ; & qui, outre cela, ne pouvait comprendre comment des Théologiens n'avaient pas senti que le premier examen de l'état des personnes attaquées de convulsions appartenait à la Médecine, répondit au Docteur : MONSIEUR, puisque vous me forcez à parler sur cette œuvre, je vous dirai que je suis affligé & honteux pour les théologiens qui en sont partisans, de toutes les fautes qu'ils ont commises en cette occasion. Cette œuvre dégénère en infamie, & les déshonore, parce qu'on les accusera de les autoriser ; & s'ils eussent commencé par appeler des Médecins, ils auraient appris que la source des convulsions sont des vapeurs d'une étrange espèce, & qu'on ne pouvait trop cacher les personnes du Sexe qui en étaient attaquées, ni prendre trop de soin pour que les hommes n'approchassent point d'elles pendant qu'elles étaient dans cet état », *Vie de M. Hecquet*, op. cit., p. 78-82. Le docteur B*** est sans doute l'Oratorien Pierre Boyer (1677-1755), disciple de l'abbé d'Étemare, auteur d'une *Vie de Monsieur de Paris, diacre. Avec des réflexions servant de préface* (Amsterdam, Foppens, 1731),

Montgeron revient à la charge, réplique et accuse à son tour « les suppositions extravagantes et calomnieuses du *Naturalisme* de M. Hecquet »⁵¹. En effet, bien qu'il n'ait jamais été lui-même témoin oculaire des événements de Saint-Médard⁵², Hecquet ne voit dans ces mouvements convulsifs « qu'une maladie réelle dans les unes, les effets d'un imaginaire déréglé dans les autres, de la fourberie et de l'imposture dans plusieurs »⁵³. Les convulsions sont *réelles, imaginaires* ou *simulées*, donc toujours naturellement déclenchées, volontairement ou involontairement. Il faut soit traiter médicalement les convulsionnaires, soit en condamner l'imposture pour crime moral. Sur les traces d'Hecquet, mais sans jamais le mentionner, trente théologiens jansénistes, sans doute recommandés par le même Jacques Fouillou, signent une *Consultation* virulente contre les convulsionnaires, les accusant de « mensonge » et « fourberie »⁵⁴. Le statut des convulsions dans les miracles de Saint-Médard représente un double bouleversement des pratiques religieuses officielles, et les textes d'Hecquet en sont une des plus fortes manifestations. A la différence de la béatification de Vincent de Paul (1581-1660) en 1729 et sa canonisation en 1737⁵⁵, selon les règles de l'art ecclésiastique, les miracles de Saint-Médard n'ont jamais été reconnu par l'Église⁵⁶. Ces miracles se produisent donc *en dehors* de toute autorité ecclésiastique, c'est-à-dire sans passer

et reconnu comme l'auteur anonyme du *Coup d'oeil, en forme de lettre, sur les convulsions, où l'on examine cette œuvre dès son principe et dans les différents caractères qu'elle porte, et on éclaircit ce qui peut s'y apercevoir de désavantageux*, sl., 1733. Julien-René-Benjamin de Gennes (1687-1748) — Oratorien lui aussi, mais exclu de la Congrégation en 1729 — serait l'auteur du *Plan général sur l'œuvre des Convulsions, avec des réflexions d'un Laïc, en refutation de la Reponse que l'Abbé de L**[Lan] a fait à ce Plan*, publié à Paris, chez Giffey, en 1733. En empruntant la voix fantôme d'Hecquet, Saint-Marc estime en note que ces deux ouvrages « ont été dictés par le Fanatisme le plus stupide », *ibid.*, p. 80, note b.

51. Carré de Montgeron, *La vérité des miracles*, édition de 1747, t. 2, *op. cit.*, p. 95.

52. Saint-Marc, *Vie de M. Hecquet*, *op. cit.*, p. 78.

53. *Le naturalisme des convulsions*, *op. cit.*, p. XXXX

54. *Consultation de MM les Docteurs de la Faculté de Théologie de Paris sur les Convulsions*, Utrecht, Corneille Guillaume Le Febvre, 1735, p. 11. Fouillou a écrit plusieurs textes sur les miracles opérés à Saint-Médard, notamment la *Dissertation où l'on montre que des miracles operez par degrez, ou accompagnez de douleurs, n'en sont pas moins de vrais miracles, & ont été regardez comme tels dans l'antiquité*, Pamphlet anonyme slnd. (25 octobre 1731). Sans être lui-même contre la légitimité des miracles de guérison à Saint-Médard, il s'oppose au mélangisme et aux convulsions comme signe divin. Cf. Catherine Maire, « Les querelles jansénistes de la décennie 1730-1740 », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, *op. cit.*, p. 89.

55. Cf. Marie-Joëlle Guillaume, *Vincent de Paul, un saint au Grand siècle*, Paris, Perrin, 2015.

56. Plusieurs acteurs sont impliqués dans les deux cas, de Paris et de Vincent de Paul, notamment Achille Thomassin, qui a participé à la procédure de béatification de ce dernier. Dans une lettre adressée à Vintimille, daté du 13 août 1731, Thomassin écrit : « Une expérience de 27 ans, dans les procédures des Béatifications, m'a appris que, ni le S. Siege, ni les Évêques, n'ont jamais empêché le concours du peuple, aux Tombeaux de ceux qui sont morts en odeur de sainteté, comme lui [c'est-à-dire François de Paris] ; que c'étoit autrefois la seule procédure, qu'on faisoit pour parvenir à leur Canonisation. [...] Ce sont ordinairement les Articles 19 & 20 des Interrogatoires secrets du Promoteur de la foi : & il paroît par les suivans, qu'il n'est pas nécessaire pour constater un miracle, que la guérison soit parfaite *in instanti* : c'est ce qui est marqué dans les Instructions & les quatre Commissions, que les Promoteurs de la Sainte Foi, Messieurs Bottini & Lambertini un des plus sçavans Cardinaux d'aujourd'hui, m'ont données pour les Béatifications de la Mere Magdelaine de S. Joseph Carmélite, & de M. Vincent de Paul qui vient d'être Béatifié sur les Procès Verbaux, auxquels j'ai travaillé pendant plusieurs années, *autoritate Apostolica*, & même, *autoritate Ordinari*, en 1704 », « Première requête de MM les curés de Paris à Monseigneur l'Archevêque », in *Recueil des informations, Concernant les Miracles opérés sur le Tombeau & par l'inter*

par la reconnaissance des règles ni suivre les critères de la doctrine officielle, mais en se fiant principalement sur « le concours du peuple », évoquant ainsi la tradition des premiers temps de l'Église. De nouvelles analyses vont s'imposer, d'autres critères, philosophiques, théologiques et médicaux, vont s'inventer pour redéfinir le statut du miracle.

Et c'est sans doute devant ce retrait des procédures officielles de l'Église que l'événement des convulsionnaires prend son sens le plus polémique, qu'il soit théologique, moral ou politique. On aura vu les convulsions à Saint-Médard comme autant de « preuves » des miracles, ou comme des actes de foi qui se substituent à la doctrine de l'Église. Les convulsions se manifestent là où et quand la doctrine fait défaut pour discerner le miracle. Il ne suffit donc pas de séparer les miracles des convulsions, les guérisons miraculeuses des secours meurtriers⁵⁷, ou le

*cession de M. de Paris, imprimé dans le Recueil des miracles opérés au tombeau de M. de Paris diacre, 1732, p. 47. On peut citer encore l'Archevêque de Sens, Jean-Joseph Languet de Gergy, qui publie un Mandement de Mgr l'archevêque de Sens, primat des Gaules et de Germanie. Au sujet d'un miracle arrivé en la ville de Sens, par l'intercession de S. Vincent de Paul, s.l., 21 septembre 1742. L'Archevêque de Sens aura été aussi un des plus fervents opposants aux convulsionnaires et aux miracles à Saint-Médard, en écrivant une Instruction pastorale, au sujet des prétendus miracles de Diacre de saint Médard, & des convulsions arrivées à son Tombeau, Paris, chez Mazières & Garnier, 1734. Carré de Montgeron affirme d'ailleurs que sa Vérité des miracles a été conçue comme une réponse « aux vains efforts de l'Archevêque de Sens contre les miracles », *op. cit.*, t. 1, p. 42. Le sous-titre de son ouvrage précisant déjà que la vérité des miracles est « démontrée contre M. l'Archevêque de Sens ». A ce propos, je me permets de renvoyer à mon article « La querelle du faux. Carré de Montgeron : mensonge et vérité des miracles », à paraître dans les *Archives des sciences sociales des religions*.*

La béatification de Vincent de Paul s'établit donc officiellement au moment même où les miracles opérés à Saint-Médard sont rejetés par l'Église, ce qui devait paraître d'autant plus vexant pour les partisans jansénistes, que ces deux figures sont reconnues pour leur charité envers les pauvres et les plus démunis. Bien que les miracles de Saint-Médard s'inscrivent dans la phase populaire du jansénisme, au tournant du XVIII^e siècle, rendant la santé principalement aux couches populaires de la société parisienne, ils sont néanmoins rejetés en faveur des miracles opérés par l'intercession de Vincent de Paul, qui devient en quelque sorte le revers de Paris pour les détracteurs des convulsionnaires — lequel aura par ailleurs démoigné, soulignons-le, contre le fameux janséniste Saint Cyran. Le graveur et peintre Jean Restout confirme bien le lien entre ces deux figures, ayant tout à la fois orné *La vérité des miracles* de Montgeron d'estampes de convulsionnaires, et réalisé un tableau de Vincent de Paul, en 1739, intitulé « Prédication de saint Vincent de Paul ». Il y va donc d'une querelle religieuse autour de cette vieille question d'un soin des pauvres. La prolifération au XVI^e siècle, et surtout à partir du XVII^e siècle des manuels de santé destinés aux soins des pauvres est contemporaine des fondations de Saint-Vincent-de-Paul et de Saint-Jean-Baptiste de la Salle. (Cf. Mireille Laget, « Les livrets de santé pour les pauvres aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Histoire, économie et société*, 3e année, n^o. 4, 1984, p. 567-582, spéc. p. 567). L'un des ouvrages les plus connus, à ce sujet, est celui de Madame Fouquet (Marie de Maupeou), à propos duquel Vincent de Paul aurait dit lui-même : « Si, par malheur, l'Évangile était perdu, on en retrouverait l'esprit et les maximes dans les mœurs et les sentiments de Mme Fouquet ». (Cf. Olivier Lafont, « Ouvrage de Dame et succès de librairie : les remèdes de Madame Fouquet », *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, no. 365, 2010, p. 57-72, spéc. p. 58). On lira à ce sujet, *Les remèdes charitables de Madame Fouquet*, édité pour la première fois en 1675, à Villefranche, sous le titre de *Recueil de Recettes*, puis réédité de nombreuses fois et traduit en plusieurs langues, qu'on cite souvent et parfois compare avec *La Médecine des pauvres* de Philippe Hecquet. (Cf. Jean-François Viaud, « Médecine traditionnelle populaire et informations « éclairées » sur la santé. Le mélange des genres dans les almanachs du XVIII^e siècle », *Le Temps des médias*, 23, 2014/2, p. 13-25, spéc. p. 22). Notons enfin que l'ouvrage Madame Fouquet fut un grand succès de librairie, s'adressant surtout aux dames charitables et aux ecclésiastiques qui soignaient les malades pauvres. Madame Fouquet a été elle-même l'une des premières collaboratrices de Vincent de Paul chez les Filles de la charité de Saint Vincent de Paul, qu'il a fondé en 1633.

57. « Les secours meurtriers, écrit Hecquet, sont les opérations que l'on donne principalement pour surnaturelles dans l'œuvre des convulsions, et ce sont précisément celles dans la physique ou la raison naturelle se trouve dans l'analogie des effets de la nature, en comparant ces opérations avec leurs forces,

surnaturel du naturel, pour comprendre l'événement critique et bouleversant que représentent les convulsionnaires de Saint-Médard. Il ne suffit pas non plus de moraliser l'indécence des femmes en convulsions pour préserver la pureté divine des miracles. Les convulsions ne viennent pas s'ajouter aux miracles, comme un supplément spécifique et remarquable, ni non plus comme un symptôme de possession. Les convulsions prennent la place de la doctrine, remplissent les règles du discernement et jouent le rôle de preuves infaillibles. Mais c'est le corps qui parle, qui fait signe, tantôt qui dit la preuve ou témoigne de la vérité, tantôt qui en abuse, qui trompe ou dissimule. *Le naturalisme des convulsions* d'Hecquet est un livre sur le corps, où les signes pathologiques croisent à s'y confondre les déviations morales. C'est un livre sur le langage des corps malades, en particulier des « personnes du sexe », à l'endroit desquelles se révèlent la crise des autorités de l'Église et de nouvelles relations entre médecine et religion, observation anatomique et discernement des esprits.

§3 – Philippe Hecquet naquit le 11 février 1661, à Abbeville, en Picardie, d'une famille bourgeoise et commerçante⁵⁸. Lointain parent des Homassel, dont la célèbre Marie Catherine Homassel (1686-1764)⁵⁹, fervente janséniste et dévouée au diacre de Pâris dans les années 1730, Hecquet baigne dans un univers lettré et religieux⁶⁰. En 1678, il vient à Paris étudier la philosophie, puis les sciences ecclésiastiques et la théologie à la Sorbonne. Comme l'écrit son biographe Saint-Marc :

et leur ressource de force que le Créateur a renfermée dans ses lois, tandis que la raison du divin miraculeux ne peut s'apercevoir par aucun endroit de ces secours. En effet la matière de miracle y manque absolument, et la forme ne peut s'y en trouver. D'ailleurs ce sont des secours donnés à des personnes en santé, en qui par conséquent les lois naturelles qui se seraient fourvoyées dans les fonctions de leurs corps pour faire des maladies, n'ont pas besoin d'être suspendues par la volonté de Dieu pour y suppléer, en les ramenant à leurs cours ou à leurs directions naturelles. L'idée de miracle est donc absolument exclue des secours meurtriers, parce que la main de Dieu n'y entre pour rien pour l'opération d'un miracle », *Le naturalisme des convulsions, op. cit.*, p. 234. La question des secours meurtriers divise les opinions, et en particulier Hecquet et Montgeron. Dans son étude sur les convulsionnaires, P.-F. Mathieu rappelle que « Carré de Montgeron, qui, lui aussi et même plus que tout autre, s'entendait à arranger les choses, tenait beaucoup en particulier à justifier les secours appelés violents et meurtriers. Il prétendait que Dieu lui-même les ordonnait, et que c'était lui résister que de reculer par prudence et par crainte devant leur administration », *Histoire des miraculés et des convulsionnaires de Saint-Médard, précédée de La vie du diacre de Pâris, d'une Notice sur Carré de Montgeron et d'un coup d'œil sur le Jansénisme depuis son origine jusqu'à nos jours*, Paris, Didier et C^{ie}, Librairies-Éditeurs, 1864, p. 423.

58. Cf. Pierre Denoëux, « A propos de Philippe Hecquet et de quelques médecins picards célèbres », *Bulletin trimestriel de la Société des antiquaires de Picardie*, 651, 1998, p. 159-167.

59. Cf. Nicolas Lyon-Caen, *La boîte à Perette. Le jansénisme parisien au XVIII^e siècle*, Paris, Albin Michel, p. 64-65. Voir encore, du même auteur, *Un roman bourgeois sous Louis XIV. Récits de vies marchandes et mobilité sociale : les itinéraires des Homassel*, Limoges, PULIM, 2008, spéc. p. 63, et Thomas M. Carr, « Religieuses et laïques jansénistes aux prises avec l'interdiction de Saint Paul. Le cas de Marie-Catherine Homassel Hecquet », in *Autoprototypes, autofictions de femmes à l'époque moderne. Savoirs et fabrique d'identité*, éd. par Caroline Trotot, Paris, Classiques Garnier, 2018, p. 129-152.

60. Cf. Laurence W. B. Brockliss, « The medico-religious universe of an early eighteenth-century Parisian doctor : the case of Philippe Hecquet », in Roger French et Andrew Wear (éds.), *The Medical Revolution of the Seventeenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1989, p. 191-221, et Alain Sandrier, *Les Lumières du miracles*, Paris, Classiques Garnier, 2015, sur Hecquet, p. 70-80.

Mais les exhortations d'un oncle, aussi savant Théologien qu'habile Médecin, le tournèrent enfin vers la Médecine. Il en commence l'étude à Paris en 1682 & 1683 sous MM. *Assorti* le père, Professeur de *Pharmacie* ; *Douté*, Professeur de *Physiologie*, d'*Anatomie* & de *Pathologie* ; & *Saint-Yon*, Professeur de *Chirurgie*. Il alla prendre ensuite ses degrés à Rheims. Ses Lettres de Maîtres-ès-arts sont de juillet 1684. Le 6 du mois d'Août suivant il se fit agréger au *Collège des Médecins d'Abbeville*⁶¹.

Pour constituer sa biographie, Saint-Marc s'est servi de différents Mémoires, qu'on lui aurait fourni, de certaines biographies médicales⁶², mais aussi de l'épithète de Charles Rollin⁶³. Or, dans la seconde édition de son ouvrage, en 1749, il mentionne le « reproche » qu'on lui a fait d'avoir négligé un important passage de ces Mémoires, où l'on accuse le jeune Philippe Hecquet de fréquenter des sectes sociniennes et de s'y laisser influencer :

Le reproche, que l'on m'a fait, de n'avoir pas tiré parti de tout ce qui se trouve dans les *Mémoires*, qui m'ont été fournis, m'oblige à rapporter un fait important, que j'avais cru devoir supprimer. « M. *Hecquet*, dit un de ces *Mémoires*, étant encore fort jeune fut comme enveloppé par un essaim d'une secte fort impie. (C'était, dit un autre Mémoire, une *Académie de Soci-niens*.) L'esprit & la capacité de ce jeune homme leur persuada qu'ils feraient une bonne capture, en l'attirant dans leurs filets. M. *Hecquet* fut

61. *Vie de M. Hecquet, op. cit.*, p. 3.

62. Comme Jean-Pierre Nicéron, qui classe Hecquet dans les rubriques « médecine » et « morale », *Mémoires pour servir à l'histoire des Hommes illustres dans la République des Lettres, avec un Catalogue raisonné de leurs Ouvrages*, tome XLI, Paris, Briasson, 1740, p. 101-111, et Claude-Pierre Goujet, *Supplément au grand Dictionnaire historique, généalogique, géographique, &c de M. Louis Moreri*, pour servir à la dernière Edition de 1732, & aux précédentes, tome second, Paris, J. Vincent, J. B. Coignart & A. Boudet, P. G. Le Mercier, J. Desaint & Ch. Saillant, Jean-Thomas Herissant, 1749, p. 15-18.

63. Je cite cette épithète en entier, traduite du latin par Rollin lui-même : « Ici repose PHILIPPE HECQUET Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris : Il naquit à Abbeville le 11. De Février 1661. & fut élevé par ses Parents avec soin & dans la piété. La Médecine fut son étude. Il s'y livra tout entier, & l'exerça d'abord dans sa Patrie, après avoir pris le degré de docteur dans la Faculté de Rheims. Dans la suite, enflammé du désir de se rendre plus habile dans son Art, il vint à Paris. Il y remplit son Cours de Médecine avec beaucoup de distinction, & fut revêtu d'un plus noble titre de docteur. Appelé dans sa solitude de Port-Royal, pour prendre soin de la santé d'une illustre Demeiselle, il y secourut pendant quatre ans, avec autant de succès que d'assiduité, les Malades du dedans & du dehors. Il revient ensuite apporter à Paris, non plus de richesses, mais plus de sciences & de piété. Ses Ouvrages, si remplis d'érudition médicinale, sont des témoignages de la grande habileté, qu'il avait acquise par un travail opiniâtre & par une longue expérience. En 1712, il fut élu Doyen de la Faculté. Ce fut alors qu'après un long & mur examen, il commença, conjointement avec un nombre de Docteurs qu'elle avait choisis à dresser un excellent Code de Pharmacie. En 1727, il se retira dans cette Maison des Carmélites, & passe le reste de sa vie dans la prière, dans la pratique du jeûne, et dans la méditation continuelle de la mort, auquel il joignit l'abstinence du vin & de la viande. Privé par les suites d'une ancienne infirmité, de l'usage de plusieurs de ses membres, mais sain d'esprit & conservant toute la vigueur des Facultés de son âme, il aida jusqu'à la fin de ses conseils & de ses aumônes les Pauvres, qui venaient sans cesse le consulter dans leurs maladies. Enfin, après avoir vécu dans le célibat, & s'être rendu lui-même presque pauvre, il s'endormit dans le Seigneur le 11 d'Avril, 1737, étant âgé de 76 ans (& deux mois) », *Vie de M. Hecquet, op. cit.*, p. 100-101. Charles Rollin (1661-1741) est un historien français, Recteur de l'Université de Paris, qui a subi de fortes pressions politiques à cause de sa sympathie pour le mouvement janséniste. Cf. Fabien Vandermarck, « Charles Rollin, héritier de l'humanisme et de Port-Royal », *Chroniques de Port-Royal*, 56, 2006, p. 193-209.

d'abord ébloui par l'air de régularité de ces Ecclésiastiques. Ces Messieurs disaient tous les jours la Messe. Le Livre des SS. Évangiles ne sortaient presque pas de leurs mains. Mais, en approfondissant leurs Dogmes, dont ils commençaient à l'instruire, sa Religion en fut allarmée ; & ayant consulté un homme de confiance sur la conduite qu'il devait tenir avec des gens si bien masqués, il lui conseilla de se séparer au plutôt d'une si dangereuse compagnie. Il le fit ; & ces Messieurs-là furent si outrés de sa fuite, qu'ils n'ont jamais perdu d'occasion de s'en venger. Depuis ce temps-là il les a toujours trouvés dans son chemin. Mais, comme il était sage & Chrétien, il ne leur a jamais rendu mal pour mal ; & il s'est toujours contenté de remercier Dieu de lui avoir fait éviter un piège si bien tendu »⁶⁴.

Ce reproche est loin d'être anodin ni même impertinent. D'abord omis par Saint-Marc lui-même, puis totalement effacé des diverses et nombreuses biographies d'Hecquet⁶⁵, l'attribution de « socinien », parfois un synonyme de calviniste éclairé, on l'a vu, reviendra très souvent dans les débats sur les convulsionnaires, qui divisent le jansénisme. Hecquet y joue un rôle déterminant, et Saint-Marc le rappelle, comme malgré lui, en évoquant déjà *Le naturalisme des convulsions* :

D'ailleurs comment oserais-je donner pour certain un fait, qui me paraît même destitué de toute vraisemblance ? Qu'est-ce en effet que cette prétendue *Académie de Sociniens*, dont personne n'a jamais entendu parler à Paris ? Qui sont ces ennemis, que M. *Hecquet a toujours trouvés sur son chemin*, & qu'on nous représente comme n'ayant *jamais perdu d'occasion de se venger* de lui ? Quelques-unes de ses opinions ont eu des contradicteurs : mais en le réfutant avec forme, ils n'en étaient pas plus ses ennemis ; & l'on sait aussi que jusqu'à ce qu'il eût fait part au Public de son *Naturalisme des convulsions*, il n'avait, pendant toute sa vie, essuyé d'autres traverses, que celles dont ses infirmités avaient été l'origine⁶⁶.

Hecquet passe ensuite cinq années à Paris, où il pratique la médecine et se fait d'importants amis, qui l'intègrent dans le *Corps des Médecins de Montpellier*, rassemblés à Paris par le célèbre médecin Antoine Daquin⁶⁷. Or, la Faculté de Montpellier estime que cette corporation contredit les droits de l'Université, et devant cette situation tendue Hecquet décide alors de retourner à Abbeville. Mais en 1688, Catherine-Françoise de Bretagne, ou Mlle de Vertus, du Monastère de Port-Royal des Champs, lui

64. *Vie de M. Hecquet, op. cit.*, p. 5-6.

65. Entre autres, Jacques-Albert Hazon, *Notice des Hommes les plus célèbres de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, depuis 1110, jusqu'en 1750*, art. « Philippe Hecquet », Paris, Benoît Morin, 1778, p. 184-191 ; *Dictionnaire des Sciences Médicales*. Biographie médicale, tome V, Paris, Panckoucke, 1823, art. « Hecquet », p. 114-121, article rédigé par F.-G. Boisseau, et Jules Roger, *Hecquet, docteur régent et ancien doyen de la Faculté de Médecine de Paris*, Paris, Retaux-Bray, 1889.

66. *Vie de M. Hecquet, op. cit.*, p. 7.

67. Antoine Daquin (1620-1696) fut le premier médecin du roi Louis XIV. Ses origines juives lui ont souvent été reprochées, et ses intrigues d'État l'ont conduit en disgrâce. Voir *Dictionnaire historique de la médecine ancienne et moderne...*, art. « Antoine Daquin », édité par Nicolas François Joseph Eloy, t. 2, Mons, H. Hoyois, 1778, p. 6-7.

demande de succéder à Jean Hamon⁶⁸, médecin du monastère⁶⁹, qui ordonna l'enquête dans l'affaire de la sainte Épine et le miracle de guérison de Marguerite Périer, nièce de Blaise Pascal, survenu en octobre 1656⁷⁰. Le 14 avril 1688, Hecquet s'installe à Port-Royal et y restera jusqu'à la mort de Mlle de Vertus en 1693. Puis il retourne à Paris poursuivre ses études de médecine, obtenant sa licence le 3 septembre 1696, et son doctorat le 15 janvier 1697, sous la direction de Pierre-Paul Guari⁷¹. Il rencontre puis se lie d'amitié avec Raymond Finot⁷², qui exerce depuis 1657 à l'Hôpital général de Paris, et médecin privé du Prince de Condé. En 1708, Finot présente Hecquet au Prince, déjà très malade. Et à la mort du Prince, c'est la Princesse elle-même qui demande à Hecquet d'être « le médecin ordinaire de sa personne et de sa maison »⁷³. Puis c'est au tour de la Duchesse de Vendôme de le solliciter comme médecin, confident et ami. Comme Saint-Marc l'écrivit, tout Paris semblait courir après Hecquet, alors que sa propre santé déclinait de plus en plus :

Tant que sa santé le lui permit, il ne refusa ses soins à personne : mais dans tous les temps, il préféra les Pauvres, à qui sa maison fut ouverte à toute heure. Dès 1698, le nombre de ses Visites était si fort augmenté, qu'il lui fut impossible de suffire à les faire à pied. Pendant quelque temps il les fit à cheval, mais sa poitrine ne s'en accommoda point. Il lui survient

68. Jean Hamon (1618-1687) est un important médecin janséniste, qui prône la pénitence autant que la piété, et qui soignait tout aussi bien les religieuses que les pénitents. Cf. Philippe Luez, *Port-Royal et le Jansénisme. Des religieuses face à l'absolutisme*, Paris, Belin, 2017, p. 98. Sur la pratique médicale de Jean Hamon, on lira encore Anthony McKenna, « Jean Hamon, médecin de Port-Royal », *Chroniques de Port-Royal*, 36 (Monsieur Hamon, médecin, écrivain et solitaire (1618-1687), 1987, p. 33-47 (article qui une liste des noms des médecins de Port-Royal), ainsi que Georges Duboucher, « Hamon médecin », *ibid.*, p. 49-67. Voir également art. « Jean-Hamon, 1646 », in *Notice des hommes les plus célèbres de la faculté de médecine en l'Université de Paris*, *op. cit.*, p. 127-131. Notons encore que Jean Hamon défend ce qu'il appelle, avant Hecquet, la théologie d'Hippocrate. Dans le champ des querelles néohippocratiques, entre les Facultés de médecine, de Paris et de Montpellier, il faudrait étudier attentivement l'hippocratisme des médecins jansénistes, avec sa part de légende, qui fait dire à plusieurs biographes, comme Paul Delaunay, « qu'on appelait [Hecquet] à l'étranger l'« Hippocrate français » », *Le monde médical Parisien au dix-huitième siècle*, *op. cit.*, p. 210. Voir à ce sujet, Mirko D. Grmek, « Le néohippocratisme montpellierain au XVII^e : l'énigme Barbeyrac », in *Actes du 110^e Congr. Soc. Sav.*, Paris, 1985, t. II, p. 103-113.

69. Cf. Pierre Mauriac, « Les médecins de Port-Royal », *Revue des Deux Mondes*, août 1961, p. 373-390, et Georges Duboucher, *Port-Royal et la médecine. Une face cachée de la communauté, une époque charnière de la pathologie*, Paris, Nolin, 2010.

70. Pascal, *Œuvres complètes*, vol. III. *Œuvres diverses (1654-1657)*. Texte établi, présenté et annoté par Jean Mesnard, Paris, Desclée de Brouwer, 1991. Concernant le miracle de la sainte-Épine, les textes principaux se trouvent dans la section X, « Au temps des Provinciales », en particulier les textes X à XIII. À ce sujet, je me permets de renvoyer à mon article : « La puissance thérapeutique des reliques. La médecine, la religion et le miracle de la Sainte-Épine », in Serge Margel, *Les écritures du savoir. Le discours philosophique devant la question du religieux*, Paris, Beauchesne, 2020, p. 239-261.

71. Cf. Jacques-Albert Hazon, *Notice des Hommes les plus célèbres de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris*, *op. cit.*, p. 185.

72. Michel Foucault rappelle que Raymond Finot (1636-1709) aurait été un des premiers médecins à devoir « résider à la Pitié, avec l'obligation de visiter deux fois par semaine chacune des maisons de l'Hôpital », *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, Gallimard, 1972, p. 127. Il se réfère lui-même à Paul Delaunay, *Le monde médical Parisien au dix-huitième siècle*, *op. cit.*, p. 72, lequel évoque d'ailleurs les relations entre Finot et Hecquet, *ibid.*, p. 210.

73. *Vie de M. Hecquet*, *op. cit.*, p. 12.

un crachement de sang, qui l'affaiblit extrêmement. C'est ce qui l'obligea, pour ne point manquer à ses malades, de se servir d'une Chaise à Porteurs, qu'il quitta dès qu'il fut en état de supporter une autre voiture. Il prit d'abord une Chaise roulante, ensuite un Carrosse, où tout ne respirait que la simplicité. C'est depuis ce temps qu'on l'a toujours rencontré lisant dans les rues de Paris. Son Carrosse lui tenait lieu de Cabinet. Il s'y livrait à l'Étude avec autant d'application qu'il eût fait chez lui⁷⁴.

Saint-Marc insiste sur la piété fervente d'Hecquet, son célibat, son abstinence, son ascétisme, au point qu'il ne voyait aucun de ses patients, ne lisait aucun livre de médecine, ni ne prescrivait aucun remède, sans commencer « par demander à Dieu de l'éclairer & de bénir ses soins »⁷⁵. Dès lors Hecquet s'adonne presque exclusivement à la médecine des pauvres, lui consacrant même un important ouvrage, qui sera publié à titre posthume⁷⁶. En 1710, il devient médecin de l'Hôpital de la Charité, partageant désormais son temps entre la visite des pauvres et un intense travail d'écriture. Ces premiers textes portent sur les dix Thèses présentées aux Écoles de médecine de Paris, entre le 26 janvier 1695 et le 6 février 1698, par lesquelles il allait s'introduire dans les débats scientifiques entre les iatrochimistes et les iatromécanistes, que l'on retrouve dans sa conception naturaliste des convulsions. Dans ces thèses, il rejette déjà l'idée iatrochimiste selon laquelle les fonctions de l'économie animale sont opérées par des ferments. De plus, il affirme que l'amas de sérosité sanguine n'est pas la cause des maladies, mais lui-même une conséquence ou un effet d'une maladie. Il développe aussi une thèse diététique sur le bon usage des aliments comme guérison des maladies chroniques.

§2 – On attribue souvent l'opposition des médecins iatrochimistes et iatromécanistes aux idéaux de la révolution scientifique du XIX^e siècle⁷⁷. Or, cette opposition est déjà fortement affirmée au tournant du XVIII^e

74. *Ibid.*, p. 14.

75. *Ibid.*, p. 16.

76. Philippe Hecquet, *Le médecine, la chirurgie et la pharmacie des pauvres*, Paris, Veuve Alix, 1740, en trois vol. Hecquet inscrit son propos parmi les ouvrages de médecine charitable, qui préconisent la possession domestique de purgatif, comme le séné et la rhubarbe, de tartre émétique et d'opium, mais aussi de quinquina, par quoi il se démarque d'Antoine Daquin, qui s'y opposa fortement. Sur ce point voir Fiorrella Lopiccoli, *Meicina teorica e medicina pratica nel primo Settecento : Franco Torti (1658-1741) e il dibattito sull'uso terapeutico della china-china contro le febbri intermittenti*, thèse de doctorat en histoire, Université de Genève, 2019. Cf. Stanis Perez, « Les médecins du roi et le quinquina aux XVII^e et XVIII^e siècles », in Elisabeth Belmas et Serennella Nonnis-Vigilante (éds.), *La santé des populations civiles et militaires*, Villeneuve d'Ascq, 2010, p. 179-189. Par ailleurs, il recommande que certaines Compagnies acquièrent un abonnement auprès des apothicaires. Cf. Isabelle Coquillard, « Les docteurs régents de la Faculté de médecine de Paris et la fourniture de soins aux « Bons pauvres malades » dans les paroisses parisiennes (1644-1791) », *Revue historique*, 2013/4, p. 875-904, spéc. p. 887 et 889. Voir encore Mireille Laget, « Les Livres de santé pour les pauvres aux XVII^e et XVIII^e siècles », *Histoire, économie et société*, n° 4, 1984, p. 567-582.

77. Pour une présentation de ces débats d'écoles, on pourra lire Lester S. King, *The Philosophy of Medicine : The Early Eighteenth Century*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1978, spéc. le chapitre 5, « Iatromechanism », p. 95-124. Cf. Mirko. D. Grmek, *La première révolution biologique*, *op. cit.*, p. 136-139.

siècle, et par Hecquet lui-même⁷⁸. La doctrine iatrochimiste considère les phénomènes physiologiques comme des processus de fermentation, à l'image de l'alambic des alchimistes, héritiers de Paracelse. Ses principaux représentants sont Van Helmont (1579-1644), avec ses notions de ferment et d'archée⁷⁹, et Sylvius ou Sylva (Jacques Dubois, 1478-1555), avec ses pharmacopées, ses acides et alkali⁸⁰, qui marquent un tournant dans la crise du galénisme⁸¹. Quant à la doctrine iatomécaniste, que défend Hecquet sans réserve, de ses premières thèses en médecine à ses derniers textes sur les convulsionnaires, elle provient d'une conception plus récente et cartésienne du corps humain, où les lois physiques et mécaniques s'articulent aux observations expérimentales des savoirs⁸². Cette doctrine a surtout été développée en Italie, sur les traces de Galilée, par Borelli (1608-1679), Bellini (1643-1704), et surtout Baglivi (1668-1707), lequel a joué un rôle très important dans le travail d'Hecquet, comme en témoigne entre autres une correspondance entre les deux médecins⁸³. De plus, en 1704, les œuvres de Baglivi ont fait l'objet d'une publication à Lyon sous l'intitulé *Opera medico-practica et anatomica*, avec une importante préface d'Hecquet⁸⁴.

Dans cette préface, Hecquet prend clairement position dans les querelles médicales. Il défend les théories mécanistes et considère surtout la découverte des fibres motrices et nerveuses, qu'il emprunte comme argu-

78. Cf. Laurence W. B. Brockliss, « The medico-religious universe of an early eighteenth-century Parisian doctor : the case of Philippe Hecquet », in *op. cit.*, spéc. p. 192.

79. Jean-Baptiste Van Helmont, *Ortus medicinae, id est Initia physicae inaudita*, Amsterdam, Ludovic Elzevir, 1648. *Les Œuvres de Jean-Baptiste Van Helmont, traitant des principes de médecine et physique, pour la guérison assurée des maladies*, traduit en français par Jean Leconte, Lyon, Jean Antoine Huguetan, 1670. Cf. Allen G. Debus, *The French Paracelsians. The Chemical Challenge to Medical and Medical and Scientific Tradition in Early Modern France*, Cambridge, Cambridge University Press, 1991, p. 115-119.

80. Franciscus Sylvius, *Opera medica, hoc est disputationum medicarum decas*, Genève, Samuel de Tournes, 1681. Cf. Allen G. Debus, *The Chemical Philosophy. Paracelsians Science and Medicine in the Sixteenth and Seventeenth Centuries*, Mineola/New York, Dover Publications, 2002, p. 526-530.

81. Cf. Owsei Temkin, *Galenism. Rise and Decline of a Medical Philosophy*, Ithaca et Londres, Cornell University Press, 1973, p. 173 sq. ; Laurence W. B. Brockliss, « Seeing and Believing : Contrasting attitudes towards observational autonomy among French Galenists in the first half of the Seventeenth Century », in William F. Bynum et Roy Porter (éds.), *Medicine and the Five Senses*, Cambridge, Cambridge University Press, 1993, p. 69-84, et Maria Pia Donato, « Galen in an Age of Change (1650-1820) », in Petro Bouras-Vallianatos & Barbara Zipser (éds.), *Brill's Companion to the Reception of Galen*, Leiden/Boston, Brill, 2019, p. 487-507, spéc. p. 491-496.

82. Cf. Mirko D. Grmek, *La première révolution biologique*, Paris, Payot, 1990, p. 131.

83. Je renvoie notamment à la collection Waller de la Bibliothèque de l'Université d'Uppsala, ainsi qu'à la correspondance et les écrits médicaux de Philippe Hecquet, déposés à la National Library of Medicine à Bethesda (MD), aux États-Unis. Les lettres d'Uppsala datent de 1703 et 1704, et celle de Bethesda sont datées de 1703, 1704 et 1707. Cf. Anna Toscano, « Une leçon d'histoire de la médecine : Giorgio Baglivi, un médecin entre Italie, Arménie et Croatie », *Storia. Scienze e Ricerche*, 40/1, 2016, p. 10-17, spéc. p. 11.

84. Giorgio Baglivi, *Opera medico-practica et anatomica*, Lyon, Anisson & Posuel, 1704. Dans cette première édition la *Praefatio* d'Hecquet reste anonyme, mais son nom est mentionné en note dans l'édition de 1745, p. 1 : *Hujus Praefationis Auctor est Dom. Hecquet Celebertimus Medicus Doctor Parisiensis, praemissa fuit primo Editioni Lugdunensi anni 1704*. Dans cette édition, la Préface fait 39 pages. Notons encore que ces œuvres de Baglivi seront réimprimées en 1788 par Philippe Pinel, à Paris, en deux vol.

ment principal pour démontrer le naturalisme des convulsions. J'y reviendrai plus loin et longuement. Durant ces mêmes années, Hecquet développe ses références aux médecins antiques, non seulement Hippocrate, et ses aphorismes qu'il conçoit comme des réflexions mécanistes⁸⁵, mais aussi Érasistrate de Céos (310-250), auquel on attribue les premières théories sur la fonction des solides, sur l'énergie des fluides, sur la circulation du sang et le système nerveux, démontrant déjà — à partir de dissection — que les nerfs convergent tous en direction du cerveau⁸⁶. De ses textes, il n'en subsiste plus que quelques fragments, conservés pour la plupart dans les œuvres de Galien. Hecquet évoque d'ailleurs Érasistrate et Galien, qui auraient l'un et l'autre diagnostiqué dans certaines passions érotiques des maladies nerveuses, ou « maladies d'amour », et qu'il retrouve quant à lui chez la plupart des convulsionnaires :

Ce fut l'adresse de Galien, car il se vantait de distinguer les passions amoureuses par le pouls ; et ce fut encore le savoir-faire d'Érasistrate, qui découvrit de même la passion d'Anthiocus pour *Stratonice* sa belle-mère : enfin de nos jours un savant et ancien médecin⁸⁷ a découvert une langue où était tombée une jeune demoiselle, que la passion pour un jeune médecin, et même des plus exercés, qu'il faut s'en rapporter pour juger des affections hystériques, parce que non seulement elles tiennent toujours de la nature, tant innocentes fussent-elles, mais encore parce qu'elles deviennent suspectes très naturellement d'un fond d'affection *érotique*, lorsque tout s'y déclare enclin pour les hommes⁸⁸.

En 1707, Hecquet reprend ses thèses sur la saignée, soutenues en 1695, et publiés dans son *Explication physique et mécanique des effets de la saignée par rapport à la transpiration*⁸⁹, qui confirme à nouveau son adhésion aux théories iatrophysiques⁹⁰, et dont il poursuivra l'analyse entre autres dans ses *Observations sur la saignée du pied, et sur la purgation*⁹¹. Puis, en 1708, il fait imprimer à Trévoux, *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et de*

85. Philippe Hecquet, *Hippocratis aphorismi ad mentem ipsius, artis usum, et corporis mecanismi rationem expositi*, Paris, 1724, 2 vol., Naples, Felix Musca, 1731. Traduit en français par Jean Devaux, *Les aphorismes d'Hippocrate expliqués conformément au sens de l'auteur : à la pratique médicinale, et à la mécanique du corps humain*, Paris, D'Houry, 1727, 2 vol.

86. Les fragments d'Érasistrate ont été édités et rassemblés par Ivan Garofalo, *Erasistrati Fragmenta*, Pisa, Girardi, 1988.

87. Hecquet écrit dans une note : « M. Falconnet le père, dont l'histoire est rapportée dans le *Commerce dangereux entre les deux sexes* », ouvrage de Jean-Baptiste Drouet de Maupertuis.

88. *Le naturalisme des convulsions*, op. cit., p. 169.

89. Philippe Hecquet, *Explication physique et mécanique des effets de la saignée par rapport à la transpiration*, Paris, D'Houry, édition de 1726.

90. Hecquet répond ainsi aux critiques et moqueries du *Journal des Savants* : « Quelques unes des ces heures que le Journaliste prodigue à méditer sur la vermine, employées à l'étude des *Borelli*, des *Bellini*, des *Baglivi*, des *Pitcairne*, lui auraient bien épargné des bévues », *Réponse aux mauvaises plaisanteries, que le Journaliste de Paris vient de faire sur l'explication de la Saignée*, dans *Explication physique et mécanique des effets de la saignée par rapport à la transpiration*, op. cit., p. 209.

91. Philippe Hecquet, *Observations sur la saignée du pied, et sur la purgation au commencement de la petite vérole, des fièvres malignes & des grandes maladies*, Paris, Guillaume Cavalier, 1724.

*l'obligation de nourrir leurs enfants*⁹². Cet ouvrage, rousseauiste avant la lettre, s'énonce comme une sorte d'anthropologie comparée des pratiques d'accouchement et du rôle déterminant de la mère dans la lactation de l'enfant. A la différence des traités de Guillaume Mauquest de la Motte, chirurgien-accoucheur, lequel défend l'idée traditionnelle d'une profession médicale et masculine des accoucheurs, et qui insiste sur l'incapacité des femmes à prendre soin de leurs enfants⁹³, Hecquet revendique la responsabilité maternelle et le développement des compétences de la femme, et des sages-femmes en particulier, dans l'accouchement et l'allaitement des enfants, jusqu'à leur procurer un certain « affranchissement » envers les hommes⁹⁴. Pour démontrer qu'il n'y a jamais eu d'accoucheur dans l'antiquité, Hecquet avance à nouveau deux arguments, l'un moral, qui porte sur la pudeur féminine, propre à sa nature⁹⁵, et l'autre physiologique, qui concerne la fièvre de lait, ou *febria lactae*, causée par l'accumulation de lactose dans les mamelles⁹⁶. Entre *l'abundantia lactis* et le *defectu*

92. Philippe Hecquet, *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, et de l'obligation de nourrir leurs enfants*, Trévoux, Jacques Etienne, 1708.

93. Guillaume Mauquest de la Motte répond au traité d'Hecquet — mais sans mentionner son nom — dans ses *Dissertations sur la génération, sur la superfétation, et la réponse au livre intitulé « De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes, & sur l'obligation aux mères de nourrir leurs enfants de leur propre lait »*, Paris, d'Houry, 1718, spéc. p. 131-132. Voir encore le *Traité complet des accouchemens naturels, non naturels, et contre nature, expliqué dans un grand nombre d'Observations & Réflexions sur l'Art d'accoucher*, Paris, Laurent d'Houry, 1722. Cf. Francesca Arena, *Trouble dans la maternité. Pour une histoire des folies puerpérales XVIII^e-XIX^e siècles*, Aix-en-Provence, Presses Universitaires de Provence, 2020, p. 23-24.

94. « Les Accoucheurs eux-mêmes, écrit Hecquet, n'offriront plus aux femmes que des secours nécessaires et indispensables : car la Providence récompensant la piété des mères, facilitera la naissance de leur enfants & affranchira leur sexe, du moins en ce point, de la dépendance des hommes », *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes*, Préface, non paginée.

95. « Mais une autre preuve qu'il n'y a pu avoir d'Accoucheur dans l'antiquité, c'est que cette profession répugne à la nature même, puisqu'elle est contraire à la pudeur, qui est naturelle aux femmes », *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes*, op. cit., p. 2. Sur cette notion de pudeur, on lira la préface d'Hélène Rouch à la réédition du texte d'Hecquet *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes suivi de : De l'obligation de nourrir leurs enfants*, Paris, Côté-femmes, 1990.

96. Hecquet parle de la fièvre de lait dans *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes*, op. cit., p. 79-80, mais il y reviendra aussi en 1738 dans *Le brigandage de la chirurgie, ou la médecine opprimée par le brigandage de la chirurgie* : « La fièvre de lait venant à étourdir la science d'un Accoucheur, attirera à la malade des accidents, dont un Médecin connaisseur, saurait la parer. C'est ce qui redouble l'inquiétude de la Médecine sur l'abandon où se trouvent les accouchées entre les mains des Chirurgiens-Accoucheurs, qui les gouvernent jusque-là même comme leurs Médecins. La fièvre de lait est cependant le point de vue d'où s'aperçoivent tous les malheurs présents & avenir qui accuillent les accouchées, ou qui les rendent infirmes le reste de leurs jours, par les impressions que laissent dans leurs entrailles un lait mal distribués. Car la fièvre de lait par elle-même n'est pas plus une maladie d'accouchée, que les douleurs pour l'accouchement sont une maladie de femme grosse », Première partie, Utrecht, Les Sœurs Cornicille-Guillaume, p. 116-117. Ce texte est présenté dans *l'Encyclopédie méthodique de la manière suivante* : « En 1731, parut le *brigandage de la médecine*, dans la manière de traiter les petites veroles & les plus grandes maladies par l'emetique, la saignée du pied, & le kermes mineral, avec un traite de la meilleure maniere de guerir les petites veroles par des remedes & des observations tirees de fustige. Dans la premiere partie de cet ouvrage, Hecquet peint avec force les ravages dont il croit que l'on peut accuser l'abus de la saignée du pied, de l'emetique du kermes mineral. Quelques partisans de la pratique, contre laquelle il se declare, se crurent designes dans l'ouvrage; sur leurs plaintes, les exemplaires furent saisis. Mais cette affaire ayant ete soumise a l'examen du premier medecin, il prouva qu'on prenait a tort epouvante, & sur son témoignage la saisie fut

lactis, ce phénomène produit une sorte d'*aberratio lactis*⁹⁷, un déséquilibre ou déplacement circulatoire de lactation et un *retour* de lait dans l'écoulement du sang, « comme l'écrivit Hecquet⁹⁸, qu'on appelle également pléthore⁹⁹. Ces conséquences sont sans limites, non seulement sur les affections de l'âme et du corps, mais aussi sur la différence entre les sexes. Les flux se désorientent, les fluides se dispersent, les couleurs se mélangent et les genres se brouillent sinon se confondent. Autant de troubles qui rejoignent à l'excès une certaine tradition galénique, selon laquelle les flux organiques et les excréments du corps, comme le sang, la semence et le lait, les excréments et les urines, ne sont pas *a priori* sexuellement différenciés¹⁰⁰. Les médecins auront souvent attribué à l'homme, en effet, des formes spécifiques de menstruations, qui le purifient, comme des saignées de nez ou des hémorroïdes¹⁰¹ — parfois même comme la circoncision¹⁰²

levée, & le livre eut beaucoup de court », in *Encyclopedie methodique*, vol. 7, Paris, HA-JUS, 1798, p. 86. Cf. Francesca Arena, « La fièvre de lait et les maladies lactées. Des maladies générées au XVIII^e siècle », *Cahiers du Genre*, 2016/1, p. 123-144, spéc. p. 131-132.

97. Je renvoie à l'ouvrage classique de Jérôme Mercuriale, *De morbis muliebribus*, Venise, Juntas, 1601, livre III, surtout chap. 1, *De defectu lactis*, et chap. 2, *De lactis abundantia*, p. 72-96.

98. « Il n'est personne qui ne sache, à combien de dangers nous expose la suppression ou la retenue des évacuations naturelles. Une bile détournée ou remêlée avec le sang au lieu de se vider cause souvent la mort : & ce n'est qu'au manque de quelque évacuation semblable qu'on impute la plupart des maladies. C'est que le sang n'entretient bien sûrement la santé qu'autant que les sécrétions sont complètes, & qu'il se dépure parfaitement. Il suffit donc de faire observer, que le lait dans les accouchées devient une liqueur, dont le trop long séjour dans les parties qui le travaillent, ou dont le *retour* dans les vaisseaux, apporte de très fâcheux accidents, pour faire comprendre qu'une accouchée s'expose beaucoup, quand elle manque de s'en décharger en nourrissant son enfant », *De l'indécence aux hommes d'accoucher les femmes*, *op. cit.*, p. 76-77. Je soul.

99. Comme on peut le lire chez Georg Wolfgang Wedel, *Dissertatio inauguralis medica de defectu lactis*, Iena, Krebs, 1699, p. 8, 11 et 12. Cf. Barbara Orland, « White Blood and Red Milk. Analogical Reasoning in Medical Practice and Experimental Physiology (1560-1730) », in Manfred Horstmanshoff, Helen King & Claus Zittel (éds.), *Blood, Sweat and Tears. The Changing Concepts of Physiology from Antiquity into Early Modern Europe*, Leiden, Brill, 2012, p. 443-478, spéc. p. 451-452.

100. Cf. Thomas Laqueur, *Making Sex: Body and Gender from Greeks to Freud*, Cambridge University Press, 1990, p. 19-20. Sur l'ambiguïté et la non-spécificité sexuelle des flux, et en particulier des menstruations, on lira encore Cathy McClive, *Menstruation and Procreation in Early Moderne France*, Londres, Routledge, 2016. Cette non-spécificité sexuelle s'articule d'ailleurs au modèle unisexe des organes génitaux, qu'il s'agisse de l'utérus comme membre inversé du mâle (*masculi coli inverso*), chez Gabriele Fallopio, *Institutiones anatomicae*, in *Opera omnia*, vol. 1, Francfort, Wechel, 1600, p. 477, ou des ovaires conçues comme des *testes in foemina ad seminis generationem*, toujours chez Fallopio (*ibid.*, p. 438), parfois comme des *testiculi foemellae* ou *teste in uterum*, chez Andreas Vesalius, *De humani corporis fabrica libri septem*, Bâle, Oporinus (1543) 1563, p. 363-369. On parlera aussi de *vagina penis* ou de pénis *vaginae instar*, sorte de « gaine du conducteur », comme André du Laurens, dans son *Historia anatomica humani corporis et singularum eius partium multis*, Francfort, 1660, p. 551-552. Cf. Winfried Schleiner, « Early Modern Controversies about the One-Sex Model », *Renaissance Quarterly*, 53/1, 2000, p. 180-191, spéc. p. 183, et Michael Stolberg, « A Woman Down to Her Bones. The anatomy of Sexual Difference in the Sixteenth and Early Seventeenth Centuries », *Isis*, 2003, 94, p. 274-299, spéc. p. 286.

101. Cf. Giana Pomata, « Menstruating Men. Similarity and Difference of the Sexes in Early Modern Medicine », in Valeria Finucci & Kevin Brownlee (éds.), *Generation and Degeneration: Tropes of Reproduction in Literature and History from Antiquity through Early Modern Europe*, Londres, Duke University Press, 2001, p. 109-152.

102. Cf. David S. Katz, « Shylock's Gender: Jewish Male Menstruation in Early Modern England », *The Review of English Studies*, 50, 1999, p. 440-462.

— et à la femme des formes lactées de semence froide ou de sperme imparfait¹⁰³.

Or, durant la même année 1708, Hecquet écrit son important *Traité des Dispenses du Carême*¹⁰⁴, qui devait être son ouvrage le plus célèbre, avec ses nombreuses rééditions et ses fortes polémiques, entre autres avec le médecin Nicolas Andry¹⁰⁵, mais aussi ses caricatures¹⁰⁶ et satyres de

103. Comme dans les *Maladies des femmes* (I, 1) d'Hippocrate et dans la *Génération des animaux* (IV, 1, 765b 8-17) d'Aristote, la femme étant plus froide que l'homme et sa chair plus molle, elle ne parvient pas à cuire suffisamment les aliments pour les transformer en sperme, mais juste assez pour en faire une substance lactée. C'est ce que Galien appelle du sperme imparfait : « [L']impossibilité, écrit Galien, pour les parties de la femme de saillir au-dehors, l'accumulation d'un superflu d'aliment utile, un sperme imparfait, un organe creux prêt à recevoir le sperme parfait ; chez le mâle toutes choses contraires : un membre allongé très convenable pour la copulation et l'émission du sperme, et ce sperme même abondant, épais et chaud », *De constitutione artis medicae ad Patrophilum liber*, in *Galenii opera omnia*, éd. K. G. Kühn, I, Leipzig, Cnobloch, 1821, p. 270-271. Cf. Giulia Sissa, *Le corps virginal. La virginité féminine en Grèce ancienne*, Paris, Vrin, 1987, p. 73. Dans l'*Histoire des animaux* (III, 20, 522a 19-22), Aristote affirme qu'après la puberté, certains hommes produisent du lait, dont la consistance peut parfois nourrir les enfants. On retrouvera cette idée, en modernité, chez plusieurs médecins, comme Jérôme Cardan, Ambroise Paré, Helkiah Crooke, ou encore André du Laurens, en particulier dans son *Historia anatomica humani corporis*, op. cit., p. 341. Cf. Barbara Orland, « Why Could Early Modern Men Lactate ? Gender Identity and Metabolic Narrations in Humoral Medicine », in Jutta Gisela Sperling (éd.), *Medieval and Renaissance Lactations. Images, Rhetorics, Practices*, Farnham, Ashgate, 2013, p. 37-54, spéc. p. 38-39.

104. Philippe Hecquet, *Traité des Dispenses du Carême, dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir*, Paris, Fournier et Léonard, 1709.

105. Nicolas Andry de Boisregard (1658-1742) est un médecin français, qui fut doyen de la Faculté de Médecine de Paris, de 1724 à 1726. Il a publié un important ouvrage sur l'orthopédie, dont il invente le terme, intitulé : *L'Orthopédie, ou l'Art de prévenir et de corriger dans les enfants les difformités du corps*, 3 vols., Paris, Veuve Alix, 1741. Andry s'opposera directement à Hecquet, sur l'idée des bienfaits du régime maigre, en publiant en 1710 un ouvrage intitulé, *Régime du Carême considéré par rapport à la nature du corps & des Aliments*, Paris, Coignard. Une lettre de remerciement qu'Andry adresse à Hecquet montre, cependant, que les deux médecins se lisent et se donnent des conseils à propos de leurs patients et de leurs écrits médicaux. Voir la lettre datée du 10 février 1727, folder 8, « Philippe Hecquet Correspondence (1701-1737) », MS C 168, National Library of Medicine, Bethesda (MD), États-Unis. Enfin, mentionnons encore qu'Andry, ainsi que Jacques-Bénigne Winslow, ont été sollicités pour examiner le cas d'Anne Le Franc, guérie miraculeusement le 3 novembre 1730, par l'intercession de Paris, comme on peut le constater dans le *Recueil des miracles*. À la publication de la Relation de ce miracle, Vintimille constitue deux commissions pour examiner son cas de guérison, dont une est composée justement des deux médecins Andry et Winslow, et l'autre de trois chirurgiens, Petit, Guerin et Morand. En se basant sur la relation imprimée et le rapport des chirurgiens qui ont soigné Anne Le Franc, l'expertise de ces médecins et chirurgiens permet à Vintimille de déclarer, dans un *Mandement*, « qu'il n'y avoit que déguisement & fausseté » et que « sa Relation est un tissu de suppositions & d'impostures », *Journal historique sur les matières du temps*, septembre 1731, vol. 58, Paris, chez Eustache Herault, 1731, p. 172-173. En réponse à ce Mandement, Anne Le Franc dépose le 3 septembre 1731 une *Requête* au Parlement dans laquelle elle réfute les conclusions présentées par Vintimille. Dans cette Requête, Anne Le Franc critique l'expertise d'Andry et de Winslow, car ils ne se sont fondés que sur la Relation imprimée et sur l'avis des chirurgiens qui ne l'avaient pas examinée depuis six ou sept ans. Ils ne pouvaient donc pas, selon elle, se référer à des faits actuels et réels de son état de maladie et de sa guérison miraculeuse, « dont ils avouent eux-mêmes qu'ils ne sçauroient juger », *Requête présentée au Parlement par Anne Le Franc...*, déposée le 3 septembre 1731, p. 4, reproduit dans le *Recueil des miracles*, t. 1, op. cit., p. 331.

106. Dans l'*Histoire de Gil Blas de Santillane* (livre X, chap. 1), Alain-René Lesage représente Hecquet sous les traits du docteur Sangrado, incompetent et maladroit, fervent militant « contre les remèdes de la chimie ». « Le docteur Sangrado de Le Sage, écrit Paul Delaunay, était la caricature d'un médecin fort connu, qu'on appelait M. Hecquet. Un homme extraordinaire que ce Philippe Hecquet, un survivant des âges héroïques du jansénisme, un revenant de Port-Royal », *Le monde médical Parisien au dix-huitième siècle*, op. cit., p. 209. Cf. Renan Larue, « Les bienfaits controversés du régime maigre. Le Traité des dispenses du carême de Philippe Hecquet et sa réception (1709-1714) », in *Dix-huitième siècle*, no. 41, 2009/1, p. 409-430.

toutes sortes¹⁰⁷. Dans ce texte, Hecquet affirme contre toute attente que « l'usage de la viande n'est pas le plus naturel à l'homme, ni absolument nécessaire ». L'homme ne doit manger que des fruits, des grains et des légumes, plus sains pour son organisme et surtout plus faciles à digérer¹⁰⁸, et s'abstenir de toute consommation de bière ou de vin, qui l'agite et l'excite¹⁰⁹, pour ne boire que de l'eau, seul capable d'apaiser les passions érotiques¹¹⁰. Sur les traces de Jean-Baptiste Bruyerin Champier et son *De re*

107. Comme dans ce dialogue fictif, écrit par Louis Dupré d'Aulnay, entre le dénommé Caron et Hecquet lui-même. Caron le tourne en dérision, l'accuse, et le conduira aux enfers : « De tout ce que je viens d'exposer il résulte, Messieurs, que Hecquet est atteint & convaincu. 1° d'avoir assassiné tous les Malades qu'il a traités, quoiqu'il sût la *Théologie* & la *Géométrie*. 2° D'avoir publié sa mauvaise doctrine, sous un titre pompeux quoique écrit d'un style bas & mal-sonnant encore qu'il sût la *musique*. 3° De l'avoir cependant annoncée *sur un ton*, qui a séduit tous les jeunes médecins, lesquels ont adopté & enchéri sur le système pernicieux des fréquentes & copieuses saignées. 4° D'avoir préféré pour la perfection de son état la science des nombres à la Chimie. 5° D'avoir insulté aux Philosophes hermétiques en général, & en particulier aux modernes tel que Paracelse, ses Disciples, Prosélytes & Amateurs de la Sagesse. 6° D'avoir nié les principes chimiques avec des expressions hardies, insolentes, sans en connaître seulement les termes, ni les opérations, non plus que l'essence de la nature », *Réception du docteur Hecquet aux enfers*, La Haye, 1748 (éditeur anonyme), p. 88-90.

108. *Traité des Dispenses du Carême*, op. cit., Préface, non paginée.

109. « Les Grecs furent grands, & puissans, écrit Hecquet, tant qu'ils ne bûrent que de l'eau ; & les Français d'aujourd'hui seraient aussi hauts, & aussi grands que les auteurs nous les décrivent, si, comme alors, ils ne buvaient que de l'eau. Les Gaulois furent tels, tant qu'il n'y eut en France ni pommiers, ni vignes, c'est-à-dire, jusqu'à *Jules César*. On y en planta peu de temps après lui : Eh ! plutôt à Dieu que l'édit de *Domitien*, qui les fit arracher des bords de la seine, eût subsisté. Mais l'empereur *Probus* les permit ; & on en vit à Paris sous *Julien l'apostat*, qui fut d'abord proconsul des Gaules, puis proclamé ensuite empereur. Jusque-là cependant, le mal n'était qu'à demi fait ; car on fut encore quelque temps, sans faire du vin en France ; & les François, ou leurs voisins, passaient toujours pour de puissants corps d'hommes ; témoin les bourguignons, qu'un auteur appelle des hommes de sept pieds. Mais le vin devenu enfin journalier, diminua du volume des corps, à mesure qu'il affaiblit les santés ; & de là, plus que de toute autre cause, serait venu l'accourcissement de la vie. Les enfants partageant les vices des pères, & expiant leurs fautes, devinrent moins grands ; parce que le vin durcissant les os, & desséchant les nerfs, arrêtait leur croissance, & avançait leur vieillesse. Ce fut un feu secret, plus capable d'avancer les corps, que de les perfectionner : semblables à ces fruits précoces, qu'une chaleur étrangère précipite, sans les meurir. Les passions s'allumèrent donc avant le temps ; l'incontinence forma les mariages ; & les sexes trop avancés, se pressèrent trop tôt de peupler le monde : mais ce ne furent plus que des ébauches de corps, si on ose le dire, que ces productions prématurées, si on les compare aux enfants de ces anciens gaulois, dont la raison plutôt que l'incontinence, & la réflexion plutôt que le crime, faisait des pères. On voit encore aujourd'hui parmi les nations qui se passent de vin, que les enfants ne deviennent pas sitôt père, mais qu'ils demeurent plus longtemps jeunes », *Traité des Dispenses du Carême*, édition de 1710 augmentée, vol. 2, p. 310-312.

110. *Ibid.*, p. 310. Ces propos lui valurent les foudres et moqueries de Nicolas d'Andry : « Plusieurs Philosophes prétendent que ce sentiment est appuyé sur des bonnes raisons physiques ; & effectivement on aperçoit dans l'eau un principe de fécondité qui doit, ce semble, la justifier dans l'esprit de ceux qui la croient sans force & sans action. Mais après tout, le meilleur moyen pour découvrir en ceci la vérité, c'est de s'en remettre au témoignage de quelque buveur d'eau digne de foi, & qui ne parle pas en badinant, comme le fait ici M. de Voiture. Or M. Hecquet qui ne boit que de l'eau, & qui ne songe pas ici à rire, assure que l'eau calme la passion dont il s'agit, & que le vin l'allume, cela décide la question. On ne manquera pas d'objecter que dans son *Traité de l'indécence d'accoucher les femmes*, il paraît avoir l'imagination un peu trop susceptible, pour donner lieu de croire que l'eau ait produit chez lui beaucoup de calme ; peut-être même qu'à réfléchir sur la nature des sujets dont il y paraît blessé, se croira-t-on en droit de dire, ce que dit dorine à une personne personnage assez connu. *Vous êtes donc bien tendre à la tentation. Et la chair sur vos sens fait grande impression* », *Médecine sur différents sujets principalement sur l'Orgasme dans les Maladies, & sur ce qui regarde la Saignée, la Purgation & la Boisson*, Paris, Laurent d'Houry, 1711, p. 251-252.

*cibaria*¹¹¹, qu'il cite à plusieurs reprises¹¹², ce texte d'Hecquet s'avance non seulement comme ouvrage de diététique, théologique et médicale, mais aussi comme un véritable traité du végétarisme¹¹³. On l'aura parfois comparé avec le traité sur le régime des chartreux du médecin Arnaud de Villeneuve (1240-1311)¹¹⁴. Or, Hecquet justifie la pratique du jeûne lors du carême, en jouant la polémique entre iatrochimistes et iatomécanistes dans l'explication du processus de digestion. En examinant les aliments qui conviennent le mieux à l'homme, il avance le principe selon lequel cette nourriture « est celle que l'estomac digère plus parfaitement, et dont le sang s'accommode le mieux »¹¹⁵. En s'inspirant des thèses de son ancien collègue et ami Archibald Pitcairn (1652-1713), pour qui la digestion se fait par l'opération d'un broiement ou d'une trituration¹¹⁶ et non plus par coction, comme le pensait Hippocrate, ni par fermentation, comme l'affirment les iatrochimistes, Hecquet conclut que « les aliments les plus saints et les plus naturels sont ceux qui se broient le plus aisément »¹¹⁷, et réduisent l'accumulation des flatulences¹¹⁸.

Hecquet publie encore d'autres ouvrages polémiques sur la digestion, comme en 1712 le *De la digestion et les maladies de l'estomac*¹¹⁹, augmenté plus tard d'une réponse à Sylvius sur la saignée¹²⁰, qui lui valut d'ailleurs de

111. Jean-Baptiste Bruyerin Champier, *De re cibaria libri XXII, omni ciborum genera, omnium gentium moribus, 6 usus probata complectentes*, Lyon, Sebast. Honoratum, 1560.

112. Dans son traité, en effet, Hecquet cite plus de trente fois le nom de Bruyerin, humaniste et grand penseur de l'alimentation, et souvent aux côtés de Pline, de Plutarque ou encore de Porphyre, et son *De l'abstinence*.

113. Cf. Ken Albala, « Une première argumentation scientifique occidentale en faveur du végétarisme », *Corps*, 4, 2008, p. 17-22.

114. Comme dans le *Dictionnaire des Sciences Médicales*, tome V, art. « Hecquet », *op. cit.*, p. 119.

115. Saint-Marc, *Vie de M. Hecquet, op. cit.*, p. 31.

116. Archibald Pitcairn parle d'une *triturationis potentia*, dans ses *Opuscula medica: quorum multa nunc primum prodeunt*, Rotterdam, Fritsch & Böhm, 1714, p. 249. Il existe également une correspondance entre Hecquet et Pitcairn, dont certaines lettres sont déposées à la National Library of Medicine à Bethesda (MD), aux États-Unis, et qui datent de 1701, 1709 et 1713.

Sur les liens entre Hecquet et Pitcairn, on lira Allen G. Debus, *Chemistry and medical Debate. Van Helmont to Boerhaave*, Canton, Science History Publications, 2001, p. 152-157.

117. *Traité des Dispenses du Carême*, IV, *op. cit.*, p. 15.

118. Dans un texte introductif au *De flatibus* d'Hippocrate, Hecquet revient sur les convulsions ou spasmes de « ventosité », qui perturbent la digestion et causent des maladies, *La médecine naturelle, vue dans la pathologie vivante : dans l'usage des calmans & différentes saignées des veines & des artères, rouges & blanches, spontanées ou artificielles, & dans les substituées par les sang-sues, les scarifications, les ventouses*, tome 1, Paris, G. Cavelier, 1738, p. 435-460, spéc. p. 452-455.

119. Philippe Hecquet, *De la digestion et les maladies de l'estomac, suivant le système de la Trituration ou du Broiement, sans l'aide de Levains ou de la Fermentation, dont on fait voir l'impossibilité en santé & en maladie*, Paris, Guillaume Cavelier, 1712.

120. Jean-Baptiste Sylva (ou Silva), *Traité de l'usage des différentes sortes de saignées, principalement de celle du pied*, Paris, Imprimerie Royale, 1727. Dans sa Préface, Sylva mentionne à deux reprises les *Observations sur la saignée du pied* d'Hecquet. La réponse d'Hecquet à Sylva est reproduite dans *De la digestion et les maladies de l'estomac*, nouvelle édition, revue et augmentée, de 1747. Silva (1682-1742), médecin français de famille juive espagnole, a étudié la médecine à la Faculté de Montpellier, où il connut Pierre Chirac, et devient ensuite proche des célèbres médecins Helvétius père et fils. Sur Silva, voir art. « Jean-Baptiste Silva », in *Notice des Hommes les plus célèbres de la Faculté de Médecine en l'Université de Paris, op. cit.*, p. 226-228. Mentionnons encore que Silva a participé à la Commission composée par René Hérault, Lieutenant général de

nombreuses critiques, notamment par les médecins Andry¹²¹, Astruc¹²² et Vieussens¹²³. Il rédige également un *Traité de la peste* et les moyens de s'en prévenir, publié à Paris en 1721¹²⁴, un an après la célèbre peste de Marseille, qui fit périr presque la moitié de la population¹²⁵. Bien qu'il prétende l'étudier d'un point de vue naturaliste, Hecquet réinscrit la peste dans le contexte biblique et surnaturel d'un « fléau de Dieu »¹²⁶. La peste est un feu secrètement gardé dans les entrailles de la terre, qui ressurgit dans l'air sous forme de « corpuscules ignés », miasmes ou pollutions, qui infestent l'atmosphère des pays chauds et modifient la « vibration » ou « l'élasticité » des esprits animaux, lesquels se propagent dans l'air, en le souillant ou le contaminant¹²⁷. Ce *Traité de la peste* surgit au milieu d'une querelle qui oppose les « contagionistes », dont Hecquet lui-même, mais

police, dans le but d'examiner plusieurs convulsionnaires emprisonnés à la Bastille. Voir les *Procès verbaux de plusieurs médecins et chirurgiens, dressés par ordre de sa Majesté au sujet de quelques personnes soi-disantes agitées de Convulsions*, Paris, Veuve Mazieres & Jean-Baptiste Granier, 1732. Pour chacun des cas, la commission conclut à la simulation et donc à l'imposture.

121. Nicolas d'Andry, *Médecine sur différents sujets principalement sur l'Orgasme dans les Maladies, & sur ce qui regarde la Saignée, la Purgation & la Boisson*, op. cit., 5-17 et passim. Voir également *Traité des aliments de carême*, tome 1, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1713, p. 179-180.

122. Jean Astruc, *Traité de la cause de la digestion, où l'on réfute le système de la trituration et du broiement*, Paris, A. Colomiez, 1714. Ouvrage qui porte principalement contre les arguments d'Hecquet, comme l'auteur l'affirme dans son *Avertissement*.

123. Au chapitre XVIII de la première partie de son traité *De la digestion*, Hecquet répond au mémoire de Raymond Vieussens, dit Vieussens le père, *De la nature et des propriétés du levain de l'estomac*, paru dans les *Mémoires de Trévoux*, en janvier 1710.

124. Philippe Hecquet, *Traité de la peste, où en répondant aux Questions d'un médecin de Province sur les moyens de s'en prévenir ou de s'en guérir, on fait voir le danger des Baraques ou des Infirmeries forcées. Avec un problème sur la peste*, Paris, Guillaume Cavelier, 1722. Voir les compte-rendu dans *Le Journal des Savants*, du 16 mars 1722 (p. 168-175) ; du 11 mai 1722 (p. 289-297) ; du 25 mai 1722 (p. 326-331). Cf. Jean Ehrard, « Opinions médicales en France au XVIII^e siècle : la peste et l'idée de contagion », *Annales, économies, sociétés, civilisations*, 12/1, 1957, p. 46-59, spéc. p. 48-49.

125. Cf. Charles Carrière, Marcel Coudurié et Ferréol Rebuffat, *Marseille, ville morte : la peste de 1720*, Marseille, M. Garçon, 1968.

126. « Il est premièrement certain, écrit Hecquet, que la peste est un fléau de Dieu, les saints Livres en font foi, & les Prophètes en particulier en menacent continuellement ceux qui seront rebelles à la foy. Ce fléau est toujours prêt, & aux ordres de Dieu qui l'envoie & le fait partir quand il luy plaît, *Mittam pestilentiam in medio vestri* [« je lâcherai la peste au milieu de vous », Lv 25, 26 ; cf. Ez, 14, 21], & ce fléau passe par où Dieu l'ordonne, *Et pestilantia transibit per te* [« tandis que la peste sanglante passera chez toi », Ez 5, 17]. Ce fléau est donc présent & existant quelque part, & cette existence est un effet de la création, puisqu'il ne se fait rien de nouveau, & qu'il n'est rien d'existant qui n'ait été créée. Il est donc un endroit dans le monde où réside ce fléau. Cet endroit n'est point révélé, mais il est des événements naturels qui deviennent des leçons d'une Physique non douteuse, quand on ne les examine que par ce qu'ils ont d'évident, de simple & de vrai », *Traité de la peste*, op. cit., p. 61-62.

127. « Ces troubles, écrit Hecquet, sont supportables & et plus pénibles que mortels, quand le vice de l'air en altère plus l'élasticité, qu'il ne la pervertit, & alors il ne se fait que des maladies ordinaires, parce que le rapport naturel d'entre l'air & le corps humain n'étant pas encore ruiné, les loix naturelles qui président à la santé conservent leurs forces, ou la recouvrent aisément, au lieu qu'elles succombent d'abord, quand une force supérieure & étrangère renverse ou change ces loix. Or cette force supérieure étrangère fera, par exemple, un air contagieux, imprégné de parties de feu, outrement élastique, parce qu'il est un double ressort, qui animant excessivement les solides & poussant les fluides avec véhémence, établit dans tout le corps un ressort ruineux par son excès ; car il rompt, change & détruit les mesures, l'ordre & les directions de la circulation du sang, d'où viennent les engagements qu'il prend dans les viscères, les ralentissements qu'il y souffre, les inflammations qu'il y fait, les douleurs qu'il y cause, les abcès qu'il y amasse, & les gangrènes qu'il y attire », *ibid.*, p. 81-83.

aussi Astruc¹²⁸ et le médecin genevois Manget¹²⁹, et les « anti-contagionistes »¹³⁰, comme Chirac¹³¹, Chicoyneau¹³² et Deidier¹³³. Les positions d'Hecquet sont claires. Pour se prévenir de la peste et de sa contagion, il faut faire un bon usage de la saignée¹³⁴, mais aussi recourir à certains remèdes comme les sudorifiques ou les narcotiques, et en particulier l'opium¹³⁵. D'ailleurs, en 1725, il publiera un traité sur l'opium, *Réflexions sur l'usage de l'opium, des calmants et des narcotiques pour la guérison de maladies*¹³⁶. Contre Stahl et Hoffmann, qui auraient, selon lui, rejeté l'usage thérapeutique des opiacés¹³⁷, il montre que l'opium comporte des vertus curatives

128. Jean Astruc, *Dissertation sur la contagion de la peste, ou l'on prouve que cette Maladie est véritablement contagieuse, & où l'on répond aux difficultés qu'on oppose contre ce sentiment*, Toulouse, Jean-Joseph Desclassan, 1724.

129. Jean-Jacques Manget (1652-1742), *Traité de la peste recueilli des meilleurs auteurs anciens et modernes*, Genève, Philippe Planche, 1721. Hecquet y fait référence dans son propre *Traité de la peste*, à la page 238, à propos du rôle préventif, dont parle Manget, de la « propreté, sobriété & regime rafraichissant » des peuples « Orientaux », qu'il oppose à « la mauvaise diète, l'abus du vin, la malpropreté, & les autres fautes » des « habitans de nos païs », Manget, *Traité de la peste*, *op. cit.*, p. 17. Notons encore que Giorgio Baglivi envoya son manuscrit *De anatome, morsu et effectibus tarantulae* à Jean-Jacques Manget, afin qu'il le publie dans la *Bibliotheca medico-practica*, qu'il prépare pour l'éditeur genevois Jacques Chouet. Voir Baglivi, lettre à Manget, 1^{er} avril 1694, in Dorothy May Schullian, *The Baglivi Correspondence from the Library of Sir William Osler*, Ithaca-Londres, Cornell University Press, 1974, lettre 59. Cf. Andrea Carlino, « Le tarentisme de Giorgio Baglivi : médecine pratique, *historia naturalis* et écriture ethnographique », introduction à Giorgio Baglivi, *Anatomie, morsure et effets de la tarentule* (1698), édition critique, notes et glossaire de Concetta Pennuto, traduction du latin d'Estela Bonnaffoux, Grenoble, Jérôme Millon, 2022, p. 5, et n.

1.

130. Cf. Élisabeth Belmas, « Pouvoir politique et catastrophe sanitaire : la « publication » des épidémies de peste dans la France moderne », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, 25, 2017/1, p. 31-54.

131. Pierre Chirac (1657-1732) commença à rédiger dès 1727 un *Traité des fièvres malignes, des fièvres pestilentielles, et autres*, qui sera édité à Paris, chez Vincent, en 1742. Par ailleurs, Chirac joua un rôle très important dans ses expertises médicales contre les convulsionnaires, comme on peut le voir dans les *Procès verbaux de plusieurs médecins et chirurgiens, dressés par ordre de la Majesté, au sujet des quelques personnes soi-disantes agitées de Convulsions*, *op. cit.* Sur Chirac, voir Louis Dulieu, « Pierre Chirac, sa vie, ses écrits, ses idées », *Montpellier Médical*, 3^e série, t. LI, no. 6, juin 1957, p. 767-786.

132. François Chicoyneau (1672-1752), *Relation succincte touchant les accidents de la peste de Marseille, son pronostic et sa curation*, Paris, Delatour et Simon, 1721 (écrit avec François Verny et Jean Soullier), et *Traité des causes, des accidents et de la cure de la peste, avec un recueil d'observations, fait et imprimé par ordre du roi*, Paris, Jean-Pierre Mariette, 1744.

133. Antoine Deidier (1670-1746), *Dissertation où l'on a établi un sentiment particulier sur la contagion de la peste*, Paris, d'Houry, 1726. Cf. Olivier Dutour, « Antoine Deidier, son approche expérimentale de la contagiosité de la peste à Marseille en 1720 », *Histoire des sciences médicales*, XLV/1, 2011, p. 45-50.

134. Une pratique d'évacuation des matières putrides, qu'on trouve déjà évoquée et critiquée par le médecin Jacques Despars (mort en 1458), dans son commentaire au *Canon* d'Avicenne : « L'habitude dans cette région est de conduire ici et là les pestiférés à travers les places et les rues, après qu'ils aient été saignés, et de les fatiguer par un exercice prolongé, dans la croyance que le mal sera ainsi dispersé et que les humeurs corrompues seront tirées de l'intérieurs vers l'extérieur », *Explanatio in Avicennam, una cum Textu ipsius Avicenna a se castigato & exposito*, IV. 1.4.3, Lyon, 1498, p. 262, texte cité et traduit par Laurence Moulinier, « Le sang au Moyen Âge, entre savoir et questionnements, science et imaginaire », in <https://www.researchgatenet/publication/281130620>

135. Philippe Hecquet, *Traité de la peste*, *op. cit.*, p. 38-46.

136. Philippe Hecquet, *Réflexions sur l'usage de l'opium, des calmants et des narcotiques, pour la guérison de maladies*, Paris, Guillaume Cavalier, 1726. Cf. Gwénaél Murphy, « Religieuses et médicaments au XVIII^e siècle », *Histoire, médecine et santé*, 2, 2012, p. 33-44, et Christian Le Marec, « Histoire de l'opium médicinal : du pavot aux alcaloïdes de l'opium », *Douleurs*, vol. 5, 2004/2, p. 83-98.

137. « Aussi Mr Hoffmann, écrit Hecquet, en avouant le mal qui peut venir de l'Opium, reconnait que c'est le remède qui a toujours été singulièrement recherché par tous les Praticiens de l'ancienne & de la nouvelle Médecine. L'observation qu'allègue ce même Auteur, que l'Opium calmant à la vérité les

efficaces, en ce sens qu'elle peut détendre la fibre nerveuse, favoriser le processus de trituration et fluidifier le sang, si l'usage n'en est pas excessif, au point d'arrêter le cours des esprits animaux¹³⁸. C'est durant cette même année qu'il publie la lettre mentionnée plus haut sur le miracle de Madame La Fosse, précurseur des nouvelles querelles jansénistes, *Lettres d'un médecin de Paris à un médecin de province*.

En 1733, Hecquet publie tout à la fois une *Médecine théologique*, en deux volumes¹³⁹, constituant une grande synthèse de ses travaux, autour de l'idée d'une ordonnance divine du mécanisme des corps¹⁴⁰, et *Le natura-*

maux pour un temps, les rend dans le fond plus longs & plus opiniâtres ; cette observation est apparemment d'après Mr Stahl [*De opii impostura*, 1707], de la Dissertation duquel Mr Hoffmann s'appuie [*Fundamenta medicinae ex principiis mechanicis et practicis*, 1695], & dans leurs écrits, d'après des Médecins trop hardis à donner l'Opium tout à la fois en grande dose, & qui n'étaient point au fait de la savoir donner petit à petit, & de loin à loin ; car en cela consiste le fond d'adresse à la donner sans inconvénient. C'est qu'une petite dose venant à l'appuy d'une autre semblable qui a commencé à établir le calme, elle l'achève & le consomme sans intéresser la force ou le *ton* des solides ; & qui plus est, sans rendre le mal ni plus long ni plus opiniâtre, ce qui est ce qu'appréhendent Mr Stahl, Mr. Hoffmann, & les Disciples de tous les deux, mais qui se copient manifestement les uns & les autres », *Réflexions sur l'usage de l'opium*, *op. cit.*, p. 364-366. Sur les relations complexes entre Stahl et Hoffmann, on lira Francesco Paolo de Ceglia, « Hoffmann and Stahl. Documents and Reflections on the Dispute », *History of Universities*, 22, 2007/1, p. 98-140.

138. « Il n'est point d'effet si connu, écrit Hecquet, point d'observation si constatées, ou si unanimement certaines, que celui de l'Opium ; vérité tellement authentique, qu'elle fait le titre de la réprobation ; car elle est toujours & universellement consentie, sans exception, sans égards d'aucune circonstance d'âge, de temps, de sexe, de climat, de maladie, puisse par tout, en tout temps, toute contrée, toute personne, l'Opium calme, apaise, assoupit. Voilà donc dans un remède une vertu générale, assurée & infaillible, c'est de modérer les saillies du sang, de calmer ses troubles, d'arrêter ses emportements. Or qu'est autre chose une maladie, telle nature ou tel nom qu'on luy donne, que fougues, qu'emportements, que dérangements, que troubles ? l'Opium est donc un remède certain pour la guérison des maladies, puis qu'il en bride ou en arrête les causes. De plus, le sang calmé par ce remède, n'est point excité à de nouveaux troubles, ni ses sucs portez à de nouvelles mutineries ; le danger même pouvait être d'un autre genre ; se serait que le calme n'allât trop loin, en fixant, dit-on, les esprits, en arrêtant leur cours & celui de la vie. Est-ce rien moins trouver dans l'Opium, qui est le premier de tous les Narcotiques, que cette double vertu tant désirée par Mr *Pitcairne*, de calmer le sang, en prévenant en luy tout retour d'agitation, de *rarecence* & de trouble ? c'est que tout à la fois il lie, retient & modère les deux puissances principales qui régissent l'économie animale ; ce sont les fluides & les solides, ces deux antagonistes de la vie, qui se réunissent au moyen de l'Opium, pour concourir à une même paix », *Réflexions sur l'usage de l'opium*, *op. cit.*, p. 8-10.

139. Philippe Hecquet, *Médecine théologique, Ou La Médecine Créée*, *op. cit.* L'ouvrage a été accepté par le Censeur royal, Nicolas Andry, le 8 avril 1731, et approuvé pour l'impression, avec privilège du roi, le 5 juillet 1731. Dans une lettre à son élève et ami médecin François (Francis) Hallays, datée du 26 novembre 1732, Hecquet justifie le retard dans l'impression de cet ouvrage : « l'impression n'a tant duré que par ce qu'on m'a tracassé sur le titre comme s'il annonçait le Jansénisme en médecine. C'est qu'on a confondu le mot théologique avec celui de théologien. Ce n'est certainement point la médecine théologique qui dogmatise en religion ; mais la médecine théologique qui fait voir Dieu dans toutes les fonctions de l'économie animale par où le monde sera obligé de reconnaître qu'il n'y a point de science qui porte davantage à la reconnaissance de la divinité et à la foi de la religion catholique ». Lettre citée par P. Lemay, « Une correspondance de Philippe Hecquet », *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine et de ses filiales*, t. XXIV, Paris, chez le Secrétaire général, 1935, p. 209-224, spéc. p. 217. Dans sa préface, Hecquet commence par la justification du titre de l'ouvrage.

140. « Tous ces traits de mécanique, écrit Hecquet, sont-ils du hasard ? Au contraire paraît-il rien de plus médité que ces correspondances, & tous ces arrangements, sur-tout dès qu'ils se trouvent toujours les mêmes par-tout & dans tous les corps ? Un dessein si constamment concerté, une intelligence si bien suivie & si bien entendue, peut-elle de quelqu'autre que du Souverain Être, dont les desseins comme les volontés étant invariables, les œuvres sont toujours ressemblantes ou les mêmes », *Médecine théologique*, tome 1, *op. cit.*, p. 272-273. Cf. Kaspar von Greyerz, *European Physico-Theology (1650-C.1760) in Context. Celebrating Nature and Creation*, Oxford, Oxford University Press, 2022, spéc. p. 68.

lisme des convulsions, en trois parties, qu'il aurait écrit, on l'a vu, à la sollicitation de plusieurs de ses amis. Dès 1736, il rédigera d'autres textes sur les convulsionnaires, comme *La suceuse convulsionnaire, ou la Psylle miraculeuses*¹⁴¹, la *Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve*¹⁴², *Le naturalisme des quatre requêtes montré dans le faux de ces pièces, dans la fausseté des requérantes et dans la physique des opérations qu'on y donne pour des miracles*¹⁴³, *Réponse des médecins au défi que leur font les convulsionnistes*¹⁴⁴, et *Réponse à la lettre d'un docteur en médecine*¹⁴⁵, autant de textes que j'étudierai plus loin. Hecquet publie encore une étude sur les abus du savoir médical, qu'il développera en 1732-1733, intitulé *Le brigandage de la médecine dans la manière de traiter les petites véroles*, mais dont l'attribution reste ambiguë¹⁴⁶. Enfin, en 1740, son secrétaire et légataire universel nommé Lacherie publiera à titre posthume, on l'a vu, *La médecine, la chirurgie et la pharmacie des pauvres*, un traité de pharmacopée, en trois tomes, qui sera suivi de la *Vie de l'Auteur* par Saint-Marc. C'est d'ailleurs à la demande de Lacherie, que Charles Rollin a rédigé son épitaphe, et Jean Daullé gavé le fameux portrait d'Hecquet¹⁴⁷.

141. Philippe Hecquet, *La suceuse convulsionnaire, ou la Psylle miraculeuse*, s.l., 1736.

142. Philippe Hecquet, *Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve*, s.l., 1736.

143. Philippe Hecquet, *Le naturalisme des quatre requêtes montré dans le faux de ces pièces, dans la fausseté des requérantes et dans la physique des opérations qu'on y donne pour des miracles*, s.l., 1736.

144. Philippe Hecquet, *Réponse des médecins au défi que leur font les convulsionnistes*, s.l., 1736.

145. Philippe Hecquet, *Réponse à la lettre d'un docteur en médecine de la Faculté de ****, s.l., 1736.

146. Philippe Hecquet, *Le brigandage de la médecine dans la manière de traiter les petites véroles et toutes les grandes maladies par la saignée du pied, l'Éméétique, & le Kermès minéral*, Utrecht, Corneille-Guillaume Lefebvre, 1733. Dans une lettre datée du 13 septembre 1732 et adressée François Hallays, Hecquet réfute en être l'auteur : « Je crois devoir vous avertir qu'on me l'attribue, à cause du Kermès que j'ai tant décrit ; mais je n'en connais ni le libraire de Hollande ni celui de Paris, et je l'ai acheté par des amis qui savent où le prendre. Je crois qu'il vous divertira comme moi, outre qu'il m'a paru contenir de fort bonnes choses », extrait d'une lettre citée par Saint-Marc, *Vie de M. Hecquet*, op. cit., p. 72. Cf. P. Lemay, « Une correspondance de Philippe Hecquet », *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine et de ses filiales*, t. XXIV, Paris, chez le Secrétaire général, 1935, p. 209-224, spéc. p. 216.

147. « Le sieur Lacherie, écrit Saint-Marc, qui demeurait auprès de lui [Hecquet] depuis plus 23 ans, avait mérité toute sa confiance par des soins infinis & par l'affection la plus marquée. Ce bon Maître d'un serviteur fidèle le fit Légataire universel du peu d'effets mobiliers, qui lui restait, & de ces manuscrits ; & le nomma pour Exécuteur de son Testament. Le sieur Lacherie prit donc soin de ses funérailles qui furent honorées de la présence d'un grand nombre de ses Confrères, & d'une multitude de gens de mérite de différentes conditions. Le Légataire, pour laisser un monument éternel de sa reconnaissance, fit mettre quelque temps après sur la sépulture de son cher Maître cette « Épitaphe » composée par le célèbre M. Rollin », op. cit., p. 98. J'ai cité cette épitaphe un peu plus haut, note 63, p. 22. Lacherie a non seulement prié Rollin d'écrire cet épitaphe (*ibid.*, p. 120), mais il a également commandé au graveur Jean Daullé — élève et protégé du graveur et peintre Robert Hecquet — de faire le portrait de Philippe Hecquet, réalisé d'après un tableau original du peintre Alexis Simon Belle. « C'est une partie de l'usage, à laquelle il avait d'abord refusé de consentir, & qu'il avait cru remplacer suffisamment par l'Écusson de la Faculté. Ses Confrères & ses amis avaient eu beau le solliciter, ils n'en avaient pu rien obtenir, & l'on n'aurait jamais eu son Portrait sans l'adresse de M. Reneaume son ami particulier. Il connaissait la Dame Belle, sœur de la fameuse Mlle Chéron, & femme d'un Peintre estimé, laquelle outre le talent de travailler agréablement de miniature, possédait celui de peindre de mémoire. Quelque incommodité, qu'elle avait aux yeux, fit naître à M. Reneaume l'idée d'une ruse innocente, & lui fournit le prétexte de mener cette Dame chez M. Hecquet, comme pour le consulter. Pendant qu'il conversait avec M. Reneaume & M. Finot, elle eut le temps de l'examiner & de s'en graver les traits & la physionomie dans la mémoire. De retour chez elle, elle ébaucha son esquisse ; & plusieurs visites que M. Hecquet lui fit pour la conduire

Les débats en histoire de la médecine

§1 – Dès sa préface à Baglivi, Philippe Hecquet développe une anthropologie médico-morale des maladies. Entre médecine et théologie, iatromécanisme et valeurs morales, entre sa charge de Doyen de la faculté de médecine de Paris et sa piété fervente pour le jansénisme de Port-Royal, il élabore une réflexion sur la nature du sang, sa formation, sa composition et sa circulation. Sans se préoccuper outre mesure des théories de William Harvey (1578-1657) et son *De motu cordis* (1628), sur le système circulatoire du sang, Hecquet aborde surtout ce qu'il appelle le *raptus sanguinis*¹⁴⁸, entre les deux pôles traditionnels de la diététique et de la saignée. La diététique porte sur le choix des bons aliments pour la digestion ou la trituration des solides, qui fluidifie le sang, et la saignée permet de rétablir cette trituration dans le cas d'un déséquilibre circulatoire, par afflux excessif ou par amas sanguin. Dans sa thèse latine de 1685, traduite en 1706, *Explication physique et mécanique des effets de la saignée*, « il est prouvé que c'est la trituration qui fait tout le bien dans nos corps, et que la saignée est si propre à rétablir cette trituration ou à l'entretenir »¹⁴⁹.

La position d'Hecquet est clairement physique et mécaniste, c'est-à-dire iatromécaniste en ce qui concerne cette trituration ou digestion de l'estomac, conçu comme une meule qui broie les aliments, la bouche étant représentée comme un mortier et les dents comme des pilons¹⁵⁰. On l'a vu plus haut, « les maladies ne tirent point leur origine de l'amas de sérosité », mais elles « sont la suite des maladies », lesquelles dépendent toujours d'une mauvaise trituration des aliments ou des solides. De la bouche à l'estomac, la trituration relève d'un mécanisme musculaire qui transforme l'aliment en une pâte blanchâtre et crémeuse, le suc fibreux lymphatique, le chyle¹⁵¹, ou lait nour-

dans les remèdes qu'il lui prescrivait, la mirent en état d'achever son ouvrage. M. Belle en fit ensuite la copie en grand ; & l'on ne se cacha plus de M. Hecquet, qui vit que sa résistance avait été vaine, & qui se prêta, quoiqu'à regret, au besoin que le Peintre avait de sa présence pour donner les derniers coups à ce Portrait, sur lequel on grava celui des Jetons, dont je viens de parler », *ibid.*, p. 49-50. A propos du portrait de Daullé, Saint-Marc rappelle que Lacherie « invita tous les Confrères, tous les amis & toutes les connaissances du défunt à venir joindre leurs prières à celle de l'Église [des Carmélites], & leur fit présent à chacun d'une Estampe de ce Portrait. Il en fut distribué près d'un mille », *ibid.*, p. 120. Par ce geste, poursuit encore Saint-Marc, Lacherie entend montrer sa reconnaissance envers son maître, alors qu'Hecquet lui-même « ne souhaitait [...] que d'être parfaitement oublié dès qu'il serait mort », *ibid.*

148. « Il est encore un cas singulier, écrit Hecquet, où l'on employe utilement la forte révulsion ; c'est la saignée du pied, dès les premiers instants d'une grande maladie naissante, dans laquelle se fait, comme on l'a expliqué ailleurs, un soudain emportement du sang vers le Cerveau, nommé *raptus sanguinis*, mais sans avoir encore pris d'engagement. Tels sont les cas de ces Fièvres que Galien appelle *impetuosas* ; & encore de la Peste dont parle M. Sydenham, où la saignée du pied réussit », *De la digestion et les maladies de l'estomac*, édition de 1747, avec *Réponse à Sylva*, *op. cit.*, p. 229.

149. *Explication physique et mécanique des effets de la saignée*, *op. cit.*, p. 67-68. Je soul.

150. *De la digestion et les maladies de l'estomac*, *op. cit.*, p. 110-113.

151. « C'est donc, écrit Hecquet, une compression alternative, ou une oscillation réelle & mécanique dans les membranes des intestins, qui opère la séparation du chyle, sa *sécrétion*, ou son intrusion

ricier¹⁵², qui constitue l'essence même du sang, sa densité, sa formation et sa circulation. Pour penser le sang, en effet :

[i]l ne faut que concevoir une liqueur très affinée, douce, molle, légère, capable de tout mouvement, susceptible de toute situation, qui s'allonge sans se rompre, qui s'atténue sans s'user, qui se communique sans se consumer, dont les parties se mêlent sans se confondre, s'approchent sans s'unir, se choquent sans se troubler : ce sera une liqueur sans saveur, sans trouble, sans tumulte, liante, souple, pliante, facile à rouler, propre à s'in-sinuer, aisée à se communiquer, liqueur tranquille d'ailleurs en apparence, polie, homogène. Tel est le sang ...¹⁵³

Les parties blanches et les parties rouges du sang, à proportion « de trois à un », précise Hecquet¹⁵⁴, assurent la fluidité circulatoire du système sanguin, son équilibre et son élasticité. Dans *Le naturalisme des convulsions*, Hecquet reprend ses réflexions sur le sang et sa perturbation, pour démontrer les causes hystériques des mouvements convulsifs :

La médecine connaît encore la raison, par laquelle le sang se sublime si promptement au cerveau ; car c'est le *raptus sanguinis*, comme parlent les anciens médecins, qu'un des plus savants d'entre eux a compris sous l'idée de *spasme*, ou de convulsion, et que les Grecs ont exprimé par le mot *ἐνθουσιαστικός* [inspiré par les dieux], c'est donc un emportement prompt et violent du sang au cerveau, par une griffe ou une contraction soudaine qui prend aux nerfs, ce qui est le *spasme* ci-dessus cité. Mais qui peut si promptement *cramper* les nerfs ? le son d'une trompette, d'un tambour, répond Galien. Mais ce qui est ici de plus remarquable, c'est qu'il est à volonté à certaines personnes de faire prendre au sang cet essor, qui est le *raptus* ci-dessus. Une application profonde à un objet, que l'esprit saisit volontairement dans la méditation, ou qui en est saisi par la passion, tout

dans les veines lactées. Mais là entrant comme sous un pressoir d'autant plus puissant qu'il est étendu, (c'est le Mésentère & la duplicature de ses membranes, entre lesquelles le Chyle chemine) il se trouve sous l'action d'une forte presse ; car il est remarquable que c'est par semblables organes que la nature prépare les suc laiteux », *ibid.*, p. 8. Le médecin Herman Boerhaave (1668-1738) — cité par Hecquet à plusieurs reprises — parle de la « machine chylopoietique » de l'estomac, qui consiste à transformer des aliments en un « jus intermédiaire : le chyle », afin de réparer la chair du corps abimée, *Boerhaave's academic lectures on the theory of physic. Being a Genuine Translation of his Institutes ans explanatory comment, collates ans adjusted to each other, as they were dedicatas to his students at the University of Leyden*, Londres, W. Innys, 1742-1746, vol. 1, p. 363. Cf. Barbara Orland, « The Fluid mecanics of nutrition : Herman Boerhaave's synthesis of seventeenth-century circulation physiology », *Studies in History and Physiology of Biological and Biomedical Science*, 2021, 43, p. 357-369. Boerhaave a développé tout un lexique pour décrire les différentes opérations mécaniques de la digestion : la mastication, la déglutination, la concoction, la chyfication, la sanguification, la nutrition, ou encore la sécrétion et l'excrétion. (Cf. Allen G. Debus, *Chemistry and medical Debate*, *op. cit.*, p. 154 sq.)

152. « On s'est mieux trouvé de comparer le sang au lait, & de le comprendre sous l'idée d'une liqueur douce, chyleuse ; en quoi on s'est confirmé, parce que tout ce qui est doux & laiteux nourrit davantage, & plus utilement ; que le chyle lui-même est un lait, puisque le lait des nourrices n'est qu'un chyle, & que la lymphe fine & spiritueuse qui remplit les nerfs, est douce, exempte de tout sel, telle fin, que le feu ne peut la coaguler ; mais si peu ressemblante à un esprit ardent, que l'esprit-de-vin la coagulerait peut-être, comme il paraît le faire dans les gouteux, & comme on le voit fixer & coaguler le sang lui-même », *Traité des Dispenses du Carême*, édition de 1710, *op. cit.*, p. 308-309.

153. *De la digestion et les maladies de l'estomac*, *op. cit.*, p. 61.

154. *Ibid.*, p. 62.

cela emporte le sang à la tête, et même à ces ravissements d'esprit, à ces *extases* qui peuvent dérober l'esprit au corps, ou l'âme aux fonctions qui le régissent. Le savant observateur [Pechlin] tant de fois cité donne l'histoire d'une femme à convulsions hystériques, qui y tombait d'abord qu'elle s'appliquait ; il y ajoute celle d'une jeune fille qui tomba en *extase*, où elle fut emportée malgré elle avoir vu un spectre ; exemple d'une passion qui fait l'emportement du sang à la tête : c'est ici la crainte ou l'effroi, ce sera ailleurs la colère, l'amour ou une passion *érotique*¹⁵⁵.

On verra plus bas comment l'enchaînement des concepts d'érotique, d'extatique et d'hystérique s'articule autour d'un argument moral, qui structure de l'intérieur ou constitue le *raptus sanguinis* des convulsions. Ce *raptus* crée le déséquilibre des parties du sang, l'accumulation des solides et la mauvaise circulation des fluides. On a déjà vu les bienfaits de la saignée, pour rétablir la bonne trituration des solides, donc pour redonner au sang sa fluidité circulatoire. Or, ici, le terme « rétablir » est signifiant, autant du point de vue médical que moral, ou religieux. D'un côté, il évoque à nouveau l'ancienne médecine, et en particulier Arétée de Cappadoce, qui parle d'ἀποκατάστασις, pour dire le rétablissement de la personne malade, ou le retour à la santé¹⁵⁶. Mais d'un autre côté, ce terme est utilisé par les Pères de l'Église, comme Justin Martyr ou Origène, pour décrire le rétablissement d'un état antérieur, préalable¹⁵⁷. Cette situation peut définir la résurrection des morts, ἀνάστασις¹⁵⁸, mais aussi se référer à cet état d'avant la chute d'Adam et Eve. C'est la vieille idée moraloreligieuse, ou judéo-chrétienne, du *raptus sanguinis*. Le sang est un terme polysémique. Il peut désigner le sang qui jaillit hors du corps, par violence et cruauté, c'est le *cruror*, mais il peut encore signifier le sang qui coule dans les veines, comme un principe de vie, c'est le *sanguis*¹⁵⁹.

Or, dans la tradition galénique, le terme *sanguis* comporte lui aussi une pluralité de significations. Il peut tout aussi bien désigner la masse sanguine des quatre humeurs, qu'une de ces humeurs, au côté de la phlegme, de la bile et la mélancolie. C'est la célèbre théorie des quatre humeurs, ou

155. *Le naturalisme des convulsions*, op. cit., p. XXX

156. *Aretaei Cappadocis Opera omnia*, 9, 22, éd. C. G. Kühn, Leipzig, 1828. Notons que l'édition grecque et latine des œuvres d'Arétée de Cappadoce (1603) a été rééditée par Herman Boerhaave, *De causis et signis acutorum et diuturnorum morborum libri quatuor*, chez Peter Vander, à Leiden, en 1731. C'est sans doute à cette édition qu'Hecquet se réfère, en particulier dans le *Naturalisme des convulsions*.

157. Justin Martyr, *Dialogue avec Tryphon*, 134, 4. Édition critique, traduction et commentaire par Philippe Bobichon, Fribourg, Paradosis, 2003, vol. 1, p. 544-545, et Origène, qui parle d'une « rétablissement de la vision (κατὰ δὲ τὴν ἀποκατάστασιν τῆς ὁράσεως) » par la foi au Christ, *Traité des principes*, III, 1, 1. Introduction, texte critique et traduction par Henri Crouzel et Manlio Simonetti, Paris, Le Cerf, 1980, p. 92-93.

158. Jouant sur la résonance des termes, Grégoire de Nysse écrit : « [L]a résurrection (*anastasis*) est le rétablissement (*apokatastasis*) de notre nature en son ancien état », *L'âme et la résurrection*, 125. Traduction française de Christian Bouchet, Paris, Éditions Migne, 1998, p. 110.

159. Cf. Anca-Cristina Dan, « Le Sang des Anciens : notes sur les paroles, les images et la science du sang », *Vita Latina*, 183-184, 2011, p. 5-32.

tempéraments, qui peuvent être soit équilibrées soit déséquilibrées, lorsqu'une humeur l'emporte sur les autres. On aura très tôt rapporté le passage de l'équilibre au déséquilibre des humeurs à la chute d'Adam et la rupture de l'état d'innocence. Comme dans *Les causes et les remèdes* d'Hildegarde de Bingen (XII^e siècle), l'équilibre des humeurs est attribué à la condition d'Adam, avant la chute. Mais à cause du péché originel et de la désobéissance d'Adam et Eve, les humeurs sont désormais altérées, perturbées, et leur équilibre est rompu. Comme l'écrit Hildegarde de Bingen, « dès qu'il [Adam] eut transgressé le précepte divin, la mélancolie s'est coagulée dans son sang (*melancholia in eius coagulata est*) »¹⁶⁰. Le iatromécanisme d'Hecquet ne suit pas la théorie galénique des humeurs, mais il reprend néanmoins de cette tradition l'idée morale d'un déséquilibre de l'économie des esprits animaux ou *raptus sanguinis*, que la saignée peut rétablir, comme la grâce christique peut restaurer l'état d'équilibre parfait ou d'innocence.

§2 – Bien qu'il n'adhère pas aux théories classiques des humeurs, Hecquet conserve néanmoins l'argument moral d'un déséquilibre des parties du sang, pour expliquer la cause des maladies — qui en dernière instance seront toutes et toujours des causes morales. On le verra surtout magistralement exposé au sujet des femmes hystériques — érotiques ou extatiques —, d'un bout à l'autre du *Naturalisme des convulsions*. Dans la seconde partie de son traité *De la digestion*, au premier chapitre, Hecquet parle de la cause des maladies. Il revient sur la question des humeurs et du sang, et affirme justement que les maladies ne proviennent pas du sang dérégulé, comme on l'a dit trop souvent, mais le dérèglement du sang est lui-même causé par le *déséquilibre* entre les solides et les liquides, qui composent le sang. En somme, c'est la question des solides qui pose le véritable problème de toute étiologie morbide :

Qu'il s'accumule trop de sang, et qu'il se corrompe, qu'il s'échauffe, et qu'il croupisse, on le conçoit ; mais de croire que de là partent uniquement nos maux, ou que c'en soit les seules origines, c'est donner dans la séduc-

160. « Lorsqu'Adam, qui connaissait le bien, écrit Hildegarde de Bingen, fit le mal en mangeant la pomme, la mélancolie jaillit en lui sous l'effet de cette contradiction ; car celle-ci ne se trouve pas dans l'homme, qu'il dorme ou qu'il soit éveillé, sans intervention du diable : en effet, la tristesse et le désespoir viennent de la mélancolie qui est passée en Adam du fait de son péché (*quia tristitia et desperatio ex melancholia ascendunt, quas Adam in transgressionem sua habuit*). Car dès qu'il eut transgressé le précepte divin, la mélancolie s'est coagulée dans son sang, de même que la clarté disparaît quand on éteint la lampe et qu'il ne reste qu'une mèche fumante et malodorante. C'est ce qui s'est passé en Adam : lorsque l'éclat s'est éteint en lui, la mélancolie s'est coagulée dans son sang : tristesse et désespoir se sont alors levés en lui, car le diable, au moment de la chute d'Adam, a soufflé en lui la mélancolie (*quoniam diabolus in casu Adae melancholiam in ipso conflavit*) qui fait que l'homme est parfois empli de doute et d'incrédulité », *Causae et curae*, II (éd. P. Kaiser, Leibzig, Teubner, 1903, p. 143), *Les causes et les remèdes*, texte traduit du latin et présenté par Pierre Monat, Grenoble, Jérôme Millon, 2007, p. 174. Traduction légèrement modifiée. Cf. Jean Starobinski, *L'encre de la mélancolie*, Paris, Le Seuil, 2012, p. 57.

tion, ou prendre le change ; c'est trop attribuer aux humeurs, *omni in sola humorum intemperie quarimus* [Stahl] : c'est prendre l'effet pour la cause. Le sang s'accumule, parce que ses issues lui sont fermées ; il se corrompt, parce qu'il se distribue mal ; il s'échauffe, parce qu'il croupit, parce qu'il circule lentement : mais le sang ne se déränge dans son cours, ne se fourvoie dans ses distributions, et ne manque à ses *sécrétions*, que parce que les *solides*, (ce sont les parties qui le contiennent) s'opposent à la liberté de son cours, en fermant ses *couloirs*. C'est qu'il ne fait chemin qu'autant qu'il est poussé, et ce sont les *solides* qui le poussent. Comme les efforts continuels qu'ils exercent habituellement sur lui (*molimina tonica*) le chassent, le pressent, et en accélèrent la circulation, c'est moins aux *fluides*, qui n'ont rien que d'emprunt, qu'à ces *parties* qui les régissent, qu'il faut s'en prendre, si les *fluides* s'altèrent, s'ils s'égarrent, ou s'arrêtent¹⁶¹.

Les solides sont des facteurs d'altération d'équilibre. Ce sont eux qui produisent dans le sang, comme parties ou éléments, des amas séreux, bouchent les couloirs de la circulation, et perturbent l'économie animale tout entière. Mais qu'appelle-t-on « solide » à proprement parler ? Dans le *Dictionnaire* médical de Col de Villars, de 1740, on trouve à l'article « Solide », la définition suivante :

En Médecine on appelle *solides*, ou parties *solides*, toutes les parties du corps, tant simples qu'organiques, qui ont une certaine consistance, une figure permanente et une circonscription, comme les fibres, les os, les cartilages, les muscles, les tendons, les nerfs, les vaisseaux, les membranes, les ligaments, etc. Hippocrate les appelle contenantes ; elles sont opposées aux liquides ou humeurs qu'il nomme contenues, parce qu'elles sont renfermées et circulent dans les solides¹⁶².

Cet article souligne une double distinction. D'un côté, les solides s'opposent aux liquides, comme les fibres ou ligaments se démarquent des humeurs. D'un autre côté, les solides sont les contenants et les liquides les contenus¹⁶³. Ce qui permet à Hecquet de réfuter, d'une pierre deux coups, l'ancienne doctrine galéniques des humeurs et les nouvelles théories iatrichimistes de la fermentation :

Les *qualifications* de ces prétendues causes viennent du même principe. Le *bilieux*, le *pituiteux*, le *séreux*, le *mélancholique*, ne viennent que d'oscillations vicieuses ou étrangères. Les vaisseaux en contrainte et sortis de leur niveau, battent souvent à contre-sens, et toujours par irritation ; de là naissent des sucs ou mal broyés, ou trop affinés, ou trop désunis.

Ces fameux noms d'*acide*, d'*acre*, d'*alkali*, de *sulfureux*, sortent encore de la même source ; ils méritent donc aussi peu la préférence dans la pro-

161. *De la digestion et les maladies de l'estomac, op. cit.*, p. 234-235.

162. Elie Col de Villars, *Dictionnaire français-latin des termes de médecine et de chirurgie, avec leur définition, leur division & leur étymologie*, Coignard, Le Mercier, 1753, p. 390.

163. « Pour lui [Hippocrate], écrit Hecquet, les parties contenues (*contentae*), c'est le sang, (*continens*) les vaisseaux ou les contenantes, & celles qui sont les impétuosités (ce sont les esprits) dans le corps humain ; trois sortes de parties qui renferment en d'autres termes, les *fluides* & les *solides* des derniers modernes », *La médecine naturelle, vue dans la pathologie vivante*, tome 1, *op. cit.*, p. 441.

duction de nos maladies. En effet, rarement ces qualités les commencent ou les précèdent, quelqu'une les accompagne ou suit. Si le sang s'aigrit, s'alcalise, ou s'exalte, c'est ordinairement moins par lui-même, que par le ralentissement qu'il souffre, ou par le tourment que lui font souffrir les solides irrités, puisque leurs coups redoublés égalent en ceci la force ou la torture du feu¹⁶⁴.

Selon Hecquet, les iatrochimistes, comme Paracelse, Van Helmont, Boerhaave et Hoffmann, auront inutilement substitué les quatre notions alchimiques, que sont l'acide, l'alcalin, l'âcre et le sulfureux, aux quatre humeurs galéniques, la mélancolique, le bilieux, le chaud et le froid. Tous ces états chimico-humoraux encore une fois, « ne sont que des productions et non des causes de maladie »¹⁶⁵. Le terme clef ici, c'est l'*irritation*, ou « les solides irrités ». L'hypothèse d'Hecquet consiste à dire que l'irritation des solides produit un déséquilibre sanguin et cause la maladie. Dans un état de santé, le rapport de force entre les solides et les liquides est toujours équilibré. Ce sont « deux résistances alternatives qui s'exercent sans se détruire, et qui luttent sans se vaincre »¹⁶⁶. La force des solides est une *pression*¹⁶⁷ — d'où la pression du sang — qui pousse et crée le flux, son débit, sa constance et sa régularité. Hecquet mentionne le médecin Cockburn¹⁶⁸, qui parle d'un rapport *de un à mille* entre les forces des solides et des liquides¹⁶⁹. Tout tourne autour de la force impulsive et vibratoire des solides, qui seule régule la bonne circulation du sang, et maintient l'équilibre ou la santé de l'économie animale. Au chapitre IX de la première partie du *De la digestion*, Hecquet précise en quoi consiste la force des solides, en se référant aux médecins Ettmüller, Bellini, Baglivi et Hoffmann :

Les parties *solides* sont des pelotons de vaisseaux, ces vaisseaux sont des paquets de fibres, ces fibres sont des ressorts, qui pressent, qui battent et qui agitent les liqueurs qu'ils renferment. Il est donc plus d'une *systole* dans le corps, et elle n'est pas uniquement réservée au cœur ; puisqu'il n'est point de parties, point de vaisseaux, pour déliés qu'ils soient, *artères*, *veines*, ou *nerfs*, qui n'ayent leur *oscillation* en propre, c'est-à-dire, leur *vibration* et leur *contraction*. Cette force de *vibration* considérée dans le cœur seul séparément des artères est également un poids de 3000. *livres* dans chaque *pulsation*. Mais étant jointe à la force des *artères*, elle tient dans chaque *pulsation* autant qu'un poids de 135000. *livres* en *équilibre*. Cette immense force est occupée à mouvoir en cercle, c'est-à-dire, à mener et ramener dans les grands vaisseaux 25. *livres* de liqueurs, en forçant les *résistances* que ces *vingt-cinq livres* trouvent sur leur chemin ; *résistances* occasionnées par la lon-

164. *De la digestion et les maladies de l'estomac, op. cit.*, p. 235-236.

165. *Ibid.*, p. 236.

166. *Ibid.*

167. *Ibid.*, p. 65, et *passim*.

168. William Cockburn, *Oeconomia corporis animalis*, Londres, 1675.

169. *De la digestion et les maladies de l'estomac, op. cit.*, p. 236.

gueur, par les replis, par les courbures, et par l'étrécissement des vaisseaux¹⁷⁰.

Chacune des parties solides du sang constitue un ensemble de fibres, ou vaisseaux fibreux, dont la force agit sur les liquides comme un *ressort* toujours en vibration, qui les contracte, les presse, les pousse et les agite. Et c'est justement cette force de contraction vibratoire des fibres, ou *nisus ad contractum*, qui peut s'irriter, et ainsi le « ressort s'accroît dans une fibre »¹⁷¹, augmente la pression, enflamme les tissus, provoque un excès d'agitation, jusqu'au *raptus sanguinis*, qui échauffe l'imagination. L'irritation des fibres nerveux ou des solides est donc la cause principale des maladies :

Ainsi les causes de nos maladies viennent originairement de l'irritation des *solides*, puisque de là naissent la plupart de nos maux. Mais l'effet qui s'ensuit nécessairement, et qui les accompagne, en établit une seconde, puisque de lui naissent les principaux symptômes ; c'est le *dérèglement* du cours des liquides ou de leur circulation¹⁷².

Et c'est là qu'apparaissent les causes morales de l'irritation. D'un côté, l'irritation des fibres est une cause majeure de morbidité, mais de l'autre elle est elle-même un produit, un effet ou un état de déséquilibre, qu'il faut chercher et observer dans le comportement ou dans la cause morale de l'imagination. Hecquet compare l'excitation affective à l'éjaculation et les parties blanches du sang agitées à une pléthore de spermatozoïdes, qui explose :

Ce sera encore lorsque des imaginations se seront trop vivement excitées par quelque objet d'espérance vers quelque haute vertu ; et c'est ainsi que bien des convulsionnaires pour avoir guindé leurs esprits, ont pris des convulsions, parce qu'elles ont trop avidement souhaité des miracles, ou d'arriver au mérite et à la réputation des merveilleuses parmi les convulsionnaires. Toutes ces vapeurs sont autant d'espèces d'un même genre de maladie, mais d'un ordre reconnu naturel. Mais une autre sorte de vapeurs est remarquée par les auteurs : savoir, celles qui sont causées par quelques passions honteuses, et celles-là arrivent lorsque la *partie blanche* du sang trop abondamment *spermatisée*, se met en rut, parce qu'elle prend plus d'élasticité jusqu'à *explosion*, et par là, comme par un aiguillon, elle soulève le genre nerveux, et remue en conséquence dans l'imagination des idées et des mouvements obscènes, répondants, et conformes à la nature des parties d'où part cette humeur, et qui en sont aiguillonées : et ce sont ces vapeurs qui font les affections *érotiques*, comme les appellent les auteurs [Rivier, Bonet, Manget], *affectus eroticus, melancholia ab utero amerosa*. Or peut-on douter qu'il n'y ait bon nombre de ces vapeurs amoureuses dans ces filles convulsionnaires *garçonnières*, et dont la *coquetterie* dans le monde leur a naguère attiré des aventures criminelles, pour lesquelles elles ont été enfermées dans des maisons de force, ou chassées de dessus des paroisses

170. *Ibid.*, p. 67.

171. *Ibid.*, p. 238.

172. *Ibid.*, p. 237-238.

pour les scandales honteux qu'elles y causaient. Une de celles-là est même demeurée estropiée par l'action du mercure auquel ses débauches l'ont exposée¹⁷³.

§3 – Le concept d'irritation, ou d'irritabilité en médecine provient du médecin anatomiste anglais Francis Glisson (1597-1677). Repris et développé au milieu du XVIII^e siècle par Haller — qui reconnaît à Glisson le mérite d'avoir « inventé le terme d'irritabilité »¹⁷⁴ —, ce concept dépend directement de la nature des fibres, ou du *succus nutritivus*¹⁷⁵, dont il est comme une propriété spécifique. Dans son *Tractatus de Anatomia hepatis*, de 1654¹⁷⁶, et surtout dans le *Tractatus de ventericulo et intestinis*¹⁷⁷, Glisson parle en effet de l'irritabilité des fibres, tandis qu'Hecquet parlera de l'irritation des solides, qui sont des fibres. Or, Hecquet ne mentionne pas Glisson, ni dans son traité sur la digestion ni dans ses textes sur les convulsions, mais il se réfère plutôt à Stahl et Baglivi, rejouant par là et à nouveau la querelle médicale entre chimistes et mécanistes. Hecquet reprend en partie et indirectement les théories de Glisson, selon lesquelles l'irritabilité de la fibre est une force interne d'action et de réaction¹⁷⁸. Glisson parle de la *vigoratio* ou *vis contractilis* des fibres, là où Hecquet décrit la *vibratio* des tissus fibreux. Mais Glisson entend surtout élaborer une théorie générale de l'irritabilité, comme force potentielle inhérente à toute substance physique, sans faire la distinction réelle entre l'inerte et le vivant, ni même entre les fibres musculaires, ou nerveuses, et d'autres parties du corps comme les os ou les liquides vitaux. En somme, pour Glisson, toute réalité matérielle, quelle qu'elle soit, est caractérisée et ordonnée par la force vitale de l'irritabilité.

De plus, la théorie générale et naturalisante de Glisson avance ce postulat important, métaphysique s'il en est, d'une *perceptio naturalis* qui s'exerce sans recourir au système nerveux ni aux actes de conscience. Glisson distingue aussi la perception naturelle, inhérente à la réalité maté-

173. *Le naturalisme des convulsions*, op. cit., p. 160-161.

174. Albrecht von Haller, *De partibus corporis humani sensilibus et irritabilibus*, publié dans les *Commentationes Societas Regis Scientiarum Gottingen*, en 1752, puis traduit en anglais, *A dissertation on the sensible and irritable parts of animals*, Londres, J. Nourse, 1755, p. 62. Cf. François Duchesneau, « Physiological Mechanism from Boerhaave to Haller », *Man and Nature/L'homme et la nature (Canadian Society for Eighteenth-Century Studies/Société canadienne d'étude du dix-huitième siècle)*, n° 1, 1982, p. 209-218.

175. Cf. Edwin Clarke, « The Doctrine of the Hollow Nerve in the Seventeenth and Eighteenth Centuries », in *Medicine, Science and Culture. Historical Essays in Honor of Owsei Temkin*, ed. by Lloyd G. Stevenson and Robert P. Multhauf, Baltimore/Maryland, The John Hopkins University Press, 1968, p. 123-141, spéc. p. 130.

176. Francis Glisson, *Tractatus de Anatomia Hepatis*, Londres, Pullein, 1654.

177. Francis Glisson, *Tractatus de ventericulo et intestinis, cui praemittitur alius de partibus continentibus in genere et in specie de iis abdominis*, Londres, H. Brome, 1677.

178. Cf. Jacques Roger, *Les sciences de la vie dans la pensée française du XVIII^e siècle. La génération des animaux de Descartes à l'Encyclopédie*, Paris, Albin Michel, 1993 (1^e éd. 1963), p. 640-641, et Owsei Temkin, « The Classical Roots of Glisson's Doctrine of Irritation », *Bulletin of the History of the Medicine*, 38/4, 1964, p. 297-328.

rielle en général, et la perception perçue (*perceptio percepta*), liée aux fibres nerveuses et à la conscience vive. *L'irritatio* est un *stimulus*, propre à la *vita naturae substantiatis*, ou un « *internum principium percipiendi, appetendi, atque se movendi* »¹⁷⁹. La nécessité de séparer l'irritation des fibres de toute perception consciente s'impose à Glisson, lorsqu'il découvre des formes de contraction et de vigueur dans certaines parties du corps après la mort. Or, les iatomécanistes italiens, comme Bellini et surtout Baglivi, auxquels se réfère Hecquet, on l'a vu, vont reprendre ce concept d'irritation pour démontrer l'existence d'une forme de contraction mécanique inhérente aux fibres, ou aux solides¹⁸⁰. Tout ce qui irrite la fibre exerce une force motrice et purement mécanique sur les muscles, mais aussi accélère ou précipite la circulation du sang, pouvant créer, dira Hecquet, la *pléthore* ou l'amas séreux qui déséquilibre l'économie des esprits animaux¹⁸¹. Les iatomécanistes, et en particulier Baglivi, suivi à nouveau par Hecquet, se démarquent de Glisson en rapportant directement cette irritabilité mécanique des fibres aux système nerveux, donc sans séparer radicalement perception naturelle et perception perçue, ou consciente.

Comme on l'a vu dans son traité sur la digestion et la question des fibres ou des « solides irrités », Hecquet se réfère encore au médecin et chimiste allemand Georg Ernst Stahl (1659-1734), qui parle, quant à lui, d'une « tonicité » générale, ou de *motus tonicus*, pour décrire la nature vitale des fibres¹⁸². Cette tonicité s'explique selon Stahl par le concept d'*anima*¹⁸³, ou le *sensus naturae*, comme le rappelle Hecquet dans *Le natura-*

179. Glisson, *Tractatus de natura substantiae energetica, seu vita naturae, Ad Lectorem*, 10, Londres, H. Brome, 1672. Cf. Walter Pagel, « Harvey and Glisson on Irritability with a note on Van Helmont », in *From Paracelse to Van Helmont. Studies in Renaissance Medicine and Science*, Londres, Variorum Reprint, 1986, p. 497-514, spéc. p. 501-502.

180. Baglivi, *Tractatus de fibra motrice, et morbosa*, Bâle, Georg König, 1703. Cf. Mirko D. Grmek, « La notion de fibre vivante chez les médecins de l'école iatro-physique », *Clio Medica*, 5, 1970, p. 297-318, du même, *La première révolution biologique, op. cit.*, p. 181-188 ; Hendrik C. D. de Wit, *Histoire du développement de la biologie*, vol II, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 1993, p. 118-125 (texte traduit de l'anglais par H. C. D. de Wit et A. Baudière, et François Duchesneau), « De Boerhaave et Baglivi à Haller : vers un concept « analytique » de la structure organique », in *La Physiologie des Lumières. Empirisme, modèles et théories*, Paris, Classiques Garnier, 2012, p. 165-216.

181. *De la digestion et les maladies de l'estomac, op. cit.*, p. 235. Sur l'histoire médicale de la pléthore comme surabondance de sang, on lira Pedro Gil-Sotres, « Derivation and revulsion : the theory and practice of medical phlebotomy », in *Practical Medicine from Salerno to the Black Death*, eds. Roger French, Jon Arrizabalaga, Andrew Cunningham et Luis García-Ballester, Cambridge, Cambridge University Press, 1994, p. 110-155.

182. Georg Stahl, *Collegium casuale, sic dictum minus, in quo complectuntur casus centum & duo diversi agument, numerum plerorumque morborum absolventes, cum episcrisibus & resolutionibus theoretico-practicis*, J. G. Boehmii, Svidniti & Hirschbergae, 1734, p. 15-16, et *passim*. Cf. François Duchesneau, « G. E. Stahl : antimécanisme et concept d'organique », in *La Physiologie des Lumières, op. cit.*, p. 25-67, et Ku-Ming Chang, « *Motus Tonicus* : Georg Ernst Stahl's Formulation of Tonic Motion and Early Modern Medical Thought », *Bull. Hist. Med.*, 2004, 78, p. 767-803.

183. « Peragitur [tonicus] motus hic efficienter a vitali facultate, seu anima vitaliter agente, vulgo natura dicta, & adhibetur negotiis vitalibus, directionibus, dispensationibus, secretionibus & excretionibus humorum », Stahl, *Dissertatio epistolica, de motu tonico vitali, & hinc dependente motu sanguinis particulari*, Halle, Henckel, 1722, p. 29-30. Cf. Ku-Ming Chang, « *Motus Tonicus* : Georg Ernst Stahl's Formulation of Tonic Motion and Early Modern Medical Thought », *op. cit.*, p. 797.

*lisme des convulsions*¹⁸⁴. De là provient ce qu'on appelle l'*anima* de Stahl, au sens d'une force vitale qui régit ou régule comme un agent le phénomène de l'irritation, et qui surtout ne se réduit à aucune loi chimique ni mécanique. On aura souvent rapporté cette force à l'*archée* de Paracelse et de Van Helmont¹⁸⁵, notion qu'on nomme aussi parfois le « grand artisan »¹⁸⁶. Alors que Stahl conteste à la fois les iatrochimistes et les iatomécanistes sur leur propre terrain, Hecquet voit dans les lois mécaniques générales et pense y découvrir les moyens d'assurer la séparation des substances, comme dirait Descartes, entre le corps, charnel et pesant, et l'esprit, qui pense, veut, désire et ordonne. Et comme Descartes, Hecquet veut à la fois séparer réellement deux substances, le corps et l'esprit, et considérer à l'aide des théories médicales de son temps les relations du corps et de l'esprit. Et toujours comme chez Descartes, ces relations entre deux substances séparées seront d'abord et avant tout morales, déterminées par les passions, ou passions de l'âme, la volonté et l'imagination. Une des difficultés majeures des textes d'Hecquet sur les convulsions consiste justement à retrouver dans ses démonstrations médicales, physiologiques et biologiques, les argumentations morales qui les traversent, les sous-tendent et parfois mêmes les orientent ou les déterminent.

Dans sa critique des convulsionnaires, Hecquet reprend ses réflexions sur le sang et son dérèglement, sur les solides et les liquides, sur la théorie des fibres nerveuses, et surtout sur la notion fondamentale de l'irritation des solides comme cause principale des maladies. Afin de montrer que les convulsionnaires sont des malades, non seulement des hystériques vapo-reuses mais aussi des femmes qui se réduisent à leur sexe, Hecquet articule ou combine deux causes concourantes intrinsèques. D'un côté, l'irritation des fibres, comme force interne d'action et de réaction, qui altère l'équilibre du corps. De l'autre, les passions de l'âme, qui provoquent une imagination échauffée ou dépravée :

Il [le sang] prend alors mille sortes d'écart, et ces écarts ne sont que des failles que lui font prendre les solides [...]. Les *passions* en sont une preuve, elles qui remuent si prodigieusement les hommes. Leurs *capacités*

184. *Le naturalisme des convulsions*, *op. cit.*, p. 178, qui se réfère au texte de Stahl, *Exercitatio academica de sensus naturae circa curationes incongruas* (Halle, 1706).

185. Le terme *archée* provient du grec ἀρχή, le principe, le commencement, le commandement, qu'on aura souvent rapporté, comme Van Helmont lui-même, au principe vital ou *spiritus vitalis* du sang, ou plus précisément au *nepshes* hébraïque qui règne dans le sang, selon Gn 9, 4 ; Lv 17, 11 ; Dt 12, 23. Van Helmont, *Ortus Medicinae id est initia physicae inaudita, tractatus* 4, « Archeus faber », et *tractatus* 21, « Imago fermenti impregnat massam semine », Lyon, Joannis Baptiste Devenet, 1655, p. 25 et p. 71. Cf. Walter Pagel, « Helmont-Leibniz-Stahl », in *From Paracelsus to Van Helmont*, *op. cit.*, p. 24, ainsi que, du même, *Joan Baptistia Van Helmont. Reformer of Science and Medicine*, Cambridge, Cambridge University Press, 1982, p. 97 sq.

186. Cf. Jacques Roger, *Les sciences de la vie dans la pensée française du XVIII^e siècle*, *op. cit.*, p. 290 et 620.

en sont une autre, puisqu'ici le corps entre en souffrance, avant que le sang ait eu le temps de l'altérer¹⁸⁷.

On retrouve cette argumentation morale dans *Le naturalisme des convulsions* :

Mais ce qui est ici plus positif, c'est que les causes des mouvements convulsifs tels qu'ils soient, ou à raison de leur bizarrerie, ou à raison des prodigieuses résistances des parties que l'on y observera, viennent des effets de l'imagination. Car l'examen des plus savants auteurs qui ont suivi les convulsions, leur a fait comprendre que ces mouvements extraordinaires dépendent de la promptitude, de l'impétuosité, et de la rapidité avec laquelle les esprits, cet air inimaginable, qui pénètre les nerfs à la moindre impression qui les agite, se portent et s'engagent dans le tissu nerveux des parties¹⁸⁸.

§4 – Dans l'hypothèse générale, selon laquelle les convulsions sont causées par l'irritation des fibres nerveuses, le terme irritation contient en lui-même la double causalité concourante, médicale et morale. Le terme latin *irritatio* provient du grec ἐρεθισμός, du verbe ἐρεθίζω, j'irrite, j'excite ou provoque. Le terme français d'éréthisme, parfois éréthysme, est repris dans le vocabulaire médical pour signifier l'irritation ou la tension violente et excessive des fibres. On le retrouve non seulement dans le *Dictionnaire* de Col de Villars¹⁸⁹ — alors que le terme d'irritation n'y est pas —, mais aussi dans la thèse de médecine soutenue à Paris en février 1708 par Jean-Claude Adrien Helvétius, *An Erethismi sedacio, morbi curatio*¹⁹⁰. On peut le lire encore et entre autres chez le médecin et alchimiste français Etienne-François Geoffroy (1672-1731), contemporain et collègue d'Hecquet, qui parle des convulsions et de « l'éréthisme des fibres »¹⁹¹. Hecquet reprendra d'ailleurs lui aussi le terme comme un équivalent conceptuel de l'irritation, en affirmant « que l'agacement et l'éréthisme des fibres » constituent « une des plus ordinaires causes des maladies »¹⁹².

187. *De la digestion et les maladies de l'estomac, op. cit.*, p. 219.

188. *Le naturalisme des convulsions, op. cit.*, p. 105.

189. Col de Villars, *Dictionnaire français-latin des termes de médecine et de chirurgie, op. cit.*, p. 172.

190. Helvétius fils, *An Erethismi sedacio, morbi curatio*, thèse de doctorat présentée à la Faculté de médecine de Paris, Paris, Muguet, 1708.

191. Geoffroy parle des vertus de l'opium : « Car quelques-uns dorment moins après avoir pris de l'Opium. Le plus souvent il excite des songes agréables ; il apaise le vomissement & le hoquet, & quelquefois il excite l'un & l'autre, aussi bien que les spasmes & et les mouvements convulsifs : il retarde la digestion des aliments dans l'estomac ; il diminue l'appétit ; il excite les sueurs ; il provoque quelquefois les règles & les lochies qui se sont arrêtées par éréthisme des fibres & leur convulsion », *Traité de la matière médicale ou de l'histoire des vertus, du choix et de l'usage des remèdes simples*, tome 4, *Traité des végétaux*, section I. *Des médicaments exotiques*, Paris, Jean de Saint & Charles Saillant, 1743, p. 327. Sur l'alchimisme de Geoffroy, on lira Allen G. Debus, *The French Paracelsians, op. cit.*, p. 156-159.

192. *De la digestion et les maladies de l'estomac, op. cit.*, p. 239. Hecquet parle encore de l'éréthisme comme d'un « excès de force », *Réflexions sur l'usage de l'opium, op. cit.*, p. 311. Voir également *Observations sur la saignée du pied, op. cit.*, p. 217 et 383.

Or, le terme grec contient implicitement la duplicité des causes concourantes que le terme latin *irritatio* semble réduire, mais que l'argumentation d'Hecquet fait ressurgir comme un problème incontournable. Le terme *éréthismos*, en effet, exprime aussi bien l'excitation physiologique des nerfs que l'excitation morale des passions amoureuses, ou de l'érotisme. Et il en va de même pour Hecquet : l'éréthisme est une excitation ou une irritation physiologico-morale des tissus nerveux. Lorsqu'il compare les possédées démoniaques de Loudun aux épidémies convulsives de Saint-Médard, Hecquet inscrit cette double cause dans l'irritation du système nerveux :

C'est pourquoi, Monsieur, je persiste toujours à croire que tout est d'un dangereux naturel dans les convulsions de l'épidémie convulsionnaire. Hé pourquoi me le persuadais-je ? C'est parce que toutes ces sortes de vapeurs ont toujours eu pour cause une secrète tendance à de honteuses passions, où se terminant à quelque commerce ou intrigue de passion, ou à raison de quelque mariage manqué ou de quelque mariage recherché. Histoire des nonnains qui étaient des religieuses de Flandre, d'Allemagne, etc. en fait foi. On les soupçonna d'être possédées du diable, comme l'on a fait des ursulines de Loudun ; mais les attitudes où on les voyait, les soubresauts, les culbutes, est semblables tourmentes convulsives, leur discours, leurs éclats de rire, tout cela tendait si directement naturel, que le mariage en était la fin, le scandale et le remède, comme il paraît par les différentes histoires de ces nonnains ou religieuses convulsionnaires hystériques rapportées dans l'auteur qu'on vient de citer [Simon Goulart]. En vérité, Monsieur, en faisant le parallèle des nonnains avec nos inspirées convulsionnaires, l'on est honteux de trouver Messieurs vos docteurs se livrer à une œuvre qui a trompé dans tous les temps tant d'habiles gens. Car les convulsionnaires ne font pas tant de merveilles a beaucoup près que les nonnains, lesquelles prédisaient, cabriolaient, grimpaient les murailles, parlaient des langages qui n'étaient pas les leurs ; elles bêlaient comme font les brebis, enfin faisaient les bêtes autant que les miraculeuses, et tout cela était un érotisme, une concupiscence effrénée dont le foyer n'était autre que le débandement des esprits ou l'irritation convulsive et dominante dans le genre nerveux des personnes du sexe, que Dieu abandonne au penchant emporté du tempérament en celles qui se sont mises peu ou point en garde contre des inclinations criminelles¹⁹³.

L'irritation convulsive des femmes est donc tout à la fois une excitation physiologique, qui altère le sang, et une « concupiscence effrénée » de l'érotisme, qu'Hecquet définit dans une note comme une « passion amoureuse ». Toute la difficulté du concept de convulsion, ou d'irritation convulsive, consiste à penser ensemble, mais sans jamais en confondre les causalités, l'agitation des fibres et la passion amoureuse, l'altérité du sang et l'obscénité érotique, le *raptus sanguinis* et la *depravatio moralis*. Cette argu-

193. *Le naturalisme des convulsions, op. cit.*, p. 215.

mentation médico-morale permet à Hecquet de reconsidérer l'histoire des possessions démoniaques, des plus antiques et bibliques aux plus modernes et récentes, à la lumière des épidémies hystériques des convulsionnaires. Elle lui permet encore de séparer radicalement — à l'image des deux substances cartésiennes — les convulsions entièrement naturelles ou d'ordre mécanique et les miracles, qui eux doivent rester purement surnaturels ou d'ordre divin. Alors qu'il parle de miracles au moins depuis son texte de 1725 sur la guérison surnaturelle de Madame La Fosse, on l'a vu¹⁹⁴, il a très peu parlé de convulsions, comme concept médical, avant *Le naturalisme des convulsions* de 1733. Pour Hecquet, les convulsionnaires sont d'abord et avant tout des hystériques vaporeux, qu'il s'agisse d'hommes ou des femmes :

Mais pour cela les hommes aussi deviennent *vaporeux* comme les femmes, lorsque leurs nerfs perdent de leur fermeté naturelle, en sortant de leur *ton* ou de leur assiette propre ; état dans lequel ils se jettent par quelque épuisement que leur aura causé la débauche, l'étude, la contention d'esprit, ou le travail outré ou trop poussé dans le cabinet ; soit par les gens d'étude, soit même par les négociants, dont l'on voit plusieurs contracter des vapeurs pour s'être trop fatigués par leurs comptes ou leurs calculs. Mais quoi qu'il en soit, cette maladie de *vapeurs* ne survient à qui que ce soit, homme ou femme, que parce que le corps humain porte en soi une disposition naturelle aux convulsions ; et en cela consiste le naturalisme de ces maladies, autant qu'il en éloigne l'idée de surnaturel, ou de miraculeux¹⁹⁵.

L'indistinction sexuelle des vapeurs, pour Hecquet, repose sur une disposition naturelle des corps aux convulsions. Or, cette disposition est sexuellement différenciée, mais aussi moralement spécifiée, et en ce sens les vapeurs masculines se distinguent des vapeurs féminines, appelées aussi hystériques. Dans l'article « Vapeur » de son *Dictionnaire*, Col de Villars rappelle qu'on a longtemps identifié vapeur et affection hystérique :

parce qu'on croyait qu'elles [les affections hystériques] étaient causées par des vapeurs qui s'élevaient des entrailles ou de la matrice jusqu'au cerveau et causaient tous les accidents détaillés dans ces maladies : mais elles dépendent plutôt des mouvements spasmodiques des nerfs et de leur plexus, qui sont irrités dans le bas-ventre et dans la poitrine¹⁹⁶.

194. « Or, écrit Hecquet, un concert unanime de tant d'esprits différemment animez, en matière de Religion, devient une preuve d'autant plus convaincante que leur langage est le même, & leurs récits uniformes. Car tous se font également assurez du fond de la maladie, de sa réalité, & comment elle était devenue & déclarée incurable ; ils sont aussi unanimes & sans variation sur la manière, les circonstances de cette guérison, & sur ce qu'ils en ont vu de leurs propres yeux, & entendu de la bouche de la femme guérie ; un accord donc si parfait, si unanime & si peu ressemblant à une authentique & naturelle d'un effet surnaturel », *Lettres d'un médecin de Paris à un médecin de province*, *op. cit.*, p. 34.

195. *Le naturalisme des convulsions*, *op. cit.*, p. 88.

196. *Dictionnaire français-latin des termes de médecine et de chirurgie*, *op. cit.*, p. 458.

Les vapeurs ne sont pas toutes hystériques, mais elles sont toujours liées aux irritations des nerfs, qu'Hecquet rapporte à une disposition innée aux convulsions. Or, cette disposition n'est pas la même chez l'homme et chez la femme. Elle fonctionne à vrai dire comme une *prédisposition* spécifiquement genrée ou sexuée. Tous les corps sont naturellement disposés aux convulsions, mais les femmes le sont toujours et par nécessité, tandis que les hommes seulement en certaines occasions :

Il serait, par exemple, contre les lois de la nature, qu'avec le naturalisme des convulsions dans les personnes du sexe, fondé comme il est dans la structure de leurs entrailles, elles ne fussent jamais exposées aux maladies convulsives ou qu'elles en fussent exemptes, tandis que les corps des hommes, en qui ne se trouve point cet arrangement singulièrement propre au sexe, des parties du bas-ventre, se trouvent assujettis à contracter en certaines occasions, des vapeurs toutes semblables aux *hystériques*¹⁹⁷.

Les vapeurs masculines sont des accidents qui ressemblent aux vapeurs hystériques des femmes, mais qui n'en sont point à proprement parler, puisqu'elles ne dépendent pas nécessairement des parties du bas-ventre, et donc qu'elles n'ont pas de siège organique assigné. Autrement dit, tout repose sur cette tendance naturelle des corps aux convulsions, qu'il faut rapporter au concept d'irritation nerveuse ou d'éréthisme. A partir de là, Hecquet veut montrer, rappelons-le à nouveau, qu'il n'y a aucun lien de causalité entre les convulsions et les miracles, les vapeurs hystériques des personnes du sexe et les guérisons prétendument surnaturelles de Saint-Médard. Sans jamais définir rigoureusement le terme de convulsion, Hecquet part de l'usage courant et médical d'un mouvement violent et involontaire du corps¹⁹⁸. Ce terme vient « du latin *convellere*, tirer avec violence, secouer », comme le rappelle Col de Villars, tandis que « spasme, *spasmus*, est du grec *σπασμος*, qui signifie aussi convulsion, du verbe *σπάω*, *trabere*, *convellere*, tirer, secouer »¹⁹⁹. *Le naturalisme des convulsions* n'est pas un traité sur les convulsions, comme celui de Jean Chastelain, paru en 1691, sur lequel je reviendrai, ou de bien d'autres ouvrages dogmatiques qui traversent les XVII^e et XVIII^e siècles dans toute l'Europe. De plus, Hecquet ne distingue pas conceptuellement les convulsions cloniques, lorsque la contraction est « inégale, irrégulière et successive », du grec *κλόνος*, secousse, mouvement tumultueux, et les convulsions toniques, « lorsque la contraction est constante et permanente », du grec *τόνος* tension, d'où *τονικός*, tendu²⁰⁰. Parlant des secours meurtriers et

197. *Le naturalisme des convulsions*, *op. cit.*, p. 88.

198. Dans *ae médecine, la chirurgie, et la pharmacie des pauvres*, Hecquet définit la convulsion, ou le spasme, comme « la disposition des fibres contractées ou resserrées », édition de 1749, *op. cit.*, tome 3, p. 232.

199. *Dictionnaire français-latin des termes de médecine et de chirurgie*, art. « Convulsion », *op. cit.*, p. 104.

200. *Ibid.*, p. 103.

des corps en convulsions, Hecquet définit lui-même ces mouvements *toniques* comme des « dispositions qui résultent de la tension des parties »²⁰¹.

§2 – *Le naturalisme* n'est pas un traité des convulsions mais un ouvrage polémique, qui surdétermine la démonstration médicale par une argumentation morale. Il veut séparer radicalement les miracles des convulsions, en démontrant que les convulsions survenues à Saint-Médard sont des perturbations du système nerveux, ou des vapeurs hystériques, le plus souvent chargées d'érotisme²⁰². Sa démonstration relève d'un parcours d'érudition en histoire de la médecine, mais aussi religieuse, morale et biblique. Elle se fonde principalement sur deux noms propres. D'un côté, Hippocrate et son concept d'épilepsie ou de maladie sacrée (*morbus sacer*), qu'Hecquet assimile littéralement aux convulsions :

[C]e que dit Hippocrate est d'autant plus concluant, que c'est à l'occasion des convulsions ou de l'*épilepsie*, appelée la maladie *sainte* ou *sacrée* dans l'Antiquité, qu'il s'est ainsi expliqué sur le divin, *divinam*, ou le Τὸ θεῖον, dans les maladies, *morbus sacer*. Mais, ajoute-t-il, s'il faut prendre pour divin dans les maladies, tout ce qui y paraîtra avoir quelque chose d'admirable, combien faudra-t-il admettre de maladies sacrées ?²⁰³

Or, pour montrer qu'il n'y a rien de divin ni rien de surnaturel dans les convulsions, Hecquet se réfère encore à Thomas Willis (1621-1675) et sa théorie des explosions convulsives :

Ce serait de quoi faire un gros ouvrage, que de compiler toutes les observations *hystériques* et *hypocondriaques*, dont sont pleins les livres de médecine, et dans lesquels toutes l'on écarte universellement l'idée de miracle et de diabolique. Mais cette idée ne fut jamais plus écartée de ces sortes de maux, que depuis que le savant est célèbre Vuillis [Willis] a expliqué avec tant d'esprit et de connaissance dans le genre nerveux les désordres *spasmodiques*, et les dérangements convulsifs que cause l'*ataxie*

201. « Une telle provision de forces avancées ou précoces, répond de la prévoyance où s'est mise la nature pour ne rien laisser manquer au corps humain des forces qui lui seraient nécessaires en certaines occasions. Mais dès lors qu'un tel fond est bien réel dès le premier tissu que les parties prennent dans le corps, faudra-t-il prendre ailleurs que dans ce naturel les causes de tous les mouvements, et les raisons de toutes les tensions telles qu'elles soient, ou des dispositions *toniques* [Hecquet renvoie en note à la définition mentionné plus haut] qui se font peuvent se faire dans les nerfs ou les fibres des muscles, puisqu'elles sont les dépositaires nées de ce prodigieux fond de force que le Créateur y a attaché », *Le naturalisme des convulsions*, op. cit., p. 193.

202. Dans ses remarques critiques et pathologiques sur les convulsionnaires, le médecin légiste François Emmanuel Foderé reprochera à Hecquet son réductionnisme érotomaniac : « toutefois, il vient d'être démontré que les causes de ces aberrations [convulsionnaires] sont très anciennes, antérieures même au christianisme, et c'est avoir montré bien peu de critique que d'avoir attribué le délire des convulsionnaires uniquement à l'érotomanie, comme la fait le docteur Hecquet, ou à l'action des jésuites, comme le prétend M. Dulaure [*Histoire de Paris*, tome VII, p. 340], puisque ce ne furent pas seulement des jeunes filles qui en furent attaquées, mais qu'il fut partagé par des personnes graves et éclairées d'ailleurs, et puisque toutes ces manies dataient de loin, et déjà depuis des siècles où l'on ne songeait nullement à établir une compagnie de Jésus », *Essai théorique et pratique de pneumatologie humaine*, Strasbourg, Février Libraire, 1829, p. 183.

203. *Le naturalisme des convulsions*, op. cit., p. 90.

des esprits ou leurs *explosions*, comme il parlait. Cependant rien n'excuse tant l'ignorance où l'on est demeuré sur les causes des convulsions extraordinaires, ou sur les manières dont elles se font, que l'obscurité qui est encore restée en médecine, nonobstant les lumières que ce savant homme a répandues sur les maladies convulsives. Car après avoir abandonné son système des *explosions*, l'on en est encore à s'accorder sur la vraie manière dont se fait dans l'état le plus tranquille et le plus naturel, le mouvement des muscles. Rien de plus ingénieusement recherché, et de plus exactement déduit et calculé, que ce que nous ont donné là-dessus les célèbres Borelli, Bellini, Bernoulli, Keil, Michelotti, Mazino ; cependant après tous les glorieux travaux de ces savants médecins géomètres, l'on dispute encore sans trop s'accorder sur le fond de cette matière²⁰⁴.

On attribue à Willis l'invention du terme latin de *neurologia*, mais aussi une des premières anatomies du cerveau, intitulée *Cerebri Anatome* de 1664 et magnifiquement illustrée de croquis par Sir Christopher Wren²⁰⁵. Comme Hecquet, comme Chastelain, et la plupart des médecins que cite Hecquet, on reconnaît à Willis le renouvellement naturaliste des pathologies mentales et nerveuses, tout en lui reprochant d'avoir étayé ses arguments sur la base d'assertions alchimistes, comme la fermentation paracelsienne, redéfinie en termes de charge explosive. En effet, Willis a défini les contractions musculaires, ou les convulsions, comme autant d'explosions de particules de sang. Sur le modèle de la poudre à canon²⁰⁶, ces particules explosent successivement et de façon sérielle, une fibre après l'autre, lorsque le liquide ou *succus nervens* qui s'écoule dans et par les fibres, ou les solides, entre en contact avec le *spiritus animalis* inhérent à ces fibres²⁰⁷. Comme une étincelle, qui met le feu aux poudres, ce liquide fait exploser les fibres. Dans sa critique de Willis, Hecquet suit sans doute Baglivi, élève de Borelli, ce dernier étant cité, ici, dans la liste de ceux qui ont abandonné les théories de l'explosion. Baglivi refuse d'accorder aux liquides ce pouvoir causal de motricité. Ce sont les fibres musculaires

204. *Ibid.*, p. 108.

205. Thomas Willis, *Cerebri Anatome, cui accessit nervorum description et usus*, Amsterdam, G. Schagen, 1664. Cf. Georges Canguilhem, *La formation du concept de réflexe au XVII^e et au XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1955, chap. III, « La formation du concept de mouvement réflexe par Thomas Willis », p. 57-78 ; Yvette Conry, « Thomas Willis ou le premier discours rationaliste en pathologie mentale », *Revue d'histoire des sciences*, 31/3, 1978, p. 193-231 ; George S. Rousseau, *Nervous acts : Essays on literature, culture and sensibility*, New York, Palgrave, 2004, p. 3-8, épreuve Kathryn Tabb, « 'Struck, As It Were, with Madness' : Phenomenology and Animal Spirits in the Neuropathology of Thomas Willis », in Smith C.U.M., Whitaker H. (éds.), *Brain, Mind and Consciousness in the History of Neuroscience*, Dordrecht, Springer, 2014, p. 43-58, et Hisao Ishizuka, *Fiber, Medicine, and Culture in the British Enlightenment*, New York, Palgrave Macmillan, 2016, spéc. le chapitre 1, « Visualizing the Fiber-Woven Body : Emergence of the Fiber Body », p. 3-26.

206. Thomas Willis, *De Motu Musculari Exercitatio Medico-Physica*, chap. IX (*De Fermentatione*), in *Thomae Willis Opera Omnia*, Amsterdam, Henrich Wetsten, 1682, p. 27-41. Cf. A. Meyer, *Willis's Place in the History of Muscle Physiology*, *Proceeding of the Royal Society of Medicine*, 57, 1964, p. 687-692.

207. « L'esprit animal, écrit Willis, est lumière en attendant d'être feu. Son transport est de l'ordre de la déflagration, les nerfs ne sont plus, dans cette physiologie, des cordes ou des canalisations, ce sont des mèches », *Cerebri Anatome*, XVI, *op. cit.*, p. 119. Texte cité et traduit par Roselyne Rey, *Histoire de la douleur*, Paris, La Découverte, 1993, p. 98.

elles-mêmes, ou les solides, qui contiennent le pouvoir de se contracter, sans qu'aucun agent extérieur n'ait besoin de les exercer.

Pour Baglivi, comme pour Hecquet, le *succus nervus* n'a plus besoin des étincelles du *spiritus animalis* pour déclencher le mouvement du corps vivant, mais il est pris dans un mouvement autonome, qui permet au corps de s'ériger en substance séparée, ou de se replier sur lui-même en circuit fermé. Baglivi compare la membrane cervicale, qui active les fibres, au muscle du cœur. Il parle justement de *cor cerebri*, le cœur du cerveau, ou de *dura mater*, dont le battement (entre systole et diastole) relève d'un mécanisme vibratoire qui fait circuler le liquide nerveux dans les fibres musculaires, sans autre cause que lui-même²⁰⁸. Finalement, pour Hecquet, comme pour Baglivi avant lui, la théorie des convulsions de Willis repose sur une théorie de la fermentation, qui a besoin du soufre et du salpêtre pour expliquer la fonction du cerveau. On se souvient des réflexions physiologiques d'Hecquet sur la différence des liquides et des solides dans la circulation du sang, et sur l'importance primordiale accordée aux solides, ou fibres musculaires, dans la compréhension des causes de la maladie. Afin d'expliquer ces causes, et d'en rendre raison naturellement, ou mécaniquement, Hecquet veut passer du modèle de l'explosion, qui se répète de fibre en fibre, au modèle du ressort — dont parle Stahl²⁰⁹ —, ou oscillation « dans les fibres »²¹⁰, qui se tend et se détend continuellement dans les solides :

Au surplus, écrit Hecquet, les fibres nerveuses sont des canaux qui ont leurs capacités, lesquelles (ces canaux fussent-ils aussi déliés que la plus petite artériole, que l'on trouve cinq cent fois plus déliée qu'un cheveu) elles sont toutes remplies d'un *fluide* ; mais quel *fluide* ? D'un *fluide* aérien ou d'une humeur spiritualisée autant qu'un air très fin. Sera-ce une matière d'un *élastique*, puisque l'air a tant de ressort ? Ainsi tout le corps humain composé qu'il est de tous vaisseaux qui ont des ressorts, se trouve

208. « Ita dura mater, altertum quasi cor solidum validumque & per cerebri substantiam intus forisque miro artificio propagata ad instar fortissimi elateris », Baglivi, *De fibra motrice*, V, in *Opera medico-practica et anatomica*, op. cit., p. 282. Cf. Hendrik C. D. de Wit, *Histoire du développement de la biologie*, op. cit., p. 120, et Anna Toscano, *Mirabilis Machina. Il « perpetuum mobile » attraverso il « De statice aeris » e il « De fibra motrice et morbosus » di Giorgio Baglivi*, vol. 1, Edizioni Brenner, 2013, p. 9-11 et 112-113.

209. « Tout ce mécanisme, écrit Hecquet, ressemble parfaitement à une vertu de ressort, que serait dans les solides ; aussi toute la machine du corps humain n'est-elle autre chose, suivant la pensée du célèbre & sage M. Stahl, & de son École après lui ; suivant l'idée donc de ces savants Philosophe-Médecins, le tissu du corps est un ressort qui se monte pendant l'espace de vingt-cinq ans ; c'est-à-dire, dont les fibres, les vaisseaux, & les organes s'élargissent, s'étendent, & s'allongent, depuis les premiers instants de la vie, & les premiers temps de l'enfance jusqu'à l'âge adulte, qui est celui de vingt-cinq ans, où les parties sont ordinairement parvenues à leur terme de croissance, ou à leur mesure naturelle. Ce ressort demeure alors dans sa consistance, c'est le *ton* que les parties ont acquis pendant ces années, ce *ton* décroît ou déchoit dans le temps de la première vieillesse ; enfin il fait se détente dans l'âge décrépît, où il finit par la mort », *De la digestion et les maladies de l'estomac*, op. cit., p. 6.

210. Hecquet dit de l'oscillation qu'elle « est en général un mouvement de vibration. Il signifie dans cet Ouvrage [De la digestion] une sorte de ressort dans les fibres, dans les membranes, & dans les vaisseaux, qui les entretient ou dans un mouvement manifeste de *systole* & de *diastole*, c'est-à-dire de dilatation et de compression ; ou dans un trémoussement secret », *ibid.*, p. X.

aussi pénétré et intimement imbibé d'un esprit élastique. Rien n'est-il plus exposé à s'agiter ou à se laisser aller à cette vertu ? Car encore elle presse universellement, ou dans toutes les régions du corps le sang, parce qu'il est contenu dans ces vaisseaux, dont les parois qui sont *compressibles* ne sont que ressorts ; d'où vient la *systole* des artères, laquelle entretient leurs battements pour faire circuler la masse du sang²¹¹.

Le battement du ressort dans les fibres vaut pour un battement de cœur, et permet de réfuter les théories de l'explosion en séries de Willis. Cet argument permet d'intégrer les irritations convulsives dans la circulation du sang et de les inscrire dans une réflexion sur les mouvements involontaires. On trouve déjà cet argument dans le *Traité des convulsions* du médecin de Montpellier Jean Chastelain (1625-1715), qui revient sur les théories de Willis, pour les réfuter. Je cite un long passage, qui pose clairement le problème :

Ils [les disciples de Willis] auraient encore reconnu que l'explosion de Willis suppose dans les convulsions, et dans les mouvements convulsifs universels, n'est pas capable de produire tous les effets qu'il lui attribue ; car pour exciter des convulsions, et des mouvements convulsifs de la manière que Willis suppose, il faudrait que les esprits fussent faits de salpêtre, et de soufre, et qu'ils eussent dans le cerveau un bassin commun pour couler dans tous les nerfs qui servent à nos mouvements : il faudrait encore que le cerveau, et les nerfs fussent d'une consistance dure, et solide pour résister à tous les efforts de la matière explosive qui cause les convulsions, et les mouvements convulsifs ; car il faudrait que cette résistance fût assez forte pour déterminer le mouvement de cette matière, et des esprits vers les fibres des parties, qui sont en convulsions.

Il est bien vrai que les esprits sont capables de quelque explosion dans les nerfs, et dans le cerveau quand il s'y trouve quelque matière étrangère, et propre à fermenter avec ces esprits : mais outre que cette matière ne parcourt pas les nerfs, comme Willis l'entend, l'explosion en doit être fort légère, puisqu'elle ne déchire pas les fibres du cerveau qui sont très faciles à déchirer, et qu'elle ne cause pas dans les nerfs une tension douloureuse, dans les convulsions, et dans les mouvements convulsifs, même le plus outrés.

Willis se trompe lors qu'il dit que la matière des convulsions n'est jamais dans le sang, mais toujours dans les nerfs, ou dans les esprits. Car si le sang, lors qu'il est louable est une des causes prochaines, et immédiates de tous les mouvements réglés qui se font en nous dans un état naturel, comme il dit, il faut que le sang soit capable de produire des mouvements déréglés, lors qu'il a des dispositions contraires.

La matière convulsive passant avec le sang dans les fibres motrices, peut avec les esprits faire l'explosion convulsive, sans qu'il soit besoin qu'elle passe par le cerveau et par les nerfs, comme le prétend Willis.

On peut bien placer la manière des tremblements, et des paralysies dans les nerfs, mais non pas celle des convulsions. La raison est claire :

211. *Le naturalisme des convulsions, op. cit.*, p. 86.

dans les tremblements, et dans les paralysies le cours des esprits est arrêté, ou diminué ; au lieu que dans les convulsions, et dans les mouvements convulsifs, le cours des esprits est libre dans les parties qui sont en convulsion ; et c'est pourtant ce qui ne pourrait arriver, si la matière des convulsions était fixée et arrêtée dans les nerfs, comme Willis prétend ; parce qu'elle boucherait entièrement, ou en partie le passage aux esprits qui doivent couler en plus grande quantité qu'auparavant, dans les parties qui sont en convulsion. Les parties même où les nerfs de la manière aboutissent, seraient dans tout le temps des intervalles, privées de sentiment, ou de mouvement, ou de tous les deux ensemble, ou en souffriraient du moins quelque notable diminution, puis que pour faire des tremblements, ou des paralysies parfaites, il ne faut qu'une matière qui diminue, ou qui empêche entièrement le cours des esprits²¹².

Afin de rapporter les mouvements convulsifs aux dérèglements de la circulation du sang, Chastelain, puis Hecquet, vont démontrer que dans les convulsions « le cours des esprits est libre », et donc qu'elles ne dépendent pas, en premier lieu, des liquides nerveux qui s'écoulent dans les fibres sanguines, mais proviennent du dérèglement même de ces fibres, ou des solides. C'est à nouveau l'enchaînement des causes concourantes, qui se joue ici : cause des convulsions, cause du dérèglement du sang, cause des maladies. Selon mon hypothèse, Chastelain comme Hecquet veulent se démarquer du modèle de l'explosion des esprits pour expliquer la cause première des mouvements convulsifs. Mais à la différence de Chastelain, qui ne voit dans ces causes que des propriétés physiques — c'est la théorie de l'irritation²¹³ —, Hecquet articule quant à lui deux ordres de causalité, l'une physiologique, par l'irritation des fibres, et l'autre morale, par l'échauffement de l'imagination. Je cite maintenant un passage important du *Naturalisme* :

Mais ce fond de forces qui est naturellement dans le corps humain, s'augmente de beaucoup dans l'état de maladie ; car la vertu *systaltique* des *solides* s'excite alors ou s'accroît pour se soumettre les *fluides* soulevés contre les *solides*. Car si le cœur bat dans l'état de santé trois mille fois dans une heure, qu'arrivera-t-il à la puissance systaltique, lorsque dans une fièvre ces battements augmenteront, par exemple, d'un tiers ? C'est donc une nécessité à tous les *solides* d'augmenter aussi leur ressort, de sorte que la force *systaltique* générale augmente en raisons égales avec la force particulière du cœur, afin que les deux puissances se trouvent en équilibre, étant comme mises à l'unisson. Voilà donc la vertu systaltique crue par

212. Jean Chastelain, *Traité des convulsions et des mouvemens convulsifs, qu'on appelle à présent vapeurs*, Paris, J. Anisson, 1691, p. 91-95. « On prend souvent aussi, écrit encore Chastelain, le mot de minière pour la matière même, ou pour le levain qui cause la maladie en quelque lieu qu'il soit. L'air qui est un corps extrêmement fluide est la minière des foudres, & des tonnerres. La minière des convulsions n'est pas toujours un endroit un peu reculé du cerveau même, qui à cause de sa mollesse, est beaucoup plus disposée à recevoir, & à conserver cette matière, que les fibres nerveuses où le courant des esprits est beaucoup plus lent », *ibid.*, p. 123.

213. *Ibid.*, p. 85-86.

tout le corps peut-être d'un tiers pendant une fièvre, puisque la fièvre est une irritation convulsive ou une oscillation spasmodique. Mais il est possible, et on l'observe tous les jours, que le genre nerveux se met en force indépendamment de celle du cœur, puisqu'il est ordinaire que les affections hystériques se trouvent sans fièvre. Cela même arrive souvent à l'occasion toute seule de l'*ataxie* des esprits, et cette ataxie sera causée par la force d'une imagination échauffée, tantôt par la vertu, les mortifications, la méditation, la gêne continuelle à se refuser à toute satisfaction ; tantôt par quelques passions plus ou moins déclarées, de chagrin, d'envie, ou de colère, enfin par quelque penchant honteux que la religion et la raison défendent. Mais alors l'imagination sollicitée intérieurement excitant le cours des esprits vers les nerfs, ce sont eux qui les premiers singulièrement croissent en force²¹⁴.

§3 – Dans ce texte, Hecquet compare et distingue, sinon oppose, deux types d'irritation convulsive, l'une avec fièvre et l'autre sans fièvre. La première porte sur l'augmentation des battements du cœur, ou la tension du ressort des solides, causant une maladie avec fièvre. C'est le dérèglement de la circulation du sang, dont on a parlé plus haut, en particulier dans le traité *De la digestion*. Le second type d'irritation convulsive, sans fièvre, d'un côté s'écarte du physiologisme radical de Chastelain, et de l'autre se démarque du modèle des explosions en série de Willis. Hecquet parle à nouveau de l'ataxie des esprits, leur désordre (*ataxia*), leur déviance, leur déséquilibre, ou la perturbation de leur flux. Dans le texte cité sur Willis, Hecquet évoque les troubles du genre nerveux : « le désordre spasmodique et le dérangement convulsif que cause l'*ataxie* des esprits ». Or, Hecquet reprend ici une idée qu'on trouve déjà chez Chastelain — mais qu'il redéfinit entièrement —, selon laquelle, on s'en souvient, dans les convulsions « le cours des esprits est libre », c'est-à-dire indépendant de la circulation du sang. Le système nerveux fonctionne comme la circulation du sang, en circuit fermé, par battement, ressort et impulsion, mais sans dépendre pour autant causalement de cette circulation sanguine. Pour Hecquet, et contre Chastelain, Willis a raison d'inscrire les convulsions dans le système nerveux des esprits, mais il a tort de penser ces esprits en termes d'explosion, ou de fermentation.

Hecquet avance une hypothèse très claire : « le genre nerveux se met en force indépendamment de celle du cœur ». L'exemple ou la preuve ce sont les affections hystériques, ou les convulsions, qui se produisent sans fièvre, selon la conception hippocratique de la *mania*, comme « maladie chronique, avec aliénation de l'esprit »²¹⁵. De même que le système nerveux est indépendant de la circulation du sang, de même l'irritation des

214. *Le naturalisme des convulsions*, op. cit., p. 110.

215. Cf. Jackie Pigeaud, *Folie et cures de la folie chez les médecins de l'antiquité gréco-romaine. La manie*, Paris, Les Belles Lettres, 1987, p. 7. Voir également Owsei Temkin, *Hippocrates in a World of Pagans and Christians*, Baltimore et Londres, The Johns Hopkins University Press, 1991, p. 8-17.

liquides nerveux est distincte de l'irritation des solides ou des fibres sanguines et musculaires. Pour affirmer cette distinction, Hecquet reprend la théorie antique des esprits, ou esprits animaux, *spiritus animales*, parfois nommés *spiritus vitalis*. C'est la théorie de Galien, réinterprétée au Moyen Âge, entre autres par Thomas d'Aquin, puis surtout en modernité par Francis Bacon (1561-1626), qui parle d'esprit vitaux, ou d'un souffle subtil composé de flamme et d'air (*Aura composita ex Flamma, & Aerè*)²¹⁶. Mais sans le citer explicitement, Hecquet revient surtout à Descartes et ses *Passions de l'âme*, de 1649, qu'il rapporte directement aux esprits animaux. Lorsqu'Hecquet affirme que l'ataxie des esprits « cause » les mouvements convulsifs, il entend par là l'irritation ou l'éréthisme des *passions*, comme on l'a vu dans *De la digestion*, et qu'il reprendra dans *Le naturalisme des convulsions*. L'éréthisme des esprits animaux relève des passions, mais de ces passions particulières qu'Hecquet, après Descartes, rapporte à l'imagination.

La théorie cartésienne des passions repose sur deux notions majeures. D'un côté, les passions sont toujours des passions *de l'âme*, c'est-à-dire des affections ou perceptions qui ne portent pas sur les objets en dehors de nous, ni sur notre propre corps, mais « qui se rapporte à l'âme mesme »²¹⁷. D'un autre côté, ces passions de l'âme elle-même n'ont pas reçu l'assentiment de l'âme, ou ne dépendent pas de sa propre volonté. En somme, les passions portent sur l'âme, mais sans dépendre de l'âme elle-même. Et c'est là, pour Descartes, que surgit l'argument des esprits animaux :

Après avoir considéré en quoy les passions de l'ame different de toutes ses autres pensées, il me semble qu'on peut generalement les definir, des perceptions, ou des sentimens, ou des émotions de l'ame, qu'on rapporte particulierement à elle, & qui sont causées, entretenues & fortifiées par quelque mouvement des esprits²¹⁸.

Les passions qui affectent l'âme ne dépendent pas de sa volonté, mais des esprits animaux qui passent au travers des nerfs, « depuis le cerveau jusqu'aux muscles ». Ces esprits sont des principes ou des propriétés

216. Francis Bacon, *Historia vitae et mortis*, Canon IV, *explicatio*, édition de Lyon, J. Maire, 1686, p. 431. Dans son *Novum Organum*, édité tout d'abord en 1620, Bacon souligne le pouvoir d'assimilation des esprits animaux par leur absence de pesanteur : « En effet, dans tout corps tangible inanimé, l'esprit qui est enfermé se multiplie d'abord et, rongéant en quelque sorte les parties tangibles qui s'y prêtent le plus et le mieux, il les digère, les assimile, les change en esprit et s'échappe avec elles. Cette assimilation et cette multiplication de l'esprit sont présentées sensiblement par la diminution du poids. Car, dans toute dessiccation, il y a une perte de quantité, perte qui ne se prend pas seulement sur l'esprit présent initialement, mais aussi sur la partie du corps qui, d'abord tangible, vient d'être convertie ; car l'esprit n'a pas de poids », II, aphorisme 40, introduction, traduction et notes par Michel Malherbe et Jean-Marie Pousseur, Paris, PUF, 2001, p. 273. De façon générale, on lira à ce sujet Ann Thomson, *Bodies of Thought : Science, Religion, and the Soul in the Early Enlightenment*, Oxford, Oxford University Press, 2008, spéc. le chapitre 3 : « Animal Spirits and Living Fibres ».

217. Descartes, *Les passions de l'âme*, XXV, introduction et notes de Geneviève Rodis-Lewis, Paris, Vrin, 1970, p. 85.

218. *Ibid.*, XXVII, p. 86.

vitales, dont la force fonctionne, pour Descartes, comme le ressort d'une horloge²¹⁹, ou comme l'élasticité systaltique d'une membrane, dira Hecquet²²⁰, qu'on appelle aussi *vis elastica*²²¹.

Dans le dernier passage cité, Hecquet parlait du dérèglement des esprits animaux, d'une ataxie « causée par la force d'une imagination échauffée ». Et cette force provient des passions (chagrin, envie, colère, etc.), précise encore Hecquet — tantôt pour la vérité, tantôt pour le vice. On retrouve chez Descartes un argument qui peut nous éclairer sur cet enchaînement des causes morbides, physiologico-morales²²². Il y aurait deux manières pour les esprits animaux de dévier leur trajectoire, ou de « diversifier leur cours ». La cause de cette déviation ou ce détour, c'est « l'inégale agitation de ces esprits, et la diversité de leurs parties »²²³. Par exemple, dit Descartes, on voit chez ceux qui ont bu beaucoup de vin, que « les vapeurs de ce vin » agitent fortement les esprits lesquels désormais « sont capables de mouvoir le corps en plusieurs étranges façons »²²⁴. Sans le dire explicitement, Descartes parle ici de convulsions, ou de mouvements involontaires désordonnés. Or, il évoque encore un autre type de déviation des trajectoires, par quoi les esprits animaux ne produisent plus de mouvements désordonnés, ou de convulsions, mais des affections imaginaires, ou des illusions, des songes, des rêves :

Entre les perceptions qui sont causées par le corps, la plus part dépendent des nerfs, mais il y en a aussi quelques unes qui n'en dépendent point, et qu'on nomme des imaginations, ainsi que celles dont je viens de parler, desquelles néanmoins elle diffèrent en ce que nostre volonté ne s'emploie point à les former ; ce qui fait qu'elles ne peuvent estre mises au nombre des actions de l'âme ; Et elles ne procèdent que de ce que les esprits estant diversement agités, et rencontrant les traces de diverses impressions qui ont précédé dans le cerveau, ils y prennent le cours fortuitement par certains pores, plutost que par d'autres. Telles sont les illusions de nos songes. Et aussi les resveries que nous avons souvent estant éveillés, lors

219. *Ibid.*, XVI, p. 79.

220. « Mais ce fond de forces, écrit Hecquet, qui est naturellement dans le corps humain, s'augmente de beaucoup dans l'état de maladie ; car la vertu *systaltique* des *solides* s'excite alors ou s'accroît pour se soumettre les *fluides* soulevés contre les *solides*. Car si le cœur bat dans l'état de santé trois mille fois dans une heure, qu'arrivera-t-il à la puissance systaltique, lorsque dans une fièvre ces battements augmentent, par exemple, d'un tiers ? C'est donc une nécessité à tous les *solides* d'augmenter aussi leur ressort, de sorte que la force *systaltique* générale augmente en raisons égales avec la force particulière du cœur, afin que les deux puissances se trouvent en équilibre, étant comme mises à l'unisson. Voilà donc la vertu systaltique crue par tout le corps peut-être d'un tiers pendant une fièvre, puisque la fièvre est une irritation convulsive ou une oscillation spasmodique », *Le naturalisme des convulsions*, *op. cit.*, p. XXX

221. Comme Leibniz, dans son « *De elevatione vaporum, & de corporibus quae ob cavitatem inclusam in aëre natate possunt* », *Miscellanea Berolinensia*, 1, 1710, p. 123-128, repris in *Opera omnia*, tome 2, Genève, Les Frères de Tournes, 1768, p. 82.

222. Je renvoie ici à l'article de Fernando Vidal, « Extraordinary Bodies and the Physicotheological Imagination », in Lorraine Daston et Gianna Pomata (éds.), *The Faces of Nature in Enlightenment Europe*, Berlin, Berliner Wissenschafts-Verlag, 2003, p. 61-96.

223. *Les passions de l'âme*, XIV, p. 77.

224. *Ibid.*, XV, p. 77-78.

que nostre pensée erre, nonchalamment, sans s'appliquer à rien de soy-mesme. Or encore que quelques unes de ces imaginations, soient des passions de l'âme, en prenant ce mot en sa plus grande et plus particulière signification ; et qu'elles puissent estre toutes ainsi nommées, si on le prend en une signification plus générale²²⁵.

§4 – L'intérêt de ce texte porte à mon sens sur le parcours « fortuit » des esprits animaux, leur déviance envers leur cours ordinaire, transitant toujours par les nerfs, du cerveau jusqu'aux muscles. Pour Descartes, les perceptions imaginaires, ou les imaginations, semblent donc ne plus passer par les nerfs, ou du moins paraissent se détacher de leur mécanisme de causalité. Parmi les imaginations, certaines peuvent compter pour des passions de l'âme, comme le rêve, les songes, ou les illusions, qui émeuvent et affectent l'âme de l'intérieur, c'est-à-dire sans passer par la perception sensible, et devenant ainsi la proie d'un malin génie, puissant *deviator* ou *deceptor*, qui les guette et les piège, les perturbe et les tourmente sans fin. En ce sens, les passions se produisent par deux causes distinctes : « par les objets qui meuvent nos nerfs, et quelques fois aussi par d'autres causes »²²⁶. Ces autres causes sont toutes imaginaires, mais elles n'en sont pas moins des causes à part entière, qui portent non sur les choses elles-mêmes mais sur l'image des choses²²⁷. Les imaginations engendrent des ruptures de causalité, ou des détournements, qui occasionnent un autre enchaînement causal, lequel pour Descartes ne passe plus par les nerfs, contrairement à ce que pense Hecquet, voulant à tout prix ramener aux nerfs, ou « genre nerveux », ce détour des esprits par l'imagination échauffée. Selon la vieille idée de la *phantasia*, de Platon et d'Aristote, mais aussi de Galien et d'Avicenne, et que reprend ici Descartes, l'imagination dépend des traces mnésiques, lesquelles précise Descartes « ont précédé dans le cerveau ». Et lorsque les esprits ani-

225. *Ibid.*, XXI, p. 82. Pour Descartes, tous les mouvements sont causés par les esprits animaux, qui sont dans les nerfs. Dans le *Traité de l'homme*, il distingue les mouvements extérieurs des intérieurs, ou *passions* : « Il y a presque toujours deux sortes de mouvements qui procèdent de chaque action : savoir les extérieurs, qui servent à poursuivre les choses désirables, ou à éviter les nuisibles & les intérieurs, qu'on nomme communément les *passions*, qui servent à disposer le cœur et le foie, & tous les autres organes desquels le tempérament du sang & ensuite celui des esprits peut dépendre, en telle sorte que les esprits pour lors se trouvent propres à causer les mouvements extérieurs qui doivent suivre », *Traité de l'homme*, in *Œuvres de Descartes*, éd. Charles Adam & Paul Tannery, XI, Paris, Vrin, 1986, p. 193-194. Voir également Descartes, *Écrits physiologiques et médicaux*. Présentation, textes, traduction, notes et annexes de Vincent Aucante, Paris, PUF, 2000, p. 255-259.

226. *Les passions de l'âme*, XXV, *op. cit.*, p. 84.

227. « Or il est très certain, écrit Descartes, que cette notion de connaissance de moi-même, ainsi précisément prise, ne dépend point des choses dont l'existence ne m'est pas encore connue ; ni par conséquent, et à plus forte raison, d'aucune de celles qui sont feintes et inventées par l'imagination (*quae imaginatione effingit*). Et même ces termes de feindre et d'imaginer m'avertissent de mon erreur ; car je feindrais en effet, si j'imaginai être quelque chose, puisque imaginer n'est autre chose que contempler la figure ou l'image d'une chose corporelle », *Méditations métaphysiques*, II, édition établie par Jean-Marie Beyssade, Paris, Garnier-Flammariion, 1979, p. 84-85. Cf. Sylvie Romanowski, *L'illusion chez Descartes. La structure du discours cartésien*, Paris, Klincksieck, 1974, p. 160-165, et Richard B. Carter, *Descartes' Medical Philosophy. The Organic Solution to the Mind-Body Problem*, Baltimore & London, The Johns Hopkins University Press, 1983, p. 73-80.

maux entrent en relation avec ces traces d'impression, leur parcours se transforme fortuitement et crée un nouvel ordre de causalité, qui rompt avec la causalité mécanique des nerfs.

Le cours fortuit des esprits représente justement cette ataxie causée par l'imagination échauffée. Le terme d'ataxie, qu'Hecquet mentionne tout d'abord à propos de Willis, non seulement signifie le désordre, le dérangement ou le déséquilibre des esprits, mais peut aussi s'entendre comme le détour anamorphique de leur trajectoire. On le retrouve très clairement chez Willis lui-même, et ses études des phénomènes morbides. Les maladies psychiques sont décrites par la déviance des trajectoires que subissent les esprits animaux, comme déjà pour les affections imaginaires chez Descartes, qui créent du désordre dans l'âme. Dans la mélancolie, les esprits empruntent une « voie nouvelle (*meatus novos*) », et dans la manie, « ils creusent des petits espaces ou passages toujours nouveaux et qui dévient (*spatiola sive ambulacra ubique nova, & plane devia sibi excavant*) »²²⁸. Willis parle encore de long égarement (*longa desipientia*), ou de torsion, de déviation oblique ou de difformité mentale²²⁹. Dans les cas de folie, les esprits animaux, dirigés à l'oblique et de travers, suivent des itinéraires tout à fait déviés et inaccoutumés (*in obliquum, & transversum lati, itinera omnino devia, & inasueti affectant*)²³⁰. L'aliénation mentale est donc bel et bien pensée, par Willis, sur le mode cartésien du parcours fortuit des esprits animaux, détournés (*dejectos*) de leur trajectoire ordinaire²³¹.

Mais à la différence de Descartes, Willis, comme Hecquet, ne veut pas quitter entièrement le système nerveux. Il entend plutôt le complexifier par l'analyse des phénomènes morbides, ce qui veut dire pour Hecquet considérer l'imagination dépravée ou échauffée comme la cause première des mouvements convulsifs ou des vapeurs hystériques. Hecquet l'affirme à plusieurs reprises : « les causes des mouvements convulsifs tels qu'ils sont [...] viennent des effets de l'imagination »²³². En d'autres termes, l'imagination est nantie d'un pouvoir de causalité *sui generis*, dont la force est sans limite et la dépravation sans mesure. Il s'agit, à vrai dire, d'un double pouvoir de type anamorphique. D'un côté, en les détournant de leur trajectoire, l'imagination est capable de forcer les esprits animaux à inscrire dans les fibres du corps des impressions de l'âme. Prenons l'exemple de ces femmes convulsionnaires qui prétendent aboyer comme un chien, ou ces femmes enceintes qui impriment des signes sur le corps embryonnaire de leur enfant, juste en y pensant fortement :

228. Willis, *De anima brutorum quae hominis Vitalis ac Sentitiva est, exercitationes duae*, Londres, Wells & Scot, 1672, chap. XII, *De Mania*, p. 345.

229. *Ibid.*, chap. X, *De Dilirio & Phrenitide*, p. 321.

230. *Ibid.*, chap. XI, *De Melancholia*, p. 327.

231. *Ibid.*, p. 332.

232. *Le naturalisme des convulsions, op. cit.*, p. 105.

Mais comme dans toutes les hystériques le genre nerveux est tout en trémoussements convulsifs, il peut produire dans le *larynx* de cette fille la sorte de modulation dans les fibres où ces partis doivent se mettre, pour exécuter les tons de voix, qu'une imagination échauffée se représentera, puisque celle d'une femme grosse est capable d'imprimer de si étranges signes sur le corps d'un enfant. Car ces empreintes sur la peau de cet enfant, sont des arrangements que l'imagination fait prendre aux fibres²³³.

Prenons encore le cas des stigmates. L'imagination peut s'échauffer à ce point d'envoyer des esprits animaux *brûlants* marquer le corps lui-même :

On relève encore bien haut ce qu'on appelle les *stigmates*, qui se trouvent imprimés dans les mains des convulsionnaires qui jouent le rôle de *la Passion*, en s'étendant ou se faisant étendre en croix. Ce sont des endroits douloureux, sur lesquels même se trouvent peut-être des marques de sang ; mais qui sont des impressions que des esprits poussés par leur imagination vive et ardente scellent dans les parties, en les *stigmatisant* ? On fait là-dessus des miracles à l'honneur des filles convulsionnaires ; mais que de stigmates naturels qui se font sur les corps des scorbutiques ? que d'ailleurs l'on sait qu'il ne faut qu'échauffer l'imagination de vapeurs *mélancoliques*, qui aillent cautériser ces parties. Aussi est-ce l'adresse criminelle des sorcières soi-disantes ; car après avoir effrayé des pusillanimes, qui sont des esprits à vapeurs hypocondriaques, elles les persuadent d'être atteints de sorcellerie, parce qu'elles leur font des signes indubitables de *ces stigmates*, qui sont des symptômes naturels aux affections hypocondriaques. La nature donc, sans magie, peut faire de semblables empreintes sur les mains et sur les pieds des filles convulsionnaires, qui en jouant la crucifixion, excitent leur imagination brûlée, laquelle par la passion de se singulariser en miracle, envoie les esprits brûlants du même feu marquer ces parties du sceau de leurs fantaisies. Cela ressemble-t-il au surnaturel ? Oui certes, parce que c'est un naturel excédé par l'imagination emportée hors de sa subordination, et des règles de la sagesse²³⁴.

D'un autre côté, les impressions imaginaires de l'âme sont capables de contagion. Comme on parle aujourd'hui de contagion des idées, Hecquet avance pour sa part l'hypothèse d'une contagion imaginaire, ou plus exactement d'une « *contagion d'imaginations* », qu'il faudra penser comme une contagion morale²³⁵, et qu'il évoquait déjà lui-même dans son *Traité de la*

233. *Ibid.*, p. 127.

234. *Ibid.*, p. 140.

235. Cf. Jan Goldstein, « "Moral contagion". A Professional Ideology of Medicine and Psychiatry in Eighteenth- and Nineteenth-Century France », in Gerald L. Geison (éd.), *Profession and the State, 1700-1900*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1984, p. 181-222, spéc. p. 188-189. Par-delà le champ médical traditionnel, cette contagion morale reprend et recompose la notion de contagion comme transmission du mal, ou des péchés. Cf. Arnaud Fossier, « La contagion des péchés (XI^e-XIII^e siècle). Aux origines canoniques du biopouvoir », *Tracés*, 21, 2011, p. 23-40, ainsi que Béatrice Delaurenti, *La Contagion des émotions. Compassio, une énigme médiévale*, Paris, Classiques Garnier, 2016, p. 140-142.

peste de 1722, en termes de chimère²³⁶. Les esprits animaux détournés par l'échauffement de l'imagination peuvent en quelque sorte quitter le corps, rejoindre l'ondulation de l'air pour s'infiltrer à l'intérieur d'autres corps et en contaminer les esprits :

Puisque l'air extérieur étant de même nature que l'intérieur, il est capable d'*ondulations* par lui-même, et encore de se charger de celles qui lui viennent d'un air voisin : dans cet état donc des corps de femmes avec l'air extérieur, est-il rien de plus naturel à comprendre, que l'air intérieur modifié par une imagination échauffée d'une manière propre à l'objet de cette imagination, se communiquera dans la même forme et le même *mode* à l'air intérieur d'un autre corps de femme, lorsque l'air intérieur de celle-ci, c'est-à-dire, les esprits de son cerveau qui servent à l'imagination se porteront à l'action, c'est-à-dire, à l'*ondulation* de l'air intérieur d'un autre corps de femme ? Et ce sera ainsi, que des têtes échauffées de convulsionnaires s'en feront de semblables, par une *contagion d'imaginations* si connue et avouée des meilleurs philosophes. La raison donc d'*épidémie* se trouve toute naturelle dans les imaginations des femmes²³⁷.

Contagion morale, miracle et convulsion

§1 – Hecquet associe la vieille idée d'une contagion de l'air, par émanations pestilentielles, miasmes ou pollutions²³⁸, et les pouvoirs de l'imagination, par dérivation fortuite et anamorphose. D'un côté, l'imagination ou la *phantasia* est capable d'agir à distance et d'opérer son influence indépendamment des contraintes du corps, mais d'un autre côté, l'imagination est une faculté sans limite, qui borde ou délimite et en même temps déborde ou excède la perception sensible. À l'image de l'air qui se déplace comme un effluve entre les corps et les affectes,

236. « Vous paraît-il donc, Monsieur, écrit Hecquet, si contraire à la raison, de penser qu'une pareille manière aérienne, active & étrangère renverse l'économie animale, & devienne la source & la semence du mal dont elle est comme le germe. Ainsi cette *contagion qu'on traite d'imagination* [je soul.] ou de chimère est fondée dans la nature même ; tous les corps transpirans naturellement communiquent entre eux, & s'entretiennent réciproquement quand les matières qu'ils s'entredonnent se trouvent modifiées & conformes à leur nature ; car de-là résulte cette harmonie de mouvemens qui fait l'*équilibre* des fonctions et l'état de la santé. Il n'en est point de même quand un air étranger ou une modification étrangère est reçu dans le corps, car alors comme une matière séditieuse ou mutine, il soulève tout, & répand par tout le trouble. À présent donc qu'il est prouvé que la contagion est quelque chose, ou à tout le moins un *mode* physique, il nous sera permis de se prémunir allencontre de ses insultes », *Traité de la peste, op. cit.*, p. 14-15.

237. *Le naturalisme des convulsions, op. cit.*, p. 165.

238. En ce sens, Hecquet rejoue le déplacement hippocrato-galénique entre μῆσμα, miasme, souillure, souvent morale ou criminelle, et ἀναθυμίασις, exhalaison pestilentielle, vapeur de marais qui contamine l'air ou l'atmosphère et devient ainsi, comme l'écrit Hippocrate, une des causes principales des maladies, *Nature de l'homme*, 2, in *L'Art de la médecine, op. cit.*, p. 174. Cf. Armelle Debru, *Le corps respirant. La pensée physiologique chez Galien*, Leiden/New York/Köln, Brill, 1996, p. 234.

Voir encore François-Olivier Touati, « Historiser la notion de contagion : l'exemple de la lèpre dans les sociétés médiévales », *Air, miasme et contagion : les épidémies de l'Antiquité au Moyen Âge*, éd. S. Bazin-Tacchella, D. Quérel et E. Samara, Langres, Éditions Dominique Gueriot, 2001, p. 157-188.

l'imagination transmet à l'âme les images sensibles dont elle a besoin pour former ses représentations et ses jugements, mais tout en excédant les limites physiques des corps et les contraintes perceptives de l'âme, par détour, déviance et diversion. On l'a vu, l'imagination est nantie d'un pouvoir de déviation, qu'Hecquet à nouveau pointe du doigt et dénonce fermement. Une fois l'imagination identifiée comme la cause première des troubles de l'âme ou de l'esprit, ou de l'*alienatio mentis*, il faut la contrôler sévèrement en agissant sur ses deux pôles de débordement : d'une part, elle détourne les esprits animaux de leur trajectoire naturelle, ce qui provoque l'irritation des nerfs et produit des mouvements convulsifs, et d'autre part elle transmet ces esprits animaux altérés dans d'autres corps, ce qui engendre la contagion collective des convulsions. Autant de troubles qui se constatent tout particulièrement à propos des femmes vaporeuses, dont le corps affecté est rempli d'air *homogénique* et *homotonique*²³⁹, et qui permet ainsi ou favorise la contagion indéfinie des affects, comme on le voit dans tous ces cas de possessions prétendument démoniaques, de Romorantin à Loudun, de Louviers aux Cévennes, de Toulouse à Saint-Médard, ou comme le dit Hecquet, de Marthe Brossier à Charlotte de la Porte.

Hecquet accorde à l'imagination un pouvoir de causalité pathologique, qu'il faut encore souligner. L'imagination est non seulement une cause première — à la source de l'irritation des fibres nerveuses —, mais de plus elle relève elle-même d'une double causalité concourante, comme on l'a vu plus haut, physiologique et morale. Depuis le *Canon* d'Avicenne, on parle en médecine de deux causes des troubles de l'esprit, comme pour la mélancolie, d'un côté l'*alienatio mentis*, de l'autre l'*alienatio demonico* :

Certains médecins, écrit Avicenne, ont cru que la mélancolie provient du démon, mais nous, puisque nous enseignons la médecine (*physica*), nous ne cherchons pas à savoir si elle provient ou non du démon ; nous disons en effet que si elle provient du démon, alors cela se fait de telle sorte qu'il convertit la complexion à la bile noire ; la cause prochaine de la mélancolie est alors la bile noire, que la cause de celle-ci soit ou non le démon²⁴⁰.

239. « Considérant donc, comme il est en effet, l'air *homogene* et *homoton* dans les corps de toutes les femmes, c'est une harmonie naturelle ; disposition toute prête à s'entrecommuniquer entre elles, les affections de cet air, ou ses manières d'être. Mais d'ailleurs ce même air, étant continu et contigu à l'air extérieur qui fait l'atmosphère de tous les corps, est-ce rien moins qu'un milieu, que de plain pied, ou un trajet continuellement ouvert au passage des *ondulations*, ou qualités de l'air intérieur d'un corps dans un autre ? », *Le naturalisme des convulsions, op. cit.*, p. 165. Cf. Koen Vermeir, « Guérir ceux qui ont la foi : Le mesmérisme et l'imagination historique », in *Mesmer et le mesmérisme. Le magnétisme animal en contexte*, sous la dir. de Bruno Belhoste et Nicole Edelman, Paris, Omniscience, 2015, p. 119-146.

240. Avicenne, *Canon*, III, I, 4, c. 18. *Liber Canonis [...] a Gerardo Carmonensi ex arabico sermone in latinum conversa ; ab Andrea Alpago [...] infinitis pene correctionibus ; [...] a Benedicto Rinio [...] lucubrationibus illustrata*, Venise, Giunta, 1555. *Al-Qânûn fî 'l-tibb*, introd. A. Zayour, commentaires et index I. al-Qashsh, 5 vol. & 1 vol. d'index, Beyrouth, M.'az al-dîn, 1987.

Nous avons d'un côté le démon, qui « obscurcit les sens de ténébreuses émotions », dit Augustin²⁴¹, de l'autre les humeurs, qui se gâtent et se corrompent en « stupeur et en catalepsie », dira Galien²⁴². Et si Hecquet ne veut plus entendre parler des démons, ni du diable lui-même, il compare au moins une fois ou associe le diable et l'imagination. Il parle des fanatiques des Cévennes, et du cas Catherine Cardière, abusée sexuellement par le prêtre jésuite Girard, son confident :

De ce que sont des hommes sages et éclairés dans la science des Saints, qui condamnent leurs profanations. Rien est-il tant capable de révolter la religion, la bienséance et le bon sens ? Pour les autoriser l'on fait fort valoir la connaissance qu'elles ont paru avoir de l'intérieur des personnes, de leur conduite, de leurs péchés même. Les fanatiques des Cévennes et les *Cadières*, se vantaient des mêmes dons. Hé qu'a-t-on prouvé de ces dupes du Diable, ou de l'imagination ?²⁴³

Être dupé par le diable ou par sa propre imagination, cela revient au même pour Hecquet. Ce qui m'intéresse ici dans cette comparaison, c'est la substitution des places entre le diable et l'imagination. Or, l'imagination n'est pas diabolique, au sens théologique du terme, mais son pouvoir de déviance sans limite, d'artifice et d'illusion, permet au regard médical de lui attribuer la cause de la dépravation des humeurs, et du détournement fortuit des esprits animaux, traditionnellement attribué au diable lui-même²⁴⁴. Par ce déplacement anamorphique, la dichotomie des causes ne se fera plus entre l'humoral et le diabolique, mais entre le physique et le moral, ouvrant ainsi un nouveau champ d'études des maladies mentales, liées à la question des mœurs, des comportements, des normes sociales ou des règles morales — comme on le voit justement dans l'affaire Cadière, contemporaine aux convulsionnaires de Saint-Médard. Le rapport étroit et réciproque entre le physique et le moral, que défendra plus tard Cabanis²⁴⁵, et les aliénistes depuis la fin du XVIII^e siècle, semble déjà prendre forme chez Hecquet. Définie comme une fonction psychique du cerveau, la notion médicale de « moral » reconsidère le processus par lequel les causes externes agissent sur l'imagination, laquelle en retour influence les

241. Saint Augustin, *De diversis quaestionibus LXXXIII*, qu. 12, in *Œuvres complètes de saint Augustin*, 10, texte de l'édition bénédictine, introduction, traduction et notes de G. Bardy, J.-A. Beckaert et J. Boutet, Paris, Desclée de Brouwer, 1952, p. 63.

242. Galien, *Symptomatum differentiis*, éd. Kühn, t. VII, p. 60.

243. *Le naturalisme des convulsions*, op. cit., p. 133.

244. Par sa critique des artifices de l'imagination, Hecquet développe l'idée d'une pathologie diabolique du faux témoignage. Les procès de mauvaises intentions et les soupçons portés sur la fausseté des miracles héritent des récits sur le pouvoir maléfique des démons, qui toujours « feignent et simulent », et s'inscrivent ainsi dans les procès de sorcellerie et dans la chasse aux « faux sorciers », traqués par la police. Cf. Ulrike Krampfl, *Les secrets des faux sorciers. Police, magie et esroquerie à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Éditions EHESS, 2011, p. 61.

245. « Nous concluons, écrit Cabanis, avec la même certitude, que le cerveau digère en quelque sorte les impressions, qu'il fait organiquement la sécrétion de la pensée », *Rapports du physique et du moral de l'homme*, op. cit., p. 152.

fonctions organiques ou le physique. Or, au niveau sémantique et épistémologique, la *morale* comme système de valeurs traverse cette notion de *moral* de part en part, jusqu'à surdéterminer la moralité même des fonctions psychiques²⁴⁶.

Comme on l'a vu chez Hecquet, ce qui trouble l'imagination, ce qui l'agite, l'échauffe, et la pousse au débordement ou à l'excès, relève d'abord et avant tout de l'indécence :

N'y aurait-il donc point quelque raison de conscience qui dût intéresser messieurs les théologiens dans des convulsions *épidémiques*, qui gagnent singulièrement parmi les jeunes filles ; et encore dans les personnes de l'autre sexe, dont les imaginations se seront troublées, affaiblies ou efféminées à l'aspect des folles grimaces et postures indécentes que ces jeunes créatures leur ont montrées ?²⁴⁷

L'imagination est échauffée par l'indécence, excitée par l'obscénité, dépravée par l'infamie. La cause fortuite, dont parle Descartes, qui conduit l'imagination à sortir de ses gongs, à déborder la perception sensible, en forçant les esprits animaux à inscrire dans le corps des images illusoires, ou des impressions sans lien avec la réalité, provient finalement pour Hecquet de l'indécence ou de comportements obscènes, le plus souvent érotiques. C'est la question de l'éréthisme, évoquée plus haut, de l'excitation ou de l'irritation, à la fois physique et morale, comme l'érotisme *sui generis* des personnes du sexe. Le lien de l'indécence à l'imagination, de l'érotisme utérin à l'imagination dépravée, permet à Hecquet de développer toute une pathologie physique et morale des troubles de l'esprit. Devant l'argument des mélangistes, comme l'abbé d'Étemare ou l'abbé Petitpied, qui tentent, on l'a vu, de combiner tantôt le diable et les humeurs, tantôt les miracles et les convulsions, Hecquet revient en force avec les maladies de l'imagination :

Les docteurs de l'œuvre mêlée savent, ce semble, se débarrasser des reproches qu'on leur fait sur l'impiété de leurs élèves, en les donnant au diable avec leurs actions et leurs discours ; mais ce sont des imaginations blessées, et les maladies de l'imagination entrant dans l'objet de la médecine, le naturalisme les revendique²⁴⁸.

Les maladies de l'imagination ne sont pas des maladies imaginaires. Comme Hippocrate voulait naturaliser, par l'épilepsie, les maladies sacrées, Hecquet veut naturaliser les maladies de l'imagination, par l'indécence. Ce qui revient à inscrire le moral, mais aussi la morale, dans le

246. À propos de cette ambiguïté entre le moral et la morale, je renvoie aux études d'Eva Yampolsky, en particulier à sa thèse de doctorat en histoire de la médecine, *La folie du suicide. Une histoire de la mort volontaire comme objet médical en France de la fin du XVIII^e siècle jusqu'aux années 1870*, Université de Lausanne, 2019, spéc. p. 315-326. À paraître prochainement aux Éditions BHMS, Lausanne.

247. *Le naturalisme des convulsions*, op. cit., p. 92.

248. *Ibid.*, p. 250.

champ du médical, et à inventer en quelque sorte une *pathologie morale*, ou du comportement. Hecquet affirme avec force un certain retournement de situation dans les relations complexes entre médecine et religion. Alors que traditionnellement les maladies de l'esprit, comme le mal moral, l'illusion diabolique, ou la *depravatio animi*, relevaient du religieux et des ecclésiastiques, le médical inscrira désormais ces « maladies morales » ou ces pathologies dans son propre champ d'observation et d'expertise. Hecquet découvre dans l'imagination échauffée des hystériques l'articulation du mal moral de l'indécence et l'irritation nerveuse des convulsions. Sur les traces d'Hippocrate, et des aberrations utérines (*uteri aberrationes*), Hecquet rejoue la chaîne des substitutions entre le diable et les humeurs, par les passions obscènes des personnes du sexe :

La multitude des symptômes de cette maladie est cependant si étrange qu'un médecin-praticien lui donne le nom de *Légion*, que prend dans l'Évangile un *diable* [Mc 5, 8-9], parce qu'ils étaient en très grand nombre dans un possédé. C'était d'ailleurs un esprit tellement impur et porté à l'impureté, qu'il se fit une satisfaction d'obtenir du Sauveur la permission de passer dans les corps d'un grand troupeau de pourceaux. Et cela ressemble-t-il si mal à certaines passions hystériques, parce qu'elles se passent toutes en imaginations obscènes, d'où ces sortes de passions prennent leur origine, et se consomment sur la fin de leurs accès par la lubricité ? Ce serait donc vouloir nombrer tous les maux sortis de la boîte à Pandore, où tous les ennemis sortant du *cheval de Troie*, que d'entreprendre de parcourir tous ces symptômes si étrangement variés, marqués, déguisés ou métamorphosés. Mais les maladies en leurs signes *pathognomoniques*, ce sont les symptômes qui les caractérisent ; et les symptômes qui caractérisent les passions hystériques, sont si évidemment présents, ou représentés dans les convulsions de l'*épidémie* régnante, qu'il ne faut qu'apprendre qu'ils se trouvent dans ces convulsions, pour les ranger dans la classe des passions hystériques²⁴⁹.

§2 – Les anamorphoses diaboliques se précisent par l'enchaînement des causes. Nous n'avons plus besoin du diable pour expliquer les mouvements convulsifs des hystériques. Ces convulsions sont provoquées par l'irritation des nerfs, et cette irritation provient d'une imagination échauffée, dépravée par l'indécence du comportement des personnes du sexe. Cette indécence relève de l'excès, de la déviance ou d'un certain non-respect des normes ou des conventions sociales. Il s'agit toujours d'un comportement qui perturbe les mœurs (*more.s*) et déjoue les règles de la bienséance. Alors que l'indécence contrarie les bonnes mœurs, ou ce qu'il convient de dire et de faire (*dece.t*), l'obscénité quant à elle offense la pudeur, ou vient au-delà de la scène, souillant ou saturant les lieux admis et tolérés, et la dépravation enfin altère les habitudes morales, à la manière

249. *Ibid.*, p. 158-159.

d'une corruption qui peut signifier aussi en latin, la torsion, la contorsion ou la grimace. Et pour Hecquet, chacune de ces déviances morales — auxquelles on pourrait encore ajouter l'infamie, comme flétrissures morale — semble comporter une propriété érotique ou sexuelle qui les spécifie. La sexualité perverse et vicieuse, en effet, distingue les filles convulsionnaires des ursulines de Loudun :

Ce fut en effet la maxime ou la règle que se fit l'archevêque de Bordeaux, pour démêler le faux miraculeux, que l'on faisait sonner si haut dans les actions et les discours des possédées de Loudun. Ce sage prélat, pour ne pas compromettre la théologie et par elle la religion, ordonna que l'on commencerait par faire examiner ces possédées par d'habiles médecins. La faculté de Montpellier expliqua savamment le naturel de toutes les opérations de ces créatures trompées et artificieuses. Après quoi le surnaturel ou miraculeux de toute cette scène scandaleuse fut reconnu faux, simulé et malin ; parce que ces messieurs donnèrent de sages explications naturelles de tous les gestes, actions et paroles de ces malheureuses filles. Toutes les minauderies des *filles convulsionnaires* de Paris sont-elles moins suspectes de *naturalisme*, que les prodiges que l'on alléguait de ces ursulines de Loudun ? Une différence bien sensible se remarque pourtant entre ces *possédées* et les *filles convulsionnaires*. La passion originaire des religieuses de Loudun fut l'amour de l'argent, parce qu'elles étaient pauvres, et qu'on les avait excitées à se porter à tous ces manèges, en leur faisant espérer que ce serait le moyen d'enrichir leur maison. Les filles convulsionnaires sont-elles exemptes de cette passion, puisque par amour pour l'argent, non seulement elles en reçoivent volontiers, mais encore qu'elles osent, sans rougir, en demander aux messieurs *charitables* qui sont les spectateurs de leurs convulsions ? Mais de plus ces attraits trop généralement marqués en elles pour les hommes, qu'elles trouvent les seuls bons serviteurs dans leurs convulsions, seraient-ils des signes innocents, ou des marques mal fondées d'un autre amour qui les dominerait ? Ces airs de familiarité avec les hommes, les libertés qu'elles se donnent de les tutoyer, celles de quelques-unes de se jeter au cou d'un homme, tout cela est-il bien pur de quelque passion sourde, plus sentie qu'avouée ? L'on s'arrête ici sur des récits encore plus scandaleux ; mais en faudrait-il davantage dans plusieurs filles convulsionnaires, (et ce sont la plupart) pour faire apercevoir bien du tendre pour les hommes. Alors que d'obscénités suspectées raisonnablement dans ces filles plus passionnées certainement, de quoi que ce soit, que miraculeuses ; et à quelle espèce, ou à quelle cause faudra-t-il attribuer leurs vapeurs ?²⁵⁰

250. *Ibid.*, p. 150-151. A propos du « tutoiement » dont usent ici les femmes dans leur excès de liberté, on peut renvoyer à ce qu'en dit Voltaire dans une lettre à Jacob Vernet, datée du 14 septembre 1733, et qui évoque les Quakers, les « trembleurs », sinon les convulsionnaires, et surtout qui pose la question de la vérité : « A propos des quakers, vous me demandez mon avis, dans votre lettre, sur le *vous* et le *toi*. Je vous dirai aussi hardiment ce que je pense sur cette bagatelle que je serai timide devant vous sur une question importante. Je crois que, dans le discours ordinaire le *vous* est nécessaire, parce qu'il est d'usage, et qu'il faut parler aux hommes le langage établi par eux ; mais, dans ces mouvements d'éloquence où l'on doit s'élever au-dessus du langage vulgaire, comme quand on parle à Dieu, ou qu'on fait parler les passions, je crois que le *tu* a d'autant plus de force qu'il s'éloigne du *vous* : car le *tu* est le langage de la vérité, et le *vous* le langage du compliment », Lettre 362, *Œuvres complètes de Voltaire*, tome 33, texte établi par Louis Moland, Paris, Garnier, 1883, p. 378.

On peut ici souligner deux points majeurs. Le premier porte sur les différents types d'indécence, celle des possédées de Loudun, qui concerne l'amour de l'argent, et celle des filles convulsionnaires, qui relève d'obscénités sexuelles, et qu'on retrouve d'ailleurs quelques lignes plus bas avec le cas de Catherine Cadière, « ses stigmates », « ses vices obscènes », « ses convulsions surprenantes »²⁵¹. La passion sexuelle est donc une propriété spécifique des comportements déviants et de l'indécence, qui échauffent l'imagination de façon excessive. Le second point, qui s'ensuit, porte sur la question de l'artifice, de la tromperie ou de la simulation. Hecquet reprend ici la vieille expression, médico-moralo-juridique de « feint et simulé », qu'il reformule à propos des prétendus miracles : « le surnaturel ou miraculeux de toute cette scène scandaleuse fut reconnu faux, simulé et malin »²⁵². Pour comprendre le jeu des indécences convulsives, et par là séparer les miracles des convulsions, le surnaturel du naturel, il faut donc articuler simulation et érotisme, tromperie volontaire et perversion sexuelle. Il faut surtout dénoncer l'artifice ou l'illusion artificielle des passions érotiques. Du point de vue spécifiquement juridique, l'expression « feint et simulé » indique un vice de forme, qui annule *de facto* tout engagement entre les partis²⁵³, ou qui invalide, comme le dit Hecquet, tout événement prétendument surnaturel ou miraculeux.

Hecquet parle surtout d'artifice. Il « ne se mêle beaucoup d'impostures et d'artifices dans les prodiges dont elles [les hystériques de Saint-Médard] se rendent les actrices »²⁵⁴. Par cette description minutieuse et insistante des artifices convulsionnaires, Hecquet souligne la pathologie des phénomènes sexuels et le « plaisir » que prennent les actrices à devenir elle-même le *sujet* du spectacle²⁵⁵. Il veut montrer que la perversion érotique

251. *Le naturalisme des convulsions, op. cit.*, p. 151.

252. *Ibid.*, p. 151.

253. « [M]ais la preuve testimoniale peut être admise, pour établir que ce qui s'est passé devant lui était feint & simulé ; parce qu'alors cette preuve n'est point contraire à celle qui résulte de l'acte. Il se peut aussi quelquefois trouver que des présomptions soient assez fortes pour détruire, sans la voie de l'inscription, l'effet d'un acte comme feint & simulé. La raison est, que la simulation, soit dans le consentement des Parties pour tous contrats, soit dans la délivrance de la chose, pour ceux qui *re presciuntur*, forme un vice absolu qui anéantit l'engagement, qui fait qu'il n'y en a point », *Dictionnaire de Droit et de Pratique contenant l'explication des termes de Droit, d'Ordonnance, de Coutumes & de Pratique*, par Claude-Joseph de Ferrière, 3^e éd. t. I, Paris, chez Brunet, 1749, p. 45. Cf. Jean-Pierre Cavaillé, « De la construction des apparences au culte de la transparence. Simulation et dissimulation entre le XVII^e et le XVIII^e siècle », in *Littératures classiques*, 34, 1998, p. 73-102, ainsi que « L'intrigue et le micmac : pratiques dissimulatrices et déceptives dans le *Dictionnaire universel* de Furetière », in *Littératures classiques*, 47, 2003, p. 195-216.

254. *Le naturalisme des convulsions, op. cit.*, p. 143.

255. « C'est donc souvent au gré des passions ou des affections de l'âme, que les corps humains sont troublés, et ces infections sont excitées par des objets vifs et piquants, ou capable d'enflammer. Or de tels semblables objets manquent-ils aux esprits ou aux imaginations des filles convulsionnaires épidémiques ? Ce seront donc des passions qui les animent. Car quel autre nom donner à ces souhaits ardents, à ces désirs vraiment passionnés de servir à des miracles comme elles se les imaginent, parce que l'on en enivre leurs faibles imaginations, ou de se procurer le plaisir et la satisfaction d'en être le sujet ou le spectacle ? », *ibid.*, p. 91. À l'appui de cette thèse, Hecquet compare la volupté recherchée dans les secours meurtriers et le cas des femmes Moscovites, dont parle Meibom, qui éprouve du plaisir à être battue par

des personnes du sexe relève d'un certain plaisir à se voir spectatrices d'elles-mêmes. Leur jouissance résulte d'un désir d'être vue, qui se dédouble en un plaisir de *se voir vue* par le regard des autres. Or, cette jouissance spéculaire, ou cette volupté, pour Hecquet, repose toujours sur une tromperie, ou sur la mise en scène d'une imposture, qu'il faut dénoncer comme un crime moral et soigner à coup de fouet et d'eau froide — en référence directe à l'œuvre de Meibom, *De flagorum usu in re veneria*²⁵⁶, qui parle lui-même d'une « irritation voluptueuse »²⁵⁷, là où Hecquet évoquera les « saillies d'imaginations voluptueuses »²⁵⁸. Selon Hecquet, la passion érotique des filles est un vice collectif et contagieux représenté comme un théâtre, avec ses diverses voluptés, ses « actrices » perverses, ses spectateurs souvent complices, et sa grande mise en scène de l'indécence. L'érotisme dont parle Hecquet, et qu'il entend considérer comme la spécificité pathologique des convulsionnaires, est

leur mari : « Mais enfin l'on presse la médecine pour dire la raison naturelle pour laquelle les coups de rondins ne blessent pas les corps de ces filles ? Elle répond, la médecine, qu'il y en a une raison toute naturelle, c'est dans l'aveu de cette femme Moscovite, qui remercia son mari, en le congratulant des grands coups de bâton dont il l'avait régälée, pour lui faire plaisir, parce qu'elle lui avait demandé d'être battue, et qui depuis cela, elle en aimait bien plus tendrement son mari. Les coups de rondin seraient-ils donc pour les filles convulsionnaires la cause du plaisir et de la satisfaction qu'elles en ressentent, et dont elles paraissent remercier les hommes qui manient mieux le rondin ? », *ibid.*, p. 143.

256. *Ibid.*, p. 330. Johann Heinrich Meibom (1590-1655) est un médecin allemand, élève de Daniel Sennert, et l'auteur du *De flagrorum Usu in re Veneris et lumborum renunquae officio*. Paru d'abord en 1643 à Leiden, ce texte a joué un rôle déterminant dans la pathologisation des phénomènes sexuels. Il a été réédité par le médecin Thomas Bartholin à Frankfort, chez Daniel Pauli, en 1669/1670 — c'est l'édition que mentionne Hecquet dans *Le naturalisme des convulsions* —, puis traduit en français par C. Mercier, *De l'utilité de la flagellation dans la médecine et dans les plaisirs du mariage, et des fonctions des lombes et des reins*, Paris, Mercier, 1795. Cf. Hans Rudolf Schwarz, *Die medizinische Flagellation, unter besonderer Berücksichtigung von Meibom, Bartholin und Paullini*, Zurich, Juris Verlag, 1963, et Boris Klein, *D'un usage curieux en médecine. Réflexions sur De l'utilité de la flagellation de J.-H. Meibom*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

257. « Nous avons, je crois, écrit Meibom, suffisamment prouvé que la flagellation sur le dos ou sur les lombes est du plus grand effet pour rendre la vigueur éteinte par les excès de la volupté, et vous ne devez pas être surpris que ces hommes, que la débauche a mis au rang des bêtes, ces monstres épuisés de luxures, et victimes d'un honteux désordre, ayant cherché dans l'opération douloureuse de la flagellation, un remède à l'épuisement, à la faiblesse de leurs reins, et à la perte totale de leurs forces, sans parler de ceux qui, moins coupables à la vérité, ne doivent ces accidents qu'à un trop violent amour pour une épouse, ou à un physique froid, vicieux et mal organisé. Il est probable que la flagellation donne aux parties relâchées et refroidies, une commotion violente, une *irritation voluptueuse*, qui les embrasse et se communique à la semence, ajoutez à cela que le sentiment aigu de la douleur des parties frappées, subtilise et précipite le sang avec plus d'abondance, attire les esprits, et fournissant aux parties de la génération une chaleur excessive, procure à l'homme libidineux qui cherchait en vain le plaisir, le moyen de consommer l'acte de la génération, malgré la nature même, et de multiplier ses jouissances criminelles au-delà des bornes qu'elle a assignées à ses forces », *De l'utilité de la flagellation, op. cit.*, p. 64-65. Je soul. L'Abbé Boileau renvoie à Meibom dans son ouvrage de 1701, *Histoire des Flagellants. Le bon et le mauvais usage des flagellations parmi les chrétiens*, chap. X. Introduction, notes et dossier établis par Claude Louis-Combert, Grenoble, Jérôme Millon, 1986, p. 212-213.

258. « [P]eut-on ne point s'alarmer, écrit Hecquet, sur les dangers où se mettent ces filles de soulever en elles, même sans le vouloir, des mouvements d'impureté, de lubricité ou des saillies d'imaginations voluptueuses, dont elles ne seront plus les maîtresses dès que leur vertu se sera laissée surprendre, sans l'avoir pensé, par l'impression violente de ses coups qu'elles auront permis sur leur dos et sur leurs reins », *Le naturalisme des convulsions, op. cit.*, p. 120.

un comportement non seulement *obscène*, qui offense les mœurs, *artificiel*, qui trompe, abuse ou tire profit, mais aussi *volontaire*, c'est-à-dire qui dépend des intentions voluptueuses et du désir des actrices elles-mêmes. Ce qui pose à nouveau la question difficile du statut des convulsions, elles-mêmes et par définition toujours involontaires. Dans les *Procès verbaux de plusieurs médecins et chirurgiens, au sujet des quelques personnes soi-disantes agitées de Convulsions*, parus en 1732, et auxquels ont participé des médecins et des chirurgiens de renommée comme Chirac et Winslow, mais aussi Col de Vilars, Le Dran, La Peyronie, Baron et Silva — tandis qu'Hecquet n'y est pas —, on entend réfuter la réalité des convulsions en affirmant qu'elles ont été produites volontairement²⁵⁹. Il en va de même pour Hecquet, qui souligne l'imposture par l'artifice volontaire, qui à nouveau échauffe l'imagination :

Peut-on après ces exemples douter de l'empire que l'âme conserve sur le corps, tant qu'elle n'a point été subjuguée par l'effort de quelque passion ? En conséquence les morts prétendues des filles convulsionnaire sont-elles absolument exemptes du soupçon de quelque artifice volontaire, par lequel elles auront accoutumé leurs têtes à ces sortes de transports *extatiques*, en s'échauffant l'imagination de la passion de faire des miracles, ou de pouvoir se donner pour miraculeuse ? Car la vanité est bien artificieuse. Tout donc est ici renfermé dans l'ordre naturel, puisque naturellement l'on peut paraître mort sans perdre la vie²⁶⁰.

§3 — Par un tour de force remarquable, Hecquet inscrit le moral dans le physique et le physique dans le moral. L'indécence des artifices trompeurs est une question physiologique, comme l'irritation nerveuse des convulsions est un problème de comportement. De même que Descartes croyait avoir trouvé dans la mystérieuse glande pinéale, glande « H »²⁶¹ ou « petite

259. « Ayant interpellé ledit Gontier de nous déclarer si les convulsions à S. Médard, n'étaient point volontaires, il nous a avoué qu'il se les donnait volontairement, & s'est offert de faire les mêmes mouvemens en notre présence, ce que nous avons accepté. S'étant couché par terre, & l'ayant soutenu par les épaules, il a commencé par roidir les jambes & les agiter peu à peu : retenant sa respiration, sa gorge s'est gonflée, son visage a rougi : ensuite il a roidi son corps, & s'appuyant l'extrémité de ses talons sur le parquet, il s'est élevé jettant la tête en arrière, & faisant un demi cercle de tout son corps ; ce qu'il a répété par trois fois dans l'espace d'une heure 6 demie. Pendant ses agitations son pouls est devenu plus fréquent, & les mouvemens ont cessé subitement sitôt qu'on lui a dit de s'arrêter. Lui ayant demandé ce qui l'avoit engagé à aller à S. Médard, il nous a répondu que c'étoit la providence, & qu'en ayant fait part à son Confesseur, il lui avoit conseillé de continuer ; lequel Gontier a signé avec nous la présente déclaration après en avoir entendu la lecture. A Paris ce 11 Janvier 1732, & ont signé, Pierre-Martin Gontier, Col de Vilars, Dorlet, Lehoc & Le Dran », *Procès verbaux de plusieurs médecins et chirurgiens, dressés par ordre de la Majesté, au sujet des quelques personnes soi-disantes agitées de Convulsions*, op. cit., p. 2-3.

260. *Le naturalisme des convulsions*, op. cit., p. 140.

261. La glande pinéale, ou « principal siège de l'âme », écrit Descartes dans sa lettre à Meyssonnier, du 29 janvier 1640 (*Œuvres de Descartes*, éd. Charles Adam et Paul Tannery, III, Paris, Vrin, 1988, p. 19), est décrite par Galien dans son *De Anatomicis Administrationibus* (éd. Kühn, II, p. 718-723), et qui la nomme parfois *conarion*, de κώνος, ou cône, comme le rappelle justement Descartes. Dans son *Traité de l'Homme*, Descartes précise que les esprits (animaux), « en sortant de la grande H, tendent vers les endroits de la superficie inférieure du cerveau, qui leur sont le plus directement opposés »,

glande »²⁶², le lieu organique des relations réciproques entre l'âme et le corps, de même Hecquet pense avoir découvert dans la sexualité féminine le lieu privilégié des relations causales entre le physique et le moral, trouble nerveux et simulation volontaire. C'est l'éréthisme des personnes du sexe, ou des convulsionnaires, qui échauffe l'imagination, détourne les esprits animaux et les force à inscrire sur le corps toute sorte de marques compromettantes — *puncta diabolica, puncta medica* —, et lui impose divers mouvements obscènes. L'éréthisme des passions sexuelles est d'un côté volontaire, au sens de l'imposture délibérée, de l'artifice et des tromperies, mais d'un autre côté involontaire, au sens cartésien d'un mécanisme automatique et nerveux, qui ne dépend pas de l'âme elle-même. À partir de là, on peut reposer la question du *naturalisme* des convulsions, repenser les liens entre miracle et convulsion, et revenir sur les convulsions guérissantes, guérisons surnaturelles, miraculeuses ou divines.

Parmi les nombreux cas de guérison miraculeuse, certains, comme ceux d'Anne Le Franc et de Charlotte Delaporte, dont j'ai parlé plus haut, polarisent les acteurs du mouvement convulsionnaire et deviennent des modèles du phénomène. À la différence du cas d'Anne Le Franc de 1730, qui marque, on l'a vu, le début de la controverse autour des miracles opérés par le diacre de Paris²⁶³, le cas de Charlotte Delaporte de 1731-1735 et sa paralysie des jambes représentent l'étape suivante du mouvement, qui rassemble les éléments constitutifs de ce mouvement : le miracle de guérison, les convulsions surnaturelles guérissantes, mais aussi les secours meurtriers et la capacité de Charlotte de guérir miraculeusement d'autres malades convulsionnaires, par l'opération curative d'une succion²⁶⁴, à la manière des Psylles ou des Marses antiques²⁶⁵. Selon Hecquet, la capacité attractive des succions de Charlotte

et en particulier « vers ceux, où la disposition qui est pour lors dans le cerveau, les fait tendre », in *Œuvres de Descartes, op. cit.*, p. 173. Cf. Annie Bitbol-Hespériès, *Le principe de vie chez Descartes*, Paris, Vrin, 1990, p. 195.

262. « Et toute l'action de l'âme, écrit Descartes, consiste en ce que par cela seul qu'elle veut quelque chose, elle fait que la petite glande, à qui elle est estroitement jointe, se meurt en la façon qui est requise pour produire l'effet qui se rapporte à cette volonté », *Les passions de l'âme*, XLI, *op. cit.*, p. 97. Cf. Edouard Mehl, « Remarques sur le problème de l'union substantielle et de l'action réciproque », in *Union et distinction de l'âme et du corps : lecture de la VI^e Méditation*, sous la dir. de Delphine Kolesnik-Antoine, Paris, Kimé, 1998, p. 129-146, spéc. p. 135.

263. Anne Le Franc (ou Lefranc) joue un rôle actif dans la défense de sa guérison miraculeuse, mais aussi elle se mobilise, sans doute en collaboration avec les jansénistes, pour la cause de l'Appel. Outre sa relation détaillant sa maladie et sa guérison, signée le 6 novembre 1730, elle rassemble également plus de cent témoignages signés, et dépose, en 1731, deux requêtes au Parlement, en réponse au Mandement de Vintimille, cité à la note 10, page 7. Ce cas devient une cause célèbre par cette nouvelle dimension juridique et par la circulation vaste de la relation et des témoignages. Selon Catherine Maire, la mobilisation d'Anne Le Franc elle-même, à la différence des nombreux autres convulsionnaires guéris à Saint-Médard, répond à une répression par l'Église contre les jansénistes, plus précisément par le renvoi de son confesseur curé Lair. Catherine Maire, *Les convulsionnaires de Saint-Médard. Miracles, convulsions et prophéties à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard/Julliard, 1985, p. 73-75. Voir également Robert Kreiser, *Miracles, Convulsions, op. cit.*, p. 121-123.

264. *La suceuse convulsionnaire, ou la Psylle miraculeuse, op. cit.*, p. 436.

265. « Donc, écrit Hecquet, qu'à la gloire et honneur de l'œuvre des convulsions, la Charlotte passe pour la *suceuse* guérissante, et par là qu'on la donne pour la coryphée des sœurs convulsionnaires, sera-ce la psylle

lui aurait été accordée par Dieu comme une « compensation » à son défaut de jambes²⁶⁶. Bien que son cas ne figure pas dans le *Recueil des miracles*, ni dans les archives du mouvement convulsionnaire de la Bibliothèque de de Port-Royal, il est au cœur de la plupart des textes d'Hecquet, qui l'appelle la suceuse convulsionnaire²⁶⁷, parfois « la coryphée des sœurs convulsionnaires »²⁶⁸, mais aussi dans *La vérité des miracles* de Carré de Montgeron, qui l'utilise pour défendre la cause des secours meurtriers²⁶⁹. Le cas de Charlotte Delaporte est connu surtout au travers de deux requêtes déposées au Parlement, contre accusations et libelles, et qui contiennent des descriptions détaillées de sa maladie et de sa guérison miraculeuse, ainsi que des rapports de médecins et de chirurgiens²⁷⁰.

miraculeuse dans l'ordre du convulsionnaire ? Les psyllés de l'Antiquité passaient pour avoir une vertu bien supérieure, et certainement suréminente à celle de la psyllé convulsionnaire, puisque leurs sucements guérissaient du poison, c'est-à-dire d'un mal qui était profondément dans le corps, est intimement mêlé au suc nerveux ou dans les esprits ; les écrouelles ou quelques vieux ulcères que ce soit, n'occupent guère, pour ainsi dire, que la superficie de la partie malade ; sur quoi par conséquent le sucement doit avoir plus d'efficacité, comme plus de prise. C'est donc encore en cela, que la vertu de Charlotte la prétendue miraculeuse, est beaucoup au-dessous de celle des sucurs nés, ou naturelles et de profession. Ce sont des *glandes*, reprend-t-on qui sont le siège des affections écrouelleuses, et est-ce rien moins dire ou faire comprendre, que ce sont des entortillements de vaisseaux, dont le sucement de la Charlotte fait le dégagement », *ibid.*, p. 433. Au sujet des Psyllés, Hecquet renvoie à Pline, Plutarque et saint Augustin, auxquels on pourrait encore ajouter Hérodote, Varron, Lucain, Celse, Élien, Suétone et Dion Cassius. Pline est sans doute le plus détaillé : « Il subsiste également en Italie une race semblable [aux Psyllés], celle des Marses, que l'on dit descendant du fils de Circé et qui, de ce fait, possèdent naturellement ce pouvoir inné. Mais tous les hommes sont aussi pourvus d'un venin contre les serpents : on rapporte que ceux-ci, atteints par de la salive humaine, s'enfuient comme s'ils avaient été au contact d'eau bouillante, et que si cette salive pénètre leur gueule, elle les fait mourir, surtout si elle vient de la bouche d'un homme à jeun », *Histoire naturelle*, VII, II, 14. Texte traduit, présenté et annoté par Stéphane Schmitt, Paris, Gallimard, 2013, p. 315.

266. « Comparant cette élévation de sève, écrit Hecquet, jusqu'au sommet des plus hauts arbres avec l'élévation que fait le soleil des vapeurs de la terre, jusqu'à la hauteur où elles se portent dans les airs, l'on trouvera que la force de succion dans les plantes est immense, étonnante même. Ce n'est donc point une simple dénomination, mais une puissance admirable que l'Auteur de la nature a mise dans les corps. Or la succion étant d'un si grand effet par elle-même dans les plantes, est-il malaisé à concevoir que la succion d'une bouche forte, comme pourrait être celle de la Charlotte, fut capable de faire sur le corps d'un écrouelleux de puissantes *attractions* ?

Serait-ce même s'éloigner des idées du système convulsionniste ? Avantage, se dit-il, de tant de grâces et de prérogatives, que de penser combien la nature aura fait pour une fille distinguée par les dons du Ciel ? N'aura-t-elle pas reçu de la nature ce qu'elle a accordé à tant d'autres qui ne la valaient pas n'étant pas du ressort du convulsionnat ? Elle a compensé à plusieurs, par un excès de force en des organes, les défauts ou affaiblissement qui étaient en d'autres. Ainsi elle aura donné à la Charlotte des jambes manquées, mais en récompense une *poitrine forte* et une *succion ferme* », *La suceuse convulsionnaire, ou la Psyllé miraculeuse*, *op. cit.*, p. 436.

267. *Ibid.*, p. 370.

268. « Donc, qu'à la gloire et honneur de l'œuvre des convulsions, la Charlotte passe pour la *suceuse* guérissante, et par là qu'on la donne pour la coryphée des sœurs convulsionnaires, sera-ce la psyllé miraculeuse dans l'ordre du convulsionnaire ? », *ibid.*, p. 433.

269. *La vérité des miracles*, édition de 1747, vol. 3, *op. cit.*, p. 555.

270. *Requête présentée au parlement par Charlotte de la Porte, dont les jambes et les pieds ont grandi & se sont formé après l'âge de cinquante ans, dans le cours de ses Convulsions ; Accusée d'imposture, decretée de prise de corps, et renfermée à la Salpêtrière*, Paris, Lottin, 1735. C'est à cette première requête, que je reverrai désormais. Il en existe cependant une seconde, intitulée *Requête de Charlotte de la Porte au Parlement présentée en conséquence 1. D'un mémoire en forme de Plainte par elle déposé es mains d'un Notaire. 2. D'une Expédition délivrée par un Commissaire au Châtelet, de la Plainte qui lui a été rendue par un Procureur, au nom de ladite De la Porte, de laquelle Plainte ce Commissaire lui a donné Acte. 3. D'une Requête par elle présentée à M. le Lieutenant Criminel pour avoir permission d'informer des faits contenus en sa Plainte, avec l'Ordonnance de M. le Lieutenant Criminel, qui la renvoie au Parlement*, Paris, Lottin, 1735.

Hecquet et le miracle de Charlotte Delaporte

§1 - Comme la plupart des relations de miraculés de Saint-Médard, et des miraculés en général, Charlotte Delaporte commence sa relation par une « autobiographie médicale », dès le commencement de ses malheurs. Mais à la différence des autres relations, la sienne est une requête juridique, qui a pour but de défendre la vérité de ses miracles, par le mouvement et par « l'opération de ces convulsions »²⁷¹. On l'a vu plus haut chez Hecquet lui-même — bien qu'il n'ait pas pris part au procès —, ces convulsions sont considérées comme une imposture et constituent la raison juridique de l'emprisonnement de Charlotte dans la maison de force à la Salpêtrière²⁷². La *Requête*, rédigé au nom de Charlotte, décrit ensuite sa maladie, dès sa naissance en 1681 :

*elle avait les jambes très petites & très-contrefaites, surtout les pieds mal tournée, dont la plante renversée est tournée en dedans, & tout le pied surtout les malléoles ou chevilles mal conformées, aussi bien que l'épine qui est tournée comme dans le rachitis, aussi bien que les os des hanches*²⁷³.

Ses pieds et ses jambes ont cessé de se développer depuis l'âge de 5 ans, et les os manquent de « solidité ». Elle décrit elle-même ses jambes comme « un morceau de chair molle »²⁷⁴, insensible, froid, de couleur pâle et livide, bleuâtre même par endroits. Ayant « entendu parler des miracles éclatans que Dieu opérait à S. Médard sur le tombeau de M. de Paris », elle « s'y fit porter le 11 Août 1731 »²⁷⁵. Bien que sa guérison fit l'objet d'un processus de plusieurs années, l'effet miraculeux du contact avec le tombeau de Paris fut immédiat :

À peine fut-elle posée sur le marbre de ce tombeau, que ses jambes qui avaient toujours été inanimées, se remuèrent d'elles-mêmes, & qu'elle y sentit pour la première fois de ses jours un frémissement intérieur²⁷⁶.

Ce frémissement des jambes inanimées constitue un signe de miracle, ou d'un mouvement surnaturel en train de s'opérer. Une fois le processus miraculeux déclenché, Charlotte fait examiner ses infirmités, cinq jours plus tard, par un médecin et par un chirurgien. Le premier certificat fut rédigé par M. Preaux, médecin de la Faculté de Paris, qui la connaît depuis son enfance et a essayé « inutilement de lui pro-

271. *Requête, op. cit.*, p. 9.

272. *Ibid.*, p. 3.

273. *Ibid.*, p. 5.

274. *Ibid.*, p. 3.

275. *Ibid.*, p. 4.

276. *Ibid.*

curer tous les secours que son art pouvait lui fournir »²⁷⁷. Il diagnostique une paralysie depuis l'âge de 5 ans. En même temps, Madame Joly de Fleury envoie le sieur Sauret, « fameux Chirurgien », qui confirme que les jambes de Charlotte sont en effet « mollaces & absolument insensibles »²⁷⁸. La curiosité du cas de Charlotte amène Mme Tartarin et sa fille à amener M. Mouton, « célèbre Chirurgien »²⁷⁹, qui constate les mêmes infirmités. En 1732, elle se fait encore examiner par Michel-Louis Reneaume (1676-1739), médecin de la Charité et Doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui constate le rachitis.

La guérison de Charlotte Delaporte relève d'un processus, qui prend du temps et qui s'élabore par étape, ce qui va à l'encontre des critères des miracles de guérison, *in instanti*, comme la Requête l'affirme elle-même : « Il est vrai que la formation des jambes & des pieds de la Suppliante n'a pas été subite : d'abord Dieu commença par y régénérer, ou du moins par y ranimer & y faire paraître des os, des muscles, des veines & des nerfs »²⁸⁰. Or, ce miracle par étape ressemble à la plupart des autres cas de guérisons miraculeuses de Saint-Médard, que les convulsionnaires observent dans leur évolution, décrivent jour après jour, et interprètent comme une preuve de leur foi dans le pouvoir de Dieu. Pour la plupart des convulsionnaires, ce processus de guérison ne contredit donc pas la légitimité des miracles, mais constitue bien autrement la preuve matérielle du miracle, qui peut s'observer justement, se compter, se partager, mais aussi se discerner dans sa qualité et son intensité²⁸¹.

En une année, « les prodiges se sont multipliés sur les membres de la Suppliante : ses jambes ont si fort agrandi, qu'elles sont aujourd'hui un tiers plus longues qu'elles n'étaient auparavant », les os « ont acquis une solidité parfaite », ses pieds « sont parvenus à une grandeur naturelle & proportionnée », l'épine de son dos « s'est entièrement redressée » par le rallongement de certaines côtes et le raccourcissement d'autres, et enfin « les os des hanches, qui étaient d'une grosseur monstrueuse, mal placés, & mal conformés, se sont diminués, ont repris une forme ordinaire, & se sont placés où ils devaient être naturellement »²⁸². Le corps contorsionné et « monstrueux » de Charlotte se redresse miraculeusement, et retrouve ainsi la « droiture », telle que la nature l'a ordonné, même si Hecquet reprochera au récit de Charlotte de manquer de « droiture » morale ou l'accusera d'artifice et de trom-

277. *Ibid.*

278. *Ibid.*

279. *Ibid.*, p. 4-5.

280. *Ibid.*, p. 5.

281. Voir, par exemple, le cas de François Bingant dans le *Recueil des miracles*.

282. *Requête*, *op. cit.*, p. 6.

perie²⁸³. Parmi les critères officiels du discernement des miracles, on peut encore et à nouveau mentionner la guérison parfaite. Comme la plupart des convulsionnaires, la guérison de Charlotte n'est pas parfaite. En effet, en 1735, lors du dépôt de sa *Requête*, Charlotte ne peut toujours pas marcher, et cela malgré son « nouveau » corps. A vrai dire, elle ne peut marcher que lorsqu'elle est « agitée par ses convulsions »²⁸⁴. Comme l'explique la *Requête*, « il se trouve apparemment quelque chose qui manque encore dans ses muscles pour qu'ils aient un mouvement libre »²⁸⁵. Charlotte décrit ici ses convulsions surnaturelles comme une force motrice involontaire, une « force inconcevable », « extraordinaire », par laquelle elle peut produire ses gestes, à la manière des esprits animaux décrits par les médecins, dont j'ai parlé plus haut. Les convulsions ne constituent pas seulement des signes surnaturels, mais représentent aussi les mouvements du corps opérés par ces convulsions elles-mêmes. En quelque sorte, c'est Dieu lui-même qui « met dès-à-présent un mouvement si extraordinaire dans ces mêmes muscles, aussitôt qu'ils sont en convulsion »²⁸⁶. Les convulsions prennent ainsi la forme d'une argumentation, ou d'un discours de justification, qui permet d'expliquer et de comprendre dans quelle mesure ces phénomènes surnaturels et miraculeux représentent le « moyen dont Dieu lui-même a voulu se servir », et « sans consulter » Charlotte, précise la requête²⁸⁷.

§2 – Comme on l'a vu, cette *Requête* autour du cas et du récit de Charlotte a mobilité de nombreux convulsionnaires jansénistes, mais aussi des magistrats, des notaires, des médecins et des chirurgiens. L'extrait baptistaire qui accompagne la *Requête* indique son nom de famille de *Delaporte*. Or, on constate de nombreuses variantes : Charlotte De la porte, Charlotte Laporte, Charlotte de la Porte ; Charlotte la Porte, chez Montgeron ; ou encore Charlote ou « la Charlote », chez Hecquet, devenant un genre à part entière, une abstraction dénuée de subjectivité. Pour Hecquet, Charlotte représente à elle seule le mouvement convulsionnaire. C'est le modèle d'un comportement hystérique, aux symptômes pervers, obscènes et indécents. Dans plusieurs de ses textes, et de façon obsessive, Hecquet utilise « la Charlote » pour distinguer ce qui relève du surnaturel et ce qui dépend des lois naturelles.

283. « L'occasion viendra, écrit Hecquet, d'examiner sur ces deux chefs, de droiture et de sincérité, la requête de la Charlotte, en examinant les quatre l'une après l'autre. En attendant l'on voit que toutes ces adresses annoncent bien plus le naturel d'un sexe auquel est attachée la ruse ou la séduction, que le divin qui est simple et sincère », *Le naturalisme des quatre requêtes montré dans le faux de ces pièces, op. cit.*, p. 334.

284. *Requête*, *op. cit.*, p. 6.

285. *Ibid.*

286. *Ibid.*, p. 7.

287. *Ibid.*, p. 6.

J'ai consulté principalement les six textes d'Hecquet sur les convulsionnaires et sur leurs convulsions, déjà mentionnés : *Le naturalisme des convulsions*, de 1733 ; *Réponse des médecins au défi que leur font les convulsionnistes*, de 1736 ; *Le naturalisme des quatre requêtes*, de 1736 ; *Réponse à la lettre d'un docteur en médecine*, de 1736 ; *La sucense convulsionnaire, ou la psylle miraculeuse*, de 1736 et enfin *Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve*, de 1736. Parmi ces textes, j'ai recensé 105 occurrences négatives du terme surnaturel, toutes directement ou indirectement référées aux convulsions, pour dire et affirmer qu'il n'y a rien de surnaturel, rien de miraculeux ni rien de divin dans ces mouvements désordonnés du corps, mais qu'il y va toujours, on l'a vu, d'un dérèglement du système nerveux ou d'une imagination échauffée. J'ai trouvé en revanche 27 occurrences disons positives du surnaturel, toutes inscrites dans ce double registre d'opposition, d'un côté de la grâce et de la nature, de l'autre du miracle et du merveilleux. Parmi ces occurrences positives, cinq se retrouvent dans la *Lettre sur la convulsionnaire en extase*. Ce texte d'une vingtaine de pages parle de Charlotte, qui prétend être entrée en extase par le moyen des convulsions, comme saint Paul fut pris d'extase dans sa vision de Dieu²⁸⁸. Tout au long de cette lettre, Hecquet évoque la Requête, dont je viens de parler, et dans laquelle est également déposé le récit d'extase de Charlotte, où des voix plurielles se confondent, entre un sujet qui dit Je, témoignant de ses souffrances, et d'autres paroles anonymes qui en expliquent les causes et les effets.

Citons les premières lignes de la *Lettre* :

Monsieur,

C'est la question que l'on vous fait, et vous me la faites. Est-ce *délire* ; est-ce *extase*, que l'état de ces filles convulsionnaires, dans leurs accès ? Mais cela, Monsieur, n'est plus une question dans le convulsionnat, depuis qu'un physicien, (peut-être quelque échappé de médecine ; car il parle anatomie) y est venu apprendre l'heureux démêlement de l'*extase*, ou l'*aliénation des sens* d'avec le *délire*. C'est une faille d'esprit (peut-être de quelque médecin entiché du convulsionnisme). Or, fut-ce là la manière de penser des grands maîtres, des médecins, consommez dans la science du mécanisme, suivant lequel l'âme régit les opérations du corps ? Par-là cependant se découvre jusqu'où peut aller les troubles d'une imagination échauffée ; toutes causes physiques des plus surprenants effets [...]. Ce sont ces surprenants effets, dans lesquels l'on a recours ou à Dieu ou au diable, pour expliquer les *extases* qui arrivent aux filles dans des accès de vapeurs. Mais là-dessus, le même savant médecin commence par avertir qu'il faut bien se garder de comparer ces *extases* avec ceux de saint Paul parce que ce sont des symptômes de maladies [...]. Après cela ce médecin, si éclairé sur les secrets de l'éco-

288. Les visions extatiques de Paul, se trouvent en 1Cor 15, 8-9 ; Ga 1, 11-12 et 15-16 ; Ac 9, 3-9 ; 22, 5-11 ; 26, 13-19.

nomie animale avertit, que des idées, qui dans ces cas subliment les esprits vers le surnaturel, jusqu'à faire des *béates* et des *séraphiques*, ne viennent que d'une force d'imagination, qui fait voir à ces vaporeuses (comme le dit ailleurs cet auteur), Dieu et les anges ; tant l'imagination se séduit dans les maladies du cerveau et du genre nerveux, où on l'avait montée au-dessus de toute croyance²⁸⁹.

Afin de réfuter les prétentions de ceux ou celles, et en particulier les convulsionnaires, qui croient pouvoir accéder au surnaturel par leurs mouvements convulsifs naturels, Hecquet commence par distinguer l'extase du délire. Il veut les démêler surtout pour séparer radicalement ce qui relève du naturel et ce qui concerne le surnaturel. Il parle alors d'*accès*. Ce terme ne veut pas dire ici moyen, voie permettant d'arriver quelque part, d'atteindre quelque chose, mais il signifie lui-même un état de crise. Depuis le XVII^e siècle, dans le champ médical, on parle d'accès pour dire la manifestation d'un état fort ou violent, comme un accès de fièvre, de colère ou de folie. Hecquet parle d'accès de vapeurs, parfois aussi d'accès tout court. « Est-ce délire, est-ce extase, que l'état de ces filles convulsives, dans leurs accès ? » Mais en quoi consiste l'état convulsif de ces accès ? À vrai dire, ces accès de vapeurs sont à comprendre au sens d'Hippocrate et de Galien, comme une sorte d'exhalation qui monte du sang et des autres humeurs jusqu'au cerveau, et qui à nouveau troublent les esprits animaux, les perturbent ou les agitent. Mais jusque-là rien ne nous permet encore de distinguer véritablement l'extase du délire, les visions surnaturelles de saint Paul et les convulsions naturelles de Charlotte, qui sera nommée par Hecquet quelques lignes plus bas.

Hecquet parle des « effets surprenants », divins ou diaboliques, mais surnaturels, qu'on utilise pour évoquer l'état dans lequel se trouve les filles convulsionnaires dans leurs accès²⁹⁰. L'état convulsif des accès est une « cause physique » donc naturelle, qui produit l'effet surnaturel d'une extase. Hecquet distingue deux niveaux d'effets, produits l'un et l'autre par la cause physique des vapeurs. Ces deux niveaux d'effet se confondent dans l'état vaporeux des convulsions, mais se démêlent en comprenant que l'un n'est que l'explication de l'autre. Ces prétendus effets surnaturels ne font rien d'autre qu'expliquer l'état extatique des vapeurs. Le surnaturel est une explication, une manière de comprendre et de justifier, voire d'instrumentaliser l'état d'agitation particulière dans lequel se trouvent les vaporeuses convulsionnaires, jusqu'à en

289. *Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve*, op. cit., p. 408.

290. Comme on peut le voir encore chez Friedrich Hoffmann, souvent évoqué dans *Le naturalisme des convulsions*. Cf. Erik Midelfort, « Medicine, Theology, and the Problem of Germany's Pietist Ecstasies », in *God in the Enlightenment*, éd. William J. Bulman et Robert G. Ingram, Oxford, Oxford University Press, 2016, p. 236-256, sp.c. p. 249.

faire des béates ou des séraphiques. Or, une fois séparé l'effet de son explication, l'état de son interprétation, il devient plus facile de distinguer deux types d'extase — plus loin Hecquet dira l'extase de l'extatique, et dans le passage cité, l'extase du délire, conçu ici justement comme une explication (vaporeuse) de l'extase — ou « délire des vapeurs hystériques »²⁹¹.

Le délire, d'un côté, est un état vaporeux, un trouble nerveux qui affecte le cerveau et échauffe l'imagination. Mais d'un autre côté, c'est une explication, un discours ou une construction discursive, qui thématise son propre trouble et qui le justifie par des effets surnaturels. Le délire est un trouble nerveux qui produit du discours, qui oriente ou désoriente la raison vers un désir de justification. C'est « un trouble dans les esprits animaux »²⁹², une faille de l'esprit, ou encore une « aliénation » qui donne à l'esprit le pouvoir d'expliquer son trouble par une cause extraordinaire et pour en faire un effet surnaturel. Alors que dans le délire vaporeux de l'hystérique, l'esprit est aliéné, dans l'extase mystique du ravissement seuls les sens sont aliénés. Dans le délire, en effet, ce que voit l'esprit troublé et aliéné n'a rien de surnaturel, il n'est pas illuminé ni même transporté dans une autre réalité. L'esprit entre dans un état d'endormissement léthargique et oublie même tout ce qui lui est arrivé. Son esprit ne s'élève pas vers le divin surnaturel, mais il se perd dans les « sucs *érotiques*, qui s'échauffent dans [ses] entrailles »²⁹³:

Pour donc se mettre bien au fait de l'idée du délire, écrit Hecquet, il convient de faire voir la force, l'oubli, et de ses dangers, en certains assoupissements, pour persuader la Charlotte, et ses amis, que son cerveau, dans la sorte d'endormissement où la mettent ses accès, est bien plus troublé qu'illuminé ; et bien plus en ces vapeurs hystériques, qui rabaissent l'âme vers le corps, et l'esprit vers la chair, qu'un ravissement de l'âme qui la spiritualise dans ces moments.

Sont-ce donc là des états d'extases ? Sont-ce des délires, des rêves, des songes ? La Charlotte se décide pour le songe, en reconnaissant qu'elle est à peu près comme on se rappelle le souvenir d'un songe [...] ; ainsi la Charlotte *ne se souvient nullement de l'agitation extraordinaire de ses membres, et du roidissement de ses muscles, ni du besoin que ce roidissement avait occasionné ; ma volonté*, dit-elle, *n'ayant aucune part à tout cela, et n'ayant conséquemment laissé aucune trace dans mon cerveau qui pût m'en rappeler le souvenir*²⁹⁴. Or le *critérium*, le caractère distinctif, le signe *pathognomonique*, pour ainsi dire, de l'extase véritable, est le ressouvenir de ce qui s'est passé dans l'âme ; et l'oubli étant, de l'aveu de tout le convulsionnat, dans les filles,

291. *Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve, op. cit.*, p. 426.

292. « Le délire d'ailleurs n'est point une aliénation de sens ; mais un trouble dans les esprits animaux, ou les agitations de têtes échauffées. Dans cette division, que trouvera à prendre le physicien convulsionniste, pour autoriser une extase dans la Charlotte ? », *ibid.*, p. 413-414.

293. *Ibid.*, p. 420.

294. *Requête, op. cit.*, p. 19.

qui (comme la Charlotte en convient) ne se souviennent de rien au sortir de leur accès ; qu'est-ce que leur état ? Il tient d'aussi près au délire, par l'oubli où elles sont, qu'il est absolument différent de l'extase, où se ressouviennent parfaitement ceux qui y ont été, de tout ce qu'ils ont appris ou découvert pendant qu'ils étaient dans le ravissement de leur âme. Saint Paul n'avait rien oublié de ce qui lui avait appris Jésus-Christ dans son extase, de tous les mystères les plus secrets de notre religion²⁹⁵.

§3 – Le signe distinctif qui nous permet de séparer l'extase véritable, surnaturelle et divine, relevant toujours du miracle, de l'extase délirante, hystérique et vaporeuse, tout au plus merveilleuse ou surprenante, porte sur les capacités de la mémoire. Le signe de l'extase véritable « est le souvenir de ce qui s'est passé dans l'âme ». Ce qui a été vu et appris durant l'extase, tout ce qui s'est produit dans l'état de ravissement, peut faire l'objet d'une remémoration parfaite et immédiate. L'esprit en extase a donc gardé sa pleine lucidité durant et malgré le ravissement, ce qui prouve pour Hecquet l'illumination surnaturelle de l'esprit. Tandis que l'esprit de Charlotte est tombé dans l'oubli, ne se souvenant « de rien au sortir de [son] accès ». Ce qu'elle dit avoir vu, connu ou éprouvé durant l'accès est donc bel et bien une reconstruction d'après coup, une explication délirante, qui pose un double problème de légitimité. D'un côté, ce discours ne parle pas de ce qui lui est arrivé mais bien d'une aliénation imaginaire, ou d'une imagination échauffée, et d'un autre côté, on ne sait jamais qui parle dans ce discours, entre la voix de Charlotte et les voix anonymes qui la portent, et qui parlent à sa place. Or, Hecquet avance encore un autre critère de distinction des extases par l'opposition du volontaire et de l'involontaire :

car il faut distinguer entre *extase* et *extatique*, entre extase divine et surnaturelle, qui est involontaire, et l'extase naturelle, qui est volontaire dans les gens de lettres, philosophes, géomètres, mathématiciens, etc. laquelle fait en eux, par le *rapt* ou l'élan (*nervorum aut sanguinis raptus*), qu'ils font prendre aux esprits animaux, qu'ils subliment au siège de l'âme²⁹⁶.

L'extase volontaire, ou l'accès extatique, peut soit relever d'une bonne volonté, ou d'un « savoir-faire », comme Jérôme Cardan, l'auteur célèbre du *De subtilitate*, qui pouvait se transporter « au-dessus de ses douleurs de goutte, en se mettant en extase »²⁹⁷. Mais cette extase peut aussi provenir d'une mauvaise et indigne volonté, comme la Charlotte justement :

Mais ignorent-ils que c'est volontairement qu'elle s'expose aux inconvénients de ses accès, inconvénients qu'elle est obligée de désavouer ?

295. *Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve, op. cit.*, p. 420.

296. *Ibid.*, p. 417.

297. *Ibid.*, p. 417.

Ignorent-ils que c'est volontairement, et avec préméditation qu'elle réitère ces indignes opérations ?²⁹⁸

Nous avons donc maintenant trois types d'extase. L'une est involontaire, celle de saint Paul, qui est surnaturelle, miraculeuse et divine, et deux volontaires, qu'il faut distinguer selon des modalités différentes, et toutes deux naturelles : d'un côté l'extase volontaire des méditatifs, comme Cardan, et de l'autre l'extase volontaire des hystériques, comme Charlotte :

Reste à examiner dans ces distinctions à laquelle appartiennent les convulsions de la Charlotte. Or elles n'appartiennent à aucune, aussi peu qu'à l'extase surnaturelle, divine, qui est l'involontaire, pas même encore à un état extatique, que l'on pourrait confondre, sans y penser, avec la véritable extase. Dans l'extase véritable, ou divine, et dans la volontaire des méditatifs, l'esprit parfaitement sain, sans être que spirituellement occupé, laisse les membres dans leur état naturel. Aussi ne vit-on jamais les méditatifs ni gigoter, ni se trémousser, ni babiller dans leurs contemplations. Saint Paul est avec Dieu en esprit, véritablement ravi dans son âme. Socrate et Cardan abîmés dans la méditation philosophique, métaphysique, etc. contiennent leurs membres, sans qu'ils changent d'attitude ; car ils demeurent calmes, debout même sans remuer, en même temps que l'âme tranquille ne sort point d'elle-même²⁹⁹.

Ce qui rassemble l'extase surnaturelle et l'extase méditative, disons ici saint Paul et Socrate, c'est la pure occupation spirituelle de l'esprit sans la moindre agitation du corps. Lorsque l'esprit entre en état de ravissement, aucun des membres du corps ne change d'attitude. Dans l'extase volontaire, c'est le sujet lui-même qui produit naturellement cet état, par un savoir-faire acquis, par une maîtrise, méditation ou concentration. Tandis que dans l'extase involontaire, c'est Dieu seul qui produit surnaturellement cet état. Hecquet en donne à nouveau une explication médicale, naturaliste et rationnelle :

C'est qu'étant l'Auteur Suprême des mouvements dans la nature universelle, il sait dans la particulière (c'est celle du corps humain) où suspendre les mouvements de la circulation du sang et de celle des esprits ; de sorte que les esprits se trouvant ramassés au centre du cerveau, ou vers le siège de l'âme, cette double circulation continue cependant son cours ordinaire pour l'entretien des fonctions³⁰⁰.

Dans l'extase surnaturelle, Dieu opère un tour de force. D'un côté, il suspend « les mouvements de la circulation du sang et celle de l'esprit », de l'autre il maintient chacune de ces circulations dans « son cours ordinaire pour l'entretien des fonctions ». En somme, Dieu interrompt toute connexion, toute relation ou affection entre ces deux circulations, le sang

298. *Ibid.*, p. 410.

299. *Ibid.*, p. 417-418.

300. *Ibid.*, p. 417.

circule normalement, les esprits animaux se meuvent spontanément, mais leur interaction naturelle est suspendue le temps du ravissement, de l'extase ou la vision. Or, cette explication médicale et naturalisante de l'extase involontaire et surnaturelle oblige finalement Hecquet à revenir sur l'extase pathologique et vaporeuse, dite, elle, volontaire. Or, à y regarder de plus près, cet état extatique est lui aussi involontaire, mais improprement dit :

L'état extatique est une extase involontaire, mais improprement dite ; c'est l'état *cataleptique*, l'*hypocondriaque*, l'*épileptique*, l'*hystérique*. Dans le *cataleptique*, et dans la divine extase, les esprits se réfléchissant vers le siège de l'âme, l'occupent tout entière à des pensées fixes, ou purement spirituelles, laissant d'ailleurs les muscles des bras, des jambes, de la poitrine, du bas-ventre dans leur *ton* ou tension ordinaire³⁰¹.

L'extase pathologie partage avec l'extase divine ceci d'involontaire que les esprits animaux se réfléchissent vers le siège de l'âme tout en laissant le corps dans sa tension ordinaire. Mais cette comparaison ne vaut que pour l'extase cataleptique, qu'Hecquet définit comme :

une disposition spasmodique, ou une stricture compulsive dans les méninges [...], qui sert les nerfs dans leurs principes et leurs racines [...]. C'est pourquoi, dans l'état *extatique cataleptique*, les bras et les jambes (où les nerfs de la substance médullaire se distribuent et envoient les esprits) demeurent maniables, souples et pliants, quoique sans sentiment³⁰².

Cette disposition ne concerne pas les états extatiques de Charlotte, puisque « dans des assoupissements hystériques, ses pieds et ses jambes se redressent ». Parmi les états extatiques, à proprement dit involontaires, il

301. *Ibid.*, p. 417. Dans une lettre adressée à un ami, Jean-Baptiste Desessart reproduit le Procès-verbal d'un « habile Chirurgien » à propos d'une convulsionnaire, nommée Marie-Jeanne, âgée de dix-huit ans, et agitée de « convulsions ou mouvements extraordinaires de tout le corps ». Cette agitation la perturbe à ce point de rompre les liens de communication, ou de causalité, entre son corps et son esprit, ses mouvements et sa volonté, ou sa liberté : « J'ai vu aussi dans quelques Convulsionnaires, mais rarement, cet autre caractère des convulsions de Marie-Jeanne, qui faisait que tout ce qui se passait de plus surprenant dans son corps, était comme étranger par rapport à son esprit & à ses sens intérieurs. Il semble en effet que son âme était mise comme à l'écart au commencement de la convulsion, pour en être simple spectatrice, & pour n'y prendre d'autre part que celle qu'y prenait ceux qui étaient venus pour en être témoins. Cette insensibilité & cette profonde paix dont elle jouissait au milieu de si terribles agitations, & sur tout parfaite connaissance qu'elle conservait, & qui la mettait en état de faire attention à tout ce qui se passait autour d'elle, & d'en rendre compte après son accès passé, toutes ces choses sont assurément un grand prodige. Je ne voudrais pas assurer que tout cela fût impossible naturellement : peut-être y en a-t-il des exemples. Ce qui est certain, c'est que cela mérite qu'on le remarque. Il arriva même une chose propre à rendre ce caractère très sensible : c'est que pendant une de ces convulsions de Marie-Jeanne, Madame sa mère qui était présente tomba tout d'un coup en apoplexie & mourut sur le champ. Marie-Jeanne qui aimait sa mère très tendrement ressentit toute la douleur & tout l'effroi qu'on peut s'imaginer ; mais ni la douleur, ni sa surprise, ni le mouvement étonnant qu'un tel accident causa dans l'assemblée qui était fort nombreuse, ne dérangèrent rien dans ses convulsions. Il aurait semblé qu'il n'y avait plus de communication entre le corps & l'esprit de Marie-Jeanne. Les sentiments dont l'esprit était pénétré ne firent aucune impression sur le corps ; & son corps avait son jeu à part, dont rien ne passait jusqu'à l'esprit », *Lettre de Monsieur P*** à un de ses amis sur les convulsions*, VI, s.l., datée du 1^e mai 1736, p. 4-5.

302. *Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve*, op. cit., p. 418.

faut donc encore distinguer le *cataleptique*, où l'âme et le corps se séparent par la stricture ou réduction des nerfs, et l'*hystérique*, comme les accès vaporeux de Charlotte, où la circulation du sang affecte le cerveau en perturbant la circulation des esprits animaux :

Il n'en est pas de même dans l'état extatique, (l'hystérique, par exemple) le cours des esprits et la circulation du sang portant leurs impétuosités, leurs expulsions, et leurs *déterminations* spasmodiques ou convulsives dans les muscles des bras, des jambes, de la poitrine, et du bas-ventre, elles les jettent en contorsions ou en convulsions³⁰³.

En somme, l'extase surnaturelle, la véritable extase ou l'extase involontaire à proprement parler, que Dieu produit lui-même et lui seul, est presque une catalepsie. Mais à la différence de la catalepsie, entièrement causée par la disposition spasmodique et naturelle d'une convulsion des nerfs, l'extase mystique est surnaturelle en ce sens que Dieu suspend momentanément le lien naturel des circulations et des interactions affectives entre la circulation du sang et le flux des esprits animaux, et interrompt les relations de causalité réciproque entre le corps et l'âme. Pour Hecquet, c'est donc la différence morale entre le volontaire et l'involontaire qui permet de distinguer le surnaturel du naturel, donc de réduire les convulsions à un pur phénomène naturel et les convulsionnaires à des malades ou des simulateurs et des simulatrices. Le cas de Charlotte Delaporte a non seulement servi à Hecquet de modèle pour comprendre l'ensemble du mouvement convulsionnaire, mais lui a aussi donné les moyens de sauver l'idée surnaturelle du miracle et de toute contamination d'indécence et d'immoralité.

³⁰³. *Ibid.*, p. 417.

Remarque sur les textes de la présente édition

De façon générale, les textes d'Hecquet reproduits ici sont fidèles à l'original, bien que parfois j'ai modernisé l'orthographe pour en faciliter la lecture. J'ai remplacé les esperluettes par des conjonctions de coordination, j'ai mis en italique des titres d'ouvrage lorsqu'ils ne l'étaient pas, et j'ai ajouté en note des références omises par Hecquet. Concernant ces références, j'ai procédé de deux manières. Pour celles qu'il mentionne lui-même, toujours en abrégées, tantôt sans nom d'auteur, tantôt sans titre, j'ai tenté dans la mesure du possible de retrouver l'édition qu'il utilise, bien qu'il ne l'indique jamais. Dans la plupart des cas, j'ai retrouvé la citation, je l'ai comparé avec celle qu'Hecquet reproduit dans son texte, et j'ai constaté que très souvent il la modifie, la fragmente, lui ajoute ou lui retranche des mots. J'ai néanmoins laissé cette citation telle quelle dans le texte, sans mentionner les différences en note, ce qui aurait surchargé inutilement le texte.

La plupart des textes que cite Hecquet sont en latin. Lorsque ces passages proviennent de la Bible (la Vulgate), ou d'auteurs classiques, j'en ai donné la traduction française en note, mais lorsqu'il s'agit de médecins modernes, j'ai laissé le latin sans traduction. Pour ce qui concerne Hippocrate et Galien, dont l'original est en grec, Hecquet les cite dans l'édition latine. Pour Hippocrate en particulier, qu'il cite abondamment, Hecquet se réfère sans doute à l'édition d'Anuce Foès, partiellement traduite en français, que j'ai mentionné en note, et pour Galien à l'édition de René Chartier, reprise par K. G. Kühn. J'ai également utilisé l'édition de Littré, pour Hippocrate, mais aussi différentes traductions contemporaines. Parmi les noms d'auteurs qu'il mentionne, Hecquet parfois les latinise, parfois les francise, parfois les écrit avec deux orthographes différentes. J'ai là encore toujours conservé l'original, en indiquant les variantes en notes, mais en unifiant les deux orthographes, comme Hoffmann pour Hoffman, ou Bonet pour Bonnet. Enfin, je remercie Eva Yampolsky pour ses corrections, ses annotations, toujours précises et rigoureuses, et pour la mise au point des bibliographies.

PHILIPPE HECQUET

LE NATURALISME
DES
CONVULSIONS

*Dans les Maladies de l'épidémie
Convulsionnaire¹*

Injusti sunt semper iudices, qui de incognitis sibi pronuntiant rebus : non habent etiam iudicandi auctoritatem, qui ad statuendum aliquid imperita licentia temeritatis adducuntur. Julius Firmicus, lib. 1. ch. 2, des erreurs des Religions prophanes².

PREMIERE PARTIE

Cet écrit ne doit alarmer qui que ce soit, touchant les miracles qui s'opèrent par l'intercession de M. de Pâris. Mais les convulsions tiennent si peu à ces miracles, qu'il est impossible qu'elles puissent faire chaîne avec eux, jusqu'à en être les *chaîmons*, comme s'en expliquent les convulsionnaires. Et en effet, peut-il être raisonnable de penser, que ce qui est essentiellement physique, tienne à ce qui est purement spirituel, étant des choses aussi différentes les unes des autres, qu'elles sont chacune d'un ordre essentiellement différent ? On le fera voir en détail des convulsions

1. *Le naturalisme des convulsions dans les Maladies de l'épidémie Convulsionnaire*, Soleure, chez Andreas Gymnicus [à Rouen, chez Jorre, selon la *Vie* de Saint-Marc], 1733.

2. Il s'agit à vrai dire non pas *Des erreurs des religions profanes*, mais de *Mathesis*, I, 7, texte établi et traduit par P. Monat, Paris, Les Belles Lettres, 1992, p. 60. « Car ils sont toujours iniques, nous le savons, les juges qui se prononcent sans avoir mené d'instruction ; et il ne détient pas l'autorité d'un juge, celui qui se laisse aller à rendre un arrêt avec la témérité que confère l'ignorance et n'examine pas les affirmations des parties pour en arriver à rendre sa décision ».

épidémiques, confondues mal à propos avec les miracles. Mais après que l'on aura prouvé le naturalisme des convulsions, c'est-à-dire combien essentiellement elles sont propres au corps humain dans quelques personnes que ce soit, mais surtout en ceux qui ont le genre nerveux plus tendre, plus sensible, ou plus facile à ébranler, soit par nature, par accident, ou par maladie, soit par quelque affaiblissement arrivé aux nerfs par l'étude, la contention d'esprit, ou par la méditation.

Ceci se comprend par la connaissance de la structure fondamentale et originaire des parties ; car n'étant composées que de nerfs, dont les sions³ multipliés par milliers dans les membranes, les tuniques et les vésicules, qui composent le fond, le *parenchyme*⁴, ou la substance de ces parties, il est évident de quel ressort, de quelle *élasticité*, de quelle *contractibilité* elles sont capables ou susceptibles. Ainsi de la part des *solides* tout est organique, même dans les plus insensibles parties du corps humain, parce qu'il n'en est point qui ne soit nerveuse. D'ailleurs l'ordre ou l'arrangement de ces mêmes parties démontre parfaitement par leurs effets, l'étendue, la force et l'incompréhensibilité de puissance que ces parties ont à s'étendre, s'allonger et s'élargir ; car ce sont tous sachets élastiques, vésiculaires, infiniment multipliés, situés et aplatis les uns sur les autres, quoi que sous de très petits volumes, de sorte pourtant que venant à se développer, elles s'allongent aussi, et plus encore étonnamment que ne font des filets crépés, lesquels étant tirés s'allongent énormément. Les muscles donc dans les corps adultes n'étant que des assemblages de fibres vésiculaires qui ont pu s'étendre et se grossir jusqu'au point de volume où on les voit parvenir, il est de leur nature de se trouver toujours dans la même attitude pour s'étendre, se contracter, se rétrécir, s'allonger ou s'accourcir, dans laquelle elles sont nées.

Au surplus les fibres nerveuses sont des canaux qui ont leurs capacités, lesquelles (ces canaux fussent-ils aussi déliés que la plus petite artériole, que l'on trouve cinq cent fois plus déliée qu'un cheveu) elles sont toutes remplies d'un *fluide* ; mais quel *fluide* ? D'un *fluide* aérien ou d'une humeur spiritualisée autant qu'un air très fin. Sera-ce une matière d'un *élastique*, puisque l'air a tant de ressort ? Ainsi tout le corps humain composé qu'il est de tous vaisseaux qui ont des ressorts, se trouve aussi pénétré et intimement imbibé d'un esprit élastique. Rien n'est-il plus exposé à s'agiter ou à se laisser aller à cette vertu ? Car encore elle presse universellement, ou dans toutes les régions du corps le sang, parce qu'il est contenu dans ces vaisseaux, dont les parois qui sont *compressibles* ne sont que ressorts ; d'où vient la *systole* des artères, laquelle entretient leurs battements pour faire circuler la masse du sang. Mais ce sang lui-même est encore un *fluide*

3. Sion, cion, scion, en ancien français signifie rejeton, pousse ou pointe.

4. L'ensemble des tissus qui constituent la fonction propre d'un organe.

imprégné d'une vertu élastique, par laquelle il se défend contre le trop de pression des artères. Une machine donc commandée ou impérieusement régie par la vertu qui cause les contractions, n'est-elle pas bien prochaine de la convulsion, le premier pas par où commence quelque maladie que ce soit, *humorale* ou *spasmodique* ? Le naturalisme des convulsions peut-il être mieux marqué et plus réellement fondé ? Car pour peu que l'on y réfléchisse, le passage de la santé à la maladie tient à bien peu de choses. C'est sur la justesse ou le concert de tous ces ressorts, attachés aux *solides* et aux *fluides*, que pose le soutien de la vie. C'est un pur *équilibre* ; et à quoi tient un équilibre ? Un presque à rien, le moins d'un atome, d'un grain de sable, (c'est le *momentum* des géomètres) le fait trébucher. Et que faut-il pour que ce fatal *momentum*, ou ce moment malheureux, qui déconcerte les causes de la vie, survienne au milieu de tant d'occasions, qui arrivent au corps humain ou du dehors, c'est-à-dire de tous ce qui l'environne, ou du dedans, c'est-à-dire de ce qui se passe dans le sang et dans les esprits ? Ce sont les bases ou les soutiens tous deux de la santé, et tous deux, tant caducs sont-ils dans leurs mouvements, sont des occasions prochaines immédiates de maladies. Car un de ces *tenants* de la vie manque-t-il à l'autre ? L'équilibre passe en convulsion, parce que le retirement de l'un des deux détruit le concert mutuel de l'un et de l'autre. Cela est-il autre chose qu'une convulsion ? Ainsi donc rien tient-il de plus près qu'elle à la nature du corps humain ? Le naturalisme de la convulsion est-il donc moins que sensiblement démontré ?

Mais si dans les corps humains il s'en trouve en qui cette pente ou disposition à convulsion, en un mot ce *naturalisme*, se trouve naturelle, dépendante d'une structure singulière de parties, sera-ce une preuve équivoque du naturalisme des convulsions ? Or c'est la remarque d'un savant médecin de ces derniers temps⁵, qu'il faut s'en prendre très souvent à la disposition des vaisseaux, pour comprendre les vraies causes des *passions hystériques* : et ces maux sont de vraies convulsions. Cet excellent auteur donne donc à observer que les vaisseaux propres aux personnes du sexe, sont bien autrement disposés dans le bas-ventre, que celles qui, dans une pareille région du corps sont propres au sexe des hommes. Ce sont des longueurs, des largeurs ou des capacités, des directions ou des positions d'artères bien différentes dans les deux sexes. Sur quoi, comme remarque cet auteur⁶, les praticiens ne disent point un mot, quoique le moindre changement, dans les diamètres des vaisseaux, dans leur longueur, leurs courbures et semblables positions, naturelles ou accidentelles, (car les maladies des femmes laissent souvent de ces indispositions dans leurs

5. Bartholomée de Moor, *Pathologiae cerebri delimitatio practica*, chap. XVII, *De epilepsia hysterica*, Amsterdam, Gerardus Borstius, 1704, p. 488.

6. *Ibid.*, p. 487.

entrailles) donnent origine à la plupart des affections convulsives dans les personnes du sexe. Cette omission est d'autant plus impardonnable, ajoute ce sage médecin, que les praticiens pour expliquer ces maladies et pour les guérir, disent et conseillent des choses indignes de gens sages, et encore plus de médecins chrétiens. *Nolim hic immorari spurcis et foedis narratiunculis, quæ ab autoribus... in chartam conjecta sunt, nec explicationes nec curatio a quibusdam præscripta, sunt digna... medici, multo minus christiani*⁷. Le naturalisme des convulsions est donc comme affecté aux personnes du sexe. Quoi donc de moins surnaturel, et encore de moins miraculeux que les convulsions où elles tombent si aisément, si l'on ajoute à ceci l'étrange délicatesse du genre nerveux qui est en elles ? Mais pour cela les hommes aussi deviennent *vaporeux* comme les femmes, lorsque leurs nerfs perdent de leur fermeté naturelle, en sortant de leur *ton* ou de leur assiette propre ; état dans lequel ils se jettent par quelque épuisement que leur aura causé la débauche, l'étude, la contention d'esprit, ou le travail outré ou trop poussé dans le cabinet ; soit par les gens d'étude, soit même par les négociants, dont l'on voit plusieurs contracter des vapeurs pour s'être trop fatigués par leurs comptes ou leurs calculs. Mais quoi qu'il en soit, cette maladie de *vapeurs* ne survient à qui que ce soit, homme ou femme, que parce que le corps humain porte en soi une disposition naturelle aux convulsions ; et en cela consiste le naturalisme de ces maladies, autant qu'il en éloigne l'idée de surnaturel, ou de miraculeux.

Ce n'est pas que les convulsions ne pussent être matière à miracle en bien plus d'une manière, et par conséquent capables de passer pour quelque chose de surnaturel. Il serait, par exemple, contre les lois de la nature, qu'avec le naturalisme des convulsions dans les personnes du sexe, fondé comme il est dans la structure de leurs entrailles, elles ne fussent jamais exposées aux maladies convulsives ou qu'elles en fussent exemptes, tandis que les corps des hommes, en qui ne se trouve point cet arrangement singulièrement propre au sexe, des parties du bas-ventre⁸, se trouvent assujettis à contracter en certaines occasions, des vapeurs toutes semblables aux *hystériques*.

Ce serait encore un miracle, que de voir ces vapeurs se guérir aisément, ou sur-le-champ et pour toujours, dans les femmes et dans les hommes, puisque naturellement ces sortes de maux sont pour toute la vie, pendant laquelle les personnes vaporeuses tombent dans les accès de vapeurs toutes les fois que quelque chose les contrarie ou les blesse. Car jusqu'à présent la médecine n'a guère trouvé de remède définitif contre ces maladies, parce que le fond en demeure dans les entrailles de ces personnes,

7. *Ibid.*, p. 499.

8. *Ibid.*, p. 887.

sans pouvoir s'assurer contre les retours de ces attaques convulsives. Voilà toutes manières de découvrir du surnaturel dans les convulsions ; mais d'en faire des miracles, lorsque des causes très naturelles se trouvent toujours présentes dans les corps, surtout des personnes du sexe, et toujours subsistantes, c'est pour le moins aussi déraisonnablement multiplier les miracles, qu'il est raisonnablement défendu en philosophie de multiplier les *Êtres* sans nécessité. L'erreur est donc ici manifeste et c'est vouloir s'aveugler sur la qualité des maladies qui sont si particulièrement propres aux personnes du sexe, que sans songer à abuser des termes, ni à les confondre, on pourrait dire que les convulsions sont des maladies *endémiques* parmi ces personnes, parce qu'elles sont autant en propre ou affectées à leur corps, que certaines maladies sont particulièrement attachées à certains pays. Comme donc dans ces pays, tout habitant est exposé à encourir ces maladies, parce que les semences en sont dans l'air ou dans le terroir, il n'est point aussi de personnes parmi celles du sexe, qui ne soient exposées, par la disposition secrète des parties qui distinguent ce sexe, à tomber très familièrement en tant de sortes de *vapeurs*, ou d'affections *spasmodiques*, jusque-là que commençant souvent à se produire dès la première jeunesse, elles accompagnent dans tous les âges, le reste de leurs vies, par des infirmités aussi opiniâtres, que bizarres, surprenantes, et quelquefois aussi prodigieuses dans leurs symptômes, que difficile à guérir.

Ce sont de semblables maux, que ces *convulsions* prétendues *miraculeuses*, que l'on vante pour telles parmi les convulsionnaires d'aujourd'hui, et dont le nombre et la contagion, qui les multiplient, sont aujourd'hui une *épidémie* convulsionnaire dans Paris surtout, et encore en quelques endroits des provinces. Mais quoi de plus étonnant, que dans un lieu aussi bon connaisseur que Paris, et au mépris du caractère si manifeste des symptômes de *cette épidémie*, on se ferme tellement sur les effets de la pure nature, ou d'un naturalisme si évident, pour traiter en théologien, ou en casuiste des maux qui sont précisément de la compétence de la médecine. C'est cependant la méprise de quelques habiles théologiens, plus étonnante par conséquent, que ce que les convulsions de l'*épidémie* régnante leur paraissent avoir de prodigieux, puisqu'ils croient voir l'œuvre de Dieu dans les opérations de la nature. C'est pour eux quelque chose de *divin* ; mais la manière de penser d'Hippocrate, qui était si bon connaisseur dans les œuvres de la nature, veut que l'on abandonne aux préjugés populaires l'opinion qui attribue très souvent aux dieux les causes des maladies. *In arte medica quæ fiunt plerumque hominum vulgus diis tribuit*⁹. Le divin que soup-

9. « L'homme ordinaire attribue le plus souvent aux dieux ce qu'il ne comprend pas ». Cette affirmation se retrouve différemment formulée dans plusieurs traités d'Hippocrate. Hecquet se réfère sans doute à la traduction latine des œuvres d'Hippocrate par le médecin humaniste Anuce Foès (1528-1595), in *Hippocratis medicorum omnium facile principis, opera omnia quæ extant. In VIII sectiones ex Erotiani mente distributa. Nunc recens latina interpretatione & annotationibus illustrata, Anutio Foesio Mediomatrici Medico auctore,*

çonnet ces théologiens dans les convulsions de l'épidémie, ne vient donc, comme parle le même Hippocrate, que du trop peu de connaissance dans les causes des maladies, et de la surprise où entraînent les choses que l'on admire, *homines vero ex imperitia et admiratione (morbi) naturam et causam divinam esse cersuerunt, etc.*¹⁰ et ce que dit Hippocrate est d'autant plus concluant, que c'est à l'occasion des convulsions ou de l'épilepsie, appelée la maladie sainte ou sacrée dans l'Antiquité, qu'il s'est ainsi expliqué sur le divin, *divinam*, ou le τὸ θεῖον, dans les maladies, *morbus sacer*. Mais, ajoutait-il, s'il faut prendre pour divin dans les maladies, tout ce qui y paraîtra avoir quelque chose d'admirable, combien faudra-t-il admettre de maladies sacrées ? *Quod si divinus censeatur (morbus) quod admirationem quamdam habet, multi morbi sacri futuri sunt, quos tamen nemo sacros existimat*¹¹. Au reste ce n'est pas que l'on trouvât à redire que d'habiles et de sages théologiens ne prissent connaissance, intérêt même dans toutes ces différentes convulsions, qui emportent tant de jeunes personnes en des attitudes et des postures qui blessent des yeux chrétiens, et accoutumés à ne rien voir de contraire à ce que l'on attend des vierges chrétiennes. En ce sens donc les médecins ne diminuent rien des droits qu'ont les théologiens de veiller sur l'innocence des âmes chrétiennes : mais c'est sur des maladies évidemment naturelles, que des théologiens fauteurs des convulsions épidémiques, portent leur jugement. Ils se rendent donc sujets aux lois de la médecine, et elle ne peut, sans blesser ses lumières, consentir à l'erreur où ils se précipitent. Déjà l'on a démontré le naturalisme de ces convulsions ; mais d'autres signes suffisaient pour éclairer les yeux de ces messieurs, pour ne point attribuer à des causes surnaturelles, des maladies qui tiennent trop manifestement et de trop près à la nature. Car telles sont les convulsions épidémiques d'aujourd'hui, de vraies vapeurs hystériques, peut-être vraiment utérines, causées et entretenues par des passions de l'âme, comme en parlent les médecins philosophes, ou par des mouvements excités par des objets, qui troublent des imaginations d'autant plus aisées à ébranler dans les personnes du sexe, qu'en elles se trouve naturellement un genre nerveux très sensible. Sur quoi parle ainsi un savant médecin. *Prudentibus optime demonstratum admittimus, omnes (sic dictos) animi affectus, sive motus ad duas classes commode referri, propensionem, cupiditatem, sive amorem, &*

édition parue à Francfort, chez Andrea Wechel, en 1595. Cette édition latine, accompagnée du texte grecque, a fait l'objet de plusieurs traductions françaises, que j'utiliserai au cas par cas, lorsqu'il n'y a pas d'édition critique plus contemporaine. J'utiliserai aussi parfois l'édition et traduction de Littré, faite à partir du grec, Hippocrate, *Œuvres complètes*, en 10 vol., Paris, Baillière, 1839-1860.

10. « Les hommes, cependant, croient qu'elle [la maladie] est une œuvre divine du fait de leur incompréhension et de leur étonnement devant une maladie qui ne leur paraît nullement semblable aux autres », 1, in *L'Art de la médecine*, traduction et présentation par Jacques Jouanna et Caroline Magdelaine, Paris, Garnier-Flammarion, 1999, p. 146.

11. « Et si c'est à cause de son aspect étonnant qu'on doit la croire divine, il y aura en ce cas beaucoup de maladies qui seront sacrées, et non pas une seule », *ibid.*, p. 146-147.

*aversionem, sive odium; nempe, voluptas & dolor & quæ eorum causæ sunt, bonum & malum, cardines sunt, in quibus affectus nostri vertuntur*¹².

C'est donc souvent au gré des passions ou des affections de l'âme, que les corps humains sont troublés, et ces infections sont excitées par des objets vifs et piquants, ou capable d'enflammer. Or de tels semblables objets manquent-ils aux esprits ou aux imaginations des filles convulsionnaires épidémiques ? Ce seront donc des passions qui les animent. Car quel autre nom donner à ces souhaits ardents, à ces désirs vraiment passionnés de servir à des miracles comme elles se les imaginent, parce que l'on en enivre leurs faibles imaginations, ou de se procurer le plaisir et la satisfaction d'en être le sujet ou le spectacle ?

L'envie ou l'émulation excitée encore par l'exemple de tant de miracles auxquels on leur dit que tiennent les convulsions de tant de convulsionnaires, qui sont courus dans le public, et louangés par tant d'honnêtes gens de tout sexe et de toute condition ; tout cela ne remue-t-il point merveilleusement des imaginations comme celles des jeunes filles, si aisées à s'enflammer ? Car si la simple volonté de l'âme est un commandement qui s'exécute sur-le-champ par les esprits, qui comme des coureurs se rendent aux endroits du corps où l'âme les envoie, que penser d'objets, lesquels par leur activité mettant l'âme hors de son assiette naturelle et volontaire, l'obligent à chasser les esprits avec impétuosité vers certains organes, et hors de leurs directions ? Cependant la seule volonté de l'âme envoie tout à la fois les esprits dans trois cents muscles différents¹³, lorsqu'un joueur de guitare touche cet instrument en chantonnant et en trépigant des pieds. Combien donc de muscles et de fibres musculieuses se trouveront fortement agitées dans le corps d'une jeune fille, dont le cerveau s'enflamme à force de désirer de se voir miraculeusement convulsionnaire. Car qui ne sait la force, physique même, qu'ont les souhaits sur les fibres nerveuses ? Les signes que les mères impriment sur les corps des enfants qu'elles portent dans leur sein, en sont des preuves très réelles ; et si l'on veut dans les personnes adultes des effets sensibles et matériels de fortes imaginations, l'on a vu une personne dans le corps de laquelle se trouva une pierre précisément dans l'endroit, où toute sa vie elle avait dit et imaginé qu'il y avait une *grenouille*¹⁴ ; tant a de pouvoir et d'efficace une imagination échauffée, laquelle en tenant ramassés les esprits dans un endroit vers où elle les a déterminés, et où elle les a attachés, elle leur fait ouvrir

12. Verdries, *De equilibrio mentis & corporis commentatio*, Giessen, Johann Müller, 1716, p. 80. Johann Melchior Verdries (1679-1735) est un médecin et naturaliste allemand.

13. Hecquet renvoie à Georgius Entius, ou George Ent (1604-1689), scientifique anglais proche d'Harvey, et à ses *Opera omnia medico-physica, observationibus curiosissimis, ratiociniisque solidissimis*, publiées à Lyon, chez P. Vander, en 1687. Hecquet renvoie à la deuxième partie, *Animadversiones in Malacchie Tru-toni M. D. Diatribam de respirationis usu primario*.

14. Bartholomé de Moor, *Pathologiae cerebri delimitatio practica, op. cit.*

des productions singulières. Mais si dans ces jeunes corps des filles, le désordre des esprits va remuer les mêmes parties, organes, viscères, ou fibres organiques, dont les mouvements convulsifs constituent l'essence ou la nature des vapeurs hystériques, vraiment *utérines*, sera-t-il douteux que les convulsions qui en résultent sont de même nature ? Et en tout cela où est le naturel, le divin, l'œuvre de Dieu ? Où est le miracle ? Et encore à quoi vient là le ministère des théologiens ? Car tout ceci n'est que trop naturel. causes

N'y aurait-il donc point quelque raison de conscience qui dût intéresser messieurs les théologiens dans des convulsions *épidémiques*, qui gagnent singulièrement parmi les jeunes filles ; et encore dans les personnes de l'autre sexe, dont les imaginations se seront troublées, affaiblies ou efféminées à l'aspect des folles grimaces et postures indécentes que ces jeunes créatures leur ont montrées ? Car ces spectacles se donnent les nuits, trop souvent réservées aux œuvres de ténèbres. Ainsi tout cela ne se ressentirait-il pas un peu trop du dangereux naturel ? Cela ne serait-il point la place convenable au ministère des théologiens, pour examiner si ces *vapeurs hystériques* ne tiendraient pas un peu de la nature de celles que l'on nomme mélancoliques, *utérines* ou *érotiques* ? Car rien ne se trouve plus communément dans les passions hystériques que ce que l'on nomme en médecine *μελανκολεικόν τι*. Car il se manifeste par les délires, dans lesquels des vaporeuses hystériques disent des choses qui les font rougir au sortir de leurs accès de vapeurs. Mais cela ressemble-t-il si mal à l'accès de rêverie en paroles et en actions impudiques de ce jeune homme convulsionnaire qui se montre aussi impudent que l'effronté cynique (*Diogène*) ? Et les fausses et folles prédictions de filles convulsionnaires prophétesses, sont-elles moins que des égarements d'esprit et de véritables rêveries, puisqu'elles ne se souviennent point de ce qu'elles ont dit ? D'ailleurs est-ce ici un malin soupçon controuvé à plaisir contre les convulsionnaires épidémiques ? Tous les impertinents secours qu'elles exigent, et se font rendre pour réprimer les troubles et soulèvements qui se manifestent dans leur bas-ventre, conviennent-ils à la sagesse des filles ? Car c'est pour abaisser les gonflements qui s'y élèvent ; surtout des secours demandés avec empressement pour de semblables besoins par de jeunes filles, les excusent-ils bien des soupçons de *passions érotiques* ? Car enfin, non seulement c'est des hommes qu'elles exigent ces secours, mais encore des hommes avec une telle préférence ou prédilection, que la contrariété (ce qui est un signe presque univoque de vapeurs) qu'elles ressentent, quand on leur refuse des hommes, les jette en d'autres vapeurs. Ajoutez qu'elles permettent ces secours en accordant à des hommes de marcher quelquefois à pieds nus sur leur ventre, couchées quelles sont par terre, sans presque d'autre couverture que de leur chemise, parce qu'elles se sont

dépouillées de leurs habits et leurs jupes d'étoffe. D'autres hommes les tiraillent par les bras, par les pieds, les pressent de tout leur corps devant et derrière ; ou bien en d'autres occasions, non moins suspectes d'érotisme, des hommes à la queue l'un de l'autre, viennent comme à coups de tête faire assaut contre le ventre de certaines de ces créatures, dressées et adossées contre une muraille, pour dompter et rabattre les gonflements de tout le ventre, qui étouffent ces convulsionnaires. D'aussi étranges libertés en des personnes qui se donnent pour vierges et pour prophétesses, seraient-elles indignes de l'examen de la conscience de ces jeunes créatures par d'habiles théologiens ? Car suivre la pensée de saint Jérôme, versé dans la conduite de vierges chrétiennes, la virginité se perd par l'esprit. *Ergo, dit-il, et mente virginitas perit*¹⁵. Et suivant les mêmes principes de cet habile et saint directeur, le premier doute qui doit venir sur la conduite des filles qui se dissipent dans le monde, c'est celui, si elles sont encore vierges. *Primum dubium est an virgo sit talis*¹⁶. Car comme parle un autre Père de l'Église¹⁷, non moins éclairé sur la direction des vierges chrétiennes, (telles que devaient être des filles prophétesses inspirées de Dieu) l'âme d'une vierge doit être dans son corps comme l'huile dans l'eau, sur laquelle elle surnage sans se mêler. Les convulsionnaires épidémiques ont-elles ces égards ? Elles qui se laissent manier, tirer, presser par les mains, les pieds, les têtes, et tout le corps des hommes, qu'elles nomment ou choisissent pour en être servies dans leurs convulsions. Après cela le grand miracle des convulsionnaires ne consistera-t-il pas en ce qu'elles seront préservées de Dieu de fautes graves, au milieu de telles manœuvres, d'où elles sortiraient, sans être sorties de leur état, c'est-à-dire sans avoir perdu la virginité de l'esprit. Car comme l'a enseigné le même saint, tout doit être vierge dans le corps d'une vierge, les oreilles, la peau et tous les mouvements du corps. *Virgo sit, virginis et auditus, et tactus, denique motus omnis*¹⁸. Les attitudes impertinentes et contraires à la pudeur dans les filles convulsionnaires, laissent-elles à penser que les sens demeurent inébranlables sous les yeux et entre les mains de tant d'hommes, souvent jeunes eux-mêmes et susceptibles des mêmes étincelles de feux impurs ? Que la connaissance du corps humain et des sympathies dans ses parties font craindre de choses là-dessus ! Et ce sont ces connaissances qu'elle essaye ici d'inspirer aux théologiens. Car les attouchements les plus innocents de mains chari-

15. « [D]onc la virginité peut se perdre aussi par la simple pensée (*Perit ergo et mente virginitas*) », Saint Jérôme, *A Eustochium*, in *Lettres*, t. I, XXII, 5. Texte établi et traduit par Jérôme Labourt, Paris, Les Belles Lettres, 1949, p. 115-116.

16. « Premier doute : une personne de cette sorte est-elle vierge ? (*Primum dubium, an virgo sit talis*) », *A Eustochium*, in *ibid.*, XXII, 38, p. 153-154.

17. Hecquet renvoie sans précision au traité de saint Basile, *De vera virginitate*, in *Operum D. Basilii Magni Caesariae Cappadociae*, Paris, Carolae Guillard, 1547, p. 130-148. Un traité qu'on attribue aujourd'hui à Basile d'Ancyre (IV^e siècle).

18. *Ibid.*, p. 134.

tables, sont capables, suivant ce qu'assure ce Père de l'Église, d'enflammer la concupiscence. *Sufficit peccatum et per tactum fraterna manus, sensum carnis excitare*¹⁹. Mais, dira-t-on, quels étranges soupçons est-ce ici répandre sur des filles chrétiennes ! Mais pourquoi plutôt ne se pas blesser des étranges privautés, pour ainsi dire, qu'elles permettent sur leurs corps, jusqu'à les laisser se coller contre des corps d'hommes, contre lesquels elles se présentent, et qui sont pressés par d'autres hommes ? Le soupçon que donnent à craindre de pareilles situations de corps de différents sexes, va bien loin au jugement de ce Père de l'Église, *masculum corpus feminineum attingens, quamlibet ratione moderentur, ad congressum tamen mutuo latenter invitatur*²⁰. Déjà il est mention d'*Époux* et d'*Épouse* ; l'on dit que ce sont des mariages spirituels et tout figuratifs ; mais sous prétexte que les corps demeureront purs, est-il possible d'innocenter les mariages qui se feront en esprit, *nihil prodest carnem habere virginem, si mente quis nupserit*, et c'est l'avis de saint Jérôme²¹. Sont-ce là des réflexions oisives, malignement inventées, et sans fondement ? Au contraire elles sont de saints hommes, et d'hommes qui ont autant médité que pratiqué ces matières. Elles ne sont non plus ici de surérogation, ou des entreprises indiscrettes et présomptueuses de la médecine contre la théologie ; mais l'art qui guérit les convulsions, ayant à revendiquer ses droits sur les entreprises des théologiens, qui sans s'y connaître lui enlève la connaissance des maladies qui lui sont légitimement dévolues, ils témoignent à la théologie, qu'il ne veut certainement rien prendre sur elle, qu'il lui abandonne même en entier l'inspection qui lui appartient, sur ce qu'il y a dans les maladies qui regarde et demande la vigilance des théologiens.

Ainsi c'est sans rien entreprendre sur la théologie que la médecine revendique à ses soins les convulsions d'aujourd'hui dont quelques théologiens font des miracles. Car c'est une *contagion* ou une *épidémie*, et les maladies contagieuses sont du ressort de la médecine ; elle a d'ailleurs ses remèdes contre les convulsions, et là-dessus elle se plaint de ce que les théologiens érigent un culte religieux à ce qui est l'objet de remèdes naturels. Or que les convulsions soient *épidémiques*, elles le sont spécialement en ce qu'elles tiennent par elles-mêmes, ou de leur nature de cette *épilepsie* propre, et particulière aux jeunes personnes du sexe, parce qu'elle leur est familière.

Mais cette affinité avec l'*épilepsie*, est d'autant plus sensible dans les convulsions régnantes, qu'il est de notoriété que plusieurs des convul-

19. *Ibid.* p. 141.

20. *Ibid.*

21. « Rien ne sert d'avoir un corps vierge, si, en esprit, on s'est déjà marié ». Hecquet renvoie à la lettre *A Eustochium* de saint Jérôme, mais il s'agit en fait du *De perpetua virginitate B. Mariae, adversus Helvidium*, 20, in *PL* 23, 204A. Cette proposition de Jérôme est citée par le moine bénédictin Defensor de Ligugé (VIII^e siècle), dans un chapitre sur la virginité de son *Livre d'étincelles (Liber scintillarum)*, t. I, XIII, 11. Introduction, texte, traduction et notes de H.-M. Rochais, Paris, Le Cerf, 1961, p. 226-227.

sionnaires sont vraiment *épileptiques*, soit par elles-mêmes, soit parce qu'elles sont nées de mères *épileptiques*. Mais de plus, l'*épilepsie* était tellement reconnue pour contagieuse parmi les Anciens, que les épileptiques étaient exclus des assemblées publiques, d'où est venu à l'*épilepsie* le nom de *comitialis morbus*²², parce que la présence d'un épileptique ne se souffrait point dans les assemblées. Et encore, les épileptiques étaient, leur semblait-il, si contagieux pour les personnes de la même famille, qu'il était d'usage de les tenir à la campagne pour les éloigner de dessous les yeux de leurs parents²³. Mais ce qui prouve en particulier la disposition contagieuse des convulsions régnantes, c'est de voir qu'elles se prennent par les yeux de ceux qui fréquentent de plus près ou plus assidûment les filles convulsionnaires ; et qu'elles se prennent encore par les oreilles ou par l'ouï-dire, c'est-à-dire par le bruit étonnant que font dans les provinces les convulsions prétendues miracles de Paris. Sur tout cela est-ce à tort, témérairement ou sans raison, que la médecine connaisseur en contagions et éclairée sur leurs dangers, sollicite la vigilance de ces théologiens admirateurs d'effets naturels, parce qu'ils sont par conséquent de sa juridiction, et qu'ils demandent bien plus d'être traités suivant les règles et par les remèdes de cet art, que d'être louangés ou canonisés comme miraculeux. Car rien est-il plus capable que ces louanges, de fomenter et multiplier la contagion ? Elle est même d'autant plus dangereuse, que c'est entre les sexes qu'elle gagne et où elle est si facile à communiquer, comme le prouve savamment et par tant de scandaleux événements, l'auteur du traité singulier sur cette matière. La médecine en connaît les causes, qui sont moins à la vérité l'objet de la science de la théologie²⁴ ; mais les théologiens sont savants, et ils peuvent se ressouvenir de ce qui est raconté des *Tyriens*. Ils ne pouvaient venir à bout, à force de machines les plus puissantes, de transporter d'un ancien temple d'Achille dans un plus beau, la statue de leur divinité. Ils consultèrent l'oracle, le repaire de la sagesse de ces malheureux temps, pour apprendre comment ils pourraient venir à bout de cette exécution. L'oracle répondit que la plus belle fille tyrienne n'avait qu'à attacher au petit doigt de la statue un seul de ses cheveux. Cela fut fait et la jeune beauté mena comme en laisse la grosse masse de la statue dans le nouveau temple. C'est une fable, mais par où l'ancienne philosophie a voulu faire comprendre à tous les hommes la force de l'attrait des personnes du sexe sur les hommes. Cependant Messieurs les théologiens

22. On appelle *morbus comitatis*, le mal des comices (*comitia*) ou assemblées publiques romaines, qu'on annulait lorsque quelqu'un y tombait en épilepsie, pour éviter le mauvais sort.

23. Hecquet renvoie à Lorenzo Bellini (1643-1704), médecin, anatomiste et chirurgien italien, auteur du *De urinis et pulsibus, de missione sanguinis, de febris, de morbis capitis et pectoris*, édité à Bologne en 1683. Hecquet se réfère au chapitre *De epilepsia*, qui fait partie du *De morbis capitis, op. cit.*, p. 568.

24. Hecquet précise en note : « Voyez le *Commerce dangereux entre les sexes* », ouvrage de Jean-Baptiste Drouet de Maupertuis, publié à Bruxelles, chez Theodore Rodolphe, en 1715.

convulsionnaires admirent des filles ; et les filles sont un sujet de crainte à ceux qui connaissent le mieux la nature. Tel était Hippocrate ; aussi a-t-il grand soin de précautionner les médecins contre les dangers qu'ils auraient à encourir, parce qu'ils sont obligés par leur profession de fréquenter souvent les femmes et les filles. *Medico cum agris non parum est commercii, illi enim fere semper cum mulieribus conversatio est*²⁵. Et là-dessus il leur fait sentir la conséquence de ce commerce par l'importance de tels objets, au milieu desquels ils avaient à converser. *Resque magni pretii contrectat (Medicus) a quibus omnibus sibi temperare debet*²⁶. La vie des hommes, dit un autre Ancien²⁷, quand ils ont à vivre au milieu du monde, est exposée à mille dangers, de sorte qu'un homme sage doit être comme un athlète généreux et vigilant qui se défend des pieds et des mains, contre tous les coups imprévus que lui porte la pétulance de mille objets dangereux ou séduisants, qui lui tendent des pièges de toutes parts. Dans cet état, conclut-il, l'esprit et l'attention d'un homme prudent, doit être constante, toujours prête et fortement en garde contre tous ces pièges, sans jamais conniver à rien, sans se relâcher jamais, au contraire se faire comme des bras et des mains de toutes les sages réflexions, et des résolutions inflexibles qu'il aura prises, contre tous les dangers qui l'environnent. *Ita animus atque mens viri prudentis adversus vim, et petulantias injuriarum omni in loco, atque in tempore prospiciens, debet esse erecta, ardua, septa solide, expedita, numquam connivens, nusquam aciem suam flectens, consilia, cogitationesque adversus insidias, quasi brachia et manus protendens*²⁸. C'est un païen philosophe qui parle ainsi. Mais saint Jérôme ne pensait pas autrement de l'état de la vie des Chrétiens. *Hominum vita*, dit-il, *tentatio est*. Dira-t-on que ces raisons de craindre ou d'appréhensions sont si générales, qu'à force de convenir à trop de choses, elles sont moins applicables au présent sujet ? On ajoutera que ce sont de pieuses ou d'édifiantes réflexions, des raisons purement morales, au lieu que c'en sont de physiques, que l'on attend de la médecine sur les dangers des *convulsions épidémiques*. Mais elle n'en manque pas, en voici donc de cette espèce, et tellement propres à la matière de ces convulsions, qu'elles y conviennent uniquement.

25. « Il trouve bien sa place, écrit Hippocrate, chez les médecins vis-à-vis des malades. Ceux-ci se livrent entièrement entre leurs mains. Ils abandonnent à toute heure leur femme », *Le médecin*, in *Œuvres d'Hippocrate*, traduction latine d'Anuce Foès, traduction française de J.-B. Gardeil, tome 1, Paris, chez M. Gautret, 1838, p. 442.

26. « Les médecins, écrit Hippocrate, laissent leurs affaires les plus précieuses, et doivent être sûrs d'eux-mêmes », *ibid.*, p. 442.

27. Hecquet parle de Gellius, ou Aulu-Gelle (II^e siècle ap. J.-C.), l'auteur des *Nuits attiques*.

28. « De même, écrit Aulu-Gelle, le cœur et l'esprit de l'homme avisé doivent être prévoyants en toute circonstance et à tout moment à l'égard de la violence et des agressions des offenses, dressés, la tête haute, fortifiés solidement, disponibles, n'abaissant jamais les paupières, ne détournant jamais leur regard, portant en avant comme des bras et des mains leurs résolutions et leurs réflexions contre les coups de la fortune » *Les nuits attiques*, XIII, 28, 4, texte établi et traduit par René Marache, Paris, Les Belles Lettres, 1989, p. 110.

Ce sont les raisons de sympathie ou d'attraits naturels, qui se trouvent nécessairement et physiquement entre les personnes de différents sexes ; et ces raisons sont celles qui découvrent évidemment les périls qui se rencontrent dans la seule fréquentation de ces personnes entre elles. Par là on comprendra combien il est dangereux à des hommes de prêter leurs yeux, leurs oreilles, leur voix et leur présence, à regarder des filles avec admiration, ou à considérer les attitudes, plus ou moins déplaisantes à la chasteté, auxquelles elles s'abandonnent, et où on les voit pendant des jours entiers. C'est à de semblables personnes que s'adresse cet avis, encore de saint Jérôme. *Cave ne inter frequentiam puellarum per diem videas, quod nocte cogites*²⁹. Ces raisons de périls sont donc celles des rapports et des convenances propres, spécifiques et singulières, qui se trouvent entre les corps des hommes et ceux des femmes. Elles sont fondées, ces raisons, sur la création de l'homme et la production de la femme. C'est du côté de l'homme et de sa substance, de ses os et de sa chair, que celle-ci a été tirée. *Hoc...*, lui dit Adam, *caro de carne mea*³⁰; mais en vue de la part du Créateur, que ces deux corps venant à se réunir par le mariage, ils deviendraient deux dans une même chair : *Erunt duo in carne una*³¹. Voilà donc que ces deux corps ne font qu'une seule chair par leur union prévue par le Créateur. Mais cette chair ne devient unique, que parce que les convenances ou les rapports, que Dieu a mis dans celle de l'homme se confondent en s'unissant en conséquence de cet ordre du Créateur, avec celles qu'il a réciproquement établies dans le corps de la femme.

Or ces deux corps ou ces deux sortes de chair conservent chacune en leur particulier, étant même séparées, les rapports qu'elles ont communs quand elles sont unies. Ainsi donc chacun dans son sexe se trouve continuellement en *tendance* spontané avec l'autre, c'est-à-dire en inclination naturelle, vers l'union pour laquelle le Créateur les a établis. Mais cette tendance n'est point un terme ou un son de paroles, vide ou dénué de sens physique, fondée même sur des choses qui n'en sont point moins matérielles, pour être subtiles et cachées au sens.

C'est une transpiration ou une émanation continuelle et abondante de corpuscules imperceptibles, qui s'échappent sans interruption sous la forme de vapeur par les pores de la peau en chaque individu. C'est donc une *atmosphère* que se forme autour de soi chaque corps d'hommes ou de femmes. Mais ces corpuscules sortent de chacun de ces corps comme scellés du sceau de la nature du corps, dans lequel et par ses organes propres, ils ont été taillés pour ainsi dire, atténués et façonnés sous un cer-

29. « Faites attention, parmi ces jeunes filles, à ne pas voir le jour des choses que vous pensez la nuit », Jérôme, *Ad Rusticum*, in *Lettres de Saint Jérôme*, XCV, traduite en français avec le texte en regard par F. Grégoire et Z. Collombert, t. V, Paris, Perisse Frères, 1839, p. 256-257.

30. « La chair de ma chair », Gn 2, 23.

31. « Ils deviendront une seule chair », Gn 2, 24.

tain volume, une certaine configuration, dans un mot, dans une certaine proportion ; et en cela consiste la singularité particulière de ces corpuscules avec le corps d'où ils sont sortis. Que ces corpuscules se perdent dans l'*atmosphère* générale de l'univers, ces propriétés singulières s'y perdent aussi et s'y confondent ; mais que de semblables corpuscules ramassés forment une *atmosphère* particulière autour d'un corps renfermé, qui serait dans le voisinage de l'autre, et que ces corpuscules se trouvent en rapport et en convenance avec ceux du corps qu'i l'avoisine, la ressemblance de nature dans ces corpuscules occasionnera leur union, de sorte qu'ils s'associeront volontiers les uns aux autres. C'est le cas où se trouvent deux corps humains, l'un d'homme et l'autre de fille ; chacun est entouré de son *atmosphère* particulière, parce que chacun en son particulier transpire sans cesse. Mais ces *atmosphères* venant à se mêler à raison de leur proximité, l'air qui entre dans les poumons, y entraîne ces corpuscules travaillés ou façonnés à l'usage du corps où ils ont servi. Mais portant avec eux dans le corps voisin la propriété qu'ils s'étaient faite dans le corps dont ils sont sortis, ils communiquent les mêmes propriétés aux corps dans lequel ils entrent. Ainsi ces corpuscules sortant du corps d'une fille, avec les dispositions propres à la douceur de son sexe, ils transmettent dans le corps d'un homme ces penes à la douceur ; et par là les nerfs d'un corps d'homme s'amollissent comme les fibres du genre nerveux le corps des filles.

De là donc ces attraits d'un sexe vers l'autre, les penchants qui remuent dans les hommes les cœurs et les imaginations, à la manière de celle des filles ; et voilà les sources des sympathies, les causes et les raisons de la contagion si naturelle entre les deux sexes. Rapprochant à présent ces réflexions de l'objet ci-devant proposé, c'est-à-dire, à la contagion régnante parmi les filles convulsionnaires, que des hommes touchent avec complaisance ou avec admiration, les considérant les uns et les autres dans une même chambre, se voir, se parler, et se faire des politesses, si l'on veut les appeler ainsi, ou des gracieusetés autant spiritualisées fussent-elles ; tout ce commerce d'attraits ou de complaisances, jette-t-il moins que des étincelles d'un feu secret, qui n'en est pas moins dangereux pour être couvert sous la cendre, c'est-à-dire, sous le prétexte ou l'apparence de dévotion ?

Tous ces attraits secrets qui remuent les cœurs, qui surprennent les imaginations, et échauffent la concupiscence des yeux, sont-ce rien autre chose que des occasions prochaines de péché ? Messieurs les théologiens convulsionnaires font des devoirs de conscience de s'en éloigner en toute autre rencontre ; par quel privilège celles-ci sont-elles souffertes en faveur des filles convulsionnaires ? Dira-t-on que les théologiens ne sont pas obligés à toutes ces connaissances physiques ? Mais c'est du *physique* que

ce qui fait les convulsions épidémiques. Là-dessus donc ils ne doivent se déterminer à rien pour juger de leur nature ou la définir, qu'auparavant ils n'aient fait examiner par des médecins ces phénomènes de la nature dans les corps humains.

Mais d'ailleurs si ses Messieurs ont pu ignorer ce qu'il y a dans les convulsions de physique ou de naturel, parce qu'ils n'ont pas voulu s'en informer de ceux (ce sont les médecins) que tous les casuistes consultent dans des matières mixtes, c'est-à-dire, qui regardent le corps et l'âme ; du moins habiles comme ils sont dans l'histoire ecclésiastique, ils pourraient se souvenir de l'avertissement d'un célèbre historien de ce genre. C'est touchant les dangers de voir des corps nus, à cause des impressions criminelles que font sur les hommes et les femmes ces sortes d'objets. *Nudorum corporum aspectus ad nefarios amores, et viros et foeminas provocat*³². Croirait-on trouver Hippocrate attentif à faire éviter ces nudités ? Cependant c'est sur quoi il précautionne encore les médecins, en leur recommandant de ne découvrir que les parties nécessaires. *Observare oportet ne (Medicus) multas corporis partes denudet*³³. Et sur de semblables objets le témoignage d'un Père de l'Église est étrangement rigoureux ; car en parlant des Chrétiens, qui se permettaient les spectacles et les tableaux deshonnêtes, il leur déclare que leurs yeux et leurs oreilles commettent le crime. *Vos, dit-il, genus electum, gens sancta, aures vestrae, et oculi vestri fornicati sunt*³⁴. Or ce sont bien d'autres choses que des tableaux que ces théologiens convulsionnaires permettent de voir et d'entendre à des Chrétiens, à des ecclésiastiques même ; ce sont des postures indécentes qui se montrent sous leurs yeux ; des filles échevelées, sans bonnet ni coiffure, les pieds et les jambes nues, le reste du corps très négligemment couvert ; (pour ne pas se rendre trop crédules à ce qui s'en dit dans le monde) car on ajoute qu'elles se sont laissées voir toutes nues. Faut-il être médecin pour comprendre la force de la tentation, pour des yeux Chrétiens ou ecclésiastiques, par celle de l'impression que fait naturellement sur les imaginations des personnes d'un différent sexe, des objets si effrontément scandaleux, car ce sont ces traces dangereuses qui restent dans l'âme, et qui la troublent par des imaginations criminelles, qui excitent la passion. *Relinquant in anima turbas phantasmatum quibus cupiditas inci-*

32. « Car il est bien évident que le spectacle de corps nus provoquerait les hommes et les femmes à des amours désordonnés », Theodoret de Cyr, *Thérapeutique des maladies belléniques*, IX, 43. Texte critique, introduction, traduction et notes par Pierre Canivet, Paris, Le Cerf, 1958, t. II, p. 349.

33. Hippocrate, *De habitu decenti (De la décence)*, chapitre 3, in *Œuvres d'Hippocrate*, traduction latine d'Anuce Foës, traduction française de J.-B. Gardeil, t. I, Paris, chez M. Gautret, 1838 p. 450 : « Il [le médecin] doit surtout s'observer beaucoup, ne pas montrer à nu les parties du corps [...] ».

34. « Vos oreilles se sont prostituées, vos yeux se sont débauchés, et, ce qui est plus étrange, votre vue a commis l'adultère avant les embrassements », Clément d'Alexandrie, *Le protreptique (Exhortation aux Gentils)*, IV, 61, 3. Introduction, traduction et notes de Claude Montdésert, Paris, Le Cerf, 1976, p. 125.

*tatur*³⁵. Car quel nom donner à l'attitude où se met une fille qui se huche sur les épaules d'un homme, de sorte qu'accolant la tête ou le cou de cet homme, elle fait pendre ses deux pieds à droit et à gauche sur sa poitrine ? Trouve-t-on de pareilles choses parmi les païens, sur les théâtres, parmi les sauteurs ou les danseurs de cordes ? Est-ce une moindre impudence dans une jeune fille, de se jeter sans d'autre habit qu'une camisole et un jupon de toile sur les genoux d'un homme, pour y prendre ses convulsions, pressée entre cet homme et d'autres qui l'accablent contre sa poitrine ? Enfin sont-ce d'innocentes *minauderies*, que celles en quelques-unes de donner de petits soufflets avec des airs et des paroles doucereuses à des hommes qui les considèrent dans leurs convulsions ? Les théologiens fauteurs des convulsions ne s'avisent pas de soupçonner du criminel dans toutes ces actions ; mais la médecine y trouve par la connaissance qu'elle a des causes des passions *érotiques*, des sujets de crainte qui font trembler pour l'innocence de ces créatures et de leurs spectateurs.

Peut-être pourrait-on se permettre de croire de la fausseté dans les soupçons qu'inspirent ces connaissances de la médecine ; mais pourquoi dérober au public ce qui rend toutes ces actions qu'on met sous ses yeux et qui sont si suspectes de penchants dangereux dans de jeunes personnes du sexe ? Car enfin sans vouloir en taxer aucune des autres, l'on sait que les convulsionnaires n'ont pas toutes été des *vestales* ; leurs faiblesses criminelles dans les temps passés, si l'on veut, pour les hommes, sont connues dans trois d'entre elles, qui d'ailleurs avaient été sujettes avant leur crime, à des vapeurs hystériques ; n'en est-ce point assez pour autoriser le soupçon d'*érotisme*, puisqu'il s'en trouve dans ces maladies, lorsque la passion y a plus de part que la maladie naturelle à ce sexe ? Demanderait-on pourquoi l'on fait ici ce détail déplaisant pour toutes les personnes vraiment modestes ? La réponse est facile et très propre à dissiper ces honteux narrés ; c'est que beaucoup de ces actions se commettent au vu et au su de tout le public ; et en ce cas ne serait-ce pas en ce taisant plutôt conniver au mal, que paraître en le déclarant, le publier indiscretement ? Car s'il est recommandé de s'abstenir de nommer rien qui se ressente de l'obscénité, il est ordonné d'importuner même un public chrétien par des instances réitérées, quand il faut le préserver d'un danger qui va publiquement à corrompre les mœurs. *Insta opportune, importune, etc.* Car que sont-ce autre chose qui se comprennent dans toutes les honteuses postures des filles convulsionnaires, que des occasions propres à inspirer, ou fomenter le libertinage dans de jeunes cœurs, puisque ce ne sont que des apparences

35. Je cite le passage en entier : « L'espace nous représente des objets à aimer, le temps nous dérobe ce que nous aimons, ne laissant dans l'âme qu'une foule d'images qui excitent en tous sens la convoitise », Augustin, *De vera religione*, XXXV, 65, in *Œuvres de saint Augustin*, 8, texte latin des Mauristes, introduction, traduction et notes par J. Pegon, Paris, Desclée de Brouwer, 1982, p. 118-119.

et des marques d'esprit déchu de toute pudeur ? *Haec omnia, ignis juvenum, fomenta libidinum, impudicae mentis indicia*³⁶. Et pour parler physique, car l'on y renvoie la médecine, elle juge de la perte de pudeur, lorsque le mouvement du sang et des esprits cesse de se faire dans le corps, dans les sentiments de pudeur. Les fluides donc poussés alors par le cœur vers le visage, répandent sur toute la face le rouge qui prend et qui sied si bien aux personnes chastes dans les occasions qui alarment la vertu propre à celle du sexe. Aperçoit-on ce rouge si édifiant sur le visage de ces filles convulsionnaires qui osent se montrer en des manières si indécentes sans changer de visage, sinon peut-être pour l'égayer et le radoucir en entretenant quelques-uns de leurs spectateurs ? Quoi donc de plus naturel que ces convulsions épidémiques ? L'on vient de voir les raisons de leur contagion sur les cœurs, par les remuements qu'elles y excitent ; mais leur *épidémie* est tellement réelle qu'elle agit aussi sur les corps dans lesquels passent les convulsions. Mais encore la physique médicinale découvre les raisons de cette espèce de contagion, pour persuader les théologiens protecteurs des convulsions de tous les dangers dont elles sont la source, les occasions et les causes. Alors quoi de plus naturel que cela même qui paraît de plus surnaturel dans les convulsions ?

L'on demande donc comment il est possible que les corps des convulsionnaires peuvent influencer leurs dispositions convulsives en d'autres corps éloignés d'elles. C'est une action qui porte au loin, *actio in distans*, dont la raison paraît impossible. Mais cette sorte de communication est prouvée démonstrativement par deux histoires, toutes deux tirées d'auteurs de réputation. L'une est d'un homme qui cru voir en songe un autre homme, qui lui portait un coup de pierre dans l'estomac ; s'étant éveillé dans cette frayeur, il se trouva une contusion si considérable dans ce même endroit, que le chirurgien fut obligé de scarifier la partie et d'y appliquer des remèdes résolutifs. L'autre histoire est d'une femme laquelle portant un sac de blé³⁷, poussa avec sa main un homme qui était sur son chemin, il en fut surpris, et il se fit d'abord une petite tumeur à l'endroit du coup ; mais parce que cet homme dans son saisissement où le coup l'avait mis, avait été frappé à l'esprit du sac de blé dont cette femme était chargée, cette petite tumeur s'accrut dans un volume assez considérable pour la faire ressembler à une poche pleine de blé³⁸. Ces effets prodigieux laissent-ils quelque doute sur la possibilité où sont les corps de faire les uns

36. « Tout ceci, écrit Jérôme, feu de la jeunesse, apaisement des convoitises, marques impudiques de l'esprit », *Ad Furiam de viduitate seruanda, Epis.* 54, 7, in *Sancti Eusebii Hieronymi Epistulas*, éd. Isidorus Hilberg, New York, Johnson, 1970.

37. Hecquet renvoie à l'*Historia medica mirabile*, livre 2, chap. 1. Il s'agit sans doute de l'ouvrage de Marcello Donato (1538-1602), qu'on retrouve aussi sous le titre *De medica historia mirabilii libri sex*, publié à Mantoua, chez Francisco Osana, en 1586.

38. Verdries, *De equilibrio mentis & corporis commentatio, op. cit.*, p. 28.

sur les autres des impressions réelles ? L'imagination alarmée dans le premier, et surprise dans le second, a fait la détermination des esprits, et les a fixé en les ramassant dans les endroits où sont demeurées les impressions du coup réel ou imaginé. Est-ce rien autre chose que la manière dont l'imagination frappée dans une femme grosse par un objet qui l'aura saisie, imprime sur quelques parties de son enfant les marques des coups qu'elle aura vu donner à un homme roué, ou la ressemblance très reconnaissable d'un fruit, par exemple, qu'elle aurait souhaité passionnément de manger ? Or appliquant à la manière dont se forment des corps étrangers par le moyen des esprits qui en sont les fabricateurs, aux impressions que fait l'étonnement d'un spectateur émerveillé sur ses nerfs, à l'aspect d'une créature qui surprend son esprit et étonne son imagination, l'on comprend la raison physique de la contagion qui va se prendre par le spectateur. Ses nerfs donc animés par la forte attention qu'il donne avec complaisance à admirer ce qu'on lui apprend à tout moment à respecter, s'arrangent, se situent et se modèlent sur ce qu'il voit dans les postures bizarres, les grimaces ridicules et les contorsions surprenantes de toutes les parties du corps de la convulsionnaire. C'est une peinture qui se fait et se transmet dans son âme par voie d'ondulation, de la personne convulsionnaire vers lui. L'air est le milieu, car étant lui-même infiniment mobile, et tout en *ondulations* ou ébranlements *oscillatoires*, établi qu'il est pour transmettre les *espèces* des objets visibles ou sensibles, *ipse aer nobiscum videt, nobiscum audit, nobiscum sonat*, etc.³⁹, ainsi d'une part le sang et les esprits agités, et vivement poussés à l'habitude du corps dans la convulsionnaire, impriment leurs efforts et leur impétuosité aux esprits matériels élastiques et oscillatoires qui transpirent du corps de la convulsionnaire. Ces esprits portants avec eux les *idées*, pour ainsi dire, qu'ils ont contractées dans le corps de la convulsionnaire, ou pour mieux dire, avec les *modifications* qu'ils y ont prises dans les différentes parties qui sont en convulsion ; ces esprits ainsi animés vont heurter contre la peau du spectateur, et par là impriment dans les esprits qui y sont, une sorte de trémoussement, de la même manière que les cordes d'un instrument monté à l'unisson d'un autre dans la même chambre, résonne sourdement à la manière de l'autre qui est touché ; mais en même temps ces mêmes esprits, ainsi modifié, mis en *oscillation*, s'insinuent avec l'air par la respiration, par le nez, les yeux et les oreilles, dans l'intérieur du corps du spectateur, où vont frapper les membranes qui communiquent immédiatement, et alors les esprits animaux entrant en branle, se font l'habitude de s'y remettre dorénavant, quand lui-même viendra s'échauffer l'imagination.

39. « Les plantes sont enracinées dans la terre, les êtres vivants sont maintenus en vie en respirant l'air et l'air lui-même voit, entend, émet des sons », Cicéron, *La nature des dieux*, II, XXXIII, texte traduit et commenté par Clara Auvray-Assyas, Paris, Les Belles Lettres, 2018, p. 94.

Ainsi se multiplient les convulsionnaires par des voies naturelles, ou conformes à mille effets de la nature, sans qu'il soit besoin de recourir au miracle surnaturel. Mais d'ailleurs pour peu que la concupiscence des yeux se mette ici de la partie, quel *naturalisme* ne se trouve-t-il point dans ces convulsions épidémiques ou contagieuses entre des personnes de différent sexe ? Au contraire, vous dit-on, tout est ici surnaturel ; car ainsi parlent ceux qui pour être sortis du naturel des choses, ne voient plus rien qu'en *figure*. C'est pourquoi sans égard au naturel des convulsions, l'on cherche des *figures* dans les filles convulsionnaires, et l'on s'édifie de leur voir dire la *messe*, de se *mettre en croix*, de contrefaire les *mortes* et d'imiter la *cène*, en entreprenant de laver les pieds à des ecclésiastiques après avoir exigé qu'ils se missent les jambes nues, comme elles-mêmes avaient fait. Autrefois l'on aurait cru que pareilles entreprises auraient été des profanations de nos plus saints mystères entre les mains des filles, auxquelles il est tellement défendu de rien faire de leurs mains dans l'Église, que même il leur est interdit d'y parler. C'est qu'il paraît incroyable que ce soit des miracles, tout ce qui se fait de prodiges dans les mouvements actifs et passifs, qui s'observent parmi les convulsionnaires. À cela répond l'historien de la nature, singulièrement instruit de tout ce qui s'y passe, en disant qu'il ne faut que méditer la nature pour se persuader qu'il n'y a rien d'incroyable dans ses effets. *Mibi contuenti se persuasit rerum natura, nihil incredibile existimare de ea*⁴⁰. Mais cet historien, réplique-t-on, croirait trop à la nature, parce qu'il ne connaissait pas les miracles des Chrétiens. Mais saint Augustin les connaissait certainement, et cependant il enseigne que toute la nature est jonchée de miracles. *Omnis natura rerum plenum est miraculis*⁴¹. Car, demande-t-on, le corps d'une fille serait-il capable de souffrir sans danger tous les coups que se font donner des convulsionnaires, sur le dos et sur les reins, voire plusieurs hommes leur marcher et se tenir debout sur leurs bras, leurs cuisses, leur ventre et sur leur gorge, sans qu'elles en soient contuses, ni aucunement blessées ; les voir sortir fraîches et sans fatigue d'accès de convulsions les plus étonnantes : rien de tout cela peut-il être naturel ? Mais c'est que ces messieurs n'en sont point encore à l'ABC, de la nature, comme parle un savant médecin physicien géomètre, sans quoi on la comprend toujours ou mal, ou imparfaitement ; c'est l'analogie de ses œuvres comparées à ses lois. Car, ajoute-t-il, c'est par cette *analogisme* qu'un médecin comprendra les secrets de tous les changements extraordinaires qui se font dans les maladies. *Felicem medicum, qui reconditas*

40. « Quant à moi, la nature des choses m'a toujours convaincu, quand je l'observais, de ne rien juger incroyable à son sujet », Pline, *Histoire naturelle*, XI, II, 6. Texte traduit et présenté et annoté par Stéphane Schmitt, Paris, Gallimard, 2013, p. 517. Pour le texte latin, voir *Plini Secundi, Naturalis Historiae*, éd. par Carl Mayhoff, 5 vol., Leipzig, Teubner, 1892-1906.

41. Hecquet renvoie à la lettre 40 de saint Augustin. Dans le Sermon 247, 2 (*PL* 38, 1157), on peut lire *Omni miraculis plena sunt, sed assiduitate viluerunt*.

*morborum successiones noverit, et abecedarium naturæ per analogismum loquentis optime didicerit*⁴². Et cette analogie, ajoute-t-il, est comme la clé qui ouvre les trésors de la nature, et qui en découvre les secrets. C'est donc en écoutant ce langage de la nature, que l'on parvient à reconnaître tout ce qu'elle fait de prodigieux. C'est aussi ce qui fait l'erreur de la philosophie des fauteurs de l'épidémie convulsionnaire. Ils comparent effet à effet de la nature, au lieu qu'il faut comparer tous ses effets, tels qu'ils soient, et pour prodigieux qu'ils paraissent, non avec des effets particuliers et de même nom, ou de même espèce, mais avec le pouvoir, les forces et les lois de la nature. Car un tel phénomène vous paraît au-dessus des forces, étant comparé avec un autre de même genre ; *convulsion*, par exemple, à *convulsion*, *résistance* à *résistance*, etc. il vous deviendra intelligible, étant mesuré avec les lois, les forces, ou le pouvoir de la nature, en d'autres effets dans lesquels on voit qu'elle fait quelque chose de plus étonnant, et cependant que l'on croit de son ressort. Suivant cette règle, qu'une telle convulsion vous paraisse au-dessus des forces de la nature, sera-t-il raisonnable de le croire tel, lorsqu'il est dans la nature des choses plus considérables qu'une convulsion, qu'elle fait pourtant et sur quoi on ne doute point de sa puissance ?

Connait-on l'art, qui dans la nature soutient la voûte des cieus, celui qui règle et entretient leurs mouvements, le mécanisme qui retient les eaux pour les empêcher d'inonder le globe de la terre ? Ce sont tous équilibres naturels, qui étonnent l'homme en lui faisant admirer la puissance du Créateur dans ces naturelles. Mais s'avisait-on jamais de faire de tout cela d'autres miracles, que ceux qui s'opèrent tous les jours dans le monde sans presque qu'on y pense ? Mais pour nous rapprocher par quelque chose de ressemblant à la matière des convulsions, cherche-t-on des miracles dans les tremblements de terre, quoi que la connaissance des *volcans*, des feux souterrains, des tempêtes et des vents qui se passent dans les entrailles de la terre, laissent les philosophes les plus éclairés dans de grandes obscurités, non sur ces effets véritablement de la nature, mais sur les causes et les manières, qui les produisent ? Rien donc de plus mal entendu ou de plus mal fondé que de se faire des miracles, des merveilles de la nature. Il suffit qu'un effet ne soit pas contraire à ses lois, pour pouvoir ne le plus regarder comme hors de son ressort et de son ordre, parce qu'elle peut beaucoup plus qu'il n'en faut pour l'effet dont nous ne saurions précisé-

42. Giorgio Baglivi, *Canones de medicina solidorum ad rectum usum* (1704), canon L., in *Opera omnia medico-practica et anatomia*, Lyon, Sumptibus Petri Bruyset & Sociorum, 1745, p. 487. Giorgio Baglivi (1668-1704) est un médecin et anatomiste de Raguse (Dubrovnic), et élève de Marcello Malpighi. Hecquet écrit une préface à l'édition de 1704 du *Canones de medicina solidorum*, en insistant sur la découverte de Baglivi de la fibre motrice, ou nerveuse. On a conservé une lettre de Baglivi à Hecquet, datée du 1^{er} avril 1704. Cf. A. Toscano (éd.), *Giorgio Baglivi Carteggio (1679-1704). Conservato nella Waller Collection presso la University Library « Carolina Rediviva » di Uppsala*, Leo S. Olschki, Florence, 1999, p. 334-341.

ment assigner la cause. Au contraire c'est un miracle, que dans la nature l'on voit des choses se faire manifestement contre ses lois ; de voir, par exemple, un corps se soutenir en l'air, le feu ne pas s'éteindre dans l'eau, l'eau se faire un corps ou un volume, pour en s'élevant comme une muraille, ouvrir un chemin dans la mer pour le passage d'une armée⁴³. Rien dans les forces de la nature ne paraît ressembler à celle qui opéra ces événements. Mais ce qui est ici plus positif, c'est que les causes des mouvements convulsifs tels qu'ils soient, ou à raison de leur bizarrerie, ou à raison des prodigieuses résistances des parties que l'on y observera, viennent des effets de l'imagination. Car l'examen des plus savants auteurs qui ont suivi les convulsions, leur a fait comprendre que ces mouvements extraordinaires dépendent de la promptitude, de l'impétuosité, et de la rapidité avec laquelle les esprits, cet air inimaginable, qui pénètre les nerfs à la moindre impression qui les agite, se portent et s'engagent dans le tissu nerveux des parties. *Miraculo proxima sunt, quæ de viribus imaginationis tradunt Auctores, Erastus, Licetus, Fienus, Abelinus, etc. Quorum tamen, in quantum vera narvantur, non adeo difficilis explicatu ratio est, modo ad illud mentis in corporis motus, quod nutu exerceat, imperium, et ad promptissimum mobilissimi nervorum fluidi obsequium animum advertamus*⁴⁴. Et ce qui est singulièrement remarquable, c'est que les symptômes les plus étonnants en ce genre attaquent principalement les filles, et surtout dans leur jeunesse. *In feminis ludicra sæpe sunt hujus morbi (convulsivi) phaenomena*⁴⁵. Et ces phénomènes sont quelquefois si nouveaux ou si extraordinaires, que le peuple y soupçonne de la diablerie, *aliquando nova, tristia (ludicra)... eam ob causam inter dæmonum ludibria relata*⁴⁶. Or ces réflexions ne sont point d'un auteur spéculatif, mais d'un médecin praticien, qui ne parle que pour avoir vu, et cela pour ne juger que de ce qu'il a traité comme médecin, parce qu'aucun théologien ne peut s'arroger ces sortes de maladies pour les ériger en miracles. Il ne faut que lire l'histoire si étrange que ce médecin donne d'une convulsionnaire, ou *épileptique*⁴⁷, et encore celle d'un tremblement de tout le corps si étrange, qu'aucun sauteur ou joueur de gobelet, ne gesticula d'une manière aussi surprenante, et cela continuellement, et où l'on voyait le malade se rouler de tout le corps, ou faire rouler chacun de ses membres. *Hunc novus et insolitus omnium membrorum tremor exercebat, nulla in homine malacia, sed perpetua inquires, namque nunc in has, nunc in illas partes corpus universum, membraque ejus singula volutabat ... caput horsum prorsum, et in utramque partem promiscue volutabatur*⁴⁸. Tous les autres accidents de cette étrange maladie

43. Hecquet renvoie implicitement au récit biblique du passage de la mer Rouge, en Ex 14, 15-31.

44. Verdries, *De equilibrio mentis & corporis commentatio, op. cit.*, p. 112.

45. *Ibid.*, p. 283.

46. *Ibid.*, p. 294.

47. *Ibid.*, p. 283.

48. *Ibid.*, p. 295.

étaient aussi surprenants et si rares à la vue, qu'il n'est pas possible de les faire comprendre par des paroles. *Quæ quidem in ipso aspectu rariora erant, quam ut verbis exprimi possint*⁴⁹. Une telle maladie passa pour quelque chose de naturel, et sans en faire un miracle, elle ne fut traitée que par des médecins. Mais ce qui vient ici remarquable, c'est que les accidents rapportés par le même auteur dans son histoire d'un *épileptique*, renferment presque tout ce que l'on admire davantage dans les filles convulsionnaires de nos jours, avec cette particularité que les convulsions agitaient si étrangement les parties du bas-ventre où elles étaient descendues, que toute cette région se voyait continuellement si étrangement élevée, qu'il lui fallait continuellement des personnes occupées à presser et à rabaisser le bas-ventre. *Omnis motus in ventrem descenderat, namque hic fine intermissione ita in altum efferrî visus est, ut ei cercendo toti se impenderent, qui aderant vigiles, etc.*⁵⁰. Le reste de l'histoire serait trop long à copier, mais l'on doute que l'on puisse rien articuler de convulsif dans les filles convulsionnaires d'aujourd'hui, dont l'on ne voit presque autant d'exemples dans les symptômes de l'*épileptique* traités par ce savant médecin. Sur quoi cependant insiste particulièrement ce praticien ? C'est sur l'énorme gonflement que contractait le bas-ventre ; car il paraissait que c'était quelque nouveau genre d'hydropisie. Mais il n'a pu nous laisser connaître le succès de ses remèdes, ni l'événement de la maladie, parce qu'elle se passait encore dans le temps qu'il écrivait.

Un autre célèbre praticien d'Allemagne rapporte l'histoire la plus prodigieuse⁵¹ ; c'est d'un jeune homme qui tombait dans des mouvements épileptiques, que des gens moins connaisseurs qu'un médecin auraient pris pour surnaturels. D'ailleurs ce jeune homme s'échappait sans qu'on s'en aperçut des mains de ceux qui le gardaient, et encore il grimpeait contre les murailles avec une célérité et une adresse merveilleuse. Mais une observation qui fait plus particulièrement au sujet des convulsionnaires de nos jours, c'est l'histoire d'une fille dévote, qui tombait dans des extases au milieu de ses convulsions, et qui dans ses extases voyait Dieu et ses anges avec toutes les joies du Paradis, dont elle avait l'imagination embrasée ; et une telle maladie guérit parfaitement par la saignée du pied⁵². Rien prouve-t-il plus manifestement que ces sortes de convulsions appartiennent particulièrement aux jeunes personnes, à raison de leur sexe ? Car c'est par cette raison encore qu'une autre fille tomba dans un état *extatique*, dans lequel elle se mettait à crier, puis à imiter dans ses cris le chant d'un

49. *Ibid.*

50. *Ibid.*, p. 286.

51. Il s'agit de Balthazar Timæus von Gûldenklec (1600-1667), médecin allemand proche de Daniel Sennert, dont les *observations* ont été recueillies dans les *Medicina septentrionalis collatitia sive rei medicæ, nuperis annis à Medicis Anglis, Germanis & Danis emisse*. Il s'agit d'un recueil d'observations diverses de plus de trente médecins et chirurgiens, venus de toute l'Europe, et publié par le médecin genevois Théophile Bonet (1620-1689), en deux tomes, à Genève par Léonard Chouet, en 1686-1687.

52. Hecquet se réfère à nouveau aux *Medicina septentrionalis collatitia*, tome I, p. 114.

coq, et cette fille guérit par les remèdes hystériques et apéritifs destinés aux vapeurs des personnes du sexe. C'était cependant dans cette fille des mouvements convulsifs, ajoute-t-on, de la nature de ceux que l'on admire, et qui font soupçonner dans ces maux quelque chose de diabolique aux personnes peu connaisseur⁵³. C'est qu'il n'est pas croyable, dit un autre auteur, en combien de mouvements convulsifs et les plus dérangés, peut tomber le corps humain ? *Motuum anomalorum non minor est diversitas, nec dici potest in quos non linearum angulos, excentricasque gesticulationes abjici se patiat, hoc quidquid est corporis... mirabiles membrorum lus, etc.*⁵⁴. En effet, est-il en matière de convulsions une histoire plus singulière que celle d'une religieuse au royaume de Naples ?⁵⁵ Elle est depuis vingt ans ou environ dans son lit, avec ses mains et ses pieds tout retournés, et en convulsion continue, de sorte qu'ils sont comme s'ils étaient morts. A quoi faut ajouter, qu'il ne se passe point de jour, qu'elle ne souffre cruellement par des douleurs *spasmodiques* dans la poitrine et dans la tête ; ce qui l'oblige à passer une grande partie des jours et des nuits à crier, jusqu'à ce qu'un crachement de sang vienne la soulager. C'est le contenu de toute l'observation, qu'il serait trop long de donner en latin, telle qu'on la lit dans l'auteur qui vient d'être cité. Mais de tous les accidents surprenants qu'il remarque dans cette religieuse, il n'en conclut rien autre chose, sinon que l'on dirait presque qu'elle vit par miracle. *Uti fere miraculose vivit, etc.* Sans être tenté, (dans un pays comme l'Italie où les miracles sont si volontiers reçus) sans, dis-je, soupçonner rien de miraculeux dans cet état. Au contraire il le juge naturel, telles que sont toutes les maladies *hystériques*, au nombre desquelles il met celle de la religieuse, par ce qu'en bon médecin tel qu'il est et en bon connaisseur, il trouve dans cet état presque miraculeux aux yeux des ignorants, le caractère propre aux affections *hystériques* et *hypocondriaques*. C'est que cette religieuse, au milieu de tant de fâcheux symptômes, n'est pas sujette à la fièvre, ce qui est comme le signe *pathognomonique* des affections hystériques et hypocondriaques. *Hysterica enim spirituum ataxia laborantes, motibus inordinatis concutiuntur, aphonia detinentur, sensuum ac motus, saltem externorum, magna parte privantur, uti de hypocondriacis eadem est ratio et sermo usus, etc.*⁵⁶.

Ce serait de quoi faire un gros ouvrage, que de compiler toutes les observations *hystériques* et *hypocondriaques*, dont sont pleins les livres de médecine, et dans lesquels toutes l'on écarte universellement l'idée de

53. *Ibid.*, p. 117.

54. Johann Nicolaus Pechlin, *Observationum physico-medicarum*, tome III, obs. XXXII, Hamburg, Schultze, 1691, p. 294. Pechlin est un médecin hollandais né à Leiden en 1646 et mort à Stockholm en 1706.

55. Hecquet renvoie au *De phlebotomia*, du médecin italien Giovanni Battista Verna (né en 1676), c'est-à-dire au *Princeps medicamentorum omnium phlebotomia*, à Padua, chez J. Manfrè, en 1716, p. 17.

56. *Ibid.*, p. 17.

miracle et de diabolique. Mais cette idée ne fut jamais plus écartée de ces sortes de maux, que depuis que le savant est célèbre Vuillis⁵⁷ a expliqué avec tant d'esprit et de connaissance dans le genre nerveux les désordres *spasmodiques*, et les dérangements convulsifs que cause l'*ataxie* des esprits ou leurs *explosions*, comme il parlait. Cependant rien n'excuse tant l'ignorance où l'on est demeuré sur les causes des convulsions extraordinaires, ou sur les manières dont elles se font, que l'obscurité qui est encore restée en médecine, nonobstant les lumières que ce savant homme a répandues sur les maladies convulsives. Car après avoir abandonné son système des *explosions*, l'on en est encore à s'accorder sur la vraie manière dont se fait dans l'état le plus tranquille et le plus naturel, le mouvement des muscles. Rien de plus ingénieusement recherché, et de plus exactement déduit et calculé, que ce que nous ont donné là-dessus les célèbres Borelli⁵⁸, Bellini⁵⁹, Bernoulli⁶⁰, Keil⁶¹, Michelotti⁶², Mazino⁶³; cependant après tous les glorieux travaux de ces savants médecins géomètres, l'on dispute encore sans trop s'accorder sur le fond de cette matière. Sied-t-il bien après cela d'exiger impérieusement des médecins, s'ils veulent être crus, des raisons positives et immédiates des causes véritables de convulsions, sans quoi l'on décide quelles sont surnaturelles ou miraculeuses ? Mais ne doit-il pas suffire à des esprits raisonnables et de bonne foi, de leur faire sentir dans les lois de la nature tout ce qu'elles renferment de pouvoir, surtout quand on y aperçoit quelque chose de supérieur à toute raison particulière que l'on pourrait rapporter de quelque convulsion extraordinaire ?

Or les lois de puissance ou les raisons de force dans la nature du corps humain sont incompréhensibles, mais capables de fournir de quoi faire croire la raison de sa compétence et de son ordre dans les effets les plus prodigieux qui se rencontrent dans les maladies, dans les différentes complexions et dans la différence des sexes. C'est un fond de ressources que l'on ne pénètre pas toujours, mais sur lequel on ne saurait trop se reposer dans les choses de la nature. L'on cherche donc les causes de la force prodigieuse et de la résistance surprenante des parties du corps, sur lesquelles se passent, dit-on, tant de merveilles dans les filles convul-

57. Thomas Willis (1621-1675) est un médecin et anatomiste anglais, qui a joué un rôle important dans le développement de la neuroanatomie.

58. Giovanni Alfonso Borelli (1608-1679) est un médecin, philosophe et astronome italien.

59. Lorenzo Bellini (1643-1704) est un médecin et anatomiste italien, élève de Borelli.

60. Daniel Bernoulli (1700-1782) est un médecin, physicien et mathématicien suisse, dont la mécanique des fluides a donné le théorème de Bernoulli.

61. Jacobus Keil, ou James Keill (1673-1719) est un médecin et philosophe écossais, auteur du *The anatomy of the humane body abridged*, Londres, William Keblewhite, 1698.

62. Pietro Antonio Michelotti (1673-1740) est un médecin vénitien, maître de Bernoulli et représentant de la doctrine iatro-mécanique. Il est surtout connu pour son *De separatione fluidorum in corpore animali dissertatio physico-mechanico-medica*, publié en 1721 à Venise.

63. Joanne Mazino, ou Giovanni Battista Mazzini (1677-1743) est un médecin mécaniste italien.

sionnaires. On leur marche sur les bras, sur le ventre, sur les cuisses et les jambes, jusqu'à voir plusieurs hommes debout, et pesants de toutes leurs forces sur toutes ces parties ; leur ventre se gonfle, s'enfle et s'élève vers les parties supérieures avec une telle force, qu'il leur faut des têtes d'hommes, qui viennent heurter ou lutter contre ces ventres si énormément tuméfiés, pour les rabaisser. Comprend-on que sous la valeur de sept ou huit cent livres de pesant que supportent ces partis, elles ne s'écrasent point sous un tel poids ? Les liens ou les bandes que l'on emploie pour serrer ces ventres et les déprimer, étant tirés à droit et à gauche par de fortes mains d'hommes, ne présentent-ils point à l'esprit quelque chose de surnaturel, puisque ni le ventre, ni ces autres parties ne sont aucunement blessées de ces violentes compressions ? C'est encore un pareil étonnement que celui que causent les nombreux et étranges coups que ces filles se font donner à poings fermés sur le dos par des hommes, qui paraissent beaucoup plus fatigués qu'elles ; car au contraire elles se plaignent de ces hommes si leurs coups de poing manquent d'être assez fort et assez multipliés. On trouve donc inintelligible la résistance que font à ces furieux coups la peau, les muscles, la graisse, enfin toutes les parties de l'habitude du corps de ces filles.

Mais d'où vient à chaque partie du corps humain la force et la fermeté du *ton* naturel qu'elles ont dans le temps de la santé ? Ce ton est-il autre chose que l'état d'*équilibre* justement entretenu par le concert des deux puissances, celle des *fluides* et celle des *solides* ? Mais encore d'où vient cette justesse d'équilibre ? Est-ce d'ailleurs que de la justesse de proportion, avec laquelle le cœur pousse le sang et ses sucs jusque dans les plus imperceptibles extrémités des capillaires artérielles, et cela pour contrepeser la force des *solides* ou des parties nerveuses qui font l'antagonistes du cœur, et dans la résistance d'accord avec l'impulsion du sang, fait la force et la rénitence des parties, des muscles et de la peau. Mais quel incompréhensible fond de forces, que celui qui résulte de l'accord de la double puissance qui régit la santé, tant celle des fluides poussés par le cœur, que celle du ressort des solides, c'est-à-dire, des nerfs animés du suc le plus spiritualisé qu'il se comprenne dans la nature ? L'on sait donc par le calcul que la force du cœur comparé avec lui seul, et déjà équivalente en pouvoir à un poids de trois mille qu'elle pourrait enlever ; mais parce qu'elle parvient à surmonter des millions de résistances pour pousser le sang dans les derniers capillaires, c'est une force équipollée, par le calcul, à une puissance capable de surmonter cent quatre-vingt mille livres de pesant⁶⁴. Or il est connu par l'exemple de la fibre que la puissance qui doit ramener par la contraction, est égale à celle qui a fait la distraction des parties qu'elle a

64. Hecquet renvoie à Borelli, Keys et Verdries.

éloignées⁶⁵. Car c'est la raison, que la puissance qui doit dans l'état naturel raccourcir une fibre nerveuse, comme l'a démontré Bellini, doit être égale à celle qui aurait allongé cette fibre. Sera-ce donc rien moins qu'une puissance équivalente à celle qui surmonterait plus de trois cent mille livres de pesant, que celle qui maintient le mouvement *tonique* de toutes les fibres dans le corps humain ? Après cela des esprits philosophes pourront-ils croire, que ce sera trop présumé du pouvoir de la nature, que de penser, que dans un fond de force équivalente à trois cent mille livres de pesant, elle a suffisamment de quoi fournir son contingent nécessaire pour la production d'une convulsion, telle étrange fut-elle ?

Mais ce fond de forces qui est naturellement dans le corps humain, s'augmente de beaucoup dans l'état de maladie ; car la vertu *systaltique* des *solides* s'excite alors ou s'accroît pour se soumettre les *fluides* soulevés contre les *solides*. Car si le cœur bat dans l'état de santé trois mille fois dans une heure⁶⁶, qu'arrivera-t-il à la puissance systaltique, lorsque dans une fièvre ces battements augmenteront, par exemple, d'un tiers ? C'est donc une nécessité à tous les *solides* d'augmenter aussi leur ressort, de sorte que la force *systaltique* générale augmente en raisons égales avec la force particulière du cœur, afin que les deux puissances se trouvent en équilibre, étant comme mises à l'unisson. Voilà donc la vertu systaltique crue par tout le corps peut-être d'un tiers pendant une fièvre, puisque la fièvre est une irritation convulsive ou une oscillation spasmodique. Mais il est possible, et on l'observe tous les jours, que le genre nerveux se met en force indépendamment de celle du cœur, puisqu'il est ordinaire que les affections hystériques se trouvent sans fièvre. Cela même arrive souvent à l'occasion toute seule de l'*ataxie* des esprits, et cette ataxie sera causée par la force d'une imagination échauffée, tantôt par la vertu, les mortifications, la méditation, la gêne continuelle à se refuser à toute satisfaction ; tantôt par quelques passions plus ou moins déclarées, de chagrin, d'envie, ou de colère, enfin par quelque penchant honteux que la religion et la raison défendent. Mais alors l'imagination sollicitée intérieurement excitant le cours des esprits vers les nerfs, ce sont eux qui les premiers singulièrement croissent en force. Or il est un fond naturel de forces qui se trouve en état de pouvoir surmonter des résistances équivalentes à six cent mille livres de pesant, et ces résistances augmenteront *d'un mille*, qui sera le poids de

65. Giovanni Battista Mazzini, *Mechanices morborum desumptae a motu sanguinis*, Paris et Lyon, J. & H. Verbeek, 1731.

66. Hecquet renvoie au médecin Richard Lower (1631-1691), et à son *Tractatus de Corde*, Amsterdam, Daniel Ezevirus, 1649, mais aussi à Giovanni Domenico Santorini, et son *De structura, & motu fibrae, de nutritione animali, de haemorrhoidibus, de catameniiis*, publié en 1705 à Venise, chez Jo. Gabriel Hertz, sous le titre général *Opuscula medica*. Santorini (1681-1737) est un médecin italien connu pour ses dissections du corps humain, et ses œuvres ont été rééditées dans les *Opera omnia medico-practica et anatomica* de Baglivi, préfacées par Hecquet, en 1704.

plusieurs hommes, que l'on dit pouvoir se tenir debout sur le corps d'une convulsionnaire ; sera-ce un objet capable de surmonter les forces de la nature, c'est-à-dire, ce fond naturel de force si prodigieux qu'il peut surmonter la valeur d'un poids de six cent mille livres ? Combien peu donc cette puissance aura-t-elle besoin de croître pour pouvoir surmonter une très petite résistance de plus, c'est-à-dire, un poids de mille livres ? Car qu'est-ce que un comparé à six cent mille livres ?

Il n'est donc pas si mal aisé à comprendre comment l'état de *spasme* ou des convulsions qui arrive aux nerfs dans le corps d'une personne *hystérique*, est capable de donner toute la résistance qu'il faut aux parties nerveuses pour soutenir le poids de six ou huit hommes, c'est-à-dire le poids de mille livres qu'ils peuvent ajouter à la résistance que font six cent mille livres. Car ce sont des muscles sur lesquels ces hommes pèsent de tout leur corps ; savoir ceux des bras, des jambes, des cuisses ou du bas-ventre, sur lesquels se mettent tous ces hommes. Mais qui ne sait qu'un muscle qui se met en convulsion courbe ses fibres en les raccourcissant, de manière que le ventre du muscle s'arrondit, se gonfle et se durcit. Ce sont donc toute parties comme cintrées et voûtées. Mais est-il dans les mécanismes rien de si connu, qu'une voûte devient d'autant plus ferme qu'elle est plus chargée ? Or cette voûte se montre visiblement dans l'enflure ou le gonflement si étrange, dans lequel entre tout le bas-ventre des personnes hystériques. Ce n'est même rien moins dans cette enflure, qu'une de ces voûtes appelées à *plein cintre* par les architectes⁶⁷, et cette voûte est résistible à quelque poids que ce soit. Cette manière de se voûter paraît même propre et singulière au bas-ventre dans les personnes du sexe, puisque c'est cette figure que prend le ventre d'une femme grosse, et dans cet état il se forme la sorte de voûte qu'ils appellent ronde. Mais encore cette figure voûtée paraît affectée au bas-ventre dans quelque sexe que ce soit, qui peut tomber dans l'hydropisie appelée *tympanite* (aussi résiste-t-elle à tous les remèdes relâchants) mais elle est d'autant plus remarquable dans le sujet que nous traitons, que cette enflure est toute convulsive, et supérieure presque à quoi que ce soit que l'on emploie pour la ramollir, la déprimer ou la fléchir. Les muscles des bras et des jambes forment aussi des voûtes à leur façon, par la contraction de leurs fibres. Car pour n'être point capables de se voûter en *cintre parfait* ou en *rond*, elles peuvent imiter ces voûtes que l'on appelle *hemi-cloïdes* ou à *mi-cercle*. Quoi donc de plus capable de supporter de gros poids, que des parties qui font autant de voûtes qu'il y a de muscles dans l'habitude du corps ? Et encore ce qui est bien plus, autant qu'il y a des petits muscles dans chaque fibre dont l'assemblage fait un gros muscle, puisque chaque fibre est composée de fila-

67. En architecture, on parle depuis la fin du XVII^e siècle d'un arc à plein-cintre, lorsque les pierres d'une voûte sont jointes sans ciment.

ments dont chaque faisceau en particulier, comme tout le corps d'un muscle, forme des *carrés*, des *ronds*, des *trapèzes*, tous assemblages de fibres qui ont leurs *parallélismes*, et toutes cependant propres à se courber ou à se voûter ? Rien prouve-t-il tant la résistance que peuvent prendre dans les corps des filles hystériques, les fibres de tous les muscles, surtout de ceux du bas-ventre, sur lesquels elles permettent à des hommes de marcher ?

Mais que donnerait à penser cette inclination si singulière dans des filles, à se faire soulager par des hommes dans une maladie où le ventre de ces jeunes personnes se gonfle et se remue si étrangement ? Un médecin d'un très grand nom⁶⁸, disait que c'était un animal dans le corps d'une fille, qui y faisait ce remuement. Hippocrate avait été de ce sentiment ; et Platon appelait cet animal, *l'animal de concupiscence*. À quoi voudront-elles ces jeunes personnes que l'on croit que les porte ce prétendu animal ? Cette réflexion favoriserait la pensée de ceux qui soupçonnent quelque chose d'*érotique* dans ces sortes de passions *utérines* ; d'autant plus que suivant la pensée d'un grand et célèbre théologien, chaque patient étant examinée à fond renferme toujours quelque inclination secrète, mais conforme au penchant particulier des personnes. C'est ce qu'il appelle une sorte d'enivrement qui occupe leurs esprits, et c'est ce que Origène, ajoute-t-il, appelle le *diable* de chaque passion. *Habet qualibet passio profunda suam laesionem, suam ebrietatem, suum (ut Origenes loquitur) daemonium*⁶⁹. Il y a donc ici un esprit à examiner, savoir celui qui domine les filles convulsionnaires, et cet esprit, nous dit le même auteur, est aisé à démêler, en examinant les fantaisies où sont de semblables personnes. Car, ajoute-t-il, cela se prouve par l'exemple des personnes qui sont possédées de quelque passion de tendresse, de jalousie, d'envie, de colère, *si lasus (basa) phantasias patiatur, non magnopere quærendum est, a quo spiritu veniant melancholica, illusoriaeque visiones, ut patet ... in philocaptis, in zelotypis, in iracundis, in invidis, etc.*, c'est pourquoi, ajoute-t-il encore, un poète demande si des illusions de l'imagination sont de pures chimères, ou fondées sur rien, quand l'amour possède le cœur ? *Unde Poeta, an qui amant sibi somnia fingunt ?*⁷⁰ Il se demande ensuite si l'imagination trompée est celle d'une jeune personne, surtout d'une femme ou d'une fille, en qui le zèle de la dévotion serait tout nouveau ? Et il fait sentir combien un zèle frais encore, mais emporté par un feu d'imagination et qui n'est dirigé par personne, devient suspect de dérèglement ou d'illusion. *Quæritur, si persona sit novitia in zelo dei, quia novitius fervor cito fallitur, si regente caruerit, praesertim in adolescentibus et feminis quarum est ardor nimius, avidus, varius et effrenis, ideoque suspectus*⁷¹. Ce portrait

68. Arétée de Cappadoce (II^e siècle après J.-C.).

69. Hecquet cite le *De probatione spirituum* de Jean Gerson (1363-1429), édité en 1415, puis réédité en 1706 dans les *Opera omnia*, vol.1, par Sumptibus societatis, à Anvers, en 4 vol.

70. *Ibid.*

71. *Ibid.*

ressemble-t-il mieux à l'état illusoire des filles convulsionnaires, dont la dévotion et le zèle sont si récents, qu'on ne les connaît presque dans le monde dévot, que depuis qu'elles se sont données pour prophétesses, et qu'on les a crues.

À Dieu ne plaise pourtant que l'on juge ici personne ; car outre que, comme Fernel et tous les médecins qui sont venus depuis lui, l'on est bien persuadé de la fausseté de l'*animal d'aretée*⁷², dans un autre animal, qui serait le corps d'une fille, l'on est convaincu que ces voûtes, ces gonflements et semblables remuements dans le bas-ventre des hystériques dépendent de la structure de ces parties. L'on connaît les effets du *plexus mésentérique*⁷³, et ses liaisons prochaines ou éloignées avec les autres plexus du bas-ventre, et encore avec les *ganglions* des parties supérieures ; après quoi l'on comprend qu'il n'est point de personne du sexe, qui ne puisse être physiquement exposée aux troubles convulsifs de ces parties, vu que la moindre chose les ébranle, dit Hippocrate, pour peu qu'elles souffrent par quelque raison que ce soit, *quælibet occasio ad commovendos uteros satis est, si quid vitii habeant*⁷⁴. Or elles deviennent fréquentes ces occasions dans les corps des personnes du sexe, en qui le sang prend plus de masse, de raréfaction et plus de vivacité par les feux d'une jeunesse qui se développe avec l'âge et qui s'anime tous les jours. *Ferventibus succis cum calore et acrimonia in sanguine*⁷⁵. Est-il donc étonnant qu'à ces occasions il s'élève des troubles dans les fibres du cerveau, et en particulier en celles qui sont singulièrement en rapports ou en correspondances avec les parties du bas-ventre ? Alors donc s'élèvent dans l'âme des pensées qui excitent ou réveillent des penchants où portent ces parties, à cause de la correspondance de leurs vaisseaux ; mais toutes pensées ou tous mouvements désavoués par l'âme, et non consentis par la volonté dans les personnes sages. *Sensuum impressiones... mentis serenitatem obnubilant... eamdemque invitam etiam et repugnantem inducunt. Dum enim commotiones varias in cerebro excitant, protinus ipsis respondentem cogitationes et propensiones in mente oriuntur*⁷⁶. Mais cet état suit nécessairement celui de la nature corrompue dans le corps humain de quelque sexe qu'il soit, depuis sa corruption par le péché de nos premiers pères. C'est ce combat continuel de la concupiscence ou du corps contre l'âme, cette loi des membres, ces attraites de la chair qui éprouvent les plus saintes âmes, et dont saint Paul lui-même sentit les insultes, mais que l'âme

72. Peut-être en référence à Arétée de Cappadoce, dont il vient de parler, et qui parfois rapproche ou compare la maladie et l'animal.

73. Partie supérieure de l'intestin grêle.

74. « Toute occasion, écrit Hippocrate, d'agiter les utérus est bonne, s'ils sont affectés », *De morbis mulierum*, I, in *Œuvres d'Hippocrate traduites en français sur le texte grec*, d'après l'Édition de Foès par J. B. Gardeil et De Coray, traduction latine d'Anuce Foès, t. 2, Paris, Adolphe Delahays, 1855, p. 446.

75. Hecquet renvoie à l'ouvrage déjà cité de Verdries, *De equilibrio mentis & corporis commentatio*, § XIII, p. 17.

76. *Ibid.*

éclairée par la vérité et soutenue par la grâce surmonte et dissipe. *Hæc est illa lucta inter carnem et spiritum, ista lex membrorum... menti divina veritate illuminata... semper se opponit*⁷⁷. Des maladies convulsives venant donc à l'occasion de semblables ébranlements dans les nerfs du bas-ventre, sont des maux innocents pour l'âme qui y résiste. Et en effet ils ne se montrent jamais avec ces indécentes dont les filles convulsionnaires de nos jours ne rougissent point, qu'elles se permettent même volontairement, non plus qu'avec des gesticulations lascives auxquelles elles s'abandonnent : car quel autre nom donner plus naturel à ces prodigieux penchants qu'elles montrent pour les hommes, dont les seules mains le soulagent mieux que toutes autres ; tandis qu'il paraît par les histoires de ces maladies⁷⁸, que ce sont des femmes qui tiennent ou qui soulagent les vaporeuses ou hystériques dans leurs convulsions ? Mais en même temps rien paraît-il plus naturel que ces convulsions dans les filles convulsionnaires, en qui la nature se manifeste jusque dans ces désordres ? Quoi en effet de plus opposé à l'ordre de la modestie et de la bienséance qui appartient singulièrement aux personnes du sexe, que de voir des filles échevelées, débraillées, dont l'on tire le sein sous les yeux des hommes, en caleçon ou haudechausses à la candal⁷⁹, pieds et jambes nues, et quelques-unes en habit d'*Arlequin*, ou du moins si bizarres, qu'ils ne sont inventés que pour pouvoir mieux montrer leurs dos nus, pour faire voir ce qui se passe dans leur bosse, ou dans les os de leurs jambes. Car c'est ainsi que se montre une des plus célèbres convulsionnaires. Une d'entre-elles, dit-on, va encore bien plus loin, puisque ce n'est pas son dos qu'elle découvre, mais les reins ou les lombes, pour faire voir dans les parties qui sont à la descente des lombes, les mêmes allongements qu'elle montre dans son visage et dans son menton. Rien prouve-t-il mieux le naturalisme (jusqu'à l'effronterie) des convulsions des filles convulsionnaires, en qui se manifeste jusqu'à l'excès le naturel de leurs actions, de leurs attitudes et de leurs manières de se mettre ? Car non seulement dans celles dont on vient de parler, mais encore en bien d'autres, l'on voit la marque la plus caractérisée de l'immodestie, c'est de les voir avec des habits flottants, négligemment serrés ou même sans ceinture. La ceinture était cependant parmi les Romains, suivant la remarque d'un savant médecin⁸⁰, le signe de la modes-

77. *Ibid.*

78. Hecquet se réfère à Théophile Bonet, *Medicina septentrionalis collatita*, t. 1, obs. 1. Il renvoie également à Johann Nicolas Pechlin, *Observationum physico-medicarum libris tres*, Hamburg, Librairie Schuletiana, 1691.

79. Les hauts-de-chausses sont un vêtement qui couvre le corps de la ceinture au genou, attaché au pourpoint par un lacet appelé aiguillette. En référence au duc de Candale, on appelle chausses à la Candale un costume qui exagère le raccourci du pourpoint et baisse la ceinture du haut-de-chausses jusqu'à laisser voir les sous-vêtements.

80. Hecquet renvoie ici à Jérôme de Montuus, médecin français du XVI^e siècle, et professeur à l'Université de Montpellier. Il y a de fortes chances qu'Hecquet suive ici le texte de Meibom sur l'usage de la flagellation, réédité par Thomas Bartholin, qu'il mentionne un peu plus loin. Je cite Meibom, qui cite

tie. Aussi les païens tout perdus qu'ils étaient sur la chasteté, peignaient-ils leur Diane, qu'ils tenaient pour la déesse de la pureté, portant toujours une ceinture, d'où est venue le proverbe *zonam solvere*⁸¹, pour dire qu'une fille ou était devenue femme, ou avait cessé d'être fille. C'est suivant cette idée qu'un autre célèbre médecin commentant le livre d'Hippocrate du serment⁸², dit aux jeunes médecins qui reçoivent le bonnet de docteur, que c'est pour leur apprendre l'obligation particulière à un médecin d'être chaste, qu'on lui donne une ceinture de soie. Mais les convulsionnaires, sans égard pour les signes de modestie que les païens reconnaissaient, elles s'abandonnent toutes, et se livrent sans scrupule à des mouvements indécents de leur corps, en sautillant sans avoir assez de soin de se ceindre ou d'assujettir leurs robes qui se détroussent dans leurs gambades. Mais on va trouver le reste des inconvénients de ces postures, que l'on tait en français, et qui se souffrent mieux dans la description latine, que fait un célèbre auteur chrétien, d'une troupe de semblables gens. *Lasciviens multitudo inconpositos corporum dissolveretur in motus, saltitaret, et orbes saltatorios verteret, et ad ultimum clunibus et coxendicibus sublevatis, lumborum crispitudine fluctuaret*⁸³. Cette peinture est-elle exagérée par rapport aux filles convulsionnaires ? Les culbutes qu'elles se permettent de faire sous les yeux des hommes, qui ne sont rien moins que ces sauts que les *polissons* appellent *faire la roue* ; ces contorsions scandaleuses et impudiques qu'on leur a vu faire à Saint-Médard et sur la tombe, où aussi on a vu des boutons de

Montuus : « Saint Mathieu (chap. 3, vers. 4), dit en parlant de St.-Jean-Baptiste : « *Il portoit une ceinture de peau autour des reins* ». St. Grégoire de Nazianze, (*discours* 42), et Nicétas (dans ses commentaires sur *idem*), nous disent la même chose. C'est aussi dans le même sens qu'il faut interpréter Esaïe, Jérémie, St. Paul et Salomon qui dit en parlant de la femme forte et chaste : « *elle a ceint ses lombes de courage* ». St.-Pierre dit « *ceindre les reins de son âme* », ce que Montuus, déjà cité, traduit par « *écarter de son âme toute pensée impure et lascive* ». Si je ne me trompe, les Romains ont fait allusions à ces allégories, lorsqu'ils ont dit, *être ceint, porter la ceinture*, pour désigner la sagesse, la modestie et la pureté virginale, et *déliar* sa ceinture, pour être, au contraire, l'emblème de la dissolution des mœurs, comme je l'ai plus amplement décrit dans la vie de Moeccènes », *De flagrorum Usu in re Veneris et lumborum renunquae officio*, paru d'abord en 1643 à Leiden. La réédition de Bartholin a paru à Frankfort, chez Daniel Pauli. Je cite la traduction française, par Mercier, *De l'utilité de la flagellation dans la médecine et dans les plaisirs du mariage, et des fonctions des lombes et des reins*, Paris, Mercier, 1795, p. 42-43.

81. « La nouvelle mariée, écrit Samuel Pitiscus, avait une ceinture de laine de brebis, nouée d'un nœud qu'on appelait Herculien, que le mari dénouait lorsqu'elle se mettait au lit, en évoquant la déesse Junon, afin que son mariage fût aussi fécond que celui d'Hercule ; de là est venue l'expression de *Zonam solvere*, pour dire mettre une fille entre les mains d'un époux. Chez les Grecs, au contraire, *Zonam solvere*, se disait de la femme qui accouchait pour la première fois », *Dictionnaire des antiquités romaines, ou explication abrégée des cérémonies, des coutumes et des antiquités, sacrées et particulières, civiles et militaires*, t. 3, chez Nic. Aug. Delalain, à Paris, en 1766, p. 760.

82. Hecquet renvoie au *Comm. in Jusjur. Hipp.* de Franc Roschinus. Il s'agit du *Commentaire sur le serment d'Hippocrate [In Hippocrate Lusiurandum commentariis]* (1627) du médecin français François Ranchin (1564-1641), lui-même déjà cité par Meibom, *De flagorum Usu*, *op. cit.*, p. 23, tr. fr., *De l'utilité de la flagellation*, *op. cit.*, p. 43. Meibom a lui aussi écrit un commentaire du serment, *Hippocratis magni orkos, sive jusjurandum* (Lyon, Jacob Lauwiick, 1643), qui se réfère à Ranchin, p. 13.

83. Arnobe parle des âmes qui produisent « des rythmes au son desquels la foule des autres âmes se répand gaïement en gesticulations désordonnées, danse, chante, fait la ronde et pour finir ondule, fesses et hanches balancées par le trémoussement des reins », *Contre les gentils*, II, 41, 3, texte établi et traduit par Mireille Armisen-Marchetti, Paris, Les Belles Lettres, 2018, p. 44.

culotte se casser sur des hommes, tout cela ressemble-t-il si peu imparfaitement à tous les mouvements lascifs que décrit Arnobe et qu'il trouve si scandaleux ? Mais qu'aurait-il dit de voir mettre des filles chrétiennes la tête en bas et les pieds en haut sous des yeux d'hommes, la plupart ecclésiastiques, qui sont présents à de si honteux objets ? C'est, dit-on l'œuvre de Dieu qui se passe dans ces créatures, c'est *son esprit* qui les inspire, et par lui elles sont agitées. Mais pourquoi donc cet esprit qui les remue, néglige-t-il en elles le service que des mains étrangères leur prêtent, pour contenir leurs jupes et prévenir le scandale ? Car l'on a vu au contraire que l'*Esprit de Dieu* veillait à de semblables inconvénients aux tombeaux des martyrs, puisque les filles énergumènes, que le démon mettait ainsi la tête en bas dans le temps des exorcismes, étaient préservées de l'humiliation à laquelle cet esprit impur aurait voulu les exposer. Une main secrète et divine venait à propos retenir les habits de ces filles, sans que les mains des hommes y devinssent nécessaires⁸⁴. Est-ce là une marque et équivoque que l'Esprit de Dieu s'intéresserait à préserver ces Chrétiennes, que le démon aurait ainsi voulu déshonorer, et par là les dégoûter de la religion chrétienne. Car tel était alors l'esprit de la religion chrétienne, que les vierges méprisaient la mort, les tourments et huile bouillante, ne demandant aux bourreaux pour toute grâce, que de les y plonger petit à petit avec leurs habits, pourvu qu'ils ne les découvrirent point. Les filles convulsionnaire apportent-elle autant d'égards pour se cacher aux yeux des hommes ? Au contraire une femme mariée, ce fut Michol, se blessa autrefois de voir nu (bien moins certes que les convulsionnaires) un homme qui était David lui-même, roi d'Israël, et son mari ; et les convulsionnaires, qui sont des filles, ne rougissent pas aujourd'hui de se découvrir à nu sous des yeux d'hommes, souvent jeunes ou ecclésiastiques.

Mais encore, le *naturalisme* des convulsions est-il obscurément montré dans ses *coups* que les convulsionnaires se font donner sur le dos et sur les reins à poings fermés et par des hommes ? On ne veut pas certainement les croire capables de s'en promettre les mauvais et honteux effets que la médecine y connaît, et que l'usage n'a que trop fait connaître ; mais l'on sait la pratique de quelques femmes Romaines quand elles étaient stériles, c'était de se faire battre sur les reins à coups de main. Les *Moscovites* et les *Perses* ne sont-ils pas encore dans un usage aussi impertinent, qui est que les femmes exigent de leurs maris d'être battues, pour s'en faire aimer et devenir leurs aimables⁸⁵. Bien plus un des premiers meubles du ménage que les maris

84. Hecquet mentionne saint Hilaire, saint Jérôme, saint Paulin, et Sulpice Sévère.

85. Hecquet renvoie au médecin et théologien danois Thomas Bartholin (1616-1680), qui publie en 1670, on l'a vu plus haut, une nouvelle édition augmentée du traité de Johann Heinrich Meibom, *De flagrorum Usu in re Veneris et lumborum renunquae officio*, parue d'abord en 1643 à Leiden. La réédition de Bartholin a paru à Frankfort, chez Daniel Pauli, en 1669/1670. Hecquet cite la page 25. *De l'utilité de la flagellation*, *op. cit.*, p. 81-82. Cf. Boris Klein, *D'un usage curieux en médecine. Réflexions sur De l'utilité de la flagellation de J.-H. Meibom*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

Moscovites se donnent en se mariant, ce sont des instruments propres à fouetter. Mais une femme Moscovite exigea de son mari que ce fut à coups de bâton, après quoi elle assura à son mari qu'elle se sentait pour lui une véritable estime et une parfaite inclination d'amour. *Illa fustibus mitigata, tum primum bona fide amare et colere virum cepit*⁸⁶. Voilà à quoi portent les coups donnés sur le dos des femmes. Les filles convulsionnaires n'y pensent point, on veut le croire, on le croit même ; mais c'est un trait de *naturalisme* bien marqué dans leurs convulsions, que de les voir se prêter à des pratiques qui vont directement à l'impureté, *qui amat periculum, peribit in illo*. D'ailleurs ce sont des *illuminées* ou des *prophétesses* qui ont lu l'Écriture et les Livres des Saints ; elles ont donc pu y apprendre ce que les saints, comme saint Augustin et saint Jérôme entendent par les reins et les lombes, où ils reconnaissent les sources de la concupiscence ou le siège de la volupté, *nomine renum delectationes venerias intelligi* : aussi les interprètes sur le passage, *scrutans renes et corda*, le tournent-ils par *examinans et puniens concupiscentias et cogitationes malas*⁸⁷. Et en effet ces rudes coups de poings, que se font donner par des hommes les filles convulsionnaires, indifféremment sur le dos et sur les reins, sont-ils autre chose que mettre en mouvement les esprits ou l'exciter dans le sang, d'autant plus efficacement que le dos touche de plus près le cœur et tous les grands vaisseaux qui en partent, et qui y viennent ? Se sera matière à d'utiles réflexions de la médecine, qui viendront ci-après ; mais en attendant, il est triste de voir se manifester si ouvertement le naturel le plus honteux dans les convulsions, les actions et les postures les plus indécentes des filles convulsionnaires. Car l'on sait avec quel soin, suivant le rapport de Galien⁸⁸, les athlètes, qui se condamnaient à la continence, avaient soin de préserver de chaleur les *reins* ou les *lombes*, sur lesquels ils portaient des plaques de *plomb*, frottées d'onguent rosat battu dans l'eau froide, parce que soigneux de se ménager des forces, ils craignaient de perdre par trop de chaleur dans ces parties, ce qui est le propre à en donner. Un autre savant médecin de l'Antiquité⁸⁹ ajoutait à cette plaque de plomb des éponges imbibées d'*oxycrat* froid⁹⁰. Un autre encore du Moyen Âge ajoutait à ces remèdes l'avis d'éviter de se coucher sur le dos. Tous les médecins qui ont suivi jusqu'aux Arabes, ont défendu un même dessein l'usage des *diurétiques* à tous ceux qui voulaient vivre

86. Meibom, *De flagrorum Usu, op. cit.*, p. 28.

87. *Ibid.*, p. 65. *Nomine renum delectationes Venerias intelligi* est un passage du commentaire de saint Augustin aux Psaumes (*Enarr. in Ps.*, VII, 2), *scrutans renes et corda* vient de Ap 2, 20, et *examinans et puniens concupiscentias et cogitationes malas* vient du *Postilla literalis super totam Bibliam* du célèbre commentateur franciscain Nicolas de Lyre (1270-1349).

88. Galien, *De tuenda valetudine secunda libri sex*, édition de 1538, Bâle.

89. Caelius Aurelianus, *Tardarum passionum*, livre 5, édition de Bâle de 1529. Caelius Aurelianus est un médecin du V^e s. après J.-C.

90. L'oxycrat est une mixture composée d'eau et de vinaigre, utilisée en médecine depuis l'antiquité. Hecquet en parle dans *La médecine, la chirurgie et la pharmacie des pauvres*, publiée à titre posthume en 1740, à Paris, chez la veuve Alix, tome 1, p. 138.

sagement⁹¹ : c'est donc toute la médecine⁹² qui atteste les dangers qu'il y a d'échauffer les reins pour ménager la vertu favorite des vierges chrétiennes. Car cette doctrine des anciens médecins grecs, latins et arabes, a été reçue par tous les grands praticiens, Sennert⁹³, Hoffmann⁹⁴, etc. enfin dans tous les temps de la médecine. C'est donc un avis constamment donné à toutes les personnes qui avaient à craindre de manquer en quelque chose à la continence ou à la chasteté ; et voilà que les filles convulsionnaires qui se donnent pour inspirées, pour prophétesses et pour des savantes dans les Saintes Écritures, enfin que l'on fait les dépositaires de l'*Esprit de Dieu*, se permettent d'exciter sur leurs corps des mouvements, ou des impressions, que la médecine leur apprend être contraires à l'état de continence, dont cependant on leur fait un haut-relief de vertu. Cependant c'est une attention particulière encore de la médecine, de recommander aux personnes, qui auraient sujet de se défier de leur nature sur cette matière, de mettre sous leur dos ou sous leurs reins, étant couchées dans leurs lits, de l'herbe spécifiquement recommandée par tous les *botanistes* pour préserver les personnes chastes des chaleurs importunes et contraires à cet état. C'est l'*agnus castus*⁹⁵, tant recommandé pour cet effet par Dioscoride, Pline et Galien. L'on ajoute dans ces derniers temps la saule à l'*agnus castus*⁹⁶, et encore la pratique de coucher *sur la paille* ; avertissements qui sont universellement donnés par toute la médecine aux personnes chastes, qui ont à se munir contre des attraits des penchants trop naturels. Et ces avis regardent surtout les personnes du sexe, parce que les nerfs étant en elles plus faibles et plus sensibles, c'est ce qui doit les tenir en garde contre tout ce qui peut amollir en elles la vertu ou affaiblir la vigilance.

Après toutes ces réflexions, est-il possible de ne ce point alarmer pour des filles chrétiennes, qui se familiarisent à des coups de poing qu'elles se font donner sur le dos et sur les reins par des hommes, et cela avec une prédilection si honteusement marquée, qu'elles déclarent que d'autres mains leur sont moins secourables ? Cependant est-il moins raisonnable de craindre que les penchants étant mutuels et si naturellement établis entre les deux sexes, l'imagination des filles ne se trouve réveillée sous de

91. Hecquet renvoie au 2^e livre du *Tetrabiblos* du médecin antique Aetius d'Amida (v^e siècle avant J.-C.). Cf. Alessandro Olivieri (éd.), *Aetii Amideni libri medicinales*, vol. 1-4, Leipzig, Teubner, 1935 ; vol. 5-8, Leipzig, Teubner, 1950.

92. Hecquet renvoie à Avicenne, Ahasès (Al Razès), et Aristote.

93. Daniel Sennert (1572-1637) est un médecin allemand.

94. Friedrich Hoffmann (1660-1742) est un médecin et chimiste allemand.

95. *Agnus castus*, ou gattilier, de la famille des verbenacées. Cette plante se dit « agneau du chaste », parfois « agneau du moine », car au Moyen Âge les moines en portaient en amulettes pour les préserver des tentations.

96. Galien, *De simplicium medicamentorum temperamentis ac facultatibus*, VI, 1, *Galenii opera omnia*, édition de K. G. Kühn, vol. XI, p. 807.

tels yeux et par de telles mains ? Mais quand bien même l'imagination tiendrait bon contre des occasions à tentations si naturelles, n'est-il rien à craindre de ces furieux coups, si énormément multipliés, que des hommes, souvent jeunes (car il ne paraît point que les filles convulsionnaires les appréhendent) donnent sur les endroits où le sang et les esprits peuvent recevoir plus de force, de mouvement et d'impétuosité ? Car tels sont le *dos* et les *reins*. Car quoi que l'ancienne médecine n'est point accusé les justes causes par lesquelles agissent sur les reins toutes les choses ci-devant rapportées, du moins est-elle uniforme à reconnaître leurs effets ; mais la médecine aujourd'hui aidée des lumières de l'anatomie moderne, fait comprendre, en le mettant comme sous les yeux, tout le physique de ces pratiques ; et confirme suivant les règles du *mécanisme* le mieux reconnu dans l'économie animale, combien il est dangereux de solliciter le sang et les esprits dans ces occasions ; et ces raisons sont tirées précisément de la structure des parties, prises par conséquent dans le fond de la nature, à laquelle paraissent tant livrées les filles convulsionnaires, dans tous ce qu'on appelle leurs convulsions.

C'est sur le *dos*, et sur les *reins* ou les *lombes*, qu'elles se font donner de si furieux coups de poings par des hommes, qu'elles fatiguent au point qu'ils sortent tout en sueur de cette impertinente besogne. C'est donc sur l'*épine du dos* que se passe cet exercice comparable au *pugilat* de ces athlètes de l'Antiquité, qui se portaient de si énormes coups de poings. Mais qu'est-ce que l'*épine du dos* ? C'est un canal osseux, où la nature a cru pouvoir mettre hors d'insulte l'un des *cribles* des *esprits*, des plus nécessaires à ses fonctions dépendantes des mouvements des muscles ; et c'est dans les endroits de ces sources que la nature a voulu protéger contre les causes extérieures, que les filles convulsionnaires font porter le trouble et le désordre, par l'impression des grands coups de poings. Car sont-ce autre chose que des coups semblables à ceux que l'on donne sur les côtés des *cribles* ou des *tamis* ordinaires, pour avancer ou précipiter la cribration des matières que l'on veut tamiser. Et en effet ce sont toutes manières de tamiser le sang, que celles qui opèrent les *sécrétions* dans le corps humain. C'est donc de tous les cibles ou *sécrétoires* un des plus nécessaires pour entretenir l'ordre et la qualité des esprits, que les filles convulsionnaires font battre ou secouer à coup de poings. Peut en douter des désordres qui peuvent arriver au genre nerveux par cette violente manœuvre ? Car ce sont *douze paires de nerfs* qui sortent d'entre les *vertèbres* du dos, et *cinq autres paires* qui sortent entre les *vertèbres* des *lombes*. Est-il donc manière plus efficace pour avancer ou accélérer la *sécrétion*, ou la séparation des *esprits*, et leur donner cette rapide vélocité, et cette impétuosité qui ressemble de si près aux mouvements des passions ? N'est-ce pas le moyen de faire pleuvoir, pour ainsi dire, les *esprits* sur les membranes, et partout où l'action et

la force du genre nerveux de ces régions du corps porte ou se communique ? Et où iront-ils ces esprits impétueux, que vers les parties qui reçoivent de leur nature, et par leurs pentes le plus d'esprits ? Et ces parties s'entendent sans les nommer. Mais les nerfs de ces parties si aisées à ébranler, se trouvent en communications naturelles avec tous les nerfs, et du voisinage où sont tous les *plexus* du bas-ventre et avec les parties supérieures les plus éloignées même par le moyen des *ganglions*, qui portent et transmettent ces communications par tout le corps ; peut-on ne point s'alarmer sur les dangers où se mettent ces filles de soulever en elles, même sans le vouloir, des mouvements d'impureté, de lubricité ou des saillies d'imagination voluptueuses, dont elles ne seront plus les maîtresses dès que leur vertu se sera laissée surprendre, sans l'avoir pensé, par l'impression violente de ses coups qu'elles auront permis sur leur dos et sur leurs reins.

Cependant le danger n'est pas borné à l'action des esprits tous seuls. Car tous ces endroits sont appliqués les plus *grosses artères*, surtout l'*aorte* descendante tout le long de l'épine du dos, et les artères *iliaques* vers la région des lombes ou des reins. Dans cette position de l'aorte si proche du ventricule gauche du cœur ; et ensuite d'artères les plus considérables qui soient dans le corps, est-il possible de penser qu'elles seront inébranlables aux furieuses secousses que les coups de poings donnent par tout leur voisinage, et à plomb sur elles-mêmes dans toute leur direction ? Voilà donc le sang aussi mis à part et en rapidité de mouvement : et où va principalement se terminer cette rapidité ? Est-ce ailleurs que vers les parties qui ne sont que nerfs et artères ? Puisque dans les personnes du sexe, tant d'artères sont destinées à accumuler des *pléthores*⁹⁷ passagères ou des congestions de sang, mais ordinaires, réglées et périodiques. Inondées donc, pour ainsi dire, d'un sang qui devient copieux à mesure qu'il devient rapide, ne sont-ce point des *diamètres* forcés, des *directions* de vaisseaux changées, où l'on a grand sujet de craindre de nouvelles influences d'esprits, et comme des ravines de sang à l'occasion de ces coups de poings ? D'après ces réflexions anatomiques, d'où viennent à ces jeunes personnes les causes des passions hystériques qui troublent leur santé et leurs imaginations ? N'est-il point avoué par les médecins que ces maux leur arrivent ordinairement, à l'occasion d'un sang accumulé ou mal distribué dans les parties du bas-ventre ? Que si l'on ajoute à ces réflexions celle d'un savant et habile praticien médecin⁹⁸, qui avertit que les vaisseaux dans les personnes du sexe, se trouvent avoir moins de longueur, et par conséquent plus de courbure, et qu'ils se trouvent changés dans leurs diamètres, étant

97. Abondance de sang, ou *sanguinis redundantia*.

98. Bartholomée de Moor, *Pathologia cerebri delimitatio practica*, chap. XIII, *De morbo caduco*, *op. cit.*, p. 422 et chap. XVII, *De epilepsia hysterica*, *ibid.*, p. 499.

comparés avec de pareils vaisseaux dans l'autre sexe, il devient manifeste que ce sont des occasions, des matériaux même à vapeurs et à tous ceux qui s'en ensuit, que ces troubles que doivent causer de furieux coups de poings sur le dos et sur les reins des jeunes filles. Sont-ce des terreurs panique ou des imaginations chimériques que l'on exagère par toutes ces réflexions ? La structure encore des parties sur lesquelles se donnent les coups de poings, confirme tout ce qu'il y a à craindre de cette manœuvre si dangereuse sur ces jeunes corps. Car ce sont les *lombes* qui sont excités particulièrement ; mais les attaches de certains muscles⁹⁹, et leurs insertions ou terminaisons dans l'endroit le plus vif, donnent lieu de tout craindre pour la pureté de ces personnes. Car ce sont des déterminations ou des impétuosité imprimées à des esprits enflammés, et sur des parties faites pour la volupté et pour ce que l'on veut éviter. N'est-ce point donner tout à craindre en ce genre ?

Mais ce que les filles convulsionnaires permettent à des hommes, en leur accordant de monter sur leur ventre, de le presser et de le fouler, confirme bien pleinement les appréhensions dont on vient de voir les causes et les raisons. Car tout ceci mène bien moins au surnaturel qu'au naturel : n'est-il donc pas fort à craindre qu'après avoir cru commencer par l'esprit on ne finisse effectivement par le corps ? Car, dit le sage¹⁰⁰, peut-on marcher sur les charbons sans se brûler les pieds ? Mais ici seront-ce les pieds qui brûleront ou le sol qui sera dessous ? En effet c'est l'observation particulière du praticien ci-dessus cité, que toutes les parties essentielles ou propres aux personnes du sexe sont singulièrement renfermées dans le bas-ventre. Ainsi ce sont de telles parties qui se trouvent pressées, sollicitées et agitées immédiatement sous les pieds de ces hommes. Que si l'on fait en même temps réflexion, que le *péritoine*, qui renferme immédiatement les principales de ces parties, est immédiatement sous la presse où l'on met le poids du corps de ces hommes, peut-on se rassurer sur les craintes de ce qui suit naturellement de ces sortes de compressions, puisque c'est précisément exciter les parties qu'on ne peut trop laisser en repos ? Car ce repos consiste dans un équilibre, or combien est-il facile de le déconcerter, en mettant la force des organes et de la concupiscence au-dessus du pouvoir de l'âme ? Déconcertement d'autant plus enclin à se faire que toute la vie et les fonctions de l'économie animale, ont à se soutenir au milieu de tous mouvements qui se combattent les uns et les autres. Quoi de plus facile à ceux du corps, que de parvenir à vaincre ceux de l'âme ? Celle-ci alors apercevra peut-être encore le bien qui est à faire, et l'approuvera par sa raison ; mais cependant elle sera

99. Hecquet renvoie à Lorenz Heister (1683-1758), médecin et chirurgien allemand, et à son *Compendium anatomicum totam rem anatomicam brevissime complectens*, édité à Altdorf & Nürnberg, en 1719, p. 185.

100. « Un homme marchera-t-il sur des braises sans qu'il se brûle les pieds », Pr 6, 27.

contrainte à se voir détrônée de son empire sur le corps, et de devenir esclave de souveraine qu'elle était. *Cum pugnantis constet qua vivimus machina... totaque vita contranitentium motu absolvatur, nil sane mirum, si tot pugnantes motus et inclinationes homo sustineat, motusque corporis animæ libertati officiant, voluntatem, dum videt meliora, probatque intellectus, in deteriora trudent, etc.*¹⁰¹.

Cet état ne sera-t-il pas celui de l'âme dans les corps de ces créatures, par le *tapage* des coups qu'elles se font donner par des hommes sur le dos et sur les reins. Car par cette violence les esprits effarouchés en tant de gros nerfs et mis en fureur, ou comme en *rut*, ne se présenteront-ils pas violemment dans les parties vers où ces coups les auront déterminés, en des filles qui montrent tant de penchant pour les jeunes hommes ? Ce serait de vaines appréhensions en toutes autres personnes du sexe, en qui (pour avoir vécu dans la retraite, le jeûne et la prière) des infections hystériques ne trouveraient pas ces avances vers le naufrage de la pudeur, parce que des imaginations conservées ainsi pures, non excitées d'ailleurs, à l'occasion d'objets dangereux, par la fureur des esprits, préviennent ces malheurs pour la vertu des filles. Mais quand les vapeurs sont excitées ou entretenues par des mouvements sentis et non réprimés de tendresse, ou par des passions négligées dans leurs principes, les médecins, qui ont appris à démêler les différences des affections hystériques, font observer que dans ces personnes les accès de telles vapeurs se terminent très souvent par des honteux accidents, d'autant plus criminels que n'étant pas assez désavoués dans l'effet, ils sont volontaires dans leur principe. Mais ces craintes sont fondées d'ailleurs sur la misérable pratique de ces femmes Romaines, lesquelles voulant devenir mères et donner des enfants à leurs maris, se faisaient battre du plat de la main. Les femmes des Moscovites et des Perses, autorisent-elles moins ces craintes, puisque l'expérience qu'elles ont, que leur amour pour leurs maris redouble, à mesure qu'elles en sont mieux battues, prouve évidemment le dangereux effet des coups sur le dos et les reins des filles ? Rien donc ne justifie tant les soupçons de l'impureté que peuvent exciter les coups que se font donner les convulsionnaires, que ces pernicieux exemples, l'on n'en sait d'ailleurs plus que l'on n'en veut dire. Mais l'histoire certaine du naufrage qu'a fait la sagesse d'une fille, à l'occasion des coups de poings qu'elle se faisait donner par un homme, achève de confirmer nos craintes. C'était une jeune demoiselle qui s'était vouée à la continence et à la piété ; mais son imagination s'étend laissée échauffer en faveur d'un jardinier qui faisait le jardin de la maison où elle demeurait, elle se satisfait pendant un temps par une volupté criminelle, quoi seulement qu'en se faisant donner des coups

101. Verdries, *De equilibrio mentis & corporis commentatio, op. cit.*, p. 156.

sur le dos par ce jardinier, parce qu'ils la lui procuraient ; mais la passion s'étant allumée, elle en fit son amant, et en étant venu à la consommation du crime avec ce malheureux domestique, elle devint mère. Mais la pauvre créature séduite sentit l'horreur de son crime ; elle a quitté ce désordre, et ayant entièrement rompu cette basse et honteuse attache, elle vit encore, gémissante tous les jours devant Dieu, et entre quelques amis, sur son péché. Cette preuve est-elle ambiguë ? Ne laisse-t-elle pas au contraire un affreux danger à craindre pour les filles convulsionnaires ? hé bon Dieu ! Que n'auraient-elles point peut-être à dire là-dessus à d'habiles et sages directeurs, qui sauraient d'ailleurs leur ouvrir les yeux sur les périls volontaires où elles s'exposent tous les jours ? Après cela ne vouloir point reconnaître tout le naturel qui est dans les convulsions de l'épidémie aujourd'hui régnante dans Paris, c'est vouloir s'aveugler sur ce qu'il y a de plus clair en ce genre dans la nature et dans la médecine. Les raisons de spiritualité ne peuvent dissiper ou obscurcir la vérité de ces preuves ; elles sont fondées sur l'état du corps humain, et sur la connaissance des forces ou des puissances qui le gouvernent ou le dominant. Et là-dessus la théologie s'en est toujours rapportée à la médecine. Peut-elle aujourd'hui sortir de cette règle, à moins qu'elle n'ait à produire des preuves aussi claires et aussi convaincantes de la spiritualité ou du *surnaturel* de ces convulsions, que la médecine a de bonnes raisons pour en montrer le naturalisme ; et alors on lui abandonnera la connaissance de ces convulsions pour en démêler l'esprit, s'il est de Dieu ou du démon.

On doute qu'elle trouve ce *divin* et ce *surnaturel* dans ces basses puérités que disent ou font les filles convulsionnaires, dans ces jeux d'enfants, de se faire brandiller dans des draps, ou comme dans des branles on les agite à droit et à gauche. Quelle idée de mollesse n'aperçoit-on point dans cette situation d'une fille qui donne son corps à remuer sous les yeux, et entre les mains de plusieurs hommes ? Que si l'on pouvait donner à cette pratique inouïe une idée moins déplaisante, du moins tout y paraîtrait-il autant naturel que l'était un certain exercice de corps pratiqué anciennement, mais rarement, dans la *gymnastique*¹⁰², lequel était de se donner des branles sur des espèces de brandilloires¹⁰³. Mais elles n'en sont pas à ce point de raison dans leur fantaisie convulsionnaire, car elles portent la hardiesse, dans ces jeux indécents et déshonorants pour des personnes du sexe, jusqu'à se faire *berner* dans ces draps par six ou huit *berneurs*, qui en tiennent les coins, et qui comme de pieux laquais (car c'est un jeu de laquais que le *bernement*) saboulent le corps d'une fille qui devrait être

102. Hecquet renvoie au médecin et philologue italien, Girolamo Mercuriale (1530-1606), et à son *De arte gymnastica*, en 6 livres (Venise, 1569). Nouvelle édition et traduction française (*L'art de la gymnastique*) par Jean-Michel Agasse, Paris, Les Belles Lettres, 2006.

103. Une brandilloire est une balançoire faite de cordes ou de branches entrelacées.

regardé comme celui d'une fille chrétienne. Mais leur contenance dans cet indigne exercice ressemble-t-elle à la modestie et au silence d'une vierge ? Ne les y voit-on point gracieusement des assistants de leurs amis, d'œillades ou de paroles obligeantes. Mais d'ailleurs les bras des *Berneurs* agitant trop rudement le corps de la convulsionnaire, le renversant un peu trop, et le faisant tomber de devant en arrière, à quelle indécence serait-elle point exposée, si quelque main (peut-être d'hommes) ne s'avancait soudainement pour abaisser les jupes de la *Bernée* ? Où prendre en tout cela du *divin* ou du *surnaturel* ? À moins que par surnaturel, on ne voulut faire entendre ce qui est contre la nature des personnes du sexe, et en particulier de filles chrétiennes. Car, disait saint Bernard¹⁰⁴, (dans un cas pareil à celui des filles convulsionnaires) vous voulez qu'on vous estime fort chaste, quand vous le seriez en effet, vous donnez lieu de croire que vous ne l'êtes pas, car vos mains touchent ses mains (d'un homme) dans le travail. Mais ce n'est point dans le travail qu'une convulsionnaire se laisse toucher les mains par un homme, c'est au sortir du *bernement* qu'elle fait prier un homme de venir mettre sa main dans la sienne. Qu'aurait-il dit là-dessus saint Basile ?¹⁰⁵ Car se récriant contre la facilité, que des vierges ont à se laisser toucher les mains par des hommes, il dit que des regards commencent à disposer le cœur à devenir sensible, mais que le toucher achève ce que les regards avaient comme ébauché. Aussi, dit le sage, celui qui touchera une femme ne sera pas exempt de péché. Combien donc les Pères de l'Église, saint Augustin, saint Basile, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Chrysostome, nous auront-ils surfait la vertu de la virginité, si elle peut substituer avec ce qu'on voit dans les filles convulsionnaires, et avec ce que l'on sait de leurs histoires ? Car tout y blesse non seulement la religion, mais la pudeur et la modestie ordinaire aux moindres personnes du sexe : car s'il peut suffire à d'autres chrétiennes de ne rien faire ni permettre sur elles contre les règles ordinaires, l'état d'une vierge chrétienne doit aller au-delà, parce que les commandements de Dieu interdisent tout ce qui est criminel ; mais la condition des vierges chrétiennes leur interdit les satisfactions innocentes, parce que ce sont toutes choses qui tiennent au plaisir, à quoi doit se rendre insensible une vierge chrétienne. Ces réflexions paraîtront-t-elle excéder le ressort de la médecine ? Aussi ne se les permet-elle, que parce que les manières trop naturelles des filles convulsionnaires lui paraissent trop marquées au naturel, par le contraste qu'elles font avec ce que tout le monde est obligé de savoir de la religion. Ainsi ces manières faisant entrer l'état des convulsionnaires dans l'ordre de la nature, il ne messied

104. Saint Bernard de Clairvaux, Sermon 65, in *Sermons sur le Cantique*, t. IV. Texte établi et traduit par Paul Verdeyen, Paris, Le Cerf, 2003.

105. Hecquet renvoie à nouveau au traité de saint Basile (d'Ancyre), *De vera virginitate*.

point à la médecine, et ce n'est pas témérité à elle, d'en faire l'objet de ses réflexions.

Mais l'on recherche et l'on croit avoir du *divin* et du *surnaturel* dans l'observation que l'on vante bien hautement. C'est que les convulsionnaires au sortir de leurs accès les plus violents, les plus réitérés, se trouvent fraîches, sans être fatiguées d'un si prodigieux travail. Cela, demande-t-on, peut-il être naturel ? Mais cela est-il plus étonnant, que d'avoir vu un homme travaillé d'affreuses convulsions, qui lui occupaient tout le corps de la manière du monde la plus laborieuse pendant des années entières, allant cependant et marchant, autant que ses convulsions le lui permettaient¹⁰⁶. L'exemple des enfants les plus jeunes, que l'on a vu travaillés de convulsions affreuses pendant treize jours¹⁰⁷, sans se trouver ni affaiblis, ni changés de visage ; de tels exemples ne font-ils point comprendre combien il est possible qu'après des convulsions les plus terribles, des corps plus forts que ceux d'aussi tendres créatures peuvent se trouver frais et dispos au sortir de leurs convulsions ? Aussi est-ce ce que voient tous les jours les médecins dans les affections hystériques, dans les accès les plus terribles laissent des femmes sans douleur et sans lassitude. Encore, un jeune homme après avoir été nuit et jour dans des convulsions qui ne lui faisaient attendre que la mort, d'autant plus que pendant quatre ou cinq mois il n'avait presque rien pris, il se trouva si parfaitement convalescent, qu'il pouvait aller et venir. Mais c'est la remarque de ce savant médecin¹⁰⁸, en rapportant l'histoire d'un convulsionnaire le plus tourmenté pendant quatorze jours, sans presque avoir bu ni mangé, qui se trouvait, pour peu qu'il eut de relâche, si frais, qu'il ne paraissait pas qu'il eut rien souffert, *illud semper mirandum, quomodo tam validis, totque dies continuatis membrorum jestitationibus, concussanibusque sufficere aegri, et tamen ita se gerere in intermissione possint, ac si nullis laboribus fatigati essent ; cum minimum istorum magnam creare sanis lassitudinem, eosque infringere soleat*¹⁰⁹. Un autre savant médecin géomètre¹¹⁰ cherche la raison d'un tel effet qu'il connaissait, et il l'a trouvé dans l'ordre de la disposition des fibres nerveuses et tendineuses qui entrent dans la composition des muscles. Ces fibres ont des *parallélismes* naturels, de manière qu'elles peuvent se contracter sans déranger cette sorte d'arrangement. Or chaque fibre ayant en soi autant de force naturelle pour se détendre, qu'elle en a pour se tendre, elles peuvent entrer dans cette alternative de haut ou de bas, de court ou de long, sans causer ni troubles, ni douleurs. Car rien ne se trouvant gêné ni forcé, parce qu'il serait sorti de son ordre dans les fluides ou dans les solides, il n'en résulte

106. Pechlin, *Observationum physico-medicarum libris tres, op. cit.*, p. 294.

107. *Ibid.*, p. 292.

108. *Ibid.*, p. 287.

109. *Ibid.*, p. 292.

110. Giovanni Battista Mazzini, *Mechanices morborum, op. cit.*

aucun ressentiment douloureux. Mais parce qu'entre les fibres longitudinales il y en a de transverses, qui tirent les côtés de celles-ci à droit et à gauche, c'est une violence ou un tiraillement forcé qui arrive aux fibres longitudinales, quand les transversales viennent à se contracter, à même temps que les longitudinales s'allongent, et de là viennent les sentiments de fatigue ou de douleur. Or ce ne sont guère que les fibres longitudinales qui se contractent ou se retirent dans les affections hystériques, surtout en celles qu'un dérangement d'imagination en des personnes saines suscite ou entretient, car en ce cas c'est suivant la pente naturelle où se trouvent les esprits, qu'ils se mettent en désordre par la force de l'imagination troublée. Le savant observateur qu'on vient de citer apporte aussi la raison de cet effet ; les convulsionnaires, dit-il, pour la plupart, perdent moins de la quantité de leurs esprits dans leurs convulsions, que de la manière dont ils sont ordonnés dans l'état naturel, de sorte que ce sont moins des *quantités*, que des *modalités* changées dans la marche des esprits et dans la situation des fibres ; et voici comment, suivant la sage pensée de ce célèbre observateur. C'est que les mouvements des muscles se font, en ce que les esprits sans se dissiper ou s'évaporer, venant à tomber en *ataxie*, passent des fibres d'une certaine direction en d'autres fibres, c'est-à-dire que les *angles* se changent dans les muscles, ce qui fait les variations tant multipliées de leurs mouvements, sans qu'il en coûte rien aux esprits, que de changer de lieu ou de place, sans se perdre ou se dissiper.

Mais autre merveille, voici qu'une convulsionnaire *aboie* comme un chien, cela ressemble-t-il à la nature humaine ?¹¹¹ Les Livres Saints donnent comme une punition de Dieu, que Nabuchodonosor ait été changé en bête, est aujourd'hui on donne dans la religion chrétienne, pour miracle et pour action de l'Esprit de Dieu, qu'une fille fasse la bête en aboyant comme un chien. Mais quoi de plus ordinaire dans les histoires de *mélancoliques*, d'*hystériques* et *hypocondres*, que des exemples plus étonnants, que celui de contrefaire le jappement des chiens ? L'on rapporte qu'un homme se croyait une *oie*¹¹², serait-ce ici un oison qui se croirait changé en chien ? Saint Augustin rapporte qu'il y a des hommes qui contrefont si bien le chant des oiseaux et la voix des animaux, qu'on pourrait y être trompé¹¹³. Un médecin rapporte d'une Enthousiaste, laquelle chantait comme les coqs quand elle était dans l'accès de sa vapeur ; nos admirateurs des filles

111. Pechlin, *Observationum physico-medicarum*, *op. cit.*, p. 293.

112. Hecquet renvoie sans plus de précision au médecin allemand Philippi Salmuthi, mort en 1626, et à ses *Observationum medicarum centuriae tres posthumae*, Brunswick, Gottfridi Mulleri, 1648.

113. C'est la question des *mirabilia*. « Certains, écrit Augustin, après avoir avalé de façon invraisemblable toutes sortes d'objets, par une légère pression sur l'estomac en retirent comme d'un sac ceux qu'ils veulent. D'autres imitent (*imitantur*) et reproduisent si parfaitement le cri des oiseaux, des bêtes, et les diverses voix humaines qu'on s'y méprendrait si on ne les voyait », *Cité de Dieu*, XIV, XXIV, in *Œuvres de saint Augustin*, 35, texte établi par B. Bombart et A. Kalb, et traduit par G. Combès, Paris, Desclée de Brouwer, 1959, p. 452-453.

convulsionnaires auraient donc été bien étonnés d'entendre ces gens qui parlent du ventre, et que pour cela l'on nomme *engastronimes* ou *engastri-logues*¹¹⁴, en qui sort la voix du fond de l'estomac, comme si elle sortait de l'ancre de Throphonius¹¹⁵. Car il s'en trouve de tels, suivant le témoignage de Pasquier¹¹⁶, qui rapporte l'histoire d'un certain bouffon, nommé Constantin ; mais il fut prouvé que c'était quelque chose de naturel, et à quoi ni la magie, ni le diable n'avait nulle part ; c'est donc aussi quelque chose de parfaitement naturel, que cette voix aboyante de la convulsionnaire. Mais comme dans toutes les hystériques le genre nerveux est tout en trémoussements convulsifs, il peut produire dans le *larynx* de cette fille la sorte de modulation dans les fibres où ces partis doivent se mettre, pour exécuter les tons de voix, qu'une imagination échauffée se représentera, puisque celle d'une femme grosse est capable d'imprimer de si étranges signes sur le corps d'un enfant. Car ces empreintes sur la peau de cet enfant, sont des arrangements que l'imagination fait prendre aux fibres. Où est donc ici le miracle ? C'en fut un certainement, quand l'ânesse de Balaam lui répondit d'une voix et par des paroles humaines ; aussi était-ce une opération par laquelle Dieu faisait voir sa puissance pour élever quand il lui plaît, à quelque chose de plus noble, les organes d'un corps animal. La même raison se trouve-t-elle dans l'opération de la convulsionnaire qui aboie comme un chien ? C'est un tel rabaissement dans la nature du corps humain, qu'il paraît bien plus une punition, qu'un don de Dieu. Est-ce d'ailleurs une chose sans exemple que les muscles du *larynx* et les fibres qui les dirigent, puissent se disposer dans un tel ordre, que la gorge d'un animal puisse rendre ou exprimer des paroles humaines ? Cet exemple est familier dans les *perroquets* qu'on apprend à parler ; c'en est encore un semblable en certains oiseaux qu'on apprend à siffler : hé que sait-on si cette convulsionnaire ne serait pas sifflée ! car l'on a découvert maintes impostures ou astuces pour contrefaire les actions étudiées, par où l'on a vu combien leur imagination domine dans les grimaces, contorsions ou paroles qu'elles produisent. En effet, que penser des convulsionnaires ? Puisqu'un jeune homme de cette faction s'est mis en convulsion, et est entré en gémissement comme s'il était brûlé par l'attouchement de l'eau commune ou laiteuse dont on lui touchait la main : car à l'occasion de cet

114. Du grec ἐγγαστρίμυθος (« ventriloque »), composé de ἐν (« en »), γαστήρ (« ventre ») et μῦθος (« parole »).

115. Trophonios est un architecte légendaire de la mythologie grecque, héros de la Béotie, où il possède un oracle. Pausanias raconte l'histoire criminelle de l'ancre dans sa *Description de la Grèce*, IX, 37, 5-7.

116. « Il n'y a pas douze ou treize ans qu'il est mort un bouffon, nommé Constantin, qui représentait presque toutes sortes de voix, tantost le chant des Rossignols, qui n'eussent pas mieux su desgoïser leurs ramages que luy, tantost la Musique d'un asne, tantost les voix de trois ou de quatre chiens qui se battent, & en fin le cry de celuy, qui pour estre mords par les autres, se va plaignant. Avecques un peigne mis dans sa bouche il representoit le son d'un cornet à boucquin », Estienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, livre 5, XXIII, Paris, Mettayer & L'huillier, 1661, p. 288. La première édition est de 1581.

attouchement, il s'abandonnait aux convulsions les plus étranges, parce qu'il croyait avoir été touché par de l'eau de M. de Pâris. Au surplus rien montre-t-il tant le pouvoir de l'imagination sur les organes qui forment la voix ou les paroles, que ce qui arriva, selon que le rapporte Hérodote, au fils de Crésus ? C'était un enfant muet de naissance, lequel ayant vu le meurtrier qui assassinait son père, fut tout d'un coup délivré de cette maladie, et en pleine puissance de parler. Événement qui est confirmé par deux autres exemples pareils dans les journaux de Danemark. Mais encore ainsi paraissent les signes et les preuves de miracles dans les filles convulsionnaires, car aussi mal fondé sera le don des langues dont on relève le mérite de quelques-unes. En effet s'il est possible, comme il est vrai, que l'on peut apprendre des mots français à des *perroquets*, sera-t-il incroyable que l'on puisse apprendre à des filles quelques paroles de grec ou d'hébreu ? Mais ce qui découvre ici particulièrement le *naturalisme* des convulsions des filles convulsionnaires, c'est l'observation d'Hippocrate¹¹⁷. Il fait donc remarquer que les affections *mélancoliques* accompagnées d'un ton de voix cassée entrecoupée ou tremblante, viennent d'aliénation d'esprit ou d'une disposition convulsive ; et il la trouve cette disposition convulsive dans l'état des entrailles de ces sortes de malades, en qui l'on voit, dit-il, les muscles du ventre contractés de dehors en dedans, et rentrant, pour ainsi dire, dans le centre du corps.

Voici un autre symptôme que l'on fait sonner bien plus haut dans les convulsions de l'*épidémie* convulsionnaire ; car on se croirait ici presque à la foire, ou des *danseurs de corde*, l'on va aux *marionnettes*, aux joueurs de gobelets, ou au farceur. Ainsi après avoir vu les convulsionnaires étonner leurs admirateurs par leurs sauts, leurs postures et leurs contorsions surprenantes, en voici une en qui le surnaturel paraît, dit-on, manifestement, mais c'est aux yeux des personnes qui ont étudié beaucoup plus la piété que la physique. C'est une fille qui avale des *charbons de feu* allumés, et là-dessus on crie au miracle ; à celle-ci l'on joint cette autre qui avale des *livres reliés*, comme le Nouveau Testament avec sa *bousse*, autre sujet d'admiration pour ce que le sublime de la métaphysique occupe bien plus que le matériel de la philosophie. Mais si ces merveilleux événements se trouvent dans la nature recueillis par les soins que se sont donné les médecins de les ramasser, peut-on le pardonner à des théologiens, de convertir en miracle des effets naturels, parce qu'ils ne paraissent à ces messieurs au-dessus du pouvoir de la nature, que parce qu'ils n'ont pas pris la précaution de savoir des médecins ce que la nature peut en semblables occasions.

Or le monde, les théâtres même ont retenti des prodiges qu'ont opéré

117. Hecquet renvoie au *Praedictionum liber primus Gaultii Galeni in praedictiones Hippocratis liber primus*, in *Prognosticorum Hippocratis, ... libri tres, cum Claudii Galeni tribus in eosdem commentariis, Laurentio Laurentiano interprete...*, Paris, chez J. Bogardum, 1543.

les *pyrophages*, ou mangeurs de feu, et d'avaleurs de fer, de pointes de couteau, et de toutes sortes de vilaines bêtes. Un des plus fameux ayant été accusé de maléfice, répondit que ce qu'il faisait n'était point au-dessus de sa nature, et que c'était un secret qu'il avait appris il y avait quinze ans d'une vieille femme, lui étant soldat ; que là-dessus il s'était fait une habitude en avalant des balles de plomb et du *mercure cru*¹¹⁸, d'avalant toutes ces étranges matières. Cela ressemble-t-il au surnaturel ou au divin ? Car ce misérable passait pour un grand fripon, et pour n'avoir pas de religion. Cependant cela était bien au-dessus de ce que fait la créature convulsionnaire qui avale un *Nouveau Testament avec sa housse*. Un autre charlatan avalait un *couteau de boucher dans sa gaine*¹¹⁹, et en d'autres occasions, des dix ou douze pierres, pourvu qu'elles fussent rondes. Une autre fois on lui a vu avaler, en présence du roi d'Angleterre et de toute sa cour, *une épée longue d'un aulne*, après qu'on l'eut rompue en petits morceaux. Ce fut en 1675 et continua de temps en temps ces prodiges jusqu'en 1678. Ces prodiges sont plus incroyables les uns que les autres, puisque tantôt c'était un *couteau à manche*, tantôt c'était des tuyaux de verre, tantôt des *pièces d'argent ou de cuivre*, tantôt une *clef*, et ce qui relève le prodige, et ce que la convulsionnaire avaleuse de *Nouveau Testament* ne fait pas, c'est qu'il rendait au bout de quelques jours ces pierres par bas, quoiqu'on lui en ait vu avaler jusqu'à quarante-huit. Un autre auteur¹²⁰ rapporte l'histoire d'un homme qui avalait un tuyau de verre brisé qu'il rendait trois jours après. Mais toutes surprenantes que soient ces aventures, celle du mangeur de feu de Londres a quelque chose encore de plus étonnant. C'était un coureur par les provinces, qui avait le secret, au moyen d'une liqueur et d'un onguent, de prémunir et préserver si bien sa bouche, son gosier et ses mains, qu'il pouvait manier du *plomb fondu*, des *charbons ardents*, etc.¹²¹ Un autre non seulement maniait des *barres de fer tout en feu*, mais encore il léchait des *lames de fer brûlantes* ; et on lui voyait rouler dans sa bouche ou mâcher une pelote faite de poix, de soufre et de résine, qu'il se mettait toute en flamme dans la bouche ; le même tenait en d'autres occasions des charbons allumés entre les dents, où on les soufflait avec un soufflet. Sur tout cela les théologiens fauteurs des filles convulsionnaires auraient criés hautement au miracle, tandis que l'on sait que c'était des témérités naturelles, et dont encore on a découvert les artifices¹²², et on les trouve ces artifices décrits par un médecin de grande réputation. L'Allemagne a eu aussi de ces sortes

118. *Medicina septentrionalis collatita*, op. cit., t. I, p. 510.

119. *Ibid.*, p. 511.

120. Hecquet renvoie au médecin et alchimiste allemand Johann Joachim Becker, ou Becher (1635-1682), maître de George Ernst Stahl et l'auteur de la *Physica subterranea profundam subterraneorum genesim*, Leipzig, Joh. Ludov. Gleditschiumm, 1703 (paru d'abord en 1669 à Frankfort). Hecquet renvoie également aux *Historiarum anatomicarum variorum*, en six livres, publiés entre 1654 et 1661.

121. Becker, *Physica subterranea*, livre I, sect. VI, chap. IV, op. cit., p. 511.

122. *Ibid.*, livre V. Hecquet renvoie encore à *Medicina septentrionalis collatita*, op. cit.

d'aventuriers, une bohémienne, *Æthiopissa*, par exemple, qui s'était rendue les mains tellement calleuses qu'elle pouvait manier impunément du feu. Un autre charlatan prenait dans le feu de la limaille de fer tout allumée, qu'il pétrissait entre ses doigts, de manière qu'ils s'en formaient des morceaux de fer. Une semblable créature dans l'hôpital de Leyde, se faisait un plaisir de lécher des charbons de feu allumé. Mais à tous ces prodiges s'en ajoute un plus étrange, c'était dans un Italien, lequel pouvait souffrir sans se brûler des charbons de feu sur quelques parties de son corps que ce fut. Au contraire un vieillard connu de l'auteur que nous citons, n'aurait pu souffrir un charbon de feu sur aucune partie de son corps, tandis que sa langue toute seule pouvait lécher les charbons ardents. Mais de tout cela ce savant auteur conclut que tout n'est qu'artifice dans les opérations prodigieuses des *Pyrophages*. *Artificiale totum est quod nuperis annis pyrophagi edidere specimen*, et cela parce qu'ils savent prémunir la peau contre la violence du feu. *Armato contra ignis violentiam sensorio*¹²³. Cependant ce même savant médecin donne à comprendre par où la peau se peut durcir jusqu'au point de pouvoir résister à l'action du feu. La sur-peau, dit-il, couvre immédiatement l'organe de la sensation, qui est dans les mamelons de la peau, de sorte que le tact est d'autant plus exquis, que la sur-peau est plus mince. Or elle perd cette qualité par le travail, lequel par la compression qu'il excite sur la sur-peau, la colle intimement avec le suc lymphatique, que la nature entretient dans l'espace qui est entre la peau et la sur-peau. Ainsi cette partie devenant plus compacte, plus épaisse et plus serrée, elle cesse de pouvoir transmettre à la peau les impressions des corps étrangers. En effet outre l'épaississement de la peau, le suc lymphatique qui baigne les mamelons de la peau devenant plus épais, tient lieu ou fait l'office, à raison de ses parties fibreuses, d'un duvet, qui rompt ou émousse les coups, ou les impressions des objets extérieurs. En faut-il davantage pour faire comprendre une raison bien naturelle de l'insensibilité de la peau dans les *pyrophages* ? Ils se sont accoutumés par quelque manière que ce soit ou par le frottement, ou par l'application de quelques drogues, à serrer la sur-peau contre la peau, et à tenir entre les deux le suc lymphatique comprimé ; et voilà la peau devenue insensible, parce qu'elle s'est rendue dure et calleuse. La structure naturellement écailleuse¹²⁴ de la *sur-peau* peut contribuer infiniment à faire la callosité la plus ferme. Car chaque écaille, toute petite qu'elle est, se voyant par le microscope percé de 500. trous¹²⁵, qui

123. Sans le mentionner, Hecquet cite ici les *Observationum physico-medicarum*, de Pechlin, *obs.* IX, *op. cit.*, p. 411.

124. Hecquet mentionne Frederick Ruysch (1638-1731), médecin, anatomiste et botaniste néerlandais, mise en scène dans *La leçon d'anatomie de Frederik Ruysch* (1683) par Jan van Neck. Bernard Le Bouyer de Fontenelle venait de faire paraître son « Éloge de M. Rusch », dans *Histoire de l'Académie royale des sciences* – Année 1731, Paris, Panckoucke, 1764, p. 100-109.

125. Hecquet renvoie à Antoni van Leuwenhoek, ou Leeuwenhoek (1632-1723), qui a poursuivi l'œuvre de Jan Swammerdam sur le développement des microscopes.

donnent continuellement issue à la matière de la transpiration, ce sont autant d'attaches, qui s'y forment par cette matière comprimée, gluante et fixée, par où se fait une espèce de *mastic*, lequel cimentant la sur-peau avec la peau, la rend dure et insensible, comme l'était si étonnamment la peau calleuse de la bohémienne rapportée ci-dessus¹²⁶.

Serait-ce quelque chose de même dans cette fille convulsionnaire qui casse des pierres et des marbres avec sa tête ? Car encore un coup, ne se croirait-on pas à la foire en voyant ces merveilles ? Et par où ? En voici une qui s'y montre avec une tête plus dure que les pierres (*Capo di ferro*). Cela ne ramène-t-il pas le spectacle de cet homme qui se montrait à la foire il y a quelques années avec un estomac si dur aux coups, et tellement résistible à un poids terrible, qu'il supportait une enclume sur laquelle on cassait une barre de fer ? Ce fut alors un spectacle de théâtre, et aujourd'hui on en fait un de religion, dans une fille qui a la tête étonnamment dure ; mais serait-elle aussi dure cette tête que celle des Juifs, ce peuple d'une tête si dure, *populus durissimae cervicis*, que Dieu fut toujours mécontent de cette dure nation. Peut-on donc raisonnablement faire un titre de vertu à une chrétienne, de ce qui a fait un titre de réprobation pour ce peuple ? Mais enfin, vous demande-t-on, est-ce quelque chose de divin ou de surnaturel qu'une si dure tête ? L'on sait ce qui se dit dans le monde des gens que l'on nomme *durs*, parce qu'ils supportent, sans être percés, de furieux coups d'épée ou même d'armes à feu. On y soupçonne de la magie parmi le peuple, mais les médecins de nos jours, qui n'y sont pas trop crédules, en ont découvert une cause bien naturelle. Une mauvaise poudre à canon ne chasse qu'imparfaitement des balles de mousquet, dont les coups sont rompus ou émoussés en arrivant aux corps vers lesquels ils sont portés, mais qui ne peuvent pas percer, etc. Une autre cause encore naturelle, c'est celle qui se trouve dans les corps de certaines nations, comme sont les Lapons et les Chinois, lesquels, parce qu'ils habitent les pays du monde les plus froids, ont des peaux si fermes et des os tellement compacts, que tout leur corps est comme dur. C'est donc, si l'on veut, un crâne plus dur dans la fille convulsionnaire, que dans le reste des autres filles ; mais est-ce là matière à faire un miracle de religion ? Au contraire rien découvre-t-il plus de naturel dans les opérations de ces créatures ?

Mais c'en sont dans le genre plus relevé que celles qui disent *la messe*, qui impose les mains, même sur des prêtres, qui *prêchent*, qui font de *belles prières*, ou des discours surprenants, tant pour le spirituel que pour le *pathétique* ; car on y pleure, de saints prêtres s'y attendrissent spirituellement, et l'on charge ces *filles prêtres*, de louanges et de compliments spirituellement

126. Pechlin, *Observationum physico-medicarum*, op. cit.

doucereux ; le retour qui se fait sur ces filles, dans leurs esprits et dans leurs cœurs, sera-t-il aussi spirituel ou aussi détaché des sens ? C'est l'affaire du directeur. Mais quelle nouveauté dans la religion ? L'Écriture nous parle d'une nation sacerdotale, d'hommes sacerdotaux ; mais est-il parlé nulle part de deux filles prêtres ? Rien donc ne ressemble plus aux idées des convulsionnaires, que les folles fantaisies des mélancoliques hypocondriaques. Car l'un s'est cru pape ou évêque, de sorte qu'il passait la mitre en tête donnant ses bénédictions au peuple¹²⁷. Ces figures faisaient rire, mais celles des filles qui disent la messe scandalisent les fidèles, déshonorent nos mystères et dégradent la religion.

Ne fut-ce pas en effet le plus dangereux des scandales, et le plus affligeant pour l'Église, que ce qui arriva à Césarée, dont le saint évêque Firmilien¹²⁸, qui gouvernait cette Église, nous a laissé l'histoire. « Durant ce trouble (de persécution), dit-il, on vit paraître ici une femme, qui tombant en extase se disait prophétesse, et agissait comme si elle avait été remplie du Saint Esprit : et en effet elle faisait des choses si extraordinaires et si surprenantes... que nos frères furent longtemps en peine du jugement qu'ils en devaient faire, et plusieurs furent trompés... Par ses mensonges et ses belles promesses, elle s'acquit tant de créance dans l'esprit de tous ceux qui méritaient d'être abandonnés à ses illusions, qu'elle se faisait suivre et obéir ; le démon la faisait marcher nu-pieds à travers des neiges dans la plus grande rigueur de l'hiver ; (c'était une *inconnue*) car elle disait qu'elle se hâtait de retourner en Judée, d'où elle feignait d'être venue. Elle avait la hardiesse de contrefaire nos mystères les plus terribles : elle faisait semblant de consacrer l'eucharistie, et ainsi d'offrir le sacrifice au Seigneur, etc.... elle baptisa aussi beaucoup de personnes. »¹²⁹ Ce portrait n'est-il pas ressemblant aux filles convulsionnaires, les prophétesses de nos jours, qui trompent tant de personnes respectables par leur science et leur piété, comme les frères du saint évêque Firmilien s'étaient laissés presque surprendre aux illusions de l'*inconnue* de ces temps-là ? Aucune des filles convulsionnaires n'a été jusqu'à entreprendre de baptiser personne ; mais on assure qu'un homme convulsionnaire le fait, du moins quelques-unes ont l'impudence d'imposer les mains sur la tête de personnes ecclésiastiques et de prêtres mêmes, qu'elles n'ont pas rougi de faire mettre à genoux à leurs pieds. Comme l'*inconnue* du temps du saint évêque Firmilien, les *inconnues* convulsionnaires récitent des prières, et par

127. Hecquet mentionne ici Pascasinus, ou Paschasius Justus Ecloviensis, médecin et philosophe flamand du XVI^e siècle, et l'auteur du *Alea sive de curanda ludendi in pecuniam cupiditate libri duo*, édité à Bâle en 1561, chez Johannes Oporinus.

128. Saint Firmilien est un évêque de Césarée en Capadoce, au III^e siècle.

129. Hecquet cite ce passage tiré des *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles, justifiés par les citations des Auteurs originaux* de Lenain de Tillemont, édités à Paris, chez Charles Robustel, en 1701, p. 311.

un excès d'impudence s'arrogeant le droit de régler les *diphtyques*, retranchent de la liturgie les noms respectables de grands hommes, qu'elles y nomment que pour demander leur conversion, et conversion de quoi ? De ce que sont des hommes sages et éclairés dans la science des Saints, qui condamnent leurs profanations. Rien est-il tant capable de révolter la religion, la bienséance et le bon sens ? Pour les autoriser l'on fait fort valoir la connaissance qu'elles ont paru avoir de l'intérieur des personnes, de leur conduite, de leurs péchés même. Les fanatiques des Cévennes¹³⁰ et les *Cadières*¹³¹, se vantaient des mêmes dons. Hé qu'a-t-on prouvé de ces dupes du Diable, ou de l'imagination ? Mais quoi plus naturel que d'avoir appris dans le monde les désordres secrets de quelques personnes, lesquels auront transpiré aux oreilles de quelques autres qui en auront parlé ? Et ainsi des particularités secrètes, dont les dépositaires auront ouvert la bouche, seront venues à la connaissance de ces causeuses. On ajoute qu'elles font des discours très étudiés, affectueux et pathétiques, jusqu'à faire pleurer et gémir les assistants, prêtres et autres. C'est qu'ils prennent comme des marques de l'Esprit de Dieu cette éloquence spirituelle et imposante ; au lieu que les médecins qui ont vu de ces maladies mélancoliques à extases, ont quelquefois ouï parler des personnes avec tant d'érudition, de piété et de force, que les assistants se trouvaient plus malheureux d'avoir à vivre, que ces malades qui étaient proches de la mort. *Quod prodigio simile, in illa extasi morbosa, orationem reperias tam seriam, tamque pulchre catenatam, ut jam plus solatii ipsi illi præsentent... ab aegris excipiant, quam ab illis aegri*¹³². L'observateur ajoute que ce qui est presque incroyable dans ces sortes de maladies, c'est de voir la sublimité de génie où se trouvent les malades, de sorte qu'il se ressouvient de ce qu'ils ont appris de piété et d'histoire, depuis de longues années. *Mira saepe est, et supra quam credi potest in illo morbi discrimine, animi, et imprimis phantasie sublimitas, advocatis jam inde a multa retro ætate, notionum piarum ac proverbiorum exemplis*¹³³. Mais ce qui est encore plus remarquable, c'est que cette élévation d'esprit si merveilleuse, arrive en maladies à des personnes qui étaient nées avec l'esprit du monde le plus pesant et le plus bouché. Ainsi un jeune homme de

130. Il s'agit des cas de prophétisme survenus dans les Cévennes et le Languedoc dès la fin des années 1680. David Augustin de Brueys (1641-1723) publie à ce sujet en 1692 une *Histoire du fanatisme de notre temps*, et ce « récit des diverses merveilles nouvellement opérées dans cette partie de la province du Languedoc » sera édité par Maximilien Misson dans le *Théâtre sacré des Cévennes*, publié en 1707 à Londres, chez Robert Roger. Voir *Le Théâtre sacré des Cévennes*, réédition critique présentée par Jean-Paul Chabrol, Nîmes, Éditions Alcide, 2011.

131. Le cas Catherine Cadière concerne une affaire de mœurs, datée de 1728 à Toulon, et exercée sur la jeune pénitente par le jésuite Jean-Baptiste Girard. En 1731 s'ouvre un procès à Aix-en-Provence, qui passionnera et divisera l'opinion publique, comme le cas des convulsionnaires qui lui est contemporain. Voir Stéphane Lamottes, *L'affaire Girard-Cadière. Justice, satire et religion au XVIII^e siècle*, Presses Universitaires de Provence, 2016.

132. Pechlin, *Observationum physico-medicarum, op. cit.*, p. 395.

133. *Ibid.*

quatorze ans à qui son précepteur ne peut rien faire apprendre, devint si excellemment spirituel et si extraordinairement éclairé en maladie, que ce précepteur trouva son écolier parlant savamment le troisième jour d'une fièvre maligne, sur le mépris de la vie, chantant très agréablement des cantiques qu'il n'avait jamais appris, comme l'assurait ce précepteur. Enfin ce jeune homme, qui la veille de sa maladie ne savait point joindre, comme l'on dit le *substantif* à l'*adjectif*, parlait latin sans hésiter¹³⁴. Un autre jeune homme, mais perdu d'infirmités scorbutiques, acquit une mémoire si prodigieuse, qu'il répétait ce qu'il entendait lire, éclairé d'ailleurs d'une manière surprenante dans l'histoire sacrée et profane, dans la théologie, la physique, etc. Enfin un autre jeune homme de la santé du monde la plus ruinée, outre une mémoire la plus heureuse, expliquait les Saintes Écritures, non seulement en général ou sur de certains endroits, mais chaque mot, avec la facilité du monde la plus étrange¹³⁵. Mais ce que l'observateur remarque de plus singulier, c'est que ces beaux talents s'éclipsent avec la maladie, quand les malades viennent à guérir¹³⁶.

C'est ainsi que l'on voit dans l'état naturel ou sans miracles des divorces entre le corps et l'âme, de sorte que l'âme se manifeste par des actions sublimes de jugement, et c'est l'état des *enthousiastes*, et de ces mélancoliques dont on vient de parler. Mais une autre disposition ou état de l'âme c'est celui dans lequel, du côté du jugement et de la réflexion, elle laisse agir les parties du corps, qui exécute les mouvements d'aller, de venir, de monter, de descendre et autres semblables de la machine. C'est ce qui s'observe dans les *noctambules*, qui, sans savoir ce qu'ils font, courent la nuit les gouttières et les toits des maisons, vont, s'imaginent-ils, à la chasse, le fusil à la main, animant leurs chiens, qu'ils font sortir avec eux, et courir dans des jardins ou ailleurs, et tout cela sans se souvenir de rien le matin ; est-ce là du surnaturel ou du miraculeux ? Pourquoi donc le penser de l'état d'une personne en extase ; pendant lequel l'âme retirée à elle seule dans le cerveau, comme dans son fort en propre, ne commandant qu'aux fibres qui le composent, elle agit pour ne faire que penser, et ne produire que des effets prodigieux de pensée, tels que ceux dont l'on vient de parler.

Mais ceci amène naturellement les états de *mort* pendant plusieurs jours, où se voient des filles convulsionnaires, au grand étonnement des proneurs de miracles. Cependant ces messieurs pourraient se ressouvenir de ce que dit saint Augustin¹³⁷, qu'il est des personnes qui font tout ce qui

134. Hecquet renvoie à Olaus Borrichinus, ou Ole Borch (1626-1690), médecin, chimiste et poète danois, grand ami de l'anatomiste Nicolas Stenon, et proche du cercle de Spinoza. Il renvoie aussi à Bonet, *Medicina septentrionalis collatitia sive rei medicae*, *op. cit.*, t. 2, p. 22.

135. Pechlin, *Observationum physico-medicarum*, *op. cit.*, p. 799.

136. *Ibid.*, p. 402.

137. *Cité de Dieu*, XIV, XXIV, in *Œuvres de saint Augustin*, 35, *op. cit.*

leur plaît de leur corps. Et un savant médecin est entré dans le même sentiment, parce que l'âme peut se donner tant de force au-dessus du corps, qu'elle se délivre de la dépendance à ses impérieuses lois. *In eam veni sententiam isse aliquando tantam vim animæ, ut se a corporis obsequio, legibusque exsolvat*¹³⁸. Mais d'ailleurs quoi de plus naturel, qu'un événement dont est pleine l'histoire de la nature, puisque son auteur en donne un ample chapitre *de his qui revixerunt* ?¹³⁹ Là même il fait remarquer que ces sortes de résurrections de mort, qui reviennent en vie après quelques jours, sont singulièrement propres aux personnes du sexe. *Fæminarum sexus huic malo maxime opportunus*¹⁴⁰. Mal que ses commentateurs appellent ἄπνοια, qui est un des noms de la passion hystérique¹⁴¹ ; et tout de suite, il fait mention d'une femme qui revint en vie après sept jours de mort, sur quoi il cite avec grand honneur l'ouvrage d'un certain Heraclide qui traitait de ces sortes de faits. Saint Clément d'Alexandrie rapporte aussi l'histoire d'un certain Arménius, qui revint en vie le douzième jour de sa mort¹⁴². Et cet homme étant ressuscité racontait toutes les merveilles qu'il avait vues, disait-il, pendant qu'il était mort. Mais l'histoire que donne encore Pline, à l'endroit cité, d'un certain Hermotime, vient bien aux morts des filles convulsionnaires. Car son âme était en habitude de quitter le corps pour aller errer bien au loin, d'où il racontait quantité de choses qu'il prétendait avoir vues ; et ces éclipses de vie continuèrent d'arriver jusqu'à ce que quelqu'un de ses ennemis brûla son corps ; car l'âme à son retour ne put plus rentrer, comme parle Pline, dans le fourreau de son corps : c'est

138. Pechlin, *Observationum physico-medicarum, op. cit.*, p. 400.

139. Dans l'édition latine qu'utilise Hecquet, sans doute celle de 1669, le chapitre LII du livre VII de la *Naturalis historiae* de Pline porte le titre *De his qui elati revixerunt*. Dans la nouvelle édition, il s'agit du chapitre LIII, *op. cit.*, p. 352. Le chapitre LII portant sur les « signes de la mort ».

140. « Le sexe féminin semble particulièrement sujet à ce type de mal à cause du retournement de la parole », Pline, *Histoire naturelle*, VII, LIII, 175, *op. cit.*, p. 353.

141. *Apnoia* (ἄπνοια), ou apnée signifie littéralement absence de vent, ou calme. Ce terme est utilisé par Hippocrate dans son traité sur les *Épidémies* (3, 1081), pour décrire des arrêts momentanés de la respiration, dus justement au retournement de la matrice. Il est aussi employé par Aristote dans sa *Génération des animaux* (V, 5). Cette notion est surtout reprise par la médecine pour décrire l'abolition de la parole dans les crises d'hystérie. « APNÉE. État dans lequel la respiration paraît abolie, c'est-à-dire, qu'elle est si petite, si rare et si tardive, qu'il semble que les malades ne respirent plus et soient sans vie, comme il arrive quelquefois dans la passion hystérique, la syncope, l'apoplexie, la léthargie. Ce mot est grec, ἄπνοια, il vient d'*a* privatif, et de πνέω, je respire », Elie Col de Vilars, *Dictionnaire français-latin des termes de médecine, et de chirurgie, avec leur définition, leur division, et leur étymologie*, Paris, Chez Coignard, Le Mercier, Rollin, Delespine & Herissant, 1749, p. 27-28.

142. En fait, Clément d'Alexandrie évoque le mythe d'Er le Pamphylien, fils d'Arménios ou Zoroastre, dont parle Platon et repris par Proclus : « Le même Platon, écrit Clément, mentionne au dixième livre de la République [614b 3-4] Er, fils d'Arménios, Pamphylien de race, qui est Zoroastre ; en tout cas Zoroastre lui-même écrit : « Voici le récit écrit par Zoroastre, fils d'Arménios, Pamphylien de race, tout ce que, mort à la guerre, j'ai appris des dieux une fois dans l'Hadès » [*Apocryphe de Zoroastre*, ap. Proclus, *In remp.* II, p. 111, 12 s. Kroll]. Et Platon dit que ce Zoroastre, étendu sur le bûcher le douzième jour, reviens à la vie [*ibid.*, 614b 6-7] ; peut-être fait-il allusion à la résurrection, peut-être aussi à cette croyance que par les douze signes du zodiaque se fait la montée des âmes vers la rénovation ; et il dit, lui, que le même chemin est fait dans la descente vers la naissance [*ibid.*, 621b 3-4] », *Les Stromates*, V, XIV, 2, introduction, texte critique et index par Alain Le Boulluc, Paris, Le Cerf, 1981, p. 197.

pourquoi il appelle ses états des demi-morts. *Reperimus Hermotimi animam relicto corpore errare solitam, vagamque a longinquo multa annuntiare... corpore interim semianimi. Donec, cremato eo, inimici remeanti animae velut vaginam ademerent*¹⁴³. Asclépiade ancien et célèbre médecin étant bien au fait de ces maladies, s'écria, à la rencontre d'un mort que l'on portait en terre, que ce corps était vivant. *Quod Asclepiades sciens, funeri obvius inclamavit eum vivere, qui esserebatur*¹⁴⁴. C'est pourquoi Démocrite a avancé que les médecins étaient si peu en état de juger par des signes quand les malades étaient morts, puisqu'ils en avaient que de très incertains pour juger s'ils avaient à mourir, *Democritus ne finita vitæ certas notas esse, proposuit, quibus medici credidissent, adeo ut certa aliqua futura mortis signa non essent*¹⁴⁵. Ces sortes de morts sont donc si peu hors de l'ordre de la nature, que rien n'est si commun dans les maladies des femmes ou dans les affections hystériques. Aussi de toutes les maladies du corps humain il n'y en a point sur lesquelles les auteurs en médecine recommandent, comme dans celles-ci, à bien prendre garde à s'assurer de la mort de celles qui sont mortes de vapeurs, avant que de les enterrer, parce qu'il s'est trouvé là-dessus bien de déplaisantes aventures de femmes qui ont été enterrées avant un temps, qu'elles devaient revenir en vie. L'histoire du célèbre Vesal, si fameux en anatomie, est connu ; s'étant mis à faire la dissection du corps d'une femme, quand lui avait donné comme morte, au premier coup de scalpel qu'il donna, elle s'écria si haut et si amèrement, que la chose ayant éclaté, il fut obligé de fuir d'Espagne pour échapper aux mains des *inquisiteurs*.

Comme donc il est dit de l'asthme, que c'est la méditation de la mort, l'on peut penser que la passion hystérique en est un exercice, puisque chaque accès de vapeurs est comme un apprentissage de mort. Ainsi les femmes hystériques en éprouvent les atteintes toutes les fois que dans leurs vapeurs elles tombent dans des faiblesses plusieurs heures, quelquefois plusieurs fois en un jour, dans lesquelles on les voit son mouvement, sans entendement, sans sentiment, jusqu'à pouvoir les piquer sans qu'elles fassent le moindre signe de mouvement : état tellement ressemblant à celui d'une morte, que leur respiration paraissant presque éteinte, c'est

143. « Nous trouvons, écrit Pline, entre autres exemples, que l'âme d'Hermotimus de Calzomènes avait coutume de quitter son corps et d'aller vagabonder au loin pour en ramener de nombreuses informations que seule une personne présente sur les lieux pouvait connaître ; entre temps, le corps restait à demi-mort ; cela dura jusqu'à ce qu'il fût brûlé par ses ennemis, qu'on appelait Cantharides et qui, quand l'âme revient, lui ravirent en quelque sorte son enveloppe », *Histoire naturelle*, VII, LIII, 174, *op. cit.*, p. 352.

144. « Que le fait qu'on raconte d'Asclépiade, écrit Celse, qui reconnut, à la rencontre d'un convoi, que la personne qu'on allait inhumer était en vie, en est la preuve » Celse, *De medicina livre VIII*, livre II, chap. VI. *Traité de Médecine*, texte latin d'après l'édition de Léonard Targa, avec les titres de l'édition de Haller, trad. franç. de Ninnin, Paris, Adolphe Delahays, 1855, p. 43-44.

145. « Et que Démocrite, écrit Celse, cet homme dont la réputation est si grande et si bien méritée, fort éloigné de penser qu'il y ait quelques signes en médecine qui annoncent la mort d'une manière certaine, a même prétendu qu'on n'avait pas de marques assez sûrs pour connaître si la vie était éteinte », *ibid.*, p. 43.

l'ἄπνοια des Anciens, l'on est embarrassé sur la raison qui les tient en vie : mais on la trouve, cette raison, dans la circulation du sang qui se conserve, quoiqu'infiniment ralentie, dans les grands vaisseaux, sans se faire d'autres soupiraux qu'à travers la peau, au moyen de la transpiration. Est-ce donc après cela un phénomène hors de l'ordre ou du pouvoir de la nature, que de voir ces états de mort prolongés jusqu'à plusieurs jours, puisqu'on en trouve les causes dans l'ordre et dans le fond de ses lois. C'est même comme un goût de mort, ou comme un plaisir de mourir, qui paraîtrait affecté à la condition des femmes hystériques, puisqu'il s'en trouve plusieurs qui se croient morte pendant des accès de plusieurs jours de suite, ou interrompus, parce qu'ils reviennent par reprises dans quelques saisons de l'année, décidant par elles-mêmes de ceux qui doivent les ensevelir et les faire enterrer, et il s'en trouve plus d'un exemple dans les auteurs¹⁴⁶. L'on a même par devers soi celui d'un *mélancolique*, (car la mélancolie avoisine de bien près la passion hystérique, comme l'assurent et le prouvent de savants médecins¹⁴⁷) il tomba malade d'une terrible fièvre maligne, laquelle le jette dans un impertinent délire qui dura longtemps, et pendant lequel se croyant mort, il ordonnait de son enterrement ; il guérit, et par là il est prouvé combien la nature a de différentes manières de se retourner dans les maladies ; elles paraissent des morts, et elle s'en sert pour remettre les gens en vie. Mais l'étonnant des morts des filles convulsionnaires, c'est qu'elles prédisent les jours, les temps et la durée que doivent avoir ces prétendus morts. Mais l'histoire rapportée par saint Augustin lève toutes ces difficultés¹⁴⁸. C'est celle du prêtre Restitut, qui mourrait quand il voulait. Fallait-il à Messieurs les théologiens, protecteurs des convulsions, d'autres témoignages et d'autres témoins que ces effets sont purement naturels ? Car certes saint Augustin se connaissait en miracles, et savait trop les ménager pour l'honneur et le bien de l'Église, pour avoir pu manquer en reconnaître dans ces prodiges, si son jugement ne lui eut fait apercevoir le naturel de ces effets : au contraire il prouve par ce pouvoir de l'âme sur le corps, au domaine duquel il sait se soustraire, toute corrompue que soit aujourd'hui la nature, les tristes restes de cette nature, ou de ce qu'elle aura été dans l'état d'innocence, parce qu'elle aurait fait par état et par habitude, ce qu'elle fait aujourd'hui par effort, et par l'élévation forcée où elle se met pour quelques temps au-dessus de la tyrannie du corps. C'est donc uniquement du naturel, et rien du miraculeux, qu'il y a dans les morts, comme on les appelle, de ces merveilleuses convulsionnaires.

146. Bonet, *Medicina septentrionalis collatitia*, t. 2, p. 188.

147. Comme Thomas Sydenham (1624-1689) et Hygmore, ou Nathaniel Highmore (1613-1685), qui a donné son nom au *corps d'Hygmore*, ou cloisons que forment dans les testicules les feuilletts membraneux de la tunique albuginée.

148. *Cité de Dieu*, XIV, XXIV, in *op. cit.*

L'on trouve même dans la nature du corps humain, c'est-à-dire, dans les raisons de l'économie animale, celle de ces abstractions d'esprit ou de ces extases mélancoliques, pendant lesquelles l'âme toute concentrée dans le cerveau, toute occupée d'elle seule, et de ce qui se passe dans cette partie, se désoccupe des fonctions du reste du corps. Il ne faut que se ressouvenir que dans le cours ordinaire des fonctions du corps, celles du cerveau toutes seules, attirent au cerveau une quantité de sang qui est comme de un à sept avec celle qu'il en faut au reste du corps pour toutes les siennes¹⁴⁹ ; que sera-ce en cas d'extases, où presque tout le sang se porte à la tête ? Faut-il chercher d'autres causes de la cessation de mouvements dans tous les membres, que dans ce dénuement de sang ou demeurent les muscles. Car c'est le sang, comme *antagoniste* des esprits ou du genre nerveux, qui fait le mouvement des muscles. Ainsi le sang venant à être soustrait au cerveau, les muscles des membres vaquent, et sont sans action. Cela n'est-il pas une sorte de mort ? Il est vrai que tant de sang se portant à la tête, ce sont des esprits qui se produisent à proportion. Ainsi la quantité d'esprit qui se forment dans vingt-quatre heures, étant de trois années¹⁵⁰, ce seront peut-être six onces de suc nerveux ou d'esprits qui se formeront par jour. Mais deux raisons font connaître que les muscles n'en sont point disposés à se mouvoir ; car 1^o leur *antagoniste*, qui est le sang, leur étant enlevé, leur puissance est oisive pour le mouvement, de même qu'un chariot tiré par des chevaux s'arrête, quand l'attelage n'étant que de deux, un des deux vient à manquer ; 2^o cette quantité d'esprits qui se forment dans le cerveau, étant toute employée par l'âme aux mouvements, ou aux ébranlements des fibres nerveuses du cerveau, ce ne sont que des matières à idées, à pensées, à imaginations, parce qu'elle ne les emploie pas au loin ; mais étant toute renfermée dans le cerveau où elle les retient, c'est ce qui fait les *fantômes* que voient, cela leur semble, les mélancoliques dans leurs *extases*, et encore les idées qu'ils rapportent au sortir de leur ravissement d'esprit, des voyages qu'ils ont cru faire, des objets qu'ils ont, disent-ils, vus, enfin de toutes les imaginations dans lesquelles ils demeurent, étant même revenus de leur sommeil extatique. Or tout cela se peut faire par les forces de la nature toute seule sans l'aide d'aucun miracle : ce qui le prouve évidemment, c'est que les remèdes naturels guérissent de ces états, comme on l'a vu arriver dans la personne de l'homme mélancolique ci-dessus cité. Mais encore, comme l'a observé le médecin qui guérit cette femme qui se croyait morte¹⁵¹. Ce fut avec l'*opium* continué, et même avec assez forte dose, qu'il la ressuscita. Est-ce donc une preuve *ambiguë*, que ce sont les esprits dérangés qui font ces morts, et celles des convulsion-

149. Giovanni Domenico Santorini, *De structura, & motu fibrae*, in *Opuscula medica, op. cit.*, p. 115.

150. *Ibid.*, p. 120.

151. Bonet, *Medicina septentrionalis collatitia*, t. 1, *op. cit.*, p. 200.

naires, si au lieu de tant de louanges dont on enivre leurs têtes vaporeuses, on calmait les troubles de leurs imaginations avec de l'opium courageusement donné.

La médecine connaît encore la raison, par laquelle le sang se sublime si promptement au cerveau ; car c'est le *raptus sanguinis*, comme parlent les anciens médecins¹⁵², qu'un des plus savants d'entre eux a compris sous l'idée de *spasme*, ou de convulsion, et que les Grecs ont exprimé par le mot *ἐνθουσιαστικός*¹⁵³, c'est donc un emportement prompt et violent du sang au cerveau, par une griffe ou une contraction soudaine qui prend aux nerfs, ce qui est le *spasme* ci-dessus cité. Mais qui peut si promptement *crampes* les nerfs ? le son d'une trompette, d'un tambour, répond Galien. Mais ce qui est ici de plus remarquable, c'est qu'il est à volonté à certaines personnes de faire prendre au sang cet essor, qui est le *raptus* ci-dessus. Une application profonde à un objet, que l'esprit saisit volontairement dans la méditation, ou qui en est saisi par la passion, tout cela emporte le sang à la tête, et même à ces ravissements d'esprit, à ces *extases* qui peuvent dérober l'esprit au corps, ou l'âme aux fonctions qui le régissent. Le savant observateur¹⁵⁴ tant de fois cité donne l'histoire d'une femme à convulsions hystériques, qui y tombait d'abord qu'elle s'appliquait ; il y ajoute celle d'une jeune fille qui tomba en *extase*, où elle fut emportée malgré elle avoir vu un spectre ; exemple d'une passion qui fait l'emportement du sang à la tête : c'est ici la crainte ou l'effroi, ce sera ailleurs la colère, l'amour ou une passion *érotique*. Enfin l'on connaît un homme de Lettres, dont la tête est accoutumée à soutenir l'affluence du sang, que l'étude l'a accoutumé à souffrir journellement, mais il s'y porte si aisément et si impétueusement quand il veut fixer son esprit sur quelque objet qui l'applique fortement, qu'il lui prend sur-le-champ une sorte d'*extase*, de sorte que sans être plus maître de son corps, il tombe en convulsions telles qu'il tombe à terre de dessus même le siège où il était assis.

L'on sait les histoires de certains poètes, comme Le Tasse, que l'ardeur poétique jetait en fureur. Ce sont de ces personnes en qui les esprits *extatiques* étant les maîtres, tiennent le cerveau occupé uniquement, parce que l'âme, emportée au sublime des idées, oublie ce qui se passe, de douloureux même, dans le corps, *nihil crus sentit in terris, quando animus est in caelo*¹⁵⁵.

152. Hecquet utilise souvent cette expression, comme dans son traité sur *De la digestion et des maladies de l'estomac*, de 1712, pour parler de pléthore, du grec *πληθώρα*, surabondance de sang et d'humeurs, ou plus précisément pour désigner l'afflux excessif impétueux du sang aux parties.

153. Inspiré par les dieux, sagesse inspirée, ou don de divination.

154. Pechlin, *Observationum physico-medicarum, op. cit.*, p. 283.

155. « Aucun pied ne se sent sur terre, quand l'âme est dans le ciel ». Hecquet attribue cette sentence ascétique à Sénèque, mais je n'ai pas retrouvé ce passage dans son œuvre. En revanche, on peut lire une phrase qui lui ressemble dans l'*Ad martyras*, II, 10, de Tertullien : « *nihil crus sentit in nervo, cum animus in caelo est* ; aucun pied ne se sent enchaîné lorsque l'âme est dans le ciel ».

Et c'est encore ainsi que Cardan¹⁵⁶, l'homme du monde le plus fort en imagination, savait se rendre insensible aux douleurs de la goutte, quand il voulait fortement appliquer son esprit à la composition de quelque ouvrage. Mais ce qui fait précisément voir ce que l'âme peut faire exécuter au corps, c'est ce que rapporte encore saint Augustin¹⁵⁷, qu'il avait connu un homme qui se faisait suer quand il voulait ; et quelque chose encore de plus précis là-dessus, c'est ce que rapporte Bartholin¹⁵⁸ du fils du célèbre médecin Simon Paulli¹⁵⁹, lequel fit voir, en présence du roi de Danemark, une facilité merveilleuse à se faire suer les mains ou à se les sécher, quand il lui plaisait. Peut-on après ces exemples douter de l'empire que l'âme conserve sur le corps, tant qu'elle n'a point été subjuguée par l'effort de quelque passion ? En conséquence les morts prétendues des filles convulsionnaire sont-elles absolument exemptes du soupçon de quelque artifice volontaire, par lequel elles auront accoutumé leurs têtes à ces sortes de transports *extatiques*, en s'échauffant l'imagination de la passion de faire des miracles, ou de pouvoir se donner pour miraculeuse ? Car la vanité est bien artificieuse. Tout donc est ici renfermé dans l'ordre naturel, puisque naturellement l'on peut paraître mort sans perdre la vie.

On relève encore bien haut ce qu'on appelle les *stigmates*, qui se trouvent imprimés dans les mains des convulsionnaires qui jouent le rôle de la *Passion*, en s'étendant ou se faisant étendre en croix. Ce sont des endroits douloureux, sur lesquels même se trouvent peut-être des marques de sang ; mais qui sont des impressions que des esprits poussés par leur imagination vive et ardente scellent dans les parties, en les *stigmatisant* ? On fait là-dessus des miracles à l'honneur des filles convulsionnaires ; mais que de stigmates naturels qui se font sur les corps des scorbutiques ? que d'ailleurs l'on sait qu'il ne faut qu'échauffer l'imagination de vapeurs *mélancoliques*, qui aillent cautériser ces parties. Aussi est-ce l'adresse criminelle des sorcières soi-disantes ; car après avoir effrayé des pusillanimes, qui sont des esprits à vapeurs hypocondriaques, elles les persuadent d'être atteints de sorcellerie, parce qu'elles leur font des signes indubitables de *ces stigmates*, qui sont des symptômes naturels aux affections hypocondriaques. La nature donc, sans magie, peut faire de semblables empreintes sur les mains et sur les pieds des filles convulsionnaires, qui en jouant la crucifixion, excitent leur imagination brûlée, laquelle par la passion de se

156. Jérôme Cardan (1501-1576) est un philosophe, mathématicien et médecin italien, auteur du célèbre *De subtilitate* (1550), publié à Lyon chez Philibert Rolletiumen 1554, et traduit en français en 1556.

157. *Cité de Dieu*, XIV, XXIV, in *op. cit.*

158. Hecquet mentionne la première revue médicale, les *Acta medica et philosophica*, édités par Thomas Bartholin. Il renvoie sans doute au chapitre XVIII, années 1671 & 1672, publié à Copenhague, chez Petri Haubold, en 1672, p. 48 sq.

159. Simon Paulli (1603-1680) est un chirurgien, anatomiste et médecin danois, auteur du *Quadrupartitum. De Simplicium medicamentorum facultatibus*, publié à Rostock en 1639.

singulariser en miracle, envoie les esprits brûlants du même feu marquer ces parties du sceau de leurs fantaisies. Cela ressemble-t-il au surnaturel ? Oui certes, parce que c'est un naturel excédé par l'imagination emportée hors de sa subordination, et des règles de la sagesse. Car avec un peu d'étude, de bonne foi et de recherches dans les choses vraiment naturelles, on n'y trouve des faits si ressemblants à ceux que l'on donne pour miracles parmi les convulsionnaires, qu'il n'en faudrait pas davantage pour ramener des esprits raisonnables, soumis d'ailleurs aux principes de la religion, comme doivent être ceux des filles chrétiennes, et encore les esprits de ceux qui les conduisent. Car pour les confondre au sujet même de leurs *stigmates* ; les leurs sont-elles mieux marquées que celles qui se trouvèrent empreintes sur l'estomac de l'homme, qui songea, en dormant, que quelqu'un lui portait un coup de pierre sur cet endroit ? Car effrayé par la douleur qu'il y avait ressentie, il le fait examiner le matin par un chirurgien ; celui-ci y trouva une meurtrissure ou une ecchymose si considérable, qu'il se crut obligé de scarifier la partie¹⁶⁰. L'histoire encore ci-devant citée, de cet homme à qui se forma sur le dos une poche ressemblante à un sac de blé, parce qu'il avait été heurté par une femme qui portait sur son dos un sac de blé, ne donne-t-elle pas un autre exemple le plus réel de *stigmates* naturels ? Cependant on n'en demeure pas aux *stigmates*, pour se forger des miracles : voici qu'on nous dit que les convulsionnaires donnent à d'autres les maux qu'elles ont. C'était donc la *transplantation* des maladies dont il fallait encore illustrer la scène comique des convulsions.

C'est une *rhapsodie* de guérisons prétendues, adoptées souvent par des *fanatiques*, *charlatans chimiques*, que les convulsionnaires vont ramasser ; car il n'y a bois dont elles ne tachent de faire flèche. C'est donc comme l'on dit en langue *héraldique* ou d'armoiries, matière à *enquérir*. Cependant il se trouve dans les événements naturels des transplantations de maux, ou des dispositions si évidemment marquées, qu'il paraît bien qu'il n'y aurait point de miracles dans les transports des maladies d'un corps dans un autre. Un homme après s'être laissé toucher par de fortes réflexions qu'il avait fait sur un squelette qui était fait de cuivre, rêve la nuit qu'il était devenu cuivre, et de là il contracte incessamment l'*étéisie*¹⁶¹ ou l'*atrophie* la plus étrange¹⁶². L'on a encore dans Bartholin l'histoire de ce mari qui prenait la colique quand sa femme entrait en travail pour accoucher. Un autre fait arrivé et connu dans Paris, c'est d'un homme lequel pour avoir vu et entendu les coups que le bourreau déchargeait sur un malheureux qui était

160. Hecquet renvoie à Scholzius, sans doute Laurentius Scholzius ou Lorenz Scholz von Rosenau (1552-1599), botaniste et médecin allemand, auteur du *Consiliorum Medicinalium, conscriptum a praestantiss. atque exercitatiss.*, paru à Francfort, chez André Wechel, en 1598. Il se réfère également à l'*Historia medica mirabile*, livre 2, sans nom d'auteur, mais il s'agit certainement, on l'a vu, de Marcello Donato.

161. Maladie qui produit un amaigrissement extrême.

162. Verdries, *De equilibrio mentis & corporis commentatio*, op. cit., p. 123.

sur la roue, se sentit si vivement frappé dans les mêmes endroits qui était frappé le patient, qu'il fallut le reporter saisi chez lui. Mais on nous donne encore pour une bien autre merveille, que celles des coûts de poings ci-dessus mentionnés, les coups de gros *rondins*, que se font donner sur les reins, par des hommes, des convulsionnaires. Gens dignes de foi, dit-on, le rapportent (car peu de gens sont aujourd'hui admis à voir les convulsionnaires, et les seuls initiés à ces mystères ont vu l'*œuvre de Dieu*, comme ils parlent ; mais l'Écriture y appelle les fidèles, *venite et videte opera Domini*¹⁶³, pourquoi donc se cacher là-dessus parmi les convulsionnaires ?) Enfin on a vu, dit-on, ce prodige si singulier, sans apercevoir que ces filles en souffrent autre chose que de la satisfaction, pourvu que ces hommes sachent bien modeler leurs coups pour y accoutumer leur peau. Mais à quoi cela ressemble-t-il ? Sera-ce à ces corps de Lapons ou de Finnois, tels que l'histoire d'un soldat dont on voit l'histoire dans Pechlin ?¹⁶⁴ Car son indolence dans des opérations très cruelles tenait du prodige. Ou bien faudra-t-il croire ces corps de filles au-dessus, pour l'insensibilité, de ceux de ces furieux *athlètes*, qui se portaient l'un à l'autre les coups les plus terribles, sans s'étonner ? Ou enfin faudra-t-il les croire parvenues à l'état merveilleux de l'*apathie*, auquel le fanatisme de certains philosophes s'était tant étudié ? Car c'était à l'*apathie* que se prétendait arrivé Anarxarque, qui étant dans le mortier où il avait été jeté, criait en se moquant de son ennemi, qu'il battait à la vérité dans ce mortier la partie qui était la moindre dans Anarxarque, mais qu'il ne touchait aucunement ce qui était véritablement *Anarxarque*. *Tunde, tunde, Anarxarchi, vasculum tundis, Anarxarcum non tundis*¹⁶⁵. Mais que ne donnerait point à comprendre et à craindre l'état d'insensibilité dans des filles ? Ne pourrait-il pas, comme il y en a des exemples, les acheminer à des surprises criminelles, et à de honteux naufrages ? Car on connaît l'exemple de Loth, et d'autres pris sur ce modèle. En effet si les coups de poings, si furieux et tant redoublés, mènent naturellement à la lubricité, à raison de la correspondance singulière des reins avec les parties du sexe qui la consomment, comme il a été prouvé ; les coups de rondins donnés par des mains d'hommes, et sur les mêmes parties que les coûts de poing, seront-ils exempts de ces honteux accidents ? De ça donc et de là, tout est ici naturel, et trop naturel, ainsi le *divin* ou le miraculeux, n'y peut trouver place. Au surplus c'est un examen qui reste à faire, et du rondin qui pourrait être creux, de *carton*, de *liège* ou de *bois blanc*, afin que les coups en fussent émoussés ; comment encore si

163. « Venez et voyez les œuvres du Seigneur », Ps 45, 9.

164. Pechlin, *Observationum physico-medicarum, op. cit.*, p. 347.

165. Diogène Laerce rapporte ce mot célèbre d'Anarxarque : « Broie donc, broie donc le sac qui enveloppe Anarxarque, tu ne broieras pas Anarxarque », *Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, IX. Traduction, notice, introduction et notes par R. Genaille, Paris, Garnier-Flammarion, 1965, t. 2, p. 189.

les habits de dessus ces endroits ne se trouvent point matelasser de *ouate*, d'*aigredon*¹⁶⁶, de *crin* ou de *coton*, pour émousser les coups ; enfin si la peau n'aurait point été enduite de quelque drogue pareille à celles dont les bateleurs s'endorment les doigts pour manier le feu. Car la vérité si maltraitée par les bouches mensongères des filles convulsionnaires prophétisantes, ne les met pas, tant s'en faut, à l'abri du soupçon, qu'il ne se mêle beaucoup d'impostures et d'artifices dans les prodiges dont elles se rendent les actrices. Car disait une fille de mérite qui avait vieilli dans le bon sens et dans la piété, *il faut être fille pour connaître les filles* ; c'est pourquoi, ajoutait-elle, les directeurs y sont si souvent trompés. Qu'arriverait-il donc peut-être de toutes les prétendues merveilles des filles convulsionnaires, si elles étaient examinées par une fille éclairée de l'Esprit de Dieu et autant connaisseuse en artifice de filles, que l'était la *Révérènde mère de l'Incarnation, fondatrice des Carmélites* ? Il s'en faut bien encore que les filles convulsionnaires en soient au point de sublime prétendu, où l'on croyait arrivée la nommée Nicole, dont cette vénérable mère découvrit les fourberies. De grands hommes d'alors l'admiraient, parce qu'elle disait les secrets des cœurs, qu'elle prédisait, interprétait le Cantique des Cantiques, ordonnait des prières et des processions pour la conversion des peuples ; elle avait des extases, faisait la morte ; elle communiait de la main des anges. Toutes ces singeries diaboliques furent convaincues de fourberie par la sage et vénérable Mère de l'Incarnation¹⁶⁷. Et par où finit cette impie imposture ? Par un mariage malgré ses parents, et une autre folle envie de se faire Huguenote. Mais enfin l'on presse la médecine pour dire la raison naturelle pour laquelle les coups de rondins ne blessent pas les corps de ces filles ? Elle répond, la médecine, qu'il y en a une raison toute naturelle, c'est dans l'aveu de cette femme Moscovite, qui remercia son mari¹⁶⁸, en le congratulant des grands coups de bâton dont il l'avait régaler, pour lui faire plaisir, parce qu'elle lui avait demandé d'être battue, et qui depuis cela, elle en aima bien plus tendrement son mari. Les coups de rondin seraient-ils donc pour les filles convulsionnaires la cause du plaisir et de la satisfaction qu'elles en ressentent, et dont elles paraissent remercier les hommes qui manient mieux le rondin ? À quoi cela tendrait-t-il ? Au reste à ce que l'on demande ici de la médecine convient bien à propos la réponse d'un savant médecin¹⁶⁹. On le pressait de donner une raison naturelle sur un fait qui, disait-on, passerait sans cela pour miracle. C'était

166. Édredon.

167. Voyez la *Vie de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation*, par le R. P. Daniel Hervé de l'Oratoire, édité à Paris, chez Gaspar Meturas, en 1666, deux. part., livre VII, chap. II, p. 298.

168. Bartholin, *De flagrorum Usu*, *op. cit.*, p. 28.

169. Hecquet renvoie à Valentini, sans précision. Il s'agit probablement de Michael Bernhard Valentini (1657-1729), médecin allemand, qui s'est intéressé à l'anatomie comparée des vertébrés. Il est l'auteur de l'*Armamentarium naturae systematicum*, paru en 1709.

de trouver la raison qui faisait qu'un muet recouvrait la parole tous les jours à une heure après-midi. Est-ce un miracle, répond ce médecin, qu'un coq chante tous les jours, et précisément à la même heure ? Voilà donc une preuve dans la nature, que de semblables événements ne sont point au-dessus de son pouvoir ou de ses lois. Il n'en faut point davantage pour exclure la raison de miracle. Ce médecin ne laisse pas que d'approfondir très savamment les causes physiques de semblables effets. Du reste voici sa décision : *Admirabilis muti historia naturæ fere limites superare videri posset, nihil tamen impedit, quominus et naturaliter ejusmodi quid evenire possit*¹⁷⁰. Il fait ensuite avec beaucoup d'esprit et de science, la comparaison avec le chant du coq, mais c'est ce qui n'est plus de notre sujet.

Au reste il est humiliant que dans une religion aussi grave et aussi digne que celle de Jésus-Christ, l'on voit des docteurs et des théologiens prêts à adopter parmi les miracles, tant de choses basses, puérides, indécentes, qui tiennent bien plus du comique, de la *scurrilité*¹⁷¹, ou du théâtre, que de la raison, de la sagesse et de la religion, quand bien même la médecine ne pourrait leur prouver par des faits et des raisons physiques, que ce sont toutes momeries, que ce que sont ces filles vaporeuses. Serait-ce donc encore un compte à rendre par la médecine à la théologie, des raisons physiques par lesquelles il est possible, suivant les lois de la nature, que se forment des sons mélodieux, à la manière de ce que rendit cet homme dont parle saint Augustin, en racontant des effets surprenants dans la nature, si la fantaisie prenait aux filles convulsionnaires de vouloir chanter comme faisait cet homme. *Nonnulli ab imo sine pudore ullo, ita numerosos pro arbitrio sonitus edunt, ut ex illa etiam parte cantare videantur*¹⁷². L'idée paraîtrait basse et grotesque ; mais que n'est pas capable d'imaginer le cerveau *enthousiaste* d'un convulsionnaire ? Ne serait-ce pas une parure digne du théâtre des convulsions, où l'on entend des prêchesses ou, des discoureuses, des prophétesses, que d'y entendre des chanteuses, sur tout d'un son ou d'un ton si singulier ? Ceci, tout bouffon qu'il serait, comme tant de *scurrilités* dans les manières des filles convulsionnaires, serait bien moins criminel, que l'envie qui a pris à une d'entre elles de se faire pendre, jusqu'à la concurrence du non étrangement. Rien découvert-il plus de naturel, puisqu'une telle imitation n'a rapport qu'à la pratique de trois sortes de personnes, en qui certainement la nature agit en plein dans une semblable action. Les *filles Miletiennes* eurent la fureur de se pendre, apparemment n'honorera-t-on point cette fureur du nom de miracle¹⁷³. C'est

170. *Medicina septentrionalis collatitiam*, t. 2, *op. cit.*, p. 454.

171. Plaisanterie de mauvais goût, du latin *scurrilitas*, bouffonnerie.

172. « Certains émettent par en bas sans aucune malpropreté des chants si harmonieux que même par là ils semblent chanter », *Cité de Dieu*, XIV, XXIV, in *op. cit.*

173. Le légendaire suicide des filles de Milet est raconté par Plutarque, dans *De la vertu des femmes* (249b), mais aussi par Aulu-Gelle, que je cite : « Comme les suicides se faisaient plus nombreux chaque jour, et qu'on ne pouvait donner de remède à l'âme de ces jeunes filles persistant dans leur

aussi le chef-d'œuvre que les maîtres filous font faire à leurs apprentis que de les pendre sans les étrangler. Est-ce là de quoi se faire un exemple de religion ? Enfin ce fut un zèle criminel de repentir qui fit prendre à Judas l'infâme résolution de se *pendre*. Des filles chrétiennes voudraient-elles prendre un tel directeur ? C'est pourtant de l'apparence de ce crime, que l'on fait un miracle aux filles convulsionnaires. Mais tant de raisons qui découvrent le *naturel* ou païen, ou corrompu, qui porte à une telle action, démontre, sans que la médecine en fournisse d'autres, les raisons qui font voir combien sont naturelles de telles œuvres.

Enfin en creusant tout ce que font les convulsionnaires, tout y paraît si humain, que la cupidité et par conséquent la nature, paraît y avoir bien plus de part, que le spirituel ou la grâce. Ce sont, dit-on, des filles chrétiennes ; mais sont-ce de ces vierges sages de l'Évangile animées par la charité, ou de ces vierges folles possédées de la cupidité ? Car les convulsionnaires paraissent si peu au-dessus des sentiments de la nature, qu'elles s'échappent de l'œuvre de Dieu, dont on les croit occupées, pour témoigner leur reconnaissance et leurs besoins à ceux qui les aident de leur bourse. Car c'est l'œuvre de Dieu renversée, si œuvre de Dieu y avait parmi elles ; puisqu'autrefois ce furent des femmes pieuses qui aidèrent le Seigneur et ses apôtres de leurs biens, et aujourd'hui ce sont des hommes pieux et charitables qui fournissent à la subsistance des filles et femmes convulsionnaires ; car il y en a d'une et d'autre sorte ; aussi le Sauveur avait-il chassé l'Esprit impur, ou de convoitise du corps de celles qui en avaient été possédées ; mais paraît-il que l'Esprit impur et convoiteux soit bien sorti de toutes les filles convulsionnaires, où il serait autrefois entré ? Car il aurait pu se trouver parmi elles des *Madeleines* ; or cela est-il bien prouvé de celles qui auraient servi de matière à ce miracle ? Et tout cela ressent-il autre chose qu'une nature bien naturelle.

Mais, nous disent les fauteurs des convulsions, en abandonnant les personnes de ces créatures au jugement de Dieu, nous voyons tracées dans leurs actions extraordinaires des figures, et des figures si sensibles et si évidentes pour nous découvrir le *plan de Dieu* dans la conduite de son Église, qu'il n'est pas permis de se refuser à l'évidence des miracles que renferment ces figures. L'on sait parfaitement combien il convient peu à la médecine d'entrer dans la connaissance d'une matière aussi sublime, que celle des vraies figures sur lesquelles est fondée la religion chrétienne, elle n'aurait donc garde de s'immiscer dans une discussion si relevée, et si fort au-dessus de son objet et de ses principes. Mais sans que la médecine soit

désir de mourir, les Milésiens décrétèrent que toutes celles qu'on trouverait mortes le corps pendu seraient portées en terre nues, avec le même lacet dont elles seraient liées », *Les nuits attiques*, XV, X, 2, *op. cit.*, p. 159.

théologienne, elle ne trouve dans les figures des convulsionnaires, rien du divin, du surnaturel ou miraculeux des vraies figures, c'est-à-dire, de celles qui font foi dans la religion chrétienne. Or les médecins, étant membres de l'Église, sont en droit de connaître et en obligation d'être instruits des vraies figures, comme étant les vrais fondements de leur foi. Il ne peut donc leur être interdit de connaître, d'avertir et de faire apercevoir le naturel, parce qu'ils en sont parfaitement instruits, et qu'il se trouve dans les figures et dans les contenance des convulsionnaires.

Les figures qui regardent l'Église sont toutes renfermées dans les Écritures, celles des convulsionnaires y sont-elles ? Elles ne sont d'autre que de Dieu, et lui seul étant la vérité souveraine, il fait et donne le caractère de vérité aux figures de l'Écriture, d'où celles des convulsionnaires tiendraient-elles la leur ? Ce n'est peut-être que dans législateur qui est un homme ; ce sera donc le *naturalisme* reconnu propre aux figures des convulsionnaires ; et par là elles deviennent comptables de leur vérité à la médecine. Les figures des Écritures sont pour tous les fidèles dont elles assurent la foi, celles des convulsionnaires ne sont connues que d'un petit nombre de savants, et ces savants disent les avoir prises dans le plan de Dieu ; mais le plan de Dieu est tout renfermé dans les Écritures, et pour tout le monde chrétien ; donc des figures qui ne seront que pour quelques personnes, ne sont point celles du plan de Dieu. Car la révélation fait la sûreté des figures de l'Écriture ; la révélation donc doit aussi faire la vérité de celles des convulsionnaires ; une telle révélation intéressant toute l'Église serait donc à la connaissance de tout le monde. Or de qui serait connue cette révélation, que de très peu de gens dans le plan de Dieu, des docteurs convulsionnaires ? Elle ne peut donc être de Dieu, puisqu'il a voulu que toutes les figures qui regardent l'Église, soient à la portée de la connaissance de chacun des fidèles. Seront-elles donc autre chose que des inventions de système du cru de l'esprit humain, soutenues par des imaginations échauffées, mais d'un autre feu que de l'inspiration divine, qui est l'âme des figures de l'Église, qui n'est animée que de l'esprit de Dieu ? Reste à dire que ces figures des convulsionnaires sont des imaginations ingénieuses de quelques contemplatifs, dont l'industrie peut faire le prix et la gloire de figures ingénieusement tracées, mais cela leur donne-t-il le divin d'une vérité infaillible ? Jusque-là donc tout est naturel dans les figures des convulsionnaires. Hé pourquoi de telles figures seraient-elles au-dessus de la portée de la médecine ? Ce sont des cerveaux plus ou moins bien timbrés, d'où sortent ces productions ingénieuses ; mais la médecine peut juger des affections ou productions des cerveaux malades : voilà donc bien clairement les figures des convulsionnaires adjugées, comme appartenantes dès leur origine au jugement de la médecine, enfin absolument prouvées du ressort de la physique médicinale. Il

paraît pourtant que ce n'est pas la pensée des théologiens auteurs des figures des convulsionnaires, et l'auteur de l'*Essai d'un plan sur l'œuvre des convulsions*¹⁷⁴, en fait la preuve. Car, selon lui, l'on ne peut juger sainement de la nature des convulsions, qu'en commençant par les grands caractères essentiellement divins et incommunicables, grands caractères qu'il attribue à l'œuvre des convulsions. La médecine laisse à juger à la sainte théologie, si ce pompeux jargon s'accorde bien avec un langage convenable à une œuvre, laquelle quand elle serait miraculeuse, ne mériterait peut-être pas ces titres, parce qu'ils paraissent réservés ou n'appartenir qu'à nos plus saints mystères. Et au contraire même, n'en déplaise à l'auteur de l'*Essai*, son début favorise si parfaitement le fanatisme des convulsionnaires, qu'autant que leur état tient d'un *naturalisme*, parce qu'il tient à la rêverie des mélancoliques ou des vaporeuses, autant une tête échauffée, peut-être par la contemplation et les sublimes études d'un savant auteur, découvre combien son opinion est imaginaire, et sortie d'un cerveau que le sublime enlève à la raison. Est-ce là le surnaturel ou le divin qui veut faire sentir dans ce qu'il appelle le *plan sur l'œuvre des convulsions* ?

Mais encore, sur quoi repose ce plan ? Sur quoi a-t-il été pris ? Un ange traça à Ezéchiel le plan de la nouvelle Jérusalem¹⁷⁵ ; quelques voix du Ciel lui a-t-elle révélé celui de l'œuvre des convulsions ? Il n'en faudrait pas moins pour autoriser sa mission ou son apostolat, pour annoncer à l'Église son renouvellement, dans l'œuvre merveilleuse dont il se fait l'apologiste. Mais s'il ne peut montrer le don surnaturel, que le Ciel lui aurait fait, rien devient-il plus convaincant, que ses expressions si magnifiques, et son plan imaginaire, sont naturels, et l'effet ordinaire aux imaginations échauffées d'un feu étranger, ou pris d'un autre autel que celui qui a seul occuper le culte et la foi de nos Pères, qui jamais ne se prêta aux exagérations, ou aux lueurs de séduisantes idées. C'est, dit-il, une œuvre que ce qui se passe dans les convulsions ; mais fut-il œuvre plus naturelle, et plus apprenante au jugement de la médecine, que celles des convulsions, puisqu'elles sont toutes les maladies, ou qu'elles influent en chacune d'elles,

174. L'*Essai d'un plan sur l'œuvre des convulsions* (n. p., n. d.), tient en une page dense. Il est composé de trois parties : I. Pour juger sainement si une œuvre est de Dieu, on ne doit commencer par les difficultés qu'elle présenter. II. Il faut donc commencer par les grands caractères, essentiellement divins & incommunicables. III. Grands caractères de l'œuvre des Convulsions, lesquels sont au nombre de vingt. I. Leur origine & leur commencement. II. Liaison avec les Miracles. III. Témoignages liés à l'appel. IV. Témoignage multiplié. V. Caractères des nouveaux Témoins. VI. Circonstances, de la prière, de la piété, concours, concert à saint Médard. VII. Durée du Spectacle. VIII. Vains efforts des Adversaires. Avant la clôture, il n'y avait que deux partis au sujet des Miracles & des Convulsions. IX. Œuvre multipliée par la clôture. X. Unité & concept des convulsions jusque dans les Provinces. XI. Quelles bouches contre la Bulle, le Formul. pour l'appel, &c. XII. Paris tout changé en Temple. XIII. Spectacle de Religion plus multiplié que ceux du monde. Louange perpétuelle. XIV. Pertes que fait le Demon, Libertins, Athées, jeunes & vieux, tous états. XV. Dons du Saint-Esprit. XVI. Miracles en faveur des Convuls. & par eux. XVII. Convul. vengez de Dieu & par eux. XVIII. Obscuritez nécessaires. Plan de Dieu dès le commencement. XIX. Mystère de la croix. Parallele. XX. Mêmes difficultés jusque dans les Écritures.

175. Cette vision du nouveau Temple et sa description détaillée se trouvent dans le livre d'Ézéchiel (Ez 40-42).

comme il a été dit ailleurs. Cet auteur prend le premier des *grands caractères* de l'œuvre des convulsions, dans leur origine et dans leur commencement. Mais pourquoi nous obliger à lui dire, qu'au contraire l'origine et le commencement des convulsions est l'époque de leur humiliation ? Car peut-il avoir oublié que le premier qui fut à Saint-Médard pris des convulsions, y était allé fortement persuadé que Dieu opérerait singulièrement sur lui un miracle éclatant ? Car c'était de le guérir d'un mal de naissance. C'était donc comme une sommation faite à Dieu, de la part de ceux qui l'envoyaient, de faire le miracle si surprenant que celui de la guérison d'un mal de naissance. Et voilà l'origine et la marque des têtes échauffées dans les convulsionnaires, dont les imaginations devenues passionnées pour obtenir des miracles ou pour les prouver, leur ont inspiré tant d'extravagantes manières. L'entreprise était pieusement ambitieuse ; aussi Dieu parut-il la confondre, car au lieu de guérison, le malade rapporta des convulsions de dessus la tombe du saint diacre, qui ont duré après avoir réitéré ces sortes de sommations envers Dieu pendant cinq ou six mois. Le spectacle fut célèbre et nombreux, car n'y avait place qui voulait, pour tous ceux qui y accouraient. La guérison annoncée très prochaine tous les jours, n'arriva jamais, et à très peu de choses près, le malade a fini de donner ces scènes au public comme il les a commencées ; Dieu le permettant, ce semble, pour multiplier les témoins du désaveu qu'il donnait à cette manœuvre de piété si extraordinaire. Voilà l'origine des convulsions ; y voit-on ce *grand caractère de divin*, dont l'auteur fait le premier des vingt qu'il trouve dans l'œuvre des convulsions ? Ne paraîtrait-il pas plutôt qu'il mériterait d'en être le dernier, par la honte qu'il a attirée sur les convulsions indécentes qui s'en sont ensuivies ? Car il est évident que Dieu a changé en punition ce miracle éclatant, *signum in caelo*, qu'on voulait comme l'obliger à faire. Les convulsions d'aujourd'hui tirent donc leur naissance de la punition dont il a humilié le premier convulsionnaire ; et encore un coup cela a-t-il l'ombre de ce *grand caractère essentiellement divin et incommunicable*, que l'on pose pour le principal et le premier dans l'œuvre des convulsions ? Ce sont donc de magnifiques termes prodigués à pure perte, (*voces et verba*) puisqu'autant que les convulsions du premier convulsionnaire n'ont eu rien moins que du divin, elles sont devenues (comme le péché originel) si étrangement communicables, que les prend qui en veut, ou qu'on se les donne, qui que ce soit qui en souhaite. Les dons de Dieu (car ainsi les appelle l'auteur de l'*Essai*) se seraient donnés d'ailleurs bien au rabais, vu la qualité de créatures, telles qu'il y en a parmi les convulsionnaires, dont les naufrages dans la vertu les déshonorent aux yeux des hommes, après les avoir noircies à ceux de Dieu. Car qu'est-ce que cette *panspermie* de créatures de vertu et de condition douteuse, dont on voudrait nous faire une nouvelle Église ; des femmes qui plaident avec leur mari, accusées

qu'elles sont d'infidélité, des filles qui ne le sont plus ; d'autres qui sont des têtes et peut-être des corps échauffés ; des *catins* en quelques-unes ?

Le second *grand caractère* attribué par l'auteur à l'œuvre des convulsions, est autant fautif en soi que déshonorant, par le manque du succès qu'on lui prête dans l'*Essai*. C'est, y dit-on, la *liaison des convulsions avec les miracles*. Mais c'est que l'auteur n'y pense pas, puisqu'une presque cessation de miracles est arrivée depuis que les convulsions ont régné. Car très peu de miracles sont arrivés depuis les convulsions, si on en compare le nombre avec celui des miracles précédents : et encore si l'on ajoute, que la plupart de ceux qui se sont faits depuis avec des convulsions, ont été rarement parfaits, et que ceux qui ont été parfaits, ont été accompagnés de convulsions que de peu de durée, au lieu que des convulsionnaires depuis des années entières ne sont pas encore guéris. Au contraire donc de ce que dit l'auteur de l'*Essai*, les convulsions sont l'*époque* de la séparation ou de la différence que Dieu a mise entre les miracles dont il est l'auteur, et les convulsions dont il est le Juge. Mal à propos donc on forme une chaîne des convulsions avec les miracles, puisque le premier chaînon a manqué, dès que le miracle a manqué à la convulsion du premier convulsionnaire. Après cela dira-t-on que l'Esprit de Dieu régit l'*œuvre des convulsions*, si ce n'est à la manière qu'il se mêla dans l'œuvre éclatante que se proposaient les entrepreneurs de la tour de Babel ? Ce fut pour confondre leurs langues, et ici ç'aura été en confondant les vœux des ouvriers de l'œuvre des convulsions : c'était de les spiritualiser, et Dieu les a fait connaître pour ce qu'elles sont, pour des effets purement naturels, de l'ordre des maladies de ce nom, et qui n'ont de spirituel ou de l'esprit, que ce qu'elles tiennent de l'imagination qui est spirituelle, en ce qu'elle est une faculté de l'âme. Voilà donc les convulsions des convulsionnaires, comme toutes les affections convulsives, réduites au genre naturel, et par conséquent du ressort ou de la compétence de la médecine. Elle donc en premier, n'en déplaît à Messieurs les théologiens convulsionnaires, doit avoir épuisé, par un examen fait par ses maîtres, tout le naturel, avant qu'ils puissent se faire droit pour juger de ce qu'ils croient de surnaturel dans ces convulsions. Mais ce qu'ils y trouvent de surnaturel, ce sont les figures que leur tracent les postures, les gestes et les actions des filles convulsionnaires. Revenant donc à ces figures, l'on convient que ce serait pour le fond, la matière des réflexions de la théologie si elles étaient véritables ; aussi la médecine ne s'arrange-t-elle rien là-dessus.

Mais le *plan de l'œuvre des convulsions* pris sur toutes les observations qu'on vient de faire sur le *naturalisme* de leur origine, prend une face tellement physicienne, qu'à cet égard elles deviennent l'objet propre à la médecine. Mais il est prouvé d'ailleurs que le *naturalisme* passe des convulsions dans les figures qu'on leur fait tracer, parce que l'origine de ces prophé-

tesses, qui se donnent pour faire des prodiges, est une mission toute naturelle. Car d'où viennent-elles ? Qui les a envoyées ? Ce fut Dieu lui-même qui envoya Ezéchiel pour être un prodige dans la maison d'Israël, *portentum dedi te domui Israël*¹⁷⁶. Ces prophétesses peuvent-elles dire, en élevant leur voix par leurs actions, dans l'Église dont elles prétendent tracer ou figurer les événements, que ce soit Dieu qui leur ait ordonné de dire de la part de Dieu aux fidèles, nous sommes un prodige pour vous ? *Dic* (c'est Dieu qui parle) *ego portentum vestrum*¹⁷⁷. Leur multitude ne serait-elle point le titre de leur usurpation présomptueuse ? Car il n'y a que très peu de prophétesses dans les temps mêmes des prophètes. Une seule femme (Debora) jugea le peuple d'Israël : et voici des centaines de filles qui jugent les prêtres et l'Église de Jésus-Christ. Car elles mettent les prêtres à leurs pieds, elles prêchent, elles baptisent, etc. Il n'y avait qu'une prophétesse au temps de Josias, (car peut-être ne revendiqueront-t-elles point la devinresse de Saül) et à la naissance de l'Église, il n'y eu de prophétesse que les quatre filles de saint Philippe. Que si donc un prophète peut s'être refusé à la mission de Dieu, fut jeté dans la mer, en quels affreux dangers se précipitent des filles, qui sans être envoyées de Dieu, font les prophétesses ? Ce sont donc des imaginations échauffées qui les agitent, qui les troublent et qui les jettent dans des délires impertinents en paroles, en gestes et en actions : or de semblables délires se répriment par la médecine, parce qu'elle en a les remèdes. La théologie donc n'a point ici de juridiction pour juger des convulsions qui les accompagnent. C'est que ce qu'elles sont en elles-mêmes, et ce qu'elles représentent aux yeux des crédules, pour les surprendre, tout cela n'a rien de surnaturel, que la facilité avec laquelle les gens sages et savants se rabaisent au-dessous de ce que la nature, la science et la religion leur ont donné, pour admirer des choses qui ne les étonnent que parce qu'elles leur sont inconnues, et insolites à leur profession. Mais dans ces circonstances, ils n'ont pas d'autorité, ni droit de juger, parce qu'ils sont dans un non-usage, ou dans l'impéritie sur ces sortes de matières. *Injusti sunt semper judices qui de incognitis sibi pronunciant rebus. Non habent etiam judicandi auctoritatem, qui ad statuendum aliquid imperita licentia temeritatis adducuntur*¹⁷⁸.

Ce fut en effet la maxime ou la règle que se fit l'archevêque de Bordeaux, pour démêler le faux miraculeux, que l'on faisait sonner si haut dans les actions et les discours des possédées de Loudun. Ce sage prélat, pour ne pas compromettre la théologie et par elle la religion,

176 « J'ai fait de toi un présage pour la maison d'Israël », Ez 12, 6.

177. « Dis : Je suis un présage pour vous », Ez 12, 11.

178. « Car ils sont toujours iniques, nous le savons, les juges qui se prononcent sans avoir mené d'instruction ; et il ne détient pas l'autorité d'un juge, celui qui se laisse aller à rendre un arrêt avec la témérité que confère l'ignorance et n'examine pas les affirmations des parties pour en arriver à rendre sa décision », Julius Firmicus Maternus, *Mathesis*, I, 7, *op. cit.*

ordonna¹⁷⁹ que l'on commencerait par faire examiner ces possédées par d'habiles médecins. La faculté de Montpellier expliqua sagement le naturel de toutes les opérations de ces créatures trompées et artificieuses. Après quoi le surnaturel ou miraculeux de toute cette scène scandaleuse fut reconnu faux, simulé et malin ; parce que ces messieurs donnèrent de sages explications naturelles de tous les gestes, actions et paroles de ces malheureuses filles. Toutes les minauderies des *filles convulsionnaires* de Paris sont-elles moins suspectes de *naturalisme*, que les prodiges que l'on alléguait de ces ursulines de Loudun ? Une différence bien sensible se remarque pourtant entre ces *possédées* et les *filles convulsionnaires*. La passion originaire des religieuses de Loudun fut l'amour de l'argent, parce qu'elles étaient pauvres, et qu'on les avait excitées à se porter à tous ces manèges, en leur faisant espérer que ce serait le moyen d'enrichir leur maison. Les filles convulsionnaires sont-elles exemptes de cette passion, puisque par amour pour l'argent, non seulement elles en reçoivent volontiers, mais encore qu'elles osent, sans rougir, en demander aux messieurs *charitables* qui sont les spectateurs de leurs convulsions ? Mais de plus ces attraits trop généralement marqués en elles pour les hommes, qu'elles trouvent les seuls bons serviteurs dans leurs convulsions, seraient-ils des signes innocents, ou des marques mal fondées d'un autre amour qui les dominerait ? Ces airs de familiarité avec les hommes, les libertés qu'elles se donnent de les tutoyer, celles de quelques-unes de se jeter au cou d'un homme, tout cela est-il bien pur de quelque passion sourde, plus sentie qu'avouée ? L'on s'arrête ici sur des récits encore plus scandaleux ; mais en faudrait-il davantage dans plusieurs filles convulsionnaires, (et ce sont la plupart) pour faire apercevoir bien du tendre pour les hommes. Alors que d'obscénités suspectées raisonnablement dans ces filles plus passionnées certainement, de quoi que ce soit, que miraculeuses ; et à quelle espèce, ou à quelle cause faudra-t-il attribuer leurs vapeurs ? Mais l'exemple des possédées de Loudun n'est pas le seul qui aurait dû éclairer préalablement les esprits des théologiens convulsionnaires. L'abominable aventure qui vient de se passer à Aix, de l'aveu même de la malheureuse Cadière, devait tout d'abord arrêter le jugement de ces messieurs. C'était, disait-on, par la bouche du Père Girard son confesseur, une sainte du premier ordre ; elle avait des convulsions surprenantes, des visions obscènes, etc. Mais toutes choses que le *quétiste* Girard canonisait ; elle portait des *stigmates* que l'on donnait pour l'empreinte et ce sceau de l'amour de la Croix et de la passion de Jésus-Christ : et ces apanages étudiés de sainteté,

179. Hecquet précise en note : « Les Diables de Loudun », en se référant sans doute à l'ouvrage du pasteur de Loudun Nicolas Aubin, intitulé *Histoire des diables de Loudun, ou de la Possession des Religieuses Ursulines, & de la condamnation & du supplice d'Urbain Grandier, curé de la même Ville*, Amsterdam, A. Wolfgang, 1693, voir *spéc.* p. 316.

couvraient une malheureuse libertine, livrée aux séductions de Satan, par la bouche de ce directeur ; et tout cela, parce qu'il avait su nourrir dans un jeune cœur, un penchant naturel à la lubricité. Que de *Cadières* donc peut-être à faire parmi nos lubriques convulsionnaires, sous la conduite d'un lubrique Père Girard ! Cependant tant de périls et de leçons n'ont pu tenir en garde nos théologiens convulsionnaires. Car enfin les choses ne sont point toutes aussi saintes dans ces filles, que le sont les termes et les titres dont ils relèvent des apparences de vertus miraculeuses. En pareil cas la médecine, comme du temps des ursulines de Loudun, s'offre de leur montrer le naturel de ce qu'ils croient miraculeux ; est-ce témérité ? Est-ce indiscretion, préjugé ou présomption ? L'on s'en rapportera à la droiture de leur cœur, et à la solidité de leur jugement sur les preuves qu'on va ici leur donner, pour leur faire comprendre quelle sorte de maladie c'est que celle des filles convulsionnaires.

Elle n'est ni obscure, ni inconnue cette maladie dans les anciens auteurs de médecine, et dans ceux qui sont venus depuis ; elle y a ses signes, ses symptômes, ses caractères et son nom. Or ces caractères se retrouvent sensibles et évidents dans les filles convulsionnaires. Peut-on leur refuser le nom de la maladie qui les agite ? Ces signes qui la caractérisent sont, comme parle Hippocrate, des commotions (*commotiones*) des parties du bas-ventre, (*uteri observationes*) des troubles et des gonflements si étranges, suivant l'observation constante de ce prince de la médecine, que l'on s'est porté jusqu'à croire, que c'était une bête ou un animal, propre ou singulièrement mise dans les basses entrailles des personnes du sexe ; bête dont les remuements excités, comme disait Platon, par un fond de concupiscence (*animal concupiscentiae*) soulevait de bas en haut, ou vers les parties de toutes les régions du corps, mais particulièrement vers la gorge, d'où se font les *étranglements* ; vers la poitrine, d'où naissent les *suffocations utérines*, et les énormes gonflements de toutes les parties qui sont mises en commotion, *uteri strangulatur, suffocatio, inflameo*. Ce sont les noms qu'Hippocrate donne à cette maladie. Mais ne sont-ce point des *étranglements*, des *suffocations*, des *gonflements*, que souffrent les filles convulsionnaires, avec toutes les affecteries¹⁸⁰ de penchants pour les hommes qu'elles montrent sous leurs yeux et entre leurs mains ? Tous signes qui distinguent les vapeurs *érotiques*, des vapeurs ordinaires ; car celles-ci sont communes aux hommes, comme aux femmes. Pourrait-on donc en habiles connaisseurs en médecine, refuser, en tant de filles convulsionnaires, à cette maladie, le nom qu'Hippocrate lui donne, tandis que l'on en aperçoit tous les mêmes caractères dans les symptômes qui les tourmentent ? Ce sont, dira-t-on, des *convulsions* ; aussi Hippocrate remarque-t-il qu'elles sont si manifestes

180. Ou affecterie. « Manière pleine d'affectation par laquelle, dans le dessein de plaire, on s'éloigne du naturel et tombe dans un excès de recherche superficielle ou contraire au bon goût », *TLF*.

dans les personnes hystériques, ces convulsions, (parmi lesquelles il met particulièrement certaines filles) qu'il fait remarquer que l'on est obligé quelquefois de leur ouvrir la bouche ou les mâchoires trop serrées, avec des instruments. Enfin l'anatomie nouvelle ayant découvert les infinis rapports qui se trouvent singulièrement dans les personnes du sexe, entre les parties de leur bas-ventre et celles de tous les viscères, et en particulier de la *poitrine*, du *cerveau*, et de la *moelle épinière*, l'on comprend la raison des convulsions si étranges, si variées et si prodigieuses, qui étonnent les ignorants dans l'économie animale, jusqu'à soupçonner du miracle, parce qu'ils ne sont point au fait de ces connaissances.

Ce sont donc des *passions hystériques* dans toutes les filles, mais dans les convulsionnaires, ce sont des *maux de mères* (car ces noms n'offensent plus bien des filles). Ajoutons donc aussi des *ardeurs utérines*, parce qu'elles se livrent trop familièrement aux yeux, aux mains et aux actions des hommes, à qui elles savent si bon gré des secours qu'ils leur procurent. Car de quoi ne sont pas capables ces secours de la main d'hommes ? Sont-ils dans ces circonstances au-dessus de tout soupçon de lubricité ? À quoi donc ou à quelles profanations n'est-ce pas exposer le nom de miracle, que de le donner à des mouvements et peut-être à des accidents criminels ? À Dieu ne plaise cependant que l'on cherche ici à faire des coupables de toutes ces filles, dont plusieurs sont peut-être plus infirmes que criminelles. Mais la vie passée de plusieurs autres d'entre elles, donne à penser que les airs trop familiers de toutes, sous les yeux et entre les mains des hommes, ne soient des témoins trop sensibles en elles, des signes de sentiments honteux, ou du ressouvenir de leurs penchants, ou de leurs aventures passées. En tout cas ce sont tous effets de l'état souffrant du genre nerveux, et c'en est assez pour donner pour maladie, et non pour miracle, tous les mouvements des filles convulsionnaires.

Hé d'ailleurs, pourquoi exempter des filles des nécessités ou des assujettissements maladifs, attachés à la condition de leur sexe ? L'organe qui le distingue se trouve dans leur corps au même état qu'en ceux d'elles toutes, parce que Dieu les a toutes ainsi faites. C'est la même structure en chacune, les mêmes distributions des *fluides*, ou la même circulation du sang et de ses sucs, les mêmes règles pour leurs *sécrétions*, les mêmes rapports avec le genre nerveux ; peut-on après cela en affranchir aucunes des humiliations de leur sexe ? Car c'était naguère une espèce d'humiliation pour une fille du monde chrétien, que de s'entendre dire, même par un médecin, qu'elle avait des vapeurs ; de sorte qu'il était obligé d'envelopper cette annonce dans des circonvolutions ; mais il semblerait que le sexe s'aguerrit un peu sur les termes, dans la bouche même des gens du monde, en qui il supporte cette sorte de liberté. Sera-ce donc trop en prendre, que de dire de toutes les filles convulsionnaires (sans vouloir donner la plus

légère atteinte à la vertu chrétienne du sexe en général) qu'elles peuvent toutes avoir des vapeurs ? Car sur ces matières, un médecin doit éviter de pécher, et d'imputer le péché ; mais il ne doit pas craindre de prononcer sur ce qui est naturel. *Culpam refugiat, non naturam*¹⁸¹. De dire donc à tout le moins, que leurs convulsions, des filles convulsionnaires, sont de simples vapeurs, dépendantes des indispositions de leur sexe, sans être aucunement des miracles, mais de vraies maladies.

Ici l'on forme deux ou trois objections très graves, et contre lesquelles on doit se prémunir pour ne blesser la conscience de qui que ce soit. 1° L'on trouve que l'on se décide sur les convulsions sans en avoir vu ; que cependant ce n'est que sur les prodiges qu'on y voit qu'il faudrait porter son jugement. 2° L'on décide que ce sont des maladies, et il n'y aurait que des médecins qui pussent ainsi le prononcer ; produit-on quelque réponse d'eux là-dessus ? 3° L'on calomnie des filles chrétiennes, en répandant sur leurs aliénations des soupçons les plus déshonorants, et cependant sur des choses les plus obscures et les plus incertaines.

L'on se décide sur les convulsions sans les avoir vu : mais est-il permis de les aller voir ? L'on supplie Messieurs les théologiens de se souvenir des leçons d'interdictions qu'ils font aux fidèles, sur les spectacles, sur l'*opéra*, la *comédie*, les *danseurs de corde*, les *joueurs de gobelets*, et même sur les promenades publiques, où le monde étale dans les personnes du sexe, ce qu'il y a de plus agréable et de plus propre à enchanter les sens. Car y a-t-il à la comédie, par exemple, plus à craindre pour la pudeur que chez les convulsionnaires ? Les comédies d'aujourd'hui, nous dit-on, sont chastes, l'on y trouve peut-être que des sentiments tendres, ou des intrigues d'amour ; mais y voit-on des indécences en des femmes ou des filles, qui se découvrent familièrement les pieds, les jambes, etc. et qui se laisse tirer, manier et battre par des hommes. Tout le parterre se récrierait sur de semblables libertés ; et ce sont là les objets ordinaires que représentent les convulsionnaires. N'y a-t-il rien à craindre, et pour les spectateurs et les actrices, de ces lascives postures, situations ou attitudes ? Que si après cela tout chrétien, comme le pensent les docteurs de la saine morale, est obligé d'éviter les occasions prochaines de péché ; quelqu'un qui veut se sauver peut-il se permettre d'assister dans des lieux où se trouvent tant de raisons de tentation, ou tant de marques de lubricité, dans des filles ? Et par où prétendent-elles ces hardies créatures justifier leurs postures et leurs nudités ? Car elles ne s'en défendent pas, et l'on rougit pour elles de leurs réponses ; car elles ne sont ni secrètes, ni incertaines : elles demandent aux ecclésiastiques, qui ont voulu les reprendre, ce qu'ils pensent de la nudité où le Sauveur du monde a été mis en Croix ? Un tel parallèle fait frémir

181. « Que celui qui aborde cet écrit dans un esprit impur s'accuse lui-même, non la nature (*culpam refugiat, non naturam*) », saint Augustin, *Cité de Dieu*, XIV, XXIII, in *op. cit.*, p. 448-451.

des oreilles chrétiennes, et l'injustice y est évidente. Car s'il est permis de s'arrêter sur une proposition si effrontée et si scandaleuse, est-il rien de plus injuste et de plus déraisonnable, que de comparer l'état de nudité où le supplice expose un innocent condamné, avec l'impudence d'une jeune créature, qui se montre indécement, et nue en quelque partie de son corps, à des yeux d'hommes, souvent ecclésiastiques, ou d'autres qui ont plus de pudeur que ces prétendues miraculeuses ? Leur ignorance dans les Écritures, qu'elles n'ont peut-être lues que par vanité et qu'elles ont mal comprises, découvre encore un tel affaiblissement de pudeur dans ces jeunes créatures, qu'il n'est presque pas possible de croire leurs cœurs et leurs inclinations bien chastes, lorsqu'on les entend adopter de fausses interprétations des commandements faits aux prophètes par Dieu lui-même, en leur ordonnant à l'un d'aller nu, à l'autre d'épouser une femme prostituée. Sur le premier cas elles autorisent leurs nudités : (car jamais elles ne les ont niées) mais leur ignorance est ici manifeste. Car dans l'Écriture un homme est regardé comme nu quand il se dépouille de sa robe ou de ses vêtements ordinaires, sans en conserver que ceux du dessous qui couvrent le corps. L'exemple en est sensible dans David, ce saint roi prophète, lequel parce qu'il en savait plus que Michol sa femme qui le raillait d'avoir paru nu en public, en dansant devant l'Arche, ne s'excusa point sur le scandale que la nudité de son corps aurait causé, mais il se congratule de s'être humilié, par le dénuement avec lequel il avait voulu se montrer devant Dieu. Sur l'autre cas un autre exemple de ce que l'Écriture appelle nu, c'est ce que les frères de Joseph lui firent en lui ôtant sa belle robe, *nudaverunt eum tunica polymita*¹⁸². Une autre créature fait trembler, pour la disposition où elle semblerait s'être montrée : qu'auriez-vous pensé, répond-elle à un ecclésiastique, en entendant Dieu ordonner à son prophète de se prostituer ? Le change qu'elle prend là-dessus est terrible, et d'ailleurs il montre une ignorance manifeste. Que penser donc d'une fille de dix-sept ans qui paraîtrait toute disposée à se prostituer, si elle s'imaginait que Dieu le demandât d'elle ? Est-ce-là chercher noise à des filles chrétiennes pour les soupçonner de crimes puisqu'en pareil cas une telle pensée consentie est un péché très grave ? Mais d'ailleurs ce n'est pas de se prostituer que Dieu ordonne à son prophète, mais d'épouser une prostituée, c'est-à-dire, une femme qui l'aurait été. Or Dieu permet à son prophète d'épouser une telle femme, parce qu'il était défendu par la Loi, à un homme sacerdotal d'épouser une femme qui aurait été déshonorée. Mais encore pourquoi Dieu lui donne-t-il cette permission ? Ce n'est que comme étant Maître Souverain de la Loi, et c'était pour faire comprendre au peuple d'Israël, qu'il voulait bien le délivrer de servitude, nonobstant

182. « Il advint donc, dès que Joseph arriva vers ses frères, qu'ils dépouillèrent Joseph de sa tunique à manches qui étaient sur lui », Gn 27, 23.

son infidélité par laquelle il s'était prostitué au culte des faux dieux. Voilà ce que l'on souffre aux convulsionnaires, et l'on voudrait obliger des gens instruits par la piété chrétienne, d'aller écouter des discours si irreligieusement scandaleux : car c'est de l'abondance du cœur d'où sortent les mauvaises pensées, les fornications, les adultères et semblables prostitutions. *De corde exeunt malæ cogitationes, fornicationes, adulteria*¹⁸³. C'est donc, dit l'Évangile, de l'abondance du cœur ou du fond de ses penchants, que la bouche parle, *ex abundantia cordis os loquitur*¹⁸⁴ : toutes choses, ajoute-t-il, qui souillent l'âme, *et ea coinquant animam*¹⁸⁵. Sera-ce à l'exception de celle des filles convulsionnaires, dont les réponses expriment les sentiments de cœur, qu'un Père Girard y aura fait couler ? Et n'est-ce pas matière à faire craindre qu'il n'eut pu faire des Cadières de maintes filles convulsionnaires ? Le soupçon est-il calomnieux, étant fondé sur des marques si claires, qu'elles emportent presque un aveu, *fatentem ream*.

Mais ce ne sont, dit-on, que sur des oui-dire qu'on décide des convulsions : mais ces oui-dire deviennent des témoins nécessaires, et les seuls qu'il soit possible de trouver en pareil cas. Car toute la gent convulsionnaire (les filles, et leurs fauteurs) fait trois choses pour empêcher qu'il n'y ait des témoins oculaires, et ces trois choses leur réussissent à souhait ; 1° on ferme la porte des caches où l'on retire les filles convulsionnaires à tous ceux qui passent pour les désapprouver ; 2° on la refuse à ceux qui s'offrent de les aller voir, à condition qu'il leur sera permis de dire publiquement ce qu'ils y approuveraient ou désapprouveraient ; 3° on ne laisse plus entrer ceux qui ayant été admis à les servir dans leurs convulsions, ont été découvrir quelques-unes de leurs impostures ou de leurs artifices, car il y en a de l'une et de l'autre : et en effet, pourquoi cacher des filles chez qu'il n'y aurait qu'à s'édifier ; tout cela n'est-ce pas prendre la clé de la porte de la science de ce qui se passe, pour empêcher qui que ce soit d'entrer dans ces comiques mystères. Que les protecteurs des convulsionnaires ne viennent donc plus dire que l'on manque de témoins oculaires contre les convulsions, puisqu'ils savent bien que c'est eux qui ont pris de si justes mesures pour qu'il n'y en ait point. Après cela ce n'est pas à la vérité pour avoir vu, mais pour avoir entendu des récits faits par des personnes désintéressées dans la cause ; et ces récits ont tant de vérité que les partisans des convulsionnaires n'ont osé en nier aucun de ceux qu'on a ici employé. Ils se sont contentés de dire qu'on exagérait bien des choses, et que ce n'était que rarement que fussent arrivés les exemples d'indécence, d'immodestie ou d'effronterie dont on leur faisait reproche : qu'au surplus

183. « Car du cœur viennent les mauvaises raisons, les meurtres, les adultères, les prostitutions », Mt 15, 19.

184. « Ce que dit la bouche vient du trop-plein du cœur », Mt 12, 34.

185. Le texte Mathieu dit plutôt *et ea coinquant hominem*, « et c'est cela qui souille l'homme », Mt 15, 18.

ces échappées dans les mouvements des parties du corps s'excusent par ce qui se passe de merveilleux dans l'esprit. Le Père Girard documentait-il autrement la Cadière ? D'autres de meilleure foi, et ce sont des plus considérables ou des plus importants d'entre les patrons des convulsions, sont convenus que c'était une œuvre mêlée que celle des convulsions, où il y avait de l'or, mais caché dans de la boue. Certes d'aussi faibles apologues autorisent bien à croire que l'or y manque, mais que la boue y abonde. La troisième objection tombe d'elle-même après toutes ces réflexions, car dès que les récits sont si mal réfutés ou si faiblement combattus, leur vérité est constatée, et l'on peut sans calomnie les donner pour véritables. Or de semblables soupçons ne sont contraires ni à la raison, ni à la religion ; où sera donc la calomnie ?

Au reste il sied mal à l'équité de ces messieurs de se prévaloir du manque d'attestation de médecins ; car à qui en est la faute ? Monsieur l'archevêque de Bordeaux, dans l'affaire des possédées de Loudun, porta l'examen de l'état de ces filles à la faculté de Montpellier¹⁸⁶ : quelle a été l'affection des théologiens convulsionnaires de Paris, de ne s'être pas adressé tout d'abord à la faculté de médecine de cette ville pour se déterminer sur la nature des convulsions ? Au contraire ils se sont entièrement laissés surprendre par le préjugé vulgaire et y ont cru du surnaturel, et sans d'autre examen sur une matière qui n'est pas de leur compétence, quand elle est jugée naturelle : ils se sont déterminés par eux-mêmes à croire des convulsions, ce que le merveilleux dont ils avaient besoin pour faire des figures, les a persuadé d'y imaginer, en ce qu'elles leur paraissaient extraordinaire et au-dessus des forces de la nature. Un savant médecin produit à ce sujet, une manière de penser des accidents prodigieux, qui est bien opposé à celle dont en jugent les théologiens convulsionnaires. *Vel nihil, dit-il, vel parum magis artibus tribuere soleo, raros insolitosque eventus naturae vel morbis assignans, quorum nobis notiones non satis patent*¹⁸⁷. Ce sont, continue-t-il, les accidents qui arrivent dans les affections *mélancoliques hypocondriaques*, (auxquelles appartiennent les passions hystériques) tous maux où le vulgaire soupçonne du surnaturel ; *imprimis hypochondriaei talie patiuntur quae causae supernaturali vulgus ascribit*¹⁸⁸. L'ignorance là-dessus va si loin, ajoute-t-il encore, que de peur de n'y pas trouver de miracle, l'on s'en prend de ces prodiges au diable, *et ne desit miraculum, daemon incusatur, etc.* quoiqu'en effet toute la scène miraculeuse vienne d'une imagination dérangée, échauffée, ou autrement dépravée par les vapeurs des hypocondres, d'où elles s'élèvent, en bien des parties basses. Vapeurs qui sont si bizarres qu'elles font voir ce qui n'a jamais été ni peint ni écrit nulle part. *Quidquid*

186. Hecquet précise en note : « Les Diables de Loudun ».

187. Bonet, *Medicina septentrionalis collatitia*, t. 1, *op. cit.*, p. 191.

188. *Ibid.*

*hac parte peccatur, imaginationi depravata imputandum, turbatur illa vaporibus ex hypochondriis ascendentibus, ut fingat ea, sibi que evenire credat, quæ nusquam neque picta sunt neque scripta*¹⁸⁹. Voilà comme pense la médecine sur le prétendu surnaturel de tant de symptômes ou de phénomènes prodigieux dans la nature. Reste à ces messieurs le faible argument que les médecins n'ont point vu de leurs yeux les convulsions d'aujourd'hui pour pouvoir en définir la nature. Mais, ne leur en déplaît, de semblables raisons ne prennent que sur des esprits, ou ignorants en médecine, ou qui ne sont point au fait de ces matières. Car les médecins n'y sont-ils pas par état et par leur étude ? Par là donc, et encore instruits par l'usage chez les malades, ils savent l'histoire de chaque maladie. Ce sont donc des tableaux continuellement peints dans leurs esprits par la suite, l'ordre et le genre des symptômes propres à chacune, sur lesquels ils sont capables de juger des semblables quand on leur en fait des exposés, ou des mémoires : et c'est ainsi que tous les jours les médecins répondent à tant de consultations qui leur sont envoyées de loin, où par conséquent ils ne peuvent voir les malades. Après cela sera-t-il difficile à des médecins versés dans la connaissance des maladies, par l'étude et par une longue pratique, de définir dans Paris, quoique sans les voir actuellement la nature d'accidents qui y font tant de bruit ; qui ont été vus d'abord par tant de personnes qui n'ont dit simplement, et sans y rien changer, que ce qu'ils ont vu ? Or il arrive que ce qu'ils ont vu est précisément ce que les médecins ont vu et voient tous les jours chez leurs malades, sur cela donc ils ne peuvent aucunement se tromper.

Il n'est même aucune maladie sur laquelle un médecin qui a vu des malades, puisse aussi peu se tromper sur le fond, la nature et le nom que sont les vapeurs, car elle est d'écrite si clairement, si uniformément dans tous les auteurs, et en particulier dans Hippocrate, sous le nom d'aberrations utérines, *uteri aberrationes*¹⁹⁰, que tous les médecins qui sont venus depuis, n'ont fait que copier la nature, en copiant là-dessus Hippocrate, parce qu'ils ont vu chez les malades du sexe, la vérité de tout ce que dit ce grand Maître sur les affections hystériques. La multitude des symptômes de cette maladie est cependant si étrange qu'un médecin-praticien¹⁹¹ lui donne le nom de *Légion*, que prend dans l'Évangile un *diable*¹⁹², parce qu'ils étaient en très grand nombre dans un possédé. C'était d'ailleurs un esprit tellement impur et porté à l'impureté, qu'il se fit une satisfaction d'obtenir du Sauveur la permission de passer dans les corps d'un grand

189. *Ibid.*

190. Hecquet renvoie au II^e livre du *De morbis mulierum*, mais je n'y ai pas trouvé d'*uteri aberrationes*. En revanche, Hippocrate parle dans ce texte d'*uteri dislocatione*, *Oeuvres d'Hippocrate traduite en français sur le texte grec*, d'après l'Édition de Foës par J. B. Gardeil et De Coray, traduction latine d'Anuce Foës, tome 2, *op. cit.*, p. 419.

191. Hecquet renvoie à Allen, peut-être Benjamin Allen (1663-1738), médecin et naturaliste anglais.

192. « Car il [Jésus] disait : Esprit impur, sors de cet homme ! Et il lui demanda : Quel est ton nom ? Il lui dit : Je m'appelle Légion, car nous sommes beaucoup », Mc 5, 8-9.

troupeau de pourceaux. Et cela ressemble-t-il si mal à certaines passions hystériques, parce qu'elles se passent toutes en imaginations obscènes, d'où ces sortes de passions prennent leur origine, et se consomment sur la fin de leurs accès par la lubricité ?¹⁹³ Ce serait donc vouloir nombrer tous les maux sortis de la boîte à Pandore, où tous les ennemis sortant du *cheval de Troie*, que d'entreprendre de parcourir tous ces symptômes si étrangement variés, marqués, déguisés ou métamorphosés. Mais les maladies en leurs signes *pathognomoniques*, ce sont les symptômes qui les caractérisent ; et les symptômes qui caractérisent les passions hystériques, sont si évidemment présents, ou représentés dans les convulsions de l'*épidémie* régnante, qu'il ne faut qu'apprendre qu'ils se trouvent dans ces convulsions, pour les ranger dans la classe des passions hystériques. Or ces signes *caractéristiques* des passions hystériques, sont les mouvements de cette prétendue bête, imaginée par l'Antiquité dans le corps des filles, où elle cause en se soulevant, cette boule qui gonfle si énormément le bas-ventre les personnes hystériques. Un autre signe, c'est ce sentiment de suffocation, ou d'étranglement, dans se plaignent toutes celles qui en sont attaquées. Mais sur ces exemples, que sont-ce autre chose dans les filles convulsionnaires, que ces prodigieuses enflures de ventre ou semblables troubles dans ces régions, qui leur fait demander (toujours à des hommes) de leur fouler le ventre avec leurs pieds, apparemment pour abattre et assujettir cet *animal de concupiscence* (comme l'appelle Platon) qui les tourmente ? Sont-ce encore autre chose que des étranglements, ou des *suffocations utérines*, que ces affreuses angoisses d'étouffement où se trouvent ces créatures, et pourquoi elles demandent d'être tirées par les bras, par les pieds, d'être serrées par le ventre par de fortes bandes tirées à droit et à gauche, et toujours par des hommes ? Mais ce qui caractérise encore singulièrement des passions hystériques, ce sont des convulsions ; et c'est précisément sur quoi les filles convulsionnaires donnent des spectacles honteux et scandaleux, par des *extases*, des endormissements, des insensibilités, même des apparences de *mort*, des délires, etc. Hé combien de créatures ont-elles (si elle ne se les font) de ces sortes d'accidents ? Mais tant de maux et de violence ont ceci de particulier ce semble dans ces filles, qu'aucune fièvre ne les accompagne, et qu'aucune lassitude ne les suit ; aussi est-il prouvé que la fièvre ne se trouve point dans les convulsions hystériques¹⁹⁴ ; de plus tout ceux qui ont vu et suivi ces maladies avec quelque soin reconnu et savent parfaitement, que les hystériques sortent de leurs convulsions, de leurs extases et de leurs morts prétendues sans le ressentiment d'aucune douleur.

193. Hecquet renvoie au traité de Jean Fernel, *Therapeutices universalis seu medendi rationis libri septem*, Lyon, chez Sebastianum Honoratum, 1571.

194. Hecquet renvoie à Théophile Bonet, *Polyaltbes sive thesaurus medico-practicus*, tome 3, publié à Genève, chez Chouet, en 1691, et au *Princeps medicamentorum omnium phlebotomia* de Giovanni Battista Verna, déjà cité.

Venant à présent à parcourir les différentes espèces de vapeurs qui sont distinguées dans les auteurs, l'on trouve dans celles des filles convulsionnaires, qu'elles paraissent ôter des vilaines sortes. Peut-il rester après cela quelque doute que ces convulsions soient une maladie ? La plupart des vapeurs viennent, généralement parlant, de quelque dérangement dans l'ordre et la régularité de la circulation du sang dans les personnes du sexe, parce qu'elles ont le genre nerveux trop sensible à la gêne que souffrent les vaisseaux, quand le trop de sang les surcharge : espèce de vapeur qui aurait pu se rencontrer en plusieurs des filles convulsionnaires, mais aussi beaucoup viennent de *passions* bonnes ou mauvaises. Car la dévotion, par exemple, venant à échauffer la tête d'une fille qui s'applique trop, elle prend de ferveur et se passionne en s'allumant de zèle, ou craignant de trop présumer d'elle-même elle s'effraie et s'intimide dans ses dévotions, comme il arrivait au rapport de Bartholin¹⁹⁵, qui raconte l'histoire d'un saint prêtre, qui tombait en convulsion quand il s'approchait du saint Autel ; et c'est ainsi que des imaginations alarmées peuvent causer des convulsions. Ce sera encore lorsque des imaginations se seront trop vivement excitées par quelque objet d'espérance vers quelque haute vertu ; et c'est ainsi que bien des convulsionnaires pour avoir guindé leurs esprits, ont pris des convulsions, parce qu'elles ont trop avidement souhaité des miracles, ou d'arriver au mérite et à la réputation des merveilleuses parmi les convulsionnaires. Toutes ces vapeurs sont autant d'espèces d'un même genre de maladie, mais d'un ordre reconnu naturel. Mais une autre sorte de vapeurs est remarquée par les auteurs : savoir, celles qui sont causées par quelques passions honteuses, et celles-là arrivent lorsque la *partie blanche* du sang trop abondamment *spermatisée*, se met en rut, parce qu'elle prend plus d'élasticité jusqu'à *explosion*, et par là, comme par un aiguillon, elle soulève le genre nerveux, et remue en conséquence dans l'imagination des idées et des mouvements obscènes, répondants, et conformes à la nature des parties d'où part cette humeur, et qui en sont aiguillonées : et ce sont ces vapeurs qui font les affections *érotiques*, comme les appellent les auteurs, *affectus eroticus, melancholia ab utero amerosa*¹⁹⁶. Or peut-on douter qu'il n'y ait bon nombre de ces vapeurs amoureuses dans ces filles convulsionnaires *garçonnières*, et dont la *coquetterie* dans le monde leur a naguère attiré des aventures criminelles, pour lesquelles elles ont été enfermées dans des maisons de force, ou chassées de dessus des paroisses pour les scandales honteux qu'elles y causaient. Une de celles-là est même

195. Hecquet renvoie à un ouvrage cité, tome 1, p. 191, peut-être aux *Acta medica et philosophica Hafniensia*.

196. Hecquet mentionne Rivier, Bonet, Manget. Il s'agit de Lazare Rivière (Lazarus Riveirus) (1589-1655), médecin français, auteur des *Institutiones medicae* (1655), et de Jean-Jacques Manget (1652-1742), médecin genevois, auteur de compilations, dont un *Traité de la peste recueilli des meilleurs auteurs anciens et modernes* (1721) et de textes alchimistes.

demeurée estropiée par l'action du mercure auquel ses débauches l'ont exposée¹⁹⁷. Voilà des merveilles parmi les convulsionnaires, dont les vapeurs, quoique dans le genre de maladies, ont des causes qui ne respirent rien moins que le miraculeux ou le surnaturel. Ne sera-ce point de ces vapeurs, dont les accès ne se terminent point sans ces accidents honteux rapportés par les auteurs¹⁹⁸ ; car ils rapportent, ces auteurs, que les filles lascives (comme paraissent tant de convulsionnaires) tombent dans leurs accès, en des obscénités, en paroles, en actions, par leurs gestes, par où se montre au naturel leurs penchants pour les hommes, jusqu'à se découvrir devant eux, et font encore quelque chose de pis part d'impudentes avances. Car ce pis se rencontre dans quelques convulsionnaires, puisque l'une d'entre elles, pour figurer le dépouillement du Sauveur sur la Croix, s'est, dit-on, mise toute nue en présence d'ecclésiastiques ; et qu'une autre plus impudente encore, sollicitant un prêtre, n'a pas rougi de s'offrir à lui, pour faire, lui a-t-elle dit, des enfants de fornication, *fac filios fornicationum*. Quel blasphème dans la bouche d'une chrétienne, qui étant sainte ne doit jamais prononcer le mot de *fornication*, que pour le détester ! *Fornicatio... nec nominetur in vobis, sicut decet sanctos*¹⁹⁹. Mais d'ailleurs un abus blasphématoire des paroles d'un saint prophète²⁰⁰, et qui tient de si près à la lubricité, ressent-il le feu divin ? Et une œuvre de l'appartenance d'une nature si honteusement charnelle offre-t-elle à penser rien de surnaturel ? Ces figures donc si criminellement copiées pourront-elles ne point ouvrir les yeux aux fauteurs des convulsions sur un scandale si criant, au lieu de miracle, que leurs filles convulsionnaires causent à la religion, à l'Église, au public et à la raison ?

Mais au contraire, quelle honte, diront-ils, d'entretenir le monde chrétien de telles idées ? Quel manque de charité, quelle confusion pour un auteur, qui craint si peu de se honnir l'imagination, et aux autres en révélant au public de telles turpitudes ? Mais outre que l'on en est plus confus qu'eux-mêmes, on ne fait que répéter ce qu'ils viennent d'approuver et d'innocenter, dans leur écrit qui amplifie, en l'autorisant, le fanatique *essai du plan* de l'œuvre des convulsions, et ce qu'on entend assurer, en le condamnant, par des gens sages, rabattant de notre pas tout ce que l'on voudra. Mais on le fait pour prévenir la surprise que l'on fait à la piété des

197. On tient cette circonstance, écrit Hecquet en note, de la vie infâme d'une fameuse convulsionnaire, d'un curé de Paris.

198. Hecquet mentionne les médecins Fernel, Rivier, Menjot, Plater, Primeros, Roderic A. Castro. Il s'agit de Antoine Menjot (1615-1695), ami de Pascal, de James Primerose (mort en 1659, fervent opposant aux théories d'Harvey sur la circulation du sang), et de Rodrigo de Castro (1559-1637), auteur du *De universa muliebrium morborum medicina*, Venise, 1644.

199. « Mais, écrit saint Paul, comme il convient à des saints qu'il ne soit question parmi vous, ni de prostitution ni d'aucune impureté ou avidité », Eph 5, 3.

200. Hecquet renvoie au prophète Osée : « Va, prends pour toi une femme de prostitution et des enfants de prostitution, car vraiment le pays se prostitue, en se détournant de Yahvé », Os 1, 2.

fidèles, en leur donnant pour exemple de dons de Dieu ou de l'Esprit Saint, des convulsions qui couvrent peut-être des actions, des apparences pour le moins, ou des dispositions lubriques ; infamies que se dissimulent ces messieurs pour grossir leur système de figures. Après cela à qui est la faute de la confusion dont ils se plaignent ? L'attribuera-t-on à ceux qui avertissent pour faire éviter un piège ? Ou la donnera-t-on à ceux qui laissent le piège ouvert à ceux qui veulent s'y précipiter ? Serait-ce ou honte, ou blâme dans une personne qui crierait aux passants de se garder de tomber dans une fosse d'ordures, que l'on tient ouverte sous leurs pieds, ou sous leur chemin ? Encore, les convulsions sont tellement maladie, qu'elles suivent le sort, et qu'elles ont les propriétés qu'ont toutes les maladies. Ainsi l'on y remarque ces passages (*transitiones*) de maladies en d'autres comme de la *pleurésie* de cette jeune fille, dont on a parlé ailleurs, laquelle passa sur-le-champ en vapeurs amoureuses pour un jeune homme qu'elle ne fit que voir. Encore ces successions, ces mutations qui leur arrivent, ces transports (*metastases*) sur lesquels Hippocrate recommande aux médecins d'être aussi attentifs. *Considerare morbos oportet, ex quibus, quasnam formas habeant... ex quibusnam quænam transitiones fiant*²⁰¹. Et suivant ces avertissements, l'on a vu les *convulsions* cesser en passant en d'autres maladies : dans les unes une fièvre survenant a guéri les convulsions ; et en effet c'est encore l'observation d'Hippocrate, *convulsionem solvit febris acuta quæ prius non erat*²⁰². Ce qu'il répète même en termes plus précis, par rapport aux convulsions qui tiennent du *tetan*, comme sont les extases. *Convulsionum et tetanum febris superveniens solvit*²⁰³. Et ailleurs il enseigne que le cours de ventre emporte la convulsion, *convulsionem solvit alvi flexus*²⁰⁴, et ce dernier cas est celui des *rhumes épidémiques*, qui viennent de guérir plusieurs convulsionnaires. Enfin par un autre trait de ressemblance, la saignée guérit ces convulsions, puisque deux saignées qu'un homme convulsionnaire a été obligé de se faire, ont guéri ses convulsions. On tait tous ces événements naturels parmi les auteurs des convulsions, mais la nature s'y montre partout malgré leurs efforts, pour leur y faire trouver du divin, ou du surnaturel.

Ajoutez à tout ceci une propriété qui est toute de l'appartenance des maladies ; c'est que les convulsions comme elles, sont des *épidémies*, témoin celle qui est aujourd'hui régnante ; car à l'instar des maux épidémiques, les

201. « Il faut de même, relativement aux maladies, examiner quelle est leur tournure [...] et quelles autres transformations s'opèrent », *Des Épidémies*, VI, 8, in *Œuvres d'Hippocrate*, traduit du latin par Gardeil, tome 2, *op. cit.*, p. 614. Le dernier membre de la phrase ne se trouve pas dans ce passage. Hecquet l'a sans doute tiré d'un autre texte d'Hippocrate.

202. « La fièvre aiguë, si elle n'y était pas auparavant, emporte les convulsions », *Coaques*, livre II, chap. XIII, in *Œuvres d'Hippocrate*, traduit de latin par Gardeil, tome 1, *op. cit.*, p. 518.

203. « Chez un malade en proie aux convulsions ou au tétanos, une fièvre survenant résout la maladie », *Aphorismes*, IV, 57, in *L'Art de la médecine*, *op. cit.*, p. 227.

204. *Coaques*, livre II, chap. XIII, in *op. cit.*, p. 518.

convulsions se gagnent si facilement, qu'il ne faut que voir ou toucher des convulsionnaires, pour prendre des convulsions. L'épidémie de cette espèce n'est même ni nouvelle, ni sans exemple, puisque c'est la plus ancienne en médecine ; ayant régné sous la forme de *furie* dès avant Hippocrate, parmi les femmes Argiennes, qui devinrent *furieuses* ; de quoi Melampus²⁰⁵ célèbre médecin d'alors les guérit, elles, et les filles de leur roi attaquées aussi de ces hystériques hypocondriaques. Or il fallait que la sorte de vapeurs hystériques, qui ravageait les femmes de ce pays, fut bien épidémique et bien contagieuse, qu'elle fit même d'étranges progrès puisque les Argiens stipulèrent et donnèrent en effet au médecin Melampus les deux tiers de leur royaume pour avoir guéri leurs femmes et les deux filles de leur roi, dont l'une avec un tiers du royaume, fut donné à Melampus en mariage, et l'autre à son frère avec un autre tiers du même royaume²⁰⁶. Mais l'épidémie de convulsions a ceci de singulier, qu'elle ne regarde point également les hommes et les femmes ; car dès cette première origine, c'était aux filles et aux femmes qu'elle s'attaquait uniquement ; de sorte que c'était une fureur qui prenait aux femmes Argiennes, par laquelle elles se croyaient des femelles bêtes ; car les filles de leur roi, se croyaient devenues *vaches*. Dans une autre épidémie de vapeurs hystériques, la plupart poussées par la violence de leur imagination troublée, (telles sur les filles Milésiennes) sont emportées par la convulsion à se pendre, comme celles-là se *pendaient* par troupes, parce que le sentiment d'étranglement qui les presse, leur inspire cette sorte de désespoir. Non seulement donc les vapeurs comme les convulsions hystériques sont une *épidémie*, mais s'attaquant plus universellement, et singulièrement aux femmes et aux filles, c'est une véritable *endémie* ; comme donc on appelle maladies *endémiques*, celles qui sont affectées particulièrement à de certains pays, les vapeurs ou convulsions hystériques sont des maladies *endémiques*, parce qu'elles suivent le sexe, en attaquant singulièrement les femmes et les filles. Mais une autre observation regarde particulièrement les filles convulsionnaires agitées de la troisième espèce de vapeur telle qu'elle a été exposée ; car c'est principalement une affection *érotique*, appelée chez les auteurs *fureur utérine*, que cette rage qui prenait aux femmes Argiennes ; et par là il paraît que ce serait une manière d'*affection érotique*, qui constitua non seulement une épidémie de vapeurs, mais plus à proprement parler, une *endémie* véritable. Il paraît en effet par l'histoire, que ça toujours été quelque folle fureur qui a porté les femmes à se précipiter en différentes

205. Dans la mythologie grecque, Mélampous est un devin et guérisseur, qui reçut d'Apollon le don de prophétie.

206. Hecquet renvoie à Schulzius, sans doute Simon Schulzius, médecin allemand du XVII^e siècle, mentionné en *Medicina septentrionalis collatitia*, *op. cit.*, p. 303-304.

manières. Car les filles Milésiennes se pendaient par bandes, et depuis elles une pareille manie hystérique a porté *des femmes de Lyon*²⁰⁷ à se noyer, de sorte qu'elles s'atroupaient pour aller se précipiter dans les rivières²⁰⁸. Sont venues ensuite au scandale de la religion, les *possédées de Loudun*, dont les folles agitations sont connues²⁰⁹ ; puis les *fanatiques des Cévennes*, qui se donnaient pour des merveilles, des biens diseuses, enfin des prophétesses : viennent enfin de succéder à cette scène hérétique, les *Cadières*, ces *vierges folles*, ou les filles *raffolées* de l'impudique Père Girard, dont les opérations, les gestes, les discours et les actions infâmes, sont tellement marquées au sceau d'un amour impudique, que jamais vapeurs amoureuses ne furent plus clairement dénotées²¹⁰. Nous voici donc arrivés à l'*endémie* des *convulsions* ou *vapeurs hystériques*, qui font l'admiration de pieux personnages et de savants hommes, tandis que la religion et la piété en gémissent. Hé en effet quelle idée innocente pourra-t-il en rester, après avoir vu quelle a été la sorte d'*endémie* de vapeurs qui a ravagé les personnes du sexe amoureux dès les premiers temps du monde, et de celles encore qui ont scandalisé la religion, et séduit bien des savantes têtes et des personnes pieuses ? Cependant il a été prouvé par l'événement que toutes ces scènes si surprenantes, que l'on traitait de miraculeuses à Loudun, aux Cévennes et à Aix, étaient toutes ou de malins artifices suggérés à des filles crédules ou ignorantes, ou qu'en d'autres c'étaient des imaginations troublées par de faux zèle, des emportements hérétiques, et de folles idées, ou par quelques honteuses et secrètes passions.

Mais, dira-t-on, quelle bizarre idée d'épidémie convulsionnaire ? Se trouve-t-elle quelque part en médecine ? On l'a déjà vue dans les convulsions des enfants, parce qu'elles sont singulièrement propres à ce tendre âge ; mais elle se trouve encore, cette épidémie de convulsions, dans certains peuples, comme parmi les Indiens, au rapport de l'auteur qui a si savamment traité de la médecine des Indiens²¹¹. Ce savant homme rapporte donc qu'il règne aux Indes une épidémie de convulsions si étonnantes, que les convulsionnaires parlent du ventre comme si leur voix sortait d'une caverne, de sorte que cette maladie est si prodigieuse, que l'on prend pour des possédés ceux qui en sont atteints.

207. Hecquet se réfère à l'épidémie de suicides survenue à Lyon en 1495, qu'il compare avec celle des filles de Milet, rapportée par Plutarque. Ce cas de suicides est mentionné par le médecin français Jacques Ferrand (né en 1575) dans *De la maladie d'amour ou mélancolie érotique*, 1623 [1^e éd. parue en 1610], p. 78-79. Voir l'édition critique de cet ouvrage par Donald Beecher et Massimo Ciavolella, Paris, Classiques Garnier, 2010. Cependant, Hecquet se réfère sans doute à Primerose et Bonet, selon lesquels ces femmes se seraient précipitées non dans des puits, mais dans des rivières.

208. Hecquet mentionne Primerose et Bonet, *Medicina septentrionalis collatitia*, t. 1, *op. cit.*, p. 228.

209. Hecquet ajoute en note : « Le Diable de Loudun ».

210. Hecquet parle dans une note des « motifs des juges du Parlement de Provence ».

211. Il s'agit du médecin danois Jacobus Bontius (1592-1631), et de son *De Medicina Indorum*, édité en 1642 à Leiden.

Mais il y a là-dessus un fondement particulier à la constitution, ou au corps des femmes, dans la disposition du genre nerveux qui est en elles. C'est que cette disposition dépend des *esprits* et du *suc nerveux*, et que ces esprits et ce suc nerveux sont un air ; c'est aussi ce qu'Hippocrate soupçonnait dans l'état singulier qu'il comprenait dans la nature des femmes, *de mulieri natura ac morbis hoc dico, maxime quidem τὸ θεῖον causam esse*²¹². Car ce *divin* c'est un air singulièrement disposé. Mais par la même raison que l'atmosphère ou l'air extérieur qui environne nos corps est capable de prendre des modifications vicieuses dans ses parties, et que de là naissent des épidémies, comme les fièvres malignes et la peste ; est-il hors de raison de penser que l'air intérieur qui anime matériellement nos corps, soit capable de se modifier de manière à faire les maladies qui suivent la nature et les qualités des esprits, puisqu'ils sont l'air du monde le plus raréfié ? Mais les convulsions étant du genre de ces maladies, qui empêche de croire qu'elles peuvent tenir leur cause du vice singulier à ces esprits ou à cet air ? Et si ce vice est singulièrement attaché à la disposition du corps des femmes, ne sera-ce point un fondement à faire une *épidémie* non seulement, mais une *endémie* de ces convulsions ? Et cela suivant l'idée du *divin*, qu'Hippocrate assure (*dico*) se trouver dans la cause des maladies des femmes. Considérant donc, comme il est en effet, l'air *homogene* et *homoton* dans les corps de toutes les femmes, c'est une harmonie naturelle ; disposition toute prête à s'entrecommuniquer entre elles, les affections de cet air, ou ses manières d'être. Mais d'ailleurs ce même air, étant continu et contigu à l'air extérieur qui fait l'atmosphère de tous les corps, est-ce rien moins qu'un milieu, que de plain pied, ou un trajet continuellement ouvert au passage des *ondulations*, ou qualités de l'air intérieur d'un corps dans un autre ? Puisque l'air extérieur étant de même nature que l'intérieur, il est capable d'*ondulations* par lui-même, et encore de se charger de celles qui lui viennent d'un air voisin : dans cet état donc des corps de femmes avec l'air extérieur, est-il rien de plus naturel à comprendre, que l'air intérieur modifié par une imagination échauffée d'une manière propre à l'objet de cette imagination, se communiquera dans la même forme et le même *mode* à l'air intérieur d'un autre corps de femme, lorsque l'air intérieur de celle-ci, c'est-à-dire, les esprits de son cerveau qui servent à l'imagination se porteront à l'action, c'est-à-dire, à l'*ondulation* de l'air intérieur d'un autre corps de femme ? Et ce sera ainsi, que des têtes échauffées de convulsionnaires s'en feront de semblables, par une *contagion d'imaginations* si connue et avouée des meilleurs philosophes. La raison donc d'*épidémie* se trouve toute naturelle dans les imaginations des femmes.

212. Hecquet cite un passage de Simon Schulzius, *Historia medicinae, a rerum initio ad annum urbis romae DXXXV deducta*, Leipzig, P. C. Monath, 1728, p. 244, qui lui-même se réfère au traité d'Hippocrate la *Nature de la femme*. Notons que dans le texte latin, le terme τὸ θεῖον est traduit par *numen*.

Ce n'est pas que les hommes aussi de soient susceptibles de cette contagion, mais ce n'est que parce qu'il est certain que leur genre nerveux peut se mettre au même *ton*, c'est-à-dire, dans la même disposition que celui des personnes du sexe ; soit à l'occasion de quelque mélancolie, de quelque excès d'études ou de semblables épuisements ; et ceci suivant l'observation singulière d'un célèbre observateur²¹³. Car il produit l'histoire d'un hypocondriaque si étrangement tourmenté des symptômes qui sont comme *pathognomoniques* ou essentiels à la *passion hystérique*, savoir, l'*étrangement* ou la *suffocation*, et le sentiment d'une *boule* qui s'élève du bas-ventre, que l'on aurait juré que c'était une femme hystérique que cet hypocondriaque, si l'on avait été moins certain de son sexe. Mais ce ne sont que des accidents par rapport aux hommes, au lieu que les dispositions sont innées ou naturelles et universelles parmi les femmes.

C'est donc une épidémie convulsionnaire qui règne parmi les filles qui sont atteintes des convulsions courantes. Mais par cela même les convulsions deviennent l'objet de la médecine, et tombent sous sa juridiction. Car quoi de plus acquis à cette science que le droit d'examiner, de juger, de distinguer et de traiter les épidémies ? Rien même réveille-t-il tant dans l'esprit des hommes, que les *épidémies* appartiennent à l'inspection et à l'examen de la médecine, que les premières réflexions qui se font dans les lieux où vient la peste, ou bien quelque maladie épidémique, d'ordonner des médecins ou bien d'en envoyer sur les lieux mêmes qui en sont le plus infectés. Sera-ce donc parce que l'*épidémie* convulsionnaire regarde spécialement les *esprits*, que les théologiens convulsionnaires se sont attribué le jugement des convulsions ? Mais les *esprits* qui sont ici en faute, sont essentiellement corporels, car ce sont les *esprits animaux*, et non les âmes spirituelles qui font les convulsions. Or l'examen des *esprits animaux*, ou des maladies qui en viennent regardant immédiatement la science des médecins, c'est à elle qu'appartient en premier le démêlement de ces maladies, bien résolu pourtant d'en accorder la compétence à Messieurs les théologiens, dès aussitôt que le surnaturel se sera montré à la médecine.

Mais par où pourrait percer jusqu'à nous ce surnaturel à travers tant de choses qu'on vient de voir qui l'obscurcissent si étrangement ? Pourrait-il souffrir le grand jour, venant à être comparé avec des faits grossiers, les impostures réalisées, des impudicités prouvées dans des épidémies de convulsions ou de vapeurs hystériques, dont les actrices ont été convaincues de mensonges et de crimes passés, mais certains. Le parallèle est déplaisant pour les théologiens convulsionnaires, en faisant contracter les actions, les postures, les discours prophétiques, les états extatiques, les stigmates, les paroles et tentatives impudiques, dont plusieurs filles

213. Pechlin, *Observationum physico-medicarum, op. cit.*, p. 71.

convulsionnaires donnent trop de preuves, avec les possédées de Loudun ; leurs artifices et semblables friponneries avec les prophéties, les convulsions, les états d'oraison, les discours pathétiques des fanatiques des Cévennes ; enfin avec les convulsions, les stigmates, les infamies et toutes les impuretés des *Cadières* du Père Girard. Sont-ce là des matières qui ressentent le surnaturel, ou le *divin*, tant qu'on n'adoptera ni la morale de l'école du Père Girard, ni les leçons des nouveaux *quiétistes* ? Car il se trouve tant de traits de ressemblance entre le mauvais naturel des créatures de Loudun, des Cévennes, et de celle du Père Girard, (à qui voudrait remuer ces ordures, et entrer dans ces insensés détails) que sans vouloir aucunement (et tant s'en faut certainement) soupçonner les convulsionnaires de Paris des crimes de la Cadière, comparable à la *Prostituée de l'Apocalypse*, il paraît manifestement tant de naturel, d'airs sortis d'un autre esprit que du divin, des penchants si déclarés pour les hommes, si peu de retenue dans les filles chrétiennes, des libertés qu'elles accordent trop volontiers aux hommes, en leur permettant de les tirailler, etc. qu'il est malaisé de penser (comme on le fait pourtant) que, si le péché ne domine pas en elles, la concupiscence n'y soit pas assez tuée ou suffisamment réprimée. C'est ainsi donc que le *naturalisme* se montre ouvertement dans les convulsions de l'épidémie régnante, car c'est partout un naturel outré, et c'est le seul *surnaturel* que l'on puisse y reconnaître. Où serait donc le miracle dans des dispositions si humiliantes ? C'est ce que la médecine laisse discuter à la plume, à la religion, au zèle et à la science de quelque habile théologien. Au surplus ce n'est pas la pensée d'Hippocrate, qu'on puisse croire de l'épilepsie (qui est une affection convulsive) que Dieu, qui est l'auteur de toute pureté, puisse être la cause d'une maladie qui souille le corps. *Non ego puto hominis corpus a deo inquinari, sordidissimum scilicet a purissimo*²¹⁴. D'autres soupçonneraient de la *magie* dans ces manières prodigieuses qui agitent les filles convulsionnaires. Mais cela est un reste de préjugé qui était dans l'ancienne médecine des Égyptiens, (car ils ont été les premiers médecins) que les maladies étaient produites par des enchantements. Mais Hippocrate encore se moquait de cette opinion en ralliant les sacrifices²¹⁵, et de semblables superstitions d'alors et qui se pratiquaient pour guérir les maladies hystériques ; persuadé que Dieu était bien capable de purifier les corps, mais non de les souiller par de semblables maux. Car, dit-il, on doit croire de Dieu qu'il purifie les hommes des plus grandes scélératesses, parce qu'il nous délivre de ces maux. (*Puto*)... *a deo purgari corpora... Deus itaque est qui maxima ac sceleratissima peccata purgat, ac*

214. « Cependant je n'estime pas, pour ma part, écrit Hippocrate, que le corps de l'homme puisse être souillé par la divinité, ce qu'il y a de plus périssable par ce qu'il y a de plus saint », *Maladie sacrée*, 1, in *L'Art de la médecine, op. cit.*, p. 150-151.

215. Hippocrate, *Maladie sacrée*, 1, in *L'Art de la médecine, op. cit.*, p. 150-151.

*purificat, et liberatio nostra existit*²¹⁶. Et depuis lui un savant médecin s'est récrié contre le pouvoir que l'on donne aux magiciens dans les maladies, disant qu'il n'est pas raisonnable de penser que Dieu ait mit le sort de la vie des hommes en de telles mains. *Magi culpantur, tantumque illis tribuit mortalium credulitas, ut fata nostra, que a deo et natura dependent, moderari censeantur*²¹⁷. Tout reste donc naturel, ou dans l'ordre de la nature quoique l'on aperçoive dans les convulsions, et elles sont parfaitement du ressort de la médecine qui les guérirait, Dieu le permettant, si toutes ces maladies étaient gouvernées par ses lois, et par les remèdes indiqués par l'observation, et par les secours convenables.

Il est même remarquable que les plus anciennes vapeurs hystériques, qui étaient des fureurs épidémiques, se sont guéries par le *melanpodium*, c'est-à-dire, par l'*ellébore* donné par Mélampus ; car c'est de là que cette plante a pris le nom de *Melampode*²¹⁸. C'est encore par l'*ellébore* que guérit cette jeune fille pleurétique, en qui la pleurésie se changea tout d'un coup dans une affection amoureuse, pour avoir vu un jeune homme pour qui elle se trouva soudainement passionnée, suivant le rapport d'un célèbre médecin²¹⁹. Mais, dira-t-on, toutes les vapeurs hystériques sont-elles du genre de la passion amoureuse ? Non certes, il est certain au contraire que la plupart des vapeurs hystériques n'en ont que le nom, en ce que ce ne sont que des suites ou des dépendances de la condition du sexe, à cause des dérangements qui arrivent à la circulation régulière du sang, ou à l'ordre de ces distributions dans les vaisseaux du bas-ventre. L'on sait donc là-dessus juger de ces vapeurs et en faire le discernement comme étant des maux purement corporels, sans porter aucunement ni sur l'esprit, ni sur le cœur. Mais quand des vapeurs sont tout accompagner des signes qui déclarent ordinairement de manifestes penchants pour des hommes, telles que sont celles des filles convulsionnaires, c'est le cas dont parle Galien à l'occasion de ces vapeurs²²⁰. Il en est, dit-il, d'un médecin pour la connaissance de ces maladies, comme d'un botaniste pour la connaissance des plantes. Car comme celui-ci ne connaît pas bien les plantes, à moins qu'il ne les ait examinées dans leurs naissances, de même un médecin, fut-il très habile, ne peut bien juger de la nature des vapeurs, s'il ne s'y prend pas à les démêler dans leurs premiers symptômes. C'est

216. « [M]ais, écrit Hippocrate, même s'il arrive au corps humain d'avoir été souillé ou d'avoir subi quelque dommage sous l'effet d'autre chose, j'estime qu'il sera purifié ou sanctifié par la divinité plutôt que souillé par elle. De tout façon, dans le cas des fautes les plus graves et les plus impies, c'est le divin qui les purifie et les sanctifie et qui est pour nous la substance qui nettoie », *ibid.*, p. 151.

217. Thomas Bartholin, *Acta medica et philosophica Hafniensia*, t. 1, chap. L, *op. cit.*, p. 101.

218. « La réputation de Mélampus, écrit Pline, dans les arts divinatoires est connue. Une sorte d'*ellébore* est appelée d'après lui « *mélampodion* » », *Histoire naturelle*, XXV, XXI, 47, *op. cit.*, p. 1196.

219. Olaus Borrichinus, ou Ole Borch.

220. Galien, *In Hippocratis Prorrheticum I*, éd. H. Diels, *CMGV* 9, 2, Leipzig, Teubner, 1915.

pourquoi dit un autre savant médecin²²¹, les idiots en médecine sont la dupe des vapeurs, s'ils manquent à les prendre dans leurs commencements pour s'assurer de leurs natures. Ce fut l'adresse de Galien, car il se vantait de distinguer les passions amoureuses par le pouls ; et ce fut encore le savoir-faire d'Érasistrate, qui découvrit de même la passion d'Anthiocus pour *Stratonice* sa belle-mère : enfin de nos jours un savant et ancien médecin²²² a découvert une langueur où était tombée une jeune demoiselle, que la passion pour un jeune médecin, et même des plus exercés, qu'il faut s'en rapporter pour juger des affections hystériques, parce que non seulement elles tiennent toujours de la nature, tant innocentes fussent-elles, mais encore parce qu'elles deviennent suspectes très naturellement d'un fond d'affection *érotique*, lorsque tout s'y déclare enclin pour les hommes. Les vapeurs des filles convulsionnaires sont la plupart dans ce goût de passion, et les théologiens convulsionnaires se chargent de juger de leur nature ; rien manifeste-t-il plus leur injustice et leur méprise ?

Mais d'ailleurs saint Paul paraîtrait-il avoir ignoré ce que l'on trouve reconnu parmi les habiles médecins ? Ce saint apôtre ne veut pas que l'on admette parmi les veuves dont l'église prenait soin, de jeunes veuves, causeuses, curieuses, dissipées ; car ajoute-t-il, leurs cœurs s'amollissant par le bien-aise ou les secours que l'Église leur fait trouver dans le service de Jésus-Christ, leurs penchants et l'amour du monde et de la volupté se réveillent, et elles veulent se remarier. *Postquam luxuriatae sunt in Christo, nubere volunt*²²³ ; mais c'est précisément ce que les médecins recommandent par rapport aux jeunes veuves et aux jeunes filles hystériques, en qui les passions se montrent trop vives et trop hardies. Après cela messieurs les théologiens peuvent-ils croire qu'il n'y ait rien à craindre, à mettre non seulement à leur aise des filles vaporeuses, causeuses, hardies avec les hommes, mais encore à les saouler de vanité, de vénération même et de respectueuses louanges, comme l'ont fait depuis le matin jusqu'au soir, et par tout Paris, surtout à la gloire des filles, qui peut-être, au moins quelques-unes, ne le sont plus ? Car est-il quelque chose de plus propre à nourrir des passions secrètes et à les faire éclater honteusement, et ainsi faire finir par la chair ce qui aurait paru commencer par l'esprit ? Certes en pareil cas l'inspection de la médecine ne serait point de trop.

Mais le naturel se montre encore dans la guérison des vapeurs, par d'autres remèdes que par l'*ellébore* ; car en suivant la cure de ces maladies

221. Antoire Menjot, on l'a vu, est médecin et ami de Pascal. Hecquet renvoie à ses *Dissertationes pathologicae de passione uterina et de dolore : quartae ac ultimae parti dissertationum pathologicarum adjiciendae*, publié à Paris, chez Mabre-Cramoisy, en 1687.

222. Hecquet écrit dans une note : « M. Falconnet le père, dont l'histoire est rapportée dans le *Commerce dangereux entre les deux sexes* », ouvrage de Jean-Baptiste Drouet de Maupertuis, cité plus haut.

223. « Mais les jeunes veuves, refuse-les. Car, dès qu'elles feront fi du Christ, elles voudront se marier », 1Th 5, 11-12.

dans les meilleurs auteurs, on les y trouve guéries par les *parégoriques*. C'est en effet par ces sortes de remèdes que l'on guérit les enfants qui sont atteints de l'*endémie* convulsionnaire (car un savant médecin²²⁴ décide que les convulsions sont une maladie endémique parmi les enfants). L'*épidémie* des convulsions rapportée par l'auteur de la médecine des Indiens²²⁵, se guérit par la *saignée*, les *bains* et l'*opium*. Bien plus l'on trouve l'*opium* donné avec succès dans les maladies où les *hystériques* se donnent pour morte²²⁶, de sorte que ces étonnants accidents disparaissaient par le moyen de l'*opium* donné en dose suffisante, et sans le discontinuer. À ceci revient l'usage du *tabac*, auquel dit un habile médecin²²⁷, les femmes égyptiennes ont tant de confiance, qu'elles ne vont jamais sans cette herbe, car elles se guérissent de leurs vapeurs, en s'appliquant le *tabac* extérieurement sur le ventre. L'on connaît encore dans l'Antiquité l'usage qu'on y faisait de la *ciguë*²²⁸ pour les personnes qui avaient à vivre dans la continence, et c'était en particulier la pratique des prêtres chez les Athéniens²²⁹ ; et saint Basile rapporte qu'il a connu des femmes qui se servaient de *ciguë* en breuvage pour calmer le trop d'ardeur qui les tourmentait²³⁰. La médecine moderne recommande encore singulièrement, le *soufre de vitriol*, le *nitre*, le *saturne*. Mais l'effet de remèdes et de plantes si naturelles pour la guérison des vapeurs hystériques, ne démontre-t-il point que ces maladies sont toutes

224. Pechlin, *Observationum physico-medicarum, op. cit.*, p. 72.

225. Jacobus Bontius.

226. *Medicina septentrionalis collatiitia, op. cit.*

227. Bonet, *Polyalthes sive thesaurus medico-practicus, op. cit.*

228. Hecquet cite un nom d'auteur, difficile à lire et à identifier : Monard, ou Menard.

229. *Medicina septentrionalis collatiitia, t. 2, op. cit.*, p. 209.

230. « La *ciguë*, écrit Basile de Césarée, sert d'aliment aux étourneaux, qui échappent, par la constitution de leur corps, à l'effet nocif du poison : grâce aux fins conduits qu'ils ont au-dessus du cœur, ils digèrent ce qu'ils en ont absorbé, avant que le froid qui s'en dégage, n'ait atteint leurs organes vitaux. L'ellébore est la nourriture des cailles que leur complexion particulière met à l'abri du dommage. Il arrive aussi que ces mêmes plantes, à l'occasion, nous soient utiles à nous-mêmes : par la mandragore, les médecins [nous] procurent le sommeil ; par l'*opium*, ils endorment la violence des douleurs corporelles. Certains — qui plus est — ont réussi à calmer, par la *ciguë*, la rage des désirs [charnels], et à forcer par l'ellébore nombre de maux invétérés », *Homélies sur l'Hexaéméron*, V, 4, 43B. Texte grec, introduction et traduction de Stanislas Giet, Paris, Le Cerf, 1968, p. 294-295. La notion de « fins conduits » se réfère sans doute à Galien, *De simplicium medicamentorum temperamentis ac facultatibus*, III, 78, éd. Kühn, vol. XI, *op. cit.*, p. 601. Sur l'ellébore comme aliment des cailles, on évoque souvent Pline, qui affirme qu'« [u]ne graine vénéneuse constitue une nourriture très appréciée des cailles ; c'est pourquoi on les a bannies des tables ; on les rejette également à cause de l'épilepsie dont elles souffrent habituellement, seules parmi les animaux avec les hommes » *Histoire naturelle*, X, XXXIII, 69 (*op. cit.*, p. 481), mais qui ne précise pas vraiment de quelle graine il s'agit. En revanche, Galien le confirme : « Et puisque les cailles qui sont d'ellébore mettent en danger ceux qui en mangent en tendant fortement leurs membres et en leur donnant des vertiges, il faut à chaque fois faire cuire avec elles du millet. Et si quelque'un, pour en avoir mangé, a été préalablement saisi par cette affection, qu'il boive du millet en décoction », *Geoponica*, XIV, 24, 2 (éd. H. Beckh, Leipzig, Teubner, 1895, p. 429, et trad. de Véronique Boudon-Millot, « Des cailles et de la *ciguë*. À propos de l'Anonyme de Londres (P.Lond.Lit. 165, Brit.Lib. inv. 137) col. XXVI, 16-129 », *Archiv für Papyrusforschung*, Beiheft 40, 2019, p. 70). Sur la mandragore, on lira encore Pline, *ibid.*, XXV, XCIV, 147, sur l'*opium* ou pavot, également, *ibid.*, XX, LXXVI, 198-203, et sur la *ciguë* qui calme le désir, Pline précise « qu'en liniment sur les testicules, vers la puberté, elle éteint l'ardeur vénérienne », XXV, XCV, 154, *op. cit.*, p. 1120.

naturelles, et que l'on est obligé d'employer en *narcotiques*, ce qu'il y a presque de plus fort, que parce que les esprits prennent dans ces occasions tant d'essors ou de ressorts lesquels ils communiquent au genre nerveux, que pour avoir quelque chose capable de les réprimer, sans sortir de l'ordre naturel, il faut le prendre dans les narcotiques, quelquefois même les plus forts ?

Il n'est pas concevable, du moins quelques-uns le croiront-ils malaisément, combien la saignée se trouve avoir d'utilité dans les auteurs²³¹ pour la guérison des vapeurs ; de sorte qu'il n'est pas de maladie où l'on trouve que la saignée ait été poussée plus loin et sans inconvénient, que dans la cure des passions hystériques. La dévote extatique, dont il a été parlé ci-devant²³², et laquelle emportée par son imagination jusqu'à croire voir les joies du Paradis, et cela avec tant de délectation, qu'elle ne souhaitait rien tant que de mourir ; la même²³³ qui entonnait dans ses extases le chant du coq, cette séraphique fut guérie par la saignée du pied, et tellement rappelée dans son bon sens, qu'elle ne voulait plus mourir. Une autre qui demeurait morte, dont il a été parlé²³⁴, fut saignée en peu de mois, qui ne sont pourtant point comptés, 176. fois : mais ayant été conseillée de se marier elle se trouva parfaitement guérie. Ainsi suivant la pensée d'un savant homme²³⁵ qui dit que les abjurations que vont faire des moines parmi les *buguenots*, ressemblent à des comédies, parce qu'elles se terminent à quelque mariage, l'on voit par cet exemple que la scène la plus étonnante des vapeurs pourrait bien avoir cela de comique, parce que le mariage en serait la fin dans des occasions où les vapeurs sont plus *utérines* que purement *spasmodiques*. Mais quoi qu'il en soit, un savant médecin anatomiste²³⁶ vient de nous donner les deux histoires les plus surprenantes sur la saignée dans les maladies des personnes du sexe, que jamais il n'y en a eu. La première est d'une fille de Turin qui fut saignée 700. fois, à une livre de sang chaque fois, dans l'espace de 14. ans, et qui se trouva guérie. La seconde d'une religieuse d'Alexandrie, laquelle est aussi guérie, après avoir été saignée 1400. fois dans l'espace de huit ans. La première vit en santé sans même, quoique délicate, être affaiblie ; la deuxième vieillit saine. Mais rien donne-t-il plus à connaître la force qu'il y a entre les fluides et les solides dans les maladies des femmes, puisque sans perdre la force suffisante et nécessaire à la vie, elles peuvent sacrifier de si énormes quantités de sang ? Et tout cela tellement dans l'ordre de la nature, que les

231. Hecquet renvoie à Plater et à Bonet, *Polyalthes sive thesaurus medico-practicus*, t. 1, *op. cit.*

232. *Medicina septentrionalis collatitia*, t. 1, *op. cit.*

233. *Ibid.*, p. 88.

234. *Ibid.*

235. Erasme.

236. Hecquet renvoie à Giovanni Battista Bianchi (1681-1761), médecin anatomiste italien, qui a publié un ouvrage sur l'histoire de l'hépatite.

malades sans miracle recouvrent leur santé pleine et parfaite²³⁷. Il y a donc des remèdes pour guérir les vapeurs, au lieu de s'en faire, comme en usent les théologiens convulsionnaires, des sujets de miracles ou d'admiration. Car tant de symptômes qui leur paraissent surnaturels tomberaient par le moyen d'un tel abatis de saignées. Un savant auteur²³⁸ louant encore l'usage des *bains froids* pour la guérison des vapeurs, et ce serait le moyen de bien épargner des saignées aux filles vaporeuses.

Mais un autre remède plus simple et éprouvé, s'est trouvé spécifique pour guérir ou éteindre des *épidémies* entières de vapeurs hystériques. Car c'est par cette sorte de remède que l'on a vu finir la diablerie des possédées de Loudun, celle des fanatiques des Cévennes, et récemment celle des Cadières du Père Girard. Ce remède consiste dans l'observation recommandée par Hippocrate, qui est d'écarter dans tout ce qui environne les malades, les choses qui peuvent extérieurement contribuer à entretenir les maladies. *Oportet non modo seipsum exhibere quæ oportet facientem, sed etiam ægrum, et præsentis et externa*²³⁹. Or c'est pour avoir sagement pourvu aux objets extérieurs ou à tout ce qui entretenait les imaginations échauffées de toutes ces créatures vaporeuses, que l'on est parvenu à les guérir si parfaitement, que toute l'épidémie de chacune est demeurée parfaitement éteinte. M. l'archevêque de Bordeaux ayant ordonné que des médecins prissent connaissance des possédées de Loudun, après les avoir séparées chacune en des lieux particuliers, et éloignées de tout commerce ou intelligence avec ceux et celles qui les entretenaient dans leur imposture, l'on fut étonné de voir cesser les convulsions et cesser la diablerie²⁴⁰. La justice ayant fait examiner de près et poursuivre les fanatiques des Cévennes, fit disparaître toute cette faction de vaporeuses prophétesses ; enfin dès que l'on a donné la chasse par des examens exacts aux Cadières du Père Girard, et que la scandaleuse histoire de la célèbre et infâme Cadière, a été révélée et mise au grand jour par l'*insolite Justice des Juges du Parlement d'Aix*, il n'a plus été question de toutes les extases, des illuminations, des stigmates, etc. par où toutes ces misérables créatures contrefaisaient les saintes ou les merveilleuses. Au surplus tout cela prouve dans une parfaite évidence, que l'imagination troublée a infiniment de part dans toutes ces sortes de vapeurs ; car est-il concevable jusqu'à quel point d'empire l'imagination échauffée l'emporte sur les esprits ? *Vix inexplica-*

237. Hecquet mentionne Willis, Plater et River.

238. Hecquet renvoie non seulement à Bonet, *Polyalthes sive thesaurus medico-practicus*, mais aussi au médecin anglais John Floyer (1649-1734), qui fut un des premiers — sur les traces d'Hippocrate, Celse et Galien — à introduire la thérapie par le bain froid. Voir sa *Psychrolousia, or the History of Cold Bathing*, publiée à Londres en 1702.

239. « Or, écrit Hippocrate, il faut non seulement se montrer soi-même accomplissant son devoir, mais aussi faire que le malade, les assistants et les éléments extérieurs accomplissent le leur », *Aphorismes*, I, 1, in *L'Art de la médecine, op. cit.*, p. 210.

240. Hecquet ajoute en note : « Le Diable de Loudun ».

*bile est quas vires habeat et imperium phantasia in spiritus*²⁴¹. Car l'âme est comparée à une lumière, mais à une lumière bien différente d'une lumière matérielle, parce qu'elle est divine dans son origine, et au-dessus de la nature des corps, *nec animæ lucem inficiamur, sed a nostra luce mortali distinctam, diviniore originis, etc.* C'est pourquoi des physiciens disent, que dans les passions, surtout dans les fortes imaginations, l'âme jette des éclairs qui, comme autant de puissants rayons, opèrent sur-le-champ des choses prodigieuses. *Anima cum fit lumen spirituale, non mirum, si in pathematibus et forti phantasia, in instanti, et perniciosissime radiis radiat, et quasi fulgurat, et forti sua radiatione mirabilia sæpe patrat*²⁴². Tous les esprits donc de ces sortes de créatures excités par quelque objet que ce soit, de passion, de dévotion mal entendue, de religion mal interprétée, ou de semblables pensées qui troublent leurs fantaisies, les précipitent dans toutes les différentes folies où on les aura vues. Celles des filles convulsionnaires sont de cette nature, jusqu'à un certain point, parce que l'origine des convulsions est une œuvre toute de l'imagination, et c'est à cette œuvre qu'ont succédé les convulsions. Un homme de probité et pieux, mais séduit par l'idée d'un miracle éclatant, dont il s'était échauffé la tête, en allant sur la tombe du bienheureux diacre, n'en a rapporté que des convulsions. Cependant l'affection, le désir ardent et la forte espérance d'un miracle éclatant qui le dominait, lui a fait croire et à tous ses amis, que c'étaient des miracles que les convulsions, qui ont été le fruit de sa passion pour un tel miracle. *Quia vincit affectus et desiderium, et animæ spes*²⁴³. C'était du pain qu'il croyait demandé au Père commun des fidèles, comme une pâture propre à nourrir sa piété, et celle de ses amis ; mais Dieu confondant son zèle, qui n'était point suivant la science des saints, lui a laissé tomber une pierre sur la tête ou un poids d'humiliation ; et couler en celles des faits convulsionnaires le poison des convulsions, comme un *scorpion* qui les a toutes piquées. Que si donc l'imagination a tant de domaine sur le corps, que de faire que des *pilules d'opium* deviennent purgatives, parce qu'un homme les aura crus fortement telles ; si un autre a été purgé par des pilules, qui n'étaient faite qu'avec de la mie de pain, mais qu'un médecin, dit l'observateur²⁴⁴, d'un grand nom, donnait pour amuser le malade ; de quoi n'est pas capable une tête une fois échauffée par la forte confiance, laquelle peut produire des effets extraordinaires et tout nouveaux ? *Sed ut devotius et avidius recipiatur*

241. Hecquet renvoie le passage cité à Thomas Bartholin, *De luce an animalium libri III*, Ex officina Francisci Hackii, 1647, p. 266, mais ce texte n'y est pas. En revanche, il se trouve dans l'ouvrage du médecin allemand Sebastian Wirdig (1613-1687), *Medicin spirituum curiosa*, livre I, chap. XXIV, Hamburg, Schulzen, 1673, p. 117-118. Wirdig est d'ailleurs cité plus bas.

242. Wirdig, *Medicin spirituum curiosa*. Prolegomena agunt spiritibus, *op. cit.*, art. 17.

243. Roger Bacon, *De secretis operibus artis et naturæ, et de nullitate magiæ*, Hamburg, Ex Bibliopolio Frobeniano, 1618.

244. Pechlin, *Observationum physico-medicarum, op. cit.*, p. 422.

*medicina et animus excitetur, et confidat, liberius speret et gaudeat, quoniam anima excitata potest in corpore multa renovare*²⁴⁵. C'est ainsi que s'expliquent les effets de certains remèdes dont l'on amuse ou séduit les malades. C'est donc aussi de cette manière que l'imagination du premier convulsionnaire échauffée a servi de tableau ou d'*esquisse* aux imaginations des filles convulsionnaires. Car c'est encore un effet possible à l'imagination, qu'un corps copie sur lui-même, et y imprime ce qui se passe dans un autre corps ; suivant l'observation déjà citée et si singulière, rapportée par le savant Bartholin, d'un homme qui prenait la colique en même temps que sa femme entrait en travail pour accoucher. Tout cela certes est du plus pur naturel, aussi est tel cet effet d'imagination passé ainsi de la tête du premier convulsionnaire, dans celles des filles, qui l'ont si bien copié ; et les théologiens convulsionnaires et adulateurs des convulsions, et de leurs fauteurs, entretiennent dans l'esprit de ces filles la forte impression qu'y a laissé l'imagination du premier convulsionnaire. Que faudrait-il faire pour finir la scène de ces convulsions que l'on traite de miraculeuses ? Que l'on sépare toutes ces filles de dessous les yeux des théologiens convulsionnaires, qu'on les écarte de dessous les yeux des hommes qui les servent dans leurs convulsions, de ceux qui fournissent à les entretenir dans leur oisiveté, (parce qu'elles ont quitté la plupart les métiers qui les faisaient subsister) que les troupes de louangeurs et louangeuses se retirent, qu'on les traite dans des infirmeries, ou en des chambres particulières sous les yeux des médecins, et entre les mains des femmes ; enfin par des remèdes convenables. Et toutes les convulsions s'évanouiront, parce que l'imagination aura changé d'objet ; et ainsi elles se guériront toutes, comme tant d'autres vapeurs hystériques se guérissent tous les jours entre les mains des médecins.

FIN

245. Wirdig, *Medicin spirituum curiosa*, op. cit., p. 143.

LE NATURALISME DES CONVULSIONS

démontré

*Par la physique, par l'histoire naturelle et par les événements de cette œuvre :
Et démontrant l'impossibilité du divin qu'on lui attribue dans une Lettre sur les
secours meurtriers*²⁴⁶

SECONDE PARTIE

Vous ne pouvez, dites-vous, Monsieur, vous convaincre du *Naturalisme* des convulsions, dans les malades de l'épidémie convulsionnaire, parce que vous croyez qu'il y manque de suffisantes preuves au sujet de plusieurs phénomènes, d'autant plus mémorables, qu'ils sont confirmés parmi ces filles. Ce sont, ajoutez-vous, des effets qu'on ne peut expliquer en physique, et dont par conséquent le *naturel* ne peut être prouvé. Auriez-vous oublié, Monsieur, ou bien dissimuleriez-vous cet axiome reçu parmi tous les philosophes ? *Ab ignorantia modi, non valet consequentia ad negationem existentis rei*²⁴⁷. J'entends pourtant, Monsieur, quels sont ces effets que vous jugez au-dessus des forces de la nature, ou de toute explication physique, auquel le traité du *Naturalisme* vous paraît satisfaire très imparfaitement. Ne serait-ce pas, Monsieur, parce qu'on ne convainc pas un homme qui a résolu de ne se laisser jamais convaincre ? Mais quoi qu'il en soit, il faut vous mettre, Monsieur, dans le point de vue où était l'auteur

246. Philippe Hecquet, *Le naturalisme des convulsions démontré par la physique, par l'histoire naturelle et par les événements de cette œuvre : Et démontrant l'impossibilité du divin qu'on lui attribue dans une Lettre sur les secours meurtriers*, Soleure, chez Andreas Gymnicus [à Rouen, chez Jorre, selon la *Vie* de Saint-Marc], 1733.

247. « De l'ignorance du mode, la conséquence n'est pas valable pour la négation de la chose existante ».

du *Naturalisme* dans le temps et les circonstances où il a travaillé ce petit ouvrage : car quoi qu'il ne paraisse qu'aujourd'hui en novembre 1733, il a été travaillé dès le mois de mars de cette même année ; de manière qu'il devait paraître imprimé dans la semaine Sainte. Les étranges difficultés qu'il y a aujourd'hui à percer pour faire imprimer quelque chose, ont été la cause pourquoi cet ouvrage n'a paru que sept ou huit mois après qu'il a été achevé ; mais alors les convulsions n'avaient point fait tout le progrès qu'on leur a permis de faire depuis ce temps-là²⁴⁸. Ainsi ces effets que vous croyez inexplicables à la nature ou à la physique, et pour cela que vous mettez dans la classe des miracles, ou des choses divines et surnaturelles, étaient encore fort obscurs il y a sept ou huit mois, où l'on n'en parlait dans le monde que fort obscurément et comme en secret. Or ces effets étaient les *secours meurtriers* si étonnamment aujourd'hui célébrés dans le monde convulsionnaire ou convulsionniste. C'était alors des pratiques qui se débitaient seulement parmi les Frères ou les Initiés dans la confrérie convulsionniste, au lieu qu'aujourd'hui on les publie à haute voix et comme sur les toits : et au moyen de ce qu'elles ont de singulier, l'on voudrait faire illusion au bon sens et à la raison ; mais ceux-là prennent le change, qui se laissent plus étonner par les apparences du merveilleux, que s'instruire du vrai dans les choses, ou de leurs véritables notions ; là-dessus cependant se fait hautement le défi, à la nature, ou qu'elle ait à s'expliquer par la physique ou par celle-ci à demeurer confuse.

L'auteur de *Naturalisme* n'ayant donc commencé dès lors qu'à pressentir les dangers auxquels la contagion de l'épidémie convulsionnaire, quoi que moins répandue, allait exposer les esprits et la religion, il se mit à travailler promptement ce traité pour précautionner les imaginations si fort ébranlées par le bruit que faisait déjà le système des convulsions : il comprenait pourtant très parfaitement que quelque écrit théologique serait le remède spécifique contre cette contagion. Ce ne fut donc qu'en attendant un tel ouvrage que cet auteur crut qu'il lui était permis d'avertir les esprits que ces convulsions n'étaient que des effets naturels, parce que ce n'était autre chose qu'une maladie *épidémique*, mais propre ou particulière aux personnes du sexe : instruit qu'il était d'ailleurs du fond de cette maladie, de ses causes, de ses différences et de ses singularités surprenantes, enfin de ses *idiosyncrasies*²⁴⁹, non-seulement par l'étude et la spéculation, mais encore par un long usage et par des observations réitérées ; il se contenta de bien développer les replis du *protée* des affections hystériques, pour écarter les idées du *divin* ou du surnaturel, que l'on commençait dès lors à attribuer aux convulsions. Il est vrai qu'il était déjà mention de ces *secours*

248. Les convulsions guérissantes apparaissent dès août 1731. Sur l'ordonnance du roi, le 22 janvier 1732, le cardinal Fleury ferme le cimetière de Saint Médard.

249. Hecquet écrit en note : « Mélanges ou complications propres à cette maladie ».

meurtriers, que vous trouvez imparfaitement expliqués dans le traité du *Naturalisme* ; mais qui aurait pu le croire, que de l'inhumanité de ces secours par où on les rend si glorieux, l'on en fut venu à en faire des miracles ? Il s'en fallait bien d'ailleurs qu'ils fussent aussi publiquement connus et avoués ; ainsi on aurait aimé, en se les dissimulant et au public, donner seulement des notions propres pour faire entrer dans l'ordre de la nature de semblables prodiges. Mais aujourd'hui l'on est parvenu à n'en faire plus de mystère, au contraire l'on s'en pare, et on les honore du titre de surnaturel jusqu'à sommer toute la physique de pouvoir en donner une explication naturelle : c'est donc celle-là que vous exigez, Monsieur, de l'auteur du *Naturalisme*, sans quoi vous ne le quittez point, quelques raisons qu'il produise pour prouver l'épidémie convulsionnaire. Bien plus sous prétexte du surnaturel que vous trouvez invinciblement appartenir aux *secours meurtriers*, l'on publie de votre part que c'est l'indubitable preuve que l'œuvre des convulsions est toute *divine* et miraculeuse. Vous croyez même avoir réduit à l'impossible l'auteur du *Naturalisme*, parce que vous êtes persuadé qu'il ne pourra jamais vous produire rien en physique ou dans la nature, qui soit comparable à l'étonnante opération des secours meurtriers, parce qu'ils se passent sur de tendres corps, sans cependant que l'on voie sourciller de jeunes filles, tandis qu'on les assomme de coups de buches ; mais une personne aussi éclairée que vous l'êtes, Monsieur, dans l'étude de la nature, accoutumé à en creuser les profondeurs et à en percer la nuit, suivant l'expression d'un ancien poète philosophe²⁵⁰, qui appelait la nature une nuit, versé encore dans la philosophie d'Hippocrate, vous avez appris à tirer les lumières de la vraie philosophie du puits qui les renferme, suivant l'opinion de ces anciens temps. *Homines*, dit-il, *exstimant id quidem quod ex orco, in lucem augetur, oriri*²⁵¹. Une personne, dis-je, aurait dû (souffrez-moi ce terme, Monsieur) rendre plus de justice au *Naturalisme* des convulsions : car les habiles sur cette matière distinguent la science des choses naturelles de celles des causes de la nature. En effet sans cette distinction, je vous en fais juge, Monsieur, que deviendrait la science de l'histoire naturelle, à quoi se réduirait-elle s'il fallait pour y être savant pouvoir donner à chaque chose dans cette étude, sa cause immédiate ou précise ? Que deviendrait encore la physique *expérimentale*, s'il l'on était obligé d'y répudier ou d'en bannir tout ce qu'on ne pourrait expliquer, quoiqu'on le voit effectivement arriver, et se former sous ses yeux ou par ses mains ? Est-ce cependant une foi matérielle, ou une crédulité grossièrement vulgaire, que l'on voulut adopter ici ou aucunement autoriser ? Ce serait se livrer à de bas préjugés ou à des erreurs populaires, et suivre le

250. Orphée.

251. « L'opinion est dans le monde, écrit Hippocrate, que ce qui croît de Pluton à la lumière prend naissance et que ce qui décroît de la lumière à Pluton périt », *Du régime*, 1, 4, Littré, VI, p. 474-475.

courant d'opinions, qui souvent ont plus d'ancienneté ou d'années dans le monde, que de degrés ou de fond dans la vérité. L'auteur du naturalisme a donc cru seulement, Monsieur, qu'il ne fallait dans les mystères de la nature, que rappeler l'équité des sages dans l'étude des choses naturelles, au *goût* et au *sentiment* qu'ils ont de la nature et de son pouvoir : car, comme l'a si bien expliqué la dame²⁵² savante du siècle passé dans son excellent traité du goût dans les sciences, il n'en est aucune où ce goût ne se trouve. C'était parmi les Romains le goût de l'Antiquité, *quantum antiquitatis habet*, dit Pline, en parlant d'un excellent auteur²⁵³ ; de sorte que parmi eux un savant passait pour un esprit bouché, lorsqu'il n'était pas sensible aux goûts & aux sentiments de la nature : *in capessendis naturae sensibus tam obsurdum*, comme parla Aulu-Gelle²⁵⁴ ; c'était le sel *attique* parmi les Grecs ; & ce goût se porte tout au discernement de ce qu'il y a de bon, de sublime ou d'excellent dans les auteurs, dans leurs sentiments, leurs manières de penser, leur façon de s'exprimer : car la nature a ses décisions ou ses décrets qui forcent les esprits à se rendre à ses volontés, *natura necessitatisque decreta*²⁵⁵, & ces arrêts de la nature sont tels, que la volonté ne peut rien contr'eux, parce contr'eux il n'y a ni avis à donner, ni raison à opposer, *haec non voluntas, nec consilium, nec ratio moderatur*²⁵⁶. Enfin c'est le *sensus naturae*, comme parle dans le Traité qu'il a fait là-dessus un de nos plus savants médecins physiiciens modernes²⁵⁷. Et tout cela n'est que la sage connaissance de l'ordre de la nature, de l'analogisme de ses lois, qui apprend à comparer ses manières & ses effets avec ses puissances : des personnes habituées à de telles recherches, sentent ou aperçoivent en les distinguant les effets propres à la nature : car quoique quelques-uns puissent étonner ou surprendre leurs imaginations, jamais ils ne peuvent contrarier leurs esprits, ni imposer à leur raison. C'est pourquoi saint Augustin, cet esprit supérieur & si universellement éclairé sur les matières de la vraie religion & dans le goût de la véritable physique, avertit « qu'il y a toujours de la témérité à décider sans d'autres fondements que nos faibles conjectures, ce que la nature a couvert d'une obscurité impéné-

252. Il s'agit d'Anne Dacier (1645-1720), célèbre philologue et traductrice française. Elle est l'auteure *Des causes de la corruption du goût*, publié à Paris, chez Rigaud, en 1714. Hecquet renvoie à cet ouvrage.

253. Hecquet se réfère à une lettre de Pline le jeune écrite à Calvisius Rufus, in *Lettres*, livre III, 1, 6, texte établi et traduit par Hubert Zehnacker, Paris, Les Belles Lettres, 2009, p. 71.

254. « Pourquoi donc l'individu qui tient ces propos, écrit Aulu-Gelle, s'il est devenu à tel point incapable de percevoir les sentiments naturels, ne pense-t-il pas qu'il n'importe en rien non plus dans le corps de qui et du sang de qui un être humain a été formé et assemblé », *Les nuits attiques*, XII, I, 11, *op. cit.*, p. 32.

255. « [C]e sont des lois de la nature auxquelles nul ne saurait échapper », Aulu-Gelle, *Les nuits attiques*, XII, V, 12, *op. cit.*, p. 46.

256. « Ni la volonté en effet, écrit Aulu-Gelle, ni le jugement, ni la raison ne règlent cela pas plus que beaucoup d'autres phénomènes », *Les nuits attiques*, *op. cit.*, p. 46.

257. Georg Ernst Stahl, *Exercitatio academica De Sensu Naturae circa curationes incongruas et de noxa exinde proveniente*, Halle, 1706.

trable à la lumière de notre esprit »²⁵⁸. Un auteur de nom en médecine²⁵⁹, s'expliquant, mais avec moins de ménagement dans les termes, avance la même vérité, en disant qu'il y a de la folie & de l'impudence à refuser de croire tout ce qu'on ne trouve pas raisonnable, parce qu'on n'a rien vu de pareil. Et l'historien de la nature ne craint pas d'appeler une erreur insensée, de ne vouloir point se rendre à des choses que l'on n'a pas vu, & d'où l'on conclut que ces choses sont impossibles. *Quemadmodum multa fieri non posse, priusquam facta sunt, judicantur ; ita multa quoque, qua antiquitus facta, quia nos ea non vidimus, neque ratione assequemur ex iis esse, quae fieri non potuerint judicamus. Quae certe summa insipientia est*²⁶⁰. Mais enfin vous cherchez, Monsieur, dans le naturalisme des convulsions la cause ou la raison, qui fait que des filles souffrent sans douleur et sans être brisées, des coups monstrueusement multipliés et des bûches aussi grosses que des massues. Ce que l'auteur du naturalisme apporte là-dessus de conjectures raisonnables, pourrait suffire à des esprits moins préoccupés du surnaturel ; mais cela ne vous suffit pas, et ce ne sont, vous semble-t-il, que des doutes qu'il répand sur l'œuvre des convulsions et sur cette manœuvre dans laquelle il donnerait à soupçonner quelque supercherie. Vous assurez aujourd'hui et hautement que des gens sages et vrais dans leurs rapports certifient la vérité du fait, comme aussi le volume, la solidité et la pesanteur des bûches, en même temps que le nombre et la multiplicité de leurs coups. Ce sera donc chez vous, Monsieur, un double prodige qu'une telle insensibilité d'une part, et d'autre part une aussi grande résistance dans les muscles, et dans les os, une si étonnante solidité. Sera-ce donc rien moins, demandez-vous, qu'un miracle dans l'œuvre des convulsions ?

Mais nonobstant les cautions que vous nous donnez sur le merveilleux que vous défendez, vous ne sauriez disconvenir qu'il y a des listes de traditions de faits certifiés dans les siècles passés, qui se trouvent aujourd'hui fausses ; l'on veut pourtant bien ne se point inscrire en faux contre ce témoignage rendu par les adeptes ou les maîtres de cette grande œuvre. Cependant serait-ce la première fois que des récits les mieux circonstanciés, constatés même par les témoignages de gens de nom, se trouvasse faux dans la suite des temps. L'exemple en est sensiblement deux auteurs : c'est touchant une prétendue prédiction de la Brosse, savant médecin et

258. Augustin, *Lettre 190 à l'évêque Optat*, V, 16, in *Œuvres de saint Augustin*, 22. Introduction, traduction et notes par J. Plagnieux et F.-J. Thonnard, Paris, Desclée de Brouwer, 1975, p. 356-357.

259. Vopiscus Fortunatus Plempius, *Fundamenta seu institutiones medicinae*, livre 2, chap. 8, ouvrage édité d'abord à Louvain, chez Zegers, en 1638, puis réédité en 1644, 1653 et 1664. Plempius (1601-1671) est un médecin hollandais, traducteur des textes médicaux d'Avicenne. En se référant aux travaux d'Harvey, il critique les théories cartésiennes de la circulation du sang comme bouillonnement du cœur.

260. Seul le premier membre de cette phrase se retrouve dans l'*Histoire Naturelle* (VII, I, 6) de Pline, « De combien de choses n'a-t-on pas estimé qu'elles pouvaient arriver avant qu'elles ne se soient produites ? », *op. cit.*, p. 313. Ce passage attribué à Pline se trouve déjà dans le prologue du *Potentia diaboli in corpora* de Friedrich Hoffmann, édition de 1703.

mathématicien, sur la mort tragique de Henri le Grand²⁶¹. L'un de ses auteurs²⁶² certifie tenir cette prédiction de la bouche du duc de Vendôme à qui la Brosse l'avait confié. L'autre certifie que le duc de Vendôme lui a dit en présence de Madame Chevreuse que cela est faux²⁶³. Une telle crédulité dans un auteur payé pour faire l'histoire, fait trembler pour la vérité d'événements incroyables : il a fallu plusieurs années pour découvrir la fausseté d'un récit dans un historien célèbre, qui nous répondra qu'après que quelques années auront mûri les merveilleux faits des convulsionnaires de Paris, on ne viendra pas en découvrir les impostures ? En attendant et en le supposant, sera-ce quelque chose qui paraisse absolument surnaturel ? Pour en décider il faut examiner si un tel phénomène serait tellement hors de l'ordre ou de la sphère du naturalisme des choses prises en général, qu'il n'ait plus et à plusieurs égards, bien plus de la nature que du divin respectable ou de la sainteté du miracle. C'est donc le sentiment de la nature qu'il faut ici étudier dans ses effets ; c'est le goût ou les manières qu'il faut reconnaître dans ceux qui partent de sa puissance, pour ne lui rien dérober de ce qui peut lui appartenir ; c'est sa capacité dans laquelle il faut entrer. Or de quelques biais que l'on prenne l'*apathie*²⁶⁴ de la convulsionnaire que l'on assomme à coup de bûches, l'on ne voit en cela dans le fond : 1° Qu'une résistance dans les os. 2° Une stupeur ou insensibilité surprenante dans les chairs et dans la peau. Mais quoi dans tout le monde résiste plus longtemps et plus inviolablement au pouvoir des temps qui consomment toutes choses que les os, puisqu'on les retrouve entiers dans la terre après plusieurs siècles ? Leur solidité naturelle ou un naturalisme de résistance leur est donc acquis, est déjà bien établie dans leur manière d'être ou de subsister. Ceci se confirme par l'observation, d'où l'on tient la facilité que les os comme le reste des parties du corps humain, sont capables de s'endurcir, puisque tout le corps d'un enfant s'est trouvé terrifié dans le sein de sa mère²⁶⁵ : et cette observation est confirmée par cet autre. L'on a trouvé à Aix-en-Provence en 1583, le corps d'un homme pétrifié dans un roc, avec ces circonstances que la moelle des os était aussi dure qu'un caillou, et le cerveau tellement pétrifié, que l'on pouvait en faire des pierres à fusil²⁶⁶.

261. Voir Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, t. II, ouvrage édité à Rotterdam, chez Reinier Leers, en 1697, art. « Henri IV », p. 64.

262. Hecquet renvoie à l'historien Matthieu, un auteur cité par Bayle dans ce même article. Il s'agit peut-être de l'historiographe français Pierre Matthieu (1563-1621), auteur d'une *Histoire de France*, parue en 1605.

263. Pierre Petit, *Dissertation sur la nature des comètes*, à Paris, chez Louis Billaine, 1665, p. 90.

264. Dans une note Hecquet précise : « insensibilité ».

265. Hecquet écrit en note : « C'est l'histoire de la femme de Sens », puis il renvoie à Jean Schenk, *Observationem medicarum libri VII*, Lyon, Jean Antoine Huguétan, 1643.

266. Mémoires de Lyon.

Permettez-moi, Monsieur, d'ajouter ici petite histoire arrivée dans une famille de gens d'honneur. Une fille sœur de plusieurs frères, déshonorant leur nom par ses débauches, fut condamnée par toute la famille à avoir les bras et les jambes cassées à coups de bâton pour être renfermée dans le fond d'un hôpital où elle mit fin au scandale de cette famille. Un des frères chargé de cette expédition sut la rouer de coups d'un gros bâton sur les jambes et sur les bras sans qu'aucun pu être cassé, et le voisinage étant venu au secours de cette malheureuse, l'ôta de dessous les coups de bâton. Mais quelque chose de plus convaincant, Monsieur, c'est l'histoire d'un enfant de quatre ans, dont le corps couché par terre, souffrit qu'une forte charrette chargée passa par-dessus lui, sans qu'il en ait souffert aucune fracture²⁶⁷. Quelque chose d'aussi surprenant, c'est l'aventure d'une jeune fille de deux ou trois ans, laquelle étend tombée d'un troisième étage sur un pavé de pierre de taille, se trouva à terre en son séant, et qui se mit à rire à ceux qui vinrent pour la ramasser. Les médecins et chirurgiens l'examinèrent par tout son corps ; mais ils ne trouvèrent rien ni de cassé, ni même de contus. Cela, Monsieur, prouve-t-il obscurément combien peu cet enfant avait eu de douleur, et jusqu'à quel point les os avaient résisté ? Car la hauteur du lieu d'où était tombé cet enfant, ayant dû augmenter infiniment l'impétuosité avec laquelle ce tendre corps fut comme rué sur le pavé, n'est-ce pas un équivalent proportionné à la force des coups de bûche sur le corps de la convulsionnaire ? Car l'on connaît l'effet que cause l'impétuosité qui pousse rapidement un corps mou contre un dur ; il le perce contre toute apparence, et c'est ainsi qu'une chandelle tirée d'un fusil perce une planche assez épaisse²⁶⁸.

Une autre chute d'un enfant encore de deux ans confirme parfaitement la précédente : car il tomba d'une lucarne sur un pavé de pierre de la hauteur de deux piques, sans s'être fait aucune fracture²⁶⁹. Vous voyez donc, Monsieur, que les os peuvent être pris en certains sens, malgré la violence qu'ils ont à souffrir, sans qu'il soit brisés, et c'est en cela que ce fond de puissance naturelle, cette énorme vertu reconnue dans la nature, sans qu'il soit besoin de chercher du surnaturel qu'autant que cela n'est pas dans le courant ordinaire des choses ; mais c'est un de ces prodiges dont la nature est très capable dans ses besoins. Sans même sortir de la matière présente, faudra-t-il faire des miracles divins de ce que l'on a vu dans des malades les os si fragiles et si aisés à casser, qu'ils se brisaient à la moindre occa-

267. Hecquet renvoie au médecin et père de la chirurgie allemande, Wilhem Fabricius Hildanus, Fabricius ou Fabrice de Hilden (1560-1634), et à ses *Observations chirurgicales*, parues à Genève, chez Pierre Chouët, en 1669.

268. Thomas Browne, *Essai sur les erreurs populaires, ou examen de plusieurs opinions reçues comme vraies, qui sont fausses ou douteuses*, traduit de l'anglais par Jean-Baptiste Souchay et publié à Amsterdam en 1733. Hecquet renvoie au tome 1, p. 338, mais il s'agit du tome 2, livre VII, chap. XVII, p. 441.

269. Hecquet renvoie à Fabricius Hildanus, *Observations chirurgicales*, op. cit.

sion ? Sur ce pied la miraculeuse femme ! que cette malheureuse qui se cassa en différentes fois et sans effort aucun les bras et les jambes, de quoi enfin elle mourut²⁷⁰. Tout de même aura-t-il été miraculeux que des os se soient trouvés mous comme de la cire ou de la pâte ? De grands hommes en médecine nous ont laissé ces phénomènes comme des maladies²⁷¹ ; pourquoi se faire une autre idée que d'une maladie ou de quelque chose de naturel, sur la dureté ou la résistance extraordinaire des os ? Ajoutez que la convulsionnaire la plus célébrée pour les coups de bûches, a les os de la jambe arqués ou cambrés, suite apparemment du *rachitis*²⁷², cette maladie des os qui rend les enfants noués, et en qui les os principalement à l'endroit qu'ils sont plus éminemment arqués, demeurent beaucoup plus durs et comme s'ils s'étaient fait des calus dans ces endroits.

Mais après tout, Monsieur, pourquoi demander si scrupuleusement des raisons physiques sur la résistance des os ? Est-il rien de moins conforme au jugement des sens, que les effets, naturels cependant, que la physique expérimentale observe sur les corps les plus fragiles, en qui elle fait voir des résistances incroyables ? Un œuf si aisé à casser, étant pressé par les bouts, résiste à de rudes coups, étant situé à plomb et avec l'adresse qu'elle enseigne là-dessus. Tout de même quoi de plus fragile qu'une bouteille très mince ? Cependant on peut avec une aussi fragile matière enfoncer un clou dans du bois²⁷³ ; mais quelle plus étonnante résistance que celle de la larve si célèbre en physique, laquelle résiste aux plus violents coups de marteau : est-ce un miracle ? Ce sont donc de ces choses, Monsieur, aussi malaisées à concevoir et à croire que les effets de l'*aimant*, du *jay*²⁷⁴ et de l'*ambre jaune*, que l'on croit bien mieux qu'on ne les comprend encore, parce qu'ils convainquent les yeux invinciblement.

L'insensibilité de la peau est-elle moins de la capacité de la nature ? Les histoires en ce genre font mention d'un *Athenagore Argien*, qui ne sentait aucune douleur lorsqu'il était piqué par des serpents²⁷⁵ ; comme encore de ces deux Lacédémoniens, dont l'un se laissa ronger les entrailles par un renard qu'il avait caché sous sa robe, plutôt que de trahir son larcin par ses cris ; et d'un autre qui souffrit avec la même fermeté qu'un charbon d'un

270. Fabricius Hildanus, *ibid.*, obs. 68. Le cas mentionné ne se trouve pas dans cette observation.

271. Hecquet renvoie à Hippocrate, *Epistola* II ; à Fernel, *De abditis rerum causis*, à Jacques Houllier, et Ruellius, sans doute Ioannes Ruellius ou Jean Ruel (1474-1537), médecin et botaniste français, qui réalise en 1516 une nouvelle traduction latine du traité de Dioscoride : le *Pedacii Dioscoridis*.

272. Hecquet ajoute dans une note : « courbure pareille à celle du dos ».

273. Voir Thomas Brown, *Essai sur les erreurs populaires*, *op. cit.*

274. Sans doute la pierre de jaïs.

275. « Athénagoras d'Argos, écrit Sextus Empiricus, était piqué sans dommage par les scorpions et les araignées venimeuses », *Esquisses pyrrhoniennes*, I, 14. Texte grec, introduction, traduction et commentaires par Pierre Pellegrin, Paris, Le Seuil, 1997, p. 99. Hecquet semble ici confondre les pouvoirs d'Athénagoras et ceux des Psylles, dont Sextus parle aussitôt après : « ceux qu'on appelle les Psylles ne souffrent pas de la morsure des serpents et notamment des aspics », *ibid.*

autel brûla la main²⁷⁶. À ceci vient encore l'état de ces femmes hystériques, dont la peau se met dans une stupeur si incompréhensible, que l'on peut les piquer, les pincer, leur emporter même la peau pincée dans leurs accès, sans qu'elles le sentent. Ce sont des exemples d'insensibilité bien naturelle, celles-ci le sont-elles moins ? L'on sait que les *hirondelles* vont se blottir sous la glace pendant tout l'hiver sans y périr, ni sans rien sentir, jusqu'au printemps. Et l'on raconte encore d'un certain peuple de Russie, qui meurt tous les ans pendant l'hiver, sans ne revivre qu'au printemps²⁷⁷. Sera-t-il besoin dans ces étonnantes histoires de mêler du surnaturel, tandis que la nature qui toute seule assouplit ces créatures, les réveille par elle seule ou par sa vertu propre ?

Vos convulsionnistes, Monsieur, trouveraient-ils plus supportable ou moins odieux pour des filles convulsionnaires de donner au diable le merveilleux de leurs opérations ? Le naturalisme tout opposé qui est au sublime prétendu de cette œuvre, pense bien moins désespérément pour ces créatures qui sont des chrétiennes. Saint Paul aurait pu les livrer à Satan, comme il fit l'incestueux de Corinthe, *in interitum carnis*²⁷⁸ : car c'est du diable de la concupiscence dont il est ici singulièrement question. Quoi donc plus évidemment le *naturalisme* des opérations de convulsionnaires, que ce domaine de la loi de la chair qui veut l'emporter sur celle de l'esprit ? C'est l'œuvre, me direz-vous Monsieur, de la nature corrompue ? Aussi est-ce le naturalisme que l'on découvre dans l'œuvre des convulsions.

Mais cet endormissement de la peau sous les coups de bûche, rappelle ce vous semble, le souvenir de ces onctions criminelles dont se frottent les prétendues sorcières²⁷⁹ ; ces femmes à maléfices, ces donneuses de bonne aventure, pour faire leurs prestiges et ces onctions, on prétend qu'elles sont de l'invention du démon, qui les inspire en conséquence par des rêves et des songes, dont après cela se servent pour tromper le peuple. L'étrange ressource, Monsieur, pour autoriser le surnaturel que vous attribuez aux opérations de vos convulsionnaires, que de vous aider des mensonges ou illusions, des secours dont ont fait honneur au diable ! Mais sont-ils tirés ces secours d'autres moyens que des choses aussi naturelles

276. Thomas Brown, *Essai sur les erreurs populaires*, chap. XVIII, *op. cit.*, p. 438. Hecquet mentionne par erreur la page 333.

277. Hecquet renvoie au livre II de l'ouvrage du théologien jésuite Martino Delrio (1551-1608), *Disquisitionum magicarum libri sex*, édité à Louvain en 1599.

278. « [Q]u'un tel homme soit livré à Satan pour la destruction de la chair (*in interitum carnis*), afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur Jésus », 1Cor 5, 5.

279. Ces onctions criminelles, onguents de sorcières ou encore graisses d'enfants sont décrites, entre autres, par Cardan, Wier, Bodin et Della Porta. Voir en particulier Jean Wier, *Cinq livres de l'imposture et tromperies des diables, des enchantements et sorcelleries* (1563), traduit du latin par Jacques Grévin en 1569, livre II, chap. 19, édition critique, introduction et notes par Serge Margel, Grenoble, Jérôme Millon, 2021, p. 248, n. 439.

que le sont les plantes ? Car ces onctions se font de jus d'herbes énormément narcotiques²⁸⁰, jusqu'à faire des folles et des furieux, comme le *solanum*, la *jusquiame*, la *mandragore*, la *ciguë*. D'ailleurs d'où viennent à ces plantes leur vertu de guérir ? Est-ce de la volonté de Dieu ou de celle du démon, comme ce guérisseur ou ce charlatan n'y mettrait tout au plus du sien que la fraude, tandis que toute la vertu bienfaisante vient de la volonté et de l'institution unique de l'Auteur de la nature. *Etenim neque herba neque malagma sanavit eos, sed tuus, Domine, sermo qui sanat omnia*²⁸¹. Est-ce donc la peine, Monsieur, de donner vos filles au diable, comme se l'imaginent quelques-uns des vôtres ? Tandis que les secours dont on lui fait honneur bien gratuitement, ne sont que des causes et des moyens naturels ? Aussi ceux qui conviennent des secours que le diable emploierait par l'usage de ces onctions, ceux-là même reconnaissent qu'il ne ferait autre chose qu'employer des remèdes ordinaires, et par conséquent des choses purement naturelles ; ainsi s'en explique le savant médecin qui traite de la puissance du démon sur le corps humain. *Diabolo, dit-il, solemne est, ut opera, quae fiunt viribus naturæ, sibi assignet*²⁸². Et voilà, Monsieur, le naturalisme retrouvé dans votre surnaturel, que vous ambitionnez jusqu'à vouloir bien le tenir du démon ; car que font sur le sang ces plantes d'une vertu si turbulente ? Elles portent dans les esprits et par ceux-ci dans les imaginations, des troubles que l'on attribue au démon ; au lieu qu'ils ne sont que des effets purement naturels sur l'humeur mélancolique des personnes à *extases*. Par là donc se montre la justesse de l'avis du savant Fernel²⁸³ ; c'est de ne pas crier à la magie ou aux enchantements, quand dans les maladies, il paraît des symptômes étonnants, d'autant que les raisons ou les causes en sont si peu au-dessus des forces de la nature, que les remèdes s'en prennent dans son fond. Vous voyez donc, Monsieur, que le surnaturel diabolique, s'il y en avait dans les convulsions, serait un véritable naturalisme. Aussi le savant médecin qui a suivi par lui-même ou dans sa pratique, les maladies prétendues démoniaques (*scribimus experti, dit-il*)²⁸⁴, prouve-t-il bien ce naturalisme, lui qui a trouvé qu'elles se guérissent par les remèdes ordinaires ; c'est pourquoi il donne pour dernier avertissement en finissant sa dissertation, qu'il faut bien se garder de croire que le

280. Hecquet écrit en note : « Endormissantes, ce mot vient de *narcbé*, qui signifie *torpille*, petit poisson qui engourdit ce qui le touche ». *Νάρκη* en grec signifie torpeur.

281. « Ce n'est pas une herbe ni un émollient qui les a soignés, mais la parole, Seigneur, qui guérit tous les hommes », Sg 16, 12.

282. Friedrich Hoffmann, *De diaboli potentia in corpus. Dissertatio physico-medica curiosa*, §XVII, Halle, Gruner, 1703.

283. Fernel, *De abditis rerum causis Libri Duo*, Paris, Christianus Wechelus, 1548. Hecquet renvoie au livre II, chapitre LX, qui n'existe dans aucune édition du *De abditis*, mais il s'agit très certainement du chap. XIX, « Il faut remédier aux maladies occultes par le propriété secrètes des médicaments ». *Des causes cachées des choses*, édition critique et traduction par Jean Céard, Paris, Les Belles Lettres, 2021, II, XIX, p. 610 sq.

284. Hoffmann, *De diaboli potentia in corpus*, §XIV, *op. cit.*

diable soit aujourd'hui autant et aussi souvent mêlé dans les affaires du genre humain et dans les maladies, parce que son pouvoir est infiniment diminué depuis la venue de Jésus-Christ. *Coronidis loco monendum est, daemones hodie non tanto imperio uti in rerum naturalium ordinem, ipsumque genus humanum, quanta olim polluerunt*²⁸⁵. C'est une faible ressource pour sauver l'honneur d'un ancien préjugé. Les peuples attribuaient autrefois au malin esprit plusieurs sortent de maladies, dont on ignorait les causes. Hoffmann savait par son expérience que ces maladies étaient toutes naturels, puisqu'elles trouvaient leurs remèdes dans le fond de la nature. Il fallait donc bien imaginer quelques raisons pourquoi le démon n'avait plus tant de pouvoir que dans les temps passés ; et cette raison, c'est, dit ce médecin, que depuis la venue du Messie, le diable est lié, et qu'ainsi ses opérations sur le genre humain sont infiniment plus rares qu'autrefois. *Ita merito fieri oportuit : missus enim est Christus ut satana opera destrueret, hinc victus jam et magis ligatus est cacodaemon ejusque operationes in humanum genus multo sunt hodie quam olim adstrictiores*²⁸⁶. C'est la même pensée que celle qu'ont eue plusieurs anciens sur la cessation des oracles. Ils disaient que la naissance du Sauveur ou la prédication de l'Évangile avait rendu les démons muets. Mais c'était que les peuples plus éclairés revenaient de leur ancienne crédulité, comme les Romains qui recevaient auparavant toutes sortes de contes de vieilles pour des histoires véritables, en étaient déjà beaucoup revenus, selon le témoignage de Minutius Félix, depuis que les esprits étaient devenus plus cultivés et plus polis²⁸⁷. On racontait moins de merveilles des démons, parce qu'il y avait moins de gens disposés à les croire. Insisterez-vous encore sur l'obscurité des causes de ce naturel ; mais a-t-on trouvé celle pourquoi l'*alcana* qui est vert teinte les ongles en rouge. A-t-on jamais su la raison pourquoi Démophon, maître d'hôtel d'Alexandre, tremblait au soleil et suer à l'ombre ?²⁸⁸ Ce phénomène inouï et si bizarre n'en a pas été jugé moins naturel parmi les savants, plus accoutumés à sentir le pouvoir de la nature et de l'étudier, qu'à vouloir en pénétrer les moyens ou les mystères ; c'est qu'ils sont persuadés qu'en fait d'histoire naturelle, fut-ce celui d'une jument devenue pleine sans la compagnie d'un cheval et seulement par l'action de l'air, serait pourtant croyable s'il était bien réel ; quand bien même il serait inconnu dans ses causes : Saint Augustin la connaissait cette maxime d'après Pline, et bien d'autres historiens qui sont comme les dépositaires nés des faits naturels.

À toutes ces raisons, Monsieur, il en reste une à ajouter, et qui peut-être n'a point la moindre part de la facilité qu'a une convulsionnaire à souffrir

285. *Ibid.*, §XXV.

286. *Ibid.*, §XXV.

287. Minucius Felix, *Octavius*. Texte établi et traduit par Jean Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1974.

288. « Démophon, écrit Sextus, le maître d'hôtel d'Alexandre, grelottait quand il était au soleil ou dans son bain et se réchauffait à l'ombre », *Esquisses pyrrhoniennes*, I, 14, *op. cit.*, p. 99.

des coups de bûche sans en être blessée ; l'on a vu en Angleterre l'exemple d'un mangeur de feu, lequel se disculpa de l'accusation de magie intentée contre lui, parce qu'il raconta naturellement comment il était parvenu à cette facilité²⁸⁹. Ç'avait été par la manœuvre et le conseil d'une vieille femme qui l'avait instruit longtemps, en l'accoutumant à avaler des balles de plomb et semblables choses. L'on sait encore qu'une Éthiopienne s'était accoutumée à manier des charbons de feu²⁹⁰, parce qu'elle avait familiarisé ses mains à l'endurcissement, jusqu'à les rendre insensibles à force de se serrer par de fréquentes compressions, les fibres de la peau. Après cela l'on voudrait bien, Monsieur, n'avoir à faire aucune mention de tels artifices dans la conduite de vos convulsionnaires ; mais peut-on s'assurer que l'imposture ou le savoir-faire n'entre pour rien dans leurs opérations prétendues surnaturel. L'histoire de celle qui se barbouillait la peau de sang de veau, pour contrefaire une sueur de sang. Celle d'une autre qui était, dit-on une belle fille, d'un minois fort gracieux, qui se faisait un visage hideux, un nez prodigieux, un menton recourbé, etc. par le moyen d'un masque. De là donc viennent d'étranges préjugés contre ces créatures, en qui se prouve si bien la suprématie de malice qui est dans la femme, quand elle se laisse aller au penchant naturel à son sexe vers la séduction : car il n'est point, dit l'Écriture, de malice comparable à celle d'une femme, qui veut être maligne. *Non est malitia super malitiam mulieris*²⁹¹.

Vous paraissez, Monsieur, aussi peu convaincu du *naturalisme* que l'on fait apercevoir dans l'étrange manœuvre, où l'on voit debout sur le ventre d'une jeune fille, qui n'a souvent dans cette posture qu'une jupe ou jupon très mince ; un peloton d'hommes qui lui foulent toutes ces parties sous leurs pieds, en même temps que d'autres hommes encore (car ces filles ne veulent que des hommes) se tiennent dressés sur les bras et les jambes de cette jeune créature. Voilà un prodige (on dirait de scandale pour des chrétiennes), mais chez vous de force *tonique* d'une fermeté nerveuse²⁹², que tous les fauteurs, les disciples, les frères et les admirateurs de la grande œuvre des convulsions publient, ravis et édifiés de cette résolution dans des filles ; tandis qu'il paraît un monstre pour la pudeur, pour la bienséance et la modestie du sexe, parmi des Chrétiens. Mais tout paraît supportable, innocent même dans ces sortes d'opérations à Messieurs vos théologiens, pourvu que vous vous persuadiez tous que cela est au-dessus des forces de la nature, à moins qu'on ne vous les produise. Vous demandez donc par quel moyen naturel encore humain, et plus encore la peau

289. *Medicina septentrionalis collatita*, op. cit.

290. Pechlin, *Observationum physico-medicarum*, op. cit.

291. « Il n'y a pas de malice au-dessus de la malice de la femme (*Non est malitia super malitiam mulieris*) », version de L'Écclésiastique, 25, 19, « *Brevis omnis malitia super malitia mulieris* (Toute malice est petite auprès de la malice de la femme) » (Vulgate, Ecc 25, 26).

292. De nerf.

d'une fille, si aisée à se blesser, peut être capable d'une telle charge, sans succomber aux trépiglements des pieds et sous le poids de tant de corps d'hommes ? Mais les sages dans l'étude de la nature ne cherchent pas ces raisons dans les noms de ces effets ; mais dans leur analogie ou dans leurs rapport, accoutumés à les sentir dans son ordre, en ses manières et dans le goût de son pouvoir, ou de ce qui en résulte. C'est à la lumière d'un tel flambeau que ces véritables physiciens se laissent conduire à la connaissance de la vraie nature sans s'effrayer l'imagination par des apparences grossières, qui sans les instruire, la révolteraient contre l'esprit. Ce sont les exemples dont ils s'aident dans ce genre d'étude, et par ces exemples ils parviennent à convaincre les sens en les conciliant avec la raison.

L'homme que l'on a vu à Constantinople en 1682, est un modèle qui répond parfaitement à l'attitude ou à la contenance de cette jeune fille, et à la sorte de parties qui sont foulées et si étonnamment pressées en elle. Car cet homme étant couché de son long et sur son dos, soutenait une pierre si pesante, que douze hommes pouvaient à peine la lui rouler sur le ventre²⁹³. Mais vous voulez encore voir des hommes sur les bras et sur les jambes, sans blesser le corps qui les porte sur ces parties ; car cela fait chez vous, Monsieur, une grande partie du miracle que vos convulsionnistes se forgent là-dessus. Mais Cardan a vu un spectacle de danse donné par des hommes en ces postures²⁹⁴. C'en était un qui portait deux autres hommes entre ses bras, deux sur ses épaules et un sur son col ; et ainsi accoutré, ce danseur exécutait allègrement sa danse²⁹⁵. Est-ce là, Monsieur, un faible exemple de force tonique dans les parties nerveuses et musculueuses du corps humain ? Mais on lit encore d'un autre, qu'il tenait ensemble une colonne de marbre, longue de trois pieds, d'un pied de diamètre ; qu'il jetait en l'air cette colonne et ensuite la recevait dans ses mains en la balotant comme il aurait fait une boule ordinaire²⁹⁶. Un autre montait des degrés portant un âne chargé de bois, et qui jeta l'âne avec sa charge dans le feu²⁹⁷. Quels cris de joie ou d'applaudissements sur de telles merveilles de force aurait-ce été parmi la gent convulsionniste et convulsionnaire, si l'on avait vu vos filles miraculeuses opérer de semblables prodiges ? Mais, direz-vous, la comparaison cloche, ce sont des filles dont il est question, et vous allez chercher des exemples de force extraordinaire qui prouvent la vertu tonique ou la fermeté prodigieuse du genre nerveux dans des hommes. Voudriez-vous encore nous apporter l'action de Milon de Cro-

293. William Derham, *Théologie physique ou démonstration de l'existence et des attributs de Dieu tirée des Œuvres de la Création*, livre V, chap. IV, traduite de l'anglais, Strasbourg, chez Amand König, 1726, p. 412. Derham (1657-1735) est un naturaliste et théologien anglais.

294. Cardan, *De subtilitate*, *op. cit.*

295. *Ibid.*

296. *Ibid.*

297. *Ibid.*

tone²⁹⁸, lequel parcourut toute la longueur d'un stade portant sur ses épaules un taureau de quatre ans, qu'il assomma d'un coup de poing et qu'il mangea tout entier dans la journée. Galien et Mercuriale vous aideront encore à exalter la force de ce prodigieux athlète : car il était, nous disent-ils, d'une telle fermeté sur ses jambes, qu'étant debout sur une planche frottée d'huile, quatre hommes ne pouvaient l'en déplacer.

Au surplus, Monsieur, voici une femme, elle est même de pays de connaissance : car elle était des Pays-Bas²⁹⁹. Cette femme donc levait de terre une barrique de bière de Hambourg ; des prodiges de force et de vertu tonique prodigieuse se trouvent donc naturellement dans les femmes mêmes ; car peut-être ne voudra-t-on pas chez vous faire de cette femme une sainte ou une miraculeuse. Au reste, Monsieur, pourquoi la nature aurait-elle refusé à vos filles un fond de force : car il va dans un moment paraître absolument et pleinement attaché à leur sexe ? Serait-ce parce que les personnes qui en sont, passent ordinairement pour être délicates et plus faibles que les hommes ? Mais le préjugé sur la faiblesse du corps humain est bien trompeur ; et en effet l'on a vu des malades plus faibles que des filles, parce qu'ils étaient réduits, ce semble, au dernier point de faiblesse ; ces malades cependant venant à tomber en frénésie, ne peuvent être arrêtés tant ils ont de facilité à briser leurs liens, pour s'échapper et courir sur les toits des maisons³⁰⁰.

Me voici, Monsieur, avec le paradoxe que je viens de vous annoncer sur l'ample fond de force que je crois naturel au corps des femmes ; il me réussira fort mal auprès de ce que maîtrisent les préjugés de l'enfance et de l'éducation ; mais je sais combien vous êtes capables de les suspendre pour écouter la raison quand elle se présente à votre esprit. Or ce n'est que la raison que je vous propose fondée sur la structure des parties, et tirée de l'institution du Créateur. Je ne mets donc rien ici du mien, ni de mon invention ; mes preuves sont réelles, effectives, subsistantes dans la nature, chez qui je les prends. Le corps d'une femme est le depositaire ou le réservoir de tous les germes du genre humain : de lui donc sortent tous les hommes qui peuplent le monde ; chacun de ces hommes a sa force, qui est ce qui lui a conservée, que ce réservoir d'où sont sorties les germes ? Mais que sont ces germes, que des organes oscillatoires (*oscilla*), c'est-à-dire, des millions de fibres motrices qui doivent faire la force organique de tous les corps d'hommes ? Or un corps qui fait éclore tant de vertus motrices ou tant de forces mouvantes, sera-t-il destitué d'une force supé-

298. Athlète grec du VI^e siècle avant J.-C.

299. Hecquet renvoie sans précision à Thomas Brown, *Essai sur les erreurs populaires*, op. cit.

300. *Lettres de M. de Saint André au sujet de la magie, des malélices et des sorciers*, à Paris, chez Charles Osmont, 1725, lettre 1. Nathaniel St. André (1680-1776) est un médecin suisse, qui a exercé en Angleterre.

rieure à celle de ces *embryons*³⁰¹ d'organes, ou de puissances motrices en germe ? N'aura-t-il pas été prémuni ce corps dépositaire de tous les autres, de la vertu qu'il leur a conservée ou transmise ? Car une chose ne donne point ce qu'elle n'a pas, et les lois du mouvement naturel ne permettent pas qu'un corps se meuve qu'autant qu'il a été mû par un autre corps. Or c'est un spiritueux *élastique* qui fait le mouvement inné dans les fibres des germes ; sera-ce d'un autre principe que de l'esprit animal, dont les fibres nerveuses du corps d'une femme sont singulièrement imbuës ? Or cet esprit est autant différent dans le corps d'une femme, de celui qui est dans le corps d'un homme, que les fibres en celui-ci sont moins délicates, moins sensibles, moins promptes à s'ébranler ; au lieu que les fibres nerveuses dans le corps d'une femme, s'excitent au moindre objet, d'une odeur, par exemple, laquelle renversera dans une personne du sexe toute l'économie animale, par les spasmes furieux que leur causent les troubles, ou les ataxies que conçoivent si aisément les fibres nerveuses dans les entrailles des femmes.

C'est donc un spiritueux très fin, très déliés, vaporeux et tant raréfié, qu'il s'est fait donner le nom de *lucide*, parce qu'en effet comme une lumière ou une lueur lumineuse, il remplit anime et agite tout le genre nerveux. Après cela, Monsieur, peut-on se dissimuler en bonne physique la raison pourquoi les personnes du sexe sont si susceptibles de vapeurs, que cause en elles ce spiritueux *lucide* qui les pénètre. Mais ne sera-ce pas de là aussi, Monsieur, que viendra la force que contractent les fibres nerveuses, quand le trouble de ces esprits *explosifs*, ira jusqu'à donner des convulsions ? Au surplus parce que les fibres nerveuses sont infiniment multipliées, variées infiniment dans leurs positions, différemment tournées dans leurs directions, faudra-t-il prendre ailleurs que dans cette multiplicité de fibres, de situations et de directions, tant de convulsions bizarres ? Et si ces fibres si nombreuses et tant variées sont comme ces *leviers*, qui sont d'autant plus puissants qu'ils sont plus courts, sera-t-il étonnant que des partis contractent des forces surprenantes ? Car c'est ce qu'on observe dans le muscle *crotaphite*³⁰², qui ne se trouve un des plus puissants de ceux de tout le corps, que parce que ses fibres sont toutes à la fois très courtes et très nombreuses.

Mais cette disposition, Monsieur, n'est-ce point celle du corps ou du genre nerveux tel qu'il est naturellement dans les femmes ? Et en même temps n'est-ce pas un ample fond de force naturellement concentré dans leur corps ? C'est même précisément l'état de la partie qui est singulièrement propre au sexe, comme étant la dépositaire, le réservoir et comme le

301. Hecquet ajoute en note : « le germe, le bouton, qui commence à germer, à pulluler dans le sein d'une femme et même des autres animaux ».

302. Hecquet ajoute en note : « muscles des tempes ». Je corrige la coquille « muscles des temples ».

lieu natal des germes d'où sort le genre humain. Cette partie donc trop connue pour qu'on la nomme, ne comporte dans ses dimensions naturelles et hors le temps de grossesse, qu'une étendue de deux ou trois pouces, tant en long qu'en large, sur un tout au plus d'épaisseur sans plus de capacité, que celle de pouvoir contenir un très petit volume ; cependant une si petite partie se dilate et s'étend jusqu'au point de pouvoir en contenir un de quelques livres, quand il n'y a qu'un enfant ; de combien donc de livres sera la charge de cette partie, si la femme porte tout à la fois jusqu'à trois enfants. Car ce fut la coutume d'une dame d'accoucher ordinairement de deux enfants et une fois de trois³⁰³. Ce sera donc à dire que la partie, laquelle dans une femme la fait devenir mère, peut acquérir une force aussi différente de celle qu'elle avait avant la grossesse, que l'est le poids de quelques grains, que pèsent les genres animaux, avec deux et peut-être six, huit ou dix livres de pesant. Car trois enfants peuvent peser moins ? Cette preuve de force étonnante, Monsieur, et d'une extension si prodigieuse vous paraît-elle équivoque, supposée ou imaginée dans le corps d'une femme ? Mais une pareille dilatation, toujours pleine de force et de résistance va encore plus loin : car les muscles du bas-ventre, le péritoine, etc. (peut-être même les os du voisinage) prêtent à proportion pour contenir ce volume si pesant, et cette expansion est-elle autre que celle des parties nerveuses. C'est donc, Monsieur, une ample preuve de l'ample fond de forces, qui est attaché à la nature du genre nerveux des femmes pour servir au besoin de leurs fonctions.

Mais cette mécanique a tout son fondement dans la structure des parties : car cette structure consiste intimement dans un amas de sachets vésiculaires, pressés et entassés les uns sur les autres, lesquels, comme il arrive dans la *nutrition*, venant à se dilater, grossissent les parties pour en faire l'embonpoint. Mais plus ces sachets vésiculaires sont plus petits ou plus serrés, quand ils sont aussi nombreux que ceux qui composent le tissu ou la substance des parties qui se gonflent ou s'étendent pendant la grossesse, plus ils en font croître le volume sans pourtant leur rien faire perdre de leur force, de leur puissance tonique ; car ces vésicules ne se dilatant que par l'action des fibres musculuses qui les développent ou les déploient ; ce sont autant de leviers, pour ainsi dire, qui se dressent et qui en manière de pilotis, soutiennent le *ton* et la fermeté de toutes ces parties ; de telles preuves de force innée dans les corps des femmes, ne peuvent passer pour douteuses. Ainsi donc, Monsieur, il ne faudra pas recourir aux miracles

303. Hecquet ajoute en note : « Une fort petite femme bijoutière, qui vit encore dans la rue Saint-Honoré près de la rue de Grenelle, a eu dix-huit enfants en six couches consécutives ». Puis il renvoie au médecin français François Rousset (1535-1598), auteur de la première monographie sur les césariennes, *l'Hysterotomotokie ou enfancement caesarien* (1581), traduite en latin par le naturaliste suisse Gaspar Bauhin, *Hysterotomotokia Francisci Rousseti*, chez Conr. Valdkirch, à Bâle, en 1588, chap. 7. Bauhin rapporte dans son appendice à *l'Hysterotomotokie*, une des premières césariennes réussies en Europe.

pour comprendre les fortes résistances que l'on vante si hautement dans votre parti, pour élever à la merveille des miracles, des opérations qui ont un fondement naturel dans le fond de forces nerveuses qui paraissent dans vos convulsionnaires. Car enfin ce sont des filles, personnes par conséquent de ce sexe qui a en propre une provision de forces qui se déploient dans les occasions ; et ces filles les attirent ces occasions, en se laissant trépigner sur le ventre à force de pieds d'hommes.

En faut-il davantage pour agacer ces parties, où est concentré l'ample spiritueux, qui doit les gonfler, les étendre et leur faire prendre cette éminence de bas-ventre qui distingue les femmes grosses. Mais elle dégénère cette éminence, dans des filles qui sont ou qui se mettent en vapeur, en ces étouffements, ces suffocations, ces sentiments de boules qui s'élèvent du ventre vers la gorge. Sur ces effets ou ces prodigieux efforts, Monsieur, jugez des inconvénients honteux auxquels s'exposent, à tout le moins celles de vos convulsionnaires que l'on voit se frotter d'une manière indécente et redoublée, le bas-ventre dans leurs accès de convulsions ? Cela, direz-vous, représente des idées que l'on ne saurait trop cacher ou éviter. Mais le danger consiste-t-il à avertir les spectateurs, et à apprendre à des imaginations chrétiennes à se prémunir contre les dangers de la concupiscence ? car c'en est comme le foyer que ces créatures remuent.

Cependant ce fond de force n'est pas tellement renfermé dans les parties du bas-ventre, qu'il ne paraisse s'être porté dans le reste du corps ; car outre l'observation bien naturelle qu'ont fait ceux qui emploient les bêtes de charge, ils trouvent autant de force et de courage dans une cavale, par exemple, que dans un cheval ; et à cela revient cette autre qui est ordinaire à la campagne, que les filles et les femmes, outre qu'elles y sont rarement sujettes aux passions hystériques, travaillent comme les hommes aux travaux qui y sont rudes et continuels. D'ailleurs si l'on a vu un homme charger tout seul une pipe de vin, ne s'est-il pas vu, on l'a déjà dit, une femme qui levait de terre une barrique de bière ?³⁰⁴ Une autre était d'une telle force dans les mains, que prenant de la main gauche, sans y employer la droite, les deux poignets d'un fort homme, les serrait au point qu'il ne pouvait se dépêtrer, ni s'arracher de cette main. Un autre prodige de force dans une femme au-dessus même de celle de Milon de Crotone, c'est que quatre hommes ne pouvaient déplacer cet athlète de dessus une planche huilée, sur laquelle il se tenait presque invinciblement ferme contre les efforts de ces quatre hommes ; et on lit d'une femme en convulsion, laquelle était tellement collée et affermie sur l'endroit de la terre sur lequel elle tombait, que huit hommes pouvaient à peine la relever. Tout cela, Monsieur, vous paraît exagéré : serez-vous donc étonné si l'on craint aussi

³⁰⁴. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, chez Samuel Crespin, à Genève, en 1620, p. 241.

que bien des opérations de vos miraculeuses ne soient autant enflées que le sont leurs ventres et leurs gorges.

L'endroit serait ici naturel de concilier ce que l'on vient de dire, du fond de forces qui est dans les femmes, avec la supériorité de celles que l'on reconnaît dans les hommes au-dessus des personnes du sexe. Mais ne serait-ce pas une question à faire, savoir s'il n'y aurait pas en ceci plus d'opinion que de vérité ? Et si ce ne serait point par l'habitude que les hommes se sont faites, plus peut-être par intérêt et par politique, que par justice et par raison ? En effet l'on ne remarque aucune différence entre la structure des bras et des jambes des femmes, et celle des bras et des jambes dans les hommes. La charpente des os qui composent le *bassin de l'hypogastre*³⁰⁵ dans les femmes, diffère en quelque chose de celle qui forme un pareil bassin dans les hommes, parce que la nature pourvoyant à ce qu'un enfant ou plusieurs même, et quelquefois assez gros, pussent y tenir ; elle a donné plus de capacité à l'hypogastre dans les femmes que dans les hommes. Remarque-t-on quelques différences semblables entre la structure, les positions, les attaches et les directions des os, ou de leurs *articulations*, ou bien dans la force et les situations des muscles, différentes dans les hommes de ce qu'elles sont dans les femmes ? Aussi voit-on des femmes qui bêchent la terre, qui conduisent des charrettes, qui font les travaux de la campagne ; quelques-unes aussi bien que les hommes dansent sur la corde, quelques-unes se sont fait soldat ; et les Amazones formaient, dit-on, des compagnies de cavalerie. Ainsi, Monsieur, peut-être n'est-il pas moins de force foncière dans les corps des femmes, qu'en ceux des hommes. Mais quoi que l'on puisse en croire, du moins est-il incontestable que dans un corps de femme il se trouve un organe infiniment nerveux, lequel, quoique d'un volume fort petit, peut s'étendre et se dilater sans s'affaiblir de *ton*, jusqu'à pouvoir soutenir une charge de huit ou dix livres. Il n'est certainement aucune partie dans le corps d'un homme qui soit susceptible d'une telle puissance et d'une résistance si prodigieuse, sans se soustraire à l'ordre naturel. Est-ce rien moins qu'une démonstration d'un furieux fond de force propre aux personnes du sexe ?

Mais une autre preuve de l'erreur où l'on est sur ce que l'on appelle faiblesse, c'est de voir dans le corps de quelques enfants, encore très jeunes et par conséquent estimé très faibles, un fond de force qui paraît plus grand qu'on ne le pense dans le corps humain. C'est que ce qui est délicat n'est pas faible, quand l'harmonie et toutes les proportions gardées unissent les parties entre elles. C'est ce qui s'observe dans les bâtiments qui paraissent délicats, mais qui sont aussi durables que de plus grosses masses. C'est donc la raison du fond de force qui est en de certains

305. Hecquet précise en note : « bas-ventre ».

enfants, en qui une singulière justesse de position dans leurs organes, fait la force de leur constitution. Ce fond paraît même d'autant plus essentiel, ce semble, au naturel du corps humain, qu'il est évident par l'exemple de ces enfants, qu'il naît avec l'homme ou en même temps que lui. Tel fut ce jeune enfant prodigieux en force, qui avait ce fond à l'âge de cinq ans, et cet enfant a été vu de nos jours, puisque toutes les gazettes, les mercures et journaux l'ont célébré en 1731³⁰⁶. À cet âge il pouvait porter deux cent soixante livres, lever d'une main un poids de cent livres et d'un doigt un poids de cinquante livres. Une telle provision de forces avancées ou précoces, répond de la prévoyance où s'est mise la nature pour ne rien laisser manquer au corps humain des forces qui lui seraient nécessaires en certaines occasions. Mais dès lors qu'un tel fond est bien réel dès le premier tissu que les parties prennent dans le corps, faudra-t-il prendre ailleurs que dans ce naturel les causes de tous les mouvements, et les raisons de toutes les tensions telles qu'elles soient, ou des dispositions *toniques*³⁰⁷ qui se font peuvent se faire dans les nerfs ou les fibres des muscles, puisqu'elles sont les dépositaires nées de ce prodigieux fond de force que le Créateur y a attaché. Or ce fond de forces se montre dans l'énorme tension qui se fait dans les muscles, soit dans les allongements, soit dans les contractions ou les raccourcissements de leurs fibres. Mais quoi qu'il en soit, seront-ce d'autres effets que ceux de la vertu systaltique³⁰⁸, laquelle sort ou coule comme de sa source de ce fond originaire et naturel de systole ? C'est même un mécanisme connu et avoué dans la formation du corps humain, puisque sa croissance consistant toute dans l'allongement des fibres qui doivent composer les organes dans les adultes ; ces fibres qui naissent contractiles ont autant de ressorts qu'elles ont de filets, et qui se forment et s'augmentent à proportion de la longueur qu'elles ont prises sous ses vibrations, les battements et les oscillations de la vertu systaltique. Car n'est-ce pas ainsi qu'un ressort battu au marteau, acquiert d'autant plus d'élasticité qu'il prend plus de longueur, multipliant, ce semble, cette vertu à mesure qu'il s'allonge sous les battements ? Sur cet exemple donc, quelle prodigieuse notion de force que celle de la vertu systaltique ou de l'élasticité des fibres nerveuses du corps humain.

Ce serait donc déjà un titre de force étrange et d'une prodigieuse élasticité que cette étonnante *ductilité* des fibres nerveuses ; car autant que l'or surpasse les autres métaux par son immense *ductilité* ; les fibres nerveuses

306. Hecquet précise en note : « Le fils d'un meunier de Franche-Comté que sa mère avait porté, dit-on, plusieurs années, paraissait à l'âge de neuf ans en avoir soixante, et ses cheveux étaient déjà tous blancs, il était si fort que d'une seule main prenant par derrière une charrette tirée par trois chevaux, il les arrêta : on tient ce fait du père de l'Oratoire, qu'il avait vu plusieurs fois, étant né lui-même dans cette province ».

307. Hecquet précise en note : « Dispositions qui résultent de la tension des parties ».

308. Hecquet précise en note : « Vertu contractive ».

surpassent infiniment celle des autres corps. Mais d'ailleurs le fluide qui remplit ces fibres, tout exigü qu'il est dans son origine ou dans son germe, est capable d'une ductilité aussi étonnante, puisqu'il suit de point en point les allongements qu'elles prennent. Car elles en remplissent exactement les filets jusque dans toutes leurs différentes inflexions, leurs courbures et toute leurs conformations. Ainsi il n'est pas un point dans le corps humain qui n'ait son élasticité à double titre : c'est-à-dire, à raison du fluide qui est contenu dans le solide, et du solide qui le contient. Pourquoi donc, Monsieur, se défier tant des forces de la nature, dont les organes formés de sa façon concentrent un fond de puissances élastiques, et de forces de ressort inimaginable et par leur qualité et par leur nombre ; mais autant réel que le sont les fluides, qui composent le corps humain ; la présence de ce fond est même sensible dans les occasions ; car il fait trouver à un homme pressé par le danger, d'eau par exemple ou de feu, des bras et des pieds à un corps qui en paraissait privé, et lui fait faire des actions de courage, desquelles il ne se sentait nullement capable. C'est en effet la raison de ces efforts surprenants, ou de ces entreprises incroyables au-dessus, ce semble, de la nature, qu'on voit réussir dans ces occasions imprévues, d'où sortent de semblables personnes contre toute apparence. N'est-ce pas, Monsieur, une raison de soupçonner dans la nature des ressources que l'on va prendre dans le surnaturel, puisque les raisons s'en conçoivent dans l'ordre de la nature, dans le mécanisme de ses ouvrages, et le tout dans l'institution du Créateur. Les opérations de vos convulsionnaires surpassent-elles donc un fond de puissances si merveilleuses ?

Car c'est d'un point et moins encore, qu'est partie la formation d'une fibre qui s'est allongée en se développant dans le germe du corps humain, pour y faire un cœur, des muscles et tout ce qui est musculaire dans les organes. Le comble de la merveille, c'est que ce n'est qu'une fibre contournée en des millions de manières, qui fait la tissure de toutes les parties du corps humain, de la même manière (mais sans comparaison) que l'on a vu qu'un seul trait de burin conduit par une main habile à graver un *crucifix*, en distinguant des parties qui représentent le corps humain, comme des yeux, une bouche, des bras, des jambes. En ceci donc consiste le naturalisme de ces effets, tant prodigieux fussent-ils, qu'ils partent tous de ce fond primordial de systole ; effets, lesquels quoique variés en temps de manières, gardent toujours ce caractère originaire du naturalisme, qu'ils participent de ce premier fond de puissance, puissance à la vérité qui présente au sens ou aux yeux différentes formes, ou des figures qui prennent différentes attitudes, suivant que la vertu systaltique les remue ou les place, mais toutes sans changer de nature. C'est donc un naturalisme bien marqué, et qui se retrouve partout dans les convulsions des filles convulsionnaires, parce qu'ayant en elle un principe inimaginable de force naturelle

dans les fibres qui composent leurs corps, ces fibres deviennent susceptibles d'autant de différents mouvements, d'attitudes, de gestes, de grimaces de minauderies, dont elles font des spectacles puérils, indécents et lascifs, plus scandaleux certainement que miraculeux.

C'est ainsi que les phénomènes qui se forment de ces différentes positions, contorsions, et de toutes semblables modifications des fibres musculueuses, appartiennent aussi véritablement au naturalisme, qu'ils sortent effectivement ou émanent du même fond de puissance élastique, sans sortir du genre de force dont ils ne sont que les effets ou les productions. Soit donc le serrement de ces fibres, soit leur contraction, soit leur allongement ; c'est le propre des fibres nées contractiles, et qui se conservent dans l'ordre de puissance qu'elles ont reçue³⁰⁹ : car n'étant qu'un limon filamenteux dans l'origine du corps humain, elles passent, en *muscles*, en *tuniques*, en *membranes*, toutes parties qui gardent l'exercice d'une systole manifeste, ou une obscure qui ont le mouvement vermiculaire, puis en cartilages, enfin en os ou la systole est insensible (comme une puissance) ou comme fixée, puisque des tuniques d'artères qui ont une systole manifeste et sensible, se trouvent ossifiées dans le cœur même de quelques personnes âgées.

Au reste toutes cette gradation de fibres diversement habillées, plus ou moins mouvantes, mues ou mobiles, fait-elle qu'elles soient moins dans l'ordre du naturalisme, puisque la nature toute seule en fournit la matière et la forme ? De même donc quelques sortes de mouvements musculaires que l'on comprenne, dans quelques rétrécissements, quelque *fixation* ou *inertie* qui se fasse dans les fibres ; de là vient le *ton*³¹⁰ des parties leur plus ou moins de résistance ou de solidité, de mollesse ou fermeté, de douleur ou d'insensibilité. Au surplus ce sont toutes manières d'être des fibres, dont la possibilité est renfermée dans le fond originaire de la puissance élastique, motrice, contractile ou compressive de la nature, à la vérité différemment opérante ; mais en tout et par tout maîtresse de ses opérations ou de ses œuvres.

Ces réflexions, Monsieur, doivent vous paraître solides, raisonnables et dans le goût de la bonne physique, parce qu'elles sont prises toutes dans le sein de la nature, des matières qu'elle emploie, des façons qu'elle leur donne et des instruments dont elle se sert ; n'en serait-ce pas assez pour vous faire atteindre de très près le point de la difficulté qui vous occupe sur l'insensibilité ou l'indolence de vos filles convulsionnaires, et de la résistance de leurs os sous les coups de bûches ? Vous sentirez même la

³⁰⁹. Hecquet renvoie au *De corde* de Lorenzo Bellini. Il s'agit sans doute du *Motus cordis intra et extra uterum*, contenu dans les *Opuscula aliquot ad Archibaldum Pitcairnum*, Ex nova officina Stephani Gatti, 1694, p. 1-114.

³¹⁰. Hecquet précise en note : « La tension ou le degré de cette tension ».

force de ces réflexions, Monsieur, si vous voulez bien vous déprendre de la comparaison que l'on fait parmi vous de faits à faits : car en prenant dans les faits que j'ai produit les manières et l'esprit des lois et de la puissance de la nature ; je crois en avoir assez dit pour convaincre des esprits aussi raisonnables que le vôtre, Monsieur, que les faits prodigieux des convulsionnaires, quoique sans être nommément les mêmes que ceux que j'ai avancés, se trouveront dans le genre de tous ceux qui ressortissent du fond de la nature et de sa capacité, et c'en est assez pour assurer le naturalisme de tout ce qu'on appelle *surnaturel divin* parmi vous.

J'ai pourtant encore une observation à vous proposer, Monsieur, en vous faisant ressouvenir de certains effets de forces prodigieuses, et de résistances surprenantes qui se passent sur les parties du corps humain, sans que le divin y ait aucune part. C'est quand on a l'adresse de faire prendre et conserver à des corps un équilibre dans toute sa justesse : car c'est là, si vous voulez y faire attention, Monsieur, en quoi consistent les fonctions admirables de l'économie animale en temps de santé ; et ce fut ce qui fit admirer un fameux bateleur, que l'on a vu dans Paris pendant des années étonner tous ses spectateurs³¹¹. Il était donc si bien dressé à poser sur son front une roue de carrosse toute ferrée, qu'il pouvait l'y retenir sans s'enfoncer l'os du front ni sans l'entamer aucunement, quelque mouvement qu'il se donnât, jusqu'à se renverser sur une table en descendant même, sans jamais faire perdre un moment l'équilibre à sa pesante roue. Un autre semblable aventurier savait tenir en équilibre tout son corps appuyé sur un écu qu'il appliquait sur son front, et sur l'écu la pointe d'une épée qu'il dressait de bas en haut ; et sur une aussi fragile base, il se balançait en l'air pendant longtemps les pieds en haut. Voilà certainement du prodigieux ; mais comme il était opéré par l'équilibre où étaient des corps appliqués au juste les uns sur les autres, ce furent des prodiges de résistances que l'on admira dans la nature, parce que tout ce qui est dans sa sphère, dans la justesse de ses lois et dans l'ordre de sa puissance, tout cela est naturel ou naturalisme. Mais je m'attends, s'il vous plaît, Monsieur, que vous me tiendrez grand compte de tous les frais où je me mets pour vous ramasser par toute la physique et l'histoire naturelle, des faits que j'emprunte de ses sources et que je vous prodigue en preuves du naturalisme, et particulièrement pour vous amener au sujet de la résistance des os sous les coups de bûches, parce que je me repose sur l'assurance que vous me donniez de la réalité bien constante de ce fait. Cependant, pardonnez-le moi encore, Monsieur, il me reste toujours un fond de doute que je ne puis vous dissimuler à l'occasion de ce que j'apprends. Rien passait-il pour plus constaté parmi les jeux la gent confusionniste, qu'il y a de vos filles qui se *pendent* à la vue

311. Hecquet précise en note : « On l'appelait Napolitain ».

et sous les yeux de tous les spectateurs qui s'attendrissent même sur ce spectacle, parce qu'il leur fait appréhender que la mort de ces créatures ne s'en ensuive. Le fait paraît certain aux yeux, cependant une fourberie secrète en a découvert l'artifice. C'est l'adresse à savoir faire un nœud coulant, qui ne peut, quand il est dressé d'une certaine manière, serrer assez le coup pour consommer l'étranglement. Cette malice qui tient fort des tours de passe-passe, a été décelé d'une de vos convulsionnaires qui abusait de la crédulité d'un célèbre zéléteur de l'œuvre des convulsions. Tous vos partisans assuraient la certitude du fait et le voilà découvert et convaincu de faux. Cela me fait ressouvenir donc aussi d'un fait qui a été longtemps tenu pour constant, c'est celui de la dent d'or de l'enfant de Silésie, dent que l'on disait sortie du Grand Œuvre des alchimistes³¹². Quatre des plus grands hommes de leur siècle en ce genre de science, Horstius³¹³, Rulland³¹⁴, Tugortster³¹⁵, et Libavius³¹⁶ firent de gros volumes sur ce fait, parce que personne des plus grands maîtres de l'art n'en doutait. La fausseté s'en est découverte plusieurs années après, que la prétendue dent d'or, tant célébrée et tenue pour incontestable, se trouva dans la bouche de l'enfant en question une dent naturelle, qui avait été très adroitement recouverte d'une feuille d'or³¹⁷. Mais comme ce n'est point la seule tradition qui s'est trouvée fausse, qui nous répondra, Monsieur, que celle que les convulsionnistes commencent d'établir aujourd'hui, ne se découvrira point abusive dans quelques années³¹⁸. C'est donc encore une complaisance de ma part, Monsieur, sur les faits dont vous me cautionnez l'incontestable certitude, et je vous supplie de m'en savoir autant de gré, qu'il en coûte de peine à raison pour m'aveugler avec vous.

Au surplus une raison tirée des contraires, Monsieur, ne pourra-t-elle pas fléchir votre complaisance en faveur du naturalisme que je défends ? Une cause naturelle rend les os cassants et fragiles au point que la moindre

312. L'histoire de la dent d'or provient des travaux du médecin et chirurgien-dentiste allemand Jacob Horstius (1537-1600) sur l'art dentaire, dans lesquels il tente d'expliquer le mystère d'une dent en or qui aurait poussé dans la bouche d'un enfant de Silésie, âgé de sept ans. Horstius parle d'un phénomène surnaturel, qu'il considère comme un signe qui annonce l'âge d'or, avant le jugement dernier. Fontenelle en a violemment critiqué la superstition dans *L'Histoire des oracles* (1687, et dans l'édition de 1713, p. 31-56). Cf. Robert Jütte, « Ein Wunder wie der Goldene Zahn ». *Eine unerhörte Begebenheit aus dem Jahre 1593 macht Geschichte(n)*, Ostfildern, Jan Thorbecke Verlag, 2004, spéc. chap. 3, et Micheline Ruel-Kellermann et Jacqueline Vons, « Diagnostic, polémique et technique. L'histoire de la dent d'or (1683) », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 4, 2020, p. 831-844.

313. Voir la note ci-dessus.

314. Martin Rulland (1569-1611) est un médecin et alchimiste allemand, spécialiste dans la préparation de l'antimoine.

315. Peut-être une latinisation d'un nom d'alchimiste perse, arabe ou hébreu.

316. Andreas Libavius (1555-1616) est un chimiste et médecin allemand, et auteur d'une *Alchemia*, publié en 1597.

317. *Lettres de M. de Saint André au sujet de la magie*, op. cit., lettre 1, p. 48.

318. Thomas Brown, *Essai sur les erreurs populaires*, op. cit., t. I, chap. 15, sq.

chose les rompt ; une autre au contraire les rend mollasses et flexibles comme de la cire³¹⁹. Sera-t-il plus difficile d'accorder à la nature la raison pourquoi il ne se cassent point ; le verre si fragile avait trouvé un homme qui le rendait malléable, et la preuve de semblables pouvoirs ne se trouve-t-elle pas journellement dans les effets prodigieux du tonnerre ?³²⁰ Car tandis que le tonnerre brise des lames d'épées dans leurs fourreaux sans aucunement intéresser ces fourreaux³²¹ ; il fait des ravages incompréhensibles au milieu des corps les plus fragiles sans en briser aucun. (a)³²² Enfin l'exemple de la résistance du *Calus* des os n'aiderait-il point à faire (b)³²³ comprendre dans la nature une disposition propre et prochaine à la substance ou au tissu des os ; pour les empêcher de se casser, puisqu'aucun endroit n'en est si peu cassant que celui où s'est fait un *Calus* ?³²⁴ La physique donc revendique avec raison l'explication de quantité d'effets prodigieux, parce que ce sont des faits convenus parmi les naturalistes de bonne foi, parce qu'ils se laissent persuader par ces exemples du pouvoir de la nature quoique les raisons en soient obscures. C'est ainsi que dans une question la plus merveilleuse qui est celle de la stabilité du monde à l'épreuve du temps ; ils s'en tiennent, comme s'en explique censément Cicéron, à concevoir une espèce de lien sans le connaître ni le déterminer, qui entourant les éléments, les faits demeurer étroitement unis les uns avec les autres. Car si on leur demande quel est ce lien, ils répondent que c'est la nature, ou son intelligence et sa raison, qui répandue dans tout l'univers opère toute cette merveille, en attirant les extrémités au centre et les y contenant. *Nihil majus quam quod stabilis est mundus... omnes partes ejus... cum quodam quasi vinculo circumdata colliguntur, quod facit ea natura, quae per omnem mundum, omnia mente et ratione conficiens, funditur, etc.*³²⁵ C'est ainsi,

319. Hecquet renvoie à Fernel et à Holler, sans doute Jacobus Hollierus ou Jacques Houllier (vers 1500-1562), médecin français et important commentateur des œuvres d'Hippocrate, comme dans les *Magni Hippocratis coaca praesagia* (Lyon, 1576) ou *In Aphorismos Hippocratis commentarii septem* (Paris, 1579).

320. Guy Panciroli, *Rerum memorabilium libri duae quarum prior deperditatum, posterior noviter inventarum est, ex Italico Latine redditi et notis illustrati ab Henrico Salmuth*, Amberes, Machaëlis Foresti, 1607. Panciroli (1523-1599) est un juriconsulte et antiquaire italien.

321. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, op. cit., p. 5.

322. Hecquet ajoute en note : « Dans les premières années de ce siècle on vit dans un hôpital de Toulouse, une fille qui mangeant et buvant bien, décroissait tous les jours et ne faisait aucun usage de ses bras et de ses jambes ; elle mourut enfin, et les os furent trouvés réduits à la consistance de la moelle ».

323. Hecquet ajoute en note : « Un procureur du séminaire de Troye revenant à cheval fut tué par le tonnerre, un Frère qui le suivait ne s'en étant point aperçu, cru qu'il s'était endormi, parce qu'il le voyait vaciller sur son cheval, mais ayant essayé de le réveiller, il trouva que tous ses os avaient été consumés, sans que les chairs parussent endommagées. Ce fait arriva vers la fin du siècle dernier ».

324. Du latin *callus*, peau coriace, couenne, d'où durillon formé par le frottement.

325. « Non seulement cela est admirable, écrit Cicéron, mais rien n'est plus remarquable que la stabilité et la cohésion du monde, qui sont telles qu'on ne peut même rien concevoir de mieux fait pour durer. En effet, tous ces parties, tendant de tout côté vers le centre, exercent une pression égale. Or, les corps liés entre eux maintiennent au mieux leur union lorsqu'une sorte de lien les entoure et les entrave ; c'est ce que fait cette nature qui, répandue à travers le monde entier, faisant par réflexion et par raison, entraîne et dirige vers le centre les parties les plus extérieures », *De la nature des dieux*, II, XLV, op. cit., p. 108.

Monsieur, que la vraie philosophie ayant meilleure opinion de la nature et de son pouvoir que les convulsionnistes, l'a toujours ainsi interpellée. Et en effet si l'on voulait entrer dans un détail de quelques-uns de ces faits particuliers, sait-on bien pourquoi il y a des terres *sarcophages*³²⁶, qui consomment les corps comme ferait la chaux, et que d'autres terres les conservent contre la pourriture, et par la même bonne foi les naturalistes ne chicanent aucunement sur ce phénomène incompréhensible à la physique ordinaire, savoir qu'une sorte de terre dans le duché de Spolette³²⁷, se met en poudre quand il pleut, et en boue quand il fait sec³²⁸.

Après tout cela, Monsieur, voici une espèce de problème qui se présente à vous proposer. Est-il moins naturel que quelque chose résiste à la violence des coups, que d'en voir qui résiste à la violence du feu ! Or certains peuples d'Italie passaient pour marcher sur le feu sans brûler, et les poètes le témoignent³²⁹ comme aussi les naturalistes³³⁰. Et à ce sujet est-il prodige plus merveilleux, sans cependant être contesté à la nature, que la propriété de la pierre d'*amiant* ? Car l'on en tire de l'aveu de la physique littéraire la plus épurée un lin dont l'on fait de la toile que le feu ne consume point, et au contraire qui la dégrasse ou blanchit, quand les serviettes ou les mouchoirs que l'on en fait sont sales ; l'on en fait encore du

326. Hecquet précise en note : « Qui mangent la chair ».

327. Duché lombard du XIII^e siècle.

328. Hecquet renvoie à Levaïer, *Physique*. Il s'agit peut-être de François de la Mothe Le Vayer, et *La physique du Prince*, Paris, Augustin Courbé, 1658.

329. Hecquet mentionne les Hirpins, peuple sabellin qui succèdent aux Samnites, dans l'Italie centrale, près de la région d'Aeclanum, aujourd'hui Eclano. Hecquet se réfère à Virgile, *Énéide*, 2. Or, Virgile ne mentionne pas les Hirpins, mais les évoquent dans deux passages. Tout d'abord au livre VII, il parle de la vallée d'Ampsactus (qui est sacré des deux côtés), située près d'Aeclanum : « Il y a au centre de l'Italie, et au pied des hautes montagnes, un endroit bien connu et dont la renommée est grande sur de nombreux bords, la vallée d'Ampsactus : des deux côtés le flanc noir de la forêt la presse de son feuillage épais, et, au milieu, un torrent fait sonner sur les pierres le fracas de son flot tourbillonnant. Là se montrent une caverne pleine d'horreur et les soupîraux du cruel Pluton ; et l'énorme gouffre de l'Achéron débordé ouvre sa gueule pestilentielle. La Furie s'y plonge, l'odieuse divinité, et délivre le ciel et la terre », VII, v. 563-565. Pline, quant à lui, parle des Hirpins et des vapeurs méphitiques : « Les uns appellent « cheminées », les autres « trous de Charon » ces fosses qui exhalent un souffle mortel. Il y a de même chez les Hirpins, à Ampsactus, près du temple de Méphitis [déesse responsable des vapeurs nauséabondes de la terre], un lieu où l'on meurt quand on y pénètre, et un autre également à Hiérapolis en Asie, qui n'est inoffensif que pour le prêtre de la Grande Mère [Cybèle] », *Histoire naturelle*, II, XCIV, 208, *op. cit.*, p. 127. Virgile évoque encore les Hirpins au livre XI, lorsqu'il parle du « plus grand parmi les dieux, gardien du Soracte, Apollon ... », v. 785. Le mont Soracte se situe dans le pays des Falisques au nord de Rome, où l'on aurait adoré un dieu nommé *Sorannus pater*, plus tard identifié à Apollon, comme le confirme une inscription au nom *Sancto Sorano Apollini*, dont les prêtres s'appelaient les *hirpi Sorani*, les « loups de Soracte », comme le rappelle Strabon : « le mot *hirpos*, en effet, signifie « loup » dans la langue des Samnites », *Géographie* V, 4, 12. Mais c'est Pline, à nouveau, qui parle des vertus pédestres des Hirpins : « Non loin de la ville de Rome, dans le territoire des Falisques, vit un petit nombre de familles qu'on appelle Hirpes [Hirpins] : celles-ci, lors d'un sacrifice annuel qui s'effectue près du mont Soracte en l'honneur d'Apollon, marche sur un tas de bois enflammé sans se brûler », *ibid.*, VII, II, 11, *op. cit.*, p. 314. Notons encore que dans son commentaire à l'*Énéide*, XI, 785, Servius affirme que les Hirpins n'étaient pas protégés du feu par leur piété, mais par les sucs d'une certaine herbe dont ils s'enduisaient la plante des pieds, *Servii Grammatici, qui feruntur in Vergilii carmina commentarii*, éd. Georgius Thilo (Leipzig, 1883-1884), Hildesheim, Georg Olms, 1961, p. 564.

330. Hecquet ajoute en note : « Voir les *Mémoires de l'Académie des Belles Lettres*, tom. 4, p. 639 ».

papier qui est si peu combustible que la manière d'en effacer l'écriture que l'on a faite dessus, c'est de le jeter au feu. Enfin c'est du lin d'*amiante* ou d'*asbeste* dont on formait les *mèches perpétuelles*, qui avaient la propriété de brûler et d'éclairer sans diminuer de leur substance³³¹. L'on trouve encore dans des voyageurs qu'il croit en Tartarie une herbe sur des pierres, laquelle se met en boue quand on la dissout dans l'eau, et qu'après l'on en fait des mèches qui ne se consomment point³³². De là se seront fait les fameuses *lampes sépulcrales*, que les anciens enfermaient dans les tombeaux³³³. Ce sont toutes matières qui souffrent sans altération la force du feu, et par conséquent des prodiges bien connus et reçus dans la nature. Mais quand bien même l'on voudrait en rabattre quelque chose, serait-il raisonnable en comparaison de tels *effets*, d'ériger en miracle la résistance que font sous les coups les parties du corps humain : est-ce autant que de voir un faible papier se nettoyer dans le feu où on le jette de ce qu'il y avait d'écriture, sans se mettre en cendre.

C'est que de tout ceci tant prodigieux fut-il, Monsieur, il faut comprendre que tout ce qui survient d'étonnant ou de merveilleux dans la nature, pourvu que ce soit chose certaine, n'arrive que parce que le fond de force qui est en elle s'élève au-dessus de l'ordinaire, sans qu'il soit besoin qu'aucun miracle intervienne ; seulement donc la nature en pareil cas produit au-dehors, ce qu'elle cachait effectivement dans son sein. La raison s'en prend dans l'institution du Créateur, lequel ayant mis dans chaque être plus de vertu qu'il ne doit absolument en consumer pour chacune de ses opérations, il reste à chaque être pour ses besoins futurs de quoi mettre quelque chose de cette puissance en réserve ; c'est donc de ce fond originaire que peuvent sortir comme de nouvelles forces qui produisent des effets insolites. On les admire donc, parce que leurs causes ne sont point dans le courant ordinaire. Mais elles n'en sont ni moins réelles ni moins appartenantes à la nature ; ce sont donc et des causes et des effets naturels.

Ce sont de pareilles observations et encore aussi singulières et aussi surprenantes que celles qui se font sur certains âges et sur certains tem-

331. Dioscoride Pedanius, *De materia medica* (*Pedaniï Dioscuridï Anazarbei De materia medica libri quinque*, livre 5, chap. 156, édition latine de 1518, à Florence, chez P. Juntae, et de 1557, chez H. Frobenius. Traduction française par Martin Mathée, *Les Six Livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de La Matière Medicinale : Translatez de Latin en Francois*, Lyon, Thibault Payan, 1559. Nouvelle éd. par Wellmann, 3 tomes, Berlin, Weidmann, 1906-1914.

332. Hecquet renvoie à Pantirolo, c'est-à-dire à Guido Panciroli (1523-1599), historien et juriste, mais aussi célèbre antiquaire italien, et à son *Rerum memorabilium, iam olim deperditarum*, texte traduit de l'italien par son élève Heinrich Salmuth, publié à Amberg, chez Foster, en 1599. Hecquet renvoie au chap. 4.

333. On aurait retrouvé dans des tombes ces lampes qui ne s'éteignent jamais, entourées de deux vases, l'un d'or, qui signifie la volonté, l'autre d'argent, qui signifie l'esprit. Hecquet renvoie au *De lucernis antiq.*, lui-même cité par Louis Moreri, dans *Le Supplément ou troisième volume du Grand Dictionnaire historique ou mélange de l'Histoire sacrée et profane*, art. Olybius, à Paris, chez Denys Thierry, en 1689, p. 916. On pourra également consulter le *Lucernas lapidaria, quae titulos, monumenta, epitaphia, inscriptiones, ac sepulcra*, de Giuseppe Malatesta Garuffio, à Arimini, chez Dominico Ferraris, en 1641.

péraments qui se trouvent avancés ou prématurés : seront-ce donc des miracles ? Car dans ces occasions l'on voit des prodiges dans des personnes, en qui l'âge est prévenue par la capacité ; des enfants, par exemple, en qui les sciences préviennent l'étude, comme s'ils naissaient avec la philosophie infuse. Ce fut ainsi que naquit en 1721, à Lübeck et mourut savant en 1725, l'enfant qui parlait à l'âge de dix mois³³⁴ ; à un an il savait les principaux événements du *Pentateuque*, à treize mois l'histoire de l'*Ancien Testament* ; à quatorze mois celle du *Nouveau*, à deux ans et demi il répondait sur la géographie ; il parla bientôt le latin, puis le français ; à la fin de sa troisième année, il connaissait des généalogies des principales Maisons de l'Europe ; il voyagea en Danemark la quatrième année de son âge et il y harangua le roi et les princes de fort bonne grâce. Au retour il apprit à écrire pouvant à peine tenir sa plume. Mais il était souvent malade ; de sorte qu'il mourut en 1725, avec une fermeté chrétienne encore plus étonnante que tous les prodiges de sa courte et merveilleuse vie. Que ces effets naturels, Monsieur, prouve bien l'art miraculeux de la nature, sans autre puissance que celle dans le Créateur l'a rendu dépositaire. Mais en voici encore des preuves bien étonnantes. Ce sont les histoires des talents précoces, comme celle du cardinal Lugo³³⁵ qui savait lire à trois ans ; celle du Tasse³³⁶, qui ayant commencé à étudier la grammaire avant trois ans, savait le latin fort bien et un peu de grec à sept ; celle du petit Espagnol Hernández, qui savait fort bien le latin, le grec, le français, l'italien et l'espagnol avant sept ans ; fait dont a été témoin le savant auteur du traité de l'opinion³³⁷. Mais ce sont des filles, Monsieur dont vous défendez le divin et le surnaturel, parce que vous pensez que les prodiges que vous croyez voir en elles ou dans leurs convulsions, ne peuvent être naturels, par la raison que vous ne croyez pas possible d'expliquer les phénomènes, qui distinguent si hautement leurs actions et leur discours par les principes de la nature. Mais, Monsieur, il ne faut pas oublier que non seulement c'est de la force musculaire dans le Créateur a mis dans nos corps un fond supérieur au courant des fonctions corporelles pour s'élever au-dessus de soi-même en certaines occasions ; la remarque a été ci-dessus faite, que la force de nos corps ne s'accroît point seulement à raison de l'élasticité des fibres nerveuses organiques, mais encore à raison du *fluide spiritueux* qui

334. Hecquet renvoie aux *Mémoires de Trévoux*, et au *Mercur de France*, 1731.

335. Le cardinal Lugo (1583-1660) est un prêtre jésuite espagnol.

336. Le Tasse, ou Torquato Tasso (1544-1595), est un poète italien, connu entre autres pour son épopée *La Gerusalemme liberata* (1581).

337. Hecquet ajoute en note : « Tous les faits de cette nature ne s'écrivent pas. Un homme digne de foi de qui je le sais, vit en 1703, un enfant de deux ans qui savait toute l'histoire de l'Ancien Testament. Sa mère étant à la grille avec quelques religieuses, l'enfant trouve un morceau de clinquant, le pose au milieu du parloir et se met à tourner autour. Les religieuses lui demandent ce qu'il fait. C'est ainsi, leur dit-il, que les Israélites dansaient autour du Veau d'or. Une sœur de cet enfant qui n'avait pas encore cinq ans, répondait de plus sans hésiter sur toute la suite des rois de France ».

s'accroît en élasticité en elles à mesure qu'elles prennent plus de ressort. Ainsi donc la fonction des esprits animaux a aussi ses prématurités et ses excès ou ses développements précoces ou excessifs ; et c'est de là que naissent les talents merveilleux de certains enfants en qui se spiritueux se développent prématurément, ou dans les adultes en qu'il excède par trop de vertu. Faute de cette attention Muret³³⁸, ce savant homme d'ailleurs, ne pouvait comprendre, quoi qu'il en fut témoin, un prodige de mémoire dans un jeune homme qui répétait trente-six mille noms dans le même ordre qui les avait entendus une seule fois ; cependant sans tant se défier des forces de la nature, il ne recourut ni aux miracles ni au divin. Mais l'on a vu aussi des talents précoces dont la nature a illustré des filles.

La lettre écrite à la reine d'Angleterre Élisabeth, qui depuis est devenu une si grande reine, en est un auguste et rare témoignage ; car elle écrivit cette lettre n'ayant que quatre ans³³⁹. La nommée Morel de Barcelone, savait en 1604, n'étant âgé que de douze ans, le latin, le grec et l'hébreu, et soutint à Lyon des thèses de logique et de morale³⁴⁰. L'on a pour les hommes dans Paquier³⁴¹, décrite la science d'un jeune homme âgé seulement de vingt ans ; mais l'incompréhensible, Monsieur, sans pourtant qu'on y ait cru du miracle ni du divin, c'est l'histoire du jeune Antoniano, qui depuis a été cardinal³⁴². Il présenta au cardinal de Médicis, qui est devenu pape, un bouquet lui faisant son éloge en vers qu'il composa sur-le-champ, et pour marque que c'était un *impromptu*, le cardinal ayant donné pour sujet à Antoniano l'horloge qui venait de sonner dans la salle, le jeune Antoniano fit à l'heure même, n'ayant pas encore douze ans, des vers que l'histoire a conservés³⁴³, et dont la longueur et la beauté font le prodige d'un *impromptu* qu'on a peine à croire, mais qui valut au jeune Antoniano un collier d'or que lui donna le cardinal de Trente.

De tels prodiges d'esprit, Monsieur, sont-ils inférieurs à ceux que l'on divinise parmi vous dans les discours de spiritualité ou semblables œuvres de vos convulsionnaires ? C'est que pour entrer dans ce naturel, il faut reconnaître dans la structure du corps humain, dans l'économie de ses

338. Marc-Antoine Muret (1526-1585) est un humaniste français, auteur des *Variae lectiones*, édité à Venise, chez J. Ziletti, en 1559. Hecquet renvoie au livre 3, chap. 1.

339. Isaac de Larrey, *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, publié à Rotterdam, chez R. Leers, entre 1707 et 1712. Édition en 4 vol.

340. Hecquet renvoie à la Bibliothèque d'André Schott (1552-1629), humaniste et linguiste, mais aussi éditeur. Il s'agit sans doute de l'édition de la *Bibliothèque de Photius, Photii bibliotheca graeco-latina*, dans laquelle aurait figuré la traduction latine du texte par Schott lui-même. Les circonstances de cette édition monumentale ne sont pas claires, sinon qu'elle parut en 1601, peut-être à Augsbourg. Hecquet se réfère au tome 3, p. 43.

341. Il s'agit sans doute d'Estienne Pasquier, *Les Recherches de la France*, *op. cit.*, livre 5, chap. XXXIX.

342. Pierre Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, tome I, *op. cit.*, art « Antoniano ».

343. Hecquet renvoie au jésuite italien Famio Strada (1572-1649) et ses *Prolusiones academicae*, publiés à Rome, chez Iacobo Mascardo, en 1617, livre 2, prol. 3.

organes, l'harmonie et les proportions merveilleuses en tout ce qui le compose, un fond de *géométrie naturelle*, capable de faire prendre aux fibres des arrangements spontanés ; mais surprenant en certaines trempes de génie et de nature ; et c'est cette *géométrie innée* qui est cause de ces avances de talents prématurés en certaines personnes³⁴⁴. Cette idée de *géométrie naturelle* dans nos corps et nos esprits, Monsieur, n'est même rien moins que supposée ou l'effet d'une imagination ingénieuse. Le célèbre Monsieur Pascal en est une preuve bien authentique ; car à l'âge de douze ans, sans maître et sans avoir lu aucun ouvrage de géométrie, il s'était fait de lui-même des définitions et des *axiomes*, jusqu'à être arrivé à tracer des figures de géométrie de son invention ; et tout cela par la seule force de son rare génie. Aussi s'éleva-t-il jusqu'à comprendre et à démontrer la trente-deuxième proposition du livre des *Éléments* d'Euclide ; et enfin il put à l'âge de seize ans composer un traité des *Sections coniques*. Après cela, Monsieur, l'on comprend dans la nature bien entendue, prise dans son véritable sens et en tout ce qu'elle a de valeur, de quoi se persuader que sans miracle, il s'opère dans les corps et dans les esprits des effets qu'il est plus facile d'admirer que de les expliquer.

À l'aide de son fond de *géométrie naturelle* ou à la lueur des connaissances qui en émanent, l'on découvre l'art des *répétitions naturelles*, qui comme dans les *borloges à répétition*, se font de certaines opérations de l'esprit dans le corps humain. Telle est la *mémoire* : car comme les répétitions ne se fondent dans les montres ou pendules, que par le mécanisme des ressorts qui se montent et descendent, suivant la mesure et les règles du temps, sur lesquelles ces organes ont été travaillés, placés et dirigés par le génie d'un habile ouvrier : tout de même les esprits reprenant les directions auxquels ils auront été déterminés et qu'ils auront une fois suivie, sont déterminées encore à se restituer dans les mêmes oscillations dans les fibres nerveuses, et de là se répèteront les mêmes sensations et les mêmes impressions sur l'âme ainsi réitérées. Sans donc précisément pénétrer les causes secrètes des opérations qui se font dans le cerveau, ce laboratoire (comme il est appelé) le plus merveilleux qui soit en la nature ; l'on sent la raison de l'ordre que reprennent les esprits dans leurs cours, et l'on se trouve dans l'idée de la cause, par exemple, qui fait la mémoire³⁴⁵. Mais les causes dans le naturel pouvant s'élever, comme on l'a vu, au-dessus de leurs puissances ordinaires, c'est en de semblables ressources que l'on conçoit la raison de ces mémoires prodigieuses, si propres, Monsieur, à faire rentrer

344. Hecquet renvoie au Père Daniel, c'est-à-dire au jésuite Gabriel Daniel (1649-1728), et son *Voyages du monde de Descartes*, publié à Paris, chez Nicolas Pepie, en 1702, p. 262.

345. Hecquet renvoie à l'*Histoire de l'Académie des sciences* (1707) de Fontenelle. Depuis son mandat en 1699 comme secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des sciences, Fontenelle rédige chaque année l'article « Histoire » des *Histoires et Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*. Hecquet mentionne donc l'article de l'année 1707.

dans les raisons naturelles de ce que vous appelez surnaturel, miracle ou divin dans vos convulsionnaires. Car ce ne sont rien moins que des prodiges encore, que ces étonnantes mémoires dans les opérations de l'âme, et ils découvrent les raisons de ceux qui arrivent dans le corps humain. Telle est celui que l'on lit de Sénèque, qu'il répétait deux mille noms de suite après les avoir entendu prononcer une seule fois³⁴⁶. Jean Pic de la Mirandole eut un neveu qui récitait les mots contenus dans deux pages entières, non seulement dans leur ordre naturel, mais encore dans leur ordre rétrograde, sans en avoir entendu la lecture que trois fois. C'est un prodige ; mais c'en est bien un autre que la mémoire de ce jeune homme de l'île de Corse qui répétait trente-six mille noms dans le même ordre qui les avait entendus prononcer une seule fois. Eh quel moyen de s'y refuser, puisque Muret ce célèbre savant, qui ne croyait pas de léger, assure qu'il en a été témoin lui-même. Que tant de prodiges reconnus naturels, découvrent bien, Monsieur, le naturalisme de tous les beaux discours dont on érige des miracles à vos filles convulsionnaires.

En effet l'on sait à n'en point douter que les discours de ces merveilleuses ne sont que des répétitions de ce que leur ont appris leurs répétiteurs dans les conférences qui leur font sur le retour d'Elie et sur le figurisme que l'on peint dans leur cerveau³⁴⁷ ; de sorte qu'elles ne rendent aux oreilles des admirateurs qui les écoutent, que ce que les leurs ont entendu de la bouche et des leçons de leurs pédagogues. Mais une autre marque du naturalisme de ces beaux discours, c'est qu'il est de la vapeur qui enivre ces discoureuses, ce que l'on a observé de la vapeur du vin sur les esprits des ivrognes ; elle prend le caractère des tempéraments ; de sorte que quelques-uns sont reconnus pour avoir un vin gai, les autres pour avoir un vin fougueux. Aussi tous ces beaux discours, sont autant différents dans le style, dans les expressions, les gestes et toutes les manières qui les accompagnent, qu'il apparaît sensiblement que les différentes trempes d'esprit, de talent, de tempérament ou d'humeurs et les différents fonds d'instructions, de lectures et de leçons données en secret, y entrent avec tout le naturel de ces filles ; et c'est ainsi qu'ils se répètent parmi elles comme des échos, sous ses différentes faces et en ces différentes manières. C'est pourquoi ces discours paraissent plus ou moins pathétiques ou lumineux, suivant que ces filles ont plus ou moins d'esprit,

346. Il s'agit de Sénèque l'ancien, père du philosophe, et qui évoque cette histoire dans ses *Controverses*. Hecquet a sans doute utilisé *Les Controverses de Sénèque, père de Sénèque le philosophe*, publié à Lyon, chez Antoine de Somerville, en 1656, p. 2. Pline parle lui aussi d'un certain Chamardas, qui aurait également ce pouvoir, *Histoire naturelle*, VII, XXIV, 89, *op. cit.*, p. 332.

347. On appelle « figuriste » une forme moderne de millénarisme, comme celle de l'exégète oratorien et abbé Jacques-Joseph Duguet, qui cherche une correspondance entre l'Ancien et le nouveau Testament, par le truchement de figure biblique et de prophétie, comme la conversion des juifs et le retour d'Elie. Voir Catherine Maire, « Les jansénistes et le millénarisme. Du refus à la conversion », *Annales. Histoire, sciences sociales*, 2008/1, p. 7-36.

et que leurs esprits sont plus ou moins ornés. Rien donc ne manifeste tant que le divin les anime bien moins que le naturel, puisqu'elles paraissent non seulement n'être pas de l'esprit qui inspirait les prophètes, mais encore que souvent elles se montrent hors celui que tout Chrétien et toute Chrétienne devrait laisser ignorer, pour ne point faire oublier l'esprit qui doit les animer, *nescitis cujus spiritus estis*³⁴⁸. Elles croient ces causeuses et on les laisse croire, qu'elles appartiennent à l'Esprit Saint, et elles sont livrées au leur propre, à leur vanité et à tout le naturel de leur imagination, de leur penchant, et aux méprises des adorateurs du Grand Œuvre des convulsions.

Cette observation vous paraîtra-t-elle, Monsieur, ressentir trop la moralité dans un traité du naturalisme ? Mais si le physique y tient nécessairement, ne sera-ce point une réflexion plus physique que morale, appartenant par conséquent au naturalisme ? Mais ce n'est point là le seul signe de naturalisme ou de la sorte de naturel que l'on voit dans les opérations dites surnaturelles des filles convulsionnaires. Outre les preuves de fourberie, d'imposture, etc. que l'on a produit ailleurs de la part de celle qui se barbouillait de sang, les fictions de quantité d'entre elles, leurs mensonges, leurs dissimulations, leurs semblants qu'elles font paraître d'être brûlées par l'attouchement de choses qu'elles croient des reliques, et qui n'en sont pas ; tout cela manifeste-t-il autre chose que des artifices du cru du peu naturel d'un sexe, qui a commencé par tromper le premier homme, et qui n'a guère de plus violents penchants que pour séduire sa postérité ? Une impertinente opération (aussi était-ce dans une imbécile qu'on l'a montré aux adeptes des convulsionnistes) donnée pourtant pour miraculeuse ; c'est celle de la convulsionnaire qui lisait par le nez. Folle manœuvre qui a si malaisément souffert l'examen, qu'elle pourrait bien être pas exempte du savoir-faire des filles. Mais enfin supposant ici pour un moment toute la bonne foi possible, sera-ce matière à miracle, parce qu'on n'en saurait point assigner la vraie cause naturelle ? Car quoi qu'il y ait point de relation précise directe entre les opérations de nos sens ; la nature sans s'en expliquer ouvertement, supplée quelquefois manifestement à ceux qui vous manquent par une plus grande adresse ou sagacité dans les autres. Quel rapport, par exemple, de la vue au toucher ? Cependant l'on a vu en Hollande un aveugle qui était très bon organiste et au surplus qui discernait en les tâtant avec ses doigts, toutes sortes de monnaies et de couleurs, enfin qui jouait aux cartes³⁴⁹. Un homme de Toscane

348. « Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes ». Ce verset de Luc (Lc 9, 55) ne se trouve pas dans tous les manuscrits et la plupart des Bibles aujourd'hui ne le mentionne pas. On le trouve dans la Vulgate, et il se poursuit de la manière suivante : « car le fils de l'homme n'est pas venu pour perdre des vies d'hommes, mais pour sauver ».

349. Hecquet renvoie à Bayle, *République des lettres*, oct. 1685, mais il s'agit en fait des *Nouvelles de la république des lettres*, revue littéraire fondée par Bayle en 1694.

ayant les yeux bandés, distinguait les couleurs par l'attouchement³⁵⁰. Encore quelle liaison entre la vue et le tâté, pour distinguer les uns des autres, du bois, du marbre et de l'argile, sans rien faire que les tâter ? Cependant l'on a vu un aveugle travailler assez bien sur le marbre, sur le bois et sur l'argile ; de sorte qu'il en faisait d'assez bonnes statues³⁵¹. Enfin quelle intelligence paraît-il entre les pieds et les mains pour se suppléer les uns aux autres ? Cependant l'on a vu une couturière qui n'avait pas de bras et qui cousait fort adroitement avec ses pieds³⁵². Et un homme aussi sans bras mangeait et dépeçait fort proprement les viandes qu'on lui servaient à table³⁵³ ; tant il est vrai qu'il y a dans le corps humain non seulement une géométrie naturelle ; mais encore dans nos membres une géométrie machinale. Aussi prétend-on qu'on peut apprendre la musique et à jouer des instruments à un muet et sourd de naissance. C'est, dit-on, en jouant d'un instrument de musique dont on fait mordre le manche au muet sourd, moyen par lequel les sons se communiquant au cerveau, comme ils s'y communiquent en parlant à un sourd sur le haut de la tête, le sourd-muet se trouvera instruit. Cette observation, Monsieur, le rabat-elle pas beaucoup du surnaturel des convulsions de Monsieur le M. de L., devenu depuis plusieurs années la malheureuse victime de la séduction convulsionniste. Car qui sait ce qui se passe sur l'imagination de ce muet sourd de naissance entre les mains et les artifices de tous ceux qui l'environnent ou qu'ils approchent avec des mains et des yeux pleins de fanatisme des convulsions.

Quoi qu'il en soit, Monsieur, vous voyez comment de toutes parts sort et éclate le naturalisme des opérations de vos merveilleuses, et ce n'était que pour innocenter leurs convulsions que l'auteur du naturalisme faisait connaître comme des maladies, sous le nom d'épidémies convulsionnaires. Car à Dieu ne plaise que jamais il ait pensé à noircir les consciences ou la réputation des filles chrétiennes que l'on aurait pu reconnaître pour des malades, sans aucunement les soupçonner criminelles. En effet étant nées d'un sexe naturellement sujet aux maladies de convulsion par les nécessités naturelles attachées à la structure ou à la disposition de leur corps, à la sorte de genre nerveux, enfin à l'ordonnance de la circulation du sang que le Créateur y a établie ; il devenait sans conséquence pour leur vertu et pour leur réputation, enfin pour leur piété de les faire trouver travaillées de symptômes étonnants, parce que l'on sait de quelle variété sont susceptibles en elles des milliards de fibres nerveuses oscillatoires contractiles, si différemment situées dans les organes, et dont les rapports,

350. *Journal des Sçavants*, août 1666.

351. *Ibid.*, juillet 1675.

352. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, op. cit., p. 447.

353. *Ibid.*

les liaisons et les correspondances, font des sympathies prodigieuses entretiennent des rapports incompréhensibles. C'était encore pour y donner le meilleur tour qu'il fut possible, que sans y vouloir rien donner au démon, parce qu'il n'entre pour rien dans ce qui ne dépend que du mécanisme des organes, l'on donnait à étudier la nature dans le sens, le goût, et les notions, suivant lesquelles les grands maîtres en physique s'appliquent à démêler ce qui est essentiellement attaché à son pouvoir ou émané de ses forces, quoique sans en pénétrer les causes dans leur détail.

C'est donc l'étude du sentiment de la nature, *sensus naturae*, c'est-à-dire le démêlement de ses penchants et de ses manières prises dans l'ordre, l'analogie, ou dans les propriétés, ou le caractère de sa puissance, de ses lois, de ses mouvements, etc. pour n'admettre de prodige en ce genre, que ceux qui font les miracles de la nature. Était-ce même une imagination que cette idée de physique qui assure le naturalisme en des phénomènes ou des opérations dans lesquelles on croirait de la magie, du miracle ou de la diablerie ? car il ne tiendrait point à plusieurs d'entre vous d'employer cette fausse ressource, tant c'en faut donc certainement. Car l'auteur du naturalisme sait combien la nature se sent, et combien elle se fait sentir à qui l'a suivie dans ses secrets : et ce sentiment, Monsieur, ne se montre-t-il pas au toucher de feuilles de ces plantes qu'on nomme sensibles, parce qu'en effet elles sont si délicates au toucher et tellement sensibles à l'approche des doigts, qu'elles en sèchent et en meurent. De ce sentiment de la nature viennent encore ces parentés de cœur, ces affinités de génies ou d'esprit, par lesquelles l'on s'aime sans s'être vu, ou l'on se hait sans raison. Ne me demandez point, dit le poète, par la bouche d'un homme livré au penchant de la nature, ne me demandez pas pourquoi je ne saurais vous aimer, la raison que j'en ai, c'est que je ne vous aime pas.

*Non amo te Sabidi, nec possum dicere
quare,
Hoc tantum possum dicere, non amo te*³⁵⁴.

Ce sont ces nœuds secrets, ces sympathies dominantes qui assortissent les âmes, et qui les piquent par ces je ne sais quoi, qu'on ne peut expliquer³⁵⁵. Or ces rapports sympathiques s'étendent dans la nature bien plus loin qu'on ne peut croire : car ils se trouvent non seulement parmi les hommes d'homme à homme, comme on vient de le voir ; mais encore parmi les animaux entr'eux et dans eux avec l'homme. Témoin les attaches des chiens par lesquels ils se passionnent pour leurs maîtres.

354. « Je ne t'aime pas, Sabidius, et ne saurais dire pourquoi ; tout ce que je saurais dire est là ; je ne t'aime pas », Martial, *Épigrammes*, I, XXXII, texte établi par H.-J. Izaac, revu et traduit par Sophie Malick-Prunier, Paris, Les Belles Lettres, 2021, p. 36.

355. Hecquet renvoie sans plus de précision à Corneille.

Témoin par ce chien et ce coq, qui ayant été piqués chacun de la tarentule, dansaient tous deux en même cadence au son du violon³⁵⁶. L'histoire du célèbre philosophe Gassendi vient ici singulièrement en preuve. Je vis, dit-il, avec surprise une troupe de pourceaux, qui en plein marché se mirent tous à gronder contre un boucher en le regardant d'un air de furie. Mais rien ne prouverait tant ce sentiment de la nature, que l'observation que les lois mêmes paraissent ne pas mépriser. C'est celle par laquelle on dit que le sang d'un homme assassiné se remet en mouvement et coule de la plaie à la présence du meurtrier³⁵⁷. De tels prodiges, Monsieur, donnent matière à d'ingénieuses et solides réflexions physiques, suffisantes toutes seules pour expliquer, et sans y appeler le surnaturel, les phénomènes vantés comme des miracles parmi les filles convulsionnaires. C'était où elles en étaient quand l'auteur du naturalisme a travaillé son écrit il y a sept ou huit mois. Mais depuis ce temps-là est venu le tapage aux convulsions, par les coups de bûches dont se sont fait assommer, sans pourtant périr, des filles convulsionnaires. Mais à quoi cela ressemble-t-il, Monsieur ? Car c'était autrefois par le bruit des tambours que l'on dérobait aux assistants la connaissance des mystères qui se passaient dans d'impies sacrifices. Il semblerait d'ailleurs que ç'a été une pratique usitée pour couvrir les scandales des assemblées nocturnes convulsionnaires qui se font sous prétexte de religion. Car n'en fut-ce pas de telles que ces assemblées secrètes, qu'un prêtre ou devin venu de Grèce, institua au milieu de Rome³⁵⁸. C'était d'impies bacchantes qui se tenaient de nuit ; l'on y tombait en convulsion, et la pudeur y était violée par les différents sexes qui étaient admis, et l'on en cachait le tumulte par le bruit des tambours et des cymbales, et par les cris de gens attirés pour exciter ces vacarmes. Ce n'est pas que l'on croie ni qu'on veuille le faire croire, qu'il se passe des crimes dans les assemblées nocturnes des convulsionnaires ; mais enfin il faut que partout et dans tout l'art du convulsionnat, le naturalisme se découvre en plein : car vous avez des assemblées nocturnes entre personnes de différents sexes à justifier, des scandales, des indécences, et puérités, des mensonges et des impostures à dissimuler ; l'artifice donc si naturel au genre humain vient à votre secours. Vous faites aussi retentir aux oreilles de tout

356. *Lettres de M. de Saint André au sujet de la magie*, op. cit., p. 34. Hecquet se réfère encore à la *Physique* de saint André, mais il s'agit plutôt de sa traduction française de l'ouvrage de René Jacques Croissant de Garengot, *A treatise of chirurgical operations. According to the mechanism of the parts of the humane body*, 1723, sous le titre *Traité des opérations de chirurgie. Suivant la mécanique des parties du corps humain*, Paris, Huart, 1731, livre 6, chap. 44.

357. Hecquet donne en note une référence que je n'ai pas réussi à identifier. Il parle d'une pratique médico-légale que l'on nomme depuis la fin du Moyen Âge la cruentation (*cruentatio*), et consiste en effet à mettre en présence le cadavre d'une victime et son prétendu assassin, et si le sang du mort se met à couler, sa culpabilité est aussitôt prouvée. François Ranchin, cité plus haut par Hecquet, a écrit un *Traité sur les causes de la cruentation des corps morts à la présence des meurtriers* (1640), édition critique et introduction par Eva Yampolsky, Grenoble, Jérôme Millon, 2019.

358. Hecquet renvoie à Tite-Live, *Histoire romaine*, livre IX, 4.

le monde les coups de bûches, et par ce bruit étourdissez les imaginations et les surprenez par l'idée de miracle et de divin, dont vous illustrez cette pratique, parce que les os de ces convulsionnaires, et leur peau y résistent sans en être aucunement blessés. Peut-être y aurait-il fondement au miracle, s'il était possible d'imaginer que les filles convulsionnaires sont comparables en sainteté à ces justes du *Prophète Roi*, dont, dit-il, le Seigneur garde tous les os, sans permettre qu'aucun soit brisé. *Custodit Dominus omnia ossa eorum (Justorum) unum ex his non conteretur*³⁵⁹.

Mais sans vouloir rappeler de honteux ressouvenirs répandus sur la vie passée de plusieurs de ces créatures, ni exagérer dans la plupart les apparences scandaleuses de leurs mouvements, de leurs paroles, de leurs gestes et attitudes immodestes, trop humaines et lascives, qui ne respirent en rien la retenue ou la modestie ni la pudeur chrétienne, on peut assurer que leur indolence, et la résistance de leurs os sous les coups de bûches, tiennent de toute autre chose que de la sainteté. Aussi sera-t-il démontré en son lieu, il ne peut y avoir rien de divin dans cette infructueuse opération. Car quoi que vous fassiez, Monsieur, vous ne sauriez exempter de naturalisme le surnaturel ou le divin que vous croyez voir dans les actions de ces filles. En effet qu'est-ce qu'un divin surnaturel qui met de jeunes filles en souffrances corporelles, puisqu'elles se sentent de si pressants besoins de secours naturel ? Que sont-ce en effet de tels secours, que des soulagements ? Que sont-ce ces soulagements sinon des remèdes ? En fit-on jamais dans les choses divines ou en matière surnaturelle ? qu'opèrent d'ailleurs ces soulagements ? Seront-ce des délectations ? (Car on a ouï de vos plus prudes, qu'elles en goûtaient de très vives dans leurs convulsions à Saint-Médard.) Seront-ce donc des délectations spirituelles excitées par le feu de l'amour de Dieu, ou des satisfactions sensuelles allumées par la cupidité ? Faudra-t-il donc les donner à l'amour de Dieu, ou à l'amour de la créature, de soi-même ou de son corps ? Certes tout cela fait apercevoir un naturel trop sensible, et qui jette un étrange nuage sur le divin des convulsions, et alors l'auteur du naturalisme aura-t-il si mal rencontré ? Car le surnaturel divin ne demanda jamais des soulagements corporels ; il porte sa consolation avec foi, et devient lui-même un puissant secours, mais spirituel, contre les peines les plus sensibles. En effet les martyrs avaient de cruelles douleurs à souffrir ; mais la cause spirituelle qui faisait l'objet de leur martyre en faisait la consolation, parce qu'elle était spirituelle. *Martyrium facit non pœna, sed causa*³⁶⁰. Les coups de bûches qui peuvent ressembler à la barbarie des tourments des martyrs, ont-ils dans vos filles convulsionnaires l'objet qui faisait le soulagement de ces victimes de

359. « Il veille sur tous ses os, pas un d'entre eux n'est brisé », Ps 34, 21.

360. « Ce n'est pas la peine qui fait le martyre, mais la cause », saint Augustin, *Ennarationes in Psalmos*, 32, 2, 13. Vienne, Éd. Weidmann, 2003.

la religion chrétienne ? Le poète chrétien rapporte l'histoire de ce saint évêque qui refusa allant au martyre de se soulager d'un verre d'eau, ce qu'il était jeûne³⁶¹ : et au contraire l'avidité des filles convulsionnaires pour les secours ou soulagements qu'elles demandent si librement, paraît-elle un titre de divination ?³⁶² Le surnaturel apprend à oublier son corps, l'avidité pour ces soulagements donne-t-elle à penser que ces créatures aient désappris le leur ? Mais l'avidité en elles pour les commodités de la vie va bien plus loin ; on s'y permet l'intempérance, et quelle intempérance ? Celle du vin dans laquelle est tombé une de leurs séraphiques et cela en compagnie d'un convulsionnaire caractérisé par son blasphématoire fanatisme.

Les représentations par lesquelles ces filles font les prophétesses figuratives, approchent encore ces actions de si près du naturalisme, qu'il y est évidemment dénoté. Car si vous voulez bien, Monsieur, y faire attention, c'est un pur mécanisme, qu'opèrent dans leurs personnes les imaginations échauffées par un zèle profanateur de la sainteté des actions des Prophètes, en qui Dieu voulait peindre dans ces actions et aux yeux de son peuple les punitions qui lui préparait.

Cela donc n'est autre chose que des arrangements naturels et mécaniques, ou des desseins étudiés que ces présomptueuses osent se peindre d'après les Prophètes dans leurs imaginations machinales ? Mais elles se sont encore apprises d'autres représentations non moins imaginées, savoir celles qu'elles se sont formées sur les principales circonstances, et sur les instruments de la Passion de Notre Seigneur. Elles ont encore poussé plus loin les effets de leurs fantaisies ; c'est en *copiant* les manières de vivre du saint diacre : celles, par exemple de son boire et de son manger, de se faire la barbe, et semblables pratiques naturelles et manuelles de ce saint pénitent. Mais que penser du surnaturel dans ces opérations impertinément copiées par des filles, et dans toutes lesquelles ce saint pénitent ne songeait qu'à oublier ou affaiblir la nature, pour se mortifier dans toutes les actions de sa vie. C'est donc un naturalisme encore bien vivant dans ces filles aussi peu mortes au naturel, qu'elles sont peu ou point divinisées dans ces opérations. Car l'imagination si puissante dans leur sexe, (n'en jugera-t-on que par celle des femmes grosses) se montre sous de si vives couleurs dans les manières, par lesquelles elles sont parvenues à ces actions représentatives, que la nature ne se fait jour nulle part plus clairement, parce que nulle part se trouvent de plus sensibles figures, plus naturelle et plus corporelles même que dans l'imagination. En effet c'est elle qui fait voir dans un miroir la figure de la *tarentule* aux *Tarentulés*, jus-

³⁶¹. Prudence, *Liber Cathemerinon liber (Livre d'heures)*, VIII (*Hymnus post jejuniū*). Traduit par Jean-Louis Charlet, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 1988.

³⁶². Louis Thomassin, *Traité des jeûnes de l'Église*, Paris, chez Louis Roulland, 1693, p. 86.

qu'au point qu'on les voit se mettre à genoux devant cette araignée qui les a blessés, et dont s'imaginant voir la présence, ils essayent d'apaiser le courroux. Encore ceux qui ont été mordus d'un *chien enragé*, voient en imagination dans l'eau qu'on leur présente à boire, la figure du chien qui les a mordus³⁶³. Rien donc n'exprime plus le naturel que l'imagination, et c'est d'elle dont on voudrait emprunter la preuve de surnaturel dans les exemples que l'on n'en produit dans les opérations machinalement peintes sur les actions du saint diacre.

Mais je ne puis aller plus loin, Monsieur, sans vous faire convenir sur la marque du naturalisme le plus honteux, qui fait rougir les filles du monde, et dans vos convulsionnaires se font des titres de divin. Ce sont les nudités, les indécences et les immodesties avec lesquelles elles font gloire de s'exposer impudemment sous les yeux des hommes, souvent de jeunes ecclésiastiques ou autres jeunes gens. Les premiers hommes du peuple de Dieu, sans être encore éclairé par l'Évangile, eurent grand soin de se dissimuler une nudité qui tomba sous leurs yeux, et de lui tourner le dos en détournant leur vue d'un objet qui les faisait rougir. Ce furent les enfants de Noé qui s'imposèrent cette modestie, guidés seulement par le sentiment de la loi naturelle³⁶⁴ ; et des filles chrétiennes saisissent tous les endroits de l'Écriture où il est parlé de nudité, pour s'autoriser à se montrer découvertes ou négligemment vêtues. Elles font les merveilleuses, les savantes dans la lecture des Livres saints, et elles ignorent la défense si précise que Moïse, par l'ordre de Dieu, fait aux sacrificateurs de monter à l'autel par des degrés, pour prévenir, comme il est marqué, des indécences. Vous ne montrerez pas, dit Dieu aux sacrificateurs, par des degrés à l'autel, de peur que votre nudité ne soit *découverte* : *Ne reveletur turpitudō tua*³⁶⁵. La même défense est réitérée en ces termes. Il couvrira en lui (le grand prêtre) ce qui doit être couvert, *feminalibus verecunda celabit*³⁶⁶, et puisque ces présomptueuses se parent de l'autorité des Prophètes, elles auraient dû s'instruire de la même défense qui est dans le prophète Ezéchiel³⁶⁷. Mais en voulant se mêler d'interpréter les Écritures, elles s'y montrent parfaitement ignorantes.

Souffrez donc, Monsieur, le petit détail dans lequel je vais rentrer pour les ramener, et les adulateurs, qui aussi étrangement qu'elles s'égarent sur la matière des indécences ou des nudités. L'intelligence du littéral historique apprend le vrai sens dans lequel il est ordonné à Isaïe de marcher nu³⁶⁸,

363. *Lettres de M. de Saint André au sujet de la magie, des maléfices et des sorciers, op. cit.*, p. 9.

364. Gn 9, 23.

365. « Et tu ne monteras pas par des degrés sur mon autel afin que sur lui ne soit pas découvert ta nudité », Ex 20, 26.

366. « Il revêtira la tunique de lin de sainteté et il aura sur son corps des caleçons de lin », Lv 16, 4.

367. Ez 48.

368. « Va ! tu dénoueras ce sac de dessus tes reins et tu retireras tes sandales de tes pieds ! » Et il fit ainsi : il alla sans vêtements et nu-pieds », Is 20, 2.

comme encore au prophète Michée³⁶⁹ ; tout de même il est marqué que Saül se mit nu par terre³⁷⁰ ; enfin que saint Pierre et saint Jean étaient nus, lorsque le Sauveur se présenta à eux³⁷¹. Car de penser qu'aucune de ces personnes aient été absolument nues comme seul se l'imaginent les convulsionnaires ; c'est déshonorer les Écritures, parce qu'on ignore les manières de se mettre ou de se vêtir de ces pays-là. L'on sait donc que les Orientaux, comme le font encore aujourd'hui les Turcs, et les Arméniens, portent de longues robes pour se couvrir par-dessus des habits de dessous ; de sorte que se dépouiller, c'était quitter ses robes de dessus : les femmes étaient à leur manière dans de semblables usages. C'est pourquoi il est ordonné dans Isaïe aux femmes riches de se dépouiller pour aller en captivité. *Obstupescite opulentae ... exuite vos, etc.*³⁷² Passage que vos convulsionnaires auraient bien pu encore s'approprier. Mais le terme de *nu* dans les bons auteurs a des sens bien différents de celui de la nudité absolue. Lucius Cincinnatus était nu labourant au-delà du Tibre, où le trouvèrent les députés du Sénat pour le faire dictateur³⁷³. Mais sa nudité consistait en ce qu'il n'avait pas sa robe de dessus. Et en effet Tite-Live fait remarquer qu'il redemanda sa robe à sa femme Rucillia, pour se mettre en état décent, pour accompagner les députés du Sénat³⁷⁴. Il est dit encore qu'Auguste avait la poitrine nue quand il refusa la dictature, et ce n'était que parce que les députés du Sénat le trouvèrent en chemise, et seulement avec son habit de dessous³⁷⁵.

Ainsi donc, Monsieur, les prophètes avaient ordre de se mettre nus pour faire comprendre que les peuples seraient dépouillés de leurs habits de dessus ; et en effet c'est ce que l'on faisait aux prisonniers que l'on menait en captivité. Je vous arrête, Monsieur, un peu de temps sur cet article, parce qu'il est important de faire remarquer jusqu'où va l'ignorance de ceux qui croient que les prophètes Isaïe et Michée avaient ordre de se mettre absolument nus. D'ailleurs c'est un manque d'attention de ne point observer que cet ordre était pour trois années, que le prophète Isaïe devait marcher nu ; car lui aurait-il été possible d'exécuter cet ordre pen-

369. « À cause de cela je me lamenterai et je gémirai, je marcherai déchaux et nu », Mi 1, 8. Sur « déchaux et nu », voir Is 20, 2.

370. « Et lui [Saül] aussi, il ôta ses habits et il prophétisa, lui aussi, devant Samuel, puis il s'affala nu, tout ce jour et toute cette nuit. C'est pourquoi l'on dit : « Saül est-il aussi parmi les prophètes ? » », 1S 19, 24.

371. « Alors le disciple [Jean] que Jésus aimait dit à Pierre : C'est le Seigneur. À ces mots : C'est le Seigneur, Simon Pierre se ceignit de son sarreau, car il était nu, et se jeta à la mer », Jn 21, 7.

372. « Dépouillez-vous, dénudez-vous, ceignez vos reins », Is 32, 11.

373. Aurelius Victor, *De viris illustribus urbis Romae*, XVII, 3. *Les hommes illustres de la ville de Rome*, texte établi et traduit par Paul Marius Martin, Paris, Les Belles Lettres, 2016.

374. Tite-Live, *Histoire romaine*, III, 26, texte établi par Jean Bayet et traduit par Gaston Baillet, Paris, Les Belles Lettres, 1954, p. 41-42.

375. Suétone, *Auguste*, LII, in *Vies des douze Césars*, texte établi et traduit par Henri Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, 1961, p. 107.

dant trois ans ? Il est vrai qu'en explication de cette nudité d'Isaïe, l'Écriture semblerait faire remarquer que les Égyptiens auxquels parlait Isaïe, seraient menés captifs absolument nus *discoopertis natibus*³⁷⁶. Mais pour le dire en passant, c'est (ce qui prouve la modestie et la décence des habits longs) qu'ils paraîtraient dans cet état d'ignominie, que l'on verrait distinctement moulées les parties de leurs corps depuis les reins jusqu'aux pieds, parce qu'elles seraient découvertes, par la raison que la robe de dessus leur serait ôtée, laquelle ne permet point d'apercevoir aucunes parties du corps distinguées par leur volume, parce qu'étant d'une seule venue depuis la tête jusqu'aux reins et d'ici jusqu'aux pieds, elles cachent aux yeux toutes les parties du corps. En d'autres occasions des hommes passaient pour nus quand ils mettaient bas leurs armes, leurs épées, leurs boucliers et leur cuirasse pour s'humilier, par exemple, devant leurs dieux ; car c'est ainsi que l'on trouve la statue que les Siciliens firent dresser à Gelon dans le temple de Junon, parce que c'était dans une telle nudité qu'il s'était présenté dans la place publique³⁷⁷.

Après cela, Monsieur, est-il difficile ou douteux à comprendre que ç'aura été la nudité où s'est mis Saül, puisqu'alors il poursuivait étant armé, David qui le fuyait ; c'est-à-dire, donc qu'il aura mis bas, par un acte d'humilité, toutes ses armes. On appelle encore nu les mariniers ou les pêcheurs qui sont en chemise et sans autre vêtement qu'une espèce de culotte qui les couvre depuis la ceinture jusqu'en bas ; c'est l'habillement qui se trouve désigné dans Virgile³⁷⁸ ; et c'est ainsi que saint Pierre et saint Jean étaient nus quand le Sauveur s'apparut à eux. L'on sait enfin le déshonneur que s'est attiré Origène ce célèbre interprète des Écritures pour avoir cru que le Sauveur quitta tous ses vêtements pour laver les pieds des Apôtres. *Linteo praecinxit se ; ut non omnino nudus esset*, dit Origène³⁷⁹ sur ces paroles *posuit vestimenta*³⁸⁰. Mais il n'est en cela suivi par personne dit le célèbre auteur de la Passion tom. 3 pag. 238³⁸¹, tant il est vrai que ce n'est pas se mettre nu, que de quitter ses vêtements. Pour ce qui est des femmes à qui le prophète Isaïe ordonne de se mettre nues, il est manifeste que ce n'est que pour les obliger à quitter leurs habits de parure, pour ne se couvrir que d'habits de deuil ; et en effet c'est ce qui est

376. « [J]eunes gens et vieillards [prisonniers Égyptiens], sans vêtements, nu-pieds et le fondement découvert », Is 20, 4.

377. Élien, *Histoires variées*, VI, 2. Traduit et commenté par Alessandra Lukinovich et Anne-France Morand, Paris, Les Belles Lettres, 1991.

378. « [L]es jeunes équipages se sont couronnés de peuplier, et les épaules nues brillent baignées d'huile », *Énéide*, V, v. 134-135.

379. Origène, *Commentaire sur saint Jean*, XXXII, 14-17, texte grec, introduction, traduction et notes par Cécile Blanc, Paris, Le Cerf, 1992, p. 192-193.

380. « [Jésus] se lève de table et pose ses vêtements », Jn 13, 4.

381. Hecquet se réfère peut-être ici à M. Duguet, *Explication du mystère de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, paru à Amsterdam, chez Van der Hagen, en 1731, vol. III, p. 238.

expressément expliqué par le verbe suivant. Enfin une autre sorte de personne nue dont l'Écriture fait singulièrement mention, ce sont les pauvres mal vêtus qu'il y est ordonné de revêtir³⁸² ; car au sens de Sénèque, celui qui a vu un homme mal vêtu, ou couvert de haillons, il l'a vu nu³⁸³. En ce sens donc, Monsieur, indépendamment d'autres, vos filles convulsionnaires se montrent et se laissent voir nues, parce qu'on les voit ridiculement vêtues ou d'habillements hétéroclites qui se nomment *habits des convulsionnaires*, comme qui dirait *habits de comédiennes ou de filles d'opéra* ; habits d'ailleurs qui les couvrent si peu exactement qu'ils les exposent à commettre à tout moment des indécences. Au reste toutes ces libertés à se montrer découvertes, sont des marques trop évidentes du naturalisme qui les domine et les anime.

Qui aurait cru après cela, Monsieur, qu'il put y avoir dans les filles convulsionnaires un signe plus manifeste de ce naturalisme ? Cependant à la honte de leur sexe et au déshonneur de la piété chrétienne dans des filles qui se donnent pour en faire la profession, il y a encore un autre, et elles n'en rougissent pas davantage. Elles croient voir dans l'Écriture la *fornication* autorisée ou soufferte par l'ordre que Dieu donne au prophète Osée d'épouser une prostituée. Le traité du naturalisme a développé le sens de cette ordonnance ; mais les filles convulsionnaires excusent leurs indécences, ce semble, sur ce qu'elles n'en sont point encore allées jusqu'à la prostitution, et cependant, répondent-elles, Dieu l'a permise à son prophète³⁸⁴. Mais à quoi vous paraît-il, Monsieur, que tiennent la continence d'une fille, à qui il ne faudrait qu'une imagination échauffée qui lui dirait que Dieu demande d'elle qu'elle se prostitue ? À quel excès bon Dieu, ne vont point exposer les convulsions divinisées ! Le crime du double inceste des filles de Loth avec leur père³⁸⁵, celui de Tamar avec Juda son beau-père³⁸⁶ ; car ces crimes trouvent des exemples dans l'Écriture sainte. Que répondraient donc les docteurs convulsionnistes à quelques-unes de leurs inspirées qui se feraient des modèles incestueux, qu'elles prendraient dans l'Écriture ? Et ne justifieraient-elles point ces modèles, parce que Loth n'en est point appelé dans l'Écriture et même dans le Nouveau Testament ? N'auraient-elles point à ajouter que de la race de Thamar sont sortis les aïeux du Messie ? Oublieront-elles l'exemple de Rahab, car ce fut une prostituée (*Meretrix*) célèbre³⁸⁷, et qui a trouvé place dans la généalogie de

382. « [C]ouvre d'un vêtement celui qui est nu », Ez 18, 7.

383. Sénèque, *De Beneficiis*, XIII, 3. *Des Bienfaits*, tome II, texte établi et traduit par François Préchac, Paris, Les Belles Lettres, 1972, p. 17.

384. « Va, prends pour toi une femme de prostitution et des enfants de prostitution, car vraiment le pays se prostitue, en se détournant de Yahvé », Os 1, 2.

385. Gn 19, 34.

386. Gn 38, 6-15.

387. « Par la foi, la prostituée Rahab, ayant accueilli pacifiquement les espions, ne périt pas avec les indociles », He 11, 31.

Jésus-Christ. Mais quel sentiment de jubilation pour vos convulsionnaires lascives quand elles auront à se justifier de leurs contenance indécentes à Messieurs vos docteurs, parce qu'enfin elles n'ont point encore fait envers les hommes, les avances que Ruth fit, ce semble, à Booz³⁸⁸, en allant se coucher la nuit au bas et à côté de son lit tandis qu'il dormait. L'on est donc autorisé, Monsieur, à tout craindre en pareille matière de vos convulsionnaires, parce que tout porte au naturalisme dans l'œuvre des convulsionnaires ; et par la raison qu'il en est le principe, toutes les opérations qui s'en ensuivent, doivent effrayer tous ceux qui savent que la lettre des Écritures, quand on en abuse, comme faisaient dans les temps de saint Paul ceux dont parle saint Pierre. Ainsi l'on est en droit de craindre que l'esprit des Écritures étant séparé de cette lettre ne tue au lieu de vivifier³⁸⁹.

C'est pourquoi, Monsieur, je persiste toujours à croire que tout est d'un dangereux naturel dans les convulsions de l'épidémie convulsionnaire. Hé pourquoi me le persuadais-je ? C'est parce que toutes ces sortes de vapeurs ont toujours eu pour cause une secrète tendance à de honteuses passions, où se terminant à quelque commerce ou intrigue de passion, ou à raison de quelque mariage manqué ou de quelque mariage recherché. Histoire des nonnains qui étaient des religieuses de Flandre, d'Allemagne, etc. en fait foi. On les soupçonna d'être possédées du diable, comme l'on a fait des ursulines de Loudun³⁹⁰ ; mais les attitudes où on les voyait, les soubresauts, les culbutes, est semblables tourmentes convulsives, leur discours, leurs éclats de rire, tout cela tendait si directement naturel, que le mariage en était la fin, le scandale et le remède, comme il paraît par les différentes histoires de ces nonnains ou religieuses convulsionnaires hystériques rapportées dans l'auteur qu'on vient de citer³⁹¹. En vérité, Monsieur, en faisant le parallèle des nonnains avec nos inspirées convulsionnaires, l'on est honteux de trouver Messieurs vos docteurs se livrer à une œuvre qui a trompé dans tous les temps tant d'habiles gens. Car les convulsionnaires ne font pas tant de merveilles à beaucoup près que les nonnains, lesquelles prédisaient, cabriolaient, grimpaient les murailles, parlaient des langages qui n'étaient pas les leurs ; elles bêlaient comme font les brebis, enfin faisaient les bêtes autant que les miraculeuses, et tout cela était un érotisme³⁹², une concupiscence effrénée dont le foyer n'était autre que le débandement des esprits ou l'irritation convulsive et dominante dans le genre nerveux des personnes du sexe, que Dieu abandonne au penchant emporté du tempérament en celles qui se sont mises peu ou point en garde contre des inclinations criminelles.

388. Ru 4, 13.

389. 2Cor 3, 6.

390. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, op. cit., p. 158.

391. *Ibid.*, p. 150-151.

392. Hecquet précise en note : « passion amoureuse ».

Vous avez encore, Monsieur, crier à la calomnie ; car de tels soupçons ne peuvent tomber sur toutes les filles convulsionnaires, parce qu'il y en a plusieurs parmi elles qui sont infiniment au-dessus de tels soupçons. Mais souvenez-vous, s'il vous plaît, Monsieur, que vous voulez que l'on juge de l'œuvre des convulsions par la totalité des opérations, et non par les qualités individuelles de chacune de ces filles. C'est un principe qui paraît assez peu certain chez vos partisans les plus déclarés ; car ils sont persuadés que toute l'œuvre est bonne jusqu'à la divinisation, pourvu que l'on soit assuré que de cent filles convulsionnaires, il y en ait une seule qui soit innocente ou exempte de tout mauvais soupçon. Voilà donc le jugement de l'œuvre des convulsions qui ne pose que sur une seule, tandis qu'on n'en abandonne quatre-vingt-dix-neuf, nombre cependant qui tient bien plus de la totalité qu'un seul. Mais je le veux bien et j'adopte le vôtre. Rien donc rabat-il plus votre œuvre chérie vers le naturalisme ? Parce que vous la rendez semblable à la manière de juger, qui est celle de la médecine, cet art si proprement naturel. Car pour y juger d'une maladie, ce n'est ni à ce seul symptôme-ci, ou à un autre qu'on s'arrête ; mais à la totalité de tous les accidents, à leur concours ; c'est ce qu'on appelle *syndrome*, qui est véritablement la totalité de tous les symptômes, sur lesquels l'on décide de la nature de l'espèce d'une maladie. Ces observations, Monsieur, décident donc de la nature et de l'espèce de l'épidémie convulsionnaire. C'est une affection vaporeuse hystérique, car elle en a les symptômes, même les *pathognomoniques*³⁹³. C'est l'*étranglement* et la *suffocation* dans laquelle les malades sentent une *boule* qui leur monte à la gorge, et les convulsions qui accompagnent souvent ces sortes de suffocations, les déclarent hystériques. Mais à ces signes *pathognomoniques* se joint un autre signe aussi propre à définir l'espèce de ces vapeurs. C'est suivant le témoignage consenti par tous les médecins, celui qui dénote la qualité *érotique* des vapeurs ; savoir le penchant manifeste ou l'inclination évidente que les filles malades témoignent ouvertement pour les hommes. Et ce signe, Monsieur, est-il incertain ou douteux parmi vos filles convulsionnaires ? Toutes ne demandent-elles point des secours qu'on ne nomme pas, toujours à des hommes, et la plupart jeunes ? Car il est étonnant et presque définitif pour l'*érotisme* de leurs vapeurs, qu'aucune d'elles n'ont demandé des femmes pour laisser secourir. J'en excepte pourtant celles qui se font tirer les mamelles par des femmes. Mais cet impertinent secours se rend à vos convulsionnaires sous les yeux des hommes ; car il leur en faut toujours pour l'efficacité des soulagements qu'elles demandent. Au surplus cette hardiesse, pour ne rien dire de pis, la licence inouïe parmi les femmes des temps passés, de se laisser marcher sur le ventre, sur les cuisses, sur les

393. Hecquet précise en note : « Symptôme spécifique qui fait connaître la nature de la maladie ou de la passion ».

mamelles, toutes parties qui sont en rapport trop sensibles à la concupiscence ; d'autres qui permettent à des hommes de lutter contre leur ventre, dont ils veulent rabattre l'élèvement de la boule qui les gonfle et les étrangle. Toutes ces étranges manières, ou scandaleuses libertés des filles avec des hommes en désignent-elles obscurément les inclinations ? L'auteur du naturalisme n'est donc ni précipité dans son jugement, ni calomnieux dans son traité de l'épidémie convulsionnaire. Mais voici encore ce qui vous découvrira la vérité et la force de ses raisonnements.

Il est des affections hystériques comme de la plupart des grandes maladies. Les unes ont leur cause dans la partie rouge du sang, et les autres dans sa partie blanche ; c'est-à-dire, dans sa partie globuleuse ou dans sa partie lymphatique. Les vapeurs qui tirent leur cause de la partie rouge du sang, sont accompagnées d'accidents phlegmoneux, fiévreux, douloureux, qui renversent toute l'économie animale. Telles sont les vapeurs qui prennent aux jeunes filles : car elles viennent en elles d'une suppression de l'évacuation qui tient à leur sexe, ou bien par le dérèglement de cette évacuation. Telles sont encore les vapeurs des femmes, lesquelles à raison de leur âge sortent de l'assujettissement de cette évacuation. Car par là les unes et les autres se trouvent fiévreuses, dégoûtées, fatiguées de mille sortes de doubleurs de tête, de la poitrine, de l'estomac et du bas-ventre. Au lieu que les vapeurs qui viennent du vice ou du dérèglement de la partie blanche du sang, exposent les malades à des convulsions qui viennent plus ou moins souvent pas accès, qui dure très longtemps, sans cependant que les malades dépérissent dans leur santé. Car c'est une observation constante en médecine que la fièvre ne prend presque pas dans ces sortes de vapeurs, et c'est ce qui les distingue des autres : jugement que l'on trouve porté par un savant praticien au sujet d'une fille qui était en convulsion depuis vingt ans sans mourir. Vous reconnaissez, je m'assure, Monsieur, dans ce tableau la sorte de vapeur qui règne parmi vos filles convulsionnaires. Leurs accès reviennent pendant des années entières, et la santé n'en souffre rien en celles qui d'ailleurs se portent bien. Mais l'inconvénient de ces vapeurs dépendantes de la partie blanche du sang ou de la lymphe, c'est que cette lymphe commence les vapeurs, au lieu que ce ne peut être qu'en second qu'elle les excite dans les personnes du sexe en qui elles se font par la partie rouge ; et c'est le cas ordinaire des pâles-couleurs. Autant donc que celles-ci sont phlegmoneuses, fiévreuses, et accablantes pour la santé qu'elles ruinent, autant les autres sont-elles exemptes de fièvre, d'inflammation, etc. mais aussi ont elles un caractère très déplaisant et très criminel en celles qui s'y laisseraient aller. Car elles consistent dans le soulagement du genre nerveux qui est pénétré, non plus par une lymphe aérienne, laquelle comme un doux zéphyr, s'insinue insensiblement dans les fibres nerveuses ; et par un suc lymphatique dégénéré, acre,

salin, explosif, qui tient tout le genre nerveux en tension, en spasme et en irritation. Mais cette lymphe fournissant aux germes des animaux dans les corps des femelles, la lymphe fine et spiritueuse sortant du fond lymphatique qui est dégénéré, le soulèvement passe incessamment au réservoir des germes des animaux et aux fibres qui les enveloppent. De là donc s'élèvent des ondulations vers le cerveau, ce sont les vapeurs, lesquelles portants à l'âme des sensations conformes et ressemblantes au lieux d'où elles partent, ce sont ces aiguillons de la chair qui affligent quelquefois les plus gens de bien ; mais qui sont des vapeurs *érotiques*, enflammées par la cupidité, et habituelles en ceux et en celles qui s'y laissent emporter. Voilà, Monsieur, les sortes de vapeurs qui tourmentent vos convulsionnaires ; en voilà le caractère sans juger du consentement qu'elles y donnent ; mais ce sont des maladies naturelles où le divin ne peut avoir aucune part et qui demanderaient d'autres remèdes que des louanges et des applaudissements, si propres à exciter la vanité qui est la peste de la pureté, comme l'impureté et l'égout de l'orgueil.

Voilà, direz-vous encore, Monsieur, de honteuses idées ou d'obscènes notions dont j'entretiens le public. C'est plus mon affliction que la vôtre, Monsieur, parce que sans être aussi grand docteur en théologie que vos maîtres convulsionnistes, je me pique d'être bon chrétien, s'il plaît à Dieu ; j'en sais donc assez pour ne pas ignorer que les impuretés sont des choses qu'il ne faudrait jamais nommer parmi les chrétiens. Mais là-dessus jugez, Monsieur, du malheur des convulsions, elles aveuglent vos docteurs jusqu'au point de leur boucher l'entendement, et endormir leur conscience sur les désordres de vos convulsionnaires, et par contrecoup, dont vous vous dissimulez l'indécence. Ces convulsions obligent donc les médecins à éclairer le public sur un œuvre qu'on lui donne pour divin ; tandis qu'il tient démonstrativement au naturalisme le plus sensuel, et le moins tolérable parmi les chrétiens. J'espère même de votre équité que vous voudrez bien vous souvenir que les Livres saints eux-mêmes n'ont point inspiré la délicatesse du jugement que vous portez sur les réflexions des médecins. Il est permis de nommer les choses les plus scandaleuses quand il faut instruire ou prévenir les esprits ou les cœurs. L'Écriture a-t-elle dissimulé une action abominable d'Onam³⁹⁴, quand elle exprime en termes formels, les termes ou le nom ? Est-ce à votre avis, Monsieur, un arrêt bien chaste que celui du double inceste des filles de Loth, qui s'accordèrent ensemble pour corrompre leur père après l'avoir enivré ?³⁹⁵ Les

394. Onan est le fils de Juda et de la fille de Shoua. Après la mort de son frère Er, qui n'eut pas d'enfant, Juda demanda à Onan de s'unir avec sa belle-fille, Tamar, afin d'assurer la postérité de son frère. Mais Onan refusa et dispersa sa semence sur le sol, delà vient le terme « onanisme ». « Mais Onan savait que le rejeton ne serait pas de lui. Aussi quand il lui arrivait de venir vers la femme de son frère, il fraudait par terre, afin de ne pas donner de rejeton à son frère », Gn 38, 9-10.

395. Gn 19, 33.

compliments que ce sont faits Juda et Thamar sa belle-fille contre faisant la femme débauchée, vous paraissent-ils représenter une idée bien chaste ? Et cependant l'Écriture rapporte ces compliments. Au surplus que vous semble du mot de *Jocare*, dont se sert expressément la même Écriture, pour faire comprendre à quels signes Abimelech reconnu par sa fenêtre que Rebecca était femme d'Isaac³⁹⁶. Excuserez-vous ces expressions, parce que c'était encore sous la loi naturelle que tout ceci se passait ? Moïse qui a reçu la Loi parle-t-il en termes plus ménagés sur des matières semblables ? Le Lévitique, etc. en enseignant les Hébreux sur les impuretés légales et sur les degrés de parenté, dans lesquels il serait permis de se marier, mais ménage-t-il les termes ?³⁹⁷ Le sont-ils davantage lorsque la Loi décrit le détail de ce qu'il fallait faire en présence des juges pour justifier l'innocence d'une nouvelle épousée contre les accusations d'un mari jaloux.

Tout cela, direz-vous, Monsieur, appartenait à l'ancienne Loi ; mais saint Paul appartenait certainement à la nouvelle qui est celle de l'Évangile. Or cherche-t-il des circonlocutions, pour faire entendre aux Romains les abominations des Gentils, dont il désigne les crimes par les termes, diriez-vous, Monsieur n'est plus choquants parmi les Chrétiens, *Masculi in masculos turpitudinem operantes*³⁹⁸. L'apôtre saint Jude y apporte-t-il plus de ménagement en parlant des abominables, *Post carnem alienam euntes*³⁹⁹. En conséquence saint Augustin, dont la religion et la morale est certainement la vôtre, nous a révélé et à tous les chrétiens en termes simples et naturels, les infamies des mystères des dieux des païens, et les infâmes représentations que l'on faisait à l'honneur de leurs déesses⁴⁰⁰. Tout cela, Monsieur, n'est-il pas capable de disculper le naturalisme, en parlant des indécences de vos convulsionnaires, et en en révélant la turpitude, pour convaincre le public de la folle idée que l'on donne du divin aux opérations de ces filles malades de honteuses vapeurs ; car c'est principalement de celles qui tiennent à l'érotisme. Direz-vous que c'est trop donner à des apparences de signes qui peuvent être trompeurs ? Mais en matière de péché il faut en éviter jusqu'à l'apparence. C'était l'affaire de vos théologiens d'arrêter la parade des spectacles qui se donnent de leur consentement ; et la médecine se renfermant dans ses règles, se serait contenté de traiter ces malades et leurs convulsions, parce que les médecins sont versés dans ces connaissances et dans les manières différentes de traiter ces maux.

396. « Comme il avait passé là de longs jours, il advint qu'Abimélech, roi des Philistins, regardant par la fenêtre, vit Isaac en train de plaisanter (*jocantem*) avec Rébecca, sa femme », Gn 26, 8. *Jocor* vient de *jocare* qui veut dire plaisanter, badiner, jouer.

397. Lv 18, 6-20.

398. « [Ils ont] commis la turpitude mâle avec mâle », Rm 1, 27.

399. « [S]urtout ceux qui vont après la chair avec une convoitise immonde et méprisent la seigneurie », 2P 2, 10.

400. *La Cité de Dieu*, passim.

Voulez-vous Monsieur, achever de vous convaincre pleinement que dans le cas de parler de simples maladies honteuses, les saints Pères ne faisaient nulle difficulté de nommer les parties malades. Lisez encore le dix-septième chapitre du 12. Livre de saint Augustin, *De Genesi ad litteram*⁴⁰¹. Ce n'était point la nécessité de l'expliquer clairement, qui le faisait parler comme il fait dans cet endroit. Il ne s'agissait point de faire honte aux païens de leur abominable religion par les turpitudes qui s'exerçaient dans leurs temples et dans les secrets mystères de leurs fausses divinités. Saint Augustin parle à des chrétiens d'un enfant chrétien qui était élevé dans un de ses séminaires ou communautés à l'âge de quatorze ou quinze ans, qui est le temps où la chair commence à prendre des forces contre l'esprit ; cet enfant tomba dans un accident des plus extraordinaires et qui eut des suites, que Messieurs vos théologiens ne manqueraient pas de regarder comme divines, si elles étaient arrivées à quelqu'une de vos convulsionnaires ; il y a des extases, des visions, des révélations, et prédictions qui s'accomplissent au jour marqué ; cependant les médecins guérissent à la fin de tout cela par leurs opérations et par leurs remèdes, et l'enfant guérit ne persévère point dans la sainteté de vie qu'il avait promis de garder. Je n'en copie point le récit, parce qu'il est trop long, et parce qu'il serait peut-être assez difficile de le mettre en français tant les termes sont peu ménagés. Je me contente donc de vous y renvoyer, vous à qui l'autorité de ce père est si respectable. Vous y verrez tout ce que je viens de vous insinuer bien détaillé : je ne ferai que l'affaiblir par les ménagement que je serais obligé de garder dans ma traduction.

Vous verrez, dis-je, que par cette seule histoire il est prouvé que les convulsions à extases ou à semblables merveilles, ont souvent leur cause dans le ventre, que la médecine légale les guérit ; enfin que les bains froids y sont d'un merveilleux succès. Et sur le tout ajoutez, Monsieur, que sans obscénité on peut en fait de maladie, dire les choses par leur nom, désignés cependant par des termes les plus modestes et enveloppés, pourvu qu'ils ne dérobent point la vraie notion de la maladie.

Car un fait que voici, Monsieur, prouve l'inconvénient de parler trop obscurément des fautes dont l'on a à se corriger. Un des plus dignes curés de Paris en son temps (c'était Monsieur Gardeau curé de Saint-Étienne-du-Mont) sincèrement occupé de rendre utiles ses homélies en quoi il excellait, avait très souvent parlé contre les immodesties des dames et des demoiselles, qui venaient se mettre jusque sous les yeux du célébrant pendant la messe avec leurs gorges découvertes, et à tout cela elles faisaient la sourde oreille. Enfin lassé de n'être point utile, il réitéra ses remontrances étant monté en chaire ; mais prévoyant toujours le même mauvais succès,

401. Augustin, *De Genesi ad litteram*, XII, XVII, 37, *Œuvres de saint Augustin*, 49, traduction, introduction et notes par R. Agaëse et A. Solignac, Paris, Desclée de Brouwer, 1972.

il s'avisait de parler à son auditoire sur un autre ton : Pourquoi, dit-il aux femmes et aux filles ne seriez-vous pas obligés de vous couvrir en notre présence ? Car enfin, ajouta-t-il, afin que vous le sachiez, nous sommes de chair et d'os comme les autres hommes. Chacun se prit à rire. Mais lui, redoublant son sérieux, dit à son auditoire, quand on vous parle en termes couverts, faites la sourde oreille, et quand on vous parle en termes clairs, vous vous mettez à rire. Il faut une bonne fois, ajouta-t-il, vous apprendre à vous corriger. Dans une autre occasion prêchant contre les quêteuses qui quêtèrent pour les pauvres avec leur gorge découverte, il dit en haussant sa voix que c'était faire de l'Église et des Chrétiens un temple de Vénus (*sacrarium Veneris*) et il vaut mieux, ajouta-t-il, que les pauvres meurent de faim, que d'exposer des chrétiens à tomber dans le crime.

Ainsi encore un coup, Monsieur, l'auteur du naturalisme n'est ni obsédé ni calomnieux ; d'autant d'ailleurs qu'il ne dit de vos convulsionnaires en public, que des indécentes qu'elles commettent sous les yeux de tout le monde, et s'il a parlé librement en médecin, ce n'est que parce que vos docteurs ont manqué de parler en théologiens et en directeurs.

Mais cet auteur va bien plus loin, Monsieur, car non seulement il prouve et démontre que les convulsions sont une maladie, mais encore que c'est une épidémie qui se gagne comme fait la contagion. En effet celle des nonnains allait même jusqu'à la rage. Car ces religieuses honteusement vaporeuses se mordaient les unes les autres comme des enragées⁴⁰². La contagion de l'épidémie convulsionnaire sera ci-après démontrée ; mais celle des nonnains fut telle qu'elle ravagea dans le quinzième siècle l'Allemagne, et en particulier les états de Saxe et de Brandebourg, puis la Hollande, et Rome même n'en fut pas exempte, puisqu'en 1535, trente jeunes personnes tombèrent dans cette sorte de maladie dans l'hôpital des orphelins, suivant le témoignage de Cardan⁴⁰³.

Langius rapporte des histoires surprenantes de semblables maux dans ses épîtres⁴⁰⁴ ; et Benivenius fait le récit de certaines de ces créatures, lesquelles dans leur accès venaient grosses par le ventre comme des tambours, et que d'autres faisaient des culbutes dans ces mêmes accès⁴⁰⁵. Les mêmes choses sont attestées par Mélancton dans ses épîtres et par Peucer dans ces traités des divinations⁴⁰⁶ ; de sorte, dit Mélancton que ces

402. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, op. cit.

403. Cardan, *De varietate*, livre IV.

404. Johannes Langius (1485-1565), chirurgien allemand et auteur des *Epistolarum medicinarum volumen tripartitum*, parus à Hanovre, chez Aubri, en 1605. Hecquet renvoie encore au *De abditis rerum causis* de Fernel.

405. Il s'agit sans doute d'Antonio Beniveni (1460-1507), et son *De abditis nonnullis ac mirandis morborum et sanationum causis*, Florence, Philippi Giunta, 1507.

406. Caspar Peucer, *Commentarius de praecipuis divinationum generibus* (1553), Wittenberg, Joannes Lufft, 1580. *Les devins ou Commentaire des principales sortes de divinations : distingué en quinze livres, esquels les ruses impostures de Satan sont découvertes. Solidement réfutées séparées d'avec les saintes prophéties d'avec les prédictions naturelles*, trad. franç. par Simon Goulart, Angers, Heudrik Connix, 1584.

créatures étaient des spectacles de prodige, ou dans leurs actions, ou dans leurs paroles, ou dans leurs savants discours. C'est pourquoi le vulgaire traitait ces maladies de diaboliques. Mais cette expression, Monsieur, ne doit imposer à personne : car ces maladies ne sont appelées diaboliques par les médecins, que parce que parmi eux ces maladies passaient pour être produites par l'*atrabile* ou *mélancolie noire*, qui est appelée en médecine le bain du diable *balneum diaboli*⁴⁰⁷, parce que cette humeur et si maligne que le diable par sa malignité ne saurait produire des maladies plus atroces que celles que fait l'humeur mélancolique atrabilaire. Et de là se sont nommées diaboliques toutes les maladies convulsives, tel par exemple le *cauchemar* (*incubus*)⁴⁰⁸ qui est appelé maladie diabolique, parce que l'étrange oppression où elle jette ceux qui en sont atteints, est aussi pressante que celle que pourrait faire un démon s'il en avait le pouvoir. Aussi remarquait-on dans l'épidémie des nonnains, que les affreux maux que l'on appelait diaboliques cédaient aux remèdes ordinaires. Mais qui plus est qu'un mariage bien ou mal accordé ou furtivement employé finissait ces maladies. Car l'on découvrit que de jeunes gens escaladant les murailles allaient passer les nuits avec ces créatures, lesquelles n'étaient pas plus malades que quand ce criminel secours leur était interdit, parce qu'il était découvert. Il ne faut pas omettre qu'il y en eut jusqu'à cent cinquante qui tombèrent dans cette maladie aux pays de Brandebourg ; ainsi en parcourant tous les différents cantons, villes ou villages, où se communiquaient ces affections hystériques, extatiques et convulsives, il se trouve qu'elles faisaient progrès à la manière d'une peste qui passe de lieu en lieu.

Ce sont ces sortes d'épilepsies appelées en médecine épilepsies de filles, *epilesiae ab utero*, lesquelles suivant les observations des praticiens, et en particulier de Dodonée⁴⁰⁹ et de Benivenius, ont leur cause dans le bas-ventre, et particulièrement dans le dérangement du cours du sang ; de manière qu'en remédiant à cette cause, l'on voit guérir ces sortes d'épilepsies.

Que vos filles convulsionnaires, Monsieur, eussent dans leurs entrailles ou dans leur bas-ventre qu'elles permettent de tant piétiner par des

407. On retrouve cette image de la mélancolie comme « bain du diable », non seulement chez Luther, « *Ubi est caput melancolicum, ibi Diabolus habet suum balneum* », *Tischenrede*, n° 2456, in *Werke: Kritische Gesamtausgabe*, II (éd. Herman Böhlau, Weimar), mais aussi dans la tradition médicale, comme chez Jean Wier, « *melancholiam esse diaboli balneum* », *De praestigis daemonum*, édition de 1577, livre IV, chapitre 25, p. 480, et dans celle de 1583, livre IV, chapitre 25, p. 476, chez Daniel Sennert, « *Est enim humor, melancolicus, ut vulgo dicitur, balneum diaboli* », *De Chymicorum cum Aristotelis et Galenicis consensu ac dissensu liber* [1619], Paris, 1633, p. 342, ou encore chez Friedrich Hoffmann, « *Quare melancholia dicitur balneum diaboli, & incubus, qui non nisi sanguinis stasis est in pulmonibus atque cerebro, malum daemoniacum* », *Diaboli potentia in corpora*, § XVII, *op. cit.* Voir encore l'ouvrage de Robert Burton, *The Anatomy of Melancholy* (1621), part. I, sect. 2, éd. par Thomas C. Faulkner, Nicolas K. Kiessling & Rhonda L. Blair, Oxford, Clarendon Press, 1989, vol. 1, p. 193.

408. Cauchemar, anciennement nommé incubes, *incubus*, de *incubo*, être couché, ou étendu sur.

409. Il s'agit de Rembert Dodonée ou Dodoens (1517-1585), médecin et botaniste néerlandais. Hecquet se réfère sans doute à ses *Medicinalium observationum exempla rara*, publié à Leiden, chez Christoffel Plantin, en 1585.

hommes, de semblables causes de leurs convulsions, ç'aurait été un examen à renvoyer aux médecins, et qui peut-être aurait ouvert les yeux à Messieurs vos théologiens ; car ils sont en droit de se maintenir dans l'ignorance sur ces détails, parce qu'ils tiennent trop à leur égard de la chair et du sang. Quoi qu'il en soit la contagion des convulsions de ces filles est autant manifeste qu'il est évident qu'un progrès de huit ou dix jusqu'à huit cents et davantage, est surprenant. Or vos filles convulsionnaires ont commencé par huit ou dix et aujourd'hui, c'est-à-dire, au bout de deux ans, le nombre en est monté jusqu'à huit cents à tout le moins : est-il dans ce genre une contagion dangereuse et qui foisonne davantage ? Le remède à cette multiplication contagieuse est connu à la Nouvelle-France ; c'est pourquoi je vous supplie de lire ici la relation qui en est venue par un missionnaire, homme d'esprit, qui est à Paris.

En 1698 on vit une fille d'environ vingt-trois ans attaquée d'une maladie fort extraordinaire, à Villemané en la Nouvelle-France. Cette fille fut affligée d'un hocquet continuel et violent, avec lequel elle imitait assez bien le jappement d'un chien ; elle souffrait beaucoup par le mouvement continuel du diaphragme, et par une secousse forcée des intestins, qui lui permettait à peine de prendre quelques gorgées de bouillon pour se soutenir. Elle entra dans l'Hôtel-Dieu pour être plus à portée d'être secourue, et les religieuses la placèrent dans la salle des femmes où il y avait quatre autres filles malades de différentes maladies qui ne se ressemblaient point du tout. Trois jours après l'entrée de cette fille, l'on entendit les quatre autres hocqueter dans leur lit, est attaquées de la même manière et avec les mêmes symptômes.

Le cinquième jour celle qui était entrée avec le hocquet en fut guérie ; mais les quatre autres continuèrent de l'avoir avec des circonstances et des symptômes qui faisaient pitié. Car après avoir hocqueté pendant une demi-heure, elles entraient dans des convulsions si violentes, qu'il fallait quatre hommes pour en tenir une ; le hocquet et les convulsions leur arrivaient à toutes quatre en même temps ; pendant les convulsions elles avaient les yeux fermés, elles se débattaient avec violence, elles mordaient, déchiraient ce qu'elles pouvaient attraper. Ces accès duraient un bon quart d'heure, après quoi elles demeuraient sans mouvement et presque sans respiration pendant un quart d'heure. Elles revenaient à elle-même et paraissaient se bien porter pendant une demi-heure. Au bout de la demi-heure le hocquet recommençait et durait, comme on l'a dit, une demi-heure, après laquelle ces filles, le hocquet cessant, entraient dans des convulsions qui duraient un quart d'heure, ensuite un quart d'heure de léthargie, après laquelle elles ouvraient les yeux, ressuscitaient en quelque façon, et demeuraient pendant une demi-heure en cet état de résurrection, se portant bien et sans le moindre ressentiment des agitations précé-

dentés. Après cet intervalle de santé, recommençait le hocquet comme on l'a dit ; ensuite les convulsions, la léthargie et la résurrection, ce qui dura de cette manière jour et nuit sans interruption pendant huit jours.

Les religieuses fatiguées et même exposées à contracter un mal qu'on regardait comme contagieux, après bien des délibérations, se déterminèrent à séparer ces quatre filles, et à les mettre dans des appartements où elles ne pussent ni se voir ni s'entendre ; on exécuta la résolution, on donna à chacune deux personnes pour les servir, une religieuse et une séculière ; quand elles furent chacune dans sa chambre, on leur dit qu'on leur donnerait la discipline si elles continuaient. Le remède fut efficace, ni le hocquet, ni les convulsions, ni les autres symptômes ne parurent plus ; et ce qui est singulier est qu'elles se trouvèrent parfaitement guéries des autres maladies qui les avaient obligées à entrer à l'Hôtel-Dieu. Cette guérison si prompte et opérée d'une manière si singulière, fit courir le bruit que ces filles avaient joué la comédie ; mais on se trompait, elles n'étaient ni fourbes, ni déréglées. Et je j'ose dire même que ces accidents n'arrivent guère qu'à des personnes qui vivent dans la continence, et que le moyen le plus aisé pour les guérir est de faire peur, et si cet expédient est inutile, on ne tentera jamais en vain l'accomplissement de la menace dont on vient de parler.

Les convulsions sont très communes dans les Indes orientale. On a deux remèdes pour les guérir, l'*eau froide* dans laquelle on les jette en les surprenant, ou qu'on leur jette sur la tête dans le temps qu'ils y pensent le moins ; dans quand ce remède est trop faible, on a recours à la flagellation, qui est toujours efficace.

Voici, Monsieur, une seconde relation du même pays et de la même main, qui confirme bien le naturalisme des vapeurs mélancoliques et de semblables, et en même temps combien ces maux sont guérissables par les remèdes naturels.

En l'an 1709 forgeron en la Nouvelle-France, ayant été frappé d'une terreur panique et croyant sur une fausse alarme qu'il allait tomber entre les mains des Anglais avec qui on était en guerre, se mit à s'enfuir à travers des bois, et fit en deux jours un chemin de quarante lieues, qu'un cerf aurait bien de la peine à faire.

Étant rendu chez lui il tomba dans une espèce de frénésie qui lui faisait dire à un chacun ce qui lui convenait ; il parlait de Dieu avec beaucoup de facilité et d'éloquence dans ses accès, lui qui en santé avait de la peine à s'énoncer sur les sujets ordinaires du commerce de la vie, et qui parlait peu.

Dans ses accès il venait demander la communion, qu'on lui refusait, ce qui lui fit prendre la résolution de tuer le missionnaire. Une nuit s'étant échappé de sa maison, il vint à l'église, en enfonça les portes, et ouvrit le

tabernacle, pris le saint ciboire⁴¹⁰, et après s'être communié il vint à la maison du missionnaire qui voulut le prendre ; mais l'homme s'étant enfui, il alla se cacher dans la rivière de Saint-Laurent, d'où étant sorti, en le mena devant l'église missionnaire le fouetta avec une discipline jusqu'à lassitude. Ce remède guérit notre homme, et il demeura pendant un fort long temps tranquille et se portant bien. Mais au bout d'un an il retomba malade, il fallut l'enchaîner, et comme il voulait toujours qu'on le communiât, un jour il rompit ses chaînes, et pendant l'octave du Saint-Sacrement s'en vint à l'église le prêtre étend à l'autel, entre l'élévation et la communion, et le Saint sacrement exposé, il était déjà dans le sanctuaire sans que personne eût osé l'empêcher, lorsque le prêtre se tournant vers lui, lui dit d'un ton ferme de se mettre à jour, de garder le silence et de ne pas branler, ce qu'il exécuta, laissant achever la messe et donner la bénédiction du Saint-Sacrement, après laquelle il fit tout haut une prière beaucoup au-dessus de sa portée, où il parla de Dieu dans les termes les plus pathétiques et avec beaucoup de lumière.

Le missionnaire lui ayant ordonné de courir chez lui sans s'arrêter, il se mit en chemin, et courut avec tant de vitesse qu'un cheval au galop n'aurait pas pu le suivre.

Quelque temps après il rompit ses chaînes sur le midi pour venir demander la communion, il trouva le missionnaire en son chemin. Le prêtre se doutant qu'il allait à l'église, le prévint, et s'y rendit le premier fermant la porte sur lui et la barricadant, afin qu'il ne put pas l'enfoncer. Mais comme il était armé d'un croc de fer, il enfonça un des panneaux, qui donna à la tête du missionnaire, et l'étendit sur le plancher.

Le furieux étant entré par l'ouverture du panneau, voulut décharger un grand coup de son croc sur la tête du prêtre qui fut assez heureux pour le parer, le manche du croc ayant glissé le long du bras, et le monde étant venu au secours, on se saisit de lui, on lui donna encore une fois la discipline, qui lui rendit une santé parfaite.

Vous voyez, Monsieur, par ces relations le danger de la contagion convulsionnaire et de celle des imaginations, la vérité et les remèdes qui la terminent, savoir le *fouet* et l'*eau froide*.

C'est pourquoi après de telles réflexions, je me trouve parfaitement confirmé dans la pensée que tout est naturel dans les opérations de l'épidémie convulsionnaire. Vous revenez cependant encore avec le cheval de bataille des convulsionnistes ; ce sont des opérations dont vous exigez de la physique des causes naturelles, à faute de quoi vous persistez à ne vous rendre au naturalisme. Mais souffrez donc que je vous fasse ressouvenir qu'un grand philosophe, c'est Cardan qui fut dans son temps le docteur

410. Dans la liturgie catholique, un saint-ciboire est une coupe consacrée, dans laquelle on conserve les hosties pour la communion des fidèles.

subtil de la nature, méprise comme ridicule toutes les opérations qui lui paraissent des prodiges ou des miracles de théâtre⁴¹¹. À quoi, demande-t-il, peut servir d'avaloir du feu et de le revomir ? De tirer du sang des fruits ? De faire sortir par la bouche du clous enfilés ? De se percer en apparence les bras et les mains ? De se mettre la pointe d'une épée sur le ventre et de la faire ainsi plier jusqu'à la garde, ou de la faire passer au travers du corps ? De faire voir un enfant sans tête, et ensuite une tête sans enfant, le tout vivant sans que l'enfant soit endommagé ? Et néanmoins si vous saviez, ajoutet-il, de quelle manière des charlatans font ces tours, vous seriez fâché d'avoir donné une obole pour l'apprendre.

À ce sujet vient l'histoire d'un des principaux devins dans une nation du Cap de Bonne-Espérance⁴¹². Il regarda comme son maître en fait de prestige, un soldat européen qui avalait de l'eau-de-vie enflammée dans une écuelle ; un tel prodige en apparence ne nous étonne pas en Europe, parce que nous connaissons la nature de ce feu. De tels faits extraordinaires ne sont donc non plus au-dessus de la nature que de voir un oiseau dans les Indes orientales, qui étant sans langue avale du fer et de la glace⁴¹³.

Ne serait-il donc pas, Monsieur, plus digne d'un philosophe véritable de faire cette réflexion qui est toute simple. Il n'y a que deux puissances capables de tout ce qu'il y a de grand dans le monde, Dieu et la nature. Car d'y admettre le démon, c'est faire sa puissance rivale de celle du Créateur, elle qui est si étrangement limitée, qu'un cheveu quand Dieu le veut, peut l'arrêter, suivant la pensée d'un illustre mort que nous pleurons encore⁴¹⁴. Or Dieu ne faisant point de nouvelles choses, parce que tout est fait, les prodiges naturels même par sa puissance dans tout le monde, dont il a institué les lois, l'ordre et leur pouvoir : peut-il paraître au-dessus de l'esprit humain autant philosophe fut-il, quand il se trouve court sur les causes d'un phénomène, d'affermir sa physique par cette réflexion, *quoniam non cognovi litteraturam, introibo in potentias Domini*⁴¹⁵ : par ce, se dira-t-il, que je ne saurais atteindre le fond des choses, parce que ma science est là bornée ; je m'abandonne aux lois du Créateur, et me repose sur sa puissance pour me soumettre à ce que je ne puis expliquer. C'est, Monsieur, la *foi physique*, la créance au pouvoir que le Créateur a mis dans la nature, créance qui

411. Cardan, *De subtilitate*, livre 19.

412. Hecquet renvoie au *Journal du voyage de Siam*, par l'abbé de Choisy, publié à Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, en 1687.

413. Hecquet renvoie à Thouan. S'agit-il peut-être de l'*Histoire de Monsieur de Thon, des choses arrivées de son temps*, mise en français par P. du Ryer, à Paris, chez Augustin Courbé, en 1669, qui sera cité dans d'autres ouvrages d'Hecquet.

414. Hecquet renvoie à l'*Explication du livre de Job*, de l'abbé janséniste Jacques-Joseph Duguet (1649-1733), publié à Paris, chez François Babuty, en 1732.

415. « [C]ar je ne saurais en faire [de tes louanges] en faire le compte. J'en viendrai aux prouesses d'Adonai Yahvé », Ps 71, 15-16.

renferme par ce qu'elle le suppose, l'essence foncière des choses que nous avons à connaître. *Fides est sperandarum substantia rerum*⁴¹⁶, et cette obscurité apparente est la preuve la plus certaine de la vérité des choses qui nous sont cachées. *Argumentum non apparentium*⁴¹⁷. Une telle physique sied à un philosophe chrétien, qui n'est pas honteux de s'affermir contre ses doutes, qu'en reconnaissant la puissance et vérité de celui qui ayant créé toutes choses, exige de nous bien plus de soumission que de raisonnement. Quand on vient donc, disait saint Augustin, à faire de ces sortes de questions, que nos sens ne sauraient nous aider à résoudre, et à quoi l'expérience ne va pas, parce que ce sont autant de secrets cachés dans les merveilles de la nature, nous ne devons pas avoir de honte d'avouer notre ignorance.

Revenant cependant comme vous faites encore à votre argument des coups de bûche que vous produisez de nouveau, renforcé pourtant d'un autre que vous tirez de la résistance du crâne, sous la forte compression qu'on lui fait souffrir sans l'endommager, vous vous croyez invincible au système du naturalisme. C'est-à-dire, que de l'alliage de ces deux phénomènes, vous prétendez former un nœud gordien indissoluble à la physique, comme si elle ne pouvait s'en défaire. Vous verrez, Monsieur, comment elle sait couper ces nœuds ou les dissiper.

Les siècles passés n'ont-ils pas vu de ces sortes de merveilleux dans l'imposture ou la séduction est devenue notoire ? N'en était-ce point un des plus incompréhensibles, que celui de paraître entendre le langage des oiseaux ? Et ce fut l'illusion par laquelle Apollonius de Tyane⁴¹⁸ surprendre toute la célèbre ville d'Éphèse. Il y a, leur dit-il, du blé répandu dans un tel chemin, les oiseaux qui le ramassent ou le mangent, envoient par celui qui vient sur cet arbre, avertit ceux qui y sont de cette bonne fortune. On envoya sur le lieu, l'on n'y trouva et le blé répandu et les oiseaux qui le mangeaient. L'on cria miracle, et c'était la fourberie d'Apollonius qui avait vu en venant où il était le blé répandu et les oiseaux qui le mangeaient.

Un autre grand miracle de cet habile imposteur, fut la résurrection d'une jeune fille qui mourut, comme on l'avait cru, la veille de ses noces. C'était une fille consulaire dont la passion hystérique était connue à Apollonius. Là-dessus il eut la hardiesse d'arrêter la pompe funèbre, de faire semblant de parler à l'oreille de la prétendue morte. Le trouble du convoi ayant agité la prétendue morte, elle revint, comme il lui était ordinaire, de son accès de vapeur, et l'on en fit un miracle à Apollonius. Mais le natu-

416. « La foi est la substance de ce qu'on espère », He 11, 1.

417. « La foi est [...] la preuve de ce qu'on ne voit pas », He 11, 1.

418. Philostrate, *Vita Apollonii*, éd. C. L. Kayser, Leipzig, Teubner, 1879. *La Vie d'Apollonios de Tyane*, traduction française annotée par Pierre Grimal, dans *Romans grecs et latins*, Paris, Gallimard, 1958. Il s'agit sans doute du livre I, chapitre 15.

ralisme, Monsieur, vous a produit une semblable résurrection rapportée par Celse, et l'on est accoutumé en médecine à ces sortes de résurrections qui n'ont rien de surnaturel. Tout de même vous êtes étonné de voir une fille souffrir tranquillement des coups de bûches. C'est, si vous le voulez, un prodige qu'une telle indolence ; mais est-il plus grand que celui de l'indolence d'un homme sur le ventre duquel quatre hommes fendent de grosses pièces de bois ?⁴¹⁹ Une autre fille convulsionnaire, ajoutez-vous pour surcroît de preuve, casse le marbre avec sa tête sans se blesser. Hé bien, on produit un homme qui casse contre son front un gros os de pied d'un bœuf⁴²⁰. Et encore un autre qui souffre des coups d'un gros caillou sur sa poitrine qui est nue, et ses coups sont assez *roides* pour pouvoir assommer un bœuf, et l'un et l'autre font cela sans être blessés. En voulez-vous un troisième, Monsieur, ce sera celui qui au troisième coup de poing qu'il donne sur un coutre de charrue, le brise en morceaux sans se blesser la main ni les doigts. Sont-ce là de légères épreuves sur les os, cependant l'on ne s'est pas avisé du trouver du divin.

Reste la merveille de celle qui se fait mettre la tête en presse sans que le crâne en soit brisé ou aucunement endommagé. Un préalable là-dessus (car ce ne serait pas la première imposture des filles convulsionnaires) ce serait un examen à faire, savoir s'il ne serait pas du tourniquet qui sèvre⁴²¹ les éclisses⁴²² qui environnent la tête, comme du nœud artificiel que l'on serre le coup de la convulsionnaire que l'on pend ? Comme celui-ci ne coule que jusqu'à un certain point ; tout de même le tourniquet ne serrerait ou par lui-même ou par l'aboutement des éclisses, que jusqu'à certaine mesure. Au surplus quand on l'on conçoit l'art admirable avec lequel est fait l'assemblage des os du crâne, dont les futures différentes affermissent tellement les articulations, qu'elles ne le rendent point incapable de quelques mouvements. D'ailleurs les os étant disposés pour former une voûte, l'on doit se souvenir combien les pièces d'un tel assemblage sont inébranlables ; de manière que plus on les presse d'un certain biais, moins elles s'éboulent. L'on trouverait donc la raison naturelle de cette étrange compression, sans qu'elle cause ni brisure ni rupture.

Si un habile anatomiste tel que celui il nous a donné une dissertation si savante et si curieuse sur la mécanique des os du crâne⁴²³, avait été commis juridiquement pour examiner les positions et les ajustements des *éclisses* ; et voilà, Monsieur, comme il aurait fallu que Messieurs vos Docteurs s'y fussent pris en consultant des médecins sur le surnaturel ; un tel

419. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps, op. cit.*, p. 240.

420. *Ibid.*

421. Sévrer, au sens de séparer, trancher.

422. Éclats de bois.

423. Hecquet ajoute en note : « Monsieur Hanaud médecin de la faculté de Paris, professeur anatomo-
miste au Jardin du Roi, dans le *Mémoire de l'Académie des sciences* ».

médecin leur aurait appris la différence qu'il y a de presser des parties osseuses qui s'entretiennent par autant de points d'appui qu'il y a de sutures d'emboîtements et d'engrenures, et c'est la situation des os du crâne, ou d'en presser d'autres qui sont molles, charnues et musculeuses, lesquelles étant violemment pressées avec les os qui les soutiennent, sans ces positions d'égrenures⁴²⁴ ou semblables emboîtements mutuels, se froissent ou s'écrasent cruellement par ces sortes de compressions. Ce fut en effet ce qui arriva à celui qui voulut lutter contre un autre qui était d'une force surprenante. Car celui-ci ayant serré entre ses bras cet autre qui voulut mesurer ses forces contre les siennes ; il le froissa entre ses bras jusques-là qu'il en mourut⁴²⁵.

Il arriva un même malheur à un évêque qu'un de ses ennemis, sous prétexte d'embrassade de réconciliation, fut embrassé si méchamment et si furieusement, qu'il le brisa à force de le serrer entre ses bras, parce que c'était des parties molles, incapables de résister à de si fortes compressions. À ceci vient assez à propos l'histoire d'un vieux officier renommé pour la force prodigieuse de son poignet. Ayant donc dit à un jeune officier téméraire de mettre sa main dans la sienne, comme s'il eût accepté l'appel qui lui faisait ; il donna une telle entorse au poignet de ce jeune homme, qui le lui démit ; après quoi, en le raillant, il lui dit qu'il lui donnait le temps de se faire panser pour revenir quand il serait guéri mettre l'épée à la main contre lui. Il est encore des partis comme celles de la poitrine, dont la voûte est osseuse et qui se tiennent par des cartilages, et de telles parties peuvent supporter sans se briser ni s'enfoncer des poids énormes, parce que ces cartilages comme des branles ou des ressorts mouvants sont mis en équilibre ; sans donc s'enfoncer par la pesanteur qui les comprime, elles résistent d'une manière étonnante à la compression. C'est la raison pourquoi un homme souffrait en riant qu'on lui roulât sur la poitrine une pierre d'un volume et d'une pesanteur épouvantable⁴²⁶.

L'on connaît donc, Monsieur, la raison des forces compressives, elles peuvent singulièrement être appropriées au corps humain qui peut y résister en certaines personnes ; mais il faut en demander les raisons, non à des théologiens qui savent certainement d'autres choses bien plus sublimes et bien plus relevées ; mais à des médecins physiiciens, mécanistes, anatomistes, qui connaissent les choses de ce bas et du petit monde.

Ce fut par cette sage précaution que l'évêque d'Orléans (Charles Miron) évita le piège que préparait à ses lumières et à sa religion, une célèbre dévote qui passait pour illuminée et pour possédée du diable. Elle

424. Picotements de touches.

425. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, op. cit., p. 242.

426. *Ibid.*, p. 240.

s'appelait Marthe Brossier⁴²⁷, fille d'un tisserand de Romorantin, laquelle faisait mille singeries dont ce prélat découvrit l'imposture, tantôt en lui faisant boire de l'eau bénite pour de l'eau commune, tantôt lui faisant donner une clef enveloppée d'un taffetas rouge à la vue de laquelle Marthe Brossier faisait la forcenée comme si ç'eût été de la vraie Croix. On lui récitait des vers de Virgile, et le démon de Marthe Brossier les prenait pour les mots employés dans les exorcismes.

Cette conjoncture parut importante à la religion des prélats de ce temps ; c'est pourquoi Henri de Gondi cardinal et évêque de Paris, après des examens faits par des médecins par ordre de l'évêque d'Orléans, donna cette fille à examiner à cinq médecins de la faculté, dont trois traitèrent d'imposture les actions de cette prétendue possédée. Le parlement prit ensuite connaissance de l'affaire, pourquoi il nomma onze médecins qui unanimement rapportèrent qu'il n'y avait rien de démoniaque en cette affaire. En conséquence cette fille fut renvoyée à Romorantin ; on l'en tira pour la conduire à Rome ; mais elle y attira peu d'attention, et l'on cessa de bientôt d'en parler.

Ce fut ainsi que le fanatisme fut étouffé dans son principe par les soins des prélats et des magistrats qui commencèrent par commettre cet examen à la médecine, qui découvrit les impostures de cette fille dévote. Mais quand une fois, comme l'on a manqué de le faire dans votre parti, Monsieur, on a laissé prendre racine au fanatisme, et que devenant contagieux, il menace d'infecter des milliers de personnes, comme avait sourdement fait celui des assemblées nocturnes convulsionnaires, lequel pensa renverser Rome, il devient si essentiellement nécessaire de travailler au plutôt à arrêter le progrès de la contagion, qu'alors les consuls qui administraient la République, crurent que pour exterminer cette peste d'un État, il fallait interrompre tout autre affaire publique, même les soins des provinces et des guerres étrangères pour veiller à la sûreté du cœur de l'empire. Et en effet ces consuls, tout autre affaire cessante, ne s'occupèrent qu'à dissiper ces assemblées nocturnes, qui étaient des bacchanales convulsionnaires, composées d'hommes et de femmes scandaleusement mêlés les uns avec les autres pendant la nuit, et tout cela sous prétexte de religion.

Après l'exemple d'une telle sagesse, vous comprenez, Monsieur, la nécessité qu'il y aurait eue après avoir manqué d'étouffer le fanatisme convulsionnaire que vous divinisez, comme faisaient ces païens fanatiques en autorisant les assemblées de l'honneur qu'ils rendaient à leurs dieux ; et en cela la médecine versée à traiter les contagions ou les épidémies, aurait

427. Fille d'un drapier de Romorantin, Marthe Brossier a été accusée de possessions simulées. Voir les *Pièces concernant Marthe Brossier, de Romorantin, possédée et accusée d'imposture (1596-1600)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds français, Ms 18453, f^o 11-20r. Bayle raconte cette histoire dans son *Dictionnaire historique et critique* de 1697.

trouvé le remède capable d'arrêter et de dissiper celle des convulsions. C'aurait été de renfermer toutes ces malades infectées de cette peste dans une maison, comme celle de Saint-Louis, faite et destinée pour retirer les pestiférés. Car là étant sous les yeux des médecins qui auraient suivi avec l'habileté de leur art, les circonstances, les symptômes et tous les accidents de ces convulsions, auraient démêlé les vraies avec les fausses : (car il y en a, Monsieur, d'une et d'autre parmi vos filles), les femmes qu'on aurait mises après d'elles, auraient mis les médecins au fait de bien des particularités : ces médecins auraient employé le régime et tous les remèdes propres pour guérir les convulsions des filles ; et en tout cas, Monsieur, que ces convulsions leur eussent paru d'un caractère différent des convulsions naturelles, ils auraient donné leur certificat ; et là-dessus, Monsieur, chacun aurait su à quoi s'en tenir. Mais certainement le naturalisme s'y serait parfaitement déclaré, et Paris se serait trouvé préservé et encore plus la religion du scandale que vos convulsionnaires donnent au public instruit et à la piété chrétienne. Car, Monsieur, c'est ce qu'on eu la douleur d'entendre de la bouche des gens du monde, qui d'ailleurs ne s'intéressent guère aux affaires de l'Église, qu'il était triste et honteux de voir d'honnêtes gens, ceux-là même qui passaient pour les plus exacts, se prêter à soutenir la cause des convulsions, qui déshonore la nature et la raison, en même temps qu'elle ternit la réputation de ces théologiens.

Au reste peut-être vous seriez-vous blessé, Monsieur, de l'argument que je tire des assemblées nocturnes de vos convulsionnaires, des bacchanales convulsionnaires qui étaient aussi des assemblées nocturnes. Mais avec un peu de réflexion vous reconnaîtrez que le parallèle ne roule que sur le caractère nocturne de ces assemblées, puisqu'en éloignant les idées des abominations et des crimes qui se passaient dans ces bacchanales, les vôtres leur ressemblent en ce que comme celles-là, elles se tiennent de nuit, sous prétexte d'un culte de religion ; que les vôtres, comme à celles-là, ont commencé par les femmes ou les filles, qui comme dans les bacchanales, ont admis les hommes. Dans celles-ci s'employaient les tambours, etc. pour dérober la connaissance de ces mystères impies, et dans les vôtres le secret y est tellement observé et gardé, que vous faites tout ce que vous pouvez pour dérober au public le scandale du mélange nocturne de personnes de différent sexe. Il n'a rien transpiré de semblable aux crimes de celles des bacchanales, il est vrai, Monsieur, mais les apparences ou l'ombre d'un mal consenti, ce sont des crimes parmi les chrétiens. Or l'on sait par nom et par surnom les indignes licences d'hommes en caleçons et en chemise ou camisole, sur les genoux desquels (ou comme dans leur giron) se place une jeune fille convulsionnaire en jupon et en camisole, laquelle se fait étroitement presser par d'autres hommes contre la poitrine et contre les cuisses de celui qui la soutient ; cela, Mon-

sieur, vous paraît-il innocent, et pour toutes ces considérations les assemblées nocturnes de gens de différent sexe, seraient-elles exemptes de l'attention des prélats ou des supérieurs.

Je veux pourtant bien rapprocher des vôtres, d'autres assemblées nocturnes qui ont été en usage parmi les chrétiens ; mais je trouve les vôtres si étrangement différentes de celles de ces premiers fidèles, que j'y trouve presque même nécessité de les soumettre au ministre public que celles des païens. Car vous savez, Monsieur, l'illustre témoignage que Pline gouverneur de Bithynie⁴²⁸ rendit à l'innocence, à la pureté et à la régularité religieuse des assemblées que faisaient les chrétiens de ces premiers temps avant le lever du soleil. Car l'empereur Trajan inquiet des assemblées des chrétiens, chargea ce gouverneur d'en faire l'examen ; sa réponse est des plus glorieuses à la religion chrétienne, il n'y trouva ni impudicité ni libertinage, et rien ne lui fut caché. Est-ce là, Monsieur, tout ce qu'on trouverait d'aussi innocent dans vos assemblées nocturnes ? Est-il possible d'en percer les mystères, tant vous avez soin de les couvrir ? Vous enveloppant donc dans leur obscurité dont vous évitez tout examen, et des magistrats, et sous leur ordre, de la médecine, vous en demeurez, à force d'admirer ce que vous ne voulez pas comprendre par le ministère des autres, à croire tout surnaturel et divin, tant que la physique ou les médecins ne vous en produiront pas les causes ou les raisons.

Mais pressant aussi opiniâtement que vous faites, Monsieur, le prétexte des raisons physiques que vous voulez entendre, sans quoi vous vous en tiendrez au divin ou au surnaturel des phénomènes ou des opérations que vous traitez de miracle. Cependant ne craindriez-vous point d'entendre tonner sur nos têtes cette voix du Ciel, qui fut celle de Dieu même qui réprimanda le saint homme Job, sur la dispute qu'il eut avec ses amis, *quis est iste involvens sententia sermonibus imperitis*⁴²⁹. Car c'étaient des philosophes que ces amis de Job, lesquels tout remplis de la sagesse chaldéenne, s'occupaient à chercher les causes naturelles, sans respecter les conseils de Dieu sur les hommes, dont ils voulaient définir les raisons dans sa conduite sur ce saint homme. Il s'était répandu dans le courant de la dispute des sentences et des vérités que ces philosophes obscurcissaient par leur raisonnement. Dieu donc les renvoie l'ignorance, où ils étaient sur les choses les plus sensibles, dont ils ne connaissaient ni les raisons ni les causes.

Était-il après cela possible qu'ils pénétrassent dans les vues de Dieu ou de sa conduite sur les hommes ? Il les renvoie donc aux grandeurs et aux merveilles qui se passent dans les Cieux et sur la terre, dans les airs et dans

428. Il s'agit de Pline le jeune, gouverneur de la province de Bithynie et Pont, en Asie Mineur, entre 111 et 113 après J.-C.

429. « Qui est celui qui obscurcit la Providence par des mots dépourvus de science ? », Job 38, 2.

les eaux, et de ces merveilles de la nature, il les renvoie à celles qui sont plus sensibles, et ce semble les plus aisées à pénétrer, parce qu'elles se passent dans des corps d'animaux, dont les organes ayant plus de volume et d'étendue, paraissent se mettre sous les yeux. Dieu donc leur choisit l'*Éléphant* sur la terre, la *Baleine* dans la mer⁴³⁰, et leur faisant convenir qu'ils ignorent les raisons et les causes de la force et du merveilleux des opérations dans ces animaux sont capables, il est convaincu de leur ignorance sur les raisons et les causes de tout ce qui se fait dans l'univers.

Cette leçon du Souverain Maître de la nature qui borne ainsi nos recherches, ne nous renvoie pas au divin et au surnaturel ; vous convient-il donc, Monsieur, de le rappeler continuellement ? D'ailleurs est-il opérations auxquelles conviennent moins le titre de divin que les convulsions de vos filles ? Car aucune n'en porte si peu le caractère ; c'est l'infailibilité de Dieu dans ses œuvres qui s'exécutent, quand il a parlé, *dixit & creata sunt*⁴³¹. Un seul mot *fiat*, lui a suffi pour créer l'univers, et vous alléguez des milliers de miracles dans vos convulsions pendant des années entières, et à quoi aboutissent-elles ? Est-ce à des guérisons ? En vérité, Monsieur, elles sont bien rares parmi vos filles, dans la plupart se portent fort bien. Mais enfin supposons ces guérisons, d'un paralytique par exemple, qui se trouvera libre de ses membres après des convulsions et en même temps qu'il prie le saint diacre, serait-il impossible, sans rien faire perdre de leur vérité aux miracles qui se font sans convulsion ; serait-il, dis-je, hors de raison de trouver répandue une lueur de naturalisme sur ces guérisons équivoquement miraculeuses ? Car est-il inouï dans la médecine chirurgicale, de dénouer des membres perclus par des extensions, des manèges, des onctions, des fomentations ? Mais, disent vos docteurs, ce sont des phénomènes redoublés qui annoncent la venue d'Elie. Cette venue est-elle aussi certaine que l'opinion en est répandue ; car le Sauveur a dit qu'Elie est venu ; ainsi ce ne fut jamais un article de foi, et cependant là-dessus tout seul pose votre système des figures. Au surplus la venue du Messie, qui faisait le fond de la rédemption des hommes, a été annoncé pendant quatre mille ans. A-ce été par autant de miracles sensibles ou extérieurs, ou de démonstration de choses extraordinaires ? Les prophètes en réitérèrent la promesse chacun dans leur temps, sans des affectations humaines, puériles et offensantes la religion, telles que sont les convulsions qui font beaucoup plus de bruit que de besogne, et qui causent plus de scandale que d'édification. On ne peut donc y apercevoir ce qui fait le caractère essentiel d'une opération divine. Mais qui plus est, il est impossible que le divin s'y trouve, et le naturalisme va le démontrer sans sortir des principes de la physique.

430. L'éléphant, ou Béhémot, se trouve en Job 40, 15, et la baleine, ou Léviathan, en Job 40, 25.

431. « Car il a parlé et ce fut fait, il a commandé et ce fut réalisé », Ps 33, 9.

Les secours meurtriers sont les opérations que l'on donne principalement pour surnaturelles dans l'œuvre des convulsions, et ce sont précisément celles dans la physique ou la raison naturelle se trouve dans l'analogie des effets de la nature, en comparant ces opérations avec leurs forces, et leur ressource de force que le Créateur a renfermée dans ses lois, tandis que la raison du divin miraculeux ne peut s'apercevoir par aucun endroit de ces secours. En effet la matière de miracle y manque absolument, et la forme ne peut s'y en trouver. D'ailleurs ce sont des secours donnés à des personnes en santé, en qui par conséquent les lois naturelles qui se seraient fourvoyées dans les fonctions de leurs corps pour faire des maladies, n'ont pas besoin d'être suspendues par la volonté de Dieu pour y suppléer, en les ramenant à leurs cours ou à leurs directions naturelles. L'idée de miracle est donc absolument exclue des secours meurtriers, parce que la main de Dieu n'y entre pour rien pour l'opération d'un miracle.

Pour comprendre ceci, Monsieur, il faut se mettre au fait véritable de la nature et de l'idée du miracle. Un phénomène naturel se fait par l'exercice actuel où l'action présente des lois du mouvement ; au lieu qu'un miracle ou une opération miraculeuse se fait pas l'inaction de ces lois. *Phaenomenon naturale nascitur vigente motus lege, miraculum feriente motus lege*⁴³². Un miracle donc n'est autre chose qu'une suspension des lois naturelles du mouvement ; au lieu que ce sont les lois naturelles du mouvement qui font ou qui entretiennent les effets ou les phénomènes de toute la nature. Or toutes les lois du mouvement dans l'ordre naturel sont renfermées dans ces trois. 1°. Un corps qui est mû se meut par le choc ou l'action d'un autre corps. 2°. Un corps mis en mouvement communique son mouvement aux corps qu'il rencontre, à moins que ces corps n'aient trop de volume ou de masse. 3°. Un corps mis en mouvement continue à se mouvoir jusqu'à ce qu'il ait communiqué son mouvement à un autre corps.

À ces trois lois du mouvement dans l'ordre naturel, sont opposées trois autres lois dans l'ordre miraculeux, qui ne sont que des suspensions ou vacances de l'action des lois naturelles ; ce sont donc des lois suspensives, et telles sont celles qui opèrent les miracles. Voici ces trois lois suspensives. 1°. Un corps pourra se mouvoir sans l'occasion ou l'intervention du mouvement d'un autre corps qui viendrait le choquer. 2°. À l'occasion d'un corps qui vient en choquer un autre, cet autre corps pourra n'être pas

432. Bernard Connor, *Evangelium Medici : seu Medicina Mystica; De suspensis Naturae Legibus, sive Miraculis de suspensis naturae legibus*, Jenae, Henrici Christoph. Crökeriari, 1706, art. 6, p. 41 (1^e éd. 1697). Hecquet fragmente le passage, que je cite en entier : « [A]c proinde quoniam diximus quod *phaenomenon naturale vigente Motus lege* producitur, sic *Miraculum feriente eadem lege* producendum est. *Miraculum igitur reste definiri potest effectus suspense Naturae, seu motus lege productus* ». Bernard Connor (1666-1698) est un médecin et historien irlandais, auteur des *Dissertationes Medico-Physicae. De Antris Lethiferis. De Montis Vesuvii Incendio. De Stupendo Ossium Coalitu. De Immani Hypogastrii Sarcomate*, Oxford, 1695.

mû. 3°. Un corps mis en mouvement pourra dans un moment perdre son mouvement sans le communiquer aux corps qui l'environnent⁴³³. Ces moyens sont ceux auxquels se rapportent, ou les règles par lesquelles s'expliquent tous les miracles tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. Les convulsionnistes se trouveront-ils mal servis en miracles, si les leur pouvaient ressembler à ceux des Livres saints ? Mais aussi ne pourra-ce être qu'en trouvant leurs miracles opérés suivant ces lois du mouvement, qui sont adoptées par les philosophes les plus exacts en physique ; car c'est de la physique que l'on exige l'explication des prétendus miracles des filles convulsionnaires. Afin même qu'ils ne croient point que l'on prend leurs miracles au rabais, ce sont les plus merveilleux (supposé pourtant qu'il pût y avoir plus de merveilleux dans un miracle que dans un autre) que l'on va examiner, savoir ceux des secours meurtriers.

Mais si le singulier de ces opérations barbares ne tient rien d'aucune des trois lois suspensives de celles du mouvement naturel, lesquelles cependant renferment toute la notion de l'essence de miracle, Messieurs les convulsionnistes seront-ils en droit d'en donner le titre à des opérations qui se trouveront toutes retomber dans le naturel ? Et ainsi reviendra par tout le naturalisme dans l'œuvre des convulsions. Avant pourtant que d'avancer la démonstration que j'entreprends, je vous supplie, Monsieur, de trouver bon que je fasse ici quelques observations nécessaires pour ne rien confondre dans l'explication de la nature de miracle. 1°. La suspension des lois naturelles du mouvement ne regarde pas seulement les corps considérés dans leur entier, ou les êtres qui sont extérieurs au corps humain, ou qui l'environnent, mais encore les lois naturelles du mouvement qui sont dans les parties qui le composent. Car de ces parties qui sont solides et fluides, les unes ont leurs forces motrices ou organiques, savoir les *solides*, dans la vertu élastique de leurs fibres ; les autres savoirs les *fluides* les ont dans la masse, la gravitation et la volubilité de leurs molécules, et dans le ressort des fibres lymphatiques de la glu dans laquelle roulent ces molécules, puisque le mouvement intestin du sang se passe dans cette double substance qui en compose toute la masse. Or tous ces mouvements tiennent leurs lois de l'institution du Créateur, soit pour l'exercice des fonctions de l'économie animale en temps de santé, soit pour le rétablissement de ces fonctions dans l'état de maladie ; ainsi ce sont toutes matières ou toutes occasions à miracles.

2°. Quand l'on parle de suspension dans les mouvements de la nature, cela ne doit s'entendre que de la suspension de leurs lois, et non pas de l'anéantissement ou de la perte des mouvements naturels en eux-mêmes. C'est pourquoi le miracle qui suspendit l'action du feu de la four-

433. Bernard Connor, *Evangelium Medici, op. cit.*, art. 15, p. 143.

naise, dans laquelle furent jetés les trois enfants hébreux, n'empêcha pas que ce même feu, qui épargna jusqu'aux cheveux de ces enfants, ne consuma sur-le-champ ceux qui les y avaient jetés. Tout de même le miracle qui ferma la gueule des lions auxquels on abandonna Daniel pendant sept jours, en le jetant dans la fosse de ces animaux qu'on avait affamés⁴³⁴, n'empêcha pas qu'elles ne fussent autant voraces que le comportait la nature de ces cruelles bêtes ; et qu'elles ne dévorassent à l'instant ceux qui avaient précipité le prophète dans cette fosse.

3°. Ces suspensions ne sont possibles qu'à celui qui a voulu que telle ou telle matière fut combustible, par exemple, ou qu'elle fut capable de renverser ou briser d'autres corps, quand ils se rencontrent à la portée de l'action de ces matières. Comme donc c'est Dieu seul qui s'est fait l'Auteur, parce qu'il la voulu, des lois qu'il a instituées, lui seul peut les suspendre. Car ce n'est point par une force innée, intrinsèque ou absolue, qui soit en propre à une matière pour faire telle ou telle chose ; mais elle n'en n'est capable que parce que le Créateur l'a voulu ainsi. Cette vertu ne subsiste même qu'autant qu'il continue à le vouloir ; de manière que celle qui pouvait, par exemple, dissoudre des corps ou les réduire en poudre, cesse de le pouvoir sitôt que Dieu ne le veut pas. Mais alors laissant dans l'*inertie* ou en vacances la sorte de loi de mouvement qu'il avait mise dans cette matière ; il y supplée en faisant agir quelque cause qu'il ordonne et qu'il trouve à propos, et cette loi changeant la face d'un être, c'est une opération miraculeuse qu'elle produit.

4°. Les suspensions des lois des mouvements naturels sont en effet aussi essentiellement en propre au Créateur, qui lui est uniquement en propre d'avoir pu créer le monde ; car c'est en lui une suite de la même volonté qui lui a fait créer tous les êtres de l'univers, de pouvoir vouloir, quand il lui plaira, arrêter ces lois de création, les suspendre ou les suppléer par la même volonté que sa sagesse a trouvée à propos de les employer, pour faire de la matière qu'il a créé tous les êtres qu'il en a fait sortir. Car les différences des êtres matériels ne dépendent que des différents arrangements, positions, circonstances, figures et modifications que le Créateur a mis dans les parties qui les composent ; c'est encore dans les différentes directions qu'il a ordonné dans les mouvements de ces parties, qu'il dépend uniquement de lui de borner et changer ces directions suivant les égards de cette sagesse, pour l'ordre de l'univers et pour les nécessités et la conservation de chacun des êtres. Ainsi chacun d'eux est dépositaire des volontés du Créateur, et par conséquent au pouvoir qu'il a de vouloir que ces êtres durent, agissent et ce mouvent suivant et autant de temps qu'il lui plaît : pouvoir si absolu, que par lui il peut non seule-

434. Dn 6, 17.

ment mouvoir tous les êtres les uns envers les autres, mais encore les faire mouvoir chacun dans les organes, ou dans les parties qui les composent.

De plus, il peut quand il voudra, faire cesser que ces êtres, leurs partis ou leurs organes se meuvent ou agissent soit en eux-mêmes, soit mutuellement ou réciproquement les uns sur les autres. Par une raison contraire la désunion et la décomposition se mettant par son ordre en général et en particulier, tant dans les grands corps de l'univers que dans les parties de chacun d'eux, toutes les volontés du Créateur venant à changer dans les lois des mouvements, où tout le monde tomberait dans le néant ; ou bien ce serait une terre nouvelle ou des cieux nouveaux qui succèderaient. Ainsi donc l'on conçoit qu'arrivera la fin du monde, qui sera la dissolution de tous les corps. Est-il donc miracle plus grand que de voir d'une part tant de différents êtres créés chacun avec leurs mouvements propres, parce que le Créateur l'a voulu ainsi ? Et d'autre part voir tous ces êtres, quand Dieu cessera de vouloir les maintenir dans les lois de leurs mouvements, ou tomber dans le néant, s'il le veut, ou prendre des formes nouvelles ? Ainsi c'est en Dieu seul qu'il faut prendre le pouvoir de changer, quand il veut, les lois, les directions, les impétuosités et les déterminations des mouvements ou de leurs lois dans les corps naturel ; et c'est dans les changements de ces lois variées au gré du Créateur, c'est-à-dire, de la volonté de Dieu, qu'il faut prendre la raison des miracles qui s'opèrent dans le monde.

Reste à examiner, Monsieur, à quelle loi suspensive des mouvements naturels il serait possible de rapporter le miracle ou le divin que l'on attribue à l'opération des coups de bûches, dont on assomme une convulsionnaire, sans ni la blesser ou lui briser les os. Sera-ce à la première, la loi mère ou la source de toutes les autres, suivant laquelle un corps se met en mouvement sans être mû par un autre corps ? Deux choses s'opposent à cette pensée ; car outre que tout demeure comme inébranlable dans le corps d'une convulsionnaire, et que ses os restent cambrés, et la peau qui les recouvre ne se désunissant point dans ses fibres, parce qu'il ne s'ensuit ni contusion dans les chairs, ni fracture dans les os, il ne se fait nul mouvement miraculeux dans son corps. Les naturels y gardent les mêmes lois qu'en santé, les mêmes directions, les mêmes déterminations ; ainsi rien ne change dans les fonctions ou la santé de cette fille, le miracle donc ne se montre point par cet endroit.

Se montre-t-il en ce qu'une main secrète et divine sans intervention d'aucun corps qui vint d'ailleurs, opérerait sur le corps de la convulsionnaire quelque changement notable pour rassouplir et redresser ses os ? Mais peut-on s'aveugler sur l'action des bras des hommes employés pour l'opération des coups de bûches ? Est-il possible de ne pas voir des masses aussi grosses que le sont les bûches, que les bras de ces hommes déchar-

gent sur les jambes ? Le miracle donc s'opère encore aussi peu à cet égard. Après cela, Monsieur, j'attends de votre équité que vous conviendrez qu'il ne peut y avoir ombre de miracle dans cette opération, que l'on puisse rapporter à la première loi suspensive des mouvements naturels, ni dans le corps de la convulsionnaire, ni en ceux qui l'environnent.

Sera-ce par la seconde loi de suspension des lois naturelles du mouvement, que s'opérera le miracle, que l'on trouve dans la résistance des jambes de cette fille sous les coups de bûches ? Cette loi est celle par laquelle un corps qui est poussé avec impétuosité vers un autre, ne peut le mettre en mouvement, parce que son action se trouve suspendue en chemin par la volonté de Dieu avant qu'il arrive au corps qu'il aurait mis en mouvement. Il est vrai que suivant cette loi une muraille se trouverait entière, préservée de toute brèche, quand bien un boulet de canon de quarante-huit livres de bale serait lancé contre elle, si en chemin faisant et avant que d'y arriver, il se trouvait suspendu dans son action et son impétuosité rompue⁴³⁵ ; de même encore la plus grosse roche demeurerait suspendue, si Dieu lui ôtait sa gravité ou son poids au milieu de sa chute⁴³⁶. C'est ainsi en effet que les traits nombreuse armée, lancés par des milliers de bras contre un général et sa petite troupe, se sont trouvés sans effet contre Judas Maccabée et contre son armée, qui sortait victorieuse du combat sans avoir perdu un homme⁴³⁷ ; car l'Écriture en dit cette raison, que deux anges couvraient Judas Maccabée, pour faire tomber les traits lancés contre lui, tandis que trois autres anges faisaient tomber les armes des soldats ennemis en les aveuglant⁴³⁸. Fut-ce par une autre raison que Jonas ne put être entamé en son corps dans l'estomac de la baleine ?⁴³⁹ Car la volonté de Dieu qui avait été que dans l'ordre naturel, les particules de la *lympe gastrique* de ce prodigieux organe, attendrissent les matières qui s'y trouveraient, comme aussi que les fibres de ce robuste estomac pussent se mettre en contraction *oscillatoire* pour briser ces matières, arrêta cette double puissance de mouvements naturels, et par la suspension de cette force digestive, le corps de Jonas résista la dissolution et à la pourriture.

Serait-il, Monsieur, rien d'approchant de cette suspension de force et de mouvements dans l'opération des coups de bûche, qui les retient et les empêche de briser les os de cette fille ? Les bras des hommes qui déchargent les coûts de bûches, demeurent-t-ils en haut sans s'abaisser, ou bien les coups de bûche demeurent-t-ils en l'air sans pleuvoir, comme on le dit,

435. Bernard Connor, *Evangelium Medici*, op. cit.

436. *Ibid.*

437. Hecquet renvoie au 2^e livre des Maccabées.

438. Hecquet évoque sans doute l'épisode du cavalier céleste « en vêtement blancs, qui brandit des armes d'or », en 2Mac 15, 8.

439. Jon 2, 1.

sur les os de ses jambes ? C'est donc, Monsieur, une seconde preuve démonstrative qu'il n'y a ni miracle ni rien de divin dans cette résistance. Et par conséquent la démonstration de l'impossibilité du divin se trouve vraie jusqu'à présent des deux tiers de preuves qui vont l'achever.

La troisième loi de suspension consiste en ce qu'un corps lancé contre un autre pour le mettre en mouvement ou pour agir sur lui, perd soudain toute son impétuosité, étant arrivé tout proche de celui qu'il doit ébranler, sans que le corps qui en était menacé en reçoive aucun dommage. C'est ainsi que le feu perd son activité contre les corps que Dieu veut préserver, comme furent ceux des trois enfants Hébreux dans la fournaise, et encore le buisson que Moïse vit enflammé et tout brûlant sans néanmoins se consumer. C'est qu'en ces conjectures la volonté de Dieu, toujours souveraine au-dessus de la nature et de ses mouvements, n'a pas permis aux parties innées ni d'endommager les corps de ces saints, ni le bois ni les branches du buisson. Là-dessus, Monsieur, comparez, je vous prie, la présence des rudes coups de bûche déchargés sur les jambes de cette fille, de toute leur impétuosité ; après quoi je m'assure, vous conviendrez sans peine que ni la force, ni l'impétuosité des corps dirigés contre ses parties, n'ont été nul part interrompues ; c'est-à-dire, ni au loin, ni en haut, ni dans le voisinage du corps de la convulsionnaire ; ce n'est donc pas par miracle ni par rien de divin que s'opère la résistance des os et l'invulnérabilité des jambes de cette fille.

L'auteur du livre de la sagesse fait observer toutes ces suspensions des lois du mouvement dont je parle, dans des prodiges opérés en faveur des Israélites. Outre le venin des serpents qui n'agissait point sur leurs corps, comme je l'ai dit dès le commencement ; cet auteur remarque que l'eau semblait oublier pour eux sa fluidité naturelle et la vertu qu'elle a d'éteindre. Le feu ne se souvenait plus de celle qu'il a de liquéfier ou de consumer certaines substances⁴⁴⁰. La manne à qui cet auteur donne le nom de neige et de glace, soutenait toute l'activité des flammes et s'endurcissait, au lieu qu'elle se fondait au moindre rayon du soleil. Selon lui cette même manne prenait toutes sortes de goût, selon les désirs de ceux qui la mangeaient. La lumière des astres ne parvenait point jusqu'aux yeux des Égyptiens, tandis que tout le reste de la terre en était éclairé. Et tout cela, dit cet auteur, parce que toutes les créatures servent à la volonté du Créateur. Elles changent ou suspendent leurs actions naturelles, sans changer de nature, dès qu'il le veut. Il ne lui serait pas plus difficile d'ôter à l'air sa vertu gravitante pour la changer en compressive, que de rendre

440. « [E]t, ce qui fut le plus étonnant, l'eau qui éteint tout donnait encore plus de force au feu, car l'univers combat à côté des jutes ; tantôt la flamme se calmait, pour ne pas embraser les animaux lancés contre les impies et que ceux-ci, en les voyant, sachant qu'ils étaient poursuivis par le jugement de Dieu », Sg 16, 17-18.

solide l'eau ou la mère, en ôtant aux parties de ces fluides leurs mouvements intestins ; au moyen de quoi leurs parties s'affaissant les unes sur les autres, elles deviennent capables de soutenir les corps qui se seraient enfoncés, si Dieu avait conservé à ces particules leurs mouvement naturels ; mais rien de semblable n'intervient entre les coups de bûche et les jambes de la convulsionnaire au moment qu'ils vont être déchargés sur elle.

Aucune raison donc, Monsieur, ne dépose en faveur de l'opération miraculeuse prétendue des coups de bûche, et au contraire la raison naturelle s'y aperçoit évidemment : car elle y est sentie dans tous les faits surprenants de la nature ; dans cet homme sur le ventre duquel l'on fend des poutres ; dans cet autre qui sans se blesser, casse sur son front un gros os de bœuf ; enfin dans ce troisième qui se frappe la poitrine d'un gros caillou. Ajouter l'histoire des hirondelles qui vivent insensibles sous la glace pendant l'hiver, et semblablement de ces peuples de Russie, qui ne revivent que dans le printemps après avoir passé les hivers comme morts. Car quelle étrange résistance dans ces corps animaux, dont la vie se conserve contre des causes si capables de l'éteindre. Mais les arbres et les plantes qui demeurent vertes pendant les plus affreux hivers ne sont-ce pas encore des preuves de résistance naturelle contre les causes qui vont à leur destruction.

Mais, Monsieur, pourquoi sortir de l'économie du corps humain ? Le fœtus ne résiste-t-il point pendant neuf mois plongé dans l'eau sans s'y corrompre ? Et les enveloppes qui le contiennent sans se pourrir, ne sont point des preuves sensibles de la résistance qu'elles font à la présence de l'eau qu'elle renferme ? L'estomac si mou, si sensible et si aisé à blesser, ne résiste-t-il pas continuellement aux impressions de toutes les différentes matières plus ou moins agaçantes, dont on le charge tous les jours. Les intestins n'éprouvent-ils pas la même chose ; mais la résistance la plus surprenante et la plus incompréhensible se trouve pourtant double dans le corps humain, l'une dans le frottement continuel des os qui roulent dans leur articulation sur des éminences qui jamais ne s'entament, parce que leur émail est continuellement enduit de la *synouce*⁴⁴¹, cette lymphe singulière qui humecte sans mouiller, qui enduit mieux que toutes les huiles sans être sulfureuse et par cet intermédiaire si simple, les os se fléchissent chacun à leur manière, sans que ni la superficie des os s'entame ou s'écaille et sans que la *synouce* s'aigrisse ou s'altère aucunement. L'autre résistance est actuelle dans la vessie, laquelle ayant à recevoir et à retenir une sérosité saline dans sa capacité membraneuse, si molle et si facile, ce semble, à corrompre, demeure dans son intégrité saine et sauve, sans blessure ni érosion pendant de longues années. Que de *baumes* la physique

441. Sans doute synonyme.

n'aurait-elle point imaginés pour procurer une telle incorruptibilité ! Savons donc, Monsieur, la force ou la cause qui opère ces résistances naturelles et de tous les jours ? Cependant serions-nous reçus raisonnablement à en douter ? Tant il est vrai que les raisons naturelles se sentent beaucoup mieux qu'elles ne se connaissent, et qu'elles sont plus certaines que définissables.

De tout ceci donc, Monsieur, je résume l'argument de la vérité démonstrative de l'impossibilité du divin miraculeux dans l'opération des coups de bûches. Aucune raison ne s'aperçoit celles qui explique les vrais miracles, tels que sont ceux de l'Évangile et des Saintes Écritures. Au contraire la raison du naturalisme s'y fait sentir de toutes parts ; il est donc aussi peu vrai que l'opération des coups de bûches soit un miracle, qu'il est certain qu'elle tient directement au naturalisme, et que ses raisons en émanent absolument.

À présent donc, Monsieur, que voilà l'œuvre des convulsions convaincue de naturalisme elle devient de la compétence de la médecine ; comme donc sa cliente, elle devient soumise à sa connaissance ; de sorte qu'après s'être vue enlever le droit de connaître du caractère de cette œuvre, du moins peut-elle aujourd'hui en faire l'horoscope et le pronostic pour prédire ce qui en arrivera. Car c'est l'art d'Hippocrate, si habile dans ses prédictions et dans son pronostic, à prévoir les fins et les événements des grandes maladies. Au reste ce ne sont point, Monsieur, de ces prédictions faites au hasard et qui ne posent que sur des idées imaginaires. Celle de la médecine sont plus certaines, parce que comme celles qui se font dans les états, en fait de politique, se prennent dans les humeurs des peuples, dans les intérêts des princes, et dans les alliances des uns et des autres ; de même en médecine les prédictions se prennent des dispositions des corps, et des esprits ; ensemble de leurs penchants, de leurs mœurs et affections, quand sur tout elles se montrent à découvert. Car si à voir le visage d'une personne on peut la connaître, *ex vultu cognoscitur vir*⁴⁴², est-ce témérité que des actions qui se passent sous les yeux de tout le monde, l'on juge de ce qui se passe dans les cœurs et dans les esprits ?

Ce fut en effet l'adresse qui réussit au charlatan dont saint Augustin rapporte la divination qui se trouva vraie⁴⁴³. Ce charlatan promis à tous les habitants de Carthage de dire leurs plus secrètes pensées s'ils venaient un certain jour l'écouter. Ils y accoururent, et lorsqu'ils furent tous rassemblés, il leur dit qu'ils pensaient tous quand ils vendaient à vendre cher, et quand ils achetaient à le faire à bon marché ; ils convinrent tous en riant que tout cela était vrai.

442. « C'est au regard qu'on reconnaît l'homme », Ecc 19, 27.

443. Augustin raconte cette histoire du mime dans le *De Trinitate*, XIII, 3, in *Œuvres de saint Augustin*, 16. Texte de l'édition bénédictine, traduction par P. Agaësse, Paris, Desclée de Brouwer, 1955.

Pythagore aussi bien instruit des dispositions naturelles du corps et de leurs impressions sur l'âme, examinait soigneusement l'extérieur de ceux qui se présentaient pour être admis parmi ses disciples. L'on rapporte de Mathias Corvin qu'il avait le coup d'œil si juste, qu'il pouvait décider du tempérament, du caractère et des inclinations⁴⁴⁴. Par un tel art Zopyre⁴⁴⁵ connu à l'extérieur de Socrate, que ses inclinations étaient perverses et son tempérament vicieux. Socrate avoua que Zopyre ne s'était pas trompé ; mais que la philosophie avait corrigé en lui les mauvais penchants de la nature. L'on serait en droit de corriger les filles convulsionnaires contre les pressentiments ou les prévoyances de la médecine, si la religion avait paru corriger leurs inclinations.

Mais de quoi n'avertit pas encore leur peu de retenue parmi de jeunes hommes dans leurs gestes, leurs postures, leurs regards lascifs dans leurs yeux, la liberté qu'elles donnent de se laisser trailler, presser et fouler sous des pieds d'hommes dressés sur leur ventre et sur leurs cuisses ? Ne s'étant donc jusqu'à présent contraintes sur rien dans ces circonstances, rien est-il plus sensible que de reconnaître à quel coin est marqué leur inclination ? Toujours donc elles paraissent aimer les hommes, puisqu'elles ne se sont pas encore montrées insensibles à leur présence, qu'au contraire toujours elles en choisissent des plus à leur goût pour leur donner des secours, pour lesquels elles n'ont pas même craint de paraître empressées ? Hé quels sont ces secours ? Seraient-ils de ceux que des médecins qui se sont oubliés sur la religion, ont osé conseiller, pour être rendus par des femmes dans les temps des accès de vapeurs⁴⁴⁶. C'est une ordonnance criminelle, mais la passion s'aide ou s'autorise de tout. Au reste, Monsieur, sont-ce là des signes équivoques de ces passions, que l'on ne s'avoue pas entre personne de différent sexe ; mais qui se trahissent naturellement par des démonstrations souvent trop marquées. Celles des convulsionnaires n'ont-elles pas été plus d'une fois jusque-là ? La conduite passée ou les aventures de plusieurs, instruisent du fond secret de leurs cœurs, de la tournure de leur esprit et des dispositions prochaines vers l'érotisme. Les preuves auraient pu manifester ces soupçons, si à chacune

444. Mathias Corvin (1443-1490), ou Hunyadi Mátyás en hongrois, est un roi de Hongrie, grand diplomate et tacticien. Hecquet renvoie à Hardiu *histor. hungar.*, I, 8, qui parle de Mathias Corvin comme d'un grand physiologiste, mais je n'ai pas retrouvé cette référence.

445. Dans *Alcibiade*, I 22b, Platon parle de l'esclave Zopyre le Thrace. Or, c'est surtout Cicéron qui le décrit, et par deux fois. Tout d'abord comme un physiologiste, capable de discerner le caractère de Socrate sous les traits de son visage : « N'avons-nous pas lu comment l'a [Socrate] caractérisé le « physionomiste » Zopyre, qui faisait profession de discerner les mœurs des gens et leur nature d'après leur corps, leurs yeux, leur visage, leur front ? Socrate était un homme stupide, disait-il, parce qu'il n'avait pas de cavité dans le cou : il disait que ces parties étaient obstruées et bouchées ; il ajouta même : adonné aux femmes, à quoi l'on dit qu'Alcibiade éclata de rire », *Du destin*, V, 10, texte établi et traduit par Albert Yon, Paris, Les Belles Lettres, 1991. Mais il en parle aussi comme un homme capable de guérir de ses vices par le pouvoir de la raison, *Tusculanes*, IV, 37.

446. Lazare Rivière, *Praxis medica editio decima*, Paris, Olivier de Varennes, 1640.

d'elles était arrivée la bonne fortune de celle qui a su engager dans ses filets un jeune homme riche. Mais à quoi en est la vertu quand il ne lui manque qu'une occasion pour s'affaiblir. Vous savez, Monsieur, le prix auquel était mise la continence parmi les vierges chrétiennes ; car l'Église les mettait en pénitence quand elles venaient à se marier. Vos convulsionnaires se donnent pour des inspirés de l'Esprit Saint, pour des prophétesses, pour des sublimes en piété. Après cela donc est-ce rien moins qu'un affaiblissement dans leur vertu, que de voir finir ces enthousiasmes appelés divin, par le mariage ?

La facilité donc avec laquelle ces filles se livrent aux occasions de ce sacrement, vous paraît-elle, Monsieur, bien différente du penchant naturel qui y précipita celles qui veulent être mariées, *quæ nubere volunt*, dit saint Paul ?⁴⁴⁷ Car c'est Dieu qui doit faire les saints mariages ; de sorte qu'il n'y a quelquefois qu'un homme sur huit qui soit digne devant Dieu d'une sage fille ou d'une digne épouse.

Mais à ce sujet vos docteurs, Monsieur, prétendent vous découvrir le faux du système du naturalisme. Car ce ne sont que des filles convulsionnaires dont il empoisonne les vapeurs ; or vous disent-ils, avec un air de confiance, il se trouve parmi les convulsionnaires des femmes âgées. Peut-on donc soupçonner de l'*érotisme* dans leurs convulsions, puisque des vieilles femmes sont à l'abri de telles causes de vapeur ? Mais voilà, Monsieur, où vous mène le défaut de lumière de Messieurs vos docteur sur les matières d'une doctrine dont ils veulent juger sans les avoir étudiées. Ils auraient donc appris des médecins versés dans cette étude et dans la pratique des maladies des femmes, qu'elles sont comme les filles exposées en vieillissant à avoir des vapeurs, et des vapeurs érotiques. Les mariages hétéroclites que l'on voit tous les jours se faire entre de vieilles filles ou des femmes âgées avec de jeunes hommes, qui ne sont ni de leur âge, ni de leur condition, ni de leurs facultés ; de tels mariages où la raison règne moins que la passion, ressentent-ils autre chose que l'envie de jouir d'un mari ? Ainsi, Monsieur, comme un savant disait de la jeunesse des jeunes hommes, qu'il appelait *lubricum aetatis*⁴⁴⁸, parce que c'est le pas glissant pour les mœurs et surtout pour la continence ; tout de même l'âge avancé est en quelques femmes le pas glissant où elles se laissent échapper à l'envie de se remarier, *lubricum aetatis*. Et c'est ainsi encore qu'après qu'une fille aura vieilli dans la piété en résistant aux attraits du siècle et de la jeunesse, elle sera emportée sur le déclin de son âge à la passion de se marier. L'on sait donc trop, Monsieur que toutes les femmes chrétiennes ne ressem-

447. Paul parle des jeunes veuves, qui « voudront se marier », 1Th 5, 11.

448. Pline le jeune parle de *lubricum aetatis* dans une lettre adressée à Romanus : « En se baissant pour le ramasser, son pied manquant sur le pavé uni et glissant, il tomba et se brisa la cuisse qui fut mal remise et à cause de sa vieillesse ne se guérit pas complètement », *Lettres*, livre II, 1, *op. cit.*, p. 52.

blent pas à la chaste Sarah, laquelle devenue vieille, trouva presque ridicule dans l'annonce qu'un ange même lui faisait, qu'elle donnerait un enfant à Abraham, parce qu'elle s'était si absolument désapprise à sentir les désirs de devenir mère, qu'elle ne pouvait comprendre qu'une femme âgée comme elle, put encore servir à mettre un enfant au monde, *postquam conserui, numquid ego voluptati operam dabo*⁴⁴⁹. Elle n'était point encore revenue de son étonnement quand elle se vit allaiter son fils Isaac de son propre lait. (Car alors étaient inconnues des demi-mères d'aujourd'hui, qui louent un lait étranger pour nourrir leurs enfants). Bien des veuves chrétiennes sont encore aussi peu comparables pour la continence à ces pieuses veuves de l'Ancien Testament, Judith la célèbre et Anne la prophétesse ; car satisfaites d'avoir joui d'un mari pendant quelques années, elles se consacrèrent à la retraite, au jeûne et à la prière, sans ambitionner de se donner des enfants sous une loi où il était honteux de n'en point avoir. Tous ces exemples, Monsieur, nous prouvent bien clairement qu'il est des femmes chrétiennes en qui les passions deviennent plus sensibles qu'à ces saintes veuves. Mais la médecine va vous développer, Monsieur, les raisons naturelles pourquoi des filles ou des femmes âgées deviennent sujettes à ces mouvements passionnés qui les portent aveuglément vers le mariage.

Dans les jeunes personnes du sexe, c'est de la *partie rouge du sang*, que partent les orages ou les troubles de leurs santés, dans celles qui avancent en âge, c'est de la partie blanche du sang que viennent tous leurs maux. Dans celles-là, c'est un feu de flamme qui luit peut-être et qui éclaire ; au lieu que dans les personnes âgées, c'est un feu qui brûle plus qu'il ne flamme. Ceci, Monsieur, est-il avancé sans raison ? La condition du sang qui perd le volatil qui en fait la douce chaleur, se dissipe et se perd en avançant vers la vieillesse, et alors la partie blanche destituée de cette douce chaleur devient acre, saline, et saumuré. C'est qu'en même temps la partie rouge, parce que ses globules s'affaissent, devient noirâtre, et c'est le sang mélancolique, dont la férocité devenue chargée de sel âcre, devient *lixivieuse*⁴⁵⁰ ou *atrabilaire*⁴⁵¹. En effet c'est vers le déclin de l'âge que viennent les *hémorroïdes*, ce signe si évident de la présence d'un sang mélancolique dans les vaisseaux. Or c'est la remarque d'Aristote que la férocité du sang devient atrabilaire est plus chaude, comme l'eau acquiert en bouillant une chaleur plus vive que la flamme du feu. *Aqua tametsi frigida est, si concalfacta est, velut quæ fervet calidior quam flamma ipsa sentitur*⁴⁵². C'est selon lui, la

449. « À présent que je suis usée, pourrais-je encore donner de la volupté », Gn 18, 12.

450. Mot qui n'est plus utilisé, mais qui vient du latin *lixivium*, « lessive », pour décrire les techniques d'extraction de produits solubles par différents solvants.

451. Qui concerne l'humeur noire.

452. « Ainsi, écrit Aristote, même l'eau, qui est froide, si elle est convenablement chauffée, par exemple quand elle est portée à ébullition, est plus chaude que la flamme elle-même » *Problèmes*, XXX, 1, 954a 16-19, texte établi et traduit Pierre Louis, Paris, Les Belles Lettres, 1994, p. 32.

source de tous les maux que fait la *mélancolie* ou l'*atrabile*, savoir des *extases*, des *convulsions*, des troubles par tout le corps, et encore des aliénations d'esprit et des ulcères sur le corps.

Ici, Monsieur, pour le dire en passant, ne reconnaissez-vous pas la cause des prétendus stigmates de vos convulsionnaires ? Vous en faites des miracles, et Aristote les trouve dans la force de l'humeur atrabilaire qui domine dans le corps humain. *Atrabilis... hominem facit attonitum aut obtorpentem, aut anxium... contilenas parit et mentis alienationem et ulcerum eruntionem*⁴⁵³. Mais cette tumeur atrabilaire prenant plus de force, va jusqu'à changer les mœurs, dit ce philosophe ; c'est pourquoi les uns deviennent comme hébétés, d'autres infiniment sensibles ou plus spirituels, d'autres deviennent amoureux, emportés à tout vent de cette passion ; d'autres enfin deviennent des discoureurs, jusque-là que leur prennent des sortent de folies semblables au fureurs qui agitaient et les sibylles, *in quibus et frigida multa biis est atra, hi solidi sunt et ignavi, in quibus permulta et calida, ii perciti et ingeniosi, amasis propensi ad omnem excandescentiam et cupiditatem, non nulli loquaciores, multi propterea quod ille calor fedi mentis in vicino est, morbis vesaniae implicantur, ex quo Sybillae afficiuntur*⁴⁵⁴.

Pouvez-vous, Monsieur, ne pas reconnaître dans ces portraits de personne en qui la mélancolie domine, ceux de femmes âgées en qui le sang devenu mélancolique atrabilaire, c'est-à-dire, brûlé et brûlant par l'âge, et la lympe devenue acre et brûlante, les rend susceptibles des mêmes vapeurs, souvent même plus passionnées que celles des jeunes filles. Car en celles-ci une flamme passagère d'un feu léger et vaporeux, peut bien émouvoir l'âme vers un objet honteux ou vers la fin pour laquelle a été instituée la distinction des sexes ; mais dans certaines femmes âgées c'est une chaleur fixe comme serait celle d'un feu de braise ou de charbon, lequel infiltré dans la substance des organes, les tient dans un *érotisme* violent, d'où s'élevant vers l'âme des oscillations conformes à la nature des organes d'où elles partent, elles représentent à l'âme de honteuses images qui forment de plus honteux désirs.

Ce que je dirais de plus, Monsieur, serait un détail à vous faire très disgracieux ; car ce sont des raisons naturelles que vous demandez conti-

453. Cette citation coupée est difficile à retrouver. En partie, elle renvoie sans doute au passage suivant sur la bile noire, « qui frappe tantôt l'une tantôt l'autre des parties du corps. Pour certains apparaissent des signes d'épilepsie, pour d'autres d'apoplexie, pour d'autres encore de violents accès de désespoir ou de frayeur, pour d'autres enfin des excès d'audace », *ibid.*, p. 34.

454. « Au contraire, ceux dont le tempérament comporte naturellement un excès de bile noire présentent dès l'origine des caractères qui correspondent à chaque tempérament : ainsi ceux dont la bile est abondante et froide sont lents et stupides ; quand elle est en trop grande quantité et chaude, ils sont exaltés et brillants, sensuels et enclins à suivre leurs désirs ; quelques-uns aussi deviennent plus loquaces. Beaucoup même, du fait que cette chaleur est proche du siège de l'intelligence, mais sont atteints de maladies qui les rendent fous ou inspirés, d'où les sibylles, les devins et tous les possédés lorsque leur état ne vient pas d'une maladie mais d'un tempérament naturel », *ibid.*, p. 33. Hecquet coupe et modifie fortement le texte.

nuellement au médecin ; et aussitôt vous vous offensez de vous les entendre dire. Mais du moins l'exemple de ce qui arrive au sang des vieillards, vous fera comprendre de quoi est capable le sang qui a vieilli dans un corps humain. Dans ceux des hommes, ce sont des âcretés, des pourits⁴⁵⁵ insupportables, des dartres ou des herpès, des ardeurs divines et semblables maux qui arrivent vers la région de la vessie, qui est comme un égout du corps dans l'homme ; mais il en est encore un autre dans le corps des femmes, par lequel se déchargent de semblables suc ; mais tout lymphatiques, acres, mordants et salins, qui font bien connaître, et par leur nature, et par celle des lieux par où ils s'échappent, que le foyer de telles humeurs est renfermé dans les parties basses.

Après cela, Monsieur, rien n'empêche la médecine d'achever son pronostic ou ses prédictions sur l'œuvre des convulsionnaires filles ou femmes ; car à les voir les unes et les autres dans leurs postures lascives dans les secours qu'on ne nomme point, et qu'elles demandent avec ardeur, dans les complaisances et les coups d'œil gracieux qu'elles lancent vers de jeunes gens ; tout cela est-il autre chose qu'autant de voix qui crient, *da liberos alioquin morior*⁴⁵⁶. C'étaient les plaintes d'une femme qui voulait que son mari lui donnât des enfants. En effet saint Paul savait qu'il y avait des veuves qu'il fallait remarier et il l'ordonne⁴⁵⁷, trouvant d'ailleurs une ressource de salut pour les femmes, lesquelles se sauvent en mettant des enfants au monde. Cette conjecture sur vos convulsionnaires est même si bien fondées, que c'est parce qu'on vient de dire, que se termina toute l'histoire des nonnains guaiés (nom qu'elles ont laissé à une rue de Paris)⁴⁵⁸ ; car ou des intrigues d'amourettes, ou des mariages faussés, ou des débauches criminelles entre deux jeunes gens et ses vaporeuses érotiques faisaient le fondement où firent la fin de ces scènes amoureuses. Les histoires de vos convulsionnaires, Monsieur, sont-elles tant d'un autre genre ? Les unes accouchaient ou à l'hôpital ou ailleurs, les autres soustraites à la vue de leurs frères convulsionnaires, pour couvrir de honteux soupçons ; et sur qui tombent-ils ces soupçons ? Des prêtres ou des ecclésiastiques non criminels, si l'on veut jusqu'à un certain point, ne se sont-ils point trouvés impliqués dans ces sortes d'aventures ? Autres événements donc de l'œuvre des convulsions : elle fait douter de la modestie des ecclésiastiques, parce que contre la sage prévoyance des canons, ils sont soufferts jour et nuit au milieu de ces créatures. *Ab omibus quæcumque ad aurium et ad oculorum pertinent illecebras, unde vigor animi emolliri posse creda-*

455. Prurit, ou irritation, démangeaison.

456. Rachel à Jacob, « donne-moi des fils, sinon je vais mourir », Gn 30, 1.

457. 1Th 5, 11.

458. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, op. cit., t. 2, p. 154.

tur... *Dei Sacerdotes abstinere debent*⁴⁵⁹. Or est-ce rien moins que les exposer à des spectacles capables d'altérer la pudeur, que de permettre, comme font vos théologiens, à des ecclésiastiques, de demeurer familièrement présent aux différents gestes, attitudes et indécentes de vos convulsionnaires ? Les Livres saints font appréhender la vue d'une femme parée et gracieuse, en ordonnant d'en détourner les yeux. *Averte oculos a muliere compta*⁴⁶⁰ ; et l'aventure de Dina en fait la preuve ; car ce ne fut qu'en la voyant qu'un prince se passionna pour elle, et l'Écriture en rapporte la tragique histoire⁴⁶¹. Des ecclésiastiques ou autres jeunes gens sont-ils plus sûrs de leurs cœurs à la vue de jeunes filles qui se montrent à leurs yeux sous des postures lascives et tentantes ? Ce mot, Monsieur, vous paraît-il exagéré ? Des gens qui ont suivi vos convulsionnaires de près (parce qu'alors ils étaient des initiés) gens d'honneur et de probité, rapportent des choses bien au-dessus de toutes les paroles ; car ils ne veulent pas les nommer ; mais l'Église les nomme dans l'Hymne de Complies⁴⁶² ; voudriez-vous, Monsieur, qu'on vous nommât les masques ? Comptez qu'on est en état de le faire ; mais ce serait augmenter le scandale. C'est cependant, Monsieur, ce que les admirateurs des convulsions ont excusé sur le champ, parce que tout ce qui arrive dans les corps des filles pendant l'accès de leurs convulsions, leur paraît excusé par la violence des mouvements que ces convulsions causent.

Cependant vous trouvez deux ressources pour disculper l'œuvre des convulsions. La première, c'est de nier audacieusement tous les cas honteux des filles convulsionnaires ? Mais le croiriez-vous, Monsieur, un ecclésiastique éclairé, et qui s'est mis adroitement à la suite des convulsionnaires, est venu sans en être requis, et presque sans qu'on le connut, est venu, dis-je, s'offrir à donner des preuves de tous les faits qui sont dans le *Naturalisme*, sans excepter l'histoire de la convulsionnaire qui se mit nue comme la main en présence d'ecclésiastiques qui s'enfuirent. Une autre personne laïque, ayant lu le *Naturalisme* et bien instruit des secrets de l'œuvre des convulsions, a dit hautement que tout ce qui était rapporté dans le *Naturalisme* était vrai ; cependant qu'il restait bien des histoires à y ajouter ; mais sur lesquelles l'auteur du *Naturalisme* n'aurait pu entretenir le public, pour ne pas trop le scandaliser.

459. Hecquet cite un article du III^e Concile de Tours, qu'on retrouve développé entre autres chez prêtre oratorien Louis Thomassin, *Ancienne et nouvelle disciplines de l'Église touchant les bénéficiaires et les bénéficiers*, tome 3, part. III, livre III, chap. XLIV, publié à Paris, chez François Montalant, en 1725, p. 1348.

460. Cette phrase est un mélange de deux versets bibliques : « *Averte oculos meos ne videant vanitatem* (Détourne mes yeux de la vue des choses vaines) », Ps 118, 37, et « *Averte faciem tuam a muliere compta* (Détourne tes yeux de la jolie femme) », Ecc 9, 8.

461. Il s'agit du viol de Dinah, fille de Jacob et de Léa, raconté en Gn 34, 1-12.

462. Dans la *liturgie des Heures*, ou prière quotidienne, l'hymne des complies, du latin *completorium* (achevé, terminé), représente la dernière prière de la journée, juste après le coucher du soleil.

À tout cela Monsieur, l'on répond, en le répétant, qu'il est faux, qu'il est faux, enfin qu'il est faux. Car, Monsieur, c'est un autre événement bien étrange dans l'œuvre des convulsions, que vos théologiens, ces défenseurs de la morale rigide sur le mensonge, se départent hardiment des principes de leurs pères ; car ceux-ci ne voulaient pardonner ou pallier aucun mensonge ; mais vos messieurs y trouvent un milieu ; car le moindre manquement dans un récit les autorise à nier le fond d'un fait, pourvu que par devers eux ils aient la connaissance, qu'une circonstance du lieu, de l'endroit, de la maison, d'une personne pour une autre, se trouvent fausse : et ainsi contre ce qu'en pensait l'apôtre, le oui et le non se trouve dans leurs discours. Ceci est-il dit pour décrier vos messieurs ? Non certes, mais pour persuader la postérité, que tandis que des docteurs tombent dans la morale relâchée pour favoriser l'œuvre des convulsions : d'autres théologiens, de qui l'on tient cette remarque, veillant de plus près sur l'*Israël de Dieu*, et plus attentifs à la saine doctrine, n'ont aucunement donné dans le fanatisme de cette œuvre.

L'autre ressource qui vous sert à propos, c'est l'abandon qui se fait aujourd'hui parmi vos docteurs des indécentes, des obscénités, les infamies mêmes, qui se commettent parmi les convulsionnaires ; car quel autre nom donner à l'aventure de celle qui vient d'accoucher au milieu de ces convulsions, et en faisant de beaux discours. Car jusqu'à présent ils avaient défendu, justifié ou disculpé toutes ces ordures, tant loin avait emporté les esprits l'ensorcellement, ou les folles apparences merveilleuses dans ses créatures les avaient engagés, jusqu'à aveugler les gens de bien. *Fascinatio nugacitatis obscurat bona*⁴⁶³. C'est que les passions volages de la concupiscence séduisent et renversent la raison la plus sensée sans y penser. *Inconstantia concupiscentiæ antevertit sensum sine malitia*⁴⁶⁴. C'était une erreur dans vos convulsionnistes, et l'erreur étant naturelle à l'homme, *Errare humanum est* ; c'est le naturalisme qui revient encore par cet endroit dans l'œuvre des convulsions. Au reste y pense-t-on bien, Monsieur, par cette démarche si préjudiciable à l'honneur de cette œuvre ? Car est-ce rien moins que de lui attacher un caractère de l'hérésie, à quoi tendrait la secte des convulsionnaires ; ce sont les *variations* qui distinguent la foi constante de l'Église, de la foi humaine ou fabriquée par les hommes, qui est celle des hérétiques. Or la preuve des *variations* de vos docteurs est sensible. Car tout était divin ou surnaturel dans les commencements de cette œuvre, et un écrit effronté avait osé dire que les indécentes des convulsionnaires ne faisaient que relever le divin de l'œuvre des convulsions, comme les ombres relèvent dans un tableau l'excellence du pinceau qu'il a travaillé. Le *plan* de l'œuvre des convulsions n'y trouvait que des caractères

463. « [C]ar la fascination de ce qui est vil obscurcit le bien », Sg 4, 12.

464. « [E]t le désir vagabond mine l'esprit sans malice », *Ibid.*

tères divins qui effaçaient les tâches qui paraîtraient l'obscurcir. Aujourd'hui une lettre pieuse et savante avertit le public de regarder ces écrits comme non venus. En même temps l'auteur reconnaît dans l'œuvre des convulsions, le concours de trois actions, suivant la différente nature des opérations des convulsionnaires, celle de *Dieu*, celle de *l'homme*, celle du *démon* ; on laisse à d'habiles plumes en théologie à démêler ces scandaleux mélanges ; mais le naturalisme en sait assez pour faire reconnaître l'évidence des *variations* dans la doctrine des convulsionnistes, et de là il conclut que l'œuvre des convulsions est aussi peu divine qu'elle est essentiellement inconstante, variable et changeante ; mais ce qui est de Dieu ne change point, *Ego Deus et non mutor*⁴⁶⁵.

N'est-ce pas encore une *variation* dans cette œuvre que le partage qui s'y est formé parmi les convulsionnaires, dans les uns demeurent attachés aux anciens auteurs, tandis qu'un essaim de filles convulsionnaires se donnant pour guide un jeune fanatique, se distingue d'avec les anciens maîtres et les anciens disciples ? Ceux-ci donnent au diable les discours et les actions insensées des autres : or Jésus-Christ ne se divisant pas, comme dit saint Paul, n'est-ce pas un caractère de réprobation qui se répand sur l'œuvre ? L'impie folâtre qui s'érige en chef, plus insensé que celui des petites maisons qui se disait la troisième personne de la Sainte Trinité, se donne pour être la quatrième. Le beau champ pour le critique railleur de toutes les religions⁴⁶⁶, qui demandait au catéchumène, qu'il introduit dans son dialogue, si la Trinité est une divinité numérale, si c'est le quatrième de Pythagore ? Est-il *variation* plus manifeste de la doctrine de celle de vos autres docteurs ? Par un autre excès de folie se vautrer sur le maître autel d'une église, il a porté sa main sur le tabernacle en prononçant ce blasphème, qu'il est la victime de propitiation.

Quel malheur donc Monsieur, pour votre parti d'avoir enfanté un tel monstre ! C'est encore en son nom et par ses documents, que des filles ses initiées écrivent dans une lettre que l'on a par devers soi, qu'il ne serait pas étonnant de voir une fille convulsionnaire demeurant fille accoucher d'un enfant sans père, comme a fait la sainte vierge. L'horrible profanation ! Cela nous préparait-il à quelque accouchement criminellement mystique, dont l'on voudrait obscurcir le crime. Du moins la *Philotée*⁴⁶⁷ de ce prédi-

465. « Car moi, Yahvé, je n'ai pas changé », Mal 3, 6.

466. Hecquet renvoie à Lucien, l'auteur satirique de Samosate, du II^e siècle après J.-C.

467. Il s'agit de la convulsionnaire Marguerite Philotée de Rochebouet, guérie miraculeusement le 30 juin 1732, et dont le récit manuscrit de sa guérison miraculeuse se retrouve dans le fond des Archives convulsionnaires, AC 107, Paris, Bibliothèque de la Société de Port-Royal. Tout comme sa mère (la veuve d'un avocat au Parlement) et son frère, elle a servi de témoin, en 1733, dans le cas de guérison miraculeuse de Madelaine Durand, qui est rapporté par Carré de Montgeron dans *La Vérité des miracles*, t. 3, Cologne, chez les Libraires de la Compagnie, 1747. La guérison a lieu à la maison de son frère Jacques Louis de Rochebouet (1685-1743), docteur en théologie et curé de Saint Germain le Vieux, à Paris, et janséniste qui a joué un rôle important dans les tentatives de faire reconnaître la légitimité des miracles à Saint-Médard par l'archevêque de Paris, notamment en signant les requêtes à cette fin.

cant convulsionnaire trouve fort à redire qu'on la croie mariée, et dans ses transports extatiques, elle se répand en plaintes sur elle-même, en insinuant que l'on doit comparer son union avec un jeune homme connu qui l'aime, avec l'union qui est dans le Ciel parmi les bienheureux. Autre aveuglement de cette prude convulsionnaire, qui oublie ou ne sait pas que l'on ne peut comparer les mariages d'ici-bas avec les unions qu'il y a parmi les Saints dans le Ciel, parce que Jésus-Christ lui-même nous apprend dans l'Évangile qu'il n'y aura ni homme ni femme distingués par les mariages dans le Ciel, parce que dans le Ciel *neque nubent, neque nubentur, sed erunt sicut Angeli Dei*⁴⁶⁸ (Dieu sait de quel esprit) à examiner avec son nouveau maître, si elle n'a plus de corps non plus que les anges. Du moins sait-on que ce n'est pas du seul pain des anges qu'elle aime à se nourrir, et que dans l'occasion elle boit volontiers d'un autre vin que celui qui rend fécondes en bonnes œuvres les vierges chrétiennes. *Vinum germinans Virgines*⁴⁶⁹.

Les docteurs de l'œuvre mêlée savent, ce semble, se débarrasser des reproches qu'on leur fait sur l'impiété de leurs élèves, en les donnant au diable avec leurs actions et leurs discours ; mais ce sont des imaginations blessées, et les maladies de l'imagination entrant dans l'objet de la médecine, le naturalisme les revendique. En effet vit-on jamais une aliénation d'esprit plus marquée, que dans cet autre profanateur de la Passion de Notre Seigneur, qui avait résolu de se faire crucifier réellement sur une croix, jusqu'au point que les clous, la lance, la couronne d'épines et la croix étaient toutes prêtes. On ne voit pas trop pourquoi les instruments de la flagellation du Sauveur manquaient à cet impie appareil ; car ç'aurait été des verges et des fouets par où il aurait fallu ramener à la raison et à la pénitence un tel profanateur. Mais la providence avait ménagé cette omission, pour nous apprendre quel est le meilleur spécifique contre le fanatisme épidémique ; c'est l'autorité des sages magistrats, comme on va le voir dans une tradition là-dessus : aussi a-ce été le sage conseil, mais menaçant, d'un magistrat (grand zéléteur cependant du convulsionnat) lequel ayant été fait juge entre ce malheureux et la troupe insensée de convulsionnaires qui voulaient absolument le crucifier ; il prononça d'avance l'arrêt dont lui-même serait d'avis, qui était de les faire rompre en Grève⁴⁷⁰, s'ils exécutaient une si folle entreprise ; et ainsi fut arrêtée cette affreuse opération méditée par vos convulsionnaires.

Ainsi le roi des *Argiens* du consentement de son peuple, dont il voulut lui-même, comme le premier des magistrats, prévenir le désastre, acheta

468. « Car, à la résurrection, on ne se marie plus, on ne marie plus, mais on est comme des anges dans le ciel », Mt 22, 30. La version latine actuelle dit : *sed sicut angeli in caelo* (parfois *erunt sicut angeli in caelo* (parfois *Dei*).

469. « Le froment fera prospérer les éphèbes et le moût les vierges », Za 9, 17.

470. Au sens du latin *gravis*, charge, poids, fardeau, qu'il soit moral ou financier.

du médecin *Melampus* le remède pour guérir ses filles follement vaporeuses, dont le mal devenant épidémique désolait son royaume en infectant toutes les filles et femmes ses sujets. Ce furent encore les magistrats *Milesiens*, dont l'ordonnance rapportée ailleurs, arrêta la rage qui prenait à toutes les filles Milesiennes de se pendre. Les *consuls Romains* firent trêve avec tout autre affaire, pour ordonner les règlements nécessaires, et capables d'arrêter les désordres des bacchanales convulsionnaires. Les sages informations contre les religieuses de Loudun en arrêtaient tous les désordres et les scandales, les *Miauleuses* s'arrêtaient à la seule menace des magistrats. Sont venus ensuite les convulsionnaires des Cévennes, et ils ont été dissipés par les mêmes attentions ; et ces attentions les ayant suivis en Angleterre et à Genève où ils s'étaient voulu rassembler, toutes ces différentes troupes d'enthousiastes se sont évanouies. Enfin la seule mention du feu faite dans le Parlement d'Aix au sujet de la *Cadière*, a absolument éteint le fanatisme, dans cette créature était comme le centre ou le germe. Reste à attendre les moments réglés par la Providence, pour faire finir les convulsions de Paris par les voies que sa sagesse jugera à propos.

Mais, Monsieur, vous semble-t-il indifférent pour votre partie de le voir autoriser tant de folie ? Ne craindriez-vous pas que les singularités dont l'on s'y pare en matière de religion, n'intéresse désagréablement la réputation de vos docteurs ? Car à les entendre, le triage des élus est dans leur école ; comme si la *gnose*⁴⁷¹ ou la vraie sagesse en religion leur était échue en propre et à leurs disciples. N'ont-ils donc point à craindre que parlant affectueusement continuellement des Juifs et de leurs avantages en retournant à l'Église, on ne les prenne pour un peu favoriser les contemptifs *Rabins*, particulièrement les docteurs de la *cabale*⁴⁷², ces spirituels qui se croyaient seuls au fait des *mystères* et des *allégories* des Écritures. Ils en déchiffraient les termes, les syllabes et les lettres ; mais aussi vos docteurs sont enthousiasmés des figures qu'ils se forgent dans la lecture des Saints Livres. Un de leurs élèves n'a-t-il pas même essayé de déchiffrer les chiffres de l'Apocalypse ? En faudrait-il davantage pour se donner la mauvaise note que s'est attiré *du Plessis Mornay* qui a prétendu trouver le nom du pape Pie V par le chiffre de la bête ?⁴⁷³ Tant d'incongruités dans la science de gens aussi sages que vos docteurs, ne seraient-elles pas capable de leur ouvrir les yeux sur l'abus qui se fait des figures poussées infiniment

471. Hecquet ajoute en note : « Connaissance, science, sagesse ».

472. Hecquet ajoute en note : « Voyez Bânage, *Histoire des Juifs*, tome 3, p. 272, etc. ». Jacques Bânage de Beauval (1653-1723) est un théologien, historien et diplomate français. Il est l'auteur de *L'Histoire et la Religion des Juifs, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent. Pour servir de Supplément et de Continuation à l'Histoire de Joseph*, publié à Rotterdam, chez Reinier Leers, en 1707, en 5 volumes, un 6^e volume a été édité en 1711.

473. Philippe de Mornay (1549-1623) inscrivait en effet le pouvoir de la papauté dans le règne des mille ans de Satan, annoncé dans l'Apocalypse de Jean. *De l'Institution, usage et doctrine du saint sacrement de l'Eucharistie en l'Église ancienne ; ensemble comment, quand et par quels degrez la messe s'est introduite en sa place, le tout en quatre livres*, publié à Genève, chez Gabriel Cartier, en 1599.

au-delà de ce que leurs sages maîtres auraient voulu leur apprendre pour s'édifier eux-mêmes et les fidèles, en comparant les Écritures sans aucun dessein de leur insinuer de faire de nouveaux articles de foi et des nouvelles prophéties.

Mais à quoi que ce soit que ressemblât la doctrine de l'école des convulsionnistes, toujours est-il certain que ce n'est que là que s'est enflé le cœur des filles convulsionnaires, et que leurs esprits se sont enivrés de la vanité de se croire des inspirées, des prophétesses, des merveilleuses. Ainsi delà seul est sorti une race extravagante d'enthousiastes, qui défigurent par leurs folles figures la religion et la piété chrétienne. Sur ce pied, Monsieur, quel plus triste et plus affligeant événement dans l'œuvre des convulsions, que de mettre en proie le christianisme au mépris et aux railleries des libertins. Car n'est-ce pas ôté à la religion chrétienne la ressource que saint Augustin lui trouva en répondant à un païen, qui tournait en ridicule les cérémonies de l'Église ? Il en défend la dignité et la gravité, en lui reprochant les folies de leurs bacchantes ou de leurs filles, qui faisaient mille extravagances ; et là-dessus il lui demandait quel pouvait être le dieu qui permettait aux hommes de faire les fous. Aussi est-ce la sage remarque du savant auteur de l'histoire ecclésiastique⁴⁷⁴, que les *extravagances* des hérétiques ont servi aux païens à leur faire mépriser la religion chrétienne, parce que ces sectaires se disaient chrétiens. Tout de même donc les libertins de nos jours attribuant au corps de la religion chrétienne les folles imaginations des convulsionnaires, ne la tourneront-ils pas en ridicule ? Cela même n'a pas déjà été exécuté par l'effronté railleur de toutes les religions.

Il attaque la chrétienne en raillant les maximes, les pratiques et les fantaisies d'une secte sortie du christianisme, qui se donnait pour la plus haute et la plus exacte dans la religion chrétienne. Ce sont les *Montanistes* que cet athée déclaré décrit dans son dialogue *Philopatris*⁴⁷⁵. Il y raille donc leur autorité, leurs *extases*, leurs prédictions et leurs prophétesses qui les prononçaient. Il se moque du Libérateur dont ces prophétesses annonçaient l'arrivée prochaine, pour rétablir toutes choses sur la ruine de l'empire Romain, dont ces créatures prédisaient le renversement sous le nom de *Babylone*. Il a taxé, en les raillant, la folle joie qu'ils avaient de tous les fâcheux événements qui arrivaient à l'empire Romain ; et à tout cela il ajoute la science *numérale* ou des *hiéroglyphes*, au moyen de laquelle ils avaient, disaient-ils, la connaissance et du Libérateur prochain, et de l'abondance qu'il devait répondre à son arrivée. C'est ainsi que faisant

474. Hecquet parle ici du prêtre Claude Fleury (1640-1723), et de sa monumentale *Histoire ecclésiastique*, publiée à Paris, chez Emery Sangrain et P. Martin, entre 1722 et 1758, en 37 vol.

475. *Philopatris* est un texte anti-chrétien de l'époque byzantine, que l'on aura longtemps attribué à Lucien de Samosate.

tomber sur les Chrétiens les folles idées de ces hérétiques, il se moque d'eux et de leurs prétendues vertus.

Me permettez-vous, Monsieur, de vous faire apercevoir la justesse du parallèle de la doctrine des *Montanistes*, avec celle des convulsionnistes. 1° Ce sont ceux des Chrétiens qui font profession de la morale la plus rigide, qui se trouve à la tête de la secte des convulsionnaires. 2° Ils ont des prophétesses enthousiastes, lesquelles comme celles des Montanistes, perdent la raison et la mémoire dans leurs accès. 3° Elles ne sont guère plus sages que *Prisque* et *Maximille*⁴⁷⁶ ; car comme celle-ci, elles en ont parmi elles qui ont été et qui sont encore dans de mauvais commerces. 4° Comme celles-là encore, elles se réunissent toutes à annoncer la venue prochaine d'*Elie*, qui doit rétablir toutes choses. 5° Elles ne parlent que de la ruine de Babylone et de la défection des Gentils. 6° On se réjouit dans leur parti des malheurs qui arrivent à l'État, on va jusqu'à en croire la décadence et à s'en réjouir, par l'espérance de la prochaine rédemption du Libérateur qu'on y attend. 7° La science *numérale* ou des *hiéroglyphes*, n'y est pas oubliée, pour déchiffrer l'*Apocalypse* et les prophéties de Daniel pour prouver leur insensé système. Que va-t-il rester, Monsieur, à faire aux libertins, que d'attribuer à toute la religion les folles imaginations de quelques particuliers convulsionnistes, et voilà la chute ou le terme de l'œuvre des convulsions. Cela vous paraît-il tenir du divin ?

Vous ne laisserez pas peut-être, Monsieur, que de le croire, parce qu'on vous le dit de plusieurs filles convulsionnaires. Mais ce sage sénateur des Juifs⁴⁷⁷ nous apprend à quoi l'on reconnaît le divin, en disant au Sauveur du monde, qu'il paraît bien il vient de la part de Dieu, parce qu'il fait des choses qu'un homme ne saurait faire si Dieu n'est avec lui : cela est-il vrai de vos filles convulsionnaires ? Leur a-t-on vu faire des choses au-dessus de la nature ? Hé plutôt à Dieu qu'on ne leur en eût pas vu faire au-dessous ! Ce sont, vous dira-t-on, des miracles. Mais quelle idée se faire des miracles auxquels une convulsionnaire n'a d'autre part que de faire boire de l'eau de Monsieur Pâris, et qu'elle accompagne de minauderies (comme de descendre un escalier, couchée la tête en bas) indignes de la religion. D'ailleurs cette eau et un peu de terre de Monsieur Pâris, sont-ils plus dans la main d'une convulsionnaire, que dans celle de Moïse la verge dont il se servit pour tant de miracles qu'il a opérés ?⁴⁷⁸ Fut-ce ce petit morceau de bois qu'Élisée jeta dans l'eau, qui opéra le miracle, par lequel remonta la coignée⁴⁷⁹ qu'un enfant des prophètes avait laissé échapper dans l'eau ? ce

476. Priscillia et Maximilla sont deux prophétesses de la secte des montanistes (II^e s.), dénoncée pour hérésie par Tertullien et Apollonius d'Ephèse.

477. Hecquet renvoie dans une note à Nicodème, pharisien, membre du Sanhedrin et un des premiers disciples de Jésus. L'Évangile de Jean l'évoque trois fois : Jn 3, 1-21 ; 7, 45-51 ; 19, 39-42.

478. Ex 7, 17.

479. Cognée.

sont des signes entre les mains de ceux qui opèrent des miracles ; mais comme c'est Dieu seul qui peut en faire, ce n'est qu'en conséquence d'une vertu infuse de Dieu dans ces personnes, qu'elles peuvent opérer des miracles. *Deus solus poterit miraculi operari, aut faltem aliis operandi potestatem concedere potis est* ⁴⁸⁰ Trouvez-vous, Monsieur, que vos filles convulsionnaires paraissent avoir reçu cette vertu infuse, elles à qui manque la plus commune vertu ? Une fille, par exemple, suspectée d'un crime pour lequel on l'a enfermée, paraît-elle un sujet digne d'une vertu infuse ; quand bien même elle serait innocente de ce crime ? Car c'est la même qui a demandé à un magistrat des secours que l'on ose nommer. Cependant l'on aurait voulu l'honorer d'un miracle qu'elle aurait opéré en guérissant une femme. Mais encore quelle femme ? Une créature qui venait d'accoucher d'un enfant qui n'était pas du fait d'un mari, mais d'un débauché. Aussi le miracle n'a-t-il pu se soutenir étant mis au grand jour, et la guérison s'est trouvée naturelle. Est-ce tout le rôle de cet artificieuse convulsionnaire ? Tant s'en faut, elle s'est donnée pour être possédée de l'esprit impur, et a demandé à être exorcisée. Une *Pancroche*⁴⁸¹ ayant les os arqués et les jambes tordues, se donne en spectacle convulsionnaire ; ayant annoncé l'allongement d'une de ses jambes, on croit l'allongement bien réel, on crie au miracle, et un pieux docteur, très respectable d'ailleurs, mais aussi crédule qu'un convulsionniste, se jette par terre le visage baigné de larmes de joie. L'allongement de l'autre jambe devait se faire à la huitaine ; mais la prédiction *rate* au jour préfix ; l'on s'en prend à l'incrédulité de quelque faux frère ; tant y a que le bon docteur a précipité son jugement ; car il n'a vu rien moins qu'un miracle, et les jambes sont demeurées crochues.

Ainsi, Monsieur, la vertu infuse ne peut encore ici trouver lieu. Sera-ce dans la suceuse, cette merveilleuse de ces derniers temps, qui guérit les cancers, les écrouelles, et semblables ulcères les plus incurables en les suçant. Mais l'art de guérir les plaies en les suçant a des succès et des raisons naturelles, quand une bouche pure une salive saine concourent à cette opération ; et elle peut réussir, quand les chairs seules sont entamées sans préjudice d'aucun viscère. La raison s'en prend dans la structure des parties par rapport à la réunion des plaies ; car pour la procurer, le vrai secret, c'est d'épuiser le tissu des parties de la partie rouge du sang, pour prévenir la suppuration, et cela réussit d'autant mieux que la partie rouge étant vidée, c'est la blanche qui lui succède, laquelle sert de glu pour rejoindre les parties en peu de temps. Selon cette idée les écrouelles, etc. quand on décharge sans violence les chairs des sucurs pourrissants, qui sont produits de la partie rouge du sang, l'on y attire par le sucement la partie blanche qui procure la réunion.

480. Bernard Connor, *Evangelium Medici*, op. cit., p. 41.

481. Qui est bancal ou boiteux.

Ajoutez, Monsieur, qu'il n'est pas si sûr que se l'imaginent les convulsionnistes, que ce soient de vrais cancers ou des écrouelles qui se donnent pour telles dans le monde ; et les médecins attentifs ont trouvé très innocentes des tumeurs ou ulcères qui passaient pour des cancers. L'on sait d'ailleurs la vertu médicameuteuse de la salive, qui est un remède très efficace en plusieurs maladies de la peau, et en particulier contre les *dartres*, les prurits et les cuissons des yeux ; de sorte que des savants auteurs ont trouvé de quoi remplir de très bons traités sur la *salive*. L'on sait encore les étranges qualités qu'elle peut contracter, la morsure d'un homme en colère est venimeuse, celle d'un animal enragé est contagieuse ; de manière que la bave de ces animaux passe pour donner la rage. Ainsi la salive peut faire de prodigieux effets. Là-dessus donc vient à propos ce paradoxe, si la salive dans une personne infectée d'un *virus vérolique*, ne pourrait point prendre la qualité de remède détersif et vulnéraire, puisque dans un *tarentulé*, c'est-à-dire, un homme mordu de la *tarentule*, la salive prend la qualité d'un baume très efficace, suivant que le rapporte le savant auteur sur la magie⁴⁸², qu'un soldat tarentulé se guérissait sur-le-champ des plaies considérables qu'il s'était fait avec son sabre qu'il tenait de sa main en dansant au son du violon. Ce n'est pourtant pas au hasard que l'on forme ici cette question ; car puisque le poison de la tarentule rend balsamique la salive d'un homme tarentulé, est-il sans fondement que le virus vénérien pourrait rendre la salive vulnéraire et détersive dans une personne suspectée d'un tel virus. Pensée d'autant moins déraisonnable, qu'il s'est trouvé un auteur savant⁴⁸³ qui a prétendu que bien de grandes plaies ne demandaient pour guérir que de l'*eau* et du *charpi*⁴⁸⁴. Ceci serait-il encore opposé au sentiment d'un autre savant auteur⁴⁸⁵ qui a fait un traité exprès pour prouver qu'il se trouvait dans le corps humain de quoi faire des remèdes, qui guérissent toutes les maladies qui lui arrivent. De tout ceci l'on comprend comment la suceuse pourrait guérir par sa salive de vilains ulcères, parce qu'elle serait devenue détersive et vulnéraire dans cette fille, par l'aventure qui lui est arrivée après deux prétendus miracles qui ont été fort vantés ; car elle est accouchée ; sera-ce la première fois ? Cela donc ressemble-t-il à une fille sage qui aurait vécu dans l'habitude de la sagesse, et d'une grâce infuse pour faire des miracles ? Une autre a été célébrée comme une Magdeleine convertie en même temps que guérie au tombeau

482. *Lettres de M. de Saint André au sujet de la magie, des maléfices et des sorciers, op. cit.*, p. 28.

483. Hecquet renvoie au *De vulneribus lino & aqua curandis*, sans nom d'auteur. Il s'agit peut-être d'une abréviation de l'ouvrage du médecin italien Filippo Palazzi, ou Philippo Palatio, *Vera methodo quibuscunque vulneribus medendi cum eo medicamento quod aqua simplici & frustulis de Cannabe, vei de Lino constat*, Perusia, Excudebat Valens Panitius Mantuanus, 1570.

484. La charpi ou charpie désigne des filaments obtenus à partir de vieux linges, dont on se servait pour les pansements.

485. Hecquet renvoie à Becher, sans doute Johann Joachim Becker, et à sa *Physica subterranea*, déjà citée.

du saint diacre. Déjà était imprimé l'histoire de ce miracle, lorsque la créature, comme le porc retournant à son ordure, confirme l'habitude invétérée de ses débauches. C'est donc encore un sujet aussi indigne de la grâce infuse pour faire des miracles.

Mais toutes, direz-vous, Monsieur, n'ont point la tâche des précédentes. L'on en convient ; mais en trouverez-vous une en qui le tendre pour les hommes n'éclate par quelque endroit ? La plus innocente en apparence serait-elle celle qui tenant un prêtre à ses pieds, lui patine les mains, en lui protestant ou lui répétant qu'elle l'aime... qu'elle l'aime ; ne serait-ce pas au contraire le cas, Monsieur, où une fille cesse de l'être, parce que l'esprit cesse d'être vierge ? *et mente virginitas perit*⁴⁸⁶. Produiriez-vous, Monsieur, la prude des convulsionnaires, la Philotée du Prédicant fanatique ? Mais sa familiarité avec ce jeune homme, qui a la folie de se croire impeccable, et de croire qu'il peut, comme il fait, embrasser comme ses sœurs de jeunes filles qu'il rencontre : une telle familiarité vous paraît-elle bien exempte de pareilles libertés entre la Philotée et un tel Prédicant ? Du moins participe-t-elle aux profanations blasphématoires de cet insensé, puisqu'elle les approuve au point qu'elle se met à la tête d'un parti de convulsionnaires qu'elle tient attaché à ce misérable. C'est donc le crime d'irreligion qu'elle partage avec lui, parce que non seulement on est criminel en commettant le crime, mais en l'approuvant.

De tout ceci, Monsieur, n'allez pas penser que l'on ne croit aucun des miracles se seront ingérés des convulsionnaires ; à la bonne heure qu'il s'en soit fait de véritables. En tout cas les convulsionnaires n'y auront eu d'autre part que leur vanité, et l'opération n'en sera due qu'à la vertu infuse que Dieu a mise dans le saint diacre, que l'on aura prié. Mais l'on assure le public qu'il y a des miracles certains opérés par les convulsions. Attendons, Monsieur, autant de temps qu'il en a fallu pour découvrir l'imposture du miracle authentique opéré sur un couvreur de Toul. Étant tombé du haut d'un bâtiment, il s'était disloqué tous les membres du corps. Un habile chirurgien parvint à le guérir ; mais effrayé des dangers de sa profession, il s'assure du secret du chirurgien, prend des béquilles, se traîne par la ville et aux portes des églises, et là pendant longtemps il frustre les vrais pauvres des aumônes des fidèles en se les attirant par préférence. Mais après avoir pourvu à sa fortune, il persuade à un bon capucin qu'il a un pressentiment que Dieu fera un miracle en le guérissant par ses prières. Le bon père se laisse persuader, le fourbe entend sa messe, et au milieu de la messe, il jette ses béquilles, cri qu'il était guéri, et chacun donne dans le piège. Mais les grands vicaires chargés des informations juridiques, apprennent du chirurgien qu'il n'était ni malade ni estropié, et

486. « [D]onc la virginité peut se perdre aussi par la simple pensée », saint Jérôme, *A Eustochium*, in *Lettres*, XXII, 5, t. I, *op. cit.*, p. 115.

toute la ville confuse reconnut la supercherie. Si même un miracle prétendu, attesté par l'évêque du lieu, par les médecins et chirurgiens, signé de cent témoins et avoué par une communauté religieuse des plus nombreuses qui soit dans le royaume opéré après quarante jours d'une prétendue maladie sur une religieuse de cette communauté, si un tel miracle a été trouvé faux au bout de dix-huit mois, après lesquels la religieuse a avoué son imposture : est-il déraisonnable de laisser mûrir un temps ou vieillir les miracles de vos convulsionnaires ? Et si ce sont des œuvres de Dieu, ils subsisteront. En attendant, Monsieur, vous voyez toutes les merveilles de vos convulsionnaires retombées dans le naturel, et qu'ainsi est montré et démontré le parfait naturalisme de l'œuvre des convulsions.

Fin de la seconde partie

LE MÉLANGE DANS LES CONVULSIONS, CONFONDU PAR LE NATURALISME⁴⁸⁷

TROISIÈME PARTIE

Le fréquent changement dans les monnaies parut à un grand politique, devenu célèbre auteur⁴⁸⁸, l'annonce de la décadence d'un État. Le prompt changement de principes dans un système, ne paraîtrait-il pas, Monsieur, la marque dans son incertitude, de sa faiblesse et de sa fausseté ? Voilà, Monsieur, de quoi me persuade le parti qu'ont pris depuis peu, comme vous me l'apprenez vous-même, les docteurs architectes du système convulsionnaire. Tout y était divin dans son commencement, il n'y a guère qu'un an ou deux, puisque les idées qu'en étalait le plan, ne donnaient à envisager qu'un divin qui y resplendissait de toutes parts. Les caractères en étaient d'une sublimité si admirable, qu'on les aurait fait croire infables, et les lieux où le convulsionnat exerçait ces mystères y était consacré par de telles opérations comme autant proseuques⁴⁸⁹ ; et parce que Paris était le principal lieu où s'opéraient ces actions divines, on faisait de tout Paris un temple, et comme le sanctuaire de cette œuvre miraculeuse. Mais n'aura-t-on pas eu par la suite à rabattre de ces magnifiques titres, quand les indécences, les infamies, et toutes les ordures des filles convulsionnaires se seront manifestées ? Alors ce lieu paraissant ressembler à rien moins qu'à une assemblée de vierges chrétiennes, occupées d'œuvres de piété, n'aura-t-il pas beaucoup mieux ressemblé à un sérail d'imaginations échauffées par quelque ardeur effrénée, souillées par de honteuses

487. Philippe Hecquet, *Le mélange dans les convulsions, confondu par le naturalisme*, Soleure, chez Andreas Gymnicus [à Rouen, chez Jorre, selon la *Vie* de Saint-Marc], 1733.

488. Hecquet renvoie Cassiodore (485-580), homme politique et théologien. Il est l'auteur des *Institutiones*, à l'intention des moines du Vivarium, dont il a fondé le monastère.

489. Les proseuques sont des lieux d'oraison parmi les juifs. À la différence des synagogues, où les prières se font en commun et sont toujours couvertes, dans les proseuques, toujours découvertes, chacun fait sa prière en solitaire. Juvénal en parle dans sa III^e *Satires*, v. 196.

idées, et agitées de sentiments ou de mouvements d'impureté ? Et en conséquence ne serait-il pas convenu de faire de ces repaires de convulsionnaires de ces prétendues *proseuques*, ce que Jehu fils du temple de Baal ?⁴⁹⁰ Car l'on sait, Monsieur, aujourd'hui à quoi s'en tenir sur plusieurs de vos filles miraculeuses, dont vos messieurs ont dérobé la présence au public, après l'avoir amusé faussement par des opérations tant célébrées de ces filles déshonorées. Voudriez-vous bien, par exemple, faire dire à ce public abusé ce que sont devenues tant de leurs célèbres actrices que l'on tient être renfermées dans des lieux de pénitence ? Faites lever ces soupçons par une déclaration nette et précise, pour ne plus s'autoriser de l'inexactitude des récits, comme l'on fait parmi vos messieurs. Au reste, Monsieur, prenez la peine de conférer avec ceci le plan qui est entre les mains de tout le monde, et vous conviendrez certainement qu'il n'y a rien d'exagéré dans l'exposition de l'œuvre des convulsions que je viens de faire. Or les choses divines sont-elles sujettes à de si subits changements ? Gamaliel ne le pensait pas, lui qui ne craignait pas d'abandonner au temps à venir l'épreuve d'une œuvre pour décider si elle était de Dieu. *Si ex hominibus est consilium hoc, aut opus, dissolvetur ; si vero ex Deo est, non poteritis dissolvere illud*⁴⁹¹.

Votre œuvre convulsionnaire n'a donc pas été capable de cette épreuve, puisqu'un aussi court intervalle de temps d'une année, lui a fait changer de face ; tout y était pur, autant qu'il convient en effet à ce qui est divin. Rien d'étranger ou de profane n'en ternissait la splendeur, et aujourd'hui voilà que vos docteurs s'accordent tous à y mettre de l'humain, qui est le naturel dans quelques opérations, sans exclure absolument le diabolique de quelques autres ; et à ce prix ils se disculpent des blasphèmes du Frère Augustin, sans craindre d'abandonner sa faction au diable, quoiqu'il puisse en coûter à la sœur Alexis, qui a préludé à ce fanatisme. Mais cette part que l'on fait au diable, n'est point apparemment conforme à ses droits : car l'exemple de la Husson⁴⁹² trouve évidemment qu'il ne veut

490. 2R 10, 27.

491. « [C]ar si leur entreprise ou leur œuvre vient des hommes, elle se défera et, si elle est de Dieu, vous ne pourrez pas les défaire », Ac 5, 38-39.

492. « La Husson » est une convulsionnaire demeurant dans la rue de la Heaumerie, près de Saint Jacques de la Boucherie, et qui l'on dit avoir fait un miracle de guérison sur le Sous-Vicaire de cette paroisse. Elle est coiffeuse et « toutes les Bourgeoises Convulsionnistes se crurent obligées de se faire coiffer par elle », *Journal historique des convulsions du tems, ou Lettre de M*** à M***. Dans laquelle il lui fait le détail de tout ce qui est arrivé aux Convulsionnaires dont il a eu connaissance*, le 24 juin 1733, p. xxix. Un jour, étant en convulsions et accompagnée de nombreux assistants, un laquais entre dans sa chambre et elle lui dit : « Fripon que tu es, tu as fait ceci & cela », suivi d'un « grand soufflet ». Voyant entrer un « gros Bourgeois » qu'elle connaissait, elle lui dit : « Te voilà donc, gros cochon » (*ibid.*). Selon elle, « Dieu qui la voulait favoriser d'une manière particulière, lui avait accordé le don de faire des miracles plus éclatants que celui qu'elle avoit déjà fait » (p. xxx). Dans chaque cas, Husson injurie et accuse les personnes qu'elle choisit pour un miracle. Elle finit par être sequestrée par les convulsionnaires dans un lieu inconnu, suite à un épisode lors duquel un laïc jeune et « respectable de sa naissance » est venu chez elle et auquel elle « demanda certains secours, qu'il lui accorda sans beaucoup y réfléchir : mais comme ils étoient par eux

point de part dans ces convulsions, puisque faisant tout son possible pour se donner à lui, en consentant à passer pour ensorcelée, le diable ne veut pas d'elle ; de sorte que ces exorcismes ne prennent pas sur cette scandaleuse créature. Mais d'ailleurs, Monsieur, rien n'est-il plus naturel dans une œuvre, qu'une inconstance aussi marquée, par où il paraît bien moins que Dieu est l'auteur d'une telle œuvre, que l'esprit de l'homme emporté aux vents de ses imaginations, ou trompé par les illusions de quelques cerveaux échauffés. C'est donc encore le naturalisme, qui tout seul se trouve en état de confondre absolument ou d'anéantir le système convulsionniste, parce qu'il va se montrer partout à la place du divin que vos docteurs supposent mêlé avec le naturel. Peut-être trouveriez-vous le naturalisme embarrassé à se montrer à la place du diabolique ; mais il est parfaitement en état de montrer qu'il n'y a rien de diabolique dans les blasphèmes du Frère Augustin, et que ce sont des erreurs d'une imagination criminellement troublée. La médecine laisse à Dieu le jugement de pareils malheureux ; mais elle traite et guérit les cerveaux malades ; ce sont donc des choses naturelles. En effet l'état du Frère Augustin est-il différent de celui d'une *hypocondriaque* qui se croyait être le *Saint Esprit*⁴⁹³. De cet autre qui se croyait *pape*, de manière qu'il bénissait tout le monde qu'il rencontrait par des signes de croix.

La sœur Alexis se trouvait dans les mêmes rêveries que le frère Augustin, trouve aussi son exemple dans un pareil fanatisme⁴⁹⁴. Ce fut celui d'une femme rapportée par un célèbre observateur⁴⁹⁵. Car cette hypocondriaque s'était mise dans la tête qu'elle était femme d'un roi ; de la même manière un certain fou se disait empereur⁴⁹⁶. Un autre s'imaginait avoir le nez si énormément gros ou ample, qu'il croyait qu'on ne pouvait pas l'ouvrir trop larges les portes par où il devait passer. Un autre rapporté par Bartholin se croyait tous les ans, dans le temps de la canicule, être un pot de terre⁴⁹⁷. Tant il est vrai, suivant la pensée de savants médecins, que

mêmes capables d'avertir, il cessa sur le champ ces prétendus services, fit honte à la Convulsionnaire de les avoir demandez, & se retira » (p. xxxii). Husson se rend chez lui pour lui demander pardon en lui disant « qu'elle étoit possédée du démon d'impureté, & que c'étoit lui (le démon) qui avoit agi en elle dans tout ce qu'elle avoit fait, & demanda qu'on la menât à M. l'Archevêque pour être exorcisée. Vous pouvez juger, Monsieur, ce que devenoit la Relation du miracle, si à la fin on y avoit mis celle des exorcismes faits à celle qu'on en disoit auteur. » (*ibid.*) Elle est, par conséquent, « mise en lieu de sureté, connu d'un très-petit nombre de personnes » (p. xxxiii) afin d'éviter les embarras qu'un tel cas puisse avoir sur la légitimation des miracles.

493. Hecquet renvoie aux *Observationes* (37, c. 1), de Borelli. Il s'agit sans doute de l'*Historiarum, & Observationum medicophysicarum*, paru à Francfort, chez L. S. Cörner, en 1670.

494. Justus Pascasius, *De Alea libri duo*, l. 1, édité à Amsterdam, chez Ludovic Elzevirium, en 1642. Pascasius, connu aussi sous le nom de Joostens Pasquier, est un médecin et philosophe flamand du XVI^e siècle.

495. Marcello Donato, *Historia medica mirabile, op. cit.*, livre 2, chap. 1.

496. Pascasius, *De Alea libri duo, op. cit.*

497. Hecquet renvoie à Jul. Alexandre l. 5 de *Medico & hist.*, c. 1. Il s'agit probablement de Giulio Alessandrini (1506-1590), médecin et poète italien, auteur du *De medica et medico, dialogus, libris quinque distinctus*, paru à Zurich, chez Gesnerus, en 1577.

l'humeur mélancolique cache une malignité inexplicable, qui est la cause des effets horribles et surprenants qu'on remarque dans les hypocondriaques⁴⁹⁸.

Cela donc, Monsieur ne fut jamais attribué au diable, au contraire ces états ont toujours passé pour des maladies et quelquefois d'un genre si naturel, qu'on les a vus guérir par le mariage, suivant les observations de beaucoup de savants médecins⁴⁹⁹. Et la suite de ces effets surprenants, prouve manifestement combien ils sont naturels, puisqu'ils se terminent par un fond de mélancolie⁵⁰⁰. C'est donc à dire que la fin de ces effets étonnants manifeste le naturalisme de leurs causes. C'est pourquoi de savants hommes, même théologiens, ont comparé ces opérations jugées diaboliques par l'ignorance du vulgaire, à ce qui arrive dans des *songes*, dans des *ivresses* et dans des frénésies, sans en excepter les *hypocondriaques*⁵⁰¹. Parce qu'en effet dans toutes ces occasions l'on trouve des exemples de faits prodigieux. Un consul Romain rêve en dormant qu'il a perdu la vue, et il se réveille aveugle⁵⁰². Un savant et célèbre médecin d'Allemagne a fait un traité exprès, sur le sens d'un homme⁵⁰³ ; il avait rêvé qu'un spectre horrible lui surchargeait les épaules, et que ce spectre en vint jusqu'à vouloir lui arracher le gros orteil. La douleur et la violence se firent tellement sentir dans ce gros orteil, que l'inflammation s'y étendit, la suppuration s'en ensuivit. Faudra-t-il, Monsieur, donner au diable ces prodigieux rêves, qui ne sont que des effets naturels. C'est qu'il est surprenant avec quelle violence l'imagination livrée à elle seule, comme il arrive dans le sommeil, précipite le cours des esprits et du sang vers les endroits du corps qu'elle domine à l'insu de l'âme, et que rien n'est si surprenant que la force et l'efficace dont sont capables les esprits effarés qui s'élancent çà et là au gré de la machine. C'est en effet dans ces occasions qu'il est arrivé qu'un homme s'étant couché avec des cheveux noirs, s'est trouvé le matin en se levant avec des cheveux blancs, parce que son imagination aura été saisie de l'affreuse crainte d'un cruel supplice auquel il aura été condamné. Or rien prouve-t-il davantage la force de l'imagination, qui peut en si peu d'heures porter ses effets sur les parties du corps les plus éloignées, et ce

498. Hecquet renvoie aux médecins Felix Platter, Rudius, peut-être Eustachio Rudio (1551-1611), et Henricus Petraeus (1589-1620), en particulier au l. 1, *harmon.*, sans doute ses *Nosologia harmonica dogmatica & hermetica*, Pauli Egenolphi, 1615.

499. Hecquet renvoie aux médecins antiques Oribase et Aretus (Arétée de Cappadoce), mais aussi à Riverius, ou Lazare Rivière, et Forestus, ou Pieter van Foreest (1521-1597), surnommé l'Hippocrate hollandais.

500. Hecquet renvoie au médecin, chimiste et philosophe allemand Daniel Sennert (1572-1637), et à son *Epitome naturalis scientiae*, livre 8, chap. 2, édité à Wittenberge, chez C. Heiden, en 1618.

502. Hecquet ajoute dans une note : « Gerson tom. I, p. 38. Pierre d'Ailly 2. *Traité des vrais et faux prophètes*. Dans Gerson 511 des *Mélancoliques* ». Pour Gerson, cela correspond au *De falsis prophetis*, in *Opera omnia*, vol. 1, déjà citées, et pour Pierre d'Ailly, ou d'Ailly (1351-1420), cardinal français, au *De falsis prophetis. Appendix ad tomum 1. Operum Joannis Gersonii*, Anvers, Sumptibus Societatis, 1706, p. 469-602.

502. Pline, *Histoire naturelle*, VII, LI, 166. Il s'agit de Cornélius Rufus.

503. Friedrich Hoffmann, *Morbum convulsivum a vivo spectro*, Jenae, Typis Nisianis, 1682.

semble qui sont moins de son appartenance et la structure des parties fait cependant connaître la raison de ces prodigieuses opérations, qui se passent machinalement dans le corps humain ; c'est l'arrangement ou l'ordonnance des vaisseaux sanguins artériels, et des fibres nerveuses qui mènent à cette connaissance. Les uns et les autres de ces vaisseaux sont situés côte à côte des uns des autres⁵⁰⁴ ; et de là il arrive que les *oscillations* des fibres nerveuses qui sont naturellement modérées et régies par la *rénitence*⁵⁰⁵ de la vertu *systaltique* des artères, s'étant une fois échappées de dessous l'empire de l'âme, elles déterminent par leurs emportements la *systole* des artères, à pousser le sang vers les mêmes endroits où se trouve emporté le *sac nerveux* qui charrie les *esprits*. Ce sont donc tout à la fois les deux parties du sang, la rouge et la blanche, dont l'imagination devient la maîtresse. Or ces deux parties contenant les matériaux de tout ce qui peut se former dans le corps humain, et les *esprits* devenus aussi les maîtres, étant les architectes de ces œuvres, il s'en forme au hasard toutes les productions bizarres qui s'opèrent dans le sommeil, jusqu'à se montrer manifestement sur la peau. On vient de le faire observer sur cet homme, dont l'orteil suppura en conséquence d'un songe, et il a été encore observé ailleurs, au sujet de cet autre homme, sur la poitrine duquel se trouve une si furieuse *ecchymose*, parce qu'il avait cru en rêvant qu'on lui déchargeait sur la poitrine un furieux coup de pierres.

Deux causes ci-dessus insinuées, non moins naturelles, prouvent bien cette force extraordinaire de l'imagination : ce sont l'*ivresse* et la *phrénésie*, deux états qui font évidemment connaître que sans rien de diabolique, le cerveau de Frère Augustin peut se troubler jusqu'au point de le rendre blasphémateur. Car un homme jure, ne respecte rien en religion, de sorte que ce qu'il y a de plus sacré est exposé aux outrages de fait et de paroles d'un homme qui est ivre. La *phrénésie* n'expose point à de moindres scandales. Car à quels excès ne voit-on pas se porter des phrénétiques, qui s'oublent entièrement et sur la raison et sur la religion ; de sorte qu'il est malaisé de définir si certains phrénétiques sont plus déraisonnables qu'irréligieux ; cependant tout cela est dans la sphère du naturalisme, puisque l'on ne s'est jamais avisé de faire le diable auteur de toutes les extravagances et de toutes les impiétés que les phrénétiques commettent. Mais ce qui confirme évidemment le naturel qu'il y a dans ces opérations d'un esprit troublé, c'est que les causes qui produisent ces troubles sont connues dans l'ordre de la nature ; car elle est pleine de ces vertus enivrantes, que les médecins appellent *inebriaminae*⁵⁰⁶ ; lesquelles répan-

504. Verdries, *De equilibrio mentis & corporis commentatio*, op. cit., p. 50.

505. Qui oppose une certaine résistance au toucher, et donne l'impression d'élasticité.

506. Hecquet renvoie à Wadel, *De inebriaminibus*. Il s'agit peut-être de George Wolfgang Wedel (1645-1721), médecin et chimiste allemand, mais je n'ai pas retrouvé l'ouvrage en question. Il renvoie également à Verdries, *De equilibrio mentis & corporis commentatio*, op. cit., p. 61.

dues et dans les aliments que nous prenons et dans les êtres qui nous entourent, sont capables étant introduits dans le corps, de soulever le sang, de le mettre en *rarecence* et comment *rut* ou en *orgasme*. Mais par là *l'équilibre* d'entre le corps et l'âme venant à être rompu, *l'ataxie* ou le désordre se met dans les esprits et le trouble dans le cerveau, par où les mouvements de la machine l'emportant sur l'empire de l'âme ; ils font d'un homme bien moins un être raisonnable qu'une bête ou un animal furieux, dominé qu'il est par la violence de ses organes. Et en ceci se reconnaît la puissance si dangereuse du vin, lequel étant tout plein de ces esprits enivrant *inebriaminae*, porte souvent sans qu'on n'y pense dans le sang, et par lui dans les esprits ces excès de mouvements, qui en relevant les forces du corps, oppriment celles des esprits et de la raison et font oublier la religion. Ce fut ce qui fit interdire l'usage du vin aux prêtres de l'ancienne Loi les jours qu'ils avaient à entrer en fonction. Ce fut encore la raison pourquoi les *Nazaréens* et en particulier le fort Samson, étaient obligés de se priver de vin, parce que Dieu ne voulait pas qu'ils s'exposassent aux dangers de tout ce qui peut enivrer⁵⁰⁷. Ce sont encore de semblables esprits tumultueux et enivrants, qui s'exaltant dans le temps d'une fièvre ardente, agitent si étrangement le sang et par lui les esprits, que l'état d'un tel fébricitant ressemble tellement à celui d'un furieux qu'indocile à tous avis, soit de la religion ou de la raison, l'on est obligé d'en venir à le lier pour le préserver lui-même de quelque malheur et ceux qui l'approchent ; mais à quelque excès qu'il se porte, fut-ce jusqu'à se croire aussi saint que le frère Augustin le pense de lui-même, jamais on ne soupçonnera le diable d'avoir la moindre part dans une telle folie.

C'est contre ces sortes d'enivrements que la nature s'est tant précautionnée dans l'art de produire les *esprits animaux*, afin de les empêcher de troubler le genre nerveux qu'ils ont à remplir et à régir sous l'empire et la direction de l'âme, pour entretenir l'ordre et la paix qui règnent dans l'économie animale pendant la santé ; aussi les intentions de la nature et ses prévoyances sont-elles ici infinies.

C'est dans le cerveau que doivent se séparer les esprits animaux, et là elle a eu soin de multiplier jusqu'à l'innombrable les lieux où les sécrétaires, c'est-à-dire, les *glandes* qui doivent donner retraite ou l'hospice à ce spiritueux : ce n'est point assez, elle a pourvu à ce que de toute la masse du sang que la *systole* du cœur pousse par tout le corps, il n'y en ait qu'un *septième* qui s'élance vers le cerveau⁵⁰⁸. Et encore avec quel ménagement et quelle économie ce septième est-il distribué dans chacune de ces glandes ? Le cœur bat trois mille fois dans une heure, et à chaque battement il ne se sépare dans tous ces milliers de glandes, prises ensemble,

507. La naissance miraculeuse de Samson est racontée en Jg 13, 3-24.

508. Santorini, *Opuscula medica, op. cit.*, p. 115.

qu'une cinquantième partie d'un grain de matière spiritueuse ; ce sont deux grains par chaque cent de battement, et par conséquent soixante grains pour trois mille, d'où résulte une once de matière spiritueuse qui se séparent pendant huit heures ; et enfin trois onces dans l'espace de vingt-quatre heures, c'est-à-dire, environ le quart d'une livre⁵⁰⁹. Or ce quart n'entre qu'insensiblement ou d'une manière imperceptible, et comme en distillant (*per decensum*) dans toutes ces glandes qui le filtrent et le distribuent avec la même insensibilité dans le genre nerveux, qui s'en remplit en s'imbibant plutôt qu'en se gonflant par l'intromission de cette matière, parce qu'elle tient bien plus de l'air que de la solidité de la matière ou du volume d'aucun corps. Ce n'est pas tout, cette matière étant *éthérée* et d'une volubilité extrême, en même temps que d'une *élasticité* incompréhensible, la nature ne l'introduit dans le genre nerveux qu'avec précaution, enveloppé donc dans un suc qui la bride ou la modère, c'est le *suc nerveux*, une lymphe infiniment atténuée, laquelle est employée par la nature à proportion de la quantité de cette matière *éthérée* et aérifiée. Ainsi ce quart de livre spiritueuse qui se sépare chaque jour dans le cerveau, ne contient qu'une once et demie de véritables spiritueux animal en même temps qu'une autre once et demie de cette lymphe douce, quoiqu'infiniment atténuée, sert d'intermède ou comme de correctif à ce *volatil* pour en prévenir les échappées, la fougue ou le tumulte par tout le genre nerveux, et en conséquence dans l'économie animale.

C'est donc dans la connaissance de cet art de la nature, Monsieur, que l'on trouve les raisons naturelles des désordres ou troubles où tombent les esprits animaux dans le cerveau, sans avoir à y employer aucune puissance étrangère, et encore moins celle du diable, parce qu'il n'a que voir dans les lois du Créateur ; qu'elles sont au-dessus de sa juridiction, et que sans lui elles s'exécutent d'une manière aussi merveilleuse que le sont les secrets de la nature, qui font des prodiges de sagesse et de prévoyance qui le passent. Et voilà, Monsieur, la raison pourquoi les choses enivrantes *inebriamina*, causent tant de désordres dans le corps humain et surtout dans le cerveau. C'est quand ce spiritueux animal, contre lequel la nature s'est tant mise en garde, se trouve accouplé et comme marié avec des volatils étrangement élastiques (*copula elastica*) ce qui rend l'esprit animal impétueux, turbulent, *explosif*.

Mais, me demanderez-vous, Monsieur, d'où vient cette vertu enivrante dans un corps, où les liqueurs ardentes ou enivrantes n'ont pas d'entrée dans le corps, par exemple, d'une personne qui se serait livrée à la piété : car enfin l'on doit cette justice au Frère Augustin, que le zèle indiscret et dénué de la science de l'Évangile, l'a jeté dans les troubles d'imagination

509. *Ibid.*

qui le précipitent dans des excès de fanatisme, où les blasphèmes lui paraissent des inspirations divines ; car on le prendrait presque pour un de ses *Augustinians*, qui faisaient secte parmi les anabaptistes⁵¹⁰. Au reste après l'aveu ci-dessus fait en faveur du Frère Augustin, il n'en est pas moins vrai qu'en toute occasion il n'a pas été sévèrement occupé du zèle de la main de Dieu. L'objet de son amour ne s'est donc pas toujours trouvé au-dessus de l'amour des femmes *amabilis super amorem mulierem*⁵¹¹, puisqu'on l'a surpris à la campagne en familiarité un peu trop libre avec une fille. C'est, nous dira-t-on, une calomnie, comment encore qu'il se soit donné en spectacle enfermé entre les rideaux d'un lit où il était couché tout habillé sur la couverture, mais côte à côte d'une convulsionnaire ; car on a voulu innocenter ce spectacle, parce qu'il était accompagné de la récitation des psaumes. Mais tout cela étant exagéré tant que l'on voudra, il n'est pas douteux que le frère Augustin ait été vu publiquement se jeter au cou d'une jeune fille, sur quoi il ne se justifia qu'en se disant impeccable.

Fut-il marque plus sensible du fanatisme ? Du moins celle de l'inclination passionnée pour les personnes du sexe, n'est pas obscure dans cette histoire. Ainsi le Frère Augustin n'est peut-être pas exempt de cette espèce de vapeur que l'on a vu guérir par le mariage. L'ardeur d'un tel feu est bien capable de jeter des étincelles dans les occasions, et une matière aussi brûlante peut bien tenir lieu de ces choses enivrantes *inebriamina*, qui font gonfler le sang et qui irritant les esprits, font les passions.

Cependant rabattant de cette passion tout ce que l'on voudra, il en est une autre dans l'imagination échauffée du Frère Augustin, laquelle toute seule peut bien lui troubler la cervelle ; c'est sa dévotion excessive et mal entendue qui lui enflamma le sang, et qui lui cause ces accès de fanatisme, et pour lors, Monsieur, faut-il recourir au diable pour comprendre que le Frère Augustin n'a qu'une maladie d'esprit, telle qu'en ont les mélancoliques tenant à l'hypocondriaque. Alors donc ce ne sont pas des exorcismes qui lui conviennent ; et des remèdes ordinaires. En effet c'est par eux qu'on a vu guérir dans tous les temps ces vapeurs, suivant particulièrement tant d'observations, qui ont fait voir ou que des plaies que de pareils malheureux se sont faites par des chutes où ils se sont précipités, ou par des coups qu'ils se sont donnés, ils se sont guéris en perdant beaucoup de sang⁵¹². C'est encore là la même preuve que celle par où on a vu guérir les hypocondriaques par des varices prodigieuses ou par des hémorroïdes. Voilà, Monsieur, ce que vos théologiens auraient dû répondre sur le compte du Frère Augustin sans le donner avec sa faction au diable. Ce fut celui que prirent à l'occasion d'un Juif ceux qui en avaient

510. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, op. cit., p. 497.

511. « [T]on amour était pour moi plus merveilleux que l'amour des femmes », 2S 1, 26.

512. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, op. cit., p. 82.

soin⁵¹³ ; il était travaillé d'affreuses vapeurs hypocondriaques, et il était tellement jugé possédé du diable, que l'on prétendait qu'il n'y avait plus que les exorcismes qui pussent faire finir ces accès furieux. Mais, dit l'auteur, c'était de ces vapeurs où les exorcismes ne sont nullement nécessaires, parce que ce sont des maladies naturelles qui guérissent, ajoute-t-il, par de bons remèdes, et par le laps du temps, et en effet ce Juif se trouva guéri au bout de huit mois. Ces preuves du naturalisme Monsieur, portent-elle à faux. Cependant une autre observation démontre ces maladies parfaitement naturelles. Puisqu'au rapport d'un historien célèbre⁵¹⁴, les vapeurs hypocondriaques sont une maladie épidémique parmi certains peuples de *Scythie*. Nous avons encore l'observation de Van-Helmont⁵¹⁵ qui vient à ce sujet, c'est l'aventure d'un hypocondriaque, qui s'étant jeté dans l'eau froide de la rivière, s'en trouve guéri. C'est à la vérité le spécifique affecté à la cure de la rage ; car l'eau de la mer en est le remède. Mais les auteurs qui ont le mieux suivi ces maladies, les traitent sous le même titre de mal hypocondriaque, de rage, de vapeurs mélancoliques⁵¹⁶. Mais ce qui fait plus singulièrement à ce sujet, c'est la pratique des habitants de la Nouvelle-France rapportée dans la seconde partie du naturalisme, par laquelle on voit qu'ils sont dans l'usage de baigner dans l'eau froide, et par là de guérir les extatiques, les furieux, les phrénétiques et les hypocondriaques.

Ceux qui sont peu instruits des forces de la nature, s'effrayent des effets prodigieux que l'on observe parmi les hypocondriaques. Mais un savant médecin⁵¹⁷ fait observer que l'état de passions de quelque nature qu'elles soient, augmente si étrangement l'organe du sang, en augmentant l'élasticité des esprits, qu'après cela les effets qui s'en ensuivent, ne doivent aucunement étonner. La contention de l'esprit, la méditation, *astus cogitationum*⁵¹⁸, l'imagination échauffée, tout cela tient de la passion et portant un étrange *érotisme*, qui devient habituel dans le genre nerveux des mélancoliques, tels que les dévots d'imagination, les dévotes du même genre et les gens d'études outrées ; cela fait qu'ils se livrent trop à leurs fantaisies, et qu'ils se troublent la cervelle. Prenez, Monsieur, dans ce fond de maladie hypocondriaque la cause des effets qu'on y remarque, et alors le fanatisme du Frère Augustin vous paraîtra aussi naturel, que les causes des maux hypocondriaques se trouvant telles en ceux qui sont portés par tempérament.

513. Hecquet renvoie au médecin italien Antonio Musa Brassavola (1500-1555), et à ses commentaires d'Hippocrate, *In octo libros aphorismorum Hippocratis & Galeni commentaria & annotationes*, publiés à Bâle, chez Frobenius, en 1541.

514. Hérodote, *Histoires*, IV, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand, Paris, Les Belles Lettres, 1945.

515. Jean-Baptiste Van Helmont (1579-1644) est un alchimiste, chimiste et médecin néerlandais.

516. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, op. cit.

517. Johann Melchior Verdries.

518. Bouillonnement des pensées.

Ce tempérament consiste dans une pente naturelle au sang de s'épaissir en se brûlant, surtout dans les personnes dont la *rate* se gorge d'un sang ainsi indisposé ; car en telles personnes la rate devient le nid ou le foyer d'affections hypocondriaques. C'est ce que l'observation fait connaître, car tous les mélancoliques se plaignent de maux de rate, de gonflements dans l'hypocondre gauche et d'étouffement que causent les flatuosités et les réplétions ou congestions sanguines par un sang brûlé, et aussi qui se font sentir dans toute cette région. Or la raison de telles angoisses est bien naturelle : car le sang qui s'accumule dans la rate est un sang artériel, est ce que ce viscère est composé de plus d'artères qu'aucun autre ; de manière qu'il est comme le repaire naturel ou l'hospice du sang artériel qui s'y porte en plus grande quantité que partout ailleurs, suivant même l'ordre le plus naturel de l'économie animale. Qu'un tel sang vienne donc étant ainsi intercepté dans sa circulation à croupir dans la rate, c'est un volatil comme en digestion qui s'exalte enfin, et qui n'ayant point son débouché ordinaire, agit sur le même sang, l'agite et les parties qui le contiennent, en même temps qu'il se pervertit, et ainsi changeant son *volatil huileux* dans un *œuvre lixivie*⁵¹⁹ qui en imprègne la *bile*, il fait un impression sur les *esprits* qu'il corrompt et sur la *bile*, qu'il tourne en *atrabile*, que des hommes deviennent d'autres hommes jusqu'à se croire des loups, des chiens, ou des bêtes sauvages ; car voilà, Monsieur, l'origine des *Misanthropes*, des *Licaons*, des *Loups-garous*, des *Licanthropes* et de toute sorte d'hypocondriaques. Car si le Frère Augustin ne se croit ni chien, ni loup, c'est que son imagination étant échauffée en premier par des objets spirituels, elle est inspirée vers d'autres métamorphoses. Il se croit le *Saint Esprit*, et les filles convulsionnaires de sa faction se croient des prophétesses. Le faux de l'imagination qui les trompe n'en est pas moins évident, parce que dans les uns et dans les autres, c'est un changement qui s'est fait dans leurs esprits qui les font penser dans leur fanatisme, qu'ils sont des spirituels et des inspirés. Vos docteurs, Monsieur, donnent ces inspirations au diable, et les médecins mieux instruits des maladies du cerveau les donnent à des affections hypocondriaques, qui sont des maladies naturelles. Ainsi, Monsieur, cette partie des opérations de convulsionnaires que vos théologiens donnent au démon, appartient manifestement au naturalisme ; car ces aliénations sont de celles que saint Augustin attribue à un esprit qui saisit les imaginations des visionnaires. Il ne faut donc pas demander, comme l'ont fait, *de quel esprit viennent les différents états des convulsionnaires*, puisque cet esprit est l'*esprit animal*, qui a changé de *crase*, de cours, d'ordre, et de direction⁵²⁰ ; de sorte que les

519. De lessive.

520. Hecquet renvoie à la *Lettre d'un Ecclésiastique à un Évêque*, XXII, p. 14. Il s'agit d'un texte sans lieu ni date, mais très probablement de 1733, et écrit par l'abbé Étemare à l'intention de l'évêque de Senz.

convulsionnaires fanatiques se trouvent emportés hors de leur état naturel, habitués alors aux visions, aux illusions qui les trompent par de fausses ressemblances. *A spiritu cum omnino sano atque interno corpore, in alienationem rapiuntur, ita ut... illa spiritali visione habitent*⁵²¹. Voilà donc, Monsieur, ce qu'il faut entendre dans les convulsionnaires fanatiques, ce sont de vrais hypocondriaques, par l'esprit animal fougueux, ou dérangé qui les emporte à des excès d'imagination qui les trompent eux et leurs docteurs, sans qu'il faille avoir recours à l'opération du malin esprit. Toute la malignité de cet esprit-ci est donc naturelle, parce qu'elle ne vient que des dérangements que souffre leur cerveau ; abreuvé qu'il est continuellement d'un suc nerveux tumultueux, ou dégénéré de ses qualités naturelles ; changement qui lui arrive, lorsqu'un sang mélancolique *atrabilaire*, ne lui fournit plus que des matières étrangères à sa nature, et par où il devient capable de porter le trouble et l'illusion dans l'esprit, ou la fureur même dans l'imagination. Car c'est un fond de ses liqueurs empoisonnées et furieusement malignes, que les chimistes appelleraient *infernales*, comme elle fait des esprits et sels *volatils* les plus *déflegmés*, et par là devenus trop efficaces, qu'ils nomment *stigios liquores*⁵²².

Après cela, Monsieur, vous conviendrez aisément que ce sont les deux parts, ou les deux tiers de l'œuvre des convulsions qu'acquiert le naturalisme ; car on la distribue cette prétendue œuvre en trois parts, celle de l'homme ou de la nature, que vos Messieurs ne contestent point ; celle du malin esprit qui vient d'être rapporté au naturel ; part d'ailleurs dont ces Messieurs ne s'occupent guère, puisqu'ils l'abandonnent n'appartenant qu'à ceux *qui sont tombés* ; car ainsi parle-t-on parmi eux. Reste le *divin*, que ces Messieurs idolâtrèrent comme leur *Dieux pénates*⁵²³, qu'ils ne veulent pas se laisser ravir. Mais si cette partie est encore en plein de l'appartenance du naturalisme, sera-ce rien moins que de se voir tout seul l'auteur de l'œuvre (comme ils l'appellent) des convulsions. Mais alors quel discrédit pour elle ? Quelle irrégion pour les convulsionnaires ? Quelle honte pour les convulsionnistes, d'avoir donné à révéler au public comme quelque chose de divin, ce qui n'est qu'un événement naturel d'imagination trompée est peut-être excitée par de honteux sentiments ; car l'on aime mieux les taire, que d'en creuser ici trop intimement les causes.

Pendant voici une anecdote dans l'histoire des convulsions qu'il convient de vous communiquer, Monsieur, par où vous verrez que tout le monde d'ici n'a pas été la dupe du *divin* de l'œuvre des convulsions ; car ce que l'on ne vous aura pas mandé de la disposition des esprits des savants et des sages de ces quartiers-ci, c'est que tandis que les docteurs du *convul-*

521. *Ibid.*, p. 13-14.

522. De *stigios liquores*, liqueurs funestes ou infernales.

523. Dieux romains, dédiés au foyer, et en particulier au feu et au garde-manger (*penus*).

sionnat ont tenu amusés aux pieds de cette idole, les disciples de l'œuvre, les savants, les sages et les personnes instruites ont si peu fléchi le genou devant elle, qu'ils en ont reconnu tout le ridicule dans celui des filles convulsionnaires, c'est-à-dire dans leur origine, leurs mœurs, et leur éducation. Ainsi il est arrivé ici en grand ce qui arriva un jour en petit dans une paroisse de village. L'on venait d'y placer un beau *saint Nicolas*, bien peinturé, bien doré et bien enluminé ; toutes les bonnes femmes au seul aspect de la décoration, vinrent se mettre à genoux en foule au pied de la statue ; un paysan présent à la cérémonie, non seulement s'abstint de se mettre à genoux, mais encore on le vit rire de la simplicité de ces bonnes gens, et lui ayant demandé la raison de son indifférence et de son ri moqueur, au sujet du *saint Nicolas* ; c'est, dit-il que je l'ai vu *poirier*. Aussi, Monsieur, l'on a cru que des créatures ramassées, plusieurs d'une conduite équivoque, la plupart de condition obscure, et d'une piété fort incertaine, fussent bien propres à être érigées (aussi promptement que naissent des champignons) en prophétesses, en séraphiques, ou en inspirées. Et voilà, Monsieur, ce que vous n'avez pu voir de si loin.

Rien donc n'a paru si peu surnaturel que les opérations de ces créatures. Aussi le naturalisme vient-il de démontrer que sans sortir de ses principes de physique, il fait concevoir l'impossibilité du divin dans l'œuvre des convulsions. Mais vous aimez les détails des opérations de cette œuvre, parce que vous croyez y trouver des difficultés que la physique ne peut résoudre. Vous êtes porté à le croire, parce qu'un ecclésiastique mande à un évêque que nonobstant les indécences, le faux et les puérités qu'il convient de reconnaître dans l'œuvre des convulsions, il lui paraît des traits de divin si singulièrement marqués dans quelques actions des filles convulsionnaires, qu'il assure qu'il est incontestable qu'on doive l'y admettre, parce qu'étant mêlé avec le naturel, il n'y est nullement obscurci ou confondu. L'étrange nuance, cependant, Monsieur, dans un mélange divin ! Ne serait-ce pas plutôt la ressemblance d'un *pot-pourri*, dans lequel on voudrait concentrer tant d'ordures et tant de choses infectes (qui ont fait sentir mauvais tant de créatures, *fratere fecistis odorem nostrum*)⁵²⁴, sous le voile de quelques apparences trompeuses, mensongères peut-être, ou artificieusement illusoires.

Au surplus, Monsieur, avant que d'aller plus loin, permettez-moi une réflexion qui ne porte que sur l'œuvre, sans aucunement prétendre entamer le mérite de l'auteur de la Lettre. Si cet auteur se trouvait être le patriarche des convulsionnaires, le grand prêtre, ou le pontife du convulsionnat, (parce qu'il est ce *voyant* par excellence dans les *figures*, à la cheville du pied duquel n'atteignent pas les autres figuristes, telle réputation eus-

524. « [V]ous qui avez rendu notre odeur infecte aux yeux de Pharaon », Ex 5, 21.

sent-ils d'ailleurs, d'esprit, de vertu et de science), le témoignage ou l'affirmation d'un tel auteur, ne deviendrait-il pas bien suspect ? Car enfin il serait trop intéressé dans le fond de l'œuvre des convulsions, pour ne pas en défendre les opérations. Un peu de bon sens met à portée le plus médiocre physicien, sans sortir de ces principes, de vous proposer une telle difficulté, qui peut infiniment rabattre des preuves, qu'il serait de l'intérêt de l'honneur d'un grand génie intéressé au fond de la cause, pour autoriser son ouvrage.

La conjecture entreprit d'autant plus dans le vrai, si les convulsionnaires n'étaient que les échos des fantaisies qui seraient passées de l'imagination du *voyant* pontife du convulsionnat, dans celle de ces illuminées. Quoi qu'il en soit, ce génie si supérieur entreprend dans une longue Lettre qu'il écrit à un évêque, de l'instruire du divin des convulsions, et par là de mettre le sceau ou la dernière main à la créance du mélange du divin avec le naturel dans l'œuvre des convulsions ; mais à quoi se réduit ses preuves ? À quelques lignes de réflexion sur quoi pose uniquement ce bizarre système. *Parturiunt montes*⁵²⁵, etc.

Jugez-en, Monsieur, car l'extrait de ce qui est contenu à la page 15 article 25, est fort court⁵²⁶. J'y ai vu, dit-on, une multitude de circonstances qui paraissaient puérides, vaines, insipides. *Il y en avait de rebutantes, de choquantes, d'autres pénibles ; au milieu de tout cela, je montrais la plupart du temps des choses édifiantes, grandes, touchantes, inimitables, des représentations des mystères de Jésus-Christ, et des souffrances des martyrs, des gémissements sur les maux de l'Église, sur l'humiliation de la vérité. D'autre fois lorsque la convulsion avait pour objet le triomphe de l'Église ou de la vérité, c'était des sentiments de joie, de louanges, d'actions de grâce, dont la représentation me paraissait au-dessus de tout ce qu'on aurait dû feindre ou même imaginer.* Et voilà, Monsieur, à quoi se réduisent les preuves du divin dans le mélange des convulsions. Toutes ces réflexions fourniraient la matière de plusieurs volumes pour les relever en détail ; mais l'auteur se trouvant à tête d'une association qui s'est rendue maîtresse des imprimeries, il faut se resserrer dans le pur nécessaire. Car autrefois les Philistins pour dominer le peuple d'Israël, avaient gagné à eux les ouvriers qui auraient pu travailler des épées et des lances aux Israélites⁵²⁷ : tout de même les convulsionnistes maîtrisent les imprimeries pour empêcher qu'on ne les confonde.

Cependant en premier lieu, Monsieur, la remarque de l'auteur tourne manifestement à l'avantage du naturalisme toutes ces beautés ; *en tout ce que je viens d'exprimer, dit-il, il y avait bien des choses qui paraissaient une suite naturelle*

525. C'est le célèbre vers 139 de l'*Art poétique* d'Horace : « La montagne va accoucher, ce sera la naissance ridicule d'une souris », in *Épîtres*, texte établi et traduit par François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 1955, p. 209-210.

526. Il s'agit à nouveau de la *Lettre d'un Ecclésiastique à un Evêque*, XXV, *op. cit.*, p. 15.

527. 1S 13, 19.

*de l'état d'aliénation où elles étaient*⁵²⁸. Ce naturel donc a avoué de si bonne foi rabat d'autant du divin de ces opérations, que si après cela il est prouvé que toutes ces belles pensées, tous ces discours affectueux n'ont rien au-dessus de ce que l'on a souvent remarqué chez les malades de vapeurs, rien prouvera-t-il aussi peu le divin prétendu ? Mais, Monsieur, qui ne voit, et qui ne sait que tous les jours l'on pleure et l'on s'attendrit au sermon comme à la comédie, parce que là, un habile orateur Chrétien sait par ses paroles, ses gestes et toutes ces manières dressées par l'art de parler, remuer les imaginations et les cœurs ; et qu'ici un habile acteur comédien sait remplir son rôle jusqu'à remuer les passions, enflammer les cœurs et fonder des inclinations. Et cela est-il douteux, Monsieur, puisque tant de sots mariages se contractent à l'occasion des manières insinuanes, tendres et affectueuses, que des créatures formées à ce manège savent inspirer à leurs auditeurs. Cependant au sortir du sermon et de la comédie, l'on rentre ordinairement dans son état naturel, parce que ce ne sont que des ébranlements que la machine a souffert de la part de l'imagination.

Revenant, Monsieur, à ce qui est plus sérieux et plus direct au sujet que nous traitons, le naturalisme dans sa première partie n'a-t-il pas donné de fréquents exemples de ces discours sublimes ou savants que des malades ont faits contre l'attente des assistants ; on n'y a vu une fille dévote passionnée de l'envie de la mort, pour aller se joindre aux joies du Paradis qu'elle voyait ouvert dans le temps des accès de ses vapeurs. L'on aurait pu y joindre cette autre histoire encore d'une fille de piété, laquelle dans ses accès de vapeur chantait des cantiques spirituels sans se tromper d'un seul mot. Celle-ci fut guérie par le mariage, et l'autre par les remèdes⁵²⁹. Ainsi rien de divin n'était dans les actions de ses créatures, qui touchaient cependant affectueusement tous les assistants. L'on y a encore les récits d'un jeune homme dont le précepteur n'avait jamais pu rien faire, tant il lui avait trouvé l'esprit bouché pendant des années ; il tomba mortellement malade, et avant que de mourir, l'on fut étonné de tout ce qu'il savait et de belles lettres et de piété, dont il fit des discours étonnants. Enfin l'on y voit des discours d'éloquence, ou des discours les plus touchants et les plus pathétiques, que font dans leurs maladies ou dans leurs infirmités des malades qui jusqu'alors n'avaient paru avoir ni esprit ni science. Le divin avait-il part dans ces opérations étonnantes ? Au contraire, Monsieur, c'est la preuve d'un pur naturalisme dans ces occasions. C'est ainsi que le donne à penser l'auteur de l'examen des esprits⁵³⁰ : et permettez, Mon-

528. *Lettre d'un Ecclésiastique à un Evêque*, XXV, *op. cit.*, p. 15.

529. *Medicina septentrionalis*, *op. cit.*

530. Jean Huarte, *L'examen des esprits pour les sciences, où se montrent les différences d'Esprits que se trouvent parmi les hommes, et à quel genre de science chacun est propre en particulier*, traduit de l'espagnol, édité à Paris, chez Jean Guinard, en 1655. Hecquet renvoie au chap. 4. Juan Huarte (1529-1588) est un médecin et philosophe espagnol.

sieur, que je vous rende cette pensée dans le patois où je la trouve⁵³¹. *Afin, y dit-on, que l'on connaisse par expérience que si le cerveau est tempéré, selon que les sciences naturelles le requièrent, il n'est pas besoin de maître qui nous enseigne ; il faut avoir égard à une chose laquelle advient chacun tour, qui est que si l'homme tombe en quelque maladie à raison de laquelle le cerveau change soudain son tempérament, comme est la manie, mélancolie et phrénésie, il n'advient au prudent de perdre tout ce qu'il savait, mais extravague en ses propos. Si c'est un ignorant, il acquiert plus grand esprit et habilité qu'il n'avait auparavant.* Puis tout de suite, il rapporte l'histoire d'un paysan devenu phrénétique, qu'il a entendu discourir merveilleusement avec tant d'éloquence et de pureté de langage, que l'on aurait pu en attendre de *Cicéron Paysan*, qui en santé ne savait presque pas parler, et là-dessus l'auteur répond que *l'art d'orateur est une science, qui provient de certains points et degré de chaleur auquel ce paysan était parvenu par le moyen de sa maladie.* Il ajoute l'histoire d'un autre phrénétique, lequel pendant plus de huit jours parla, non seulement avec esprit, mais le plus souvent il faisait des vers aussi bien qu'un habile prêtre, et là-dessus notre auteur dit, *qu'il n'advenait guère que celui-ci fut poète en frénésie, qui l'était en santé ; pour ce que le tempérament du cerveau propre à l'homme cinq pour la poésie, ordinairement se doit changer en maladie et faire chose contraire.* Cependant tout cela, continue-t-il, est peu de choses en comparaison des hauts discours que fit le page d'un seigneur espagnol étant maniaque. *En santé, il était d'un très petit sens, mais dans sa manie son esprit s'augmentait au point que son maître se trouvait si parfaitement aidé de ses conseils pour gouverner un État qui ne bougeait d'auprès de lui, et de là arriva que le page et le Seigneur son maître surent très mauvais gré au médecin qui le guérit.*

L'on verra, Monsieur, ci-après le fond du naturalisme de ces effets surprenants, dans l'ordonnance du mécanisme du corps humain ; mais voici d'autres exemples de faits encore plus surprenants, qui entreront dans les mêmes raisons. Une femme phrénétique disait à tous ceux qui l'allaient voir leurs vertus et leurs vices ; de plus elle prédit au chirurgien qui la saignait, qu'il n'avait plus guère de jours à vivre, et que sa femme se remariait avec un foulon, et cela se trouva vrai au bout de six mois. *Il m'est avis* (dit l'auteur) *que j'entends dire à ceux qui abhorrent le secret de la philosophie naturelle, que tout cela est mensonge, et que le diable en est l'auteur ; mais ils s'abusent, parce que le malin esprit ne peut ni savoir ni prédire l'avenir.* Le même auteur ajoute⁵³², qu'il a vu une femme qui ne savait ni ne parlait naturellement que peu ; mais devenue frénétique, elle répondait promptement, et en vers français bien rimés, faisant d'ailleurs ressouvenir de leurs péchés passés ceux qui voulaient la pousser trop loin ou l'égarer. Enfin une autre étant dans ses

531. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, t. 1, op. cit., p. 785.

532. Hecquet renvoie à nouveau à Jean Huarte, *L'examen des esprits*, op. cit., chap. 4, et à Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, t. 1, op. cit., p. 788.

vapeurs reprochait à son mari des débauches qu'il avait commis plus de cent fois avant qu'elle l'eut épousé. Voilà, Monsieur, des vaporeuses, qui comme les vôtres, se piquaient de révéler les secrets des cœurs. Ce n'est point pour nous rendre caution de la vérité de ces faits que nous les rapportons ; mais ils passèrent alors pour n'avoir rien de surnaturel ; les vôtres sont-ils mieux marqués à ce coin ?

Un autre auteur⁵³³ non méprisable pousse bien plus loin la vertu du naturalisme, il est persuadé que les malades de certaines vapeurs peuvent dans leurs accès parler grec, latin, hébreu, allemand, sans jamais avoir appris ces langues. Il avance qu'il a vu dans une femme de village ; il relève même Fernel, lequel ayant vu un page de Henri second qui ne savait ni lire ni écrire ; mais étant atteint de frénésie, qui parlait bon grec. Fernel attribuait cela au diable ; mais ne lui en déplaise, dit notre auteur. Si cela arrivait par la vertu du malin esprit, telles maladies ne se guérissaient pas par les remèdes ordinaires : c'est une semblable merveille qu'Érasme raconte dans un discours à la louange de la faculté de médecine. Il dit avoir vu un Italien, lequel sans avoir vu ni l'Allemagne ni livre, ou homme de cette nation, parlait bon allemand dans les accès d'une maladie ; mais il était si peu démoniaque, comme cependant la renommée le publiait, qu'un savant médecin vint à bout de le guérir. Reste, Monsieur, à chercher et à vous découvrir le naturalisme de tous ces prodiges ; et voici comme on le trouve. C'est dans la disposition et la capacité du genre nerveux ou de son pouvoir sur l'âme.

Il est dans la nature des occasions excitantes ou des vertus *stimulantes*, (témoin le *stimulus carnis*)⁵³⁴ ce sont des aiguillons qui la font sortir d'elle-même, et qui la mettant au-dessus de son pouvoir ordinaire ou apparent, lui font faire des choses ou produire des effets inattendus de la disposition où on la voyait. Quoi de plus brute qu'une pierre ou qu'un caillou ? Il ne sent rien, ce semble, et ne peut rien produire, parce qu'en lui ne s'aperçoit aucun de ces organes qui sont capables de quelque vertu ; cependant un simple choc, la collision toute seule de ce caillou produit du feu, le plus puissant organe de la nature. Après cela, que ne peut-on point attendre d'un corps organisé, en qui tout est ressort, *contractilité*, force *systaltique*. Or telle est la machine du corps humain ; les savants la regardent comme un instrument à cordes, parce que l'immense quantité de fibres nerveuses qui font le tissu de ses parties, ne donne rien moins à comprendre que des cordes aussi dextrement disposées, que les cordes d'un luth, ou d'un clavecin, pour se montrer par une tension successive et ménagée, jusqu'au point ou au degré, que venant à être pincées ou tou-

⁵³³. Hecquet se réfère ici aux *Diverses leçons de Loys Guyon, Dolois, sieur de la Nauche conseiller du roy en ses finances en Lymousin suivans celles de Pierre Messie et du sieur de Vauprivas*, livre 4, chap. 4, édité à Lyon, chez Claude Morillon, en 1603. Loys Guyon (1527-1617) est un médecin français et conseiller financier du roi.

⁵³⁴. Aiguillon de la chair.

chées, elles rendront des sons merveilleusement mélodieux, parce qu'ils se seront concertés ou mis d'accord les uns avec les autres. C'était cependant une vertu morte et dormante dans ces instruments, et qui ne dit rien jusqu'au moment qu'une main habile sera venue les toucher ; et voilà, Monsieur, une des occasions excitantes, ou de ces vertus stimulantes qui réduisent à l'*acte*, ou qui mettent en action la force qu'un corps cachait, et qu'il n'avait qu'en *jouissance*. Suivant cette idée, qu'est-ce autre chose que le corps humain, qu'une machine ou un instrument à cordes qui se monte pendant la vie sans que l'on y pense, jusqu'à un certain point ou degré qu'acquiert la tension de ses fibres. Les différentes occasions de la vie, les impressions journalières des objets qu'on y rencontre, les passions, etc. avancent plus ou moins cette tension insensible ou inaperçue. Mais une *occasion stimulante* survenant, elle achève cette tension. En conséquence les oscillations des esprits venant à croître dans ces fibres qui se sont concertées en se montant pendant toute la vie pour se mettre pour l'avenir à une certain unisson : il résulte dans les occasions des opérations surprenantes ; car l'âme devenue sensible à un pouvoir qui lui arrive de nouveau, elle pense à ce qu'elle ne pensait pas auparavant, les paroles se forment et viennent à la bouche, parce qu'elle raisonne sur des choses dont jusqu'alors elle n'avait eu aucune perception ou aucun sentiment. Quelle sera l'occasion qui excitera cette puissance dormante ou endormie ? La chaleur d'une fièvre qui fera dans le sang de nouvelles *exaltations*, qui feront des développements nouveaux, ou bien *l'explosion* que recevront les *esprits* dans une affection mélancolique, remuant les ressorts qui étaient jusqu'alors en retard : un malade dit, pense et fait des choses auxquelles on ne s'attendait non plus qu'à voir sortir du feu d'un caillou, avant que la collision l'y eut déterminé. Ces *explosions* donc dans le suc nerveux à la manière des tonnerres dans grand monde, répandent dans le petit comme des éclairs dans le cerveau, ils l'illuminent et le rendent clairvoyant sur ce qu'il n'aperçoit point. Ç'aura été des impressions faites à la sourdine dans le genre nerveux par des paroles par exemple, par des actions, par des récits ou des objets qui n'auront point été sentis jusqu'alors ; mais qui ayant insensiblement porté les fibres jusqu'au degré de ton qu'il convient pour les rendre sensibles, elles ne deviennent telles que quand l'occasion excitante sera arrivée. Alors un malade raisonne d'une manière surprenante, et l'on demande d'où lui viennent ces connaissances soudaines ? Ce sera de la même source que vinrent au jeune homme dont on a parlé, lequel pendant des années semblait stupide sur tout ce que son précepteur voulait lui apprendre, et dont la *réminiscence* ne s'en fit que dans sa dernière maladie. Ainsi, Monsieur, ce qu'un frénétique ou un hypocondriaque, ou une vaporeuse font ou disent de surprenant, ce ne sont que des choses qu'ils auront ouïes, sans y faire attention pendant toute leur vie, mais dont

les idées se réveillent à l'occasion de leur maladie. Aura-ce été quelque aventure de galanterie ou de débauche, dont dans un certain temps passé ils auront entendu le récit ? La *répétition* s'en fait alors dans leur cerveau, comme celle qui se fait dans une *horloge*, parce que ses ressorts auront été montés à ce dessein. Ainsi un malade donne le ressouvenir des uns ou des autres de ces vices passés. On admire ce prodige ; car comment, dit-on, ce malade peut-il savoir ce qui est suranné ? Le degré de tension sur lequel s'était monté le genre nerveux pendant sa vie, donne la raison toute naturelle de cet événement. De même encore, un malade pour avoir conversé avec des personnes qui auront parlé grec, etc. aura conservé les traces de quelques mots grecs, qu'il répétera en les prononçant dans ses vapeurs. On crie au miracle, et il n'est rien de si naturellement possible.

Mais que deviendront les prédictions que font les vaporeuses ou mélancoliques dans leurs accès ? Car nous en avons vu une qui prédit à son chirurgien sa mort prochaine, et le remariage de sa veuve avec un foulon. Sera-ce encore par quelque voie naturelle que ces prédictions, comme celle-ci, se trouveront vraies ? Mais, Monsieur, l'auteur lui-même de cette histoire convient que ces créatures ne rencontrent pas toujours dans leurs divinations⁵³⁵. Supposé pourtant que la chose arrive comme elle aura été prédite, l'art de ces divinations est bien aisé à concevoir. Quoi dans le monde de moins secret que les intrigues amoureuses, ou que les cajoleries auxquelles se prêtent une coquette, trop facile et qui s'en laisse compter par quelque galant ? Quoi de plus aisé à deviner que la mort d'un homme qui sera fort infirme, en même temps qu'il a une profession qui l'applique et le détourne de sa santé ? Cette vaporeuse donc n'aura-t-elle pas pu avoir oui-dire, que la femme de son chirurgien, qu'elle voyait mourant, souffrait les yeux doux d'un foulon⁵³⁶, et qu'elle ne lui refusait pas les siens ? Toutes ces circonstances se seront rappelées dans l'esprit de cette phrénétique en voyant son chirurgien, et là-dessus, elle aura formé sa prédiction ; l'événement aura-t-il rien que du naturel ?

Vous faites encore de l'étonné, Monsieur, sur les occasions excitantes dont vous ne pouvez vous persuader ; cependant, qu'est-ce autre chose que la concupiscence des yeux et de la chair, que les attrait trop naturels, qui excitent et soulèvent celle-ci contre l'esprit ? Est-ce une fable que cette double concupiscence ? Les tristes épreuves qui font la plupart du monde en sont-elles douteuses ? Quelque chose de plus trivial, mais de vrai là-dessus, Monsieur, qui prouve bien le pouvoir des occasions excitantes, c'est l'histoire qui se trouve dans un écrit public⁵³⁷. Il y est rapporté qu'un

535. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, op. cit., p. 787.

536. Artisan qui foule, ou apprête des étoffes.

537. Hecquet ajoute dans une note : « Les Mémoires de Littératures par Morville ». Le comte Charles-Jean-Baptiste de Morville (1686-1732) est un homme d'État français.

président d'une famille et d'un nom très distingué⁵³⁸, ne pouvait être purgé par quelque purgatif que lui donnât son médecin ; celui-ci jugeant qu'il fallait quelque chose qui excitât la vertu *systaltique* des *excrétoires*, par où se devait faire l'évacuation du purgatif, recommanda au valet de chambre de ce magistrat, d'épier quelque occasion où il se montrerait en colère, ou en vivacité, pour faire concourir l'irritation du purgatif avec le mouvement de celui de cette passion. Un jour donc que le président tenant son audience, se trouva violemment importuné des bruits continuels que faisaient à ses oreilles les frottements de la robe de taffetas, que portait la personne à qui il donnait audience, se mit en colère contre la robe de *taffetas*, ordonnant au client de la faire taire. Le valet de chambre saisissant l'occasion, apporte sur-le-champ à son maître la médecine qu'il tenait toujours prête ; le président la prit aussitôt, et elle eut tout le succès qu'en attendait le médecin. Cette histoire est-elle unique dans un genre ? L'on en sait une pareille pour l'avoir vue, c'est sur la vivacité où se mettait un grand seigneur toutes les fois que ses valets de chambre en l'approchant, ne se précautionnaient pas assez contre le bruit que faisaient leurs habits ou leurs robes de chambre, dont ce seigneur ne pouvait entendre le fris et le fras sans se mettre en colère.

L'usage du fouet et des verges en ceux qui le pratiquent, ou qui le souffrent de la main d'une personne qui soit d'un sexe étranger, doit vous persuader de la vertu stimulante de cette pratique⁵³⁹ ; voudriez-vous en douter, Monsieur, l'affligeante et l'humiliante épreuve que souffrent les personnes de piété, qui se précipitent en se donnant la discipline dans la passion dont ils veulent se préserver⁵⁴⁰, achèvera je m'assure de vous convaincre de la puissance des vertus stimulantes, ou des occasions excitantes. Cette observation en amène une autre qui est toute semblable, c'est touchant les jeunes trop rigoureux, les veilles excédées, et toutes les abstinences outrées, auxquels se condamnent volontairement des personnes, souvent aussi innocentes dans leurs mœurs, que pieuses dans leur religion. Ces pratiques si louables d'ailleurs dans leur juste usage, deviennent dans les unes des occasions stimulantes de vapeurs, et en d'autres des occasions excitantes de passions, que l'on fait éclore au lieu de les étouffer comme on le voudrait. C'est que par là le sang privé d'une pâture qui le tienne frais, et les esprits d'une lympe nouvelle qui les tempère, le sang

538. Hecquet ajoute dans une note : « Monsieur le président d'Aligre ». Étienne I^{er} d'Aligre (1559-1635) est un homme d'État français important sous Louis XIII.

539. Hecquet renvoie à l'édition de Bartholin du texte de Meibom, *De flagrorum Usu*, *op. cit.*

540. Hecquet ajoute en note : « Voir l'*Histoire des Flagellants* par M. l'abbé Boileau ». L'*Historia flagellantium* a été publié en 1700, puis traduit en français, *Histoire des flagellans, où l'on fait voir le bon & le mauvais usage des flagellations parmi chrétiens*, à Amsterdam, chez Henry du Sauzet, en 1732. Cf. Abbé Boileau, *Histoire des Flagellants. Le bon et le mauvais usage des flagellations parmi les chrétiens*, chap. X. Introduction, notes et dossier établis par Claude Louis-Combert, Grenoble, Jérôme Millon, 1986.

s'échauffe, et comme dans les phrénétiques il excite des visions et des pensées extraordinaires, où il produit par des pénitences outrées, des troubles dans l'imagination qui sont des vapeurs très incommodes, parce que les esprits devenant ainsi très *déphlegmés*⁵⁴¹, et comme trop *rectifiés*, ils prennent une sorte d'*emphysème*⁵⁴² ; rendus donc pétulants trop actifs, ils causent des ébranlements irréguliers ou désordonnés dans les fibres du cerveau, souvent des mouvements d'imagination involontaires, mais déplaisants et humiliants pour ceux qui se les attirent. Ces exemples, Monsieur, vous paraîtraient-il peu convenables à un ouvrage physique, parce qu'ils sont empruntés des pratiques de religion ? Vous trouverez donc des preuves si évidentes des vertus *stimulantes physiques*, dans l'excellente dissertation de l'illustre Monsieur Bellini, et si précises là-dessus, encore dans ses réflexions si justes et si mécaniques sur la contractilité des fibres nerveuses⁵⁴³, que je m'assure qu'il ne vous restera aucun doute sur la puissance des vertus *stimulantes* qui agissent sur les nerfs, et par là vous persuaderez de tous les changements souvent inespérés ou incroyables qui arrivent dans le cerveau, parce que ses fibres étant extraordinairement ébranlées, et mises hors de ton et de leur ordre naturel, il en résulte des effets inouïs, ou des imaginations surprenantes. Enfin, Monsieur, la médecine a encore du physique à vous proposer sur les choses qui excitent les nerfs, ce sont celles qui relèvent le ton des fibres affaiblies, comme dans les paralysies où l'*atonie* a tant de part. Car cet art ayant observé le pouvoir ou la vertu qu'ont les *ligatures* sur les *oscillations* des esprits, dont elles arrêtent le cours qui rebrousse vers le cerveau dans les épilepsies, lorsque les accès s'annoncent par un trémoussement qui s'élève du gros orteil vers le cerveau, elle a appris combien les nerfs sont sensibles à tout ce qui les presse, comme sont les *frictions* et tout ce qui les remue, ou les excite par le picotement de leurs fibres, ou par l'éréthisme qu'on y excite ; car de là viennent tant de bons effets, que l'on tire des *frictions* dans les paralysies, et des *urtications*. Enfin c'est l'observation singulière d'un grand praticien d'Angleterre⁵⁴⁴, que le simple usage des brosses qu'il conseille au valétudinaire pour se frotter la tête, etc. est d'un très grand secours pour les valétudinaires. Ainsi, Monsieur, il n'est guère de matière où le naturalisme ait plus de part qu'en tout ce qui excite les nerfs, dont il révèle tous les mystères de physique en bien des occasions, où ceux qui y sont moins versés, les attribuent à des miracles ou au *divin*.

541. Déflegmer, ou séparer une liqueur de sa partie aqueuse.

542. Infiltration d'air ou de gaz dans les tissus.

543. Hecquet se réfère sans doute au *De urinis et pulsibus, de missione sanguinis, de febribus, de morbis capitis et pectoris*, publié à Bologne, chez Antonio Pisari, en 1683.

544. Georges Cheyne, *Tractatus de infirmorum sanitate tuenda*, publié à Londres, chez Geo. Strahan, en 1726. Georges Cheyne (1671-1743) est un médecin, philosophe et mathématicien écossais, disciple de Newton.

C'est ainsi que l'auteur de la Lettre à un évêque se rend l'admirateur des effets qu'il juge *divins* dans les opérations des convulsionnaires. Car pour le dire en passant, Monsieur, rien doit-il plus rabattre du divin de telles opérations, que l'exemple des Nonnains, ces filles de joie, nommées pour cela Nonnains gaies, et qui certainement ne furent ni des saintes, ni des inspirées⁵⁴⁵. Car en comparant l'histoire du fanatisme scandaleux de ces créatures avec celui des convulsionnaires de l'épidémie aujourd'hui régnante, en sera convaincu que de part et d'autre, on trouve mêmes faits, mêmes gestes, mêmes singeries, et mêmes actions miraculeuses ; de sorte qu'il serait mal aisé d'articuler dans les convulsionnaires de Paris plus de merveilles, qu'il ne s'en débitait en Allemagne des Nonnains. Et voilà, Monsieur, une grande bévée à ceux qui admirent dans les convulsionnaires de Paris, un *divin*, qui est un naturalisme ; naturalisme qui se trouve déshonoré par la conformité qu'il rencontre dans un tel parallèle.

Croiriez-vous, Monsieur, apercevoir dans ces honteux nuages le divin, que le voyant des convulsionnaires veut faire voir dans sa Lettre à un évêque ? Ne sera-ce point à la manière de ces visionnaires, à qui dans Érasme on faisait voir dans les cieus des phénomènes qui n'y étaient point, et sur la terre des spectres qui n'étaient que des apparitions simulées ?⁵⁴⁶ Car à la confusion de la cause des convulsions, l'on est honteux de trouver dans cet ouvrage uniquement fait pour convaincre du divin de l'œuvre des convulsions un défaut absolu de raisons et de preuves ; l'on se serait attendu qu'un génie supérieur comme le sien, qu'un théologien, qu'un chef d'Ordre, qui est celui des convulsionnaires, se serait montré dans un pareil ouvrage avec des principes, des règles, des réflexions, et des raisonnements théologiques, qui auraient mis en évidence le sublime de cette œuvre ; tout au contraire, comme ferait même le plus vulgaire, il en demeure à l'admiration, enlevé par les beautés et les charmes prétendus des opérations des convulsionnaires ; lesquels tous seuls le font conclure au divin, qu'il prouve pourtant aussi peu que ces opérations y sont peu ressemblantes⁵⁴⁷. Ce n'est pas qu'il ne lui échappe dans un endroit de dire qu'il s'en tient aux règles sur quelques obscurités répandues sur l'œuvre ; mais où paraît-il appliquer ces règles pour l'établissement du divin. Le naturalisme donc se trouve autorisé à revendiquer toutes ces opérations, fondé qu'il est sur les aveux de cet auteur, car ils vont tous à faire voir le naturel qui se montre ainsi clairement les actions des convulsionnaires les plus admirées, *une multitude de circonstances puérides, vaines, insipides, rebutantes, choquantes, pénibles par l'état des souffrances des convulsionnaires* ; toutes choses

545. Simon Goulart, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, op. cit., p. 125.

546. Hecquet renvoie à la pièce d'Érasme, *Exorcismus sive spectrum*, qui se déroule comme une farce qui ridiculise la crédulité des croyances religieuses. Cette pièce fait partie des *Colloques*, in *Opera omni Desiderii Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen, Amsterdam, t. 1-3, 1972, p. 411-423.

547. *Lettre d'un Ecclésiastique à un Évêque*, XXVII, op. cit., p. 16.

qu'il avoue avoir vues. Comme encore qu'il y avait bien des choses qui paraissent une suite naturelle de l'aliénation où elles étaient⁵⁴⁸. Ajoutez la nécessité où il est de faire de certaines de ses opérations, la portion ou la part à Dieu, et d'autres qui sont indignes de Dieu, la part au diable⁵⁴⁹. Rien de tout cela, Monsieur, et est-il hors de l'ordre du naturel ?

Le correctif qu'apporte à tout ceci l'auteur de la Lettre, c'est qu'au milieu de tout cela se montraient des choses édifiantes, grandes, touchantes inimitables, des représentations des mystères de Jésus-Christ, et des souffrances des martyrs, des gémissements sur les maux de l'Église, sur l'humiliation de la vérité, etc.⁵⁵⁰. Mais, Monsieur, y pense-t-il ? Les visionnaires, les fanatiques, et les hérétiques les plus méprisables en ce point ont-ils tenu un autre langage pour autoriser leurs rêveries. Fut-ce par d'autres dehors séduisants ou illusoire, que la misérable femme, soi-disant prophétesse, pensa du temps du saint évêque Firmilien⁵⁵¹, faire tomber les frères ? Et à la honte du système des convulsionnaires, les anabaptistes⁵⁵² ont-ils employé d'autres choses pour fondement de la réforme, que de semblables démonstrations, soit en paroles, soit en actions ? La confusion où vous trouverez, Monsieur, en jetant les yeux sur l'histoire de ces enthousiastes, par la conformité qui vous approche de si près des visions et des imaginations de ces malheureux⁵⁵³ vous effraiera certainement ; car c'est à quoi ressemblerait un peu trop ce que votre docteur choisit dans les opérations des convulsionnaires pour les diviniser. Les protestants en ont agité bien autrement, car leurs ministres les plus distingués (comme Monsieur Tuvretin) ont pris la plume pour anathématiser toutes ces folles imaginations des anabaptistes. Si ce docteur nous disait que la langue des convulsionnaires est comme la plume d'un écrivain qui se hâte et qui fait rapidement ce qui lui est dicté, s'il paraissait qu'en parlant, elles lussent dans un livre tout ce qu'elles s'entendent dire intérieurement par l'Esprit de Dieu comme Baruch le témoignait du prophète Jérémie. Cela nous aurait expliqué d'une manière claire et précise que ce qui arrive à ces créatures, serait ce qui arrive à tous les hommes inspirés. Mais j'ai reconnu (de quoi se contente ce docteur) et j'ai entendu de mes oreilles, que les convulsionnaires mêlaient souvent des énonciations fausses... en même temps que ce n'étaient, ni ne pouvaient être des mensonges, parce qu'elles ne parlaient pas librement⁵⁵⁴.

Appercevez-vous, Monsieur, du divin dans ces paroles ? Ce faux de quelque cause qu'il arrive, ressemble-t-il à ce qui vient de Dieu ? L'auteur des

548. *Ibid.*, XXVI, p. 16.

549. *Ibid.*, XXIX, p. 17.

550. *Ibid.*, XXV, p. 15.

551. Tillemon, t. 4, p. 13.

552. Hecquet ajoute en note : « Voyez l'histoire des anabaptistes qui vient de paraître ».

553. Hecquet ajoute en note : « Voyez encore Goulart, article des tumultes des anabaptistes », in *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, t. 2, *op. cit.*, p. 38.

554. *Lettre d'un Ecclésiastique à un Evêque*, XXVII, *op. cit.*, p. 16.

deux problèmes ne prouve-t-il pas par une tradition de tous les siècles, que l'aliénation d'esprit, etc. a toujours dans l'Église passé pour le caractère des faux prophètes. Le naturalisme ne se peint-ils pas dans ces discours, suivant l'aveu même de notre docteur. *J'ai toujours, ajoute-t-il, était persuadé que ce faux ne pouvait venir de Dieu, qu'il y en avait une multitude d'exemples, et que l'on ne pouvait le colorer en aucune sorte, ni lui donner un air de mystère, qui lui put permettre que l'on attribuât à l'opération de Dieu ; mais qu'il fallait absolument qu'il vint du dérangement de la machine, ou de l'imagination que Dieu ne dirigeait pas en cela, et de tout autre principe défectueux*⁵⁵⁵. Le naturalisme, Monsieur, s'en expliquerait-il en termes plus formels ? Mais il y a plus, de l'aveu du docteur. *Cela, continue-t-il, m'a servi comme d'un fondement inébranlable, pour ne prendre jamais pour règle les convulsions, c'est-à-dire, les discours des convulsionnaires, que leurs désirs, ou une espèce d'instinct leur dictât*⁵⁵⁶. Cela laisse-t-il quelque doute sur le domaine du naturalisme dans la plupart des discours et des actions des convulsionnaires, puisqu'on l'a montré au long dans les opérations de tant de malades vaporeux ou mélancoliques qui jamais n'ont passé pour des inspirés. L'étrange mélange donc, Monsieur, que l'instinct naturel, où peut être une honteuse cupidité, avec l'inspiration divine. Saint Paul n'avait pas certainement adopté une pareille *ferlaterie*⁵⁵⁷ dans un culte de religion : car il se piquait de l'annoncer pur, sans rien y mêler d'humain. De parler non seulement de la part de Dieu, mais de sa présence, et comme étant examiné par lui, s'il le faisait avec une exacte sincérité. Enfin de parler comme tenant la place de Dieu même, et comme n'étant que son organe et sa voix, *non sumus sicut plurimi adulterantes verbum Dei, sed ex sinceritate, sed sicut ex Deo, coram Deo, in Christo loquimur*⁵⁵⁸. Vous voyez, Monsieur, l'affreuse appréhension qu'avaient les apôtres, de rien mêler dans ce qui leur était inspiré. Ils appréhendaient souverainement les mélanges en matière de religion. Ainsi dès que dans votre parti on reconnaît le mélange dans les opérations des convulsionnaires, le divin s'en trouve absolument exclu.

L'auteur de la lettre à un évêque trouve encore le divin. 1° Dans les convulsions qui lui plaît d'appeler guérissantes. *J'ai vu, dit-il, des choses qui m'ont paru certainement le caractère de la main de Dieu, par exemple, les convulsions guérissantes*⁵⁵⁹. 2° *J'ai vu souvent représenter des histoires de l'Écriture Sainte d'une manière si vive et si naïve, que tous les spectateurs en étaient enlevés. Quelquefois ce n'était que les seuls gestes et seules attitudes... dont la représentation me paraissait au-dessus de tout ce qu'on aurait pu feindre ou même imaginer*⁵⁶⁰.

555. *Ibid.*

556. *Ibid.*

557. Frelaterie.

558. « Car nous ne sommes pas comme tous ces brocantes de la parole de Dieu. Mais c'est en toute pureté, c'est de la part de Dieu et devant Dieu que nous parlons par le Christ », 2Cor 2, 17.

559. *Lettre d'un Ecclésiastique à un Evêque, XXIV, op. cit., p. 15.*

560. *Ibid.*, XXV, p. 15.

Mais pourrait-il produire de ses convulsions guérissantes bien constatées, dont les maux auraient été attestés bien réels par des gens du métier ? On serait en droit d'attendre cet acte bien légalisé avant que de répondre. Mais le naturalisme paraît avoir tant de part dans les guérisons, qui ne font que suivre ou accompagner ces convulsions, qu'elles sont bien plus manifestement ressortissantes de la nature, qu'émanées de quelque vertu divine. Ce sera une *paralysie*, par exemple, qui sera guérie en même temps qu'arrivera une convulsion. La guérison s'en fera petit à petit, peut-être pendant l'espace de plusieurs mois. Le retour du soleil quand le printemps le ramène, ne fait-il pas tous les jours le même effet sur les paralytiques ? Les eaux chaudes, les bains, les douches n'opèrent-elles pas des effets aussi surprenants, puisque des personnes perclues en arrivant aux eaux en sont retournées jouissant d'une parfaite liberté de leurs membres. Tout cela est dans l'ordre des naturelles de l'économie animale.

La convulsion appelée guérissante, emploie-t-elle autre chose que ces lois ? Le sang par sa partie rouge était appesanti ou tombé en *inertie* dans les fibres musculuses ; par sa partie blanche il s'était engagé dans les fibres nerveuses, dont il avait forcé le ressort et causé l'*atonie* ; de là, d'une manière ou d'une autre s'était perdu l'équilibre qui doit être entre les muscles ou les fibres antagonistes. Les efforts des convulsions, le tiraillement des fibres font changer les angles que la paralysie leur avait fait prendre, et ils rétablissent ceux qui doivent faire les mouvements naturels ou les restituer. Par là encore les *fluides* prennent de nouvelles pentes, et les *solides* de nouvelles directions, par où des vaisseaux qui étaient affaissés dans leur capacité ou leurs diamètres, et dans leur *secrétaires*, se rouvrent ; et ainsi laissant reprendre au sang et aux esprits leurs circulations naturelles, la guérison s'en ensuit. Ce sont là certes des guérisons ; mais le divin ou le naturel les fait-il ? Dieu par l'intercession de Monsieur Pâris aura-t-il fait tous ces changements ? La guérison sera miraculeuse, mais uniquement par la raison que c'est une cure dont Dieu bénit les remèdes. Mais cette cure qui doit être rapportée à Dieu, n'est opérée que par les lois qu'il a établies pour la conservation ou le rétablissement de la santé. Ainsi, Monsieur, ces convulsions prétendues guérissantes seront des opérations naturelles, mais obtenues par l'intercession du Saint ; et en effet sans que l'on voie, qu'à la manière des vrais miracles, la nature et ses lois se taisent pour faire place à d'autres lois que Dieu leur substitue, quand il veut faire un vrai miracle.

D'ailleurs des représentations qui enlèvent sont encore dans la Lettre le fondement d'autres miracles : que de miracles donc qui se font à la comédie ? Où les acteurs habiles à contrefaire ou à imiter des gestes et des attitudes, le font avec tant d'adresse et de force sur les imaginations des spectateurs, que tous s'en trouvent *enlevés*. Mais tout cela est si journalier,

que rien n'est plus dans le cours de la nature. On demandera encore à l'auteur de la Lettre, s'il trouve plus de miracle en ce qu'une convulsionnaire pourra représenter sur son visage ou dans les membres de son corps, des attitudes qu'elle copiera d'après le tableau que son imagination se sera fait d'une histoire de l'Ancien et du Nouveau Testaments, qu'en ce qu'un peintre sait tous les jours copier sur sa toile la ressemblance de l'objet qu'il peint ? S'avisait-on jamais de faire des peintres des *thaumaturges* ? Toutes ces représentations donc prétendues miraculeuses, ne sont que les effets de l'imagination, qui est bien plus capable que ne le pense l'auteur de la Lettre, de feindre de représenter : car une imagination échauffée va jusqu'à faire les plus vives et les plus étranges impressions sur les fonctions de l'âme et sur les opérations du corps. Une dame Romaine, comme on l'a vu, emportée par le désespoir, s'imagina, et voulu le persuader à son mari, que le poignard qu'elle lui présentait tout sanglant, au sortir de son sein où elle l'avait enfoncé, ne faisait pas de douleur. Un fanatique furieux s'imagina que l'Esprit de Dieu, dont il se croyait possédé, lui ordonnait de tuer son frère⁵⁶¹, et aveuglé par cette imagination dénaturée, il coupe la tête à son frère impitoyablement, sans que jamais on pût lui ouvrir les yeux sur la folie et l'énormité de son crime⁵⁶². Le corps d'une femme se mettait en tel désordre quand elle entendait le tonnerre, que sur le champ il le prenait un cours de vente et des vomissements les plus étranges. Le célèbre observateur si souvent cité⁵⁶³, rapporte plusieurs observations semblables ; comme encore le poète satirique, en parlant d'un lâche qui faisait dans ses chausses quand la trompette sonnait le combat.

*Trepido solvebant cornua ventrem
Cum lituis audita*⁵⁶⁴.

Mais, Monsieur, quelque chose de plus précis, parce qu'il montre comment l'imagination sait feindre jusqu'à imprimer sur les corps étrangers l'objet qu'elle se représente. L'on en trouve la preuve dans l'observation d'un célèbre médecin⁵⁶⁵. Une femme Hollandaise fut tellement livrée pendant sa grossesse, à l'envie passionnée de manger des harengs salés, qu'en ayant mangé quatorze cents pendant ses neuf mois, elle mit un enfant au monde, lequel pleurait après les harengs en les voyant, quoi qu'il

561. Il s'agit de Aulus Caecinna Paetus, dame romaine condamnée à mort pour avoir conspiré contre l'Empereur Claude. Cette histoire est racontée par Pline le Jeune, dans ses *Correspondances*, III, XVI, 97-107.

562. Hecquet ajoute en note : « Voyez Goulard, *Tumultes des anabaptistes*, p. 494 ».

563. Pechlin, *Observationum physico-medicarum*, *op. cit.*, l. 3, ob. 18.

564. « [T]repidum solvunt tibi cornua ventrem / Cum lituis audita ([S]i trompettes et cors, mêlant leurs accents, font tressauter et relâchent ton ventre) », Juvénal, *Satires*, XIV, v. 199-200. Texte établi et traduit par François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 179.

565. Hecquet renvoie à Tulpus, ou Nicolaes Tulp (1593-1674), chirurgien néerlandais, auteur des *Observationum medicarum libri tres*, publié à Amsterdam, chez Ludovic Elzevirus, en 1641. Hecquet mentionne les obs. 1 et 2, chap. 24.

ne put en demander. Cela vous en paraît-il, Monsieur, venu de loin, d'où, dit-on, il est facile d'en imposer. Le célèbre auteur de la recherche de la vérité⁵⁶⁶, rapporte l'histoire si singulière d'une servante, laquelle tenant la chandelle pendant qu'on saignait sa maîtresse du pied, sentit sur le champ une douleur si forte elle-même dans l'endroit de son pied où elle avait vu piquer celui de sa maîtresse, qu'elle fut contrainte de se mettre au lit pendant trois ou quatre jours. Est-il une preuve moins équivoque de la puissance de l'imagination, non pour feindre, mais pour peindre ou graver ce que l'on voit ? Cependant l'aventure suivante le persuade encore d'une manière plus sensible. Un honnête homme voit dans les rues un pauvre malheureux, traîné sur le pavé à la queue d'un carrosse, parce qu'il était demeuré accroché par le talon à un des crampons, dont le derrière du carrosse était armé pour empêcher qui que ce soit d'y monter. Ce cruel spectacle fit une telle impression sur cet honnête homme, que sur le champ il fut surpris lui-même d'une véhémence douleur dans son talon, au même endroit qu'il avait vu le talon de ce pauvre malheureux accroché, au point qu'il en demeurera boiteux, et l'on connaît encore une personne vivante qui a vu boiteux cet honnête homme dans toute sa vie. Non seulement donc l'imagination est très capable de feindre, mais encore d'irriter de la manière la plus surprenante ; à quoi certainement n'a point assez pensé l'auteur de la Lettre.

Mais du moins n'a-t-il pu ignorer la raison pour laquelle les filles convulsionnaires se sont si étrangement enflammé les imaginations. C'est lui, le *Voyant* par excellence dans la science des convulsions, qui a donné le *ton* là-dessus à tous les sectaires de l'œuvre, et les filles convulsionnaires n'ont été endoctrinées que sur ses inspirations, des idées de la prérogative qui leur était donnée, d'annoncer les merveilles de cette œuvre, de prédire les événements qui la regardaient ; enfin d'être les prophétesses et comme les prêtresses dans ce culte religieux. On leur a entonné par la bouche des *Sous-maîtres* ou répétiteurs de ce *Voyant*, qu'elles étaient comme choisies du Ciel pour remplir ces fonctions sublimes. Sur ce *ton* on les a imbues du prochain retour des Juifs, de la venue d'Élie, et en conséquence de tout ce qui devait annoncer en elles ces hauts événements, par leurs discours, leurs gestes et les attitudes où l'Esprit divin les mettrait ou les souffrirait. En fallait-il davantage pour persuader des filles flattées par de si nobles espérances ? Et en effet elles se sont crues des prophétesses ou des inspirées. Mais, Monsieur, rien est-il si naturel, et plus à la portée de la présomption de l'esprit humain, quand on l'a prévenu, que de pareils effets de l'imagination, d'ailleurs échauffée par la vanité, ou affectée par la crainte. L'ambition a fortement flatté des mélancoliques qu'ils étaient des

⁵⁶⁶ Il s'agit de Nicolas Malebranche, et de ses *Recherches de la vérité* (1674-1675), livre II, chap. 7, in *Œuvres complètes*, tome I, Paris, Vrin, 1991.

princes, des rois, des empereurs, ou des papes, et ils s'en sont persuadés. Un homme d'imagination sur quoi ses amis ne purent le ramener par leurs raisons, en fut guéri par leur adresse (pardonnez-moi, Monsieur cet exemple, en faveur de son naturalisme) il se croyait enfler tous les jours, de sorte qu'il s'imaginait déjà se voir hydropique ; il se couche plein de cette pensée ; ses amis pour l'en guérir, se saisissent de sa culotte et de ses habits pendant la nuit ; ils en étrécissent la ceinture et les coutures, au point que le lendemain matin ne pouvant se boutonner, il appelle promptement ses amis et leur montre qu'il était devenu hydropique ; ils ne le contrarient point, au contraire on lui fait de prétendus remèdes contre l'hydropisie, et cependant on élargit sa culotte et ses habits de jour en jour, et on lui fait remarquer le bon effet des remèdes qu'on emploie. Enfin après avoir achevé d'élargir sa culotte et ses habits, on lui dit qu'il est guéri, et l'a cru.

L'histoire est vulgaire, Monsieur, et serait indigne de vous être proposée ; mais elle prouve trop évidemment le naturel de l'imagination pour n'être point ici tolérée. Le voici pourtant plus manifesté, et en vue d'un goût vulgaire et d'autant plus démonstratif. Je l'emprunte des animaux brutes à qui la philosophie la plus exacte ne refuse point une faculté imaginative. Un chien appartenant à une maison, où un gros chat était considéré parce qu'il avait occasion de souvent prendre des rats et des souris qui étaient très nombreuses dans les greniers et magasins de cette maison, s'apprirent à l'exemple du chat, ou en le voyant faire, à rendre le même service à son maître, de sorte que comme un chat il courait les rats et les souris, sautait après eux et les étranglait. Voilà, Monsieur, le naturalisme de l'imagination pleinement prouvé ; et sur ces exemples familiers, est-il douteux que les oreilles des convulsionnaires étant rebattues de toutes les assurances qu'on leur a inspirées, qu'elles étaient du triage des élus, pour l'œuvre sublime des convulsions, où elles faisaient les fonctions de prophétesse, s'en seront enfin persuadées. Mais, Monsieur, comme en tout cela le divin n'entre pour rien, et que l'artifice y a toute la part que l'imagination y a prise, le mélange du divin se trouve confondu par le naturalisme.

Il ne vous reste plus que deux difficultés, déjà plusieurs fois ruinées dans les deux parties précédentes du naturalisme ; mais cependant vous y tenez toujours, préoccupé de l'idée du divin dont vous ne pouvez vous défaire, pour vous confirmer dans celle du mélange qui serait dans les convulsions. L'une de ces difficultés est l'indolence, l'insensibilité ou le courage inouï de jeunes filles à souffrir tranquillement des milliers de coups accablants et meurtriers. Une telle vertu, demandez-vous, Monsieur, est-elle naturelle ? Peut-elle venir d'ailleurs que de Dieu seul, ou de son Saint Esprit ? Votre autre difficulté vous paraît pour le moins aussi

frappante et autant au-dessus des forces de la nature. C'est touchant la résistance du corps d'une jeune fille, qui supporte sans branler et sans en rien souffrir de douloureux, jusqu'à vingt hommes qui la foulent sous leurs pieds. Ce sont au moins deux ou trois mille pesant, à quoi résiste la peau ou l'habitude du corps de cette jeune créature. Cela demandait vous, est-il de la portée de la nature ?

Serez-vous content, Monsieur, et vous persuaderez-vous du divin dans les convulsions, si l'on vous produit dans la nature quelque chose d'incomparablement supérieur à vos deux difficultés ? On ose cependant vous le promettre ; car les deux exemples que voici vous convaincront, je m'assure, parfaitement.

Le premier exemple est tiré de l'histoire de l'ambassade du célèbre Busbec⁵⁶⁷, dans les Lettres qu'il a écrites, et surtout par la quatrième, où il décrit son introduction chez le Bacha de Bude⁵⁶⁸, où il était envoyé par la Cour de Vienne. Les relations passent pour très exacte, et ne sont point sujettes à être contestées, et c'est d'un tel homme, Monsieur, que je vous produis l'exemple, non d'une personne insensible aux douleurs, mais d'une troupe de jeunes hommes qui les méprisaient ou qui les bravaient. Votre convulsionnaire est une *Chrétienne*, en qui l'on pouvait soupçonner quelque don du Saint Esprit ; ici ce sont des *Turcs*, qui n'ont ni foi ni vertus chrétiennes. Voici l'histoire. Busbec arrivant vers le Bacha, vit venir au-devant de lui une troupe de jeunes hommes à cheval qui avaient la tête rasée et nue ; mais sur chacune une taillade énorme toute ruisselante de sang, et cependant lardée et fourrée de quantité de plumes d'oiseaux ; d'autres marchaient à pied à ses côtés portant dans chaque bras un couteau qui le traversait au-dessus du coude. Un autre marché devant lui, le corps nu depuis la tête jusqu'à la ceinture ; mais ayant la peau des reins toute déchiquetée ; de manière qu'il portait à travers de ses découpures un coutelas comme en écharpe. Enfin un autre portait sur le haut de sa tête un fer à cheval qui y était cloué depuis longtemps. Et ces gens marchaient gaiement la tête levée et le visage riant. Étant arrivé chez le Bacha, et après avoir fini ses affaires avec lui, Busbec regardait tous ces jeunes hommes dans la basse-cour, où ils étaient comme s'ils n'avaient rien souffert. Le Bacha lui demanda ce qu'il pensait sur ces jeunes hommes : je pense, répondit-il, que ces gens-là font de leur peau, ce que je me garderai bien de faire de ma robe ; car j'essayerai toujours à la conserver entière. Le Bacha ne fit qu'en rire. Le naturalisme, Monsieur, se montrera-t-il quelque part plus évidemment ? Et le divin peut-il ici être aucunement soup-

567. Ogier Ghislain de Busbecq (1522-1592) est un botaniste et diplomate flamand.

568. Hecquet se réfère sans doute aux *A. G. Busbequii D. legationis Turcicae epistolae quatuor*, publiés à Paris, en 1589. *Ogier Ghislain de Busbecq. Les Lettres Turques*, traduites du latin par Dominique Arrighi, Paris, Honoré Champion, 2009.

çonné ? C'est donc la nature toute seule qui agit dans ces malheureux. Est-elle donc aussi peu capable en vertu, ou aussi peu en force qu'on le croit parmi vous ?

L'autre exemple, Monsieur, va aussi pleinement satisfaire à l'objection que vous tirez de la résistance du corps d'une fille sous les pieds de vingt hommes, ne pouvant concevoir, dites-vous, qu'un corps tendre soutienne sans être blessé, un poids qui ne peut être guère moindre que de trois mille livres. Vous y croyez donc du surnaturel, et cependant vous allez entendre la preuve que cette résistance n'est rien étant comparée à la résistance de la surface ou de l'habitude du corps humain : car celle-ci qui est ordinaire et de tous les jours, et comme de trois mille, qui est celle que vous trouvez miraculeuse, à trente-neuf mille neuf cent à trois mille, ; c'est-à-dire, que la même distance qu'il y a de trente-neuf mille neuf cent à trois mille, fait la différence de la résistance que vous trouvez surnaturelle, d'avec celle qui est naturelle au corps humain. En voici la preuve calculée d'après nature par les plus habiles physiciens géomètres⁵⁶⁹. La colonne d'air qui pèse sur chaque corps humain, fait une pression sur toute sa surface, qui est également au poids de trente-cinq pieds d'eau de hauteur, ou de vingt-huit pouces de mercure cru, qui environnerait tout le corps en le pressant de toutes parts ; et là-dessus se dresse ce calcul. Chaque pied cube de notre corps est pressé par un poids de trente-cinq pieds : or un pied cube d'eau, par exemple, équipole⁵⁷⁰ soixante et seize livres d'Angleterre. Donc chaque pied cube de notre corps soutient journellement, à raison de l'atmosphère qui l'environne, un poids de deux mille six cent soixante livres. De là donc il *résulte* que toute la superficie du corps humain contenant environ quinze pieds cubes, le poids d'air qui presse tout le corps, est évalué à trente-neuf mille neuf cent livres. Après cela, Monsieur, comparez la résistance que fait le corps d'une fille, d'une manière passagère, à la résistance que fait tous les jours chaque corps humain, et accusez, s'il est possible, la nature de peu de forces, et le naturalisme de fausseté dans tout ce que l'on attribue de puissance dans cet ouvrage.

Voilà pour la force *gravitante* sur l'extérieur du corps humain ; mais celle qui la soutient intérieurement par la *rénitence* qu'elle oppose à ce prodigieux poids, qui menacerait de l'accabler, cette force intérieure est à proportion aussi puissante ; et en cela paraît la merveilleuse Providence du Créateur, qui a ainsi pourvu à une force qui paraîtrait presque excessive, pour ne pas laisser la nature en défaut. Or cette *rénitence* oppose un tel point d'appui à la pression de l'air extérieur, qu'elle devient capable de faire crever les vaisseaux, et par là de causer d'affreuses hémorragies, ou des gonflements prodigieux, comme des oppressions, etc. lorsque l'air extérieur fait moins

569. Verdries, *De equilibrio mentis & corporis commentatio*, op. cit.

570. Balance ou équivaux.

de pression qu'il ne doit pour contretenir la force intérieure, que fait la résiliation⁵⁷¹ incroyable de l'élasticité des fluides dans les organes, ou les solides qui les contiennent. De là bien, Monsieur, que dans la machine du vide on voit les plus petits animaux se gonfler et grossir énormément, à mesure que l'air est pompé du dedans de la machine. Vous voyez donc par-là, Monsieur, la double force qui est ici dans la nature ; mais encore vous tous qui êtes si curieux, aussi affamés de raisons physiques ou naturelles, vous voyez manifestement celle pourquoi un corps humain est capable dans sa surface d'une telle rénitence, parce que c'est une élasticité intérieure qui est *équipolée* à celle de l'air extérieur ; celle-ci donc faisant sur l'habitude du corps une *gravitation* qui va à trente-neuf mille neuf cent livres, elle donne à comprendre jusqu'à quel degré de force l'on peut faire monter la vertu qui fait la résiliation des parties intérieures. Vous voilà, je m'assure, Monsieur, fort émerveillé de trouver dans la nature dont vous avez si mauvaise opinion, des forces si prodigieuses ; cependant voici de quoi augmenter votre étonnement. Le fond qui fait dans nos corps cette vertu résiliente, dépend d'un fluide si mince dans son volume, et si petit dans sa quantité, qu'il est unimaginable que si peu de matière résiste si puissamment à une puissance aussi énorme que celle de l'air qui nous presse de toutes parts. Ce fluide et l'*esprit animal*, lequel y compris le suc nerveux, qui en fait le véhicule, ne va guère qu'à trois onces, et ces trois onces suffisent pour remplir jusqu'aux moindres sions⁵⁷², et les plus minces du genre nerveux ; ce peut lui suffir cependant pleinement dans l'état naturel, et rien ne peut tant, pour en prouver la puissance ; de plus ce peu de matière devient encore capable de croître en puissance dans les cas extraordinaires, et c'est par là, Monsieur, que vous allez comprendre, comment il est possible que le corps de votre convulsionnaire devienne capable de supporter par extraordinaire, un poids de trois mille livres qui lui survient, quand vingt hommes viennent se dresser sur ses bras, ses jambes et sur tout son corps pour le fouler sous leurs pieds.

Toute la vertu du spiritueux qui fait la résistance intérieure de l'habitude du corps, à celle de la pression de l'air qui l'environne, dépend toute de son élasticité, parce qu'au moyen de l'inconcevable rarecence qui tient infiniment étendue cette matière éthérée, il n'est pas de point dans l'habitude du corps qui n'ait son point d'appui contre la puissance de l'air. Or en fait de ressort ou d'élasticité, il est notoire dans les mécaniques, combien peu de chose augmente un ressort, et lui fait produire des effets surprenants. La vis sans fin d'une montre, pour peu qu'une main indiscreète la tourne, fait revancer⁵⁷³ ou reculer énormément une montre. Ainsi donc

571. Résiliation.

572. Sion, cion, scion, en ancien français signifie rejeton, pousse ou pointe.

573. Avancer.

le genre nerveux déjà rempli d'un spiritueux infiniment élastique, élève et augmente le ton des parties qu'il ne faisait que soutenir, jusqu'au point de changer son *expansion* en *tension* ; et ainsi les parties se montant au-dessus de leur *ton* naturel, elles se fortifient d'autant par la nouvelle force qu'elles contractent. L'on a même vu un exemple connu là-dessus par le prodigieux effet que produit la seule humectation faite par un linge mouillé, autour de la corde qui lève un prodigieux poids. Car à l'aide de cette seule humectation les fibres de la corde prennent tant de ressorts, qu'elles achèvent d'élever le fardeau sur la base où l'on veut le mettre.

L'état d'une convulsionnaire ne l'expose-t-il pas à quelque chose de semblable ? C'est la remarque déjà citée d'un savant auteur⁵⁷⁴, que l'état de passion augmente infiniment l'élasticité des esprits ou du suc nerveux, jusque-là qu'une personne passionnée se trouve capable de résister toute seule à plusieurs personnes qui veulent le contenir. Les exemples des *hypocondriaques*, en qui cette augmentation d'élasticité dans les esprits est excessive, font comprendre de quoi sont susceptibles ces esprits, pour peu que la contention de l'âme, que la chaleur de l'imagination ; et peut-être l'ardeur secrète de quelque désir tel qu'il soit, remuent ce volatil fougueux : car les médecins, après Hippocrate, désigne les *esprits animaux*, par le nom de parties qui font les impétuosités dans le corps humain, *partes impetum facientes*⁵⁷⁵. Là-dessus, Monsieur, est-il déraisonnable de penser que le genre nerveux dans une convulsionnaire, en qui tout est *spasmodique*, aura contracté une raideur ou tension secrète dans les fibres de la peau, dont elle affermit d'autant ou relève en ce sans la résistance des fibres nerveuses dans ces sortes de personnes.

Reste, Monsieur, à examiner si cet accroissement d'élasticité peut aller jusqu'au point de rendre l'habitude du corps capable de supporter trois mille livres pesant de plus qu'il n'aurait pu dans l'état naturel. Mais, Monsieur, cela est-il douteux ? Car dès qu'il est constamment connu que l'état spasmodique du genre nerveux d'une fille vaporeuse, peut monter au point qu'il faille jusqu'à trois ou quatre personnes pour la contenir dans ses convulsions ; n'est-il pas naturel de comprendre que le suc nerveux, en celles qui ne tombent pas dans ces violences, mais en qui les symptômes hystériques prennent une autre face, exerce son élasticité d'une autre manière ? Dans les unes ce seront des insensibilités dans l'habitude du corps, si étonnantes, que l'on peut le pincer, l'entamer même sans que la malade le sente ; en d'autres tout au contraire, ce sera un trémoussement si singulier dans les fibres de la peau, que la malade ne peut même pas souffrir qu'on lui touche le poulx. Dans celle donc de vos convulsion-

574. Verdrives, *De equilibrio mentis & corporis commentatio*, op. cit.

575. Dans son *De Motu animalium* (Leiden, 1710), part. II, chap. VIII, prop. CXXVII, Borelli parle des *partes impetum facientes* (les parties qui produisent une force), p. 160.

naires en qui l'habitude du corps peut soutenir le poids de vingt hommes ou de trois mille livres qu'ils pèsent, ce sera une autre manière d'*élasticité* accrue dans le suc nerveux de ces personnes. Mais tout cela étant dans l'ordre de la nature, le surnaturel divin qu'on n'y cherche parmi les convulsionnistes, se trouve confondu par la force des raisons du naturalisme. Les deux exemples qui viennent d'être rapportés en sont des preuves bien convaincantes. Je ne sais donc plus, Monsieur, par où l'on pourra dans votre parti, emprunter pour le *Mélange des convulsions*, la plus légère nuance du prétendu surnaturel que voilà confondu par l'évidence des forces de la nature. Cela est surtout notoire dans les deux faits qu'on vient d'employer, et en particulier dans celui où se met en évidence le mépris que savent faire des Turcs de la douleur. Direz-vous, Monsieur, que le fait est exagéré ? La réputation d'un homme aussi intègre et aussi éclairé que l'a été Busbec, homme d'ailleurs si distingué par sa naissance et son rang, ne permet pas que l'on doute des histoires qu'il rapporte. Qui empêcherait d'ailleurs, Monsieur, qu'avec bien plus de vraisemblance l'on accusât les merveilles de vos convulsionnaires, ou de faux, d'exagéré, ou de malentendu ? Oserais-je donc vous le dire, Monsieur, et croyez-moi, avouez la honte qui revient à l'œuvre des convulsions à mesure qu'on l'étudie, et que le naturalisme la couvre de confusion.

COROLLAIRE

*Où l'on donne la juste idée
du naturalisme*

N'est-ce point faire injure à la nature, ou insulter à son Créateur, que d'exiger impérieusement d'elle qu'elle s'explique sur la raison de ses effets, si elle veut qu'on les croie d'elle ? Est-ce rien moins que de lui demander la production de ses titres, si elle veut qu'on l'écoute ? Car il paraît d'autant moins convenable de se récrier sur l'incompréhensibilité d'un phénomène naturel, qu'il est évident (comme d'ailleurs on va le montrer) que ce qu'il y a de plus grand, et en même temps de plus en propre à la nature, est essentiellement incompréhensible dans ses causes ; et les manières dont se passent les plus admirables effets soient dans l'univers, sont au-dessus de l'intelligence de la physique la plus éclairée. Ainsi serait-on reçu

à ne pas croire les merveilles surprenantes qui se montrent dans les Cieux, sur la terre, et dans les eaux ? Cependant est-il possible à l'esprit humain le plus sublime, d'expliquer ce qui soutient la voûte des Cieux, de donner les raisons de l'ordre, de la régularité, et de la durée des mouvements d'une infinité d'orbites ou de corps qui les composent, sans jamais s'être choqué ou rencontré dans leurs routes, ou en tant de révolutions répétées dans une merveilleuse justesse des milliers de siècles qu'ils ont été créés et qu'ils roulent sous nos yeux ? Sait-on comment le soleil, cette prodigieuse masse de feu, échauffe depuis tant de temps tous les êtres naturels sans se brûler soi-même et qu'il les éclaire tous en se communiquant à chacun, sans diminuer ni de son volume ni de sa vertu.

Quoi cependant de plus essentiellement appartenant à la structure des Cieux, puisque d'elle sont venues au monde les lois qui les gouvernent ? Sait-on ce qui concerne le globe de la terre dans la fermeté de sa base ? Connait-on les raisons ou les moyens qui la soutiennent dans cette admirable assiette, laquelle quoique sans piliers ni semblables soutiens ne s'est jamais démentie depuis la création ? A-t-on découvert le secret de cet admirable équilibre ? Est-on plus clairement instruit sur les digues qui retiennent la mer, et qui borne l'impétuosité de ses flots qui pourraient submerger toute la terre ? Est-il des effets auxquels le naturel soit moins contesté ? Ils sont cependant inexprimables. Donc tout ce qui est inexplicable dans la nature, peut lui être d'autant moins discuté, qu'il sera moins connu, puisque les choses qui appartiennent le plus à la nature, qui la composent ou la constitue sont impénétrables dans les moyens par où elles subsistent. C'est que l'on se fait une idée trop basse de la nature, on la confond manifestement avec la matière, avec les corps qu'elle compose, et les organes qui distinguent les différentes fonctions de ces corps. Ainsi on lui demande raison, et aux corps ou organes qui en résultent, des mouvements qu'on les voit faire, et des effets qui se produisent dans son ministère. L'on interroge donc parmi les convulsionnaires les *muscles* sur les excès de force qu'ils produisent ; les fibres, sur les moyens par lesquels on les voit résister sous des poids surprenants, et l'on voudrait faire rendre compte aux *esprits animaux* de la présomption dont on les accuse parmi les convulsionnaires, de pouvoir suffire à des mouvements convulsifs incompréhensibles. Au lieu que par la nature prise dans son véritable sens, l'on doit concevoir un agent secret, une force ou une vertu intestinale originairement imprimée dans la matière, qui en a fait dans le corps humain des muscles et des fibres pour la rendre agile, et capable de tous les mouvements que l'on observe dans elle, quand par un affinage inconvenable, la lymphe nerveuse s'est spiritualisée ou réduite dans un air, tel que sont les *esprits animaux*.

Mais suivant cette notion de la nature, comme elle est capable en *morale* de sentiment jusqu'au point de pouvoir gémir, et de se trouver en travail

sous l'injustice des hommes, qui la font servir à leurs cupidités et à leurs passions. *Scimus quia omnis creatura ingemiscit et parturit usque adhuc*⁵⁷⁶. Tout de même en *physique* la présomption de l'esprit humain ou sa vanité, l'assujettit malgré elle à l'erreur, à l'opinion, et à toutes les séduisantes bévues de l'imagination, *vanitati subjecta est omnes creatura non volens*⁵⁷⁷. Mais c'est malgré elle, et en sortant de sa destination qu'elle tombe dans ces assujettissements, puisque dans la *morale* elle ne devait faire usage des créatures que pour le faire servir à la vertu, et que dans la *physique* elle devait élever l'esprit de l'homme vers le Créateur, pour l'instruire de sa sagesse et de sa puissance. Aussi jusque-là était parvenue la philosophie païenne, qui s'était persuadée de l'existence d'un Être suprême par la seule connaissance des créatures, par l'ordonnance qui les régit, et par la puissance qui les a faites⁵⁷⁸. Mais rien de tout cela ne rend la nature pénétrable dans ses causes ou dans ses moyens à l'esprit de l'homme. Car si tout l'y porte à admirer le Créateur dans ses œuvres, rien ne lui découvre les secrets par lesquels ces œuvres ont été faites, ou par lesquels elles se maintiennent.

En cela donc consiste la vraie idée de la nature, qu'il est permis autant qu'il est juste de l'admirer dans ses effets ; mais ses effets ne sont pas moins de sa compétence, quoiqu'on ne puisse pénétrer dans les causes qui les produisent. Se trouvera-t-il donc du merveilleux, du surprenant ou du prodigieux dans des phénomènes de la nature ? La physique est autorisée parce qu'elle y est destinée à admirer ces merveilles, mais sans lui en contester la propriété. C'est que tenant ses lois de la suprême puissance du Créateur, ce qu'elle a de matériel dans ses opérations n'est point capable de ces merveilles. Mais ce matériel ayant été manié par la sagesse et la puissance du Créateur, il en demeure le sujet sans en être la cause. Ainsi donc le naturalisme s'y maintient sans être obligé de recourir à aucun miracle ou à rien de surnaturel, puisque tout y est naturel dès que rien ne sort de l'ordre, ni des lois établies dans la matière par l'institution du Créateur. C'est en ce sens que ce qu'il y a de plus merveilleux dans les opérations naturelles, doit être d'autant moins soupçonné de miracle ou de surnaturel, que ce que l'on connaît de plus grand, de plus sublime, et en même temps de plus incompréhensible dans la nature, n'est pas moins réputé lui appartenir ; parce que l'on sait que les raisons qui cachent la cause de ces œuvres merveilleuses, sont renfermées dans les lois que le Créateur leur a imprimées, et qui sont comme le sceau qu'elle met à toutes ses opérations, auxquelles par conséquent on la reconnaît, telle impuissance qu'on aperçoive dans la matière ou dans le corps en qui l'on observe des merveilles.

576. « *Scimus enim quod omnis creatura congemiscit et comparturit usque adhuc* (Nous savons en effet que jusqu'à présent toute la création gémit dans les douleurs) », Rm 8, 22.

577. « *[V]anitati enim creatura subieca est, non volens* (Car la création a été soumise à la vanité à cause de celui qui l'y a soumise malgré elle) », Rm 8, 20.

578. Hecquet renvoie encore à nouveau à Rm, mais cette fois au chap. 1, sans doute v. 18-23.

Rien donc de moins raisonnable que de disputer à la nature quelques-unes de ces opérations prodigieuses, en demandant, pour preuves qu'elles lui appartiennent, des modèles, des exemples ou des observations qui leur ressemblent dans l'univers. Car autant qu'il serait déraisonnable de nier la magnificence du soleil, et de toute la noble *Milice du Ciel* (comme les appels l'Écriture)⁵⁷⁹ ce sont les étoiles, et toutes les merveilles qui se passent dans les Cieux, parce qu'on ne peut produire dans l'univers aucun exemple semblable ; autant convient-il peu de nier la vérité du naturalisme à des effets sublimes, ou à des opérations incompréhensibles, parce qu'on ne peut leur nommer de ressemblances pareilles dans le monde. Car c'est une vérité incontestable, que tout est original dans la vraie ou la plus sublime nature, parce que rien n'est copié ou modelé dans les grands corps de l'univers ; par où il paraît manifeste que Dieu n'a voulu qu'y peindre sa puissance et sa sagesse, sans en découvrir les secrets ou les ressorts. Sur ce principe donc plus quelque opération aura du sublime, plus ne pourrait-elle point paraître tenir de ce souverain naturel, par lequel le Créateur a renfermé dans le secret de ses causes ce qu'il y a de plus relevé dans la nature.

Trouvera-t-on que par cette philosophie tout raisonnement est interdit en pareil cas ? Mais la certitude du naturalisme y perd-elle, puisqu'il reste l'obligation d'adorer le Créateur dans ses œuvres ? Or l'adoration renferme-t-elle rien moins que la conviction, par laquelle on se trouve pleinement persuadé de ce que l'on adore. Cette soumission confond-t-elle la raison humaine ? Mais certainement elle ne la contrarie point, parce que rien ne doit l'obscurcir que l'erreur et la fausseté. Or rien de faux ou d'incertain ne se trouve dans un objet adorable : au contraire la conviction qui naît de l'adoration, est fondée sur la vérité même qui ne peut jamais tromper ; et dans laquelle la raison humaine se trouve l'appui le plus certain, et le fondement le plus inébranlable. Rien ne justifie-t-il tant le naturalisme pris dans sa juste idée ? Aussi est-ce celle que l'on s'est proposée dans l'ouvrage du naturalisme. Ainsi autant que les convulsionnistes dégradent la nature en la confondant grossièrement avec la matière des corps, autant l'anoblit la notion par laquelle le naturalisme la lie aux lois du Créateur, et aux forces qu'il a imprimées dans la matière, dans les corps, dans les parties et dans les organes qu'elle compose.

FIN

579. Les Archanges.

LA CAUSE DES CONVULSIONS FINIE¹

Causa finita est

C'est précisément la conséquence qui se tire du *naturalisme* ; et cette conséquence devient une *démonstration*, parce qu'elle est dans le goût ou la manière dont la *physique* fait la démonstration de ses *problèmes*. Ce genre de démonstration renferme trois parties. 1° L'explication. 2° La préparation. 3° La conclusion. Or la première partie du naturalisme explique ou expose la nature des convulsions. La seconde suppose la vérité des faits des convulsionnaires, et les compare à ceux de l'histoire naturelle, et par là elle prépare l'esprit à en conclure ce qui en est. Voilà donc les trois moyens consommés, les trois parties de la *démonstration physique* ou naturelle, remplies. En fait de connaissances philosophiques, l'esprit a à se garder de l'erreur, et l'imagination à se préserver de ces illusions qui présentent de fausses lueurs ou de trompeuses apparences de vérité. Pour cela donc il faut distinguer le *merveilleux* du *miracle*, l'*inexplicable* du *surnaturel*, l'*incompréhensible* du *divin*. Ce qui est surprenant n'est pas miracle, quoi que le miracle soit surprenant ; ce qui est inexplicable à la raison, n'est pas toujours surnaturel. Enfin l'esprit humain se perd dans le *divin* ; mais tout n'est pas divin, quoiqu'il ne se comprenne point. *Quare non sat est dixisse miraculum esse stupendum effectum... plurimi enim sunt stupendi effectus qui sacro miraculi nomine insignari non merentur*³. Les faits faux ou véritables, imaginés ou réels, édifiants ou scandaleux parmi les convulsionnaires, ont surpris les esprits ; les juge-

1. *La cause des convulsions finies*. Causa finita est, sl.n.d.

2. Hecquet ajoute en note : « Parole de Saint Augustin pour déclarer finie la cause et la condamnation des Pélagiens, t. V, p. 645 ». Hecquet se réfère sans doute à l'Édition des mauristes, *Œuvres complètes* d'Augustin, établie par les Bénédictins de Saint-Maur, Paris, 1679 et sv. Notons qu'au sujet de la parole d'Augustin, *causa finita est*, Hecquet s'est peut-être aussi référé à l'ouvrage polémique du prêtre janséniste Jérôme Besoigne, *Dissertation sur ce mot de s. Augustin, Causa finita est, La Cause est finie*, publication anonyme et sans lieu, deuxième édition, 1719.

3. Bernard Connor, *Evangelium Medici : seu Medicina Mystica*, op. cit., p. 59.

ments se sont précipités ; est-il étonnant après cela que l'on ait pris pour *miracle* ce qui n'était tout au plus que merveilleux ; que l'on ait adopté pour *surnaturel* ce qui a paru inexplicable, et qu'on ait respecté comme *divin*, ce qu'on a cru surpasser les lumières de l'esprit humain ? Le vrai miracle est une merveille singulière qui ne s'observe que rarement, et ordinairement en fort, peu de personnes. Fut-ce là jamais l'idée qu'on eût pu se faire du merveilleux des convulsions ? N'a-t-il pas paru tout d'abord au choix et à la disposition de la première venue qui a voulu s'enrôler dans la faction convulsionnaire, des filles inconnues à la piété, connues au contraire pour leurs scandaleux écarts dans les mœurs ? n'y ont-elles point occupé de glorieuses places ? Se laissa-t-on jamais aller à de plus grossières erreurs ? L'on a fait sonner bien haut l'impossibilité d'expliquer les phénomènes surprenants du convulsionnat, tandis que l'on s'est parfaitement oublié sur tout ce que la nature a d'inexplicable par tout l'Univers ; où l'on marche comme sur le surnaturel, en tant que choses qui ne s'expliquent pas à la raison. L'inconcevable détermine-t-il à la créance du divin, lorsque sur la terre il se passe des milliers d'effets et d'événements que l'on admire sans les concevoir, quoi qu'ils soient de tous les jours, et avoués pour inconcevables depuis le commencement des siècles ? Y eût-il jamais d'autres cerveaux que ceux des païens, dont les esprits aient pu voir en ceci le divin surnaturel, ou l'adorable, ayant pris pour divinités des êtres dont ils ne connurent point la vraie nature ; mais dont la beauté, l'ordre et l'harmonie ont surpris leurs connaissances, jusqu'à les persuader de se faire des dieux de la matière ? Le *Sénat convulsionniste* et toute la *Séquelle*⁴ convulsionnaire, se trouverait offensé si par ceci l'on voulait les soupçonner de prendre part à ces impies *apothéoses*, auxquelles l'on insinuerait qu'ils se seraient rendus favorables. Cependant l'odieuse ressemblance des convulsionnaires avec des adorateurs d'idoles, n'est que trop sensible. Car ceux-ci divinisaient la matière dans la pierre et le bois qu'ils adoraient ; et les convulsionnaires divinisent la nature ou ses effets qui tiennent de très près au matériel. On ne doute point donc qu'ils ont horreur des idoles, mais que par quels traits déshonorants leur divin ne ressemble-t-il pas d'ailleurs à celui des païens ! Le culte religieux de ceux-ci couvrait la honte, l'impudicité et l'infamie de leurs idoles ! Le culte religieux que l'on a établi pour le convulsionnat, est-il exempt de vilains soupçons ? Qui que ce fut, qui aurait pu voir, comme le prophète, par le trou de la muraille, ce qui se passe dans leur sanctuaire, que d'abominations y aurait-il pas aperçu ! Que d'indécences et d'infâmes attitudes qui se souffrent là parmi les filles convulsionnaires ; où les nudités ne font rougir ni elles ni leurs spectateurs. Fut-il divinisation plus criminelle ? Il n'en est pas au moins de plus

4. On appelle parfois séquelle une suite de personnes liées de près à quelqu'un.

honteuses ; puisque c'est à ces turpitudes mêmes qu'on donne à reconnaître la divinité de l'œuvre des convulsions, laquelle, comme le publient par écrit et de vive voix, les convulsionnaires, ne se manifeste aussi évidemment par aucun endroit que parce qu'elle a d'infâme ou d'impudique. C'est diviniser le crime : les païens en ont-ils fait davantage ? Si après cela le convulsionnaire se plaint du parallèle que l'on montre ici entre le culte religieux du convulsionnat et celui de la religion païenne, qu'ils s'en prennent à la vérité qu'ils avouent sans hésiter, quand ils en sont interrogés. Jusque-là a été l'erreur qui a fait confondre le divin avec ce que l'on a point compris dans la nature, et le naturalisme l'a démêlé à la honte du système convulsionniste.

Mais les engagements pris pour le soutenir, demandaient une autorité supérieure à celle de la physique pour arrêter une contagion qui devenant celle et des corps et des âmes, allait bien plus encore intéresser la religion et les mœurs, que déshonorer la raison et troubler le bon sens. La théologie donc justement alarmée du progrès que faisait la licence des convulsionnaires, est venue perfectionner et achever ce que le naturalisme avait commencé, pour mettre fin à une œuvre de ténèbres, aussi criminelle que déraisonnable. Car le surnaturel divin étant devenu à la mode dans la bouche des convulsionnistes qui y donnaient créance, et la lui attiraient, c'était le cas qui rendait nécessaire le jugement d'habiles théologiens pour déterminer à quoi l'on devait s'en tenir sur ce prétendu divin. Le naturalisme avait déjà précautionné les esprits en faisant voir le naturel dans toutes les opérations les plus merveilleuses des convulsions, et de plus en faisant pressentir que le caractère général des convulsions de l'*épidémie* tenait de bien près à l'*érotisme*, parce que les signes répandus sur toute l'œuvre sont ceux qui ont toujours caractérisé les vapeurs lascives ou passionnées. Par ces raisons la médecine avait donné à connaître combien la cause mécanique de la concupiscence pouvait avoir de part dans toutes ces merveilles. Ça été l'occasion d'examiner cette œuvre par le fond, pour conserver à la foi son intégrité, et aux mœurs la pureté chrétienne. Bientôt la saine théologie démêla l'illusion du divin surnaturel par l'application qu'en faisaient docteurs convulsionnistes à ce qui les étonnait, parce qu'ils ne le comprenaient pas, dans l'œuvre des convulsions. C'étaient les secours se faisaient donner les filles convulsionnaires, et dans lesquels ils prétendaient apercevoir manifestement le surnaturel divin. De ces secours, les uns sont *meurtriers*, et les autres ne se nomment point (rien en dénote-t-il tant la honte ?) mais dans les uns et dans les autres, la théologie non prévenue ni éblouie par le faux luisant des convulsions, a trouvé si peu le divin, qu'elle conclut à faire refuser tous ces secours aux filles convulsionnaires ; ou comme contraires à la charité qui défend de mettre en danger la vie de qui que ce soit, ou comme induisant à des inconvé-

nients que défend la pureté chrétienne. D'ailleurs la raison physique s'en trouve dans les réflexions du naturalisme. Il a fait voir que les convulsions sont véritablement des maladies ; ces secours sont donc des remèdes ? Mais de quelle nature ? S'ils sont pris parmi les remèdes ordinaires de la médecine ; pourquoi en cacher les noms ? Et s'ils sont de la nature de ceux que les médecins chrétiens défendent dans leurs écrits, comment des théologiens comme ceux des convulsionnistes, dont on connaît la science et la piété, osent-ils diviniser ce que des médecins instruits dans la religion chrétienne et dans la règle des mœurs, appréhendent d'autoriser en quelque manière que ce soit ? Car quoi de plus déplaisant ne donnent point à penser ces furieux empressements dans des filles à exiger ses secours *innomés*, de la main de jeunes hommes qui sont à leurs côtés ? De quel endroit partent ces pressantes angoisses dans des convulsions vaporeuses d'une *épidémie*, d'où sort de toute part l'*érotisme* ? Car les signes des vapeurs lascives se montrent partout dans ces filles, dans leurs attitudes, dans les discours doucereux et affectueux qu'elles adressent à des jeunes hommes nommés leurs frères servants ; par leur vie passée en quelques-unes et par les aventures présentes et journalières en tant d'autres ? Dans de tels soupçons, de graves théologiens pouvaient-ils consentir à leur accorder des secours si équivoques pour la piété ou la modestie chrétienne ? Instruits autant qu'ils le sont, que la plupart des tentations de ce genre doivent être soudainement brusquées ou méprisées, sans qu'aucunement l'on dispute ou l'on se commette avec elles. À propos donc ils ont décidé d'abord que ces secours, de même que les meurtriers, devaient être défendus parmi les convulsionnaires. C'était le moyen fondamental de faire finir l'œuvre des convulsions. Mais les filles trop intéressées à une cause d'où elles tirent leurs subsistances, comme les maîtres de la *Pitonisse* des actes des apôtres⁵, tiraient de grands gains de l'art de cette pauvre malheureuse, se sont refusées à ce sage règlement, et leurs docteurs ont eu pour elles cette indigne et criminelle indulgence. Il a donc fallu en venir à traiter à fond matière de ces convulsions, et ça été l'occasion et l'objet de tous les excellents écrits des sages théologiens, qui sans se rendre les ennemis de savants confrères qu'ils continuent d'aimer et d'honorer, se sont opposés publiquement à leur conduite, parce qu'ils ne marchaient pas droit dans la voie de l'Évangile, *quod non recte ambularent ad veritatem Evangelii*⁶.

Ils ont donc demandé aux théologiens convulsionnistes les principes sur lesquels ils agissent, et la règle qu'ils suivent dans les conseils qu'ils donnent sur l'œuvre de l'impur convulsionnat, parce qu'enfin ils devaient

5. « Un jour que nous allions à la prière, une servante qui avait un esprit de pythie est venue au-devant de nous ; elle procurait de gros revenus à ses seigneurs avec sa divination », Ac 16, 16.

6. « Alors, écrit Paul, quand j'ai vu qu'il n'allait pas droit à la vérité de l'évangile ... », Ga 2, 14. Hecquet ajoute encore, en note : « Les observations, les dissertations théologiques, les trois examens, les observations apologetiques, les six lettres du même auteur, son apologie, ses problèmes et biens d'autres ».

à la religion, à l'ordre et à la discipline de déclarer où, et par où ils avaient appris qu'une œuvre si scandaleuse pouvait avoir du *divin*. C'était l'occasion de disculper cette œuvre⁷. L'ont-ils fait, ou pu le faire ? Au contraire obligés de convenir de toute l'infamie qui y règne au vu et au su de tout le monde, ils se sont retranchés à chercher ce divin dans ce qu'ils ne peuvent articuler. C'est un divin qui se fait sentir selon eux dans une œuvre, où de leur aveu, les règles ordinaires de la religion sont ou violées ou inobservées. Oserait-on donc le dire, c'est un monstre de théologie que le système convulsionniste ; conduit qu'il est sans règle, ne reposant sur aucun fondement solide : rien ressemble-t-il tant à cet édifice dont l'Évangile dit que n'étant bâti que sur le sable, il est autant ruineux que caduc ? C'est un tel retranchement où se sont mis les docteurs convulsionnistes ; mais ce retranchement est la honte de l'œuvre et de tous ceux qui veulent le défendre. Aussi là-dessus les battent en ruine, les théologiens défenseurs de la morale chrétienne et de ses règles. Le naturalisme les avait préalablement avertis des troubles de l'imagination, et des effets de cette impérieuse maîtresse dans l'œuvre des convulsions. Troubles d'ailleurs qui viennent bien plus souvent des cupidités remuées, que d'humeurs comparues dans le sang, où elles feraient des maladies innocentes. En pareil cas des théologiens attachés aux règles et aux principes, peuvent-ils s'accorder avec leurs confrères qui canonisent, consacrent et divinisent les imaginations souillées de filles convulsionnaires, parce que leurs discours affectueux et surprenants étonnent les maîtres et les disciples du honteux convulsionnat ? On leur a donc fait voir que c'était s'oublier sur les dangers des *extases* et sur le fanatisme où elles mènent, que de favoriser des créatures que séduit une imagination dérangée. Eh quelle imagination ! Et par où dérangée ? Le naturalisme le donne à penser par tout ce qu'il a dit là-dessus. Mais toutes ces filles justifient elles-mêmes ces conjectures, parce que leur arrive de tentatives vers le crime, et de si honteux essais en ce genre qu'on n'ose les nommer à des lecteurs, quoique des spectateurs aient eu la douleur de le voir. C'est donc une *cause finie* de la part de la physique que le jugement de l'œuvre des convulsions, *causa finita est*, toute dispute est terminée, puisque tous les désordres qui ont été prévus et prédits par le naturalisme sur cette œuvre, se voient réellement est manifestement arrivés dans toutes les convulsionnaires. La théologie a confirmé ce jugement, en forçant les docteurs convulsionnistes d'avouer qu'ils n'ont ni règle ni principe pour prouver le divin de l'œuvre des convulsions. C'est donc une cause finie.

L'on incidente sur le mot de *toutes*, en parlant des convulsionnaires vaporeuses, et là-dessus l'on intente une accusation des plus graves contre

7. Hecquet ajoute en note : « Les lettres de M. P. et celles du Prieur ». Je n'ai pas réussi à identifier cette référence.

le naturalisme. Il enveloppe, dit-on, toutes les filles convulsionnaires dans de honteux soupçons, qui déshonorent dans ces filles leur sexe, et leur vertu. C'est celui de l'*érotisme* que l'on y donne pour universellement répandu sur toutes les filles convulsionnaires. L'on assure cependant qu'il en est plusieurs d'entre elles d'une sagesse reconnue, d'une conduite non équivoque, sans reproche et sans soupçon, ou sur leur vie passée, ou sur leur conduite présente. Une telle injustice, ajoute-t-on, est une calomnie criante, et elle doit faire comprendre les méprises et les exagérations où est tombé le naturaliste, lequel par ses réflexions et ses raisonnements, aura bien plus décrié l'œuvre des convulsions, qu'il n'en aura prouvé la nature, ou découvert le véritable caractère. Mais sur cela voici sa règle, et l'on doute que qui que ce soit puisse en montrer la fausseté.

Les convulsions courantes dans le monde convulsionnaire sont une *épidémie*, le naturalisme l'a prouvé. Or dans une épidémie comme dans une peste, il est des signes si essentiellement attachés à la maladie courante, que qui que ce soit, en qui se trouvent ces signes propres, et qui caractérisent cette maladie, passe pour en être infecté, de quelque tempérament qu'il soit, et quelque contrariété qu'il se trouve dans sa nature avec celle de l'épidémie courante. C'est ainsi qu'un tempérament le plus morfondu de sa nature n'exempte pas de la peste, qui est le comble de l'inflammation dans le sang et dans les esprits. Ainsi oubliant le fond du tempérament d'un pestiféré, il passe et est déclaré tel, et est si singulièrement traité de cette maladie, qu'elle toute seule occupe les soins et toute l'attention du médecin. Sur ce monde pris dans le naturel, le naturaliste a trouvé dans les convulsions de l'épidémie les signes *pathognomoniques*, ou essentiellement propres aux *vapeurs érotiques*, signes qui les distinguent absolument des vapeurs purement morbifiques, c'est-à-dire de celles qui sans tenir rien d'une cupidité criminelle, n'ont pour cause que des dérangements naturels dans la circulation du sang et dans celle des esprits. Reste donc à faire voir que toutes les filles convulsionnaires ont précisément ces signes dans leurs convulsions. Mais que ce sont ces penchants si manifestes en elles toutes, pour les jeunes hommes, sous les yeux et en les mains desquels elles trouvent de sensibles complaisances, ou des satisfactions si singulières, que rien ne peut leur être substitué, quand il est question de les soulager. Car les filles et les femmes ne sont pas admises à ces secours, tandis que ceux qui sont licites auprès des hystériques ne pourront s'excuser, qu'étant pratiqués par des personnes de même sexe. Après cela supposez tout ce qu'il vous plaira sur la sagesse d'une fille, mettez-la à aussi haut prix que vous mettriez celle d'une Lucrece ; jusqu'au point que sa vertu parut *séraphique*, et la plus spiritualisée, tout cela ne détruit pas l'idée de l'*érotisme* de ses convulsions, si quand elle y est il lui faut de jeunes *frères servants* à ses côtés dans la nuit même, dont ni les yeux ni les mains n'inquiè-

tent, ou n'alarment aucunement cette héroïque sagesse. C'est que le naturaliste ne voit pas dans cette merveilleuse fille le calme de l'imagination, sous les yeux des hommes, ni l'amour de la modestie, ni les soins ou les intentions pour la pudeur si naturelle au sexe, et que des maladies ordinaires ne font jamais disparaître ; en conséquence il conclut que cette fille a des vapeurs *érotiques*, et en cela il suit la règle constante en médecine, suivant laquelle de tels signes font voir que des vapeurs en de jeunes filles, sont les effets de désirs criminels, qu'un honteux penchant a allumés, et qu'une passion secrète entretient. Où est en tout cela l'exagération ou l'erreur du naturaliste ? Au contraire il est en règle, ne consulta-t-on que la loi naturelle. D'ailleurs il suit celle de tous les grands médecins des siècles passés, et de tout ceux qui sont venus depuis. Règles enfin que la philosophie moderne éclairée des observations les plus exactes de la physique et de l'anatomie a justifiées, parce que les lois naturelles de l'économie animale s'y accordent. Plût à Dieu que les convulsionnistes donnassent des preuves aussi raisonnables du divin prétendu de l'œuvre des convulsions, ç'aurait été le moyen de finir ou de prévenir les disputes dont ils se tirent aujourd'hui si mal, et à la confusion de leur théologie.

Car le naturaliste sans aucune connaissance supérieure à celle de la loi naturelle, aperçoit le faible, le faux et l'impossible du divin dans l'œuvre des convulsions ; tandis que des docteurs en théologie comme ceux des convulsionnistes, la caractérisent du beau nom de surnaturel, au contraire les filles convulsionnaires y étant dans un état de gêne, de détresses et d'angoisses, font voir celui de souffrance qui est le naturel ; une telle philosophie dans les convulsionnaires, paraît donc dépourvue de cette justesse de notions qui accompagne la vérité et qui la fait connaître. Cet état oblige ces filles à demander des secours ; ce devrait donc être dans l'idée du divin des consolations spirituelles, telles qu'en demande le surnaturel. Au contraire ils sont si naturels que peut-être sont-ils au-dessous de la nature, ou à sa honte, et c'est l'affliction du naturaliste, qui considère encore combien le caractère de vérité et de bienséance se trouve manquer à l'œuvre des convulsions. On lui dit que le surnaturel est cause de ce qu'il ne comprend point le fond de cette œuvre. Là-dessus donc comparant les lois naturelles dont l'ordre et la vertu se suspendent pour faire place au divin miraculeux quand il y entre, il reconnaît que ces lois sont toutes vivantes et toujours les mêmes dans les opérations les plus surprenantes des convulsionnaires ; ou qu'elles y sont renfermées sous un mécanisme connu à ceux qui l'ont étudié ; ou qu'elles se trouvent reconnaissable dans des phénomènes de la nature, non moins merveilleux. Après cela sur quoi pose le divin de l'œuvre des convulsions, que le naturaliste ait manqué d'apercevoir ?

Après donc toutes ces considérations, il est obligé de s'en tenir aux règles qui le guident ; au lieu que les convulsionnistes n'en ont point pour

se mettre au-dessus de ce jugement tout naturel et tout simple qu'il est. Ils sont donc réduits à se taire, sinon à se défendre aussi mal qu'ils font dans leurs écrits. *La cause des convulsions est donc finie* ; leurs docteurs confondus auraient la voie de l'appel ; mais où le porteront-ils ? Le tribunal de la saine théologie les a convaincus, il ne leur reste qu'à passer condamnation. *Causa finita est.*

Les intéressés à la cause du convulsionnat (eh combien a pu en faire une si furieuse contagion !), ces ardents zélateurs de l'œuvre, crient à l'injustice du jugement prononcé contre le système des convulsions, comme étant un de ces jugements dont on ne peut prouver la bonté, *est iudicium quod non potest probari esse bonum*. Ils demandent donc à être reçus à la *révision* du procès et des moyens qui y ont été employés. C'est comme par requête *civile* (la ressource des causes perdues) qu'ils prétendent revenir. C'est en effet une voie de droit quand il y a des doutes raisonnables contre un jugement rendu. Mais ici le parti s'en trouvera-t-il mieux ? L'information *de vie et mœurs* de leur filles convulsionnaires, dans laquelle il faudra entrer, ne révélera-t-elle point des actions, des aventures et des inclinations déshonorantes pour leurs personnes, pour l'œuvre et pour la vertu chrétienne ? Cependant soit que l'on procède, puisqu'on le veut, à un examen le plus rigoureux ; qu'un ange, si l'on veut encore, le flambeau à la main parcourt les rues de la Jérusalem convulsionniste, pour y trouver des hommes juste⁸, ou des ecclésiastiques fidèles à leur état, qui n'aient point laissé affaiblir leur *première foi*, ou diminuer leur *première charité*, dans le commerce continuel, non nécessaire, dangereux par conséquent ; et dans la compagnie trop familière de jeunes filles, sous leurs yeux, et à leurs oreilles⁹.

Les dangers que l'on encourt aux termes de l'Évangile, en voyant une femme, n'auront-ils pas pris sur leurs esprits ou dans leurs imaginations ? Seront-ils sortis purs de telles compagnies ? Leurs cœurs n'auront-ils point risqué de se souiller parmi ce genre de femmes ? Pourront-ils consoler leur piété par le glorieux témoignage de s'être conservés sans tâche au milieu d'elles, *qui non se inquinavit cum mulieribus*, de sorte qu'ils seront demeurés vierges, *virgines enim sunt*¹⁰ ; que ce même ange marque d'un *tau*¹¹ le front de ces filles convulsionnaires, dont la présence de jeunes hommes qui ne les quittent point dans leurs convulsions ni le jour ni la nuit, n'aura aucunement altéré la vertu ; s'en trouvera-t-il assez pour ras-

8. « Parcourez les rues de Jérusalem, regardez donc et constatez, cherchez sur ses places si vous trouvez un homme, un seul qui pratique la justice, qui cherche la vérité, et je lui pardonnerai », Jr 5, 1.

9. Hecquet ajoute en note : « Lettre du *Commerce dangereux entre les sexes* », ouvrage de Jean-Baptiste Drouet de Maupertuis, cité plus haut.

10. « Ce sont eux qui ne se sont pas salis avec des femmes, ils sont vierges », Ap 14, 4.

11. Hecquet se réfère ici à l'Apocalypse de Jean (Ap 7, 1-8), où l'ange de Dieu marque d'un sceau 144.000 hommes parmi les douze tribus d'Israël.

surer la conscience contre la menace qui annonce que l'on périra dans les dangers auxquels on se sera témérairement exposé ? Car c'est aimer le péril que de s'y commettre. Que de naufrages à essuyer pour toute la *synagogue convulsionnaire*, laïque et ecclésiastique, et particulièrement pour des filles qui aiment à se laisser voir, et à se laisser admirer ? *Qui amat periculum peribit in illo*¹². Quoi qu'il en soit de telles revues seront-elles bien capables de faire revenir du jugement porté contre le convulsionnat ? Car il ne faut être ni théologien, ni directeur, pour juger de ces tentations, ou pour les faire comprendre ; elles sont pour ainsi dire *mécaniques*, parce que le *mécanisme* du corps humain tout seul en découvre les ressorts qui remuent la concupiscence sans même que l'on y pense ; c'est l'affaire du naturalisme, il sied donc à un médecin de prendre part dans des occasions de ce genre, quand elles sont graves et publiques, parce qu'elles n'exposent les consciences à rien de moins qu'à des crimes.

L'on s'inscrit contre le témoignage du naturaliste ? On l'accuse de faux, d'obscénité, d'inexactitude. Mais sur quoi roulera le faux ? A-t-il manqué à prouver que les convulsions sont une maladie épidémique ? A-t-il inventé les signes distinctifs de cette maladie dans les filles convulsionnaires après les avoir pris, ces signes, dans l'histoire constante et avouée des vapeurs hystériques, dans l'usage ou l'expérience de la médecine, et dans les meilleurs auteurs qui en ont traité ? Ces signes sont-ils inévidents ou obscurs parmi les filles convulsionnaires ? Leurs yeux, leur langue, leurs gestes déposent ouvertement et universellement pour la *vérité* qui les accuse. Où est l'obscénité dans les réflexions du naturaliste ? S'est-il avancé à propos de rien, à dire dans le public, des choses qui font rougir la modestie ou la pudeur chrétienne ? Les faits, lui reproche-t-on, manquent d'exactitude ? Manquent-ils de ce qu'il faut pour en prouver la honte que le naturaliste ne révèle, que pour préserver les esprits et les cœurs des fidèles ? Là-dessus donc, qui est la cause, l'origine et l'occasion des récits obscènes dans lesquels il est entré avec tous les égards possibles dans les expressions et les termes ? Aurait-il donc dû appréhender de toucher l'ordure de peur de paraître se honnir ou honnir les autres ?

Jusqu'ici la *révision* des graves moyens fournis par le naturalisme en la cause des convulsions, n'y a fait voir rien de réformable ; les autres auront-ils besoin de plus de correction ? Certes, c'est bien mettre la nature sur la sellette ; et par-là l'humilier : mais la trouvera-t-on répréhensible quoiqu'on l'interroge rigoureusement *sur faits et articles* ? Il faudrait pour que cela arrivât, que l'on pût la trouver changée dans ses manières d'opérer. Car l'objet du naturalisme ne fut jamais que de prouver, que tout est naturel dans les œuvres du convulsionnat. Ainsi il faudrait trouver aujourd'hui

12. « Le pécheur entasse péchés sur péchés », Ecc 3, 27.

que les manières dont il a interprété ses opérations, sont fausses, incertaines, ou abusives. Mais c'est comme examiner si aujourd'hui la structure des parties du corps humain est encore la même qu'elle a toujours été, et telle qu'elle a été donnée pour l'explication des phénomènes des convulsions. Or les causes vraiment naturelles sont toujours immuablement, et essentiellement les mêmes pour le fonds des œuvres qui en résultent.

C'est dans l'économie animale que le naturaliste a pris les secrets qu'il a découverts pour l'explication des opérations merveilleuses de l'œuvre des convulsions ; et c'est dans l'état du genre nerveux qu'il fait voir les causes de ces merveilles. A-t-il donc été question d'un fond de forces prodigieuses qui étonnait dans cette œuvre ? Il l'a trouvé par l'examen où il est entré de la structure du genre nerveux, de la disposition de ses fibres, dans leur nombre incompréhensible, ou pour mieux dire, inimaginable, de leur multiplicité dans leurs positions, dans leur arrangement, dans leurs manières d'être, enfin dans les rapports et les consonances admirables qui sont entre les fibres nerveuses de tous les viscères, les uns envers les autres, et surtout entre le cerveau et le bas-ventre. Parce que si, comme il est vrai, le principe ou l'origine des nerfs se trouve dans le cerveau, les cordons, les branches, les rameaux, et les *plexus* qui s'en forment pour porter l'esprit animal, et le faire circuler jusque dans les extrémités du corps les plus intimes et les plus reculées ; tout cela pour la plupart se porte aux parties du bas-ventre. Ajoutez l'observation singulière que le naturaliste a fait faire dans le corps des personnes du sexe ; (parce qu'il s'agit de l'état de filles hystériques) que l'organe qui les distingue est absolument nerveux ; celui par conséquent auquel sympathise particulièrement le principe des nerfs, qui est le cerveau.

Ainsi l'on a dû comprendre que le système nerveux est comme un réseau composé d'un millier de fibres, de sions, de fibriles et de mailles qui s'en forment dans tous les endroits du corps ; et par là chacune des parties se trouve en liaison, en rapport et sympathie avec toutes les autres. Ce mécanisme se trouve-t-il aujourd'hui aucunement changé dans les corps ? La nature a-t-elle varié jusqu'à se changer dans son fond ? Quelque révision donc que l'on fasse là-dessus, la vérité du naturalisme se trouvera confirmée. Ces belles représentations, par exemple, par où les filles convulsionnaires figurent les mystères de la religion, sont aujourd'hui comme alors, les effets d'imagination qui se peignent dans leur cerveau, par les tournures, les directions, et les arrangements qu'y prennent les fibres nerveuses. Car si l'écriture, *cet art ingénieux*, sait donner par des traits de plume différemment contournés, de la couleur et du corps aux pensées, est-il malaisé à concevoir que les fibres du cerveau différemment arrangées par la force de l'imagination, représentent à l'esprit de ces créatures, des figures de ce qu'on leur a inculqué si longtemps, et par autant

de bouches qu'il y a de convulsionnistes zélateurs *prédicants*, ou promoteurs de l'œuvre des convulsions. Pour peu donc que l'on conçoive l'infinité des fibres de la substance médullaire du cerveau, les infinies modifications qu'ont par elles-mêmes ces fibres nerveuses, et qu'elles peuvent se donner en des millions de manières différentes pour faire les sensations du corps et de l'âme, sera-t-il difficile à comprendre comment ces créatures *enthousiasmées*, dont d'ailleurs l'on a préalablement remué les imaginations, deviennent capables de croire voir hors d'elles, ce qui ne se passe que dans leur cerveau, agité, troublé, dérangé par tous les différents ébranlements où se trouvent les fibres de ce viscère ? L'exemple d'un instrument à cordes, dont les sons ne sont que les effets des trémoussements où l'on met ces cordes, en les pinçant ou en les frôlant, chacun à sa manière, est celui de ce qui se passe dans ces imaginations. Dans ce même *mécanisme* l'on conçoit les raisons de tant d'idées déplaisantes qui sont formées dans les cerveaux de ces créatures, si les ébranlements des nerfs partent de l'endroit qui est singulièrement propre à leur corps ; car par-là se mêlera le tendre, ou l'*érotisme* dans leurs imaginations vaporeuses. Ce sera alors une nature passionnée dans ces filles, par où l'on comprendra pourquoi cet état de passion les rend si étrangement portées pour les hommes, si gracieuses et si favorables envers eux, jusqu'à implorer ardemment ces secours, après lesquels elles soupirent publiquement, sans pourtant qu'on ose les nommer au public. Après cela y aura-t-il espérance de revenir sur ces sujets contre le jugement qui condamne les convulsions ? Donc toute idée de surnaturel ou de divin est exclue de l'œuvre des convulsions, et ainsi la cause est justement finie ; *causa finita est*.

L'on compare encore le corps humain à une *montre*, ou à une *pendule*, et sous cette idée, c'est une machine à ressort, où tout est perpétuellement dans une disposition prochaine et tendante à *détente*. C'est la raison pourquoi les *sécrétions*, qui sont des séparations ou des expressions de sucs, opérées par le ressort des fibres, sont réglées dans l'économie animale d'une manière si admirable, parce que les temps où les moments de *détente* ou de relâchement dans les sécrétaires des viscères sont réglés à ne se faire que dans les temps déterminés par la nature, années, mois, jours ou heures. Par ces raisons se conçoit comment et pourquoi les corps dans les deux sexes deviennent nubiles à certains âges ; pourquoi la bile se sépare dans le foie à point nommé pour se mêler avec le chile au sortir de l'estomac, et pourquoi dans les maladies l'on peut compter les jours *critiques*, soit ceux qui annoncent les *crises*, soit ceux dans lesquels elles arrivent. Le corps humain a été montré sous ces idées dans le naturalisme, et par cette disposition continuelle à *détente* ; il a fait comprendre la raison physique du merveilleux qui arrive dans les opérations des convulsionnaires, où leurs cerveaux deviennent capables de tant de belles pensées qui les font jaboter sur la

mystagogie, et se répandre en discours sublimes et *séraphiques*, en prophéties, en divinations, en prédictions etc. Car ces phénomènes prétendus miraculeux, ne sont véritablement que comme des *répétitions mécaniques* qu'opèrent la *détente* des fibres nerveuses du cerveau ; parce que les esprits se développant par la violence de leurs imaginations échauffées, font éclore des ébranlements inaperçus jusqu'alors. Mais par ces raisons la *réminiscence* de choses, ou qu'elles ont autrefois oui-dire, qu'elles ont lues, ou bien oui lire, se fait en elles ; et alors elles causent et babillent d'une manière surprenante ; et cependant cette séduisante manière est toute fondée dans la nature. Ce qui a donc été vrai autant que le naturalisme s'est appliqué sur le naturel des convulsions, autant tout cela est-il encore aujourd'hui véritable pour l'explication des opérations spirituelles ou intérieures des filles convulsionnaires. Mais cette disposition continuelle à *détente* sert particulièrement à expliquer, à rabattre même tout le *divin*, ou le surnaturel de ces fameuses convulsions qu'il a plu aux convulsionnistes d'appeler miraculeusement guérissantes.

Des malades donc sont attaqués de *paralyisie*, par exemple : on leur échauffe l'imagination par l'espérance certaine de guérison, s'ils veulent faire des neuvaines à Monsieur de Paris, boire de l'eau de son puits, avaler de sa terre ; car ce sont des figures justes qui animent ces manœuvres miraculeuses. C'est ainsi qu'on remue leurs mères et leurs imaginations ; en conséquence les convulsions leur prennent, comme la contagion se prend en temps de peste. Mais ici ce sont des contractions, des tiraillements, des extensions qui se font par tout le genre nerveux, toutes agitations violentes qui occasionnent physiquement le développement des esprits, leurs *ascensions* ou exaltations ; en même temps s'effacent les crispations qui tenaient les muscles dans l'impuissance de s'allonger ; ainsi les membranes en s'aplanissant, rentrent dans leurs souplesses naturelles, et le sentiment se rétablit avec le mouvement dans les parties paralytiques, parce que le *ton* naturel des fibres se restitue aux fibres nerveuses. C'est néanmoins ce que les convulsionnistes appellent une convulsion miraculeusement guérissante ; mais la médecine sait à quoi s'en tenir, par les exemples qui lui sont fréquents et journaliers de guérisons qui se font sans miracles, par les extensions et le déploiement des fibres et des membranes qui étaient dans l'*inertie*, par l'impuissance à se mouvoir ou se contracter dans des dispositions mêmes invétérées à paralyisie. L'art *gymnastique* qui faisait la médecine de certains grands médecins de l'Antiquité, donne des preuves sensibles et physiques de la force que recouvrent des parties malades, parce qu'il est constant que par certains exercices du corps, des malades sont sortis de langueurs ou de maladies chroniques qui avaient résisté à tout autre remède. Hippocrate se plaignait de ce qu'Hérodicus, ce fameux médecin *gymnastique*, abusait des exercices des corps, parce qu'il

les ordonnait au milieu des grandes fièvres. Mais, à l'abus près, l'on ne peut contester des guérisons à la gymnastique. L'on sait qu'aujourd'hui encore des gens se guérissent de fâcheuses coliques *spasmodiques* ou *flatueuses*, en se suspendant le corps, et l'agitant dans cette situation. Les malades guérissent par ces tiraillements et ces allongements des fibres. Est-ce un miracle ? Au contraire un célèbre médecin donne l'étiologie de semblables cures. C'est en faisant comprendre l'utilité de faire prendre ainsi aux vaisseaux, une situation droite et horizontale. Il pense donc qu'au moyen de cette situation le sang se rétablit dans l'uniformité de sa circulation, parce qu'à proportion les membranes s'aplanissent et se dénouent pour ainsi dire, pour donner libre cours aux sens et aux esprits. Par là donc les parties détendues font évanouir les causes des flatuosités qui sont celles de tant de coliques, ou de maux semblables qui se font dans le bas-ventre par la crispation des fibres membraneuses.

Au reste le naturaliste n'est pas le seul qui ait vu cet autre mécanisme dans la nature, le voici. Elle sait ramasser dans peu de temps tout ce qu'elle avait dépensé d'esprits animaux pendant des années. *Videtur anima, quas plurimae et sereae aetate destinaverat vires... collectas simul et semel pro illa corporis conditione ... profundere*¹³. Car c'est par cette raison, que l'exact observateur de la nature a vu des prodiges de raisonnements, de connaissances, de bon sens et de jugements en de jeunes enfants dans leurs maladies ; de sorte que de pareils excès d'esprit et d'entendement sont souvent les signes pronostics que des enfants ont à mourir de ces maladies. Tant il est vrai qu'il se fait en certains cas des développements d'esprits dans le cerveau, qui illuminent des enfants au point qu'ils deviennent les causes de ces esprits avancés, comme on les appelle, parce qu'ils sont beaucoup au-dessus de la portée ordinaire des jeunes âges. C'est la remarque du célèbre observateur déjà cité. Mais de plus, il fait observer que cette crue d'esprits animaux est tellement l'effet d'un état de maladie, qu'il a vu cesser de pareilles connaissances qui faisaient des prodiges de science dans des malades qu'il a traités, en même temps que cessaient leurs maladies ; de sorte qu'après leur guérison, ils rentraient dans l'incapacité d'esprits qu'ils avaient auparavant. *Ingenii postea defectum cum aetate et emendata valetudine experti sunt, quasi anima non numquam per vitia corporis excitator esset, magisque libera et sui juris*¹⁴. Et cette observation, il l'a faite non seulement sur des enfants, mais aussi sur des adultes, et particulièrement parmi des mélancoliques vaporeux (*melancholici furiosi*)¹⁵ en qui par conséquent se sont ces croissances ou augmentations d'esprits soudaines et extraordinaires, qui leur donnent une pénétration, une élévation d'esprit, qui va dit-il, au *sublime, animi sublimitas*.

13. Pechlin, *Observationum physico-medicarum, op. cit.*, p 395.

14. *Ibid.*, p. 401.

15. *Ibid.*, p. 394.

Les convulsionnistes pourront-ils s'aveugler sur des preuves si manifestes, si authentiques, et si constatées, sans pouvoir se déprevenir¹⁶ de l'idée du surnaturel qu'ils se sont faite, pour n'avoir pas consulté la physique expérimentale à l'aspect de ces opérations de leurs filles convulsionnaires ? Ils ont cru trouver un sublime *divin*, au lieu que ce n'est, dit notre observateur, qu'une sublimité bien moins d'esprit que d'imagination, *animi et imprimis phantasiae sublimitas*¹⁷.

Reste donc constant que le genre nerveux de sa nature est capable par sa disposition à *détente* où se trouvent naturellement ses fibres, de répandre quand elles y sont excitées, dans le cerveau des nuées d'esprits animaux, qui produisent des illuminations, des pensées ou des sensations surprenantes. Mais autant naturel que l'est le ressort qui est en propre et inné pour chaque fibre du genre nerveux, autant cette force de ressort est-elle sensible et évidente, jusqu'à surprendre les médecins en certains cas de maladie, surtout des convulsives, d'*épileptiques*, ou d'*hystériques*. C'est encore l'observation du même savant auteur, qui a vu que le ventre qui s'était gonflé à l'excès en certains cas de maladies de filles, s'affaiblissait brusquement et si étonnement que le ventre et les entrailles qui y sont contenues, paraissaient comme se fondre et se perdre, jusque-là que l'abdomen se collait à l'épine du dos. *Ad hæc pridem venter adeo elatus ; sic penitus concidit ut in se coactus spina dorsi inumbere, omniaque amisisse viscera videretur, etc.*¹⁸ Peut-on demander une preuve plus convaincante de la disposition à *détente*, où se trouve le ressort des fibres nerveuses du corps humain, surtout dans les corps des filles ? Car l'on a vu quelque chose d'aussi surprenant en des filles qui passaient pour *hydropiques*, quand elles avaient le ventre gonflé est élevé. Cependant il est arrivé en deux semblables filles, travaillées, l'une des pâles couleurs, l'autre d'une affection *hystérique* (très innocente d'ailleurs) que le ventre s'abaissa, en s'affaissant brusquement dans celle-là à l'occasion d'une chute qu'elle fit sur son ventre ; en celle-ci à l'occasion d'une saignée au bras, laquelle occasionna cette étonnante *détente*. Mais qui plus est, et ce qui fait particulièrement l'appui ou le fondement du naturalisme dans tout ce qu'il soutient, c'est que cette pente ou disposition continuelle à *détente*, fait l'essence et le fondement de l'économie animale, puisque d'une telle disposition dépend la vie : car c'est un équilibre continu qui fait la santé, en ce que toutes les fonctions du corps et de l'esprit dépendent uniquement de mouvements ou efforts réciproques et alternatifs, qui s'exercent comme des lutteurs, autant que dure la vie animale entre les *solides* et les *fluides*, c'est-à-dire, entre les vaisseaux sanguins et les nerveux, entre le sang et les esprits. L'élasticité des fibres nerveuses

16. Ôter les préventions.

17. Pechlin, *Observationum physico-medicarum, op. cit.*, p. 395.

18. *Ibid.*, p. 286.

reste continuellement les vaisseaux sanguins, le sang qui y est renfermé a aussi en propre son élasticité ; ce sont donc des efforts continuels les uns contre les autres ; mais par là s'entretiennent des *résilitions* perpétuelles, parce qu'autant que les *solides* font d'efforts pour se soumettre les *fluides*, autant ceux-ci opposent-il de résistance pour n'être pas accablés par cette force, la plus puissante qui soit dans la nature. De sorte que comme la mort n'est autre chose que la perte ou la cessation de mouvement dans le sang par la *détente* convulsive des fibres nerveuses des artères qui s'affaissent et tiennent fixé le cours du sang ; ainsi ce ne sont que des espèces de compressions convulsives, que tous les symptômes les plus graves qui font les grandes maladies. Mais jusqu'à ce qu'en viennent là les *solides* au-dessus des *fluides*, il arrive que les esprits ou le suc nerveux se ramassent par leur influence, et se concentrent en certains endroits du corps où ils font des maux spasmodiques locaux ou particuliers, ou bien ils se développent, se répandent et se multiplient dans les endroits, comme le cerveau, où ils trouvent plus de capacité et moins de résistance ; parce que plus de *repaires* et de retraites s'ouvrent à eux dans tant de *protubérances organisées* de ce principal viscère. De là donc arrivent ces phénomènes du genre nerveux et spiritueux qui étonnent les plus éclairés, parce qu'ils sont plus hors de l'état ordinaire du corps humain, au-dessus des puissances qui gouvernent la santé et la vie, ni des ressources que le Créateur y a renfermées.

Après tant de ressources donc aperçues dans la nature, tant de précautions, tant de savoir-faire en elle pour se faire des réserves et des multiplications d'esprits pour ses besoins présents et futurs, la révision que les convulsionnistes pressent, servira moins à infirmer le jugement porté contre les convulsions que pour en faire sentir davantage la justice. En effet que fait-elle ? Qu'oblige le naturaliste à découvrir plus intimement encore le secret du mécanisme que la nature emploie pour se faire un fond de force qui réponde en toute occasion à ses besoins. Or ce fond dépendant des *esprits animaux*, que ne fait-elle point pour se les reproduire, et en quantité suffisante, et de la qualité la plus propre à remplir ses vues ? Toute occupée donc de cette opération, elle y emploie le tiers de la masse du sang qu'elle *sublime*, ou envoie continuellement au cerveau, pour être la matière originaire de la *distillation* qu'elle médite. C'est celle de l'*esprit animal* ; puisque le cerveau aussi peu sanguin et charnu qu'il est, n'a pas besoin d'une aussi grande quantité de sang pour sa nourriture. C'est donc pour en séparer le *suc nerveux*, le véhicule de l'*esprit animal*. Mais quel est le *crible* qui doit servir à cette filtration ? Le plus ample, en même temps que la plus fine *passoire* qui soit dans la nature, composé comme il est de *glandes* innombrables, ce sont celles de la substance *corticale* du cerveau, qui fournissent chacune son *secrétoire* de mesure, ou proportionné à cet esprit ; rien

prépare-t-il à un affinage autant inimaginable, mais encore à une *élasticité* immense, que doit acquérir une lymphe, qui en passant par tant de filières, de serpentins, et de si étroites issues, prendra moins de corps que de développement ou d'*exaltation* ? Et plus subtile certes que les *volatilisations*, les *cobobations*¹⁹, les *circulations* et les *rectifications* de la plus fine chimie. Et en effet, c'est moins un de ces *volatils ignés-empyreumatiques*²⁰ qu'elle prépare avec ses feux de *réverbère*, qu'un air ou un fluide aérifié, qui passe, sans y causer de trouble dans les fibres nerveuses. Or l'on sait jusqu'à quel point arrive l'*élasticité* d'un air bien *déphlegmé*, aussi pure, par exemple, que celui des hautes montagnes. C'est donc aux convulsionnistes si incroyables, aussi méfiants sur les forces de la nature, à voir s'ils connaissent quelque chose de plus fort ou de plus puissant que l'air, ou sur son modèle, qu'un *fluide aérifié* ? Car il n'est point de fibre, de membranes, enfin quelque partie solide que ce soit dans le corps, qui ne doive leur *ton* et leur résistance à ce fluide aérien, qui les pénètre, les tend et les anime. C'est donc la force la plus puissante que celle que donne un tel esprit, et les convulsionnistes l'ignorent ou l'oublient !

Mais sera-ce seulement en passant et comme à l'échappée que s'opérera cette distillation ? Elle est au contraire non seulement continue, puisque la *filtration* qui l'opère dans le cerveau ne cesse point, mais elle est encore infiniment dissemblable les esprits *volatils* des chimistes. Car les particules de ceux-ci toujours tenantes de la nature, et à la nature des sels, n'ont que des liaisons *contiguës* les unes avec les autres ; au lieu que les particules du suc nerveux et des esprits animaux qu'il charrie, ont entre elles une liaison *continue*. C'est donc un fluide *ductile*, dont les particules faisant chaîne les unes avec les autres, forment dans les parties nerveuses des résistances d'autant plus fermes, que le suc qui les pénètre et qui les anime est très élastique, capable par conséquent de repousser en résilient, les coups ou les impressions qui les attaquent. Ajoutez que tout le tissu le plus intime du corps humain est fait de semblables fibres. De manière que chaque point dans chaque fibre est un point de résistance. Or une fibre ne fût-elle que d'un aulne de long, est susceptible de 44000. points que l'on peut marquer distinctement dans cette longueur. Ce sont donc 144000. points de résistances pour chaque fibre qui est infiniment plus longue²¹ : et toutes ces parties se tenant par les rapports que la nature y a mis, il arrive que la résistance qui est en propre à chaque partie, sera peut-être de plusieurs millions de points. Et cette résistance inimaginable devient le bien ou l'avantage commun de toute l'économie animale. Ces raisons ne sont ni métaphysiques, ni imaginaires ; au contraire étant toutes réelles,

19. Distillation d'un liquide déjà distillé, et par extension condensation, exaltation.

20. Odeur de feu, goût acre.

21. Santorini, *Opuscula medica, op. cit.*, p. 100.

physiques et mécaniques, elles doivent persuader les convulsionnistes du fond réel de forces et de résistances qui est naturellement attaché aux parties du corps humain. Est-ce pour les rendre dures ? L'exemple des parties osseuses qui sont dures jusqu'à une espèce d'incorruptibilité, donne à comprendre jusqu'à quel point la nature peut faire servir le fond de résistance qu'elle a mis dans le tissu des fibres, puisque ces fibres elles-mêmes sont déjà si coriaces et si malaisées à rompre. Sera-t-elle donc embarrassée à rendre les parties capables de résistances étonnantes en certaines occasions ? Le secret du mécanisme de telles résistances ne peut être à la vérité parfaitement détaillé par la raison ; mais peut-elle le faire pour expliquer l'incorruptibilité des os pendant des siècles entiers qu'ils se conservent encore d'une consistance et d'une forme très reconnaissable dans les tombeaux ? Le fait est constant et parfaitement dans l'ordre le plus commun de la nature ; et c'en est assez pour autoriser la physique expérimentale, à croire de la nature bien des choses dont elle ne peut donner les raisons immédiates.

Dans ce mécanisme se prennent encore les notions de la *médecine des esprits*²², et par conséquent celle des maladies des femmes, qui ont si souvent leur siège et leur cause dans le genre nerveux, et dans les esprits animaux. C'est une médecine dégrossie de la matière qui fait le volume et la masse du corps humain, décharnée qu'elle est par l'esprit, de la chair et du sang qui la composent. Car dans la physique du corps humain, il se conçoit comme deux corps ; le massif que les yeux voient, et que les mains touchent, parce qu'il tombe sous les sens ; l'autre est une *substance* corporelle, étendue autant que le massif extérieur, mais animée et aëriifiée, c'est le tissu des fibres nerveuses remplies du spiritueux animal : tissu qui affermit cette masse, qui la vivifie en la rendant sensible et capable de mouvement. C'est le réseau, et comme le *filigrane* du corps humain, lequel pourrait être inaperçu aux yeux, auxquels il ne se montre point, n'en est pas moins réel, moins physique, moins organisé, puisque ses fibres rangées, et dans une ordonnance de directions, sont *contractiles*, et que l'esprit qui les remplit, les rend capables d'actions ou de mouvements. C'est dans cette médecine des esprits que le naturalisme a pris les causes des convulsions de l'*épidémie convulsionnaire*. Or ce fond de médecine est autant réel que le volume extérieur du corps qui l'accompagne et suit partout, et dans chaque point de son étendue. L'examen donc que les convulsionnistes exigent en révision de moyens de la cause ou du jugement prononcé contre l'œuvre des convulsions, ne sert que de confirmation pour ce jugement ; il en fait même la parfaite fin et l'entière consommation. Car dès lors que le naturaliste achève de démontrer ce qu'il a avancé et prouvé

22. Wirdig, *Medicin spirituum curiosa*, op. cit.

dans son *Traité*, que tout est naturel dans les opérations les plus merveilleuses des convulsionnaires, il en bannit absolument le surnaturel divin. Reste donc finie et jugée en dernier ressort la cause des convulsions. *Causa finita est.*

À quoi donc ont servi les convulsions ? Quel bien ont-elles fait ? De quelle utilité ont-elles été ? Les savants maîtres en théologie et dans la morale chrétienne, ont prouvé invinciblement l'irreligion du *convulsionnat*, les dangers de ses opératrices, les crimes de ses opérations, et le déshonneur qui en est revenu à la religion et à la piété chrétienne. De sa part le naturaliste est inquiet sur ce que penseront les siècles à venir, quand ils apprendront qu'en celui-ci éclairé autant qu'il l'est en piété et en science, il a été possible de voir de grands maîtres en théologie, et de très célèbres directeurs, lesquels, l'encensoir à la main, ont donné de l'encens à l'idole du *convulsionnat*. Bien plus, qui auraient voulu obliger les fidèles à porter dans leurs yeux le caractère de cette bête, qu'ils auraient voulu leur faire adorer en la voyant ; ou bien sur les mains, pour faire rendre de scandaleux secours aux filles convulsionnaires. Œuvre déshonora-t-elle jamais davantage la religion ; aucune porta-t-elle plus de dommage aux mœurs, et autorisa-t-elle plus de folies ? Le naturaliste ajoute et demande, si jamais imagination aura autant déshonoré la raison, autant aveuglé le bon sens, autant dégradé la nature humaine, que le fanatisme des convulsions ?

Encore, à quoi ont servi les convulsions ? Qu'ont-elle fait ? La honte d'hommes sages, en qui une troupe de vierges folles, ou de filles passionnément troublées, a fait apostasier la raison, et éclipser le bon sens. *Mulieres apostarare faciunt sapientes*²³. Enfin qu'ont fait les convulsions ? Une cohue ecclésiastique, une église, soi-disante, d'un *nouvel Israël*, où ces gens sages, ces maîtres dans l'*Israël convulsionniste*, ont souffert des filles prêtres, disant la messe, des prophétesses, des envoyées sans mission, *ibant et non mittebant eos* ; et ainsi devenues apostoliques, leurs *actes*, comme *ceux des apôtres*, sont consacrés et transmis à la postérité. Ce sont les *faits et gestes*, les visions et les extases de ces extravagantes, leurs discours, leurs leçons, leurs prophéties : et de toutes ces folies, l'on ne craint point de laisser un monument dans un gros recueil²⁴. C'est le *sottisier* du convulsionnat, où se conserve la mémoire (et par des notes), les singularités honteuses, puérides et impertinentes, des grimaces, des attitudes et des contorsions de ces *séraphiques bacchantes*. L'oubli de la raison peut-il aller plus loin ? Le naturaliste se le demande, mais il en remet la réponse à faire à nos neveux, qu'il fait juges du *divin* dont les théologiens convulsionnistes parent aujourd'hui l'œuvre des convulsions. Car au monument des *actes* de ces scandaleuses

23. « Le vin et les femmes égarent les hommes intelligents », Ecc 9, 2.

24. Hecquet renvoie aux *Recueil des discours de plusieurs convulsionnaires*, *op. cit.*

prédicantes, aux horreurs, impiétés, blasphèmes et séditeuses expressions qu'on y lit, ripostera l'histoire que l'on apprendra de leurs vies, dans les anecdotes folles ou honteuses découvriront au public l'ignominie du convulsionnat. Mais déjà se montrerait au grand jour la honte de cette œuvre, que le naturalisme a fait sentir, et qu'il a démontré ; car il ne faudrait que nous dire ce que sont devenues toutes ces célèbres filles dans l'ordre conventionnaire, qui ont illustré depuis son premier commencement la merveilleuse histoire des convulsions. Qu'on nous apprenne où sont allés ces fameux noms, la Rosalie, la Nizette, l'Imbécile, l'Invisible, l'Aboyeuse, et encore les actrices de tant d'autres personnages qu'on fit ces enthousiastes, sous les yeux de leurs théologiens, et de leur aveu, puisqu'ils s'en sont rendus les admirateurs, les consécrateurs et les apologistes ? L'avenir découvrira les secrets de ces mystères, réservés aujourd'hui aux seuls initiés dans les profondeurs du convulsionnat. Mais en attendant, le naturaliste en sait assez pour se convaincre et tout le monde du faux divin surnaturel de l'œuvre des convulsions. Il lui suffit de lire *l'Œuvre des convulsions*, expliquée par les *Diabls de la Dusson*²⁵. C'est le journal manuscrit de

25. Le cas de guérison miraculeuse de Dusson, parfois écrit Dousson, est décrit dans un texte anonyme [abbé de Saint-Jean] intitulé *Lettre d'un ecclésiastique de province à un de ses amis, où il lui donne une idée abrégée de l'œuvre des Convulsions*, 1733. Guérie miraculeusement le 17 janvier 1733, Dousson était servante qui « avait reçu tous ses Sacrements le 16. lequel Miracle occasionna la conversion prompte & subite de M. de *Sabartés* Sous-Vicaire de cette Paroisse [Saint Jacques de la Boucherie], qui l'avait administrée. » (p. 46). L'auteur cite ce cas pour prouver « la divinité des Convulsions » (*ibid.*). La malade qui a été guérie par les convulsions surnaturelles de « la Dusson » accusait celle-ci « d'y mêler de la Magie », tant elle était opposée aux convulsions. Dousson demande de voir la malade et en entrant chez elle, Dousson tenait « d'une main un petit sachet où il y avait de la Terre du Tombeau de M. Pâris, & de l'autre une bouteille où il y avait de l'eau. Elle va droit au lit de la Malade & lui demande si elle a de la foi, & si elle a de la confiance dans la protection du B. D. [Bienheureux diacre]. La Malade ayant répondu qu'elle en avait. La Dousson demanda un gobelet dans lequel elle versa de l'eau & elle prit une pincée de la Terre du Tombeau qu'elle mêla beaucoup avec le doigt, & le presenta à la Malade qui avala tout, quoi qu'elle ne pût rien prendre auparavant, ensuite la Convulsionnaire se mit en prière, & quelque tems après lui donna à boire une seconde prise de cette même eau mêlée avec la Terre, mais à peine eût-elle bû qu'elle se leva sur son séant, & la Convulsionnaire lui ayant demandé si elle se trouvait soulagée, elle répondit qu'elle se portait bien, & qu'il ne lui restait plus qu'un embarras dans la poitrine dont elle serait bien-tôt délivrée si on voulait lui donner une Medecine : à cette parole la Convulsionnaire s'émut & lui reprocha son ingratitude & son peu de foi, se jeta à genoux & demanda à Dieu de lui pardonner cette faute & d'augmenter sa foi, & ne se releva qu'après que la Malade eût promis de la Malade eût promis de Medecine puisque cela était contraire à la volonté de Dieu. La Dousson s'étant levée aussi-tôt prit la Malade par la main & lui dit *leve toi, il est tems*, & sur le champ la Malade se leva étant parfaitement guérie. Quelque tems après elle sortit de Convulsion & parut fort étonnée de se trouver dans la chambre de la Malade, ne sachant point ce qui venait d'arriver. » (p. 47).

Convaincu du surnaturel de ces convulsions, l'auteur de ce texte examine ensuite si « cet état surnaturel est Divin ou diabolique » (p. 48). Il démontre qu'il s'agirait d'un blasphème d'attribuer ces convulsions au démon et conclut que « les Miracles operez par les Convulsions prouvent leur Divinité » (p. 49).

La malade en question, guérie par « la Dusson », est Anne Dessos, dite Dubois, dont la guérison fut opérée le 17 janvier 1733, et dont la relation est conservée à la Bibliothèque de la Société de Port-Royal, à Paris, dans le fonds des Archives convulsionnaires, AC 132, et qui fut publiée dans le cinquième *Recueil des miracles* (1734). Sa relation est accompagnée de trois témoignages. Selon son témoignage, elle fut résolue à la mort, « lorsque je vis sur la porte de ma chambre le sieur Dusson qui loge dans la même maison au second étage sur le devant. C'est le père de Mlle Dusson dont je vais parler ci-après. Il me dit que sa fille était actuellement dans sa convulsion, et qu'elle souhaitait me voir si je le trouvais bon. Je répondis que je le voulais bien. Jusqu'alors quoique je fusse pénétrée de respect pour les Miracles

ces folies, où l'on voit le scandale et la confusion qu'elle fait aujourd'hui à cette œuvre, après y avoir été célébrée, jusqu'à passer pour y faire des miracles. Après cela à quoi se termine dès à présent la comédie convulsionnaire, à en juger par celle qu'a jouée cette héroïne du surnaturel des convulsions ? Le trouble criminel de son imagination en est venu à lui faire croire qu'elle est possédée, se soumettant aux exorcismes, pour se délivrer, dit-elle, de *l'esprit impur* qui l'agite. Cela est-il autre chose que la

opérés par l'intercession du bienheureux diacre François de Paris, j'avais toujours eu beaucoup d'horreur pour les convulsions, ce qui m'avait engagée à entrer dans les vues de l'hôtesse qui voulait chasser de chez elle cette demoiselle à cause de ses convulsions. Je serai fâchée toute ma vie d'avoir été chez la commissaire pour le prier de nous en délivrer. » Entrée chez Dessos, Dlle Dusson, la convulsionnaire, avait « les yeux élevés et fixés vers le ciel, les deux mains serrées sur sa poitrine comme si elle priait Dieu. Elle me parut comme une personne qui est en extase ». Après avoir bu de l'eau avec de la terre du tombeau, Dessos décrit les convulsions de Dusson : « retournant ses bras par derrière son dos les ayant bien tendues, je la vis appliquant sa tête sur le carreau sans se mettre à genou, ni sans mettre tout de son long, ce qui interdit toute la compagnie et moi aussi ». Le mal de Dessos se déplace au cours de ce processus. Elle boit encore de cette eau, « après quoi elle [Dusson] me dit es-tu guérie, [...] je lui répondis, je ne sens plus aucun mal ni à la tête ni à l'estomac ... renvoie donc ton chirurgien quand il reviendra, et ne prend plus de remède. Je lui dis que je serais obligée de me faire purger, parce que je me sentais le cœur enveloppé de quelque chose. Sur cela elle pleura amèrement, et me dit tu rends donc l'ouvrage de Dieu inutile, quoi, après les merveilles que tu viens d'éprouver tu veux encore te servir de Médecine. En disant cela, elle pleurait tant et si fort que son père me dit ... dites lui donc que vous ne vous en servirez pas ... aussitôt je l'attirai par sa manche, et lui dis ... Ma sœur je vous promets que je ne me servirai plus d'aucun remède. Elle répondit tu feras bien, car si tu t'en sers, tu retomberas, et mourras, après quoi elle se remit encore en prière comme ci-dessus, se mit à genoux auprès de mon lit, et me dit joins tes prières aux miennes, et implorons l'assistance du bienheureux ». Puis, elle lui donne encore un demi-verre d'eau de la bouteille : « bois cela ... c'est la médecine que tu dois prendre à présent. À présent comment te sens tu [...]. Je ne sens plus rien du tout lui dis-je, ni mal de tête, ni mal d'estomac, ni le cœur enveloppé. Je voulais me lever, et elle me dit, attends, je te vais dire si tu es guérie. Elle se mit à genoux, fit sa prière, se releva, et me dit. Lève-toi donc ajouta-t-elle, tu es guérie ». La guérison de Dessos attire une foule qui vient témoigner du miracle. La miraculée rencontre un homme inconnu qui lui dit dresser un récit de sa guérison miraculeuse : « n'oubliez jamais une aussi grande faveur, publiez la partout sans rien craindre. N'ajoutez rien, n'omettez rien de toutes les circonstances, et dites à tout le monde de la même chose. [...] ne recevez point d'argent même des personnes qui auraient de bonnes vues, de peur que les ennemis de la vérité n'en profitent pour décrier le miracle que le seigneur a opéré sur vous. »

Deux témoignages accompagnant la relation de Dessos parlent de Dlle Dusson (ces deux témoignages ne sont pas reproduits dans les *Recueils*). Le premier appartient à Guillaume Le Coq, marchand mercier à Paris et hôte des deux femmes, et le second à sa femme. Le Coq dit qu'il considérait « les convulsions comme des illusions, et particulièrement celles de Mlle Dusson, qui était la seule convulsionnaire que j'eusse vu. Je l'avais vue plusieurs fois par curiosité, j'avais eu le malheur de m'en scandaliser, et d'en faire des railleries, ainsi que de toutes les autres personnes qui ont des convulsions, quoi que je n'en eusse vu aucunes. [...] Je cherchais à être débarrassé de la Dlle Dusson, avant l'expiration du congé que j'avais donné à son père, j'avais même fait des plaintes d'elle à ceux qui pouvaient contribuer à la faire sortir promptement de ma maison ; Mais depuis que le bon Dieu a guérie Mad. Dubois, de la manière que je le rapporte dans mon présent certificat, je respecte les convulsions comme [dans la marge : étant] l'œuvre de Dieu ».

Sa femme, Geneviève Elisabeth Buteng était du même avis : « Je crois devoir dire que Mlle Dusson est entrée dans notre maison ayant des convulsions. Je sais que ses convulsions lui ont prises sur le tombeau de M. de Paris à St. Médard, et qu'elle en a eue tous les jours depuis qu'elle demeure chez nous. J'étais prévenue contr'elle, et je la regardais comme une personne qui en imposait à ceux qui la voyaient. J'avais vu des convulsionnaires à St. Médard. J'en avais été touchée. Je regardais les convulsions comme l'œuvre de Dieu. Mais je croyais qu'il y en avait de fausses et je mettais Mlle Dusson de ce nombre. Mon mari avait donné congé à son père des deux chambres qu'il occupe. Nous faisons des plaintes à tout le monde d'elle, et nous cherchions les occasions de la faire sortir promptement de notre maison. Depuis que le seigneur s'est servi d'elle pour guérir Mad. Dubois, je suis revenue de mes pré[...] contr'elle, et je lui rends la justice que je lui dois ».

marque où l'effet de cet *érotisme* que le naturalisme a fait apercevoir dans l'épidémie convulsionnaire ? Et en effet tous les maléfices de cette créature renferment, selon les illusions de l'art magique, de quoi allumer la passion impudique dans les hommes et dans les femmes. Veut-on quelque chose de plus criminellement naturel ? Mais en conséquence cette malheureuse s'est livrée à toutes les observances superstitieuses de la prétendue magie ; elle en a pratiqué toutes les impies cérémonies, sans pouvoir parvenir à se rendre le diable propice. Au contraire, toujours elle a trouvé impitoyablement sourd à ses vœux, et à ses *évoqueries* blasphématoires. Mais pour quelle autre raison, sinon parce qu'elle voudrait mettre le diable de part dans une œuvre sur laquelle elle ne peut rien, parce qu'il n'y a rien mis du sien ? La voilà cependant en idées devenues sorcière, magicienne, endiablée, possédée, se dit-elle, par trois diables, ses familiers, jusqu'à les désigner par les noms de Belzébuth, de Lucifer, de Judas Iscariote. Ajoutez à ces affreuses qualités les honteux penchans qui ont déshonoré cette convulsionnaire, pour s'être trop ouvertement expliquée dans des occasions connues. Rien prouve-t-il plus invinciblement l'érotisme de l'œuvre du convulsionnat, et qu'elle est sortie du fond d'une nature la plus corrompue, ou entée sur ce qu'elle a de plus honteux dans son fond ; tout ceci n'est-il pas en plein dans le vrai du pur naturalisme ? La saine théologie convaincue par les principes les plus purs de la religion, par ses règles et par ses examens, de la honte et du criminel de l'œuvre des convulsions, l'a justement condamnée. La cause en est donc finie. *Causa finita est.*

Au contraire que fait le naturalisme ? Le bien qu'il aura fait, si plutôt on l'avait fait entrer dans la cause des convulsions. Il aurait tout d'abord montré et revendiqué les droits de la nature, et par là il aurait épargné les méprises où l'on est tombé, faute de ne l'avoir pas fait expliquer dès qu'a commencé l'épidémie convulsionnaire. Car enfin c'était une maladie et une contagion, rien n'était tant de la compétence de la médecine. Aujourd'hui donc que l'incendie des esprits et des opinions échauffées, gagnait le monde et l'Église, par les difficultés qui se sont multipliées, parce que des théologiens se sont trompés sur la connaissance des causes d'une maladie contagieuse ; le *naturalisme* est venu couper le *nœud gordien* des convulsions qui arrêtaient les contendans. Il a découvert des imputations et des monstrueux mélanges qui obscurcissaient les vraies causes des convulsions, et ainsi a rectifié le jugement qu'on devait en porter. Ça été en faisant voir que l'ordre des lois naturelles subsistait dans les phénomènes les plus merveilleux de cette œuvre, en montrant qu'il se trouve dans la nature des effets aussi surprenans dans le même genre, conduits cependant par les lois purement naturelles ; et conformément à l'ordre de la nature universelle. Par là est tombé le *divin* de l'œuvre des convulsions. L'idée du magique ou du *diabolique* a été en même temps dissipée, parce que la sur-

prise toute seule d'esprits étonnés par une apparence extraordinaire, leur avait fait faire quelque honneur au diable d'un prodigieux qui est uniquement du ressort de la nature et dans l'ordre de son pouvoir. L'idée du divin des convulsions ainsi dissipée, et celle du diabolique confondue, toutes les disputes tombent, les esprits se pacifient, et jugeant sainement des causes des convulsions, ils les conçoivent toutes dans le naturel. C'est donc la fin du procès des convulsions, et la vérité du jugement qu'il faut en porter bien connue. Les esprits se réconcilient. Ce bien est celui qu'a fait le naturalisme, et c'est mettre fin à la cause des convulsions, c'est en terminer le jugement, *causa finita est*.

POST-SCRIPTUM

L'ŒUVRE DES CONVULSIONS TOMBÉE

C'est une espèce d'*épisode* qui vient ici nécessaire, par le rapport affecté et la dépendance expresse qui se trouve entre le prononcé de l'auteur des *pensées sur les prodiges de nos jours*²⁶, et l'objet principal ou essentiel de la dissertation qu'on finissait, quand celle de cet auteur a paru. Car rien pourrait-il la contredire en termes plus formels que ceux de ce prononcé ? Voici ses termes. *L'œuvre des convulsions est toute une œuvre de la nature, système tombé*²⁷ : et afin que l'on ne s'y méprenne point, et pour qu'on voie que c'est contre l'auteur du naturalisme qu'est nommément portée cette décision, il ajoute : d'autres *qui n'ont jamais voulu, ni presque pu s'instruire, ont cru que la nature toute seule, suffisait pour produire d'elle-même, et sans aucun agent surnaturel, ce que tant de spectateurs ont admiré et admirent encore comme un prodige. C'est l'auteur du Naturalisme*²⁸. Est-ce rien moins dire au public que l'auteur du *Naturalisme* est cet *homme hébété et stupide dont parle l'Écriture, qui n'a point connu les merveilles, un insensé qui n'en a point eu l'intelligence. Vir insipens non cognoscat, et stultus non intelliget hæc*²⁹. L'on passera condamnation sur le peu d'intelligence, car l'auteur du *Naturalisme* ne craint point de l'avouer sur bien des choses ; de sorte qu'à cet égard il garderait un parfait silence. Mais il est comptable au public de sa réputation sur les choses qui regardent sa profession, et l'auteur du prononcé de lui est pas moins comptable de la sienne, pour ne point passer pour un homme qui lui en impose. Or celui-ci pouvait-il justifier cette imputation déshonorante pour l'auteur du

26. *Pensées sur les prodiges de nos jours*, auteur et imprimeur anonymes, 1734.

27. « *L'œuvre des convulsions est toute une œuvre de la nature, système tombé* de même », *ibid.*, p. 13, art. 13.

28. *Ibid.*, p. 11, art. 11.

29. Ps 91, 7. Hecquet précise en note : « On suit la traduction de l'hébreu ».

Naturalisme ? Qu'il n'a jamais voulu, ni presque pu s'instruire etc. A-t-il par devers soi, cet accusateur, de bonnes preuves que le *système du naturalisme est tombé ! A-t-il des désaveux des premiers partisans qui l'ont abandonné ?* Cependant s'il manque de preuves bien certaines de ces articles, sera-t-il moins que calomniateur envers l'auteur du naturalisme, et faux accusateur contre ces premiers partisans, qui ont, dit-il, abandonné ce système. Or cet auteur n'a pu ignorer que celui que l'on donne pour auteur du *Naturalisme*, est un médecin, qui a vieilli dans l'étude et la pratique de cette profession et pour lors a-t-il pu avancer qu'il n'a jamais voulu s'instruire des convulsions ? Certes un vieux médecin aurait bien perdu son temps et abusé la confiance des malades, s'il était encore à s'instruire sur les convulsions. Mais apparemment que l'auteur des *pensées* est quelque ecclésiastique ou théologien, à qui il ne messied pas d'ignorer sur la médecine bien des choses dont il est admirateur, et que des médecins instruits trouvent dans l'ordre naturel ; cela, si l'on veut, justifiera sa science, en sera-ce assez pour disculper sa conscience ? Dira-t-il que c'est des prodiges en convulsions de nos jours que l'auteur du *Naturalisme* n'a jamais voulu ni presque pu s'instruire ? Mais si ces prodiges prétendus miraculeux en convulsions, ne sont dans celles de nos jours que ce qu'on les trouve avoir été dans tous les temps, comme en font foi les écrits des plus éclairés observateurs ; et si ce sont des maladies que toutes ces convulsions, est-il de l'équité de l'auteur des *pensées* etc. d'accuser un vieux médecin d'avoir eu besoin aujourd'hui de s'instruire sur ce qu'il a appris peut-être pendant cinquante ans ? Un tel homme sera-t-il novice dans une maladie aussi commune qu'elle est dans tout le monde ? Est-il mieux fondé, cet auteur, à avancer que ce médecin n'a presque pu s'instruire ? Veut-il par là donner à comprendre que ce médecin réduit par ses infirmités à ne pouvoir sortir, n'a pu s'aller instruire par ses yeux, de ces prodiges. Mais n'est-ce point un pied qu'il faut retrancher qu'une visite d'un lieu où l'on trouve des objets dangereux, la perte du temps, la dissipation du cœur, où d'autres occasions de pécher ? N'est-ce pas un œil qu'il faut arracher que la vue de représentations impudiques, ou d'objets dangereux à la pureté ? Aurait-ce donc été une obligation d'aller voir de tels scandales ? D'ailleurs, que sera-ce que l'auteur des *pensées*, donnera à penser de l'équité et de la conscience de ce médecin, qui aura décidé sans les voir, que ces prodiges sont uniquement dans l'ordre naturel ? La réputation de ce médecin sera-t-elle assez douteuse pour pouvoir laisser croire qu'il aura décidé sans se trouver instruit ? Ne peut-on pas sans se rendre suspect de flatterie, porter un jugement plus favorable à son prochain, quand on le soupçonne d'une profession où l'on ne peut avoir vieilli sans s'est instruit de la maladie la plus singulière dans ses effets, et en même temps la plus universelle parmi les malades.

Tant s'en faut donc que le *système du naturalisme* soit tombé. C'est en imposant au public que de l'avancer contre des preuves réelles et les plus subsistantes, par où il se soutient ; preuves même publiques, puisqu'elles se trouvent dans la seconde et la troisième partie du naturalisme, qui sont imprimées dès il y a plusieurs mois. C'est donc à l'auteur des *pensées etc.* à montrer par de bonnes raisons, que la première partie du naturalisme explique mal, parce qu'elle expose à faux, ou imparfaitement, la nature des convulsions ; et à faire voir que la seconde partie compare mal à propos, avec peu de justesse, et en sortant de l'analogie de la nature, et de ses règles, le merveilleux des convulsions régnantes, avec celui des phénomènes aussi merveilleux de l'histoire naturelle ; qu'il montre le fond dans la *démonstration physique* de l'impossibilité du divin dans l'œuvre des convulsions ; démonstration qui se trouve dans cette seconde partie ; qu'il fasse voir que la conclusion est mal tirée dans la troisième ; qu'il montre enfin que toutes ces preuves sont mal résumées dans la dissertation de la *Cause finie des Convulsions* ; ce seront des titres recevables contre le système du naturalisme.

En attendant qu'il apporte ceux du *surnaturel* qu'il prétend trop visibles³⁰, pour que tout le monde ne doive point en être persuadé ; mais qu'il commence par faire voir surtout, que le défaut capital qu'il reprend lui-même dans le parti convulsionnaire du Frère Augustin ne se trouve pas en plein dans tout le système du convulsionnat. C'est l'inobservation des règles et des principes reçus dans l'Église³¹ pour autoriser les dons surnaturels. C'est le manquement qu'il reprend dans la secte du Frère Augustin. Mais ce manquement est aussi celui que des théologiens sages et éclairés ont trouvé après avoir demandé aux fauteurs des convulsions leurs raisons, sans que jamais ces fauteurs aient pu définir les règles ou les principes, suivant lesquels le surnaturel divin se reconnaît dans l'œuvre des convulsions. Le naturaliste reconnaît une part que peut avoir le divin dans les *épidémies*, instruit qu'il en est particulièrement par l'histoire de la peste qui désola le peuple d'Israël, et Jérusalem même en punition du péché que la vanité avait fait commettre à son saint roi. L'auteur des *pensées* veut-il donc que nous jugions des convulsions sur ce modèle. En ce sens le *divin* des convulsions consistera en ce que ce sera une épidémie envoyée de Dieu pour punir une troupe de visionnaires présomptueux en les livrant à la séduction. L'enivrement des convulsions où paraît l'auteur des *pensées etc.* qui se rend si autrement le héraut des convulsionnaires, n'y aurait-il point même quelque part ? Ne serait-il pas leur maître en fait de figures ? Peut-être leur *répétiteur*, pour les dresser à tant de beaux discours, d'exhortations pathétiques, et d'imaginations séraphiques, pour meubler ces cerveaux creux, et enrichir de tant de belles choses les mémoires de ces

30. *Pensées sur les prodiges de nos jours, op. cit.*, p. 13.

31. *Ibid.*, p. 9.

causeuses en convulsion. Car l'on sait que jusque dans ces menus détails sont entrés les *rabbins figuristes*, pour ne pas laisser manquer leur théâtre convulsionnaire, d'habiles actrices, qui rendissent leur rôle à l'honneur de l'œuvre des convulsions et de ses promoteurs. Mais qu'il montre encore, cet *auteur de pensées*, qui l'a constitué le prodige dans cet Israël en idée. *Parentum in Israël*. Lui qui vient comme un inspiré de *l'esprit des dieux*, comme Nabuchodonosor nommait Daniel, pour annoncer au public les *symboles* du convulsionnat ? *Symboles* qu'il ne craint point de donner par compte, tant il est persuadé de leur réalité figurative. Car les apôtres à eux douze, ne firent qu'un seul symbole, mais l'auteur des pensées, lui tout seul, en fait au moins une douzaine, à compter les trois souches de symboles qu'il donne avec leurs provins³². Mais veut-il bien nous apprendre le nom auquel il vient nous annoncer ces merveilles ? Car l'ange qui apparut à Josué ne trouva pas mauvais que Josué lui demandât son nom, ou de quelle part il lui venait³³. Sera-ce donc un veillant qui rêve et qui nous parle, ou un homme endormi, qui songe ? Lui-même n'a ni mission ni règles pour une pareille entreprise. Car ces règles sont-elles suivant les principes qu'il loue pour avoir été ceux sur lesquels l'on jugeait des dons spirituels dans le temps des apôtres ?

Le naturaliste laisse l'auteur des *Pensées* se démêler comme il pourra sur toutes ces questions avec les docteurs de la saine théologie. Mais en voici une de sa compétence qu'il lui fait. Son traité ou dissertation sont des *pensées*, dit-il au public, *sur les prodiges de nos jours*. Le projet est censé, y a-t-il été fidèle ? Ces prodiges étaient les convulsions dans leur phénomènes surprenants. C'était une vérité à suivre ; il s'était mis en règle en appelant prodiges les convulsions ; pourquoi en est-il sorti incontinent, pour définir ces prodiges en leur donnant le nom de miracles ? Par où leur a-t-il trouvé ou prouvé ce titre ? Il était de l'ordre naturel d'examiner les différentes sortes de prodiges, et ceux de l'Univers se présentant en foule et les premiers à un esprit philosophique, il convenait d'examiner si ces prodiges dont il recherchait la nature, ne seraient point de ce genre. L'auteur des *pensées* a-t-il satisfait, ou pensé à satisfaire à ce devoir en matière d'examen *philosophique*, analogique et théologique ? Serait-ce que l'esprit lui serait tombé en convulsions, ou demeuré court, et l'intelligence bouchée sur les merveilles de la nature ? Ce serait à son tour, *vir insipiens non cognoscet ea, stultus non intelliget*³⁴. Le saint roi prophète sentait son peu de science, et il l'avouait, *non cognovi litteraturam*³⁵. Mais l'étonnement ne le rend que plus

32. « 1. Symbole pour l'Église dans son état présent, sur tout depuis l'Appel & les quatre années de miracles. 2. Symbole de l'état par lequel l'Église doit passer avant qu'elle s'incorpore le peuple Juif. 3. Symbole de l'état de l'Église par ce grand événement & ses suites », *ibid.*, p. 21, voir aussi p. 22.

33. Jos 5, 13-15.

34. « L'homme abruti n'en sait rien et le sot n'y comprend rien », Ps 92, 7.

35. « Car je ne saurais en faire le compte », Ps 71, 15.

attentif à la grandeur de la puissance du Créateur, *intribo in potentias Domini*. Il ne fallait donc qu'un peu de bonne foi, laquelle venant à son secours, il aurait fait porter cet examen à des physiciens ; et parce que ces prodiges paraissaient manifestement tenir à la santé, il aurait cru de l'ordre naturel d'y faire entrer les médecins ? Car ils lui auraient expliqué par où ces prodiges étaient du ressort de la nature, ou bien par où des prodiges peuvent appartenir au surnaturel. Mais toutes réflexions étant omises ou oubliées, l'on est étonné de voir cet auteur, emporté par son enthousiasme, dès les premières pages, déclarer miracles, ce qu'il n'avait donné d'abord que sous la notion générale de prodiges. Est-ce rien moins qu'un péché originel en fait d'examen juridique ou philosophique, de manquer du premier pas qu'on y fait, à entrer dans la voie qui mène à la vérité qu'on recherche, ou qu'on se propose de trouver ? Et après cela peut-on prendre quelque confiance à toutes les admirables conséquences que cet auteur va tirer dans la suite de sa dissertation ? Tout va à y prouver, comme il peut, ou comme il ne peut pas, que ces prodiges sont des miracles ; mais quel avantage donne-t-il au naturaliste ? Car celui-ci saisissant cette erreur, fait voir combien ces prodiges sont naturels ou dans l'ordre des lois qui régissent le grand et le petit monde. De plus il prouve que ce sont les symptômes d'une maladie *épidémique*, ou pour parler plus exactement, d'une contagion *endémique*, puisque c'est celle qui prend singulièrement aux personnes du sexe. Alors, que deviennent ces miracles ? Ils sont sapés par le fondement ; par là toute autre question tombe, et la *Cause des convulsions* miraculeuses, *est finie*. C'est en effet la conclusion que l'on a tirée en connaissance de cause, dans la dissertation que l'on donne. Ainsi tout ce que l'auteur des *Pensées* étale avec tant de sécurité et d'emphase pour prouver le miracle des convulsions, ne sont que des déclamations d'un prêcheur *seraphique*, d'autant plus vaines, qu'elles ne portent sur rien, parce qu'il a manqué dans le principe, en commençant par confondre, sans les avoir examinées, les merveilles de la nature avec celles de la grâce ; suite continuelle du même défaut de connaissances sur les matières de physique, car tels sont ces prodiges, et l'auteur des *pensées* ne les a point pénétrés, *vir insipiens non cognoscet, stultus non intelliget*. Que vont devenir après cela toutes les réflexions de l'auteur des *pensées* ? Autant d'écarts de la véritable voie, de sorte que plus il se répand dans les miracles surnommés des convulsions, plus il en fait découvrir la fausseté. *Corollaire* donc à ajouter dans la dissertation de l'auteur des *Pensées* etc. *L'œuvre des convulsions tombée, et non le système du naturalisme tombé.*

Voici bien pis, le naturaliste qui déclare tombée l'œuvre des convulsions, prédit de choses : 1^o Connaisseur en matière de délire, il annonce celui du convulsionnat. En effet, n'en est-ce point le signe *prodrome*, que la marche de nuit du Frère Augustin à la tête d'une troupe insensée de son

parti, que l'on a vu la corde au cou, le flambeau ou la torche au poing, aller à la porte de Notre-Dame pour faire amende honorable ; et tout de suite la même procession a été à la Grève pour en bénir la terre où ils doivent être brûlés ? 2° Il prédit que l'œuvre des convulsions va s'anéantir, venir à rien, ou s'en aller en fumée. Quoi donc le naturaliste ! Devenu prophète ! *Et Saül inter Prophetas* ³⁶ C'est qu'on devient ce qu'on voit, et ce qu'on entend continuellement faire. Le naturaliste se trouve continuellement parmi les prophétesses, il n'entend parler que de leurs prophéties, et il a appris à prophétiser. D'ailleurs Hippocrate apprend à prédire ; de plus il y a fondement à cette prédiction : le voici. L'œuvre des convulsions ne pose sur rien, on vient de le voir. Or un édifice dont les fondements sont ruineux, et bien proche de s'écrouler. L'auteur des *Pensées, etc.* s'efforce cependant de son mieux pour la réaliser, ou lui donner consistance. Mais par quel travail ? En la *sublimant*. Mais c'est ainsi qu'à force de *sublimations*, le faux or des *alchimistes*, ne pouvant souffrir la *coupelle*, s'en va tout en fumée, sans qu'il reste à l'artiste que la confusion de voir son or, sa peine et son charbon perdus. Tel sera le sort de l'œuvre des convulsions dans la bouche de ses admirateurs, et dans les artifices de ses *fabricants*. Ils s'efforcent à tel point de purifier cette œuvre, de lui donner du luisant, pour l'affiner jusqu'à la *divinisation*, que la fumée seule leur en restera ; et de l'œuvre, *ce grand œuvre*, des convulsions s'en ira à rien. Sa ressource (*ultima tabula*) sera l'*anastase* d'une œuvre qui est toute en son honneur. Eh pourquoi ne le pourrait-il pas ? Les *alchimistes* ne se vantent-ils pas de ressusciter un mort de ses cendres³⁷. Mais est-ce un article de foi, que le retour d'Elie ? Le naturaliste se tait. N'est-ce qu'une tradition *rabbinique*, ou quelque opinion semblable ? Le naturaliste s'en tient aux règles ; elles lui en ont appris à aimer, à captiver son esprit ou ses lumières sous le joug de la foi. Voilà sa boussole. *Non plus ultra*.

Mais d'ailleurs le naturaliste trouve sa prédiction autorisée par l'observation qu'il tire de l'histoire du monde. Sa fin par le déluge n'arriva que parce que toute chair avait corrompu sa voie sur la terre, et que Dieu retira son esprit de dessus l'homme, parce que son cœur était devenu tout de chair. *Dixit Deus non permanebit spiritus in homine quia caro est... Videns quod multa a malitia hominum esset in terra, et cuncta cogitatio cordis intenta esset ad malum*³⁸... *quia omnis caro corruperat viam suam...*³⁹ Or tout n'est que *chair* dans l'œuvre des convulsions, exercée par un assemblage de créatures ramassées et entretenues comme dans une *arche*, où rien n'est de rebut.

36. « Saül est-il aussi parmi les prophètes ? », 1S 19, 24.

37. Hecquet ajoute en note : « Paracelse, auteur de cette folie ».

38. « Alors Yahvé dit : « Mon esprit ne restera pas toujours dans l'homme, car il est encore chair » [...] Yahvé vit que la malice de l'homme sur la terre était grande et que tout l'objet des pensées de son cœur n'était toujours que le mal », Gn 6, 3.

39. « [C]ar toute chair avait corrompu sa voie sur la terre », Gn 6, 12.

Car en effet le délire convulsionniste a été jusqu'à tourner la tête aux fauteurs au point de bâtir ou ériger une *arche*, où l'on avait commencé à rassembler toutes sortes d'animaux. Mais l'ordure, l'infection et la puanteur, ayant fait sur les sens plus d'impression, que ni la raison, ni la religion, sur les imaginations de ces pieux *enthousiastes*, ils ont été contraints de vider leur *arche*, et de la fermer. Quel présage ! Est-il autre que celui de la ruine de l'œuvre des convulsions ? En effet le *pur* surpassait l'*impur* ou l'*immonde* parmi les animaux de l'*Arche de Noé*, au lieu que dans celle du convulsionnat l'*immonde* surpasse de beaucoup le *pur*. Il n'entra dans l'*Arche de Noé* que deux couples d'animaux *immondes*, contre sept couples d'animaux purs⁴⁰, c'était quatorze animaux purs contre quatre *immondes*. Cette proportion est-elle la même dans l'assemblage ou l'arche des filles convulsionnaires où toutes créatures sont reçues. Au contraire oserait-on avouer la honteuse disproportion dans le nombre, si on avait donné des voiles à toutes celles qui auraient dû en porter pour les faire ressouvenir de leurs fautes ? *Memento te fuisse deprebensam*⁴¹. C'est pourquoi la licence remplis cette œuvre, le charnel y domine au-dessus du spirituel, et la cupidité, l'orgueil, l'indécence, l'impureté, le mensonge, enfin la vanité inonde ce monde de fausses spirituelles. De tout cela donc est-ce à tort que le naturaliste prédit la ruine prochaine d'une telle œuvre ?

L'entêtement de ces créatures, et de leurs docteurs achève de persuader le naturaliste, de la vérité de son présage. Ce sont des têtes dures, que l'inclination judaïsante pour les *Juifs*, ou leur retour a formées (*populus dura cervice*) et que rien ne touche ou ne rappelle à la droite raison. Tant de savants écrits par de graves docteurs, et de pieux théologiens ont publié contre l'œuvre des convulsions, n'ont servi qu'à les endurcir, en révoltant leur enthousiasme ; encore l'auteur des *Pensées, etc.* vient consacrer sans choix et sans triage aucun, le *pur et l'impur* de l'œuvre : car ces sans en excepter les *schismatiques*, ou ceux qui se sont débandés, comme les *augustiniens*, et sans égard aux blasphèmes, aux manières trop libres avec les personnes du sexe, ni aux impiétés connues en de tels apostolats ; et cette *panspermie* de maux honteux est cela même en quoi l'auteur des *Pensées, etc.* flaire et fait flairer le *divin* le *surnaturel* de l'œuvre. Car c'est comme le *diorisme*⁴², dans les convulsionnaires, ou une propriété en elles, de sentir à l'odorat le saint ou le profane par rapport à l'œuvre. Après de tels documents, ni raison, ni exhortation, ni remontrance, ne prennent sur ces esprits *inconvertibles*, disposés à s'abandonner aux crimes les plus atroces, à ces abominations pour lesquels on brûle

40. Gn 7, 2.

41. « [O]ù que tu ailles [Sarah], souviens-toi d'avoir été faite prisonnière », Gn 5, 16. Passage de la Vulgate qui ne se trouve pas dans le texte hébreu des Massorètes.

42. Diorisme, du grec *διόρισμα*, signifie principe de détermination.

en Grève ; (car ils ne rougiraient point de déclarer là-dessus leur résolution)⁴³ et ainsi prêts à mourir *dans leur péché*, plutôt que d'en sortir. L'on ne comprend point la raison d'une telle perversion dans le bon sens ; mais ce n'est que parce que personne ne connaît la nature de ce qui fait l'*enthousiasme* ou la qualité de l'humeur qui le cause dans des têtes mal timbrées, autant que le fait le naturaliste. Car il sait que c'est une *mélancolie*, ou une *atrabile*, suc qui après avoir longtemps, et par des pensées noires, de honteuses idées, ou d'affligeantes réflexions, affecté déplaîsamment le cerveau, le laisse enfumé ou enduit comme d'une suie, qui pervertit la *crase* des esprits animaux ou du suc nerveux. Mais en même temps elle met les fibres nerveuses hors de *tons*, et les tenant toujours dans des *oscillations* bizarres et dérangées, elle les entretient hors de leurs directions et de leur ordre naturel. De là vient, et par là se fonce une tache presque indélébile dans l'esprit, parce que rien ne l'efface ; non plus (comme dit le sage) que l'imprudence d'un insensé, qui se laisse aussi peu dompter aux remontrances, que se laissent malaisément écraser par les coups d'un pilon, les graines que l'on bat dans un mortier pourront faire des gruaux. *Si contuderis stultum in pila, quasi ptisanas feriente desuper pilo, non auferetur ab eo stultitia ejus*⁴⁴. Mais par là retombent les convulsions prétendues miraculeuses, sous les connaissances du naturalisme. Elles rentrent même dans la compétence de la médecine, autant que manifestement elles sont une maladie *épidémique*, ou un mal contagieux. Car l'essence de la contagion pestilentielle étend toute dans les *esprits*, qui en sont saisis d'abord, ce n'est qu'en second qu'ils troublent si soudainement que dangereusement la circulation du sang, et par elle toute l'économie animale.

Les convulsions ne font pas les mêmes désordres dans les humeurs, mais d'autant plus que leur cause se concentre dans le genre nerveux, d'autant plus le cerveau s'en trouve dérangé. Faut-il prendre d'ailleurs la raison pourquoi tant d'imaginations sont troublées, tant de passions sont remuées, et tant de séduisants phénomènes se produisent, d'autant plus étonnants, pour la force surprenante qu'ils occasionnent, et d'autant plus bizarres, que le trouble s'est mis dans les fibres nerveuses. Or ayant toutes et chacune leurs directions propres, elles ont aussi chacune

43. Hecquet ajoute en note : « L'on sait par nom et par surnom les personnes qui ont entendu à ce sujet les excès de M. Vaillant, le prétendu Elie, avant sa détention à la Bastille ». Il s'agit de Pierre Vaillant (1688 ?-1761) qui, avec Augustin Causse, dit le « Père Augustin », fut l'un des représentants principaux du mouvement figuriste. Selon Catherine Maire, avec leur formation théologique, Vaillant et Causse « sont, à ce titre, les théoriciens en quelque sorte du mouvement non concerté des convulsionnaires » (*Les Convulsionnaires de Saint-Médard. Miracles, convulsions et prophéties à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard/Julliard, 1985, p. 137). Comme elle le précise, les « vaillantistes sont soutenus par beaucoup de gens de qualité dont M. de Rochebouet, curé de Saint-Germain-le-Vieux, M. de Montgeron », entre autres (*ibid.*, p. 138). Sur Vaillant, voir également l'entrée n. 790 (Vaillant) du *Dictionnaire des journalistes (1600-1789)*, dirigé par Jean Sgard.

44. « Même si tu broyais le sot dans un mortier, parmi les graines concassées, avec un pilon, sa sottise ne le quitterais pas », Pr 27, 22.

leurs ébranlements particuliers ; mais autant multipliés que ces fibres sont nombreuses, qu'elles forment de différents *parallélismes*, des *angles* différents, et qu'elles tiennent toutes à la fois à des viscères aussi éloignés les uns des autres, que différents par leurs fonctions particulières. Ainsi le système du naturalisme et si peu tombé, que lui seul possède et découvre le plus intimement les causes, les différences et toutes les espèces criminelles, ou scandaleuses de convulsions. Il s'avance même plus loin, c'est jusqu'à assurer que l'épidémie convulsionnaire aurait été promptement réprimée ; tant de vacarmes prévenus dans le public, et tant de scandales épargnés à la religion, si après en avoir si profondément creusé les causes par le naturalisme, l'on en eut confié l'œuvre à la médecine.

Ce service qu'aurait rendu la médecine au public et à la religion dans l'œuvre des convulsions, n'a rien d'exagéré ni de téméraire dans le succès que l'on vient d'en prédire. Car l'épidémie convulsionnaire, par les sortes de progrès qu'elle fait tous les jours, et par la nature des événements qu'elle attire, montre que rien n'est si notoire, que c'est une vraie maladie. Le naturalisme l'a annoncé, et découvrant le fond de ce mal, il a avancé qu'il y trouvait de l'*hypocondriaque*, à raison de la sorte d'humeur qu'il établissait pour cause d'une telle affection passionnée mélancolique. Ce pouvait n'être alors qu'une conjecture, mais la voilà aujourd'hui bien réalisée dans la conduite, les manières, les projets et les actions du Frère Augustin, dont les excès de manie révoltent même ses anciens maîtres, et font quelque peur au public. Car comme seraient des *revenants*, des *folets*, des *garous*, ou des *esprits* de ténèbres, puisqu'ils ne rôdent que les nuits, on le voit se promener en cortège *processionnal* en pleine nuit. Rien ressemble-t-il de plus près à ces *hypocondriaques noctambules*, dont la nuit réveille les vapeurs, et met au jour la maladie ? C'est donc la maladie que l'*ellébore* guérit entre les mains des médecins : or rien est-il plus naturel, moins divin par conséquent ou moins surnaturel qu'un phénomène qui se passe dans le corps humain, qui agite l'esprit et trouble l'imagination, et qui se guérit par l'*elléborisme* de la médecine corporelle ? Un tel remède aurait été dès lors d'autant mieux placé, que le mal devient habituel, puisque les processions du Frère Augustin se font comme par accès, qui reviennent les nuits à la manière des maladies, périodiquement même, jusqu'à attirer à jours nommés des filles et femmes de ses adhérentes, à se mettre de nuit en chemin pour aller voir ce spectacle ; zèle qui leur a coûté le désagrément de la prison. Où est en cela le divin, le surnaturel, le miraculeux ? Au contraire le naturel s'y trouve à tout sens ; car sont-ce autre chose, toutes ces têtes échauffées, que des imaginations blessées dans les maîtres, et dans ceux et celles de leur secte, comme le naturalisme l'a démontré.

Aussi sont-ils publiquement désavoués, et notés indignement aujourd'hui dans ces écrits⁴⁵ qui ne furent jamais ennemis du système des convulsions. L'on n'y abjure hautement la conduite du Frère Augustin, l'on n'y dit anathème à son parti, et on l'abandonne à l'indignation publique. À la bonne heure que ces premiers maîtres et promoteurs du convulsionnat se refusent à prendre part aux actions des *Nicolaïtes*⁴⁶ du genre convulsionnaire sectaire du Frère Augustin, on veut le croire ; *Scio... quia odisti facta Nicolaïstatum*. Qu'ils ne participent pas (on n'en bénit Dieu) aux infamies ou aux impiétés de ces *augustiniens*, ni aux fornications de la Jézabel de l'*Apocalypse*⁴⁷. L'on sait pourtant que les frères zéloteurs de la secte mélangiste, même des ecclésiastiques, déclarent que dans la chaleur d'un accès de convulsion, ils ne se refuseraient ni à la *fornication*, ni à un *adultère*. Sont-ce d'ailleurs rien moins que ces crimes consentis, que le dessein prémédité où ils sont d'aller sur la terre de P. R. des Champs⁴⁸, pour y commettre toutes les abominations de cette Jézabel, afin que l'*abomination* de la *désolation se voit dans le lieu saint*. Et pour qu'il ne manque pas de sujet qui puisse servir à la consommation de ces crimes abominables, l'ont dit qu'ils se sont assurés d'une fille convulsionnaire, qui s'est promise à se livrer à toutes ces infamies. Il y a plus, un curé de Paris va au conseil pour savoir ce qu'il doit faire d'une femme de sa paroisse, et de la fille de cette femme, qui paraissent résolues à se prêter à ces infâmes désordres. Ce seront comme les fiancées de l'œuvre des convulsions ; l'on n'en a vu les épouses ailleurs. Le dernier fait est constant ; l'autre, dira-t-on, n'est fondé que sur des oui-dire ; mais le second donne à comprendre la vérité du premier fait, parce qu'on l'avoue. En tout cas, et c'est la réflexion du naturaliste, pourquoi faut-il que ces oui-dire, ne roulent que sur des crimes corporels, et par conséquent sur le naturel des convulsions ? Il n'en demande pas davantage pour se convaincre et les autres, de l'*érotisme* de l'épidémie convulsionnaire, composée pour la plupart de vapeurs déshonorantes pour le sexe, quand une concupiscence effrénée en fait le fond.

Cependant c'est après ces infamies que se consommera, dit-on effrontément, le triomphe de la nouvelle Église, qui doit être composée du petit

45. Hecquet précise en note : « Les Nouvelles ecclésiastiques », c'est-à-dire la publication du journal janséniste, depuis 1728.

46. Les Nicolaïtes représente une secte, son l'Apocalypse de Jean de prétendus fidèles du Christ qui auraient pactisé avec l'empire (Apo 2, 6 ; 14-15), comme les tenants de la doctrine de Balaam ont tenté de renverser les fils d'Israël (Nb 22-23). Dans l'Église latine médiévale, les nicolaïtes désignent des prêtres qui ne respectent pas les règles spécifiques du clergé, tout particulièrement en ce qui concerne les affaires de mœurs et de sexualité. D'où l'accusation de nicolaïsme qu'Hecquet lance aux mélangistes, qui selon lui font un compromis avec les affaires de mœurs.

47. Hecquet précise en note : « C'était le nom d'une des sectes des anabaptistes », et se réfère encore à Apo 2, 20 : « Mais j'ai contre toi que tu laisses la femme Jézabel, soi-disant prophétesse, enseigner et égarer mes esclaves pour qu'ils se prostituent et mangent des idolothytes [viandes offertes aux dieux, comme dans Ac 15, 20] ».

48. Port-Royal des Champs.

nombre des Élus que le convulsionnat renferme dans son sein. Cette à d'aussi affreuses exécutions des *augustiniens*, dans lesquelles encore ils vont de même pas bénir la terre de la place de Grève, où ils doivent se faire brûler. Mais ce sont là, disent aujourd'hui les docteurs convulsionnistes, des enfants d'une synagogue de Satan, qu'ils détestent. Mais le naturaliste aidé de la raison toute seule, demande à ces Messieurs, d'où sont sortis ces enfants de perdition, *spuria vitulamina*⁴⁹, et s'ils ne sont point de leurs provins, puisque ce n'est qu'à leur école qu'ils ont appris à se rendre *enthousiastes, prédicants et prophètes* ? En conséquence leurs prophétesses annoncent-elles dans leurs discours prophétiques autre chose que la venue d'Elie qui doit arriver incessamment ; et que le *retour des Juifs*, par où se doit consommer le renouvellement de l'Église des Gentils. Ce sont, dit-on au public, des faux prophètes. Mais tel aussi fut le faux prophète Sedecias ; et cependant il osa se faire des cornes de fer pour s'autoriser à insulter à un saint prophète : que si donc ces faux prophètes se faisant des cornes avec les raisons qu'ils tiendraient de l'école du convulsionnat, viennent heurter le Sénat convulsionniste ! Que si le frère Augustin lui-même, avec ce front que présenta Sedecias à Michée, venait vous dire : est-ce donc que l'esprit qui autrefois nous inspira vous et moi, m'a abandonné, pour ne parler qu'à vous seul ! *mene ergo dimisit spiritus Domini et locutus est tibi* ?⁵⁰

Mais voici que le frère Augustin forme un bien autre argument. Souvenez-vous, dit-il à ces Messieurs, que vous m'avez appris que ce qui a une même origine, est de même nature ; et par là vous m'avez persuadé que les convulsions ayant leur origine au tombeau de M. de Pâris, elles avaient la même nature que les miracles qui s'y opéraient : or mon origine dans l'œuvre des convulsions, est la même que la vôtre ; je sors de chez vous en ce sens (*quasi unus ex vobis*) notre origine est donc non seulement semblable, mais la même. Vous avez été plus loin, et parce que les miracles du tombeau vous ont paru appartenir au surnaturel, et tenir du divin, vous avez conclu que les convulsions étaient divines. Car le mélange, cette fratricide dans l'œuvre des convulsions que vous gênez et déshonorez ; l'alliage d'un aussi bas aloi n'avait point encore pris place dans votre système ; le diable n'y entraît pour rien ; je me renferme donc dans vos premiers principes, j'en fais les miens ; mon origine est donc la même que la vôtre. Vous n'aviez pas fait encore du diable votre ami, Dieu seul paraissait votre objet ; je m'en tiens là, et ne suis non plus à *Satan* ou *sataniem*⁵¹, aujourd'hui que vous n'y étiez alors. En conséquence ils avancent hautement, ces faux pro-

49. « [A]vec ses rejetons bâtards elle [la multitudes des impies] n'aura pas de racines profondes », Sg

4. 3.

50. « Par où l'esprit de Yahvé s'est-il échappé de moi pour te parler », 1R 22, 24.

51. Hecquet ajoute en note : « Ce fut le nom d'une sorte d'hérétique ».

phètes, que leurs dogmes sont les mêmes que ceux des premiers maîtres de l'œuvre des convulsions, qu'ils tiennent la même doctrine que ces docteurs, et non celle de Balaam, qu'ils ont les mêmes promesses, qu'ils attendent le même Elie qu'eux, et comme eux le renouvellement de l'Église des Gentils par le prochain retour du corps de la nation juive. Le naturaliste donc trouve tant de conformité dans les principes réciproques des uns et des autres, qu'il conclut hardiment que c'est un même fanatisme, que celui du frère Augustin avec toute sa *séquelle*, et celui des disciples *Frelatiers*⁵², ou des présidants *mélangistes* du convulsionnat. C'est donc, ajoute le naturaliste, une même maladie qui attaque le cerveau dans l'un et l'autre parti, où règne la même folie et les mêmes troubles d'imagination.

Mais de là il tire la preuve invincible du naturalisme des convulsions et pourquoi elles sont justement condamnées ; et cette preuve il la prend dans l'aveu de l'élite et des maîtres des convulsionnistes. Vous avouez, leur dit-il, que le frère Augustin et sa séquelle sont une synagogue de Satan. Mais cette synagogue est la vôtre, et de ceux qui sont les docteurs *mélangistes* dans l'Israël convulsionniste, puisque le frère Augustin, initié qu'il a été dans les mystères du convulsionnat, déclare qu'il n'a point d'autres principes que ceux qu'il a appris dans l'école des premiers législateurs de l'œuvre des convulsions. Est-ce rien moins qu'avoir l'aveu, ou la confession d'un criminel, qui se condamne lui-même, *satentem*, dit le naturaliste, *habemus reum* ; de sorte que sur le tout, il juge que c'est une même cause que celle du Frère Augustin, et celle des chefs du convulsionnat. Or, ajoute encore le naturaliste à ces chefs dominants le convulsionnisme, vous déclarez que le frère Augustin est anathématisé par vous et par les vôtres, et il vous soutient que ses sentiments sont ceux qu'il a appris de vous ; vous ne lui répondez qu'en niant, c'est le subterfuge des criminels qui ne savent que nier leurs crimes sans les justifier. C'est donc un de ces arguments qui réduisent à l'impossibilité de répondre (*reductio ad impossibile*) et encore un de ce qu'on appelle *ad hominem*, et qui se tire des paroles mêmes d'un adversaire. Vous avouez donc, continue-t-il, que le frère Augustin, est justement condamnable, et de là, Messieurs, vous voilà vous-mêmes, justement condamnés, votre cause est finie. *Causa finita est.*

Dites *finienda*, reprennent les contumaces convulsionnistes, car l'œuvre des convulsions est aussi peu proche de sa fin, que nos chefs et principaux maîtres sont autant que jamais éloignés de se soumettre à tous ces raisonnements. Ils savent que des esprits vulgaires ou du commun, eu égard aux choses sublimes, se laissent prendre à ces réflexions. Mais quel cas doit-on faire d'esprits bas et populaires, qui ne sont pas faits pour les grandes choses ? *Numquid ex principibus aliquis credidit ? Sed turba hæc quæ legem non*

52. Sans doute du verbe *frelater*, qui signifiait toujours au XVIII^e siècle « altérer par mélange » au sens moral, d'où la condamnation des *mélangistes*.

*novit maledicti sunt*⁵³. Au contraire des cerveaux comme les leurs, élevés jusqu'au mystère du convulsionnat, sont des têtes fermes et généreuses, jusqu'à s'exposer à la mort pour le soutien de l'œuvre, *anima mortis capaces* ; et de tels chefs qui nous guident se mettent au-dessus des réflexions vulgaires. Mais en cela le naturaliste trouve et découvre la confirmation du naturel de l'œuvre des convulsions, et la vérité du fanatisme qui y règne. Voudrait-on donc ramener au temps des furieux zéloteurs qui ont perdu avec Jérusalem et toute la nation juive ? Faudra-t-il autoriser l'obstination insensée des *donatistes*, ou la férocité de leurs *circoncillions*, à qui il coûtait si peu de se noyer, de se précipiter, etc.

Enfin voudrait-on introduire dans l'Église catholique le criminel zèle des *anabaptistes*, ces idolâtres de l'esprit fanatique, pour qui la mort ni les supplices n'auront rien de honteux ni de formidable. Car les folies des *augustiniens* convulsionnaires vont-elles à des excès plus supportables ? Le sacrifice d'un coq égorgé par eux (en attendant une victime humaine), pour figurer la perte prochaine de la France, ou des Français que l'on nomme *Galli*. La profanation de ce que fit l'ange en épargnant le haut des portes des hébreux qui seraient frottées du sang de l'agneau pascal ; tout cela ne montre-t-il point en plein l'impudente insolence de ces convulsionnaires, puisqu'après avoir égorgé le coq sur la terre de P. R. des Champs, l'histoire porte que tout de suite, ils ont été à Versailles marquer avec le sang de cet animal les maisons qui devaient y être épargnées dans le renouvellement de l'Église des Gentils. Au surplus il n'est pas possible de disculper les chefs du parti convulsionnaires mélangistes sur les horreurs qu'on reproche à leurs disciples, qui sont leurs élèves, puisque leurs prophétesses s'en expliquent en termes formels et sans énigme. L'on pourrait en nommer deux ; l'une gémit dans ses discours convulsionnaires sur ce qu'un des présidents de l'œuvre, dont elle dit le nom, leur a appris ce qu'ils font ; et après cela, dit-elle, l'on veut nous abandonner à l'indignation des adversaires de l'œuvre des convulsions. Une autre gémit dans ses lamentations prophétiques sur la dure et honteuse nécessité, qu'on leur a suggérée de se tenir prêtes à se prostituer, pour consommer l'abomination de la désolation ; et sur cela s'élançant vers le Ciel, elle y envoie ses clameurs, par ces traits d'oraisons *éjaculatoires* (ô mon dieu ! ô mon Dieu ! etc.) pour lui demander pardon de ces crimes consentis pour l'avenir. Ce n'est donc point du cou, ou de l'invention des cerveaux des filles convulsionnaires, que sortent les horreurs, en actions ou en paroles, auxquelles elles sont résolues ; les conseils, les suggestions et les documents des docteurs et coadjuteurs de l'œuvre mélangée des convulsions, les ont amenées jusqu'à ces excès d'oubli, sur la religion et sur leur propre honneur. Ainsi le juge-

53. « Est-ce qu'un des chefs ou des pharisiens s'est fié à lui ? Mais cette foule qui ne connaît pas la loi, ce sont des maudits », Jn 7, 48-49.

ment de condamnation porté contre l'œuvre des convulsions, et ses auteurs, ne peut être affaibli ou infirmé par quoi que ce soit. C'est pourquoi il est vrai de dire que la cause en est finie, *Causa finita est*.

Mais ici le naturaliste emprunte et élève la voix d'un bon citoyen, qui aime sa patrie et sa paix ; effrayé des suites que peut avoir l'*hydre* convulsionnaire. Car voici encore une tête qui s'en élève ; c'est le *Vaillantisme*, illustré du nom d'Elie que voilà arrivé dans la personne de Monsieur Vaillant renfermé dans la Bastille ; mais d'où il doit sortir à travers les portes, pour venir étonner Paris de ses prodiges, et être mis à mort dans deux ans. Là-dessus demande le naturalisme *personnifié*, s'il est à propos d'attendre que les lois des magistrats soient obligées de faire réprimer d'aussi criants scandales. Il est vrai qu'il fut un temps où saint Augustin, plein qu'il était de douceur et de charité pour tout le monde, avait cru⁵⁴ qu'il n'était pas permis d'employer le bras séculier pour réprimer les fureurs des *circoncellions* ; mais ayant appris depuis qu'il y a *des esprits opiniâtres dont la dureté résiste aux paroles et aux remontrances, et dont un peu de sévérité vient à bout*⁵⁵, il convint, avec d'autres frères, qui avaient, dit-il, plus d'âge et d'expérience que lui, qu'il fallait avoir recours en pareil cas aux lois mêmes afflictives. Cependant le naturaliste aurait à proposer un remède plus doux ; et il le trouve dans la médecine, parce qu'en effet l'épidémie convulsive est une vraie maladie. Il a déjà insinué ce remède ; mais le temps lui paraît venu de le développer un peu davantage, pour ne pas le différer plus longtemps. Quel serait ce remède ? Le voici. De couper le nerf de la folle guerre du convulsionnat contre la religion et la raison, en faisant tarir les sources des contributions de sommes immenses qui vont à l'entretien de ces troupes extravagantes. Ce serait en défendant à qui que ce soit d'y rien donner, et punir par de sévères amendes pécuniaires ceux qui se trouveraient avoir contrevenu à cette loi, qui allait à des *livres d'or*, qu'elle faisait payer au fauteur des *donatistes* ; renfermer en même temps toutes ses créatures dans une maison servante aux pestiférés ; là les mettre dans des infirmeries sous la conduite de bons médecins, et de fidèles gardes de leur sexe ; renfermer encore tous les *frères servants* que l'on connaîtrait ; mettre les uns et les autres sous la conduite des directeurs ou confesseurs de semblables maisons ; enfin obliger les familles à fournir à leur entretien, et pour remède médicinal, le naturalisme trouve immanquable et spécifique la méthode que l'on a gardée dans des lieux ou des hôpitaux de la Nouvelle-France, car ce n'est point à l'épreuve du feu qu'il renvoie de telles guérisons ; mais à celle de l'eau froide prise antérieurement et administrée extérieurement. On n'y a joint à la Nouvelle-France la peine du *fouet*, et en effet, comme il s'est fait un livre pour montrer comment le fouet allume

54. Augustin, Lettre CLXXXV à Boniface, art. 25.

55. *Ibid.*, art. 26.

la passion de l'amour, *de usu flagrorum in re venerea*⁵⁶, il serait très aisé d'en faire un double, pour apprendre à ramener à la sagesse et au bon sens les vaporeuses *érotiques*, et les hypocondriaques vaporeux par le moyen du fouet. L'un de ces traités serait *de usu flagrorum in re hypocondriaca*⁵⁷, l'autre *de usu frigida et balneorum frigidorum in re hysterica*⁵⁸.

FIN

56. Il s'agit de l'ouvrage de Meibom, *De flagrorum Usu in re Veneris et lumborum renunque officio*, *op. cit.*

57. De l'usage du fouet dans le cas de l'hypocondriaque.

58. De l'usage du froid et des basins froids dans le cas de l'hystérique.

LE NATURALISME DES QUATRES REQUÊTES

*Montré dans le faux de ces pièces, dans la fausseté des requérantes,
et dans la physique des opérations, qu'on n'y donne pour des miracles¹*

Il ne resterait rien à dire sur les quatre requêtes des filles convulsionnaires, après les sages réflexions de l'illustre théologien que l'on vient de voir dans trois écrits, aussi lumineux que solides². Mais il est des yeux que le grand jour aveugle. Ses raisons et ses sages remontrances n'ont fait que révolter le convulsionnat, ou comme des frénétiques, l'on s'est mis en fureur contre un si sage moniteur. Comme un autre *Phinée*³, il n'a pu voir la religion et la piété outragée. Le zèle l'a pris ; mais semblable à ces prophètes que Dieu enviait⁴ à un peuple qui voulait s'aveugler, les convulsionnistes se sont fermés les yeux, et les avis de ce sage théologien ont augmenté leur aveuglement. Signe évident de la réprobation de cette œuvre, où Dieu n'ouvre ni les cœurs, ni les espoirs de ce qu'elle séduit. *Excaeca cor populi hujus, et aures ejus aggrava, et oculos ejus claude, ne forte videat, etc.*⁵ Emportés vers le culte de l'idole qu'ils voudraient faire adorer au public, elle seule paraît digne de la vénération qu'ils voudraient lui procurer. C'est le *Dagon*⁶ qu'ils promènent dans leurs requêtes

1. *Le naturalisme des quatre requêtes montré dans le faux de ces pièces, dans la fausseté des requérantes et dans la physique des opérations qu'on y donne pour des miracles*, s.l., 1736.

2. Il s'agit soit des trois parties du *Naturalisme des convulsions*, soit du *Naturalisme des convulsions*, de la *Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve* et de *La suceuse convulsionnaire, ou la Psyllé miraculeuse*.

3. Phinée, Phinéas ou Pinekhas, est le petit-fils du grand prêtre Aaron. Il est évoqué une fois dans l'Exode (Ex 6, 25) et surtout deux fois dans les Nombres (Nb 25, 6-13 et 31 6-7), lorsqu'il s'engage à suivre le mot d'ordre de Moïse contre les idolâtres : « Moïse dit aux juges d'Israël : « Tuez chacun de ceux de vos hommes qui se sont attachés à Baal-Peor [Belphégor] ». et voici qu'un homme d'entre les fils d'Israël vint et fit approcher de ses frères la Madianite, aux yeux de Moïse et aux yeux de toute la communauté des fils d'Israël, alors que ceux-ci pleuraient à l'entrée de la Tente du rendez-vous. Ce que voyant, Pinekhas, fils d'Eléazar, fils du prêtre Aaron, se leva du milieu de la communauté, prit une lance dans la main, entre dans l'alcôve et les transperça tous deux, l'homme d'Israël et la femme, par le bas-ventre : le fléau cessa de peser sur les fils d'Israël. Or ceux qui étaient morts par suite du fléau étaient au nombre de vingt-quatre mille », Nb 25, 5-8. On retrouve encore Phinée en Jg 22, 13-33. Notons encore que parmi les premiers hérésiologues chrétiens, comme Optat de Milève, cette action de Phinée est alléguée pour justifier la mise à mort des hérétiques.

4. Probablement « envoyait ».

5. « Rends le cœur de ce peuple adipeux, rends ses oreilles pesantes, enduis de glu ses yeux ! », Is 6, 10-12.

6. Dagon est un dieu sémitique des semences et de l'agriculture, adoré par les Amorrites et les Philistins. La Bible l'évoque, entre autres, en 1S 5, 1-5.

par les provinces qu'ils empoisonnent du dogme pervers du convulsionnat. *Cultores perversorum dogmatum* ; fabricants de requêtes, et fabricateurs de mensonges : *Fabricatores mendacii*. Quel est ce mensonge ? Le divin de l'œuvre qu'ils veulent faire croire au monde. Par quel artifice ? Car tout leur est bon, *virtus an dolus*. Le même qu'employa ce fou de l'Antiquité, lequel idolâtre de l'*apothéose*, entreprit de se faire passer pour Dieu. Par où ? Par la voix de son *perroquet*. Un tel héraut lui parut propre à se faire proclamer Dieu parmi le peuple. Il dressa donc son *perroquet* à ne dire autre chose, sinon que *Psaphon* est un dieu, parce que *Psaphon* était le nom de cet insensé⁷. Son *perroquet* étant bien instruit à répéter : *Psaphon est un dieu*, il le lâcha dans une forêt de perroquets⁸, parce qu'elle en était pleine. Le perroquet à force de dire aux oreilles de tant d'autres perroquets, *Psaphon est un dieu*, tous les perroquets de la forêt comme de concert se répétaient les uns aux autres, *Psaphon est un dieu*. Le peuple prenant ce langage des perroquets comme celui des dieux qui les avaient inspirés, crut au divin de *Psaphon*. Un semblable artifice est celui des requêtes dressées au ton du divin de l'œuvre du convulsionnat. Les *Psaphons*, ou les partisans de cette *apothéose* sont lâchés par les provinces, pour y publier le divin des convulsions, et des œuvres des convulsionnaires. Le piège était capable de surprendre la piété ou la religion, autant que la raison des peuples, pour prévenir un tel malheur, le savant et courageux théologien a communiqué ses lumières. Ont-elles désabusé, ou ramené les esprits. Au contraire enorgueillis des surprises qui ont occasionné ces insidieuses pièces ; le convulsionnat s'est tourné contre l'auteur du *Naturalisme* avec un air de triomphe : soit insulte, soit ironie, on lui a demandé comment sa physique se tirera des difficultés que lui proposent les événements surprenants, énoncés dans les requêtes ? L'injustice en fureur qu'ils ont rendue à l'illustre auteur des réflexions fermant la bouche à l'auteur du *Naturalisme* ; (car, *si sic in viridi, quid in sicco* ?). Oserait-il espérer plus de créance dans l'espoir de gens qui ne croient qu'eux-mêmes, ou les leurs. Mais il faut crier sans se lasser, *clama ne cesses*, en faisant hautement joindre la voix de la physique à celle de la religion et de la théologie, jusqu'à ce qu'il plaise à Dieu de dessiller les yeux que le fanatisme a fermé à la vérité. Car est-elle douteuse cette vérité, qui crie aux oreilles des convulsionnistes, vu que le témoignage du savant théologien, auteur des réflexions des requêtes, n'est que l'*écho* de la célèbre et savante consultation des trente docteurs, qui comme les trente braves en Israël revendiquèrent sa foi et sa vérité contre le faux divin du convulsionnisme.

7. Selon un récit rapporté par Maxime de Tyr (*Dissertationes*, XXXV, IV), Psaphon est un Libyen qui, voulant se faire passer pour un dieu, aurait entraîné des oiseaux à chanter « Psaphon est un dieu ».

8. Hecquet ajouter en note : « Voyez le *Traité de l'opinion* ». Il s'agit sans doute à nouveau de Gilbert-Charles Le Gendre, *Traité de l'opinion, ou mémoire de l'esprit humain*, op. cit.

Le naturalisme trouve donc dans sa physique de quoi montrer le naturel de ce qu'on appelle miracle dans les requêtes, et bientôt il entrera dans cette discussion. Mais il demande à faire précéder un préalable nécessaire, pour mieux faire sentir le faux des requêtes, et la fausseté des requérantes. La droiture, la sincérité et la vérité (toutes qualités si essentielles aux Chrétiens), doivent se trouver dans des pièces que l'on adresse à un tribunal autant respectable que le Parlement si donc elles manquent aux requêtes en question, rien doit-il davantage les faire tomber, au lieu des triomphes qu'on leur fait faire dans l'esprit de ceux qui n'en savent point davantage, ou que d'admirer, et par là comprendre des miracles, ou que de se laisser duper aux artifices de gens qui dominent leurs imaginations ?

La droiture. Elle consiste dans la conformité de ce qu'on demande dans une requête ; avec ce qui fait l'objet de l'occupation des magistrats que l'on requiert. Le Parlement est-il établi pour juger des miracles. Il ne veut pas même connaître de ce qu'on appelle *magie*, ou *magicien*. Il ne se charge que d'examiner les maléfices, parce que son institution ne regarde que la sûreté des citoyens, dont ils sont tuteurs souverains. Ce fut autrefois le sentiment public sur la matière des miracles, que le Parlement n'est point fait pour en décider. Ici donc se verra le dérangement que porte dans la raison l'opinion insensée des miracles ; car aujourd'hui le fanatisme convulsionnaire requiert le Parlement de juger des miracles de ses convulsionnaires, et au contraire dans l'affaire de Marthe Brossier⁹, miraculeuse fanatique d'Orléans¹⁰, dont les prestiges fanatiques furent déferées au jugement du Parlement, tous les moines, les prédicateurs superstitieux, les hommes et les femmes partisans de telles folies, criaient tout haut à l'injustice, au scandale, à la témérité du Parlement, d'oser entreprendre de juger une fille en qui paraissait quelque inspiration divine¹¹. Le Parlement alla son chemin, elle fut déclarée fourbe sur le rapport de onze médecins de la faculté de Paris, et obligée d'aller mourir dans un hôpital. La science en pareil cas prend aujourd'hui une autre face par la suggestion du convul-

9. Hecquet se réfère au cas de possession diabolique de Marthe Brossier, survenu en 1599, qui a été examinée la même année par les médecins de la Faculté de Paris, dont certains l'accusent de simulation, notamment Michel Marescot, qui publie son *Discours véritable sur le fait de Marthe Brossier de Romorantin, prétendue démoniaque*, Paris, M. Patisson, 1599.

10. *Histoire de Marthe Brossier prétendue possédée, tirée du latin de Messire Jacques August. de Thou, président au Parlement de Paris. Avec Quelques remarques et considérations générales sur cette matière, tirées... du latin de Bartholomæus Perdulcis... Le tout pour servir d'appendice et de plus ample éclaircissement au sujet d'un livre intitulé, « La Piété affligée, ou Discours historique et théologique de la possession des religieuses dictes de Sainte Élisabeth de Louviers » etc.*, édité à Rouen, chez J. Herault, en 1652.

11. Hecquet renvoie à l'*Histoire de Monsieur de Thou, des choses arrivées de son temps*, mise en Français par P. du Ryer, à Paris, chez Augustin Courbé, tome 13, 1669, p. 292. Jacques-Auguste de Thou (1553-1617) est un historien et magistrat français. Hecquet renvoie également à Mezerai, ou François Eudes de Mézerai (1610-1683), historien français, auteur d'une *Histoire de France, depuis Faramond jusqu'à maintenant*, publié à Paris, entre 1643 et 1651, en 3 vol. On retrouve le récit du cas de Marthe Brossier dans l'édition continuée jusqu'à 1715 par Limiers, et depuis 1715 jusqu'à 1830 par une Société de professeurs d'histoire de l'Université de Paris, édité à Paris, Au Bureau Central, 1839, p. 568-569.

sionnat. Ses filles décrétées de prise de corps en conséquence d'informations juridiques portent aux pieds de Messieurs du Parlement des requêtes frangées des noms d'illustres avocats, dans les signatures en guise de *falbanat*¹² bordent les bas des requêtes. Hé que viennent dire ces prisonniers à leurs juges, qui ne les connaissent que par les dépositions qui les chargent dans les informations ? Nous avons fait, leur disent-elles, des miracles, nous demandons à en faire preuve, et à ce que les membres guéris soient visités par telle personne qu'il plaira au Parlement d'ordonner. Ne croirait-on point entendre les clameurs des réprouvés au jour du jugement. Nous avons chassé les démons en votre nom, parlant à Jésus-Christ. Que leur répond-t-il ? Je ne vous connais point. Le Parlement a répondu de même, en mettant les requêtes à néant. C'est que le but de ces requêtes avait dû être de représenter au Parlement, qu'elles sont innocentes des accusations qui les retiennent en prison. Cela aurait paru dans l'ordre dans la droiture. Mais toutes les têtes dérangées dans le convulsionnat se mettent au-dessus des règles. Tout y est artificieux ; mais tout ce qui est dissimulation, ou déguisement, présente-t-il moins que quelque chose qui va à surprendre, et cela est-il si éloigné, sinon de la fourberie, du moins de la supercherie ? Les paroles des convulsionnaires le nient, mais leurs faits le démentent. Elles présentent un piège au Parlement, par le change qu'elles voudraient lui faire prendre en jugeant des miracles, au lieu de le prendre pour juge des accusations portées contre elles.

La sincérité paraît aussi peu que l'irrégularité à présenter leurs requêtes. La règle est de le montrer avec des certificats de médecins et de chirurgiens en matière de maladie. Elles y manquent pour la plupart ; car pour une (c'est la Charlotte) qui produit des certificats de médecins ; deux, savoir, la Nizette, et la Turpin, n'en font pas voir¹³. Ce sont pourtant les pièces, qui ordinairement sont employées pour faire foi de la sincérité des exposants. Une telle réticence dans deux requérants, jettent une terrible obscurité, sur la bonne foi de ces deux filles. L'occasion viendra d'examiner sur ces deux chefs, de droiture et de sincérité, la requête de la Charlotte, en examinant les quatre l'une après l'autre. En attendant l'on voit que toutes ces adresses annoncent bien plus le naturel d'un sexe auquel est attachée la ruse ou la séduction, que le divin qui est simple et sincère.

12. Peut-être falbala, pièce d'étoffe plissée, utilisée pour rehausser l'apparence d'un vêtement, puis par dérivation, un ornement trop voyant, voire un charme ou un déguisement.

13. Il s'agit de trois femmes convulsionnaires, soupçonnées d'Augustinisme et qui ont été incarcérées à la Salpêtrière : Charlotte Delaporte sur laquelle Hecquet aura beaucoup écrit, âgée de cinquante-quatre ans et lingère, Marguerite Turpin dite la Richarde ou la Crosse, âgée de vingt-neuf ans et fille de menuisier, ainsi que Denise Régnier, ou Régnié, dite la Nisette, âgée de dix-neuf ans et fille de maître boutonnier. Cf. Catherine Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard. Miracles, convulsions et prophéties à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard/Juliard, 1985, p. 136. Voir la requête déposée au Parlement par Régnié : *Requête présentée au parlement pour Denise Regné, guérie subitement dans les prisons de Vincennes, d'un Dragon dans l'aïl & d'un Cancer au sein, le 13 Février 1734, à la fin de la dernière de ses Convulsions, Accusée d'imposture, décrétée de Prise de Corps, & détenue au secret à la Salpêtrière dans la Maison de force*, Paris, Lottin, 1735.

La vérité des requêtes (ce qui en aurait fait la force), leur manque à deux égards. Les faits qu'elles exposent sont faux, et plus faux encore sont les miracles qu'on fait suivre de ces faits. Car ceux-ci ne sont qu'un naturel méconnu que l'on masque aux yeux de ceux qui ne s'y connaissent point, un merveilleux, où Dieu n'influe que par les lois naturelles et générales qu'il a établies dans l'économie qui régit merveilleusement les êtres de la nature. À de tels faits l'ont fait produire des miracles, par les guérisons qui en résultent. Or, miracle se suivit-il jamais du pouvoir de la nature ? Les faits étant naturels, les guérisons le sont aussi. C'est donc une double fausseté, celle des faits, et celle des miracles. Mais il appartient à la physique du naturalisme, de lever en public, suivant les règles de la nature, les difficultés que les requêtes, ou leurs fauteurs lui vantent. C'est un détail qui l'engage à parcourir les quatre requêtes l'une après l'autre, il ose essayer à répondre au convulsionnat, bien persuadé qu'on trouvera ses réponses aussi solides que le sont les lois de la nature ; car il en fait sa règle et son guide.

À ces raisons préliminaires, il y en a une générale, laquelle toute seule fait tomber tout le clinquant de ces prétendues triomphantes pièces. Le piège que l'on tend à la crédulité des peuples dans les provinces, c'est l'incompréhensible, leur dit-on, le merveilleux, l'explicable à toute la physique, des phénomènes, ou opérations énoncées dans les requêtes. Mais les faits fussent-ils parfaitement constatés, les certificats, s'il y en avait, fussent-ils bien légalisés, est-il moins faux que tout ce qui est incompréhensible ou prodigieux soit miracle ? Il n'y en a que quand les lois de la nature sont suspendues ou changées pour d'autres que Dieu y substitue, ou bien quand une révélation, ou un ange certifie un événement. Rien de semblable paraît-il par les faits si hautement relevés dans les requêtes. Les requérantes prononcent que leurs convulsions viennent de Dieu. Leurs mœurs passées ou présentes paraissent-elles garantes d'une telle distinction venue du Ciel ? Quelque ange, quelque révélation font-ils foi de ces convulsions envoyées ? Ont-elles été prédites par quelque prophétie ? Elles sont donc du genre naturel, et si elles ont du surprenant, il est tout du ressort de la nature, dans laquelle on verra que tous ces miracles ont leur fond. Les détails en seront la preuve.

Écoutons l'héroïne des requérantes, la Charlotte, la Benonie¹⁴ du convulsionnat, pour laquelle s'intéressent si hautement, si calomnieusement, et d'une manière si scandaleuse les princes du convulsionnat. « Dieu ayant, dit la requête, redressé ses os, et lui ayant formé des jambes et des pieds après l'âge de cinquante ans, par le mouvement et l'opération même

14. Hecquet fait sans doute allusion, féminisée, au personnage biblique de Benjamin, fils de Rachel et de Jacob. Au moment de mourir, Rachel appelle son enfant « Benoni », ce qui signifie « fils de mon mal » ou « fils de mon humiliation », 1S 4, 20 ; 1Ch 4, 9 ; 7, 23.

de ses convulsions, elle ne peut mieux prouver à la Cour, que les convulsions ne sont pas une supercherie, ni un artifice, qu'en lui produisant des preuves incontestables de la vérité d'un événement si étonnant, etc. des jambes ne paraissaient qu'un morceau de chair molasse dont l'insensibilité faisait douter si ces morceaux de chair informe avaient ou non quelque vie et on voyait au bout de ces jambes des espèces de petits pieds d'enfant qui n'étaient qu'à demi formés. »¹⁵

Sont-ce là les termes du respect que l'on doit à la vérité, et à la dignité du Parlement ? La Charlotte se plaint bien amèrement dans sa seconde requête, qu'on la traite de fourbe. Laissons ce terme. Mais quel nom donner à un exposé qui cache la vérité des faits, qui substitue des circonstances, en en changeant le véritable état. Voilà pourtant précisément ce que fait la Charlotte. Écoutons là-dessus le rapport de Monsieur Preaux¹⁶, savant médecin de la faculté de médecine de Paris. *Il a trouvé en 1731 que les jambes de la suppliante étaient au même état qu'elles étaient en 1686 et que depuis un long temps que ses jambes qui étaient paralytiques, et sur lesquelles elle ne pouvait se soutenir, n'avaient pris ni force ni nourriture, ni accroissement. Sont-ce là des jambes à former.* Ces jambes ne sont-elles qu'un morceau de chair molasse, informe ; ces pieds ne sont-ils qu'à demi formés ? Au contraire, le certificat de Monsieur Reneaume¹⁷, autre savant médecin de la faculté de médecine de Paris, porte qu'il a remarqué, *qu'elle (la suppliant) avait en 1732 les jambes très petites et contrefaites, surtout les pieds mal tournés, dont la plante renversée est tournée en dedans, et tout le pied, surtout les malléoles ou chevilles mal conformées, aussi bien que l'épine du dos, qui est tournée comme dans le rachitis ainsi que des os des hanches.* Du reste il déclare qu'on l'a assuré que la suppliante avait toujours été sans mouvement des jambes et des pieds, qu'elle avait mous depuis l'âge de cinq ans. Sont-ce là de simples morceaux de chair molasse, ou à former ? Ce sont, suivant les certificats, *des jambes très petites et très contrefaites*, etc. Mais enfin ce sont des jambes, malformées, formées pourtant, quoique mal façonnées et mal tournées. Est-ce là donner au Parlement l'idée juste véritable de la Charlotte. Ceci ne ressemble-t-il pas de bien près à la supercherie. N'aurait-il pas apparence d'un trait d'effronterie, n'en déplaise à la

15. *Requête présentée au Parlement par Charlotte de la Porte, dont les jambes et les pieds ont grandi & se sont formés après l'âge de cinquante ans, dans le cours de ses Convulsions ; accusée d'imposture, décrétée de Prise de Corps, & renfermée à la Salpêtrière*, Paris, Lottin, 1735, p. 3. Elle dépose une seconde *Requête* (Paris, Lottin, 1735), en réponse au libelle diffamatoire l'accusant d'être « *fille vicieuse* » et la traitant « *de misérable, de fourbe, d'hy-pocrite, de possédée & de livrée à l'esprit impur* » (p. 3).

16. Médecin de la Faculté de Paris, qui connaissait Charlotte de la Porte depuis son enfance et qui l'a soignée. Charlotte de la Porte a même vécu chez lui durant plusieurs années. Son rapport confirmant la paralysie de longue date de Charlotte, signé le 22 août 1731, fait partie de la première *Requête* qu'elle a déposée elle-même.

17. Michel-Louis Reneaume, médecin de la Charité et doyen de la Faculté de Médecine de Paris, qui a examiné la maladie de Charlotte de la Porte et dont le rapport est inclus dans la première *Requête* qu'elle dépose en 1735. Il revient à plusieurs reprises dans les relations des convulsionnaires miraculés, soit en tant que médecin traitant, soit comme expert pour les dossiers de miracles.

Charlotte, et à ses amis. Elle ose faire une réflexion capricieuse, par l'air d'humilité, ou de dévotion, pour parer un commentaire qu'elle imagine sur ce qui s'est passé dans le miracle de la guérison de ses jambes. Elle donne à penser que Dieu lui a formé des jambes et des os, etc. Mais cette réflexion présomptueuse est démentie expressément par les certificats des médecins. En effet des jambes paralytiques ont des os, des muscles, des veines, des artères et des nerfs ; toutes choses que la Charlotte a le front de dire affirmativement, que ce sont des parties que Dieu a régénérées. Ainsi les certificats des médecins persuaderont le Parlement que la Charlotte a toujours eu des jambes, paralytiques tant qu'on voudra ; mais ayant leurs muscles, leurs vaisseaux sanguins et nerveux, comme il est notoire dans toutes les paralysies. L'idée qu'elle donne au Parlement de ses jambes et de ses pieds sous le nom de morceaux de chair molasse, où il ne paraissait point qu'il y eut eu beaucoup de vie, est elle vraie. L'on croyait, à l'entendre, que ses jambes n'étaient que des morceaux de chair *polypeuse*, qui sont des excroissances, ou concrétions de la partie fibreuse du sang, concrétions très communes dans les artères ; ces concrétions n'ont ni os ni muscles, et elles sont molasses. Les jambes de la Charlotte avaient-elles quelque ressemblance à ces excroissances ! Elles avaient des os et des muscles. Pourquoi les donner au Parlement sous le nom de chair molasse sans muscles et sans os ! C'est qu'il n'y avait pas moyen de faire un miracle que d'un ordre très commun pour le convulsionnat. La génération d'os, des muscles, etc. tenait de la Création, et les zéloteurs convulsionnaires se laisseront aisément persuader que Dieu avait fait une création expresse en l'honneur de l'œuvre des convulsions. Le commentaire de la Charlotte est-il donc bien exempt de menteries !

Depuis 1732, les jambes, dit la requête, sans d'autre certificat, se trouvent aujourd'hui plus longues d'un tiers. Leurs os qui depuis 1731, avaient commencé de durcir, ont acquis une solidité parfaite. Que cela soit ainsi, le naturalisme se montre alors pleinement, puisque la guérison s'est faite petit à petit. Leurs os, ajoute la requête, qui depuis 1731 avaient commencé de durcir, ont acquis aujourd'hui une solidité parfaite. Les pieds qui étaient de la petitesse de ceux d'un enfant, sont parvenus à une grandeur naturelle, leurs plantes se sont retournées, les chevilles se sont replacées, l'épine du dos s'est redressée¹⁸. Ce n'était donc pas des pieds à former, ils n'étaient qu'à réformer, comme les plantes, les chevilles, et l'épine du dos ont repris leurs directions. Or la différence est aussi grande entre des parties qui se redressent, et des parties qui se régèrent, qu'entre la création et l'art ; le divin est le naturel ; car celui-ci redresse, et ce n'est point un miracle, et celui-là tire du néant, et c'en est un du premier ordre. Aussi la

18. *Requête, op. cit.*, p. 5.

Charlotte en fait-elle le choix, parce qu'étant du premier ordre dans le convulsionnat, l'on ne saurait le distinguer par rien qui ne soit de la première espèce.

Mais il ne faut que suivre la Charlotte dans les aveux et les raisonnements qu'elle fait dans sa requête, pour reconnaître qu'en toute son histoire, il n'y a rien que de naturel, puisqu'elle fait apercevoir qu'il n'y a eu certainement régénération des muscles, etc. et comme le dit sa Requête¹⁹, les parties se sont *presque entièrement replacées dans leur situation naturelle*. Ce sont donc des déplacements de parties disloquées des *situations naturelles qu'elles ont reprises*. Car tout était formé, muscles, os etc. dans les jambes et dans les pieds ; mais les convulsions ayant redressé les directions des fibres musculuses et, par la même mécanique, les os se sont redressés. Ceci se comprendra, en faisant la réflexion avec la Charlotte qu'à l'âge de cinq ans, ses os et ses muscles étaient formés alors comme dans un enfant de cinq ans, les os ont cru dans leur situation, ou placement, et comme font tous les jours les muscles des jeunes enfants, ils ont cru jusque dans l'âge adulte. Mais ces parties ayant été disloquées dans un corps, ou les chairs comme dans un enfant sont molasses, les os, hors de leurs attitudes changées, n'ont pas laissé que de demeurer formés ; ainsi nulle régénération, nulle création. Au surplus quel bizarre miracle qui ne se soutient que dans les convulsions. Quoi Dieu réitérera un miracle à chaque accès de convulsion, après quoi la Charlotte, comme elle l'avoue, ne peut marcher. Mais elle raisonne. Il *se trouve apparemment quelque chose qui manque dans ses muscles, pour qu'ils aient le mouvement libre*²⁰. Y pense-t-elle, en donnant à observer dans la même page, que dans ses convulsions, ses jambes ont une force inconcevable, et qu'à peine peut-on trouver des personnes assez fortes pour empêcher ses pieds de se retourner. *Cela, ajoute-t-elle, ne se peut faire que par une force extraordinaire dans les muscles*. Où est donc allé *ce quelque chose qui manque encore dans les muscles pour qu'ils aient un mouvement libre*. Ce n'est que parce que la convulsion opère le redressement des os et des muscles. Ici donc doivent finir les saints élans de la Charlotte vers le Créateur, comme si l'opération de sa guérison s'était faite par l'agitation extraordinaire de convulsions qu'il eût plu à Dieu de lui envoyer. Car que ces agitations aient produit son soulagement, ou comme on l'a vu ailleurs, que ces convulsions soient un don de Dieu, il est trop de marques que celles de la Charlotte viennent d'un autre principe²¹, pour qu'il soit permis de déshonorer de ce titre ; elles sont trop naturelles, et tout ce qui s'en ensuit par conséquent tient de la même nature. Elle demande si jamais

19. *Ibid.*, p. 5.

20. *Ibid.*, p. 6.

21. Hecquet ajoute en note : « Voyez la Convulsionnaire en extase », c'est-à-dire *Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve*.

l'on a vu l'épine du dos contournée à l'âge de cinquante ans se redresser ? Voilà donc le redressement bien reconnu.

Pour reprendre sa conformation. La médecine chirurgicale avait là-dessus bien plus qu'elle ne pense à lui dire et à lui prouver, mais cela irait ici trop loin.

Elle se congratule sur ce qu'il est évident que le corps du délit s'évanouit, puis-qu'après ce qu'elle a fait observer, il ne peut rester aucun prétexte de penser que ces convulsions soient le jeu de son artifice. Mais où est-il fait mention de ce corps de délit ! A qui Messieurs du Parlement ont-ils communiqué le contenu des informations contre elle ! Le sait-elle par quelque endroit que ce soit ! C'est pourtant contre ce contenu des informations qu'elle aurait pu être écoutée à revenir par requête. Car le Parlement ne s'occupe point de convulsion. Mais si à l'ombre des convulsions, il se commet des choses qui requièrent son attention et sa vigilance. Ce sont ces choses ou criminelles, ou troublantes l'ordre et le repos public, qui attirent ou occupent son ministère. La Charlotte est obligée de reconnaître que l'agitation de ses jambes par les convulsions, est la cause de ce qui leur est arrivé en bien. Étrange échec pour un miracle ! Car quel fut dans les premiers temps l'exercice de la médecine, avant qu'Hippocrate en eût fait une science, que le savoir-faire par l'exercice du corps, par toutes les différentes sortes de *gymnastique* ! L'on trouve admirable l'allongement et l'accroissement qu'ont pris les jambes et les pieds de la Charlotte. Mais par où cette ancienne médecine rendait-t-elle souples et allongés les pieds et les mains des gouteux, des perclus, des paralytiques. Il ne faut que lire le savant *Mercurial* ; et l'on sera étonné d'y voir des prodiges de guérisons sur le compte des anciens médecins, qui ordonnaient à de semblables malades ; aux uns le *pugilat*, la *lutte*, le *disque*, le *jet*, etc. aux autres les *contrepois*, les *brandilloires*²², les *suspensions*, et tout cela pour opérer des tiraillements dans les membres, et qui faisaient marcher les malades. La Charlotte en est-elle venue là ! Elle ne saurait encore se soutenir, et pour un si chétif soulagement, si imparfait qu'il faut qu'elle se remette dans le travail des convulsions pour pouvoir se mettre sur ses jambes ; pour une guérison autant estropiée elle-même, elle vante que Dieu lui a envoyé ces convulsions. Eh, par où ! Pour quel ministère ? Il ne serait point sans exemple, que Dieu se fut servi d'un agent naturel pour opérer des miracles en fait de guérison. L'eau de la *piscine* était de ce genre, mais un ange venait la remuer. Le Jourdain guérit Naaman, mais il lui y envoyé par Élisée²³, que Dieu inspirait. La Charlotte a-t-elle quelque révélation à produire ! Quelque ange, quelque prophète paraît-il avoir part à ses convulsions. Elle voudrait qu'on lui tint

22. Balançoire rudimentaire.

23. Lieutenant du roi d'Aram, Naaman fut atteint de la lèpre, et sur les conseils du prophète Élisée il s'est baigné sept fois dans le Jourdain et il guérit. Ce récit se trouve en 2R 5, 13-14.

compte de ce qu'elle ne les a pas demandées. Mais c'est une question s'il est permis à tout venant de demander des miracles.

Encore un mot, sur l'infidélité de la Charlotte touchant ses certificats de médecins. Pourquoi cette réticence qu'elle commet envers le Parlement, en taisant le jugement de Monsieur Reneaume, qui donne avec raison à penser que ce qu'elle appelle des morceaux de chair molasses, sont des pieds et des jambes qui ressemblent à celles qui se voient dans le *rachitis*. Est-ce rien moins que de définir la maladie de la Charlotte par son vrai nom. C'est donc une fausseté dans sa requête ; car en suivant le sentiment de Monsieur Reneaume, il n'y avait rien à régénérer dans ses membres, puisque les os étaient comme ils se trouvent dans certaine maladie. Et c'est la remarque de Glisson²⁴, médecin célèbre, qui a expressément traité du *rachitis*. Il fait remarquer que c'est la maladie des *os noués*, que les os s'accourcissent ; qu'ils se courbent, que les côtes sortent de leurs situations, etc. symptômes que la Charlotte relève singulièrement. Ainsi c'était une espèce de *rachitis* (car le véritable est rare, suivant la remarque du célèbre Sydenham), que l'état où était la Charlotte. Avec quel front a-t-elle pu appeler des morceaux de chairs ce qui était de véritables jambes. Le miracle donc de la régénération des os est faux, et c'est un mensonge dans l'on abuse le public. Ce qu'elle dit de la solidité, ou affermissement qu'on reprit ses os, prouve l'effet naturel, tel qu'il arrive, suivant la remarque du savant Fuller²⁵, dans son traité singulier sur cette maladie, par le moyen de certaines frictions qu'il enseigne dans sa médecine *gymnastique*, pour la guérison du *rachitis*. Reste à conclure que la guérison de la Charlotte, si guérison y avait, n'est point un miracle. Elle se fâche, si on l'accuse de supercherie, d'imposture, de fourberie, du moins est-ce une dissimulation commise envers d'illustres magistrats. Tirez la conséquence.

La consultation des avocats voudrait justifier la Charlotte. Mais autre artifice ; car qu'expose-t-elle à ces messieurs ? Quelle offre à *faire preuve que ces agitations (convulsions) ont produit en elle des effets surnaturels*. Est-ce là de quoi il s'agit. Qui douta jamais que la Charlotte ait eu des convulsions. Son histoire est trop notable dans l'œuvre des convulsions, pour qu'on puisse en prendre cause d'ignorance. C'est donc faire prendre le change à Messieurs les avocats, comme Messieurs du Parlement. Sa prétention est de faire voir que ses convulsions ont produit des effets surnaturels. La visite qu'elle demande découvrira-t-elle ce surnaturel. L'on trouvera, si l'on veut, qu'elle sera soulagée. Mais est-ce quelque chose de surnaturel vu que les convulsions sont reconnues capables de tels effets. Elle demande donc à prouver ce dont per-

24. Francis Glisson (1597-1677) est un médecin et anatomiste anglais, connu pour ses études sur les nerfs, les fibres et ses théories de l'irritation nerveuse.

25. Thomas Fuller (1654-1734) est un médecin et prêtre anglais, auteur du *Pharmacopoeia domestica*, publié à Londres, chez Gul. & Joh. Innys, en 1723.

sonne ne doute, imposant d'ailleurs, comme si l'examen des membres suffisait pour la distinguer du surnaturel. Après cela le corps de délit devient manifeste. *Il est nécessairement*, disent Messieurs les avocats, en ce cas, *ou de supposer un mal qui n'est pas réel, ou de supposer une fausse guérison d'un mal réel*. La Charlotte expose au Parlement un mal qu'elle n'a point, des jambes qui ne sont que des morceaux de chair informes, des pieds qu'à demi formés, jambes et pieds que Dieu a régénérés, en y formant des os, des muscles, des veines, des nerfs²⁶ ; et tout cela est faux, suivant le rapport des médecins, puisqu'ils certifient, l'un, que son mal était un *rachitis*, l'autre que c'était une espèce de paralysie, deux maladies où les membres se trouvent avec leurs muscles, leurs os, leurs veines, et leurs nerfs. Le mal qu'elle expose n'est donc point le mal que les médecins certifient. Sa guérison est-elle vraie ? Oui, fondée sur l'imposture des jambes, sans muscles, sans os, sans veine, et sans nerfs. Car la création de toutes ces parties, ou comme parle la Charlotte, leur régénération serait certainement un effet surnaturel. Le corps de délit est donc évident, et la consultation devient caduque pour la Charlotte et son miracle. Mais la caducité, ou pour mieux dire, le néant du miracle de la Charlotte se manifeste d'ailleurs. C'est par les réponses que le *Naturalisme* aurait pu faire à la question qu'on lui a proposée. Car les esprits étant convaincus par l'exposé de la requête, qui assure qu'il s'est régénéré des os dans ses jambes, l'on a saisi ce merveilleux, pour lui demander s'il peut prouver que des os se régénèrent à cinquante-deux ans. Trois faits sont la solution de cette objection. 1 : La nature sait placer des os, ou ordinairement il ne doit point s'en trouver. 2 : elle sait en produire dans des âges où il ne s'en forme plus. 3 : Non seulement des os, mais des muscles et des organes complets. 1^o Elle sait en produire dans des temps où l'on croirait certaines de ses fonctions vacantes, ou ses forces à leur fin. Il est arrivé en médecine, et prouvé en chirurgie, qu'en des corps aussi mous, aussi flasques que des *loupes*, ou des abcès, l'on trouve des os bien formés, et en particulier des vertèbres. Et ce qui revient à ceci, l'on y trouve des pelotons, ou trousseaux de cheveux. Monsieur Boisseau, savant médecin de Douai²⁷, a trouvé en effet, et a vu sortir par la paracenthèse²⁸ du corps d'une fille et hydropique, des cheveux pelotonnés, jusqu'à empêcher la sortie des eaux, parce que la canule se bouchait. Ces cheveux étaient-ils équivoques dans leur nature. Ils étaient de la même couleur de ceux de la malade ; ils avaient donc des vaisseaux comme les cheveux ordinaires et naturels.

Pour seconde réponse. Le naturalisme produit le fait des *dents*, qui viennent à des personnes dans le temps de leur vieillesse. Quelque chose est-

26. *Requête, op. cit.*, p. 15.

27. Hecquet ajoute en note : « Voyez ses *Observations* ». Il s'agit peut-être de Michel Brisseau (1676-1743), médecin de Douai, anatomiste et botaniste, et auteur d'*Observations*, publiées à Douai, chez Jacques-Arthus Taverne, en 1716.

28. Littéralement, piqûre à travers une paroi de l'organisme en vue d'en extraire un liquide.

il plus os qu'une dent, qui est le plus dur de tous les os ? Il ajoute l'observation constante, qui forme un analogisme avec les os. C'est au sujet des *artères* qui deviennent osseuses dans les vieillards, comme l'os qui se trouve dans le cœur du cerf. Quelque chose d'aussi décisif sur la matière d'os régénérés, c'est la formation du calus²⁹. Une personne âgée se casse la jambe, est-elle condamnée à demeurer avec sa jambe cassée. Le calus fait la réunion des deux extrémités de l'os cassé, n'est-elle point une régénération d'os ! Des os donc peuvent se régénérer dans des âges avancés sans miracles. La troisième réponse se prend des femmes âgées, qui ont mis au monde un enfant, dans lesquelles la nature avait été vacante, parce qu'ayant vécu dans le mariage pendant leur jeunesse, sans avoir d'enfants, elles en ont mis au monde à cinquante-deux ans. Ce sont non seulement des os, mais des os et des chairs, puisque ce sont des corps complets parfaitement organisés, qui ont vécu, et dont des femmes plus âgées que la Charlotte sont devenues mères. Autant donc incertaine, fausse et illusoire l'opération qui aurait régénéré des os dans les jambes et les pieds de la Charlotte, autant sont certaines et constatées les observations que le naturalisme produit, pour prouver que la nature peut former des os dans des âges avancés et cela sans miracle.

L'on aurait à placer ici et à faire voir la fausseté du miracle de la Charlotte, mais on la fait voir ailleurs³⁰. La fausseté de ses autres miracles opérés par le *sucement*, est prouvé aussi dans un ouvrage particulier³¹. Bien plus, il a été prouvé que le miracle prétendu de la guérison de la Charlotte, n'a rien d'aussi étonnant que ce que la nature a opéré en pareil cas³². En tout cela donc ne se trouve rien incapable de relever la cause du divin dans les convulsions.

L'on prouve dans une seconde requête un double miracle. C'est dans la Nizette, la guérison d'un *cancer*, et d'un *dragon dans l'œil*. C'est un double phénomène (comme le signe des jumeaux). Serait-ce sur l'horizon convulsionnaire un signe du Ciel, le grand miracle de l'œuvre, comme celui que les Juifs demandaient à Jésus-Christ. Serait-ce ici le surtout des miracles ? Mais si se présente une petite question à faire au convulsionnat. Que lui ont fait les convulsions de la Nizette, pour leur dérober un tiers de leur gloire ? Les convulsions, dit la Requête, on guérit sur cette fille trois maladies, un *dragon dans l'œil*, un *cancer* au sein, et le redressement d'une épaule.

Pourquoi taire cette dernière guérison ? Une épaule aussi disgracieuse que celle de cette créature, devenue redressée, relevait bien haut le lustre d'une triple guérison. Serait-ce un miracle *raté*, dont on ne veut pas déshonorer l'œuvre. Quoi qu'il en soit, Denise Regné³³ présente, par la voix de

29. Durillon.

30. Hecquet ajoute en note : « Voyez *La convulsionnaire en extase* ».

31. Hecquet ajoute en note : « Voyez la Suceuse ».

32. Hecquet ajoute en note : « Voyez *La convulsionnaire en extase* ».

33. Ou la Nisette.

son père une requête, pour canoniser une guérison de *cancer* ; et ce père, comme on le sait positivement, n'avait ouï parler du cancer de sa fille qu'après l'avoir assuré qu'un miracle par ses convulsions l'en avait guérie. Comprend-on qu'une fille ait laissé son père dans une telle ignorance. La raison qui cloche si étrangement parmi les convulsionnaires, aurait fait ici un étrange faux pas. Est-il moins sensible ce faux pas, dans l'exposé qu'elle fait sur son *dragon dans l'œil*. Pourquoi ne pas expliquer ce prétendu dragon. Car une *taie* dans l'œil, une *tache*, l'*albugo*, ou le *leucoma*, (que l'on distingue en médecine), sont confondus dans le langage public. Une *cataracte* épaisse, ou *glaucomatique*, le *glaucome* lui-même, fait dans l'œil le plus déplaisant dragon. Est-il raisonnable de donner à croire un mal qu'on n'a ni défini ni démêlé, et là-dessus de publier un miracle. De quoi sera-t-il ! De quelle maladie ! En bonne règle on produit un certificat de médecins et chirurgiens. Les avocats patrons de la requête, passent en faveur du convulsionnat, sur cette formalité, fondée pourtant sur les lois. Mais la requête y supplée³⁴, par les témoignages de trois femmes, la *Chapelière*, la *Coste*, et la *Lefevre* ; celle-ci servante, et toutes trois *in reatu*, comme complices dans l'imposture des convulsions. Toutes trois par conséquent tenant à ce fanatisme. Trois femmes prisonnières seraient-elles admises pour témoins en justice. L'on va voir ce que le naturalisme produit pour démêler l'imposture de tels miracles.

Il répond d'abord qu'en bonne physique on ne rend point de raison de faits faux, ou absolument supposés, et accommodés au théâtre de personnes intéressées dans ces suppositions. Il ne croit donc pas toute la fable de ce double miracle. En tout cas de tels symptômes, ou accidents connus font comprendre que de telles maladies se guérissent quelquefois inopinément, du moins par de très courtes voies, aussi simples que naturelles. Il se croit donc obligé pour déprévenir, ou préserver des esprits crédules, ou mal instruits, de leur faire part de ces guérisons naturelles, et cependant surprenantes, pour leur ôter l'idée d'un divin dont les amuses le convulsionnat.

Un *dragon*, dit la Requête, *n'est pas une maladie, c'est un état fixe*. Ainsi résonne l'anatomiste convulsionnaire. Mais l'anchilose³⁵, (car apparemment c'est ici un chirurgien), n'est donc pas non plus une maladie, c'est un état fixe, pitoyable raisonnement ! Un *dragon*, continue-t-il, *est un corps qui se forme à l'œil, lors de la guérison d'un ulcère*, etc. Mais ignore-t-il que le dragon est bien plus souvent une cataracte glaucomatique, ou un véritable glaucome. Pourquoi donc ne parler que d'une prétendue cicatrice dans l'œil, sans produire aucun certificat qui constate la maladie précédente. Tout le monde aura pu voir une tache dans l'œil, mais tout le monde n'a pu dis-

34. *Requête, op. cit.*, p. 9.

35. Ankylose.

tinguer, si c'était une *cicatrice*, ou un *glaucome*. Et voilà l'imposture active, artificieuse, ou positive, et peut-être tous les deux. Le reste de ce qu'on doit penser sur les cicatrices faisant des taies dans les yeux est connu. Il en a été amplement parlé au sujet du dragon dans l'œil de Monsieur Amelin³⁶.

Mais dans l'incertitude où nous laisse le manque de certificat, l'on comprend que le dragon de la Nizette pouvait avoir été une *cataracte laiteuse*, telle que l'on en voit et inonder tout un œil. Alors paraît le plus affreux dragon, que l'on a vu cependant s'effacer par un coup d'aiguille que l'opérateur donna dans l'œil, comme pour abattre une cataracte ordinaire. Aura-ce été une *affection glaucomatique*, ou plutôt encore un vrai *glaucome*. L'on a l'observation là-dessus d'une cure bien prompte et bien naturelle, puisqu'elle a été spontanée. Une personne portait un glaucome depuis plusieurs années, et il disparut du soir au matin. C'était une cataracte très épaisse et plus que mûre, pour être abattue. « Je lui avais conseillé, dit un célèbre médecin³⁷ d'Angleterre, plusieurs fois de la faire abattre. Dans une nuit, sans quoi que ce soit d'extérieur pu produire l'effet que voici, il arriva que tout d'un coup la cataracte s'évanouit au réveil du malade. Il vint me trouver ; il me montra son œil parfaitement éclairci, sans aucun reste sensible d'obscurissement. Quinze jours après il revint chez moi, me montra son œil, qui était encore augmenté en clarté, de sorte qu'il n'y avait objet dont il ne put faire la distinction. »

Une telle maladie si nettement constatée, pouvait certainement passer pour un dragon dans l'œil tout des plus réels. Le voilà cependant guéri du

36. Ou M. Ameline, autrement Frère Marc, qui fut longtemps de l'Oratoire. « Une convulsionnaire qu'il voyoit assiduement, aussi-bien que plusieurs autres, lui dit qu'elle vouloit lui ôter le dragon qu'il avoit dans un œil. Aussi-tôt le Sénat instruit de cette grande nouvelle, ordonna que M. Ameline se feroit voir à plusieurs Chirurgiens, & feroit dresser procès-verbal de l'état de son œil, afin que quand le miracle seroit fait, des gens mal intentionnés ne pussent le révoquer en doute. Les ordres du Sénat ayant été exécutés ponctuellement, la Convulsionnaire commença son operation. Tous les jours à une heure marquée M. Ameline venoit chez cette Convulsionnaire, & en presence de toute l'assemblée, il se mettoit à genoux devant elle, & appuyoit sa tête sur les genoux de la Convulsionnaire, qui prenoit un peu de terre du Tombeau, & lui en frottoit le dragon qu'il avoit dans l'œil.

Au bout de trois semaines, les zelés qui avoient quelque impatience que le miracle fut fait, d'autant plus qu'ils l'avoient déjà annoncé, jugerent à propos de répandre que ce qu'il y avoit de plus difficile étoit fait, puisque M. Ameline voyoit à present de cet œil là, & même en pouvoit lire en fermant l'autre », *Journal des convulsions, ou Lettre de M*** à M***. Dans laquelle il lui fait le detail de tout ce qui est arrivé aux Convulsionnaires dont il a eu connaissance*, le 24 juin 1733, p. xxxiv-xxxv. Cependant, certaines personnes n'ont pas été convaincu de la guérison d'Ameline. Il retourne chez la Convulsionnaire et ils sont allés ensemble, accompagné de nombreux témoins, à Auteuil où le miracle devait enfin se faire. Quelques jours après, on apprend qu'il est mort subitement, après avoir retrouvé sa santé. « Les plus fanatiques de la troupe s'aviserent de faire courir le bruit qu'il avoit été empoisonné ; & ce bruit ayant dans peu fait bien du chemin dans Paris, il irrita au dernier point & la Dame Convulsionniste chez qui M. Ameline étoit mort, & les autres Convulsionnistes qui y étoient, aussi-bien que la Convulsionnaire qui devoit faire le miracle », *ibid.*, p. xxxvi.

37. Hecquet précise en note : « Mayerne, *praxis Med.* ». Il s'agit de Théodore Turquet de Mayerne (1573-1655), médecin et chimiste genevois, et auteur du *Praxis medica*, reprise du *Praxeos Mayernianae in morbis internis praeicipue gravioribus & chronicis syntagma*, publié à Londres, chez Smith, en 1690. Traduit en français, *La pratique de medecine*, à Lyon, chez Anisson & Posuel, en 1693.

soir au matin, sans qu'on lui ait rien fait. Au contraire, le malade s'était constamment refusé à l'opération pendant vingt-trois ans. Est-ce là un miracle ! Ce grand praticien en médecine crût seulement que la cataracte pouvait remonter, dans la pensée où il était que le *cogulum glaucomatique* ne s'était que précipité au fond de l'humeur aqueuse, par le poids que cette épaisse concrétion s'était acquise ; poids assez puissant pour qu'il ait pu faire tomber peut-être le cristallin, ou le corps étranger qui s'y était formé. Serait-il contre la raison de concevoir que toutes les compressions, et les frottements que la Nizette s'était fait faire sur son œil, tant avant son emprisonnement, que dans la prison même par les pouces de ses compri-sionnières, auraient ébranlé un glaucome, lequel sans miracle se serait détaché comme celui dont l'on vient de voir l'histoire.

L'histoire du *cancer* ne pouvait-elle point nous cacher tout autre chose qu'une telle maladie. Car de voir la servante d'une chapelière juger d'un cancer au sein, est-ce rien moins qu'insulter la raison, l'ordre, le bon sens ; elle assure qu'il y avait quatre grosses glandes dans la mamelle, eût-elle dit qu'il y en avait une vingtaine, son jugement aurait eu autant de force. Qu'aura-ce donc été qu'un mal au sein, qu'aucun médecin ni chirurgien n'a vu, que le père de la malade n'a su qu'après que le miracle a été déclaré. Reste à juger du mal par le remède, ou de la cure par la manœuvre de la chirurgienne opératrice, et plus que tout cela par cette éminente, saillante et bondissante grosseur que prit la mamelle en se rebondissant, comme par la détente d'un ressort contre la camisole qui en creva. Un œuf ressemble-t-il plus à un œuf, que ce gonflement du sein à une convulsion. Mais pourquoi trouver une jeune fille en convulsion dans la partie du corps la plus nerveuse, et dont les nerfs ont des rapports si divers, ou immédiats, avec l'endroit d'où partent de honteuses vapeurs dans les filles qui se sont laissées aller à la concupiscence. La manière dont la Lefevre a dissipé cette humeur, en la comprimant, la pressant, et l'amollissant, ne serait-elle pas ressouvenir par ce remède, qui dissipe les vapeurs hystériques, que la Nizette n'aurait pas eu tant de convulsions précédemment, si un violent érotisme ne l'avait dominée depuis tant de temps. Elle qui ne se soulageait, en se donnant à fouler sous les pieds de vingt-cinq hommes, qui lui marchaient pour les apaiser, sur le ventre, les cuisses, les mamelles, la gorge, les bras et les pieds. Quel scandale que les filles convulsionnaires font entrevoir au monde chrétien en des vapeurs du caractère de celles qui causent et entretiennent de dominants penchants qu'on ne nomme point. Que la mention des secours que la Nizette a demandé si volontiers à ses compri-sionnières, ressentiront donc bien une habitude prise de ces secours secrets, qu'on ne nomme pas dans le convulsionnat, et qui à en juger par celles qui se font tirer la mamelle par de jeunes hommes, supposent dans ces filles des ardeurs impatientes jusqu'à ce qu'elles les

obtiennent des jeunes frères servants. Ç'auront été chez le marchand où l'on a pris la Nizette, des tiraillements de pieds et de jambes, des coups ça et là, des compressions sur le ventre, les cuisses, les mamelles, qui auront fondé une réminiscence ; et à Vincennes, ç'ont été des compressions des doigts de la chapelière et de la servante sur l'œil, et des pressions, ou maniements compressifs, que la Lefevre a manœuvré sur sa mamelle. On ne juge point, par ce que la Nizette ne nous met point en état de le faire aussi exactement, que si ses maux réels ou supposés avaient été constatés, par ce qu'elle appelle les Maîtres de l'art. À cela près, l'on raisonne ici conséquemment. La Nizette en conviendra-t-elle ? Le prophète³⁸ donne une idée trop déshonorante des filles, qui se sont laissé froisser les mamelles. *Ubera tua intumuerunt... Scelus adolescentiæ*³⁹ ... *uberata subacta sunt, confracta sunt mammae pubertatis tuæ...*⁴⁰. L'on sait d'ailleurs la maxime familière parmi les fanatiques, de ne jamais révéler les secrets que l'on me nomme point. *Jura, perjura, secretum prodere noli*⁴¹.

Quoi qu'il en soit, l'enflure de la mamelle de la Nizette offre-t-elle l'idée d'une chose surnaturelle ? Car quand on sait quel prodigieux volume peuvent prendre les mamelles, sans qu'il y ait rien de carcinomateux⁴², par les histoires des femmes, qui portent naturellement des masses de mamelles, *mulieres mammosæ*. Mais quelque chose de plus précis pour le sujet présent. C'est l'histoire d'une dame qui vint à Paris pour faire traiter le cancer, dont l'on soupçonnait ses deux mamelles. Qu'était-ce que ce prétendu cancer des deux mamelles, par l'examen exact qui en fut fait sous des yeux, et par des mains connaisseur. Il fut arrêté que ce n'était que deux masses charnues, sans aucune glande durcie, de sorte que l'on ne conseilla à la dame que de porter un suspensoir pendant du col, pour soutenir ces volumes de chair, et par-là fut dissipé tout soupçon de cancer. L'on comprend donc aisément que celle de la Nizette aura été ce que la servante d'une chapelière ne pouvait connaître. Mais un savant médecin anglais l'a parfaitement démêlé dans une jeune fille de vingt-trois ans. Elle était en bonne santé en se couchant, sans aucune incommodité, et elle se trouva à son réveil avec ses mamelles si prodigieusement gonflées, que par leur volume elles obligeaient cette fille à demeurer sur le dos, sans pouvoir se mettre à son séant. Que sentait-on en touchant ces mamelles ? Ce n'était ni humeur ni flatuosité humorale, mais seulement des durillons. La servante de la chapelière les aurait pris pour des glandes. Mais le médecin anglais⁴³, bon connaisseur en anatomie, les recon-

38. Ézéchiel.

39. « [T]es seins s'affermirent », Ez 16, 7.

40. « Tu es revenue aux impudicités de ta jeunesse, lorsque les Égyptiens caressaient ta poitrine en pressant tes jeunes seins », Ez 23, 21.

41. Devise antique que l'on retrouve chez saint Augustin, dans ses conflits avec les hérétiques.

42. De carcinome, tumeur dure et raboteuse.

43. Hecquet ajoute en note : « Voyez *Medicine Septemtrion*, tome 2, p. 156 ».

nut pour n'être que les tuyaux lymphatiques, dont les mamelles sont composées dans les filles, et qui s'étaient enflés et durcis. Jusqu'à quel point ? On le verra : mais en voici la raison mécanique. Les tuyaux laiteux sont artériels : or les tuniques, ou membranes des artères se durcissent au point qu'elles peuvent devenir osseuses. En faut-il davantage pour faire comprendre la nature de ces durillons. La mamelle gauche (aussi est-ce la gauche dans la Nizette) avait trois pieds un pouce et demi de circonférence sur un pied sept pouces et demi de longueur. Et ces mamelles augmentèrent si prodigieusement, qu'après la mort de la fille la gauche pesait 64 livres. Ces mesures étonnent : mais le prodige augmente par ce que nous apprend l'ouverture du *parenchime*, ou corps de cette mamelle après la mort ; car par les incisions profondes que l'on y fit, tout y parut aussi blanc, aussi ferme, et aussi sain que dans la mamelle la plus naturelle. Ce n'était donc, comme le remarque le médecin, qu'un gonflement spasmodique de tous les tuyaux laiteux durcis, et par là se manifeste visiblement que ce mal était une maladie des solides ou des nerfs, dépendante des esprits ou du suc nerveux. Car la partie rouge du sang n'y avait aucune part, elle qui fit toute seule une enflure universelle de tout le corps au rapport d'un savant observateur⁴⁴. Ce fut à l'occasion des *sangsues* qu'on avait appliquées sur l'oreille. Tout le sang se mit en telle rareté dans toute la masse, et dans tous les vaisseaux sanguins, qu'une enflure se fit par tout le corps. Rien de semblable dans la mamelle en question, tant s'en faut, puisqu'un *cautère* et des *incisions* très profondes, ne purent attirer la moindre suppuration. Rien donne-t-il plus raisonnablement à penser que le cancer de la Nizette, dont l'on fait monter la grosseur de la mamelle à celle de la tête, qu'un gonflement spasmodique dans les solides, et dans les vésicules et canaux laiteux qui composent les mamelles, si capables par là de prendre des volumes exorbitants, suivant l'observation de la fille anglaise. Joignez à cette pensée la remarque de la requête, que cette enflure de mamelle prenait à la Nizette dans ses convulsions. (Le plaisant cancer qui venait par accès.) Mettez sous ce même point de vue le besoin qu'avait, (nous a-t-on dit autrefois), la Nizette dans les convulsions, de se faire fouler sur le ventre, les mamelles, la gorge, les bras, les cuisses, et les jambes par 25 hommes, qui se tenaient dressés, en pesant sur toutes ces parties. Reste-t-il à conclure autre chose, sinon que ce qui fait ordinairement l'*orgasme* dans les humeurs, ou les fluides, le *spasme*, ou la convulsion la faisait ici dans les solides. C'était donc une compression universelle accordée à la Nizette, pour la soulager dans l'affection spasmodique vaporeuse hystérique de tout son corps. Ç'aura été une compression particu-

44. Hecquet renvoie à Rhodius, *Obs. cent.* I, p. 47. Il s'agit de Johan Rhode, ou Jean Rode (1587-1659) et des *Observationum medicinalium centuriae tres*, publiés dans *Historiam et observationum medico-physicarum centuriae*, IV, en 1676.

lière qu'elle ce sera fait accorder par la servante de la chapelière, pour guérir le *spasme* de sa mamelle. Mais que signifient toutes ces compressions sur une fille à vapeurs hystériques, où suivant l'observation d'un savant médecin⁴⁵, les compressions ou actions compressibles sont plus efficaces que tous les remèdes anti hystériques ; l'on conclura que l'histoire du cancer à la mamelle de la Nizette ressemble bien davantage à un spasme trop naturel, qui se dissipait par la compression, (comme la goutte crampe se dissipe par la friction) qu'à un miracle.

Sur de telles observations, où l'on voit que les mamelles de si énormes volumes dans la maladie anglaise. De plus que par le ressort surprenant de leurs fibres elles sont capables, si l'on en croit la requête, de faire rompre les cordons des camisoles ; ce que le naturalisme a tant dit de la force ou résistance spasmodique des parties en convulsion, ne se trouve-t-il pas parfaitement et sensiblement démontré par de telles preuves de fait ? Le gonflement si sensible et si résistant des muscles sur le corps de la Turpin⁴⁶. L'élévation que prenaient leurs fibres, tout cela prouve-t-il obscurément ce qu'il a dit, que la résistance des parties qui supportaient le corps de tant d'hommes, n'arrivait que par une cause très naturelle. C'est que les fibres musculaires se raidissant en cintre, faisaient deux choses. 1^o Que par cette figure qui fait la force insurmontable des voûtes, les muscles ne se laissaient pas enfoncer. 2^o Que les membranes vésiculaires, qui font les tissus et l'habitude de ces parties, se dilatant autant de capacités qu'il y a de sachets vésiculaires qui composent les chairs, c'était comme une substance spongieuse qui se formait pour doubler ces parties, par où étaient émoussés les coups qu'on déchargeait sur elle. Rien écarte-t-il tant l'idée de miracle de ses résistances, sous le poids de tant de coups dont l'on faisait des miracles ? Mais la preuve devient complète par ces prodigieux gonflements de mamelles. Il devient sensible que dans les gonflements des muscles, ce qui est le temps des convulsions, les vésicules qui composent la peau, les graisses et l'habitude des parties, prennent plus d'épaisseur, et que par un état d'élasticité ou de résilition, ou les tient la tournure en cintre de leurs fibres, la peau supporte d'énormes poids. Quoi de plus naturel que cet admirable mécanisme. Aussi fait-il tomber le miraculeux des requêtes, et surtout de celle de la Nizette ; car l'ample cintre que prennent en elle les fibres de la mamelle, pour former un volume de la grosseur de la tête, idées à joindre à celle de l'énormité qu'avaient prises les fibres de la mamelle de la fille anglaise, tout cela démontre la vérité du spasme où sont les nerfs dans les filles convulsionnaires. Après quoi est-il étonnant que des hommes soient soutenus dressés sur leurs corps.

45. Il s'agit de Bernardino Ramazini (1633-1714), médecin italien et auteur du *De morbis artificialium diatriba*, Mutina, Antoine Capponi, 1700.

46. Hecquet ajoute en note : « Voyez sa *Requête* ».

L'érotisme y est-il observé. Il faut en juger en de telles vapeurs par le secours que des médecins ont vu s'accorder par des vaporeuses hystériques, qui se trouvaient soulagées en se faisant frotter les mamelles par une main étrangère, et en particulier celles d'un homme.

La requête de la Turpin fait autant de bruit dans le monde, que le nombre des coups de bâton que l'on décharge sur ses jambes. Voilà le fait. À l'âge de six ans étant tombée d'une suspente⁴⁷, sans se briser les os, ils se déjetèrent seulement, restèrent extrêmement courts dans les cuisses, et s'arquèrent en se courbant en devant et par le milieu. Elle ne marcha que sur les chevilles de ses pieds, jusqu'à l'âge de vingt-sept ans. Alors elle s'est trouvée après les convulsions accrue, jusqu'à avoir grandi de sept à huit pouces en 1733. Là-dessus l'on crie au miracle. Sur quoi pose-t-il ? La maladie est toute naturelle, et la crue de son corps a une cause aussi naturelle. Cependant, dit la requête, il est évident que ce changement n'a pu être opéré que de manière surnaturelle, et par la toute-puissance de Dieu. Où est cette évidence ? Le récit est *de falso supponente*, puisqu'il suppose intervenir la toute-puissance de Dieu, par une convulsion qu'il a choisie, sans donner la marque de ce choix, et au contraire après avoir avoué, sans y penser, que la maladie n'avait rien de surnaturel. Maxime donc insoutenable qu'un remède aussi naturel que la convulsion eut pu guérir une maladie supposée surnaturelle. C'est mettre la nature au-dessus de Dieu. La saine physique n'admet point de telles extravagances. Après cela quels sont les symptômes sur lesquels on fait travailler des milliers de coups ? Des gonflements de muscles, qui sont si manifestement en convulsion dans toutes les fibres qui les composent, qu'ils rebondissaient contre les coups, à moins qu'ils ne fussent supérieurs à la puissance convulsive des fibres musculuses. Tout cela est-il autre que naturel, ou pour mieux dire les lois de la nature vues dans leur ordre et dans leur puissance ordinaire. Il n'y a donc point de miracle, puisque le miracle consiste dans l'interruption de ces lois, c'est-à-dire, que l'auteur de la requête donne pour surnaturelle une chose qui a toujours passé en médecine pour un remède naturel. Car il faisait le fond du système de la médecine gymnastique, qui a été si longtemps exercée. Prodicus⁴⁸ en faisait le capital de sa méthode pour guérir les plus grandes maladies ; et Hippocrate n'y trouva à redire, que pour l'indiscrétion avec laquelle Prodicus employait cet art, parce qu'il met en danger la vie des malades, s'il n'est bien ménagé. Qu'aurait dit ce sage médecin du paganisme, s'il avait vu parmi les Chrétiens l'audace criminelle de nos batteurs de corps humain sur celui de la Marguerite ; puisque moins considérés que des batteurs en grange, ils frappent des mil-

47. *Requête, op. cit.*, p. 4.

48. Prodicos de Céos (vers 470 et 399, avant J.-C.) est un Sophiste ionien, surtout connu par les dialogues de Platon.

liers de coups sur des chairs et des os ? Les Juifs ne permettaient que quarante coups sur les corps de ceux qui étaient condamnés au fouet ; et aujourd'hui des Chrétiens se permettent des milliers de coups de bûche sur un corps de leur semblable. Aussi les anciens médecins condamnaient-ils les exercices de la gymnastique, quand ils pouvaient intéresser la santé. Se proposaient-ils donc en certaines maladies, d'allonger, d'étendre, de développer des membranes, ou des muscles, des épaules, des bras, du dos, des reins, des hanches, des cuisses, ou des jambes. C'étaient différentes sortes d'exercices qui s'employaient dans la gymnastique pour toutes ces différentes opérations. L'exercice des *contrepoids* (*halterium*), était recommandé et fort loué pour opérer ces sortes d'extensions ; car ils y réussissaient : mais avec quelle discrétion, quel ménagement ! C'était en graduant, pour ainsi dire, la masse, le poids, ou les maniements, pour y accoutumer insensiblement les fibres des muscles qu'on voulait allonger. Ils avaient encore leur machine *suspensoire*, leurs *brandilloires*, sans oublier les exercices du *jet*, du *disque*, de la *course*, et surtout les exercices des *athlètes*, qui accompagnaient celui de la *lutte*, du *pugilat*, etc. Mais tous efforts qu'on exigeait de la nature pour la développer. Par quelle précaution le faisait-on. Par tous les ménagements qu'y apportaient les Maîtres de l'art. Galien, Areté, Cœlius⁴⁹, Cornélius⁵⁰, Aurélianus⁵¹, connus par-dessus tant d'autres savants médecins de l'Antiquité, pratiquaient ces exercices avec succès.

Les manœuvriers battants sur le corps de la Marguerite, comme font des forgerons en battant le fer sur l'enclume, opèrent-ils sur les muscles de cette fille autre chose que ce que des médecins obtenaient par des efforts de l'art gymnastique. Ceux-ci procuraient des allongements, des assouplissements dans les muscles du col, des épaules, des hanches, des bras et des jambes. Nos batteurs de corps chrétiennes ont-ils fait autre chose, par la multiplicité de leurs coups, que de faire allonger le col, les épaules, les reins, les cuisses et les jambes de la Marguerite. Car par la gymnastique, surtout par l'art de manier les *contrepoids*, tous les muscles du corps, où tous les nerfs, les fibres et les membranes reprenaient leur extension, leur ton, leur force et la direction de toutes ces parties. *Halteribus... in hujusmodi ponderibus apprehendendis musculos omnes atque nervos validissime intendi comprobavit Galenus*⁵². Exercice d'ailleurs qui crée ou fait croître de la chair et de l'habitude dans les parties, (et c'est l'adresse des maqui-

49. Caelius Aurelianus est un médecin romain du V^e siècle et traducteur des ouvrages médicaux grecs de Soranos d'Éphèse.

50. Il s'agit du médecin Aulus Cornelius Celsus, ou Celse.

51. Le même Caelius Aurelianus.

52. Hecquet mentionne ici un *ibid.*, p. 225, sans précision. J'ai retrouvé ce passage légèrement modifié, mais aussi le passage qui suit, chez Girolamo Mercuriale, *De arte gymnastica* (1569), livre V, chapitre IX, Venise, 1572, p. 325. Mercuriale cite lui-même, outre Galien, les médecins antiques Caelius Aurelianus et Aretaeus (Aréthée).

gnons de faire venir de l'embonpoint à leurs chevaux à coups de fouet), en rendant le mouvement et la souplesse aux jambes, au dos, et à tout le corps, *Assatim corpus calefacere præsertim dorsum... carnem creat, privatim superiores partes ab illa exerceri memoria mandavit Galenus*⁵³. Et comment s'opéraient de si merveilleux effets, qui allaient jusqu'à guérir les gouteux⁵⁴. Nos cyclopes convulsionnistes ne sont parvenus à donner des milliers de coups à la Marguerite, qu'en y allant d'abord petit à petit, pour y accoutumer les muscles⁵⁵ ; aussi est-ce l'avis que donne ce médecin d'accoutumer d'abord les mains à manier des poids de cire. Cet exercice donc si utile à la santé, avait cependant des dangers ; c'est pourquoi le poète satirique disait que Galien aurait bien mieux fait de conseillers à ses malades de labourer, fouiller la terre, et bêcher la vigne, que de se prêter aux exercices des *contrepois*, pour peu qu'on y commette d'indiscrétion.

*Quid peremit*⁵⁶ *stulto fortes haltere lacerti ?*
*Exercet melius vinea fossa vivos*⁵⁷.

Mais c'est un poète qui parle, et au contraire un grand praticien de l'Antiquité gymnastique enseigne que l'exercice des contrepois est d'un singulier effet, pour rétablir l'épine du dos, qu'elle amollit, et qu'elle rétablit, de manière qu'elle affermit les cuisses et les nerfs qui y servent. *Particulari facultate crura, nervosque confirmare scripsit Antillus, et spinam, illaque juvare & mallire*⁵⁸. La bastonnade de nos frappeurs de jambes sur la Marguerite, ont-ils opéré rien d'aussi merveilleux ? Or tous ces efforts guérissent naturellement ; pour le comprendre, il ne faut que réfléchir sur l'art merveilleux avec lequel le Créateur a construit le corps humain, dont le tissu des chairs consiste en des milliers de vésicules⁵⁹ entassées les unes sur les autres, qui font la base de la structure des organes.

Les fibres qui doivent s'étendre à mesure que se relèveront par la croissance, ces fibres qui sont accomplies d'une lymphe très fine ou *éthérée*, sont des riens dans les geomes⁶⁰ de ces parties, et cependant ces fibres, et ces vésicules acquièrent l'étendue qui fait celle du corps humain, et du volume de ses muscles. Cet art finit-il avec la croissance ? Tant s'en faut, chaque fibre dans un muscle est plissée et repliée plus qu'aucun crêpe le plus

53. *Ibid.*, p. 325.

54. Hecquet ajoute en note : « Caelius Aurelianus ».

55. *Requête*, *op. cit.*, p. 6.

56. *Perunt*.

57. « Pourquoi gaspiller tes muscles solides à manier ces stupides haltères ? La pioche du vigneron exerce bien mieux les hommes », Martial, *Épigrammes*, XIV, 49, texte établi et traduit par H. J. Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1961, p. 225.

58. Hecquet cite l'*Arte gymnastica*, V, 9, de Girolamo Mercuriale, qui cite lui-même et commente le vers de Martial, mentionné plus haut.

59. Hecquet ajoute en note : « Voyez Keel. *elem.* ». Il s'agit peut-être de Jacobus Keil, ou James Keil (1673-1719), médecin écossais, mentionné dans *Le naturalisme des convulsions*.

60. Je n'ai pas réussi à identifier ce terme.

crêpé. Ce sont autant de chaînons qui s'allongent, d'angles qui se déploient, et de plus qui se dilatent comme si se tiraient des guirlandes ; de sorte qu'en même temps que ces fibres s'allongent, elles demeurent toujours fortement comprimées, et c'est l'effet des coups de bûche. M. Hoffmann en donne la raison, en ce que les vaisseaux de chaque fibre, se vidant des sucs concentrés qui les tenaient raccourcis, les fibres prennent d'autant plus de longueur qu'elles perdent plus de leur grosseur. Voilà donc le miracle des coups de bûches, sous lesquels les allongements des parties ne sont que les développements de ce que la nature y a renfermé de force, d'élasticité et de sucre. Pourquoi recourir au surnaturel ? Convient-il de le faire intervenir comme fait la requête, l'expresse Toute Puissance de Dieu ? Mais une observation remarquable, c'est que les païens ont donné à craindre de l'exercice des contrepoids en ce qu'il exposait la vie des malades, tandis que des Chrétiens frappent brutalement dans la manœuvre de la bastonnade convulsionnaire. À la vérité ils sont autorisés par leurs théologiens qui aujourd'hui les exemptent de péché, eux qui autrefois les avaient interdits comme criminels sous le nom de *secours meurtriers*. Par quelle révélation innocentent-ils à présent une pratique qu'ils ont crue barbare ? Cette morale fait trembler les gens qui ne sont jamais départis des règles de la piété chrétienne. Et en effet si par une pareille indulgence, ces directeurs que le convulsionnat a tant radoucis, viennent à autoriser tant d'autres secours qui ne se nomment par les filles convulsionnaires ni par leurs frères servants, dans quel abîme de crime le convulsionnat, n'aura-t-il pas précipité des Chrétiens et des Chrétiennes ? L'auteur du naturalisme se reprocherait une faute impardonnable s'il avait manqué d'avertir ses frères des pièges que leur tend une si folle superstition. Mais cela est-il du théologique. Voici du physique qui fait voir comme la raison est autant blessée que la théologie dans le système du miraculeux convulsionnisme. Tout le monde sait, dit la Requête⁶¹, que lorsque les os ont acquis leur dernier degré de dureté, ni la nature, ni l'art ne peuvent plus les ramollir. La pratique journalière des chirurgiens dénie cette maxime, car elle ramollit et guérit des *ankyloses*, qui sont de dures concrétions ou fixations de la *synovie*, c'est-à-dire sucs lymphatiques qui se font dans les jointures des os. D'ailleurs il est contraire à la bonne anatomie, de vouloir faire comprendre que les os dans un enfant de six ans aient acquis leur dernier degré de dureté, puisque le dernier degré de leur mesure ne s'achève que par leur croissance dans l'âge adulte. Or les os de la Marguerite étaient encore à l'âge de vingt-sept ans ce qu'ils étaient à l'âge de six qu'elle tomba d'une suspente *sans se briser les os. Ils se déjetèrent seulement, restèrent extrêmement courts. Ils se recourbèrent en devant par le milieu, elle*

61. *Requête, op. cit.*, p. 9.

ne marcha que sur les chevilles de ses pieds. Ses os sont donc demeurés bistournés dans leur attitude. Mais dans ce degré de dureté qui était celui de l'âge de six ans, ils ont conservé leur état de solidité jusqu'à l'âge de vingt-sept ans. Vers cet âge s'étant mise dans le travail des convulsions, elle s'est trouvée accrue ou agrandie de sept à huit pouces en 1733. Un terme de tant d'années, depuis le vingt-sept qu'il a fallu pour parvenir à cette croissance, a-t-il rien que de naturel ? L'on crie cependant bien au miracle, tandis que toute cette opération n'est qu'un rétablissement naturel. Car aucun des os de la Marguerite n'a été rompu dans sa chute. Qu'est-il donc arrivé ? Que des muscles charnus, molasses, et aisés à se contracter dans des corps d'enfants (naturellement susceptibles de convulsions) ont raccourci leurs fibres à proportion que les os sont sortis de leur boîte et de leur équilibre, où les retenaient les muscles *antagonistes*, pour les tenir dans une direction droite, ferme et égale. Cette contraction s'est conservée comme dans un état tonique jusqu'à l'âge de vingt-sept ans, et les os disloqués ou sortis de leurs directions, sont demeurés ainsi situés. Les secousses des convulsions survenues ont fait ce que l'on a vu de l'action de l'exercice gymnastique par les contrepoids. Les muscles se sont redressés dans leurs fibres, et en s'allongeant ils ont facilité les os à rentrer dans leur boîte, ou dans leur situation ; d'où ils étaient sortis par la chute ; et ainsi ils ont été restitués à leur rectitude au milieu des muscles *antagonistes*. Les mêmes allongements se sont faits dans tous les muscles de la nuque du col, des épaules, des bras, de l'épine du dos, des reins, des hanches, des cuisses et des jambes, par tous les tiraillements et les soubresauts convulsifs qu'ont souffert toutes ces parties. Est-il étonnant que de là soit résulté au profit du corps de la Marguerite une croissance de sept à huit pouces de hauteur en 1733, elle qui à la fin de 1732 n'avait encore que deux pieds onze pouces. Sont-ce là des os qui se soient formés, comme le publient en pareil cas les confrères du convulsionnat ! Mais l'on a répondu à ceci sans y trouver de nouvelle création. Il suffit de savoir que des os qui étaient de côté et hors de la direction des muscles, y sont et par là ils maintiennent ces muscles dans les allongements où ils se trouvent aujourd'hui. Mais de la même mesure qu'ils avaient dans la Marguerite à l'âge de six ans ; c'est-à-dire donc qu'en 1733, elle se trouve à la mesure du corps d'un enfant de six ans, puisque trois pieds de hauteur sont à peu près la mesure du corps des enfants de cet âge. L'auteur de la Requête aurait pu épargner à sa physique les frais qu'il lui fait faire en réflexions. C'est pour prouver que Dieu seul a pu les allonger, puisqu'ils ne sont pas plus longs à l'âge de vingt-sept ans, qu'ils étaient à l'âge de six. Mais ne lui en déplaise, sa physique fait ici un faux pas ; car les os qu'il trouve si absolument cassants, ne sont pourtant point incapables de s'amollir en certaines maladies, où ils deviennent autant molasses que de la cire. L'on connaît d'ailleurs en physique l'art de

la machine de Monsieur Papin, pour réduire les os en bouillie. Enfin, ce n'est point par la dureté qu'il faut juger de la puissance d'un corps pour s'allonger. Rien est-il si compact, si solide, si pesant, que l'or ! Cependant les tireurs d'or savent pousser la ductilité de ce métal, jusqu'à des longueurs ou largeurs étonnantes. Quel mutilé miracle donc que celui de la Marguerite, qui est demeuré imparfait. Le complément, dit-on, sans devait faire au bout d'une huitaine, terme qui fut annoncé à l'assemblée du spectacle, comme se font les annonces des pièces qui doivent se jouer à la Comédie, et la Requête se garde bien de rien dire d'une aussi folle forfanterie.

En récompense elle fait sonner bien haut la fraîcheur avec laquelle la Marguerite sortait de ses fâcheuses convulsions. Mais cette disposition était celles où se trouvaient des convulsionnaires, rapportées par M. Hoffmann. L'indolence, ou l'*apathie* de la Marguerite, tant exagérée dans la requête, conclut-elle mieux au miracle. Saint Augustin y aurait trouvé aussi peu de vertu que dans l'*Apathée*⁶² les anciens philosophes, qui accoutumés à prendre la vanité pour la vérité, prenaient l'indolence pour santé ou pour force de corps. *Quemadmodum vanitatem estimant veritatem, sic stuporem deputant sanitatem*. Au lieu que c'est la marque de l'imagination la plus dérangée. *Ignorantes sic hominis animam desperatius agrotare, quando doloris amiserit sensum*⁶³. En effet, quel prodige d'imagination renversée, que celui de cette dame Romaine⁶⁴, qui disait de sang-froid à son mari, que le poignard dont elle venait de se percer le sein, ne faisait pas de mal. Il est donc possible que la nature souffre tranquillement la douleur. Mais ici revient une observation faite dans la gymnastique, où l'on avait remarqué (et Terence⁶⁵ en a fait foi) que les athlètes étaient soigneux de se faire de la graisse, ou de l'embonpoint, parce qu'ils avaient trouvé que les corps fort charnus étaient moins sensibles aux coups du plus furieux *pugilat*⁶⁶. Or la requête fait observer combien les muscles se gonflaient sur le corps de la Marguerite ; ce que les battants en convulsion apercevaient par le rebondissement des chairs sous leurs coups. Au reste est-ce un don de la nature ou du Ciel, que d'avoir la peau qui résiste sans s'écorcher à des milliers de

62. À la différence de l'athéiste, qui rejette toute croyance en l'existence des dieux, l'apathée relève d'une sorte d'apathie envers leur existence ou leur non-existence.

63. « [D]e même, écrit Augustin, qu'ils prennent la vanité pour la vérité, ils estiment que l'insensibilité est la santé, ignorant qu'il en est de l'âme de l'homme comme d'un membre de son corps et qu'elle est plus désespérément malade quand elle a même perdu jusqu'au sens de la douleur », *Homélie sur l'Évangile de Jean*, LX, 3, in *Œuvres de saint Augustin*, 74A, traduction, introduction et notes par M.-E. Berrouard, Paris, Institut des Études Augustiniennes, 1993, p. 132-133.

64. Hecquet précise en note : « Arria ». L'histoire d'Arria, la courageuse, est racontée par Pline le jeune, *Lettres*, III, XVI, 6, et reprise par Montaigne, *Essais*, II, 35.

65. Terence, *Eunuque*, acte 2, in *Comédies*, tome 1, texte établi et traduit par Jules Marouzeau, Paris, Les Belles Lettres, 2002.

66. Hecquet précise en note : « Voyez Mercuriale, p. 108 », c'est-à-dire *De arte gymnastica*, II, 9, *op. cit.*, p. 108.

coups. Ne craint-on point de faire riposter la peau du corps humain avec celle des bêtes. Car de combien de coup de fouet n'est pas susceptible la peau d'un cheval sans s'entamer. Un illustre Athénien⁶⁷, nous a laissé l'expédient d'assouplir les nerfs et les muscles à force de ces coups. Il était enfermé dans un camp si étroit, que les chevaux ne pouvaient s'y promener. Pour prévenir l'inertie où ils étaient tombés, il ordonna que les chevaux soulevés de terre par des sangles seraient fouettés pour les obliger à déployer leurs jambes, et encore aujourd'hui les palefreniers ne sont point ignorants de cette manœuvre.

Mais une telle résistance est-elle particulière aux animaux. On raconte des paysans du voisinage de Léon et de Tréguier, qu'à certains jours ils exerçaient cet affreux combat. Armés chacun d'une massue de bois, ils se la déchargeaient sur la tête les uns des autres, et la victoire demeurait à celui qui restait debout, son adversaire à ses pieds. La Marguerite aurait pu disputer de cette victoire. Les lois civiles ont interdit ces combats. Ainsi le Sénat convulsionniste fait des miracles de ce que les lois civiles punissent comme criminels. *Somme tout* ; la nature avait mis la Marguerite âgée de six ans dans l'état où les os se trouvent à l'âge de six ans, et aujourd'hui cette nature à l'aide des convulsions, et de force coups, redresse ses os, allonge ses nerfs, replace ses muscles. Ne la voilà donc qu'au point où elle était à six ans ; elle en a vingt-sept. C'est donc une simple reculade pour la nature, qui a manqué d'accroître les os, et en cet état la requête demande à y procurer du miracle. De telles Requêtes font-elles honneur à la raison de leurs auteurs, et à la religion de leurs fauteurs.

Il demande au contraire à l'auteur du naturalisme compte de sa raison, c'est-à-dire, comment il peut concevoir de l'*érotisme*, ou une semblable satisfaction dans la Turpin, qui se fait assommer à coups de bâton, ou peut-être le plaisir de se faire donner dossier cruel secours ? Mais la cupidité, ou la plus honteuse des patients a ses ragoûts ou ses caprices de volupté.

*Delicias pariunt veneri crudelia flagra*⁶⁸.

Aussi un homme⁶⁹, qui eût autant de religion que de science, et qui fut bon connaisseur en *quiétisme*, disait parmi ses amis, qu'on ne saurait croire jusqu'où va l'*oisiveté* des filles qui se livrent à leurs folles imaginations, et au honteux penchants qui les dominent. Aussi donc quel plaisir pouvaient

67. Hecquet précise en note : « Eumene, dans M. Rollion, *Hist. Ans.* Tom. 7, p. 98 ». Il s'agit de Charles Rollin (1661-1742) et sa monumentale *Histoire ancienne des Égyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes et des Perses, des Macédoniens, des Grecs...*, éditée à Paris, entre 1730 et 1738 (13 tomes en 14 vol.), vol. 7, p. 97-98. Rollin se réfère lui-même à l'*Eumène* (590) de Plutarque.

68. « Les fouets cruels engendrent les délices de l'amour ». Il s'agit de l'épigraphe du *De flagrorum Usu* de Meibom (ou Melbomius), *op. cit.*, p. 2.

69. Hecquet précise en note : « M. Nicole », c'est-à-dire à Pierre Nicole (1625-1695), théologiens, logiciens et un des principaux auteurs jansénistes du XVII^e siècle.

se faire les filles Milésiennes⁷⁰ de se pendre ? En était-ce un plus raisonnable aux *femmes de Lyon*⁷¹ de courir se précipiter dans les rivières pour s'y noyer. Mais quelque chose de plus précis par rapport à la Turpin qui se fait battre, quelle fut l'infâme bassesse de ces dames Romaines, qui brûlant de passion se faisaient fouetter par des mains d'hommes d'une manière la plus effrontée ? Ce jeu paraît-il honorable pour des femmes ? Qui pis est, le goût pour se fouetter a-t-il été absolument inconnu parmi les filles convulsionnaires, dont une s'est fouettée d'une manière aussi impudente avec une poignée de verges. Cependant qu'à Dieu ne plaise qu'on insinue que la Turpin ait aucune part en de si honteuses imaginations. Mais comparant les bastonnades de ces batteurs avec les bastonnades, que les maris en Perse et en Moscovie exercent pour avoir les bonnes grâces de leurs femmes, peut-on ne pas comprendre combien le penchant pour les hommes dérange une imagination féminine. Car les femmes Moscovites vont jusqu'à gémir, ou se ronger de chagrin, quand leurs maris manquent à les rouer de coups de bâton. Trois circonstances d'ailleurs paraîtraient tenir jusqu'à un certain point à l'érotisme dans les bastonnades que se fait donner la Turpin. 1° Des filles lascives ont demandé avec insistance d'être fouettées. 2° Elles se plaignaient si les coups de fouet été épargnés⁷². 3° Elles aiment et demandent certains fouetteurs. 4° Si l'on ajoute l'avis que donne Galien d'y aller d'abord doucement, pour augmenter les coups petits à petit, ne trouvera-t-on point que la Turpin est dans ces circonstances. Et la Requête s'en explique. Elle demandait avec instance les bastonnades, elle se plaignait si les batteurs y allaient de main morte. De tels traits équipolés aux personnes lascives ci-dessus mentionnées, ne deviendraient-ils pas des signaux peu fautifs de quelque érotisme secret. C'était un moyen de rendre insensible les bastonnades, que d'y accoutumer la Turpin insensiblement, ou petit à petit, n'était-ce pas le ménagement qu'y apportait la gymnastique⁷³. Au surplus, l'érotisme est tellement en propre aux vapeurs hystériques de certaines filles, qu'un grand médecin ne connaît point d'autre spécifique pour en arrêter la contagion, que la saignée, et plus encore le mariage. *Dantur huic malo remedia specifica vena sectio, et instar omnium conjugium*⁷⁴. Ce n'aura donc point été le plaisir qui aura porté les filles Milésienne à se pendre. Aura-ce été une fureur utérine, ou l'érotomanie ? L'érotisme y mène.

70. Voir la note 170.

71. Voir la note 203.

72. Hecquet précise en note : « Voyez Melbomius de *Flagrorum usu* ».

73. Hecquet précise en note : « Voyez Mercurial de *arte gymnastica* ».

74. Hecquet renvoie en note à *Wedelius de suspendia virginum Milesianum decat 7. exercit.* 7. Je n'ai pas réussi à identifier cette référence. S'agit-il peut-être du médecin et alchimiste allemand Georg Wolfgang Wedel (1645-1721).

C'est un honteux rabat-joie pour le divin des convulsions. Aussi le parti qui le soutient voudrait-il d'ailleurs lui faire un prétexte ou un lustre ; l'étonnant de cet œuvre y conduit. La rapidité avec laquelle les imaginations se prennent à contracter des convulsions, leur paraît un titre à miracles, à quoi ajoutant l'incompréhensible des causes naturelles des phénomènes qui les accompagnent, ce leur a été assez pour se convaincre du divin. Cependant rien n'est tant dans le cours de la nature qu'une épidémie de vapeurs hystériques érotiques. L'origine en est presque aussi ancienne que le monde, puisque peu de siècles après le déluge a commencé cette épidémie dans le royaume d'Argos. Ce fut les filles de ce roi qui devinrent folles d'amour, contagion qui gagnait si furieusement parmi les Argiennes, que Proetus, roi d'Argos, donna à Melampus le plus célèbre médecin d'alors sa fille en mariage⁷⁵, avec le tiers de ses états, parce qu'en guérissant ses deux filles, il avait éteint la contagion érotique dans son royaume. Depuis ce temps sont venus les épidémies érotiques des *filles milésiennes*, des *femmes de Lyon*, des *religieuses de Loudun*, d'*Ausonne* ; ajoutés les *fanatiques des Cévennes*. Bien plus, il n'est guère de maladies dans les auteurs médecins aient plus laissé tant d'histoires et d'affections convulsives épidémiques, que l'on trouve décrites par Horstuis, par Sennert, dans les *actes de Berlin* ?⁷⁶ Épidémies qui ont ravagé successivement la Hesse, la Westphalie, la Misnie, la Marche, le Lusace, dans les années 1596, 1597. Toutes épidémies qui ont valu à la médecine d'excellents traités. La raison d'épidémie est donc un titre de naturalisme pour les convulsions.

L'incompréhensible prouve-t-il mieux le divin miraculeux ? On ne veut point sortir de l'histoire de la Turpin, qui a étonné le plus les esprits par *l'incompréhensibilité* de l'état de cette fille sous des milliers de coups qui ne la blessent point. Car c'est l'exemple dont le convulsionnat s'est paré avec plus d'audace : mais pour rabattre cet étonnant, l'on demande d'abord si ce phénomène est au-dessus des lois de la nature, puisqu'il n'a rien que de semblable à ce qui se passe dans la *gymnastique*. On vient de le faire voir. Cependant faisons faire contraste à tous les coups de bâton qu'on décharge sur la Turpin avec tous les furieux coups du *pugilat*, lorsque des athlètes avec leurs poings armés d'une espèce de gantelet, se déchargent les uns sur les autres les plus effroyables coups. Y a-t-il une disparité⁷⁷ essentielle. Indépendamment encore de ces raisons, l'on demande si le prodige de la bastonnade de la Turpin, se trouve hors de la portée à l'intelligence dans les lois de la nature. Or comparant maladie à maladie, symptôme à symptôme, prodige à prodige, il se trouve dans la nature des

75. Hecquet précise en note : « Voyez *Hist. Medic.* Autore Scultzio., p. 87 », c'est-à-dire à Simon Schulzius, mentionné en *Medicina septentrionalis collatitia, op. cit.*

76. Hecquet renvoie sans doute à ce qu'on appelle depuis le XIX^e siècle le codex de Berlin, nommé aussi *Codex Berolinensis Gnosticus 8502*. Voir la note XXX

77. Disparité.

maladies jugées très naturelles, où l'esprit humain ne voit goutte, ce semble, tant le surprenant y est sensible ; mais ces maux tout incompréhensibles qu'ils sont par le surprenant de leurs symptômes, guérissent par des remèdes naturels. Et par cela seul le savant Monsieur Hoffmann s'explique, et décide que ce sont des maladies absolument naturelles⁷⁸. Et ce jugement médicinal est confirmé par le théologique d'un auteur⁷⁹, qui eut autant de piété, que de science. « Tous les moyens dit-il, qui ne sont que d'un ordre naturel, ne peuvent être le fondement immuable d'une foi divine à laquelle tient un miracle. » Et à cela vient ce qui se guérit par des remèdes naturels ; car de telles guérisons ne peuvent entrer dans l'ordre des miracles. La bastonnade de la Turpin n'a opéré que ce que la gymnastique a pratiqué avec succès. De quelque manière donc que tout cela se passe dans le secret de la nature, tout lui appartient, ou doit lui être rapporté.

Mais pour ce faire une juste idée de l'étendue qu'a la nature dans les phénomènes les plus merveilleux, il ne faut que comparer des faits, dont les uns seront reconnus ou avoués pour naturels par tout le monde, quoique les causes en soient cachées avec d'autres aussi extraordinaires, et reconnus naturels, et dont les causes qui les produisent sont manifestes. Les faits dont les causes ne sont pas manifestées n'en passent pas moins pour naturels, quoiqu'ils ne montrent point les causes dont ils viennent. Donc le manque de connaissance des causes manifestes qui produisent un effet, ne prouve point que ces faits ne soient pas naturels, puisque des effets sont reconnus pour tels, indépendamment de la manifestation de leurs causes. Ainsi sans sortir de la scène de la Turpin, quelque obscurité qu'elle renferme dans ses causes, l'on se convaincra que tout y est naturel, parce que les symptômes des faits qu'on va rapporter sont aussi étonnants que ceux de la Turpin, et nonobstant l'obscurité de leurs causes, les savants y reconnaissent le pur naturalisme. Deux de ces faits, sans compter tant de semblables répandus dans les écrits des médecins⁸⁰, sont remarquables par ce qu'ils ont été reconnus par M. Hoffmann. L'un est du jeune homme dont on a déjà parlé. C'est un jeune garçon de douze ans travaillé de vapeurs hystériques (car ils y sont sujets comme les filles). Dès l'âge de onze ans il avait des accès de convulsions si prodigieuses, que trois hommes des plus forts avaient peine à le contenir⁸¹. À cela se joint cette surprenante circonstance, tantôt il imite le chant du coq, tantôt le mugis-

78. Hoffmann, *Medicina Rationalis Systematica*, t. V, *op. cit.*, p. 121.

79. Dugué, *Explication du mystère de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, tome IV, *op. cit.*, p. 259.

80. Hecquet ajoute en note : « Voyez *Medic. Septentrion. Pechlin observa. Ant. Bevolinensia. Hoffman. Verdries, etc.* ». Anthoine Benivenius, ou Antonio Benivieni (1443-1502) est un médecin florentin, spécialiste des causes de la mort et de l'autopsie, qu'il a traité dans son ouvrage *De Abditis morborum causis*, de 1507.

81. Hoffmann, *Medicina Rationalis Systematica*, t. IV, *op. cit.*, p. 119.

sement des bœufs ou des vaches, et tantôt il sonne, ce semble du cor, comme les chasseurs. Est-ce tout ? On l'entend parler des langues inconnues ; on lui voit battre la mesure en chantant en cadence, à la manière des musiciens. Il prédit ou devine ce qui se fait ailleurs ; il voit des spectres ou des figures qui l'effraient. Comment se termine cette scène vaporeuse ? Un ecclésiastique vient lui parler au nom de Jésus-Christ. Sur-le-champ, il jette un premier cri, se tranquillise, et se met en prière. L'histoire de la Turpin renferme-t-elle rien d'aussi prodigieux. D'autres semblables vaporeux rapportent les merveilles qu'ils ont vues. Il leur arrive de demeurer comme morts, d'autres fois d'être quatorze jours sans manger. Tout cela est-il du merveilleux surnaturel ? Le comble c'est qu'au sortir de leurs accès les plus laborieux, ils en sortent frais et dispos⁸².

La maladie d'une comtesse d'illustre famille en Allemagne⁸³, a encore quelque chose de bien moins compréhensible. Ses accès étaient horribles à voir, par les affreux mouvements convulsifs qui la tourmentaient. Tantôt c'était un *tétan* qui la renversait de devant en arrière, par où son corps se mettait à la renverse, tantôt elle dansait sur un seul pied, tantôt sur les deux ; puis prenant sa course, elle le faisait avec tant de rapidité que rien ne pouvait l'arrêter. Elle se roulait sur les genoux, et quelquefois sans se tenir, que sur les orteils, ou sur les talons, sur lesquels elle pirouettait. La fin de ces cruels accidents, c'est qu'elle tombait par terre, et alors demeurant la bouche entrouverte, comme font les chiens, elle tire la langue, qu'elle brandille au milieu d'une respiration laborieuse ; puis elle grince des dents, se bat les mains l'une dans l'autre, jusqu'à ce qu'elle demeure comme agonisante ; tout ceci n'est pas le plus surprenant, car quoi qu'elle ait les yeux fermés, elle écrit de sa propre main sur le papier des vers qu'elle sait par cœur, et toujours les yeux fermés, elle travaille avec une adresse inconcevable des ouvrages de soie. Ici ne finit point le merveilleux ; elle appelle à haute voix des gens qui sont hors de la porte de sa chambre, quoi que jamais elle ne les ait connus. Voilà ce que ce savant médecin appelle une maladie la plus épineuse, tous accidents pourtant qui *in hoc spinosa morbo*, se soulageaient par les bains, les eaux minérales, les diaphorétiques, la diète, le changement d'air. Rien est-il plus naturel. Il ajoute dans une autre observation, que ces sortes de maladies font des prédictions, et il en donne la raison physique et les remèdes naturels. L'histoire de la Turpin est-elle comparable pour le merveilleux à toutes ces circonstances plus étonnantes les unes que les autres.

L'histoire suivante n'est pas moins admirable, et elle est constatée par des personnes autant distinguées par leur nom, que par leur rang, et leur

82. *Ibid.*, p. 133 et p. 151.

83. Hecquet renvoie au *de Catalepsi* d'Hoffmann, in *Medicina Rationalis Systematica*, t. IV, chap. 4, *op. cit.*, p. 138.

mérite ; c'en sont les témoins oculaires, et auriculaires, qui ne laissent rien à douter sur le fond de l'histoire, ni sur le jugement qu'ils en ont porté. Et leur premier soin a été d'en écarter toute idée de surnaturel. Elle est rapportée par le célèbre et savant M. de La Mothe Le Vayer⁸⁴. Voici ses propres termes : « la Cour étant à Compiègne, je me trouvai avec M. de Guiteau, et entr'autres propos, il me tint, qu'il avait vu lorsqu'il commandait dans Brouage, un nommé Le Fèvre de la ville de Rouen, qui étant interrogé lorsqu'il dormait, répondait en toute langue, quoiqu'il ne sût que la française, un peu d'espagnol et de l'italienne... et parce que Le Fèvre était venu à Brouage sur un vaisseau où était Monsieur de la Hoguette. Étant arrivé à Paris, je donnai un mémoire pour être envoyé par Monsieur Dupuis. Il leur récrivit par deux fois, en confirmant tout ce que m'avait dit Monsieur de Guiteau. En conséquence, une fois devant plus de vingt personnes, venues exprès pour entendre le Le Fèvre, on lui parla le Canadien, et il répondit en canadien. Un autre lui parla anglais, il répondit en anglais. Monsieur de Guiteau lui-même ayant prononcé le nom d'un roi de la Floride, il se mit à parler d'une sorte de *baragouin* qui fit dire à un marinier présent, qu'il parlait le langage des Topinambourgs ; que lui la Hoguette lui ayant parlé grec, il répondit un certain *baragouin*, dont la cadence paraissait grecque. »

Le reste de la Lettre contient des choses aussi surprenantes. *Voilà*, ajouta à son ami Monsieur le Vayer, *le thème sur lequel vous voulez que je vous entretienne*. Il commence tout d'abord par se moquer de l'opinion, qui voudrait mettre du diabolique dans cette histoire. Après quoi il emploie autant d'érudition la plus belle, que des raisonnements les plus sensés, se renfermant toujours dans le système de la création du monde, et en particulier de celle qui regarde la formation du premier homme. Il en démêle ainsi le naturel. Dieu mit dans l'homme une science *infuse*, pour le mettre en état de donner le nom propre à la substance, ou à la nature de chaque chose. C'est ainsi qu'il pense que les noms, ou les termes des choses sont naturels à tout homme. Et en effet il fait remarquer qu'il n'y aucun langage dans le monde, jusqu'au temps de la *tour de Babel*. Ensuite il donne à penser que le Créateur en formant l'homme, mit en lui, ou dans son cerveau toutes les espèces de choses dans l'homme aurait à parler, et encore le fond de toutes les notions dont il aurait à se servir pour agir. C'est ainsi que Monsieur Le Vayer prend dans la nature les causes qui ne sont pas sensibles dans le merveilleux de l'histoire de Le Fèvre ; de sorte que lui

84. Hecquet précise en note : « Voyez les *Lettres*, tom. 11, p. 24 ». Il s'agit de la lettre LXI, intitulée : « D'un homme qui répondoit, etant endormi, en toutes les langues où l'interrogeoit, quoiqu'il ne les sçut pas ». Cette lettre fait partie de quatre lettres écrites à M. Naudé, formant l'ouvrage *Des nouvelles remarques sur la langue françoise*, in *Œuvres de François de la Mothe Le Vayer*, tome VI, part. II, publié à Desde, chez Michel Groell, en 1758, p. 73. Hecquet se réfère sans doute aux *Œuvres complètes de La Mothe Le Vayer, tome XI contenant la suite de Petits traittez, en forme de lettres*, publié à Paris, chez Louïs Billaine, en 1669.

Monsieur Le Vayer, Messieurs Guitteau, et de Comminges son frère, etc. ne s'avisent point de la traiter de divine ; mais qu'ils crurent autant naturelle, qu'il était libre à Le Fèvre de réitérer ce fait surprenant, autant de fois qu'il en était requis.

Mais cette découverte dans les lois de la nature faite par un esprit aussi profondément sensé que l'était Monsieur Le Vayer, parce qu'il les avait mûrement étudiées, ouvre au naturalisme l'admirable font des ressources que cache la nature dans ses œuvres les plus étonnantes, que quoi que sans le montrer aux sens, elle possède véritablement. Comme donc la physique aujourd'hui la plus autorisée reconnaît que le Créateur a renfermé dans chaque chose les germes, dont elles ont toutes à sortir. Il a par conséquent renfermé dans le premier homme, et dans la première femme, les germes de tous les hommes qui auront à naître dans tous les siècles, jusqu'à la fin du monde, et dans les arbres et les plantes, les semences des uns et des autres, en tel nombre qu'ils viennent à se multiplier par toute la nature. Enfin donc les femelles des animaux *ovipares*, comme la poule, et tous les oiseaux, Dieu a renfermé dans les grappes, ou les organes *ovulaires*, tous les œufs des animaux de ces espèces qui s'engendreront. Or toutes ces mêmes idées se présentent ici, et ces idées étant autant naturelles que convenues parmi les philosophes, en raison et en religion, il devient très naturel de comprendre, que comme les lettres de l'alphabet sont les éléments, ou comme les germes des mots qui s'en forment, et que ces mots sont les principes et comme les germes de tout ce qui se peut se faire de discours et de livres, le cerveau sera comme le magasin, l'arsenal, et comme le répertoire de toutes les idées que l'homme a à employer pour parler, agir, ou se remuer, soit qu'il agisse intérieurement par les seules réflexions de l'âme ou par les représentations de l'imagination, soit extérieurement par les mouvements, pour les différents exercices des organes du corps qu'il aura à faire agir.

Ajouterait-on que le Créateur a en même temps modifié chaque fibre du cerveau, et les esprits qu'elles renferment, à dessein de former dans les temps à venir les termes, ou les noms que l'on aura à prononcer, ou à exécuter quelque fonction corporelle. L'on concevra alors que le cerveau est comme une *gamme* de musique, suivant laquelle ces fibres sont dressées, ou se montreront au ton convenable, pour la prononciation de chaque terme futur, ou pour l'exécution de quelque mouvement organique du corps humain. Le cerveau sera donc comme un clavecin, dont les touches étant ajustées chacune au ton de l'harmonie, à laquelle le Créateur les aura destinées, pour la règle de l'économie animale, il rendra les sons et les tons propres à la cadence, pour laquelle elles seront faites, et cela arrivera toutes les fois que ces touches seront touchées. Eh pourquoi ne point étudier et admettre la même sagesse que la Providence, et la Toute Puissance

de Dieu aura mise dans les merveilles du petit monde, tandis que c'est un devoir de religion d'adorer ces attributs de la divinité dans le gouvernement et la conservation des œuvres admirables de l'Univers.

L'effet qui résulte de l'*unisson* à laquelle ont été mises les cordes d'un instrument à cordes, fait concevoir comment toutes les fibres du cerveau viendront à jouer chacune la partie à laquelle elles auront été concertés, toutes les fois qu'elles seront, ou mise en oscillation, suivant le mécanisme de leurs rapports. Car comme la quatrième corde d'un luth venant à être pincée, un trémoussement prend à la septième ; et par une pareille raison de cadence, la dixième s'ébranle, quand elle est à l'unisson avec la cinquième, qui aura été pincée, tandis que les cordes intermédiaires demeurent muettes, insensibles, ou immobiles, parce qu'elles ne sont pas montées au même point ; ainsi les fibres du cerveau venant à se trouver à l'unisson avec d'autres de même *mode*, fut-ce même dans des corps séparés, elles ne pourront être ébranlées, qu'aussitôt elles n'entrent toutes en action de même mode, pour exprimer les termes que formeront des mots ou des discours.

Les Grecs⁸⁵ dans leur théâtre pratiquaient de ces sortes de musiques mécaniques, ils avaient des vases d'étain qui par des proportions géométriques dans leurs constructions, et par des proportions harmoniques de correspondances, sonnaient à la quarte, à la quinte etc. des uns des autres, et ainsi formaient des accords jusqu'à la *double octave*. Est-il consonance entre des corps séparés mieux prouvée ? Bien autres sont les justesses et les prévoyances merveilleuses du Créateur dans la formation de l'homme le chef-d'œuvre de la nature, et dans la structure de tous les êtres plus admirables les uns que les autres ; et telles sont les ressources cachées dans ses trésors. Monsieur Le Vayer a su les fouiller et les pénétrer, la physique la plus exacte s'y accorde. Le naturalisme est donc autorisé à prendre dans le riche fonds de la nature, les ressources de son étonnante puissance, ou la raison physique de ses prodiges.

Le célèbre Willis suivant ces mêmes vues avait cru reconnaître les traces des esprits animaux ou des espèces qu'ils peignent dans le cerveau en de certaines raies blanches qui se voient dans les corps canatées⁸⁶, ces éminences si notables parmi les anatomistes. Mais une conjoncture au-dessus de celle-là se tire de l'art merveilleux que l'on voit dans l'ordonnance de tant d'autres éminences qu'on y remarque, chacune artistement dressée et placée dans les ventricules du cerveau. Car un tel mécanisme passera-t-il pour inutile dans l'institution du Créateur ? Lui qui ne fait

85. Hecquet ajoute en note : « Voyez le *Traité de l'Opinion* », c'est-à-dire Gilbert-Charles Le Gendre, *Traité de l'opinion, ou mémoire de l'esprit humain, op. cit.*

86. Je n'ai pas réussi à identifier ce terme, peut-être du latin *canna*, en forme de petit roseau, ou cannelé, comme Hecquet l'écrira plus bas.

jamais rien au hasard ou en vain, aura-t-il formé son dessein dans tous les cerveaux des hommes cette multiplicité d'éminences ou de protubérances, plus ou moins grosses, plus ou moins *rondes, longues, ovalaires, annulaires, pyramidales*, dont l'ordonnance saute aux yeux des anatomistes. D'ailleurs toutes sont formées par la réunion des fibres la substance médullaire, elles qui distribuent les esprits. Or cette distribution n'est pas pour l'office seul de chaque protubérance, puisque la communication des esprits d'une protubérance à une autre se voit par les paquets de fibres qui passent d'un corps *cannelé*, par exemple, à celui qui lui est opposé. Que de réflexions mécaniques à tirer de cette ordonnance. À tout le moins ces protubérances ne seraient-elles point des espèces d'ouvroirs où se travaillerait un sucre nerveux, ou des esprits d'un mode particulier, pour servir à la variété des fonctions de l'économie animale ; ne seront-ce point comme des espèces de ces castins⁸⁷ ou de bobines, qui contiennent artistement les laines ou les soies qui forment dans les manufactures de tapisserie des personnages, des arbres, des plantes. Ainsi ces modes d'esprit, ou ces modifications des fibres pleines de suc nerveux, ne seront-ce pas des arrangements pris par le Créateur, pour faire opérer les différentes pensées, les imaginations diverses, et tant de sensations ou de mouvements variés qui s'exécuteront dans la machine animale. Un tel spectacle pour les yeux, et de telles idées dans l'esprit vont à rien moins qu'à faire concevoir toutes les réserves secrètes et toutes les avances de vertus que le Seigneur aura mise dans le cerveau du premier homme, et par lui à tous ceux de sa postérité, réserves qui se manifesteront dans les besoins de la nature. Et tout cela sera-t-il autre chose dans le cerveau que sa substance médullaire ensemencée, comme un champ de tous les germes ou principes des sensations qui auront à s'exécuter dans le corps et dans l'esprit. Sur ces modèles de mécanismes se forme donc une raison naturelle par où Le Fèvre interrogé en dormant a pu sans miracle répondre à la même langue dans laquelle on l'interrogeait. Car jamais il ne parlait une langue inconnue qu'après que la voix de celui qui parlait cette langue l'eut interrogé. Or ce ton de voix, cet accent, cette articulation anglaise, grecque, canadienne, faisait sur les fibres du cerveau la même chose que le pincer sur une corde de luth montée à l'unisson avec d'autres cordes homotones, c'est-à-dire que c'était mettre en action dans Le Fèvre les fibres du cerveau auxquels le Créateur aura attaché originairement des modifications propres pour un tel effet. Le phénomène de Le Fèvre est donc des plus surprenants, l'on en convient ; mais est-ce jusqu'au miracle, jusqu'au surnaturel, jusqu'au divin ? Au contraire sans en avoir les causes secrètes, l'on comprend, suivant la pensée philosophique de Monsieur Le Vayer, dans le cerveau de

87. Peut-être castine, pierre calcaire.

l'homme des ressources et des avances pour l'opération de telles consonnantes. D'ailleurs la nature offre tous les jours des étonnants en ce genre, ce sont les réponses des échos, car ils répètent, d'une manière peu intelligible, comme Le Fèvre répétait quelquefois les langues étrangères, mais toujours avec tant de précision, de netteté, de fidélité, qu'il est des échos qui répètent jusqu'à la moindre syllabe des mots que l'on prononce. Tels sont les deux, l'un dans Rome qui répète jusqu'à vingt fois, l'autre en Sicile qui répète très distinctement jusqu'à trente fois⁸⁸. Cependant quelque chose de plus surprenant encore c'est que dans une église de Londres, le mouvement du balancier d'une montre si répète sensiblement. Le prodige des échos va donc bien plus loin que la répétition de Le Fèvre, puisqu'ils répètent quelque langue, quelque instrument, ou quelque voix que ce soit. Cette répétition est même si effroyablement multipliée dans un puits de Marseille, et dans un autre des Alpes, que ce sont, dit-on, moins des voix que des tonnerres, quand on jette quelque chose. Mais tout ceci est-il absolument étranger au corps humain ? L'opération des échos se trouve absolument comprise dans la structure de l'oreille, dans la membrane du tambour, dans son labyrinthe, dans les rampes de la coquille du limaçon, et dans les canaux demi-circulaires ; le tout creusé dans l'os pétreux ; car dans toutes ces anfractuosités, l'air ou les sons réfléchis se portent à l'âme par échos. Comme donc tout est fait dans la nature pour le service de l'homme, son cerveau est comme le rendez-vous de toutes les espèces qui doivent s'y rapporter par les yeux, les oreilles, et par tous les sens, du grand monde dans le petit, qui est le corps humain, et tout cela est concerté en destination par le Créateur. Les preuves en sont communes, dans les rapports, les affinités, les sympathies, les sentiments de ressemblances, et dans toutes les sortes de proximités qui se trouvent dans les choses, qui étant de même mode, de même nature, ou de même substance, ont entre elles des parentés naturelles, par où elles agissent comme d'inclination. L'ambre attire la paille, l'aimant le fer. Et Monsieur Le Vayer rapporte de lui-même, qu'il ne pouvait souffrir l'impression de l'eau froide sur ses mains, sans sur-le-champ avoir envie de faire de l'eau. C'est donc par de semblables affinités que les fibres des organes montées à un certain point, excitent dans les uns des goûts pour différents *aigres*, comme le verjus pour les uns, le vinaigre pour d'autres ; en quelques-uns pour le poivre, en d'autres pour l'oignon etc. c'est, dit-on, que les goûts sont différents, mais c'est que les fibres sont différemment modifiées par les ébranlements qui s'y excitent. L'ouïe est aussi sujette à ses goûts ou affec-

88. Hecquet ajoute en note : « Voyez Vater Kirker, dans la Théologie physique, p. 7 ». Il s'agit peut-être du prêtre jésuite Athanase Kircher (1602-1680), grand orientaliste, mais je n'ai pas identifié cette Théologie physique, celle de William Derham, citée par Hecquet dans *Le naturalisme des convulsions*, ne mentionne le nom ni de Kirker ni de Kircher.

tions naturelles ; tant la bizarrerie des sensations est inimaginable. Pétrarque en rapporte l'histoire la plus singulière, c'est d'un homme à qui le chant du rossignol était si insupportable, qu'il allait avec des gaules ou des pierres chasser les rossignols qui chantaient sur des arbres dans son voisinage. Soupçonnerait-on une imagination plus étrange dans la sensation de l'ouïe ? Oui certes, puisque ce même homme était tellement passionné pour la croacerie des grenouilles, qu'il y trouvait une merveilleuse mélodie ; c'est pourquoi il se logea sur les bords d'un étang, pour avoir plus souvent le plaisir d'une si disgracieuse musique. Mais enfin les fibres des oreilles de ce bizarre personnage étaient montées à l'unisson de celles du gosier d'une grenouille.

Mais une remarque singulière de naturalisme dans Le Fèvre, c'est celle qui ce tire de l'opinion des Anciens qui croyaient que les sibylles, les pythonisses, les enthousiastes et tous semblables lymphatiques, étaient transportés hors d'eux-mêmes par une vapeur mélancolique. Or Le Fèvre était reconnu pour mélancolique parmi ses amis. Ajoutez que son enthousiasme ne le prenait qu'en dormant, le temps où l'âme déliée des sens est purifiée et capable de pensées ou d'actions au-dessus de l'ordinaire. Cardan en effet reconnaît qu'il devait beaucoup de démonstrations géométriques aux pensées qui lui venaient en dormant. Monsieur Le Vayer dit aussi qu'il lui arrivait en dormant de faire des pièces de vers et de prose, dont il était étonné à son réveil ; il se fait encore des choses étonnantes dans les rêves mélancoliques. La femme d'un savetier de Mantoue fut guérie par un médecin d'une affection mélancolique, qui la faisait parler différentes langues. Une autre femme Limousine discourut pendant trois jours d'un rêve mélancolique, en bon français, qui lui était entièrement inconnu. Bien plus, non seulement l'âme pense plus noblement pendant le sommeil, mais encore elle fait faire aux organes du corps des mouvements qu'on ne peut comprendre. Galien rapporte qui lui est arrivé dans un profond sommeil de faire à pied le chemin d'un stade ; et une autre personne sans savoir nager, passait en dormant une rivière à la nage. De tels effets font comprendre combien sans miracle les membres du corps sont capables d'actions, dont les fonds sont dans les organes, comme des germes de forces qui éclosent en effets extraordinaires.

Suivant ces observations prises dans l'aire de la nature, l'Univers est un ample champ ensemencé de germes vivifiants. Un prophète en vit un qui devait être le théâtre d'une revivification de plusieurs milliers d'hommes. Mais celui-là fut un miracle, parce que Dieu qui appelle les choses qui ne sont point, comme celles qui sont, peut aussi rappeler celles qui ne sont plus, mais qui avaient été, *vocans ea quæ non sunt tanquam ea quæ sunt*⁸⁹. Or

89. « [E]t vocat ea, quæ sunt, quasi sunt ([Dieu] appelle ce qui n'est pas comme si c'était) », écrit saint Paul, en Rm 4, 17.

c'étaient des débris de corps humains morts, que tous ces os secs et arides que vit le prophète, *ossa arida*, qui étaient dénués du principe de vie, mais qui l'avaient eu, et qu'ils n'avaient fait que quitter. Mais quel fond immense de fécondité, ou de semences qui n'ont jamais germé en événements nouveaux, surprenants et à venir, que le champ de l'Univers, qui est comme le terroir de tous les êtres qui ont à éclore, des germes dont le Créateur l'a ensemencé. Mais merveille fut-elle plus naturelle, puisqu'elle ne s'exécute, ou ne se développe qu'en conséquence des lois éternelles, que le Maître Souverain de la nature a établies pour les productions auxquelles il a destiné ces germes. Après cela sur quoi de raisonnable ou de sensé, est fondé l'opinion des mécréants convulsionnistes sur les forces apparentes tout cachées de la nature ? Car ces germes primordiaux de tous les êtres, et de toutes les manières d'être ou modifications de ces corps, sont autant de principes, de sources et d'origines, de vertus ou de puissances, parce qu'ils doivent, suivant la destination, les occasions, les temps ou moments arrêtés dans la prescience du Créateur, se développer. Eh en quoi ? En des substances, des êtres, ou des manières d'être des corps dont les forces se manifesteront par la croissance, c'est-à-dire, ou par l'évolution ordinaire de leurs organes ; ou bien par le surcroît d'une évolution extraordinaire, dans les occasions pour lesquelles le Créateur les aura destinées. Les graines des plantes sont ici des exemples, parce qu'on germant elles se développent en des corps qui croissent non seulement, mais encore qui deviennent infiniment supérieurs en force et en volume au principe d'où elles sont sorties, autant que l'est un arbre de cent pieds de haut, et gros à proportion, au-dessus de la graine qui le renfermait.

La nature est jonchée de telles merveilles dans les productions infiniment multipliées de tant de sortes de corps dans le grand monde ; mais est-elle moindre, moins multipliée, moins variée cette germination, dans l'évolution qui se fait, ou peut se faire tous les jours dans le petit monde, de toutes les manières d'être que le Créateur a imprimées, et comme scellées dans toutes les fibres organiques, mais qu'il a cachées ou mises en réserve en chacune des *protubérances* du cerveau. Car ces fibres différemment pliées, contournées, et ainsi modifiées, formeront des moules aux esprits animaux, à peu près comme les terres font des lits, des filières et des veines aux eaux, et des marcassites à l'or, et aux autres métaux, pour produire dans les occasions les mouvements, les pentes, les imaginations. En un mot, toutes sortes de sensations ordinaires ou extraordinaires. Le premier homme renfermait toutes ces capacités, toutes ces puissances, toutes ces vertus concentrées, elles sont passées dans ses descendants. Ainsi toutes les manières de penser pour le présent et l'avenir, pour parler et agir, soit intérieurement dans le cerveau, soit extérieurement dans les organes du corps, ne sont que les purs effets, ou les suites effectives de la

volonté, de l'ordre et de l'institution du Créateur. Ce sont donc des productions d'une force naturelle, qu'il a infusé dans l'homme en le formant.

De cette manière, Le Fèvre ne parlait des langues étrangères, que parce que toutes les langues étant dépendantes d'un principe commun à tous les hommes, ce principe peut se manifester toutefois et quantes qu'il y sera déterminé, en vertu de modifications formées par le Créateur dans les fibres du cerveau ; et il est réellement attaché et inné au cerveau, et aux gens de tous pays, de tous sexe et de toute condition. Est-ce là du miracle ? Est-ce là du divin ? Les lois naturelles toutes seules en vertu de l'ordre primitif en sont le fondement et la cause.

Comparez à présent le merveilleux des trois histoires incompréhensibles du jeune homme de douze ans, de la comtesse allemande, et de Le Fèvre avec le merveilleux des trois requêtes de la Charlotte, de Nizette et de la Turpin. Toutes six sont étonnantes, mais le merveilleux des requêtes est-il autant surprenant que celui des trois histoires. À tout le moins conviennent-elles toutes six en ce point, que le naturalisme les produits toutes. Avec quelles réserves ? Que dans les trois histoires, le naturel s'y montre dans son beau, dans son grand, dans son sublime, à en juger par l'opération de Le Fèvre, car l'âme toute seule agit d'une manière incompréhensible, au lieu que dans la Charlotte, la Nizette, la Turpin le naturel comme dégradé ou mis au rabais se montre dans le courant commun, matériel, corporel et peut-être criminelle. Car que donne à penser le faux exposé de la Charlotte, ses mensonges en fait de miracles, ses airs doux-reux à tout le moins pour les hommes ? L'indigne naturel que la fable du cancer de la Nizette, et que toute la fiction de son prétendu dragon dans l'œil ? Quel naturel plus naturalisant que celui de la bastonnade de la Turpin, sur qui ne font les coups de bâton que ce que les coups de poing auraient fait par le pugilat dans la gymnastique ? Quelques os redressés dans les pieds de la Charlotte, quelques autres allongés dans la Turpin ; un cancer supposé dans la Nizette, un dragon dans l'œil qui n'est pas prouvé. Tout cela mis en contraste avec ce qui se passait dans le jeune homme de onze ans, avec l'adresse du corps et de l'esprit de la Comtesse dans ses convulsions ; enfin avec cette facilité à répondre en toute langue dans Le Fèvre : est-il rien de plus méprisable que les requêtes avec leurs miracles ? Ainsi se découvre le ridicule de l'œuvre des convulsions. Le naturalisme lui fait grâce, en traitant de naturelle cette épidémie. C'est faveur d'abondant de sa part, que d'honorer les requêtes de même titre. Voilà que l'auteur de l'exposé vient de s'envelopper de nouveaux brouillards, en donnant des obscurcissements au lieu d'éclaircissement sur cette œuvre. L'autre chef du convulsionnat déraisonne en déchéant de son ancienne sagesse, tant est insensée cette œuvre. Reste à adjuger cette comique œuvre à Brioché pour en faire une scène de ses marionnettes. Fut-il expé-

dient plus efficace pour mettre à néant le fanatisme des Cévennes. Les Anglais pour en arrêter la contagion qui gagnait parmi le peuple, y sont parvenus, en faisant jouer les marionnettes du fanatisme des Cévennes à la foire. Digne objet de la foire Saint-Germain !⁹⁰ Ainsi finira le triomphe du convulsionnisme et ses miraculeuses opérations, qui toutes rapportées comme à leur centre par les quatre Requête, tomberont plus bas que le ridicule, étant déjà mises à néant par le Parlement. Où sont allées ses espérances, à quoi se terminent ces travaux ? *Parturient montes, nascitur ridiculus mus*⁹¹.

À Paris, ce premier Mars 1736

90. Hecquet précise en note : « Voyez *Lettre de l'Enthousiasme* », de Shaftesbury, parue à Londres, chez J. Morphew, en 1708.

91. « La montagne va accoucher, ce sera la naissance ridicule d'une souris », Horace, *Art poétique*, 139.

RÉPONSE À LA LETTRE¹

*d'un docteur en médecine de la Faculté de ****

C'est donc au médecin des trois étoiles, ou de la Faculté, on ne sait quelle, qu'il faut répondre. L'étrange réticence ! Que de méconnaître sa mère, en taisant le nom de la Faculté de qui l'on tient sa naissance en médecine, et son être parmi les gens de Lettres *indignum non profiteri per quos profeceris*. Ce docteur en médecine de la Faculté *innommée*, vient offrir sa science à son ami, *pour servir de réponse à la suceuse convulsionnaire*. « J'ai reçu dit-il votre lettre, Monsieur, et le petit écrit qui porte pour titre la suceuse convulsionnaire... L'auteur de cet écrit vous embarrasse par ses raisonnements... et vous n'avez pas pour en démontrer la fausseté, le secours d'une bonne dialectique, aidée de la physique, d'où il tire les raisons d'analogie »². L'on croit ici entendre ce jeune présomptueux, qui indigné contre ses amis, de ce qu'ils ne trouvaient rien à répondre de raisonnable. *Indignatus Eliu (junior) adversum amicos, eo quod non invenirent responsionem rationabilem*³. Écoutez, dit-il, et je vous ferai voir quelle est ma sagesse... Je ferai voir quelle est ma science, car je suis rempli comme d'un vin nouveau sous la bonde, des choses que j'ai à dire, et mon esprit est comme en travail voulant enfanter toutes les pensées qu'il a conçues. *Audite me, ostendam vobis ego meam sapientiam... scientiam meam. Plenus sum enim sermonibus et coarctat me spiritus uteri mei... quasi mustum absque spiraculo*⁴. Ainsi vient parodier le docteur en médecine de la Faculté *innommée* avec un homme bouffant de science, *scientia inflat*. Il vient au secours du convulsionnat dans la personne de la suceuse, bien résolu de la défendre sans avoir aucun égard à la personne de qui que ce soit, *non accipiam personam viri*⁵, « je ne donnerai point dans le défaut du public qui se [fait] donner le ton par un homme en place, ou d'une probité reconnue. » Je vous apporte le secours d'une bonne dialectique aidée de la physique d'où il tire des raisons d'analogie.

1. *Réponse à la lettre d'un docteur en médecine de la Faculté de ****, s.l., 1736.

2. Il s'agit sans doute d'une lettre personnelle, que je n'ai pas retrouvée.

3. « Alors s'enflamma la colère d'Élihou ... et contre ses trois amis s'enflamma sa colère, parce qu'ils n'avaient point trouvé de réponse », Job 32, 2-3.

4. « Écoute-moi ! Je manifesterai mon savoir, moi aussi ... manifesterai mon savoir, moi aussi ! Car je suis rempli de mots, mon souffle intérieur me presse ... comme un vin qui n'a pas d'issue », *ibid.*, 32, 10 ; 17-19.

5. « Je ne prendrai le parti de personne », *ibid.*, 32, 21.

Mais d'où un physicien tire-t-il ses raisons que de l'analogie ? D'où en emprunte-t-il des comparaisons, des exemples, des imitations, des opérations qui se passent dans les êtres de l'Univers, pour établir la physique du corps humain. Un physicien de bonne foi se pique-t-il d'autre chose que des vraisemblances, persuadé que les connaissances de l'esprit humain ne sont au pair de la vérité, qu'en matière de foi, par ce qu'en elle réside la conviction de la réalité de toutes celles que nous ne voyons point. *Fides est sperandarum substantia rerum argumentum non apparentium*⁶. Or la foi n'ayant aucune part dans la question sur la suceuse convulsionnaire, l'on doit se contenter des raisons d'analogie contre lesquelles notre docteur en médecine se récrit si fort. Ce n'est pas qu'on prenne pour foi rien des égards que s'attire un *homme en place*. La mienne est de n'en prendre aucune que celle de la retraite. Pour ce qui est *d'une probité reconnue*, il s'en faut bien certes que j'en sois venu jusque-là. Cependant la probité est tellement de l'essence d'un médecin, *Medicus vir probus*, c'est sa définition, je m'étudie à accroire en moi ce titre dont j'ai fait profession toute ma vie. Le docteur en médecine ne veut pas examiner si cet homme distingué d'ailleurs, ne s'est pas laissé séduire par des raisons de prévention, ou d'entêtement. Mais il le donne à penser, et l'insinue même ; mais les soupçons qu'il affecte de jeter là, dessus dans les esprits de ses lecteurs sont désobligeants et injustes, sans être prouvés. Où en effet risqua-t-on moins de se prévenir ou de s'entêter, pour peu que Dieu prévienne la raison humaine, que sur les folies, les extravagances, les impiétés et les fureurs du convulsionnisme dont la suceuse est l'héroïne. Mais un confrère en médecine est-il en droit d'attendre de son confrère de l'humanité, lui qui en manque envers sa mère la Faculté innommée dont il évite de se nommer l'enfant. Ce ne sont donc plus des ménagements de politesse littéraire qu'il faille se promettre de lui, trop heureux s'il conserve les ménagements de la raison. En voici un échantillon, du même ton dogmatique toujours parodié sur celui d'Éliu⁷. Il vient prononcer, et dit « je vais prendre l'un après l'autre chaque raison d'analogie, dont l'auteur se sert, et vous faire voir par où pêche cette analogie. » Il venait de dire un peu plus haut encore du même ton. « C'est que vous sentez le faux des raisons d'analogie, dont il se sert (l'auteur) pour expliquer le naturalisme des guérisons opérées par le sucement. » Ce sont les douceurs du style de notre docteur. Ses raisons à lui-même ont-elles plus de justesse ? Il chope du premier pas qu'il fait en raisonnement. Car les raisons d'analogie dont je me sers ne furent jamais pour expliquer le naturalisme des guérisons opérées par le sucement. Je n'ai reconnu aucune guérison, opérée par le sucement de la Charlotte, mais voulant bien supposer qu'il s'en fut faite par le sucement, je cherche et je

6. « La foi est la substance de ce qu'on espère, la preuve de ce qu'on ne voit pas », He 11, 1.

7. Toujours en référence au livre de Job.

trouve dans la nature par où peut-être de telles guérisons pourraient se faire naturellement. L'origine de ces paralogismes, c'est que notre docteur n'entre point dans le point de vue dont il est ici question. La Charlotte et ses fauteurs prétendent qu'elle a fait des guérisons miraculeuses, et l'auteur du naturalisme fait comprendre que ces guérisons, si elles étaient vraies, ce seraient opérées par des moyens naturels, autre bévée donc de notre docteur. « Il compare (en parlant de l'auteur du naturalisme) » le sucement d'une plaie récente au sucement de vieux ulcères. Ce n'est point une plaie récente qu'il compare à des vieux ulcères. Mais sur ce que le sucement guérit des plaies récentes, il explique le naturalisme de ces guérisons, et sur ce naturalisme il établit celui par où pourraient guérir par le sucement de vieux ulcères. « Le fond, dit notre docteur, des vieux ulcères écrouelleux est ordinairement rempli de chairs souqueuses⁸... les bords en sont durs, calleux. » A-t-il vu les ulcères écrouelleux avec ces bords que la Charlotte dit avoir guéri ; sur son témoignage l'auteur du naturalisme verra ce qu'il aura à répondre. En attendant il se contente en général de faire comprendre comment un ulcère écrouelleux pourrait guérir par le sucement, comme le sucement guérit des plaies récentes. Ici la succion attire les grumeaux de sang, et dans les vieux ulcères le sucement attirera la lymphe pourrie dont ils sont imbibés. Par là se dégorgent les vaisseaux ou nerfs par le suintement de la sanie, et de part et d'autre les vaisseaux dégorgés, chacun à leur manière, se prêtent à la réunion. « L'état d'une plaie récente est bien différent de celui des vieux ulcères par rapport aux liqueurs qui les arrosent. » Belle remarque ! Qui donna jamais une différence qui saute aux yeux ? Aussi de telle nature que soit la liqueur qui est dans de vieux ulcères ou dans une plaie récente, cette liqueur étant dégorgée, l'empêchement à la réunion est écarté. Comme donc les grumeaux de sang étant attirés hors de la plaie, la laissent se réunir, aussi le suc pourri étant attiré hors de l'ulcère en favorisera la cicatrice. » Que pensera-t-on d'une analogie « qui pèche doublement ; en comparant des solides et des fluides qui se trouvent dans une disposition tout à fait opposée. » Le raisonnement du docteur cloche un peu ici. Il n'est pas question de comparer des solides et des fluides qui se trouvent dans une disposition tout à fait opposée. L'on ne compare que la manière dont se fait l'*attraction* des grumeaux de sang, avec celle de la lymphe pourrie, qu'une bouche suceuse attirerait hors de l'ulcère, comme elle fait les grumeaux de sang hors une plaie récente. Cette analogie donc n'est pas un *pur sophisme*, la *comparaison n'est point nulle*, puisqu'elle ne pèche que dans l'esprit de notre censeur, dont le peu de justesse sur la pratique de la médecine chirurgicale, lui tient l'esprit bouché sur le naturalisme des guérisons des plaies et des ulcères. Mais cet avis d'un vieux praticien demanderait plus de discussion

8. Pleines de sucs.

que n'en comporte une Lettre. En général l'analogie « déplacée ou mal entendue est la source ordinaire de nos erreurs ». La remarque est véritable, mais elle regarde en général toutes les erreurs ; avant donc que d'entrer dans la discussion des convenances de cette maxime avec la question sur l'affaire de la Charlotte dans les vues du censeur, il y a un préalable à faire précéder, parce qu'il regarde particulièrement le fond de la Lettre du docteur qui censure. *L'analogie déplacée* etc. On lui répond que des étiologies déplacées, une pathologie malentendue, de fausses suppositions continuellement rebattues, questions incidentes, imputations injustes, personnalités désobligeantes, ce sont toutes sources d'erreur dans la Lettre du censeur ; de manière que tous ces griefs une fois ruinés, toute la censure de notre docteur se réduit à rien.

Ces étiologies mal entendues, par conséquent mal placées, sont l'idée de *virus* qui revient à tout moment dans la Lettre, et l'idée de *cause interne* qui entretient les affections écrouelleuses, au lieu qu'il n'y a ni *virus*, ni *causes internes* dans les ulcères écrouelleux prétendus que la Charlotte se dit avoir guéris, c'est faute de distinguer ce qui est une écrouelle véritablement telle, d'avec ce qui n'est écrouelleux que par tolérance de langage ou d'expression, quand on se permet d'appeler écrouelleux un ulcère, parce que comme les ulcères qui arrivent aux véritables écrouelles, ils sont *dyséputotiques*⁹, pour en faire sentir la malignité locale. Et sur ceci des praticiens ne peuvent se tromper, car les vraies écrouelles sont des tumeurs qui attaquent les glandes (souvent les os) non seulement dans une seule partie, mais souvent partout où se trouvent des glandes considérables, comme dans les machoires, aux mamelles etc. en quoi consiste le caractère de *virus* qui accompagne les écrouelles. Ajoutez que ce sont là celles qui se gagnent, qui sont en propre à certaines familles et qui passent des pères aux enfants. Voilà les écrouelles qui ont du *virus*, et ces écrouelles sont entretenues par une cause interne. Les écrouelles prétendues guéries par la Charlotte ne ressemblent en quoi que ce soit à cette description de véritables écrouelles. C'était donc de vieux ulcères sanieux, baveux, vermineux, comme elle le dit, de ces ulcères qui ne se laissent point *modifier*, ne permettent point à la cicatrice de se faire. Mais de tels ulcères ne se nomment écrouelleux que par la ressemblance qu'ils ont à ceux des écrouelles que l'on ne peut cicatrifier. Et encore montrent-ils une différence essentielle d'avec les ulcères des écrouelles, car ceux-ci portent une apparence d'avidité, qui ne laisse exprimer aux parois de l'ulcère, qu'une lymphe ou humeur *synoviale*, qui est une *éructation* de parties spermatiques, c'est-à-dire

9. On appelle dyséputotiques, « tous les ulcères invétérés, écrit Michael Ettmüller, et particulièrement ceux des jambes, qui font si profondément enracinés qu'on a de la peine à les guérir et à les consolider », *Nouvelle chirurgie médicale et raisonnée*, nouvellement traduite, à Lyon, chez Thomas Amaury, en 1690, p. 290.

nerveuses, membraneuse ou tendineuses et ces expressions ou suintements séreux lymphatiques, sont manifestement les produits de la partie blanche du sang, peut-être du *suc nerveux*. Et ces cas sont ceux où les os se trouvent en faute, gonflés, cariés même de manière que tandis que des glandes des yeux, des narines etc. seront abreuvées d'une sérosité scrofuleuse, les os des genoux, les *phalanges* des doigts, des mains ou des pieds se trouvent concurremment altérés quand ce sont de vraies écrouelles. Au contraire les ulcères sordides sanieux etc. sont manifestement entretenus par la partie rouge du sang mêlé de la lymphe qui croupit dans la partie ulcérée. Enfin un ulcère sanieux est ordinairement unique et local, fixé à un seul endroit, signe évident du *non virus*, et encore de la *non dépendance* d'un tel ulcère avec la masse du sang, puisque la personne se conservera en bon point, au lieu qu'un corps vraiment scrofuleux tombe en atrophie. Les étiologies de notre docteur sur les ulcères écrouelleux de la Charlotte, sont donc fausses, et combien par là sa censure perd-elle dans l'esprit des connaisseurs !

La pathologie est aussi fautive ou erronée ; c'est un virus qui en fait l'objet et il n'y en a point dans les ulcères en question ; c'est une cause intérieure qu'il donnerait à tarir dans le sang, et les ulcères sont de pures affections locales. Il y a, dit-il, une lymphe corrosive dans ces ulcères, l'on en convient, mais cette lymphe fait une infiltration dans les bords ou le fond des ulcères sanieux. Ainsi en bonne médecine chirurgicale, il n'est pas question de dépêcher des *fondants* vers la masse du sang pour la dépurifier d'une lymphe pourrie, qui ne se trouve que dans les chairs qui sont le siège de l'ulcère. Serait-ce que notre docteur tomberait dans l'impéritie¹⁰ de ceux qui sont encore à savoir que des sucs très malins jusqu'à être vitrioliques, s'engendrent tels par le seul ralentissement des fluides dans les parties spongieuses ou glanduleuses ? N'aurait-il point appris qu'il se trouve dans des glandes extirpées des glandes de cette nature ; quoi que le corps d'une malade ne participe en rien de la malignité de cette humeur vitriolique l'on coupe toute une mamelle *carcinomateuse*¹¹, qui était *isolée*, de sorte qu'aucune des glandes, ni voisines, ni de dessous l'aisselle n'étaient aucunement en souffrance. L'on dissèque toute la mamelle qu'on vient d'abattre ; l'on y trouve des glandes remplies d'une lymphe pourrie, fétide, corrosive *vitriolique*, qui avait grossi et durci les glandes qui s'étaient trouvées dans la partie, ou qui s'y étaient formés (car ça été le soupçon de grands médecins qu'il se formait des glandes dans les écrouelles) glandes qui naissent à la manière des *fongus*¹², du suintement du suc nerveux ralenti dans les points poreux des membranes. Est-il production plus

10. Manque d'expérience ou défaut de compétence professionnelle.

11. D'une tumeur raboteuse.

12. Tumeur qui a l'aspect d'un champignon ou d'une éponge.

maligne, elle n'entretient nulle correspondance de malignité avec la masse du sang, en effet la personne à qui on aura abattu une telle mamelle, guérira parfaitement, et la raison, c'est que l'origine de la tumeur, sera toute extérieure, soit le froissement qu'une mamelle aura souffert, ou quelque coup qui aura affaibli le ton des solides, par où les fluides étaient contenus dans leurs canaux. Ainsi ces canaux déchus, par leurs tuniques affaiblies, de l'équilibre où devaient être réciproquement toutes ces parties, font de secrètes *divulsions* qui dégènèrent en lacunes, en crouasses¹³, en sinuosités, et là les sucs venant à croupir, ils prennent des qualités salines. Réduire la pathologie du censeur à ces idées, c'est la réduire au néant.

Les suppositions tant rebattues roulent principalement sur le *virus*, et sur la *cause interne* des écrouelles. Mais il en est une autre qui n'est pas moins importante. La Lettre dit formellement que *le naturalisme se sert de ses analogies pour expliquer des guérisons opérées par le sucement*. Personne ne sait mieux que moi ce que le naturalisme a voulu prouver, et certainement ce ne sont point des guérisons opérées par le sucement. Sans donc reconnaître ces guérisons, le naturalisme pour confondre le divin que l'on voudrait y attacher, suppose pour un moment que de telles guérisons soient possibles ; là-dessus il prend des analogies de succions dans la nature, pour avertir le public que quand des guérisons arriveraient par le sucement, elles seraient aussi naturelles que les effets qui s'opèrent par la succion journallement dans les végétaux, les arbres et les plantes.

Mais ici vient incidenter et notre docteur, comme s'il était payé pour employer sa science et sa plume à faire perdre de vue le point capital de l'œuvre des convulsions. La Lettre donc se jette sur la succion qui se fait dans ces êtres ; elle badine ironiquement sur la part que l'on donne à ses succions à la force du soleil, et ainsi épilogue avec une adresse railleuse sur ces succions. Mais que le censeur nous laisse à l'abri et sous la protection des Newton, d'Evrham¹⁴, Freind, Hales. Aussi bien douté-je qu'il voulut des garants plus illustres. La force et la réalité des succions sont empruntées des principes et des ouvrages de ces grands hommes, leurs sentiments se soutiennent d'eux-mêmes ; que si quelqu'un veut contester là-dessus à l'exemple du censeur apologiste de la Charlotte, nous lui répondrons que ce n'est pas notre coutume, à nous autres médecins, uniquement occupés de l'utilité publique, nous n'avons ni le temps, ni le génie des contestations. *Si quis vult contentiosus esse, talem non habemus consuetudinem*¹⁵. C'est l'écueil des disputes, l'on s'y écarte de l'utile pour se livrer à la vaine satisfaction de favoriser un parti, qui n'est pas toujours celui de la vérité, que le censeur se le tienne donc une fois

13. Crevasses.

14. Sans doute William Derham.

15. « Et si quelqu'un veut ergoter, nous n'en avons pas coutume », 1Cor 11, 16.

pour dit. L'on n'entrera dans aucune des questions étrangères au point de la dispute sur les convulsions.

Les personnalités ne manquent point d'intervenir dans ces sortes de disputes, et ce sont ces personnalités dont le censeur se sert contre moi. Car à quoi bon me faire soupçonner de prévention et d'entêtements, de quel droit m'accuse-t-il d'artifice pour déguiser mes sentiments, ou éviter de répondre aux objections qu'on ferait contre ? Pourquoi vouloir me ridiculiser, en me donnant pour auteur qui cherche à se faire valoir par le nombre de citations. D'insultantes picoteries devraient-elles tomber sous la plume de gens tels que des médecins qui ne doivent chercher qu'à s'instruire et les autres sur l'intérêt de la santé, sans donner au public la maligne joie de voir d'honnêtes gens se décrier ? Ce sont cependant de semblables procédés, et des imputations injustes que le censeur emploie contre moi. N'en sont-ce point en effet celles de *malin* et de *bon* dont il voudrait obscurcir, sera-ce ma science ? Il en aurait trop bon marché ; ma probité, ou ma réputation en sera-t-il moins vrai que j'aurai prouvé que les œuvres de la Charlotte ou sont naturelles ou artificieuses. Cependant j'entre dans le détail de tout ce que la Lettre du docteur en médecine me fournit de griefs, et je veux y répondre, mais bien moins pour la vile importance des objections, que pour ramener les esprits qui pouvaient s'y laisser surprendre.

Ce sont des raisons secrètes de *préventions* et d'entêtement qu'il insinue contre moi. Il a raison jusqu'à un certain point, car en effet je me suis senti *prévenu* de sentiments de religion, d'honneur et de raison, pour revendiquer ces titres qui appartiennent à toutes les personnes qui tiennent à la vérité de la religion surtout, et de tous ceux qui la regarde, lorsque s'est élevé le phénomène des convulsions. Cette œuvre m'a paru si énormément opposé à la gravité de la religion, à l'intégrité des mœurs, à la majesté de la nature, à la dignité de ses opérations, que je n'ai pu me taire dans une cause qui est celle de tous les fidèles et de tous les gens de bien. Voilà mes raisons de prévention. Quelles seraient celles d'entêtement, sera-ce de n'avoir pas voulu me rendre à la folie du convulsionnisme ? J'en ai vu le divin confondu par trois *** des plus savants docteurs en théologie, et par là m'a paru tant gagner le naturalisme, que jamais en effet je n'en ai rien rabattu. La religion est mon guide, ma foi se trouve en sûreté ; j'ai crié pour demander des raisons qui autorisassent des actions que je prouvais indécentes, honteuses et naturelles, mais d'ailleurs toutes si contraires à la raison, qu'aucune n'a pu les justifier. Digne objet d'étaler de hautes connaissances, pour notre censeur. Ainsi aura-t-il *le merle blanc*, s'il vient à découvrir au public la raison du surnaturel des convulsions. Ma physique sera-t-elle aussi courte que voudrait l'insinuer la Lettre ? Rien au contraire ne lui donne tant de force que l'impuissance de lui opposer pour le divin

la moindre lueur de raison, puisque l'œuvre est obligée pour se soutenir de combattre les règles et de se boucher aux lumières du bon sens.

Je glisse, dit-il, *sur les endroits qui pouvaient m'embarrasser* pour la réponse. C'est-à-dire que je suis en dispute ce que sont les gens qui disputent pour disputer, en cachant aux autres la vérité qu'ils étouffent en eux-mêmes. Cette mauvaise foi tient de la vérité retenue dans l'injustice, et là-dedans je ne me reconnais point *nihil mihi conscius sum*. C'en serait trop pour me justifier devant Dieu, *sed in hoc non justificatus sum*¹⁶. Mais le *oui* et le *non* suffisent entre les gens d'honneur et parmi des Chrétiens, peut-être le censeur voudra-t-il bien me souffrir dans cette classe.

Autre insinuation. Je voudrais me faire valoir par *un style pompeux, des épithètes outrées, des citations nombreuses*. Le censeur me le pardonnera, chacun écrit comme il peut et s'énonce pour faire entendre ses sentiments, sera-ce par des épithètes, il n'est pas donné à tout le monde d'être court en composant et il faut souffrir un style qui ne bute qu'à la sincérité. Mes *citations nombreuses*, lui déplaisent ? Qu'il souffre le récit qu'il m'oblige à lui faire là-dessus. Il y a cinquante ans et davantage, qu'en m'instruisant avec les grands maîtres sur les moyens de se rendre utile en médecine, l'on me prévint en me disant que je n'oublie jamais qu'il fallait en médecine se tenir longtemps à la lisière, c'est-à-dire dans la dépendance des conseils pour s'apprendre à ne pas trop s'exposer à marcher sans appui dans la pratique d'un art où les plus habiles rencontrent tant d'écueils. Ainsi qu'il fallait ramasser dans les auteurs les mieux choisis, les notions, les maximes, et les bonnes règles, ou les découvertes qui y mènent. J'ai été docile et fidèle à ces conseils ; j'ai tâché quand il m'a été conseillé de meubler ma tête de tout ce que de savants traités contiennent d'utile pour la pratique. Je communique le fruit de mes longues études de bonne foi avec candeur et simplicité à tous mes confrères, sans avoir peur d'incommoder des personnes, qui valant mieux que moi feront un meilleur usage des connaissances dont je n'aurai pas tiré pour l'honneur de la profession, et l'utilité publique tout l'avantage qui peut en revenir à la santé. Mon censeur se trouve blessé de cette sorte de compte que je rends au public de ce que j'ai appris pour son service ! Un peu d'indulgence pourrait m'obtenir grâce auprès de lui. Notre auteur serait-il assez bon (air méprisant) ou assez malin (air insultant) pour nous faire croire (air calomnieux) jeta-t-on jamais dans le public tant de semences de mépris que du haut de la cime de son esprit, génie supérieur, le censeur ne voit à ses pieds rien que de petit, de vil et de méprisable. L'on ose cependant l'assurer, que l'on n'est pas assez sot pour donner dans des fables, y en eut-il jamais tant que dans les convulsions ? Et certainement cet auteur n'y a point donné. Il en est de même des histoires qui sont dans les livres de l'histoire naturelle, il les

16. « Car je n'ai rien sur la conscience, mais je ne suis pas justifié pour autant », 1Cor 4, 4.

rapporte, par le même droit que l'on a rapporté si librement dans le monde les imaginations des convulsionnaires. Peut-être sont-ce des fables de part et d'autre des faussetés donc, et c'est ce que l'on a pensé et prouvé des merveilles du convulsionnat. Pour ce qui est de la malignité, *totus mundus in maligno positus est*¹⁷. Mais ce qui est certain, je n'ai pas celle de vouloir faire accroire ce que Pline n'a pas dit ; il en sera parlé plus au long ci-après, et jamais le naturalisme n'a pris ses preuves de fausseté de guérisons opérées par le sucement, dans des fables ; puisque je n'ai jamais cru ces guérisons véritables. Seulement ai-je voulu faire sentir le faux des miracles de la Charlotte, par ce qu'on trouve rapporter dans l'histoire naturelle des merveilles semblables, qui n'ont de vrai que d'avoir été rapportées par de grands auteurs, et que les miracles de la Charlotte n'ont de vraie que d'être répandus dans le monde par des personnes distinguées ou par leur rang, ou par leur science, ou par leur piété. Après cela le fanatisme irait-il jusqu'à publier dans le monde que la Charlotte guérit d'un simple regard de vieux ulcères écrouelleux ? Le parti convulsionniste le croirait, comme la superstition païenne fit croire que les psyllés guérissaient les morsures des serpents par leurs regards. En conséquence le naturalisme entreprendrait de découvrir au public de semblables merveilles qui aurait fait culte de religion dans le paganisme ? Ce serait non pour prouver la vérité de tels miracles dans la Charlotte, mais pour faire comprendre, qu'à la honte de la religion chrétienne, une fausse piété aurait donné cours à la superstition à de faux miracles.

Revenons à la maxime prononcée sur les analogies, elle est trop vraie dans le général de la pratique de certains modernes, ou certainement règne pour le malheur des malades, et à la honte des nouvelles connaissances, un analogisme très mal entendu et trop ordinairement déplacé on l'y prend ordinairement cet analogisme dans la chimie ; et voilà le plus affreux *déplacement*, le *malentendu* le plus dangereux en médecine s'en trouve-t-il ici un tel dans le naturalisme qu'on y emploie ? Le déplacement consiste manifestement, en ce que l'on prend des vraisemblances dans les fourneaux des chimistes, et dans les opérations que le feu matériel y travaille. Voilà un malentendu très réel, puisque l'on compare les entrailles ou le corps humain à une ouvroir qui lui est absolument contraire. L'on transporte à des feux de charbon, de flamme, de *roue* et de *réverbère*, la douce chaleur animale qui opère dans le corps humain. Ici ce sont des distillations naturelles faites par une *chimie sans feu*, là ce sont des distillations forcément opérées par le charbon, ou des chaleurs purement artificielles. Voilà des analogies *déplacées*, et des plus malentendues, notre docteur trouve-t-il rien de semblable dans le naturalisme employé pour

17. « [L]e monde entier gît dans le mauvais », 1Jn 5, 19.

convaincre de faux ou de folies les miracles de la Charlotte et de sa séquelle ! Là comme il se fabrique dans l'anatomie comparée, l'on compare corps à corps, parties animales à parties animales : c'est que comme il est permis en bonne médecine physiologique de s'aider de tout ce qui ressemble non seulement aux fonctions du corps humain, mais encore au mécanisme avec lequel ces fonctions s'exécutent ; aussi dans le naturalisme des convulsions l'on s'aide de tout ce qui est de merveilleux dans les êtres de l'Univers, fussent des corps d'animaux, d'oiseaux, de poissons, d'insectes mêmes. Car jusque là peut s'étendre un analogisme très bien entendu en médecine. Or la raison en est très claire. Par tout ces corps règne admirablement une loi générale des mouvements, c'est en tout une même vertu *plastique* opérante par l'esprit vivifiant que le Créateur a répandu sur les eaux. En cela est renfermé le fond de la fécondité de toute la nature et en particulier des animaux. Et en conséquence les organes du corps animal, de quelque classe qu'il soit, ont été mis en proportion de structure avec cet agent universel. Ce même esprit vivifiant a les mêmes rapports avec les plantes, les arbres, les fleurs, les fruits et les graines. Voilà sur quoi se promène le naturalisme. Voilà d'où il tire ses analogies. De là se tirent de pareilles analogies pour découvrir au public les supercheries qu'on appelle miracles dans la Charlotte. Sont-ce là des hors-d'œuvres, des analogies postiches, des ressemblances malentendues ? La médecine a un droit acquis, pour ses connaissances dans tous ces êtres. Elle les emploie pour révéler l'erreur des faux miracles et montrer le ridicule ou l'ignorance de ceux qui autorisent la comédie convulsionnaire. Notre docteur nous cherche encore noise en insinuant que nous abusons des analogies. « Il va, dit-il, prendre l'une après l'autre chaque raison d'analogie dont l'auteur se sert, et vous faire voir par où pêche cette analogie. »

Un de ses coups s'exerce sur la maladie du poil. « De bonne foi, dit-il, peut-on comparer un lait engrumelé à un virus écrouelleux ? » Aussi la comparaison est-elle point celle-là. Il s'agit de prouver la force de la succion, elle est manifeste dans la bouche d'une suceuse de mamelle ; en quoi ? Parce qu'elle déplace de très profonds lointains, une lymphe coagulée, et lui fait faire un chemin prodigieux, en l'attirant du fond de la mamelle aux vaisseaux sécrétoires du mamelon. Sur cet exemple l'on donne à concevoir, que supposé (parce qu'on n'en croit rien) que la Charlotte ait guéri un ulcère écrouelleux, sa succion aurait été capable d'attirer du fond des vaisseaux les plus éloignés, une lymphe douce non virulente, à la place des sucs sanieux qui bouchent les extrémités des sécrétoires qui aboutissent aux parois de l'ulcère écrouelleux. L'analogie est-elle si mal entendue ? Est-elle déplacée ? C'est de part et d'autre

une lymphe que la succion attire hors des vaisseaux. Notre docteur s'arrête sur le virus, et il prend le change sur la comparaison, car comme l'on ne prétend point que la bouche de la suceuse de mamelle guérisse du lait engrumé, par la vertu salutaire d'une haleine médicinale, qui ait la faculté de coaguler le lait, tout de même on ne prétend point que la succion de la Charlotte eut guéri autrement qu'en attirant une lymphe adoucissante, qui serait venu remplacer la lymphe sanieuse. « Ainsi le faux de cette comparaison devient sensible et manifeste, puisqu'il n'y a point de parallèle à faire entre un vice local est un vice universel dans la masse du sang. » Ainsi reprend-on à son tour, le faux de la censure devient sensible et manifeste, puisqu'il ne s'agit point de virus que la Charlotte par la succion aurait guéri, mais de l'attraction d'une lymphe innocente.

« Il n'y a pas de parallèle à faire entre un vice local est un vice universel de la masse du sang. » Ceci est le cheval de bataille de notre censeur sur lequel tous les raisonnements posent, et c'est ici sur une erreur de fait. Car ni lui ni moi ne savons au vrai, de quelle nature étaient ces écrouelles. C'est déjà un doute que ces ulcères aient été écrouelleux, et un autre encore, savoir si le mal n'était que local, ou s'il tenait comme par sa racine à la masse du sang. Car peut-être notre docteur se souviendra-t-il que toute écrouelle n'est pas dépendante du vice de toute la masse du sang. Il en est donc qui ne sont que locales, et celles-ci sont même les plus ordinaires dans le monde. Notre censeur voudrait-il nous assujettir à en croire la Charlotte seule 1^o que les ulcères qu'elle dit avoir guéris fussent écrouelleux, 2^o que ces écrouelles fussent entretenus par le vice du sang ? qu'il me permette de lui dire que c'est trop exiger de quelque docteur que ce fut en médecine, il en prend la qualité, et de ma part j'ai l'honneur de la tenir de la célèbre Faculté de Paris. Dans ces doutes très raisonnablement présumés, nous pouvons lui et moi croire que ces écrouelles (si écrouelles y a) ont été de ces écrouelles qui sont des restes de vieux ulcères uniquement attachés à l'habitude de parties, parce qu'ils auront été traités par d'ignorantes mains, ou des têtes plus ignorantes. Par là tombe absolument l'idée « d'un vice universel de la masse du sang », sur quoi appuie si hardiment notre censeur sa défense pour la Charlotte. Le ministère de cette suceuse, n'aurait qu'un vice local, et là-dessus la censure se radoucira certainement beaucoup, quoi qu'il en coûte à la réputation de miraculeuse dont on illustre la Charlotte.

Cependant l'on veut bien supposer qu'une cause interne aura entretenu ces écrouelles, la guérison si elle est constante, en sera-t-elle moins naturelle ! Notre censeur ne conçoit point qu'un remède appliqué sur un mal qui est entretenu par une cause interne puisse se guérir par une appli-

cation locale faite sur le mal. Là-dessus on le renvoie à cette ancienne pratique, par laquelle on guérissait les morsures de vipères qui auraient gagné toute la masse du sang¹⁸. Cette application était celle du cautère actuel. L'illustre Monsieur Hermans¹⁹ professeur si célèbre de l'académie de Leide, éprouva pareil succès d'une sorte d'application de feu qui alla tellement à la racine la plus secrète du mal, qu'elle n'éteignit. Comme il voyageait aux Indes, il fut mordu d'un serpent à la jambe ; il continua de fumer parce qu'il avait actuellement une pipe de tabac dont il fumait, et la morsure n'eut point de suite. La secte des *humoristes* ne comprend point ces forces d'étiologies, mais les habiles dans la doctrine des *solides* comme Baglivi²⁰, Bellini²¹ en donnent de solides raisons. *Cauterii ignis excitat, in fibris affecti loci, et successive in toto sistemate fibrirum humani corporis oscillationem quamdam sive motum vividum continuatum et vehementum, qua ratione humores qui sunt ad contactum solidorum ita oscillantium, solvuntur, dimoventur, attenuaturque*²². Est-ce à dire que l'on prétende attribuer au sucement de la Charlotte la même vertu par laquelle agit un fer ardent ? C'est seulement pour répondre à la censure qui voudrait faire croire, qu'un remède extérieur ne peut ni tant agir, ni tirer de si loin des humeurs morbifiques.

C'est en effet le sujet qui occupe notre docteur dans les deux articles suivants. « L'exemple du sang mélancolique épaissi ou scorbutique attiré par les sangsues appliquées sur la peau très éloignée souvent du siège de la maladie : cet exemple, dis-je, n'est ni mieux fondé n'est plus vrai. » Mais il est fondé sur ce que peut faire la succion, et cette raison vient ici très à propos, puisque par elle l'on comprend combien la succion peut avoir de part dans une guérison. Mais le grief d'accusation du censeur, c'est que des sangsues ne peuvent que *pallier le mal*. « Mais jamais les sangsues n'ont changé la mauvaise qualité du sang imprégné d'un virus, sans toucher à la cause de la maladie. » Mais n'en déplaît à notre médecin, il s'oublie grandement sur la pratique des sangsues. Elle a dû lui apprendre que des sangsues appliquées aux fondement en certains cas de vapeur mélancolique

18. Hecquet renvoie à Johannis Linder ou Johan Lindestolpe (1678-1724), médecin suédois, et son *De venenis in genere, & in specie*, publié à Lyon, chez Andrea Dyckhuisen, en 1708, p. 215.

19. Il s'agit d'Herman Boerhaave (1668-1738), médecin, chimiste et botaniste anglais, dont les *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis* (Leiden, 1709) ont été traduit en français par La Mettrie.

20. Giorgio Baglivi, *De anatome, morsu et effectibus tarantulae*, Rome, 1696, chap. 3, repris in *Opera omnia medico-practica et anatomia*, Lyon, 1745, *Anatomie, morsure et effets de la tarentule*, introduction d'Andrea Carlino, édition critique, notes et glossaire de Concetta Pennuto, traduction française du latin par Estela Bonnaffoux, Grenoble, Jérôme Millon, 2022.

21. Lorenzo Bellini, *De urinis et pulsibus de missione sanguinis de febris de morbis capitis, et pectoris*, prop. 9, Bologne, Ex typographia Antonii Pisarii, 1683, p. 105.

22. Baglivi, *Dissertatio de tarantula*, chap. VIII, in *Opera omnia medico-practica et anatomia*, op. cit., p. 312. « En effet, écrit Baglivi, le feu, puisqu'il relève des médicaments stimulants et qu'il est lui-même un stimulant très fort, provoque, dans les fibres de l'endroit affecté puis dans tout le système des fibres du corps humain, une oscillation, soit un mouvement vif, continu et véhément. Pour cette raison, les humeurs, qui sont en contact avec les parties solides ainsi oscillantes, se dissolvent, se déplacent dans diverses directions et s'amincissent », *Anatomie, morsure et effets de la tarentule*, op. cit., p. 120-123.

attirent si efficacement le sang qui se portait au cerveau quoi qu'appliquées sur la peau très éloignée du siège de la maladie guérissent absolument au moins pour quelque temps les accès de telles vapeurs. De bons auteurs praticiens font remarquer bien d'autres excellents effets de l'application des sangsues. C'est pourquoi dit un savant moderne, il serait à souhaiter que les médecins et chirurgiens reconnussent autant le mérite des sangsues, et qu'ils en fissent tout le cas qu'elles méritent. *Optandum sane ut hic specialissimus hirudinum usus a medicis et Chirurgis pro divinitate estimaretur*²³. Parce que dit-il, que les sangsues sont d'un merveilleux secours dans les affections hypocondriaques, rhumatisantes et scorbutiques etc. *mirifice enim his occurritur pathematibus, hipochondriaris* etc.²⁴. Voilà ces sangsues que le censeur dénigre tant en disant surtout qu'elles ne touchent point au fond de la maladie. Veut-il bien qu'on lui demande quel est le fond de toutes les maladies ? Est-il autre que le sang ? Opère-t-il une guérison, sinon en recouvrant l'aisance et l'uniformité de sa circulation. Or c'est précisément ce que font les sangsues. Un sang appesanti dans les veines oppose une résistance si étrange par sa gravitation sur les valvules qui doivent le remonter au cœur que de là se trouve intercepté et dérangé la circulation du sang. Des sangsues en dégorgeant l'endroit du croupissement du sang délivrent les valvules du poids qui les tenaient déprimées, elle se relève donc, et reprenant leur ressort elles achèvent la remontée du sang. Sont-ce là des secours à mépriser ? « Les ventouses sèches n'ont jamais opéré, et n'opéreront jamais de guérisons radicales. » Je renvoie le censeur à l'observation de Scultet²⁵, auteur si digne d'être écouté. Il y verra une cure radicale et parfaite opérée par les ventouses sèches appliquées sur les cuisses ; c'était dans le cas d'une affection hystérique très opiniâtre, puisqu'elle n'avait pas cédé à des saignées du pied. Six cornets ou ventouses appliquées sur la cuisse rendirent la santé à cette femme. Mais au sujet de cornet à ventouse, notre censeur se convaincra de ce que peuvent faire des ventouses sèches, s'il veut prendre la peine de lire dans Tulpius²⁶ cette surprenante guérison d'un bras depuis longtemps atrophié, dont les chairs, avec la peau se relevèrent si parfaitement, que le bras repris son embonpoint. Est-ce là rien moins qu'une guérison radicale. Notre censeur est toujours et partout occupé à reprocher à des remèdes qu'ils ne peuvent corriger, quand ils sont semblables à l'application des sangsues ou des ventouses sèches, deux remèdes qui sont la consumma-

23. Hecquet renvoie à Johan Juncker (1579-1659), *Conspectu chirurgiae tam medicae, methodo Stabliana conscriptae*, Halle, Typis & impensis Orphanotrophei, 1721, *Tabula LXX*, III, 3, 3), p. 533.

24. *Ibid.*, p. 533.

25. Jean Scultet, ou Johann Schultes (1595-1645), est un chirurgien allemand, inventeur d'instruments chirurgicaux et d'appareils pour les fractures. Il est l'auteur des *Armamentarium chirurgicum*, paru à titre posthume, à Ulm en 1653.

26. Tulpius, ou Nicolaes Tulp (1593-1674), est un chirurgien néerlandais.

tion de cures radicales. Pour cela doit se rétablir par tout le corps la circulation de tous les fluides, c'est-à-dire de la partie rouge du sang et de sa partie blanche. Les sangsues facilitent la remontée de la partie rouge au cœur, et les ventouses sèches facilitent la descente du suc nerveux vers les extrémités, d'où elle remonte par les veines lymphatiques au rendez-vous de toute la masse des humeurs, c'est-à-dire aussi au cœur. Quel est donc l'effet des ventouses sèches ? De lever les obstructions, fondre et liquéfier le suc nerveux ralentit ou en *stase*, moyennant quoi le cours des esprits se rétablit dans les nerfs. Ainsi sont remis dans le courant de la circulation les sucS traîneux qui font les queues des grandes maladies, d'où s'ensuivent les langueurs qui les suivent. Il est triste de trouver le censeur si éloigné de ces notions qui s'apprennent dans l'anatomie. Mais il est donc un oubli dans lequel tombe le censeur sur la manière dont les plus grandes maladies s'opèrent. Ce ne sont que des œuvres de la nature qui est elle-même la principale médecine. *Natura medicatrix*, toute l'habileté donc d'un médecin, son coadjuteur, c'est de la débarrasser en écartant les empêchements qui sont sur son chemin. Après quoi un très célèbre observateur lui donne cet avis. *Medicus natura ministe, motum naturæ Domina sua (mones) nihil ea operante temere mutare, nisi ut effranem, franet, vel ut prigrionem excitet*²⁷. Voilà précisément ce que sont les sangsues, elles écartent les digues qui arrêtent le sang et d'ailleurs laissant faire la nature elles permettent tel ordre dans la circulation du sang, qu'il s'en ensuit des guérisons radicales. Fier du succès que notre auteur vient d'avoir, il se propose etc. fier, bon Dieu un médecin fier ! Est-il épithète plus injurieuse pour un médecin ! Car il faut être sot, ou ignorants ou effronté en médecine pour avoir de la fierté. Donnez-moi disait un vieux médecin (qui fut d'honneur, d'esprit et de religion) l'homme le plus vain, qui se soit fait médecin, je vous cautionne qu'il deviendra le plus modeste des hommes qui auront de la bonne foi. C'est qu'un médecin qui aura eu à essayer pendant 40. à 50. ans tous les déboires, les désagrèments, les infidélités de la médecine, de ses remèdes, et de ses connaissances, un tel homme, pour peu qu'il ait d'honneur de conscience et d'humanité, mourra le plus humilié en lui-même, de tous les gens de lettres. *Sane quantum vis senex, plus reprehensionis quam honoris ex arte consecutus mihi videor*²⁸. C'est Hippocrate qui parle, et voilà les sujets d'humiliation que le prince de la médecine le plus éclairé, comme le plus intègre de tous les médecins, remportait avec lui en mourant : je ne suis donc rien moins que fier, quelques avantages que le naturalisme ait eu

27. Hecquet renvoie à Henricus ab heer, ou Henri Von Heer (1570-1636), médecin flamand, auteur des *Observationum Medicarum Oppido rararum in Spa et Leodii animadversarum liber unicus*, obs. 5, publié à Leiden, chez Adrianus et Franciscus Moiardus, en 1645.

28. Hippocrate, *Epistola ad Democritum*, in *Œuvres d'Hippocrate traduite en français sur le texte grec*, d'après l'Édition de Foès par J. B. Gardeil et De Coray, traduction latine d'Anuce Foès, Epistola XIX, Paris, Adolphe Delahays, 1855, p. 672.

dans l'affaire du convulsionnisme. Ce n'est pas même jusqu'à la Charlotte, dont la honte, tant s'en faut qu'elle lui donne de la fierté, elle fait son affliction, parce qu'il la voit la victime de l'ambition du convulsionnat et de ses fauteurs.

« Notre auteur passe aux psyllés ; serait-il assez bon ou assez malin. » Tous termes sur le *ton* de ceux d'Éliu. Il s'en faut bien que je sois *bon*, cependant je n'ai pas la malignité de vouloir faire accroire ce que Pline n'a pas dit. Pline rapporte qu'il y avait des *psyllés* qui avaient la réputation de sucer le poison. C'est un narré d'après lui, y ai-je donné croyance ? J'ai voulu noter de folie la prétention de la suceuse, pour faire comprendre que la superstition de ces païens trouvait créance parmi les Chrétiens que le convulsionnisme a aveuglé. « Serait-il assez bon pour donner dans les rêveries de Pline. » Je demande à notre auteur tant déniaisé dans les Lettres, s'il connaît bien Pline. Il le traite de *menteur*, en a-t-il des preuves ? On lui reproche d'avoir écrit bien des choses qui se trouvent fausses. Les a-t-il données pour véritables ? Il faut garder l'équité que mérite la déclaration que fait Pline, qu'un historien doit rapporter tout ce qui est de son histoire, quand ce sont des choses écrites ou rapportées par des gens dignes de foi.

A-t-il grand tort ? Qu'est-ce qu'un historien ? Le narrateur de tout ce qui se passe par rapport à l'objet de son histoire. C'est donc comme le conservateur et le gardien des titres ou des archives des choses naturelles, quand il en écrit l'histoire. Or toute vérité est-elle d'abord manifestée ? Les sciences commencent par des connaissances brutes, informes, non encore façonnées, la perfection s'y met par les nouvelles découvertes. C'est l'avertissement d'Hippocrate, qui remettait à la postérité le soin d'accroître les connaissances de son temps. *Multa inventa a sunt, catena deinceps invenientur*²⁹. Qu'a fait de plus ou de moins Pline, en décrivant au monde des connaissances ? Il y avait mis le vrai et le faux, mais ce qui paraît faux dans des temps, se montre vrai des siècles après, où il peut se montrer tel par de nouvelles découvertes. La circulation du sang a perfectionné l'opinion de l'Antiquité sur son cours dans le corps humain. Et suivant la savante pensée du célèbre Amelouen³⁰, les semences de toutes les nouvelles découvertes sont renfermées dans les anciens auteurs. De sorte que c'est fautes de ne les pas entendre, parce qu'on les lit trop peu, qu'on ne leur rend pas la justice qu'aujourd'hui le rendent bien des savants, qui sont revenus des préjugés populaires, auxquelles notre censeur se conserve, livré contre Pline. « Notre auteur passe au psyllés... Peut-il ajouter foi à

29. « De nombreuses découvertes sont faites à la suite d'un enchaînement ». Je n'ai pas retrouvé cette cet énoncé d'Hippocrate.

30. Il s'agit peut-être de Théodore Jansson Almelveen (1657-1712), médecin et érudit hollandais, fils du célèbre imprimeur Jansson.

une fable pareille. » C'est tout à la fois Pline et moi traité de *bonhomme*, c'est-à-dire de niais et d'imbécile comme on la fait remarquer ci-dessus, la calomnie est double, mais fait-elle honneur à la science du censeur, qui est ou ignorant ou confus dans ses idées. L'*histoire* des psyllés le renferme deux choses. 1° Le fait, s'il y a des psyllés. 2° Si ils guérissent par le sucement des morsures de serpents. Ne fut-il vrai seulement qu'il y ait eu des psyllés ce serait non une fable mais un fait réel dans l'histoire naturelle. Notre censeur donc lui-même serait-il assez peu éclairé dans l'histoire naturelle pour ignorer qu'il y a eu, non pas un peuple de *psyllés*, mais des nations, comme des Marses³¹, qui étaient en réputation pour le sucement des morsures de serpents, et Pline est-il le seul qui en ait fait mention, non comme des gens qui guérissent, mais comme d'une secte, ou des familles qui avaient le don de guérir par le sucement. Faudra-t-il là-dessus rappeler un médecin à son Celse, qui est si formel non seulement sur le nom de psyllés, mais encore sur leurs fonctions. Est-ce là un sot auteur ? Un bonhomme en fait de science ? Or il traite si peu de fables, l'affaire des psyllés³² qu'il parcourt les différentes manières dont les Anciens traitaient les morsures de serpent, et si conclut-il ces manières ne suffisent point pour la guérison. Il faut appeler ceux qui sucent les plaies, *si ne id quidem est, homo adhibendus est qui vulnus exsugat*³³. D'ailleurs est-il le seul médecin qui approuve ce remède ? L'on trouve qu'*Aginete*³⁴ et *Actuarius*³⁵ donnent le même conseil. Sont-ce là des gens méprisables en médecine. Et notre censeur paraît sur cela un peu trop neuf. Mais mettons-le en pays de connaissance, peut-être les modernes lui seront-ils plus familiers. Il verra que Linder³⁶ n'est point si incrédule que lui sur l'histoire des psyllés. Il la trop bien marquée dans l'histoire de Cléopâtre, dont Suétone et attestée par Plutarque, parce que ce furent des psyllés qu'Auguste appela pour guérir cette reine. C'en furent encore que Caton prit avec lui en partant pour la guerre de Libye, et c'en sont dont Etmüller emprunte une observation de pratique dans son traité *de morsu viperae*³⁷. Mais un auteur encore

31. Pline mentionne les Marses, qui possèdent en Italie le même pouvoir inné que les Psyllés, *Histoire naturelle*, VII, II, 15, *op. cit.*, p. 315.

32. Celse, *Traité de la médecine*, V, XXVII, §3, traduction nouvelle par A. Vedrenes, avec une préface de Paul Broca, Paris, Masson, 1876, p. 355.

33. « Si cette ressource [une ventouse ou un vase] manque également, écrit Celse, on a recours à une personne pour sucer la plaie », *ibid.*

34. Aginete, ou Paulus Aegineta, ou encore Paul d'Égine, est un médecin grec du VII^e siècle, dont les œuvres ont été éditées par Johan Ludvig Heiberg, *Paulus Aegineta. Libri I-IV*, et *Libri V-VII*, in *Corpus medicorum Graecorum*, Leipzig, Teubner, 1921 et 1927.

35. Joannes Actuarius, ou Jean Zacharias, est un médecin byzantin du XIV^e siècle, qui a travaillé sur les maladies de l'esprit, sur la composition des médicaments et sur les urines. Ces œuvres ont été rassemblées dans les *Physici et medici Graeci minores*, éd. Julius Ludwig Ideler, 2 vol., Berlin, G. Reimeri, 1841.

36. Johannis Linder, *De venenis in genere, & in specie, op. cit.*, p. 46 sq.

37. Il s'agit précisément du *Pratique spéciale de médecine* de Michel Etmüller sur les maladies propres des hommes, des femmes et des petits enfants, avec des dissertations du même auteur, sur l'épilepsie, l'ivresse, le mal hypocondriaque, la douleur hypocondriaque, corpulence, et la morsure de la vipère, édité à Lyon, chez Thomas Amaury, en 1698.

plus moderne, non seulement reconnaît la vérité de l'histoire des psyllés, mais encore sans la contester à ces suceurs de l'Antiquité, il veut que le secret de sucer les plaies des serpents, soit un don de Dieu qui n'a point été en propre au Marses et aux psyllés. Tant il est aisé de se porter aux extrémités différentes ? (*Incidit in Scillam voiens vitare carybdim*) *privilegium antipharmacae salivae tribuerunt multi Psyllis... nilbominus tamen omnes uno ore prædicarunt prærogativam hanc hominibus fuisse à D.O.M. inditam, non Marsorum et Psyllorum privatam*³⁸. Tant la médecine ancienne et moderne a été peu de daigneuse sur l'histoire des psyllés ! Cependant dès le temps de Celse la médecine n'était point la dupe de ces guérisseurs ; car, dit-il, ce n'était point une science singulière et véritable dans les psyllés. Mais c'était une audace ou une hardiesse industrielle qu'ils s'étaient faite par l'expérience, *neque Hercule scientiam præcipuam habent, hi qui Psylli nominantur, sed audaciam usu ipse confirmatam*³⁹. Notre censeur se rendra-t-il encore trop difficile, parce que l'autorité des anciens médecins ne prend point extrêmement sur la hauteur de son génie ? Il faut lui mettre sous les yeux, l'autorité d'un moderne, c'est Glandoup⁴⁰, dont les ouvrages sur la chirurgie viennent d'être réimprimés en Angleterre. Là donc se trouve rapportée et expliquée, cette audace ingénieuse qu'avaient les psyllés, laquelle est un tour de passe-passe, dont les guérisseurs de théâtre, ces charlatans coureurs amusent le peuple, en se mettant la tête des couleuvres dans la bouche, sans qu'il leur en arrive rien de mal. Celse attribuait cette adresse dans les psyllés à ce qu'ils savaient tellement assoupir des vipères qu'ils ne craignaient rien de leur poison. Mais Glandoup en révèle l'explication physique et bien réelle. C'est que les charlatans d'Italie savent donner à mordre du linge à ces serpents, qu'ils mettent en colère, en même temps ils arrachent avec force ce linge d'entre les dents de la vipère, et en réitérant souvent cette manœuvre, ils arrachent les dents de ces animaux. Or c'est la piqûre de ces dents qui insinue le poison dans les nerfs, mais n'ayant plus de dents, leur tête ou leur museau introduit dans la bouche de ces joueurs de gobelets, ils n'en reçoivent aucun dommage. Que devient donc après cela l'insulte calomnieuse, que la présomption du censeur fait à tant de monde ? Que l'iniquité de la langue est mensongère ! Elle trompe, et est trompée, *mentita est iniquitas sibi*. « Tout cela afin d'empêcher le poison de pénétrer jusqu'à la masse du sang et aux esprits mais quand le poison s'est une fois mêlé avec le sang... il n'est pas pardonnable à un

38. Lanzoneus, ou Josephi Lanzoni (1663-1730), *Exercitatio medico-physico-anatomica, de saliva humana eiusque natura, usu, proprietatibus*, édité à Ferrare, chez Bernardi Pomatello, en 1702, p. 55.

39. « Ce n'est pas une science particulière, écrit Celse, que possèdent ceux qu'on appelle Psyllés ; c'est seulement une pratique hardie, confirmée par l'expérience », *Traité de la médecine, op. cit.*, V, XXVII, §3, p. 355.

40. Matthias Lewis Glandoup, ou Glandorp (1595-1636), est un chirurgien allemand, auteur du *Speculum chirurgorum*, édité à Brême, chez Thomas Villeriani, en 1619.

physicien etc.» C'est en entendant ainsi parler pratique, qu'il n'est point pardonnable d'entendre parler une telle étiologie en médecine. Le censeur donc est prié de repasser sur la lecture du traité d'Ettmuller *de vi opii diaphoretica*⁴¹. Il y apprendra comment à l'exemple de l'opium l'on comprend que les poisons n'agissent pas immédiatement sur le sang, mais immédiatement sur les esprits. La morsure des serpents est en effet la maladie de toutes la moins sanglante, puisque la piqure de ces animaux est d'une ouverture si obscure, que comme celle de la foudre ou du tonnerre qui tue un homme si promptement, elle ne se laisse presque point apercevoir. Aussi ne sont-ce que des symptômes qui sont en propre au genre nerveux, qui tout d'abord se font connaître après de telles morsures. Ces symptômes sont avoués de tout le monde. Mais l'histoire de saint Paul dans l'île de Malte, en est une confirmation incontestable. Une vipère prend au bras de ce saint apôtre, elle y est pendante aux yeux de tous ces barbares, qui s'attendaient que le bras allait incessamment s'enfler, et que le saint apôtre allait mourir ; ils attendent et voyant qu'il ne lui en arrivait rien de semblable, ces barbares instruits par leur physique naturelle de ces accidents les croyaient tellement de l'ordre de la nature, qu'ils concluent sur-le-champ au surnaturel, en se persuadant que saint Paul était divin⁴². Or qui peut comprendre qu'un poison soit si promptement porté dans les nerfs, si préalablement la masse du sang doit s'en charger pour le porter au cœur et par lui le faire passer dans les nerfs ? Les accidents prodromes d'une prompte mort en ceux qui ont été piqués font voir manifestement que ce sont les nerfs qui reçoivent immédiatement, non un volatil qui tient de l'humeur, mais l'impression du plus piquant *érétisme*, qui comme une fine épine fichée dans un nerf en soulève toutes les fibres et fibriles. De là s'excite une telle confusion dans les oscillations des solides, et dans les ondulations du fluide des nerfs ou des esprits, qu'immédiatement s'excitent de furieuses convulsions, lesquelles arrêtant le cours du sang, font périr promptement la personne piquée. De là paraît le paralogisme de notre censeur, paralogisme qui règne en conséquence dans toute sa Lettre ; que la masse du sang se charge du virus en certaines maladies. Quelle est sa mécanique ? La triviale, celle du peuple, avec qui il croit *que les fortes compressions ou ligatures que l'on fait au-dessus de la partie piquée, et que les scarifications se font, afin d'empêcher le poison de pénétrer jusqu'à la masse du sang et aux esprits*. Un homme qui se donne pour si fort au-dessus d'une physique vulgaire devrait bien se souvenir que les compressions et ligatures ne réussissent que pour arrêter les *oscillations* confuses des fibres nerveuses et les *ondulations* des esprits qui sont en troubles. Ainsi l'on pratique des ligatures pour prévenir les *gouttes crampes* et des accès d'épilepsie, quand l'on sait qu'ils

41. Michael Ettmüller, *De Virtute Opii diaphoretica*, Leipzig, Stanno Brandiano, 1679.

42. Ac 28, 3-6.

doivent commencer par une vapeur que le malade sent monter du petit doigt du pied à la tête. Ne fut-ce point encore la pratique de tous les anciens temps de faire des *frictions*, des *urtications*, des *synapismes* pour régler, restituer ou reformer le cours des esprits. Jamais songea-t-on dans tous ces cas à corriger la masse du sang ? Elle n'est donc point le siège ou le foyer de telles causes internes. Et en particulier le virus des vraies écrouelles est absolument dans les esprits, et c'est par eux que les écrouelles passent des pères aux enfants, qu'elles sont contagieuses et qu'elles se gagnent. Est-ce parce que le sang d'un écrouelleux agit sur le sang de la personne qui le devient ? Non certes, mais il ne faudra que boire après un écrouelleux, coucher dans un même lit pour gagner les écrouelles. Une vapeur, une fumée, une exhalaison comme celle de la transpiration, par où s'entre-communiquent les écrouelles, prouve sensiblement que les esprits sont les dépositaires immédiats du virus écrouelleux.

« Le titre de psylle miraculeuse donné par dérision à Charlotte pouvait donc lui rester avec justice, si elle guérit par la succion etc. » Mais elle ne guérit point ; seulement l'on dit que si elle avait guéri, ç'aurait été par un moyen naturel, en quoi on peut riposter véritablement avec les *psylles* l'Antiquité, parce que comme elles, elle n'opère aucune guérison. La dérision demeurera à la Charlotte ? Que le censeur trouve ses guérisons. Il n'en viendra pas à bout ? La consolation de la Charlotte sera de partager la dérision avec les fauteurs du convulsionnisme, qui l'ont rendue la victime de leur fanatisme.

« Notre auteur content de lui-même et satisfait etc. » Le censeur à tort, jamais je ne suis plus en défiance que sur mes raisonnements. Rien n'est que vraisemblables, qu'images de vérité dans la médecine, de sorte que les plus sages ne sont sûrs qu'autant qu'ils sont modestes, et attentifs à ne point se complaire dans des raisons qui peuvent être combattues par tous ceux qui aiment l'altercation. « Que les glandes soient *vasculaires* ou, pour qu'elles soient *vésiculaires*, il n'en est pas moins vrai que la lymphe arrêtée dans les glandes écrouelleuses est la même que celle qui sert de véhicule à la masse du sang. » Cela s'appelle tourner le dos à la mangeoire. Le censeur n'a pas compris la raison de cet argument, et il combat en l'air et ne me fait que de pitoyables objections. J'ai voulu faire comprendre tout le naturalisme d'une guérison supposée miraculeuse ; je montre que le sucement mordifie l'ulcère de cette sanie vermineuse, qu'avalait la Charlotte, que ce succès du sucement était aisé à comprendre, parce que les glandes d'où pleure cette sanie, sont vésiculaires, et par conséquent qu'elles sont aisées à tarir, parce qu'elles n'ont pas de fond. Je vais plus loin, et je dis que quand ces glandes seraient composées de vaisseaux aussi longs que des aulnes, l'exemple de la succion de la sève me fait comprendre, que le

sucement d'une bouche aussi forte que celle de la Charlotte, pouvait bien attirer des grands vaisseaux une lymphé pure non salée, laquelle trouvant l'ulcère mordifié en procurerait la cicatrice. La marotte du censeur c'est toujours l'idée d'une cause interne, qui lui fait prononcer que la lymphé des grands vaisseaux est du même caractère que celle des grandes écrouelleuses. Mais cette étiologie a été confondue ci-devant. Le *par conséquent* donc de notre docteur n'a de vérité que dans son illusion. Car certainement elle est cette illusion bien réelle.

« Hé bien passons à notre auteur les termes de succion et d'attraction, et ne disputons pas davantage sur les mots. » Ne dirait-on point que ce soit grâce de passer les termes de succion et d'attraction ? Monsieur Rohaut⁴³ qui fut si célèbre dans le cartésianisme, et si précis dans les termes, consentait qu'on en employât tels que l'on voudrait, pourvu qu'on les expliquât par des idées claires et distinctes. Indépendamment donc de la complaisance du censeur qui veut bien nous passer ces termes, qu'il trouve bon qu'on les fasse ressouvenir que le terme de *succion* a une signification singulière, différente de celle de *sucement*, s'il veut bien qu'on le rappelle aux notions précises d'une exacte physique. Le *sucement* est l'action d'une bouche qui suce, comme celle d'un nourrisson qui suce la mamelle de sa nourrice ou celle des petits animaux, qui sucent les tétons de la femelle qui les a mis au monde. C'est donc le *sucement* une action animale. Au contraire la *succion* est une vertu naturelle, qui n'a rien de spontané, et qui s'exerce continuellement dans les plantes d'une manière purement mécanique. L'idée d'*attraction* est renfermée dans cette faculté des plantes par laquelle la sève sucée monte sans qu'une bouche l'attire. Mais bon Dieu ! Ne sera-ce point là jurer aux oreilles de notre délicat physicien ? Il aimerait bien à taper l'attraction, mais il est retenu par les grands noms qui lui imposent de la retenue. Pour nous autres *bonnes gens*, nous nous en tenons aux termes de succion et d'attraction si bien expliqués par les grands auteurs que nous avons pris pour garant. Sur ce pied nous prenons au mot notre censeur et nous cessons de disputer sur des mots. Mais autant que cet aveu qui lui échappe est sincère, autant sommes-nous autorisés à nous plaindre de ce qu'il vient entretenir le public de mots, de termes et d'expressions qui ne l'intéressent en rien. Que dira-t-il ce public en entendant des médecins qui disputent sur des mots dans une affaire qui regarde la religion ? Ce sont les miracles de la Charlotte, vrais prestiges des convulsionnistes par où ils font illusion au monde. A cela notre censeur ne prend nulle part ; uniquement occupé à chicaner sur les mots d'une physique qu'il veut trouver inexacte. L'on voudrait en savoir davantage en ce genre de science. Du moins y a-t-on la consolation de combattre pour

43. Jacques Rohault (1618-1672) est un physicien français, qui vulgarisa la pensée de Descartes.

la vérité de la religion. À quoi donc buttent toutes les répréhensions de notre censeur ? À autoriser les illusions déshonorantes et criminelles du convulsionnat. Est-ce là suivre l'avis d'Hippocrate, ce sage païen ; aux médecins, il leur recommande de faire tout le bien qu'ils peuvent, mais sans se permettre le moindre mal, *si non profis saltem ne noceas*⁴⁴.

La médecine était en état d'arrêter les folies du convulsionnisme, l'on a manqué le coup. Il ne reste aujourd'hui qu'à en arrêter le progrès et les impressions. Une plume aussi capable en physique aurait pu se joindre à nous pour le service de la religion, et l'habileté qu'elle peut avoir se tourne toute à l'avantage de la Charlotte. Mais où se perdent davantage les connaissances de ce physicien qui dans la tirade sur les succions, qui commence dès la page 3 et qui ne finit guère au grand regret du censeur qu'à la page 6 ? Il aurait été bien plus satisfait si l'on avait voulu, « s'en tenir aux particules d'air comme autant de visces qui montent de bas en haut les humidités qui sont contenues dans la terre » mais il veut bien faire le sacrifice de renoncer à de plus justes idées que celle de l'attraction. Le laissant donc aux prises avec Monsieur Newton et toute son école, il nous suffit que la *succion* soit réelle pour faire comprendre comment une lymphe pure pourra être attirée, à l'exemple de la succion, pour laver un ulcère sanieux et vermineux, puisque la lymphe sanieuse dans l'ulcère est aussi peu la même, que celle qui sert de véhicule à la masse du sang, que celle-ci se conserve pure, tandis que celle-là devient souillée. C'est une des fables de la nouvelle pathologie chimique. Mais le savant Monsieur Stalh⁴⁵ a dissipé ces préjugés vulgaires dans cette médecine triviale ; et depuis lui la savante école enseigne que les vices que prend la lymphe ne se contractent que dans les endroits où elle est interceptée, dans les *congestions*, les *stases*, les *dépôts*, de manière, que tandis qu'en bien des maladies chroniques chirurgicales, le sang circule librement dans les grands vaisseaux, détremés d'une sérosité pure, non aigrie, non saumurée, une portion de sa partie blanche étant arrêtée et croupissante dans des capillaires éloignés, elle devient âcre, corrosive, putride, vermineuse. Que le censeur donc rappelle ses justes idées sur l'économie animale, et qu'il cesse de dire au public, que de tels ulcères écrouelleux ont une cause interne dans la masse du sang, *ad populum phaleras*. La pathologie sensée d'aujourd'hui enseigne, parce qu'elle le démontre, que les mauvaises qualités de la lymphe se contractent dans les lieux où elle est détenue et ce cas est celui d'un ulcère écrouelleux à la façon de la Charlotte et du convulsionnat.

« Notre auteur compare la vertu de la salive à celle des chiens qui furent lécher les plaies du pauvre Lazare, ne pouvait-il point craindre que

44. « Si tu ne fais rien d'utile, écrit Hippocrate, au moins ne fais rien de mal », *Épidémies*, VII, Texte établi et traduit par Jacques Jouanna et Mirko D. Grmek, Paris, Les Belles Lettres, 2000.

45. Georg Ernst Stahl (1659-1734).

quelque plume téméraire n'entreprenne de ramener au naturalisme la guérison miraculeuse », (comme il vient de le reconnaître opéré par le Sauveur en mettant de la salive sur les yeux). Je veux croire que cette plume téméraire ne sera jamais celle du censeur, mais n'en serait-elle point une maligne qui voulut jeter du ridicule sur la comparaison de la vertu de la salive des chiens avec les propriétés singulières de cette humeur. Au reste pour le coup j'en appelle à la logique du censeur. Son argument est-il dans la justesse ou la droiture des termes. La salive des chiens est ici mise en œuvre comme détersif par où les ulcères du pauvre Lazare étaient adoucis mordifiés. Le test (*testa*) de Job qui détergeait ses ulcères avec ce morceau de tuille⁴⁶, en faisait autant, cela est-il guérison ? Le naturalisme donc compare la vertu détersive de la Charlotte avec celle de la salive des chiens, mais c'est pour déterger des ulcères. Or comme la détersion n'est pas une guérison, et que la salive du Sauveur a été la matière dont il a couvert une guérison miraculeuse, le naturalisme n'a rien à craindre, ni de plumes téméraires ni de plumes malignes. Au surplus le censeur si familiarisé avec les ironies, a-t-il bonne grâce de se dissimuler l'ironie que le naturalisme a voulu faire sur le merveilleux d'une guérison prétendue ? Après cela si l'on s'arrête ici, sans rien dire sur la chanson du *ricochet*, sur le *tran-tran* ordinaire de causes internes, de virus mêlé au sang, chanson que le censeur fait revenir continuellement, c'est que cela a été mis en poudre ci-dessus. Ma réponse... doit finir ici, le censeur pourrait même l'abrégier, s'il s'était mis mieux au fait de la matière, puisque ce qu'il appelle paralogisme, c'est tout ce que ses raisonnements ont altéré. Autant de fois qu'il a pris le change, en autant d'endroits sa raison ou sa science a gauchi. Au surplus le naturalisme a encore plus d'une chose à lui dire.

« Notre auteur... (c'est l'antienne dont me salue le censeur quand il redouble de mauvaise humeur contre ma physique), notre auteur est fertile et heureux en analogie ou comparaisons. Celle-ci est dans le goût de toutes celles dont il s'est servi. » L'argument se *retorque* naturellement et se retourne directement contre le censeur. Lui-même donc est *fertile et heureux en raisonnement ou en paralogisme ; celui-ci est dans le goût de tous ceux dont il s'est servi*. « Un homme dont l'adresse est assez grande et le coup d'œil assez juste pour jeter de loin un grain de millet dans un trou d'un diamètre égal, est un homme bien inutile pour l'État... Peut-on dire autant d'une fille qui guérit par la succion des ulcères écrouelleux etc. ? » La conséquence est tirée de travers. Cet homme jette en effet ce grain de millet avec cette adresse, le fait est constant. La Charlotte guérit-t-elle effectivement des ulcères : c'est donc un argument *de falsum upponente etc.* et le censeur met en parallèle une adresse certaine d'un homme avec un faux savoir

46. Tesson.

de guérir dans une fille. Cet homme est inutile *pour l'État*, et la Charlotte trouble et *l'État* et la religion et la piété chrétienne. Elle fait outrage à la raison, et voilà qu'un médecin se rend son apologiste. Qu'il prouve que les ulcères qu'elle dit avoir guéris étaient écrouelleux ; qu'il prouve encore que les guérisons sont certaines. Pour lors qu'il exige de nous tous les égards qu'il jugera à propos pour cette guérisseuse de maux incurables et nous lui adjugerons la vénération et le culte que méritent des saints à miracles. « J'ajouterai encore une réflexion, c'est qu'il me semblerait bien étrange que la suceuse ne gagnât pas les écrouelles. » Belle réflexion pour un homme qui se pique de la belle physique ? Une suceuse de mamelle qui se remplit la bouche d'un lait empoisonné, (puisque le lait devient poison en s'aigrissant) contracte-t-elle le poison qu'elle guérit ? Ignore-t-il ce qu'un poète a dit d'une salive empoisonnée qui se désempoisonne étant mâchée. *Se se mandendo (saliva) conficit ipsa*⁴⁷. Mais cette vérité se trouve confirmée dans Celse qui fait remarquer que le venin des serpents comme encore celui d'autres poisons, n'est pas nuisible en le goûtant ou l'avalant. Mais quand il est dans une plaie qu'il a fait *venenum serpentis, ut quaedam etiam venena non gustu sed in vulnere nocens*. C'est pourquoi ajoute-t-il, l'on mange sans danger d'une vipère, et sa piqûre est mortelle. *Ideoque colubra ipsa tuto estur : ictus ejus occidit*. Il va même jusqu'à assurer que la salive d'une vipère n'a aucun venin, *nulla in ejus saliva noxa est*⁴⁸. Ici donc la physique de notre censeur fait une étrange reculade, et l'on est surpris de trouver un médecin si fort en arrière sur des vérités qui ont été reconnues notre censeur fait une étrange reculade, et l'on est surpris de trouver un médecin si fort en arrière sur des vérités qui ont été reconnues par nos grands maîtres. Sa physique sur l'*inoculation* lui fait-elle plus d'honneur ? Et tel que soit le docteur apologiste de la Charlotte, l'on est honteux de lui voir adopter ce *rogation* de guérison *charlatanne*, puisqu'elle n'est fondée, ni sur les principes de la physique, ni sur les connaissances anatomiques.

Mais écoutant l'analogie qui paraît dans l'*inoculation* plus juste que celles du naturalisme. « Si une goutte du pus tirée d'une pustule de petite vérole... donne sûrement la petite vérole, ne peut-on pas légitimement croire que le pus des ulcères écrouelleux, sucé et avalé fera le même effet, et donnera des écrouelles ? » Il ne manque à cette analogie que d'être bien fondée sur quelque vérité. D'où tient notre censeur cette sûreté de l'*inoculation* ? C'est une invention imaginée digne du savoir-faire des charla-

47. « Le serpent, par exemple, écrit Lucrèce, au contact de la salive humaine, meurt en se déchirant de ses propres morsures », *De la nature*, IV, 641-642. Texte et traduction par Henri Clouard, Paris, Classiques Garnier, 1954, p. 240-241.

48. « Car le venin du serpent, écrit Celse, de même que certains poisons dont les Gaulois, surtout, se servent pour leurs armes de chasse, est malfaisant, non au goût, mais dans une blessure. Aussi, mange-t-on impunément un serpent dont la piqure serait mortelle. Et, quand il est engourdi, état où les jongleurs le plongent à l'aide de certaines drogues, si l'on introduit un doigt dans sa gueule sans être mordu, sa salive ne cause aucun mal », *Traité de médecine*, V, XXVI, *op. cit.*, p. 355.

tans pour duper le peuple, indigne de la science d'un médecin. L'inoculation n'a point plutôt vu le jour, qu'elle est échouée sous les yeux de ses admirateurs, de sorte que cette opération déshonorée par ses manquements, et bien plus encore par ses dangers a fait si mauvaise fortune en médecine qu'elle est tombée dans un parfait discrédit. Notre censeur lui applaudit cependant avec un air de dévouement pour elle. Est-ce par le fondement qu'elle aurait dans la nature ou dans ses œuvres ? L'inoculation est une sorte d'enture⁴⁹, notre censeur trouvera-t-il l'ombre d'analogie entre cette opération et le mécanisme par où réussit l'enture ? C'est un germe d'arbre renfermé dans l'œillet que l'on ente, d'où doit éclore le principe d'un arbre que l'on insinue dans la sève d'un autre arbre. Le pus de la petite vérole, contient-il le germe qui fait l'origine ou la cause primitive de la petite vérole ? C'est une lymphé qui a été digérée, cuite et façonnée pour faire un suc tout différent de l'état de la lymphé naturelle. Le germe de la petite vérole y est donc parfaitement éteint, de manière que ce n'est plus qu'une pourriture, dénuée de cette végétation dont un germe est capable. Sur ces vérités notre censeur se bouge l'esprit. Que devient cet air imposant qu'il prend en donnant l'inoculation de la petite vérole pour une vérité constante, tandis que cette opération n'a guère été ramassée que par des chercheurs de secrets, plus occupés de se faire valoir que de faire valoir la vérité médicinale.

Cette doctrine des *germes* est la science des *infiniment petits* en médecine, qui y sont comme en géométrie le principe de toutes les plus sûres connaissances, ce sont, comme les appelle le savant Vuedelius⁵⁰, les points médicaux, *puncta medica*, points qui font encore l'efficacité ou toute la vertu des grands remèdes. C'est l'air qu'Hippocrate fait cause de toutes les maladies ; parce qu'en toutes il trouve que c'est un vent, un souffle, un air qui en fait l'origine. À cela se rapporte ce qu'a si solidement démontré le célèbre Etmüller, dans son excellente dissertation, que *parva sunt magnorum morborum initia*⁵¹. Mais une médecine accoutumée à fouiller les tas d'ordures glaireuses, crasseuses, gisantes dans les premières voies, est en voie de chercher la cause de la petite vérole dans des purulences de maladies ; c'est la goutte de pus que notre censeur allègue comme contenant l'ente, d'où peut se reproduire cette maladie. Belle analogie d'un principe réel de fécondation qui est dans l'œillet d'une branche d'arbre, avec un principe qui est éteint dans la matière du pus, dans laquelle, tout est dans l'inertie, et dénué de toute vertu de fécondation.

Après une telle bévue que le censeur suit dans la physique, se trouvera-

49. Fente où l'on place une greffe.

50. Vuedelius, ou Georg Wolfgang Wedel (1645-1721), médecin et alchimiste allemand. Voir son *Disputatio inauguralis medica de catarrho suffocativo*, Jena, V. S. Krebsil, 1681, p. 10.

51. Michael Etmüller, *Parva magnorum morborum initia*, Leipzig, Typis Spörelanis, 1676.

t-il triomphant en analogie ? Peut-il comprendre qu'une matière pourrie pour l'extinction en elle de tout esprit, de toute élasticité passera dans le sang pour y produire ce qu'elle n'a point elle-même ? La petite vérole a pris, dit-on, après l'inoculation. Notre censeur en serait-il encore à savoir le pouvoir de l'imagination et celui de la peur. On prend la peste pour la frayeur de la gagner. Aussi l'on a vu un jeune homme plein de santé prendre sur-le-champ la petite vérole, en apprenant qu'une de ses amies s'en mourait, et la petite vérole lui prit si furieuse qu'il en mourut même avant son amie. Cette observation ressent bien plus la doctrine des infiniment petits, qui remuent les esprits et les nerfs, que la pathologie des humeurs comme cause des maladies. Après un tel faux pas ou erreur en physique, le censeur, dit-il, *n'attaque que le raisonnement physique et la fausseté de l'analogie que j'ai employée* ; mais cet endroit va revenir incessamment. Je pouvais encore, rapporter mille exemples de maladies. C'est-à-dire qu'il a vu beaucoup de malades, ou beaucoup de choses en fait de maladie. C'est le *multa* de la médecine, en a-t-il le *multum*, c'est-à-dire en a-t-il beaucoup médité ? Car Hippocrate qui avait tant vieilli chez les malades, ne rapporte point dans ses ouvrages mille exemples de maladie. Aussi est-il un méditatif en ce genre. Sur quoi roulent ces sortes de méditations ? Sur l'examen de la réalité des guérisons réelles. Et c'est précisément sur quoi le censeur fait sa déclaration. « Au reste, dit-il, je crois qu'il est bon de vous dire, Monsieur, que je n'entre point dans l'examen de la réalité des guérisons, ce sont des choses de fait, et ce n'est pas à moi à entrer dans la discussion des faits. » Quelle triste idée inspirent de tels sentiments ? Est-il science qui soit plus notoirement fondée sur les faits que la médecine. L'expérience en fait la base, quand elle a été faite d'après les mouvements de la nature, guidée par ses lois, et décidée par ses règles. Mille maladies qu'on aurait vu sans une telle discussion que donnent-elles à penser de la pratique de notre censeur ; c'est l'affaire de ces mille malades qui ont passé par ses mains. « Je n'attaque que le raisonnement physique de notre auteur et la fausseté de son analogie. » Voilà donc à quoi se réduit tout le verbiage physique du censeur, à disputer pour disputer sur des matières de théorie en médecine. Est-il altercation moins raisonnable, puisqu'avec une physique moins exacte, il est certain que la pratique de médecine n'a pas laissé que de faire de tels progrès, que toutes les plus hautes connaissances de la physique moderne n'y ont guère ajouté que de nouveau jours, par où se tirent des modèles, des exemples et des leçons pour guider la pratique moderne. Qui est-ce qui a le plus découvert le faible des raisonnements de l'ancienne physique ? Le *cartésianisme*, le *gassendisme*, la *chimie*, et surtout le système du *mécanisme*. Mais aussi qu'est-ce autre chose qui a le plus sûrement préservé tous ces systèmes d'erreur dans la pratique de la médecine, que les observations tirées de l'usage et de la pratique de la médecine ?

C'est donc sur les choses de pratique, sur ces faits de guérison, que le censeur abjure, la discussion sur quoi il peut convenir de discuter entre médecins. Et le censeur ne rougit point de dire que ce n'est point à lui à entrer dans la discussion des faits sur les guérisons. Cependant la pauvre Charlotte à la faveur de cette évasion du censeur se trouve abandonnée, il demeure très incertain qu'elle ait guéri personne, puisque son apologiste se refuse là-dessus à tout examen. Au contraire elle trouverait plus de ressource dans la physique de l'auteur que son apologiste attaque. Cette physique reconnaît au moins la vertu de la salive, dans le censeur méprise l'efficacité. Le savant auteur qui traite avec étendue les vertus de la salive humaine⁵², pourrait un peu redresser le censeur. Car dès qu'il est montré que la salive de l'homme crachée dans le gosier d'une vipère la fait mourir. La salive de la Charlotte suceuse d'ulcère aura-t-elle été sans effet sur le prétendu virus des écrouelles qu'elle a guéris. L'on conçoit ce que l'Antiquité en a pensé, savoir que la salive humaine fixe ou arrête le virus des plaies dans la plaie où elle le concentre.

*Saliva qua cobibet virus retinet que in vulnere pestem*⁵³.

Ce sera une avance pour prouver les guérisons de la Charlotte, en ce que le corrosif de la lympe étant fixé dans la plaie, la salive de la Charlotte aura pu déterger aisément ; et ainsi l'ulcère mordifié aura été en chemin de guérison. Il siérait naturellement aux censeurs de prouver l'achèvement de cette guérison, mais c'est une discussion dans laquelle il ne peut pas entrer. C'est donc sur des matières en l'air que roulent tous les raisonnements de notre censeur. C'est une supposition que la Charlotte ait opéré des guérisons. Sur cette supposition posent les analogiques que combat notre censeur. Tout raisonnement physique est infiniment sujet à méprise. Il n'y a que des faits qui l'affermissent. Le censeur méprise la discussion des faits, voudra-t-il que l'on croie ses raisonnements infaillibles ? Ils portent à faux sur l'inoculation, ses analogies sont donc notoirement incertaines. Conclusion, il dispute en l'air.

« Je suis avec un parfait respect, Monsieur, dit-il, à son ami. » Et moi je suis dans une sincère douleur de voir que tandis que la médecine est gaspillée par tant de vils écrivains, un esprit autant orné de connaissance que le paraît l'esprit du censeur, prête une plume plus capable que de ce qui lui fait faire en soutenant une cause aussi misérable que celle de la Charlotte, en qualité de *psylle miraculeuse*. Ce n'est pas que l'on veuille donner trop de

52. Lanzonus, *Exercitatio medico-physico-anatomica, de saliva humana eiusque natura, usu, proprietatibus, op. cit.*

53. « D'abord, sur le membre, il [le Psylle] fait une marque par l'attouchement de la salive qui arrête le virus et retient le mal dans la plaie », Lucaïn, *La Pharsale*, IX, 926, texte établi et traduit par A. Bourget et M. Ponchont, Paris, Les Belles Lettres, 1993, p. 173.

prix aux connaissances, non nécessaires à la pratique de la médecine, mais si elles ne font pas le médecin, du moins font-elles un médecin plus propre à faire valoir une bonne pratique, *medicum non faciunt, sed aptiorem medicina*. C'est une parure que les nouvelles découvertes ont ajoutée à l'ancienne médecine ; et comme la bordure appropriée au tableau d'un pinceau habile, en fait sortir les beautés aux yeux des spectateurs, ainsi se sont de nouveaux jours que répandent sur l'ancienne pratique toutes les recherches que les modernes y ont ajoutées. L'esprit du censeur paraît bien orné de ces connaissances, il est donc triste de le voir se prostituer à des compositions aussi inutiles pour l'utilité publique ou bien de la santé, que celle de la Lettre que l'on vient de réfuter et c'est un double chagrin de se voir obligé à perdre son temps et le faire perdre aux lecteurs, au lieu de ne les occuper qu'à des utiles lectures. Cherche-t-on à faire des reproches au censeur ? Tant s'en faut, l'on aimerait à se voir uni de sentiment comme d'intérêt, pour le service du public, l'honneur et le progrès de la médecine.

RÉPONSE DES MÉDECINS

AU DÉFI QUE LEUR FONT LES CONVULSIONNAIRES¹

On défie vos medecins etc. Ce sont les termes du défi que vos amis, Monsieur, emploient à la page quarante-trois de *la défense ou justification des Requête*². Ces médecins que Dieu a préservés de l'épidémie convulsionnaire, saisissent avidement (on verra pourquoi) cette occasion à laquelle ils ne trouvent rien à dire, sinon qu'elle vient un peu trop tard : *Melius si ante*, répondait Pline le jeune³, à un ami qui lui annonçait un événement qui lui faisait plaisir. Car c'en aurait été un très sensible pour les médecins, que l'on leur eût donné plus tôt à démêler le surnaturel prétendu des convulsions, d'avec le naturel qui les a amenées, qui les a si étrangement déshonorées par ce qu'il a de honteux, quand on se livre à ses mauvais penchants ; enfin contre lequel ont échoué parmi le peuple tant d'excellents écrits, trop sublimes pour des esprits que l'éducation, la trempe ou la nature tiennent au-dessous des réflexions théologiques. Mais enfin, grâce au Ciel, voici que vos amis, comme des papillons, viennent se brûler à l'éclat des lumières que la médecine répand en matières sur lesquelles des têtes offusquées par les brouillards du fanatisme sont bouchées.

L'ami pour son ami présentant le Cartel,
Se fit d'être assassin un devoir criminel⁴.

Serait-ce là, Monsieur, le modèle du *cartel* que vos amis signifient si hautement aux médecins ? L'on connaît les minéraux qui croissent dans

1. *Réponse des medecins au défi que leur font les convulsionnaires*, s.l., 1736.

2. *Défense et justification des requêtes de Charlotte de La Porte, Denise Regné et Marguerite-Turpin, contre les Réflexions de M. F**** (30 novembre 1735-23 mars 1736), s.l., 1736, 3 parties en 1 volume.

3. Pline le jeune, *Lettres*, VI, II, 4.

4. On trouve ces vers dans l'ouvrage de Pierre de Villiers, *De l'amitié, en quatre chants héroïques*, chant III^e, publié à Amsterdam, chez Adrian Braakman, en 1679, p. 43.

les mines où on les fouille, et les eaux telles qu'elles doivent en sortir par les lits différents des terres, et par les *marcassites*⁵ que l'on y trouve ; mais en matière d'ouvrages d'esprit, l'on distingue les génies des auteurs qui les produisent, par les traits qui expriment leurs sentiments, par leur style, les termes de leurs expressions ; toutes observances qui forment le goût des gens de Lettres. Or toutes ces circonstances examinées dans l'écrit de la défense des Requêtes, ramènent le souvenir de deux lettres qui ont soulevé les esprits de tous les honnêtes gens, de ceux-là même qui auraient ou plus d'humanité et de savoir-vivre, que de science et de piété, par les traits insultants et calomnieux qu'elles contenaient contre le savant et si modeste théologien, auteur des Réflexions sur la Requête de la Charlotte. L'écrit de la défense publié par vos amis aurait bien la mine, à ces marques, d'être sorti de la fabrique du convulsionnat. Cette conjecture prend même apparence de vérité, quand l'on sait par la notoriété publique, que vos zélateurs convulsionnistes n'assassinent point à la vérité leurs adversaires à coup de poignard, comme les *Circoncilionnistes*⁶ des *Donatistes* faisaient les *catholiques*, mais il n'est réputation la plus intègre et la plus solidement établie, sur laquelle les convulsionnistes zélés pour leur fanatisme ne fassent main basse, depuis qu'on les a vu décrier avec effronterie et ingratitude la réputation de leur Maître l'illustre Monsieur Dugué⁷. C'est donc la même plume, apparemment trempée dans le même fiel, qui vient de composer l'écrit de la défense des Requêtes. Mais examinons la forme, les qualités et le caractère du *cartel* de vos bons amis. *L'on défie*, dit-il, *vos médecins etc.* Que pensez-vous, Monsieur, de ce ton obligeant : *vos médecins* ? Serait-ce qu'ils se croiraient en droit de donner le ton aux affaires de la médecine, comme ils se donnent autorité de donner le ton aux affaires de l'Église ? L'on va voir combien peu ils s'entendent à se mêler des matières qui regardent la médecine ; mais en attendant, les médecins insultés et provoqués *par le défi*, observent les manquements qui se trouvent dans le cartel de vos convulsionnistes. Observent un *cartel*, outre qu'il devait marquer le lieu, le jour et l'heure du combat, devait encore en désigner la manière et le sujet. Le sujet n'est point obscurément marqué dans le cartel ; il roule sur les miracles de la Charlotte (il en sera parlé ci-après) mais pour la manière de combattre, elle est absolument omise dans ce cartel. La manière usitée parmi les médecins pour juger des maladies, de leurs vérités, de leur caractère et des remèdes qui ont procuré la cure, c'est d'avoir toutes ces circonstances bien reprises, fidèlement exposées, et simplement énoncées dans de bons certificats, signés de médecins et de chirurgiens en cas de

5. La marcassite est appelée aussi « l'or des fous », à cause de son éclat.

6. Les Circoncilions constituent un mouvement ascétique de l'Afrique chrétienne des IV^e et V^e siècles, dont parle Augustin, qu'il attaque et accuse de vouloir renverser le clergé ecclésiastique. Ce terme vient du latin *circumcellionibus*, relatif à ceux qui déambulent.

7. L'abbé Jacques-Joseph Duguet, un des acteurs les plus importants du « figurisme ».

maladie chirurgicale. Est-ce là la manière du cartel ? Est-il fondé sur cette importante forme, surtout quand il s'agit de miracles que l'on met à la place de cures ordinaires ? Est-ici, Monsieur, une chicane inventée contre vos amis ? Les lois ecclésiastiques et civiles⁸ ordonnent que préalablement aux jugements à porter sur les miracles, il faut que la maladie ait été bien connue, et qu'elle soit constatée par des médecins, sans même se contenter des témoignages de chirurgiens, parce que les lois ne veulent s'en rapporter qu'au témoignage de gens connaisseurs dans l'intérieur des corps humains. Une telle pièce qui certifie et constate la lèpre que vos amis donnent pour avoir été guérie par la Charlotte, manque absolument à ses dénonciateurs, et ils ont l'audace de provoquer insolemment des médecins là-dessus. Car qui a vu cette lettre ? Et qui que ce soit autre que la Charlotte qui l'a vu, sera-ce, ce témoignage, un témoignage compétent ? Vos amis ignorent la difficulté, les incertitudes et tous les équivoques qui se trouvent sur la décision de la *lèpre*, ne fut-il question que de la connaître. Quels soins ! Quelle diligence ! Quelle précaution n'apportait point des médecins les plus habiles, et juridiquement nommés pour l'examen des *lèpreux*, pendant tout le temps qu'ont duré les *ladrerries*, pour n'y admettre que des malades véritablement atteints de *lèpre* ? Aussi fut-ce le droit réservé à la connaissance du grand prêtre dans la Loi que Dieu donna aux Hébreux. Lui seul décidait entre *lèpre et lèpre*, car il en était de plus d'une sorte parmi ce peuple chez qui elle prenait aux *murailles*, aux *vêtements*, aux *ustensiles* de ménage. Le convulsionnat donc serait-il bien exempt de quelque lèpre ? Celle que l'on dit avoir été guérie par la Charlotte est aussi incertaine ou mal jugée, qu'il est aisé d'assurer que la lettre qui prit à Giezi pour son avarice, et à Marie sœur de Moïse pour son insolence, règne en effet parmi les convulsionnistes, par leur orgueil, leur audace et leur calomnie. Ajoutons que la vraie lèpre, celle qui est incurable, est aujourd'hui très rare. Est-ce fraude ? Est-ce imposture ? Est-ce ignorance donc, que ce que la Charlotte et les hérauts de ses prétendus miracles avancent au public ? Quoi qu'il en soit, les médecins provoqués à s'expliquer sur cette cure nommée miraculeuse, avertissent ce public, que la pièce capitale pour certifier un miracle, manque absolument à la Charlotte. Elle a bien su prendre des certificats de médecins pour constater l'état de son corps avant que d'aller aux convulsions : il lui en fallait un semblable pour constater la lèpre prétendue. Le miracle est donc faux ? Et mal à propos vos zélateurs défient les médecins de procurer une telle cure que celle de la Charlotte : ils ne savent ni tromper le peuple, ni l'amuser par des fanfaronnades qui ne furent jamais que les artifices de ses *pipeurs* du peuple, de ces charlatans, de ces guérisseurs de théâtre. Instruits et conduits par les

8. Hecquet renvoie à Paolo Zacchias, *Quæstiones medico-legales*, *op. cit.*

règles de la religion et de la médecine, ils ne se piquent que de la véracité de leur profession, dont ils avouent et connaissent les très étroites bornes, mais sans appeler les choses que par leur nom : de sorte qu'après deux mûres délibérations, ils *appellent lèpre* ce qui est *lèpre*, mais quand cela se trouve, *un chat est un chat, et Rolet un fripon* : c'est-à-dire que partout où la religion, l'honneur et le bien du public le demandent, ils révèlent et persécutent le mensonge, l'imposture et la séduction. Quelqu'une de ces dénominations entre-elle dans le faux miracle de la Charlotte ? Nous apprendrons ci-après à le reconnaître.

Après cela, Monsieur, il est temps de vous donner la raison pourquoi les médecins se prêtent aujourd'hui si volontiers à répondre au *cartel* de vos zélateurs. C'est qu'ils ont toujours cru que sans faire l'honneur au *surnaturel* des convulsions de disputer contre lui, il suffisait de bien prouver le naturel de ces opérations, parce qu'ils ne sont que les symptômes de maladies dans les personnes du sexe, maladies qui sont les plus bizarres et les plus prodigieuses. Instruits, comme ils le sont, dans les matières de médecine, ils savaient la manière qui a fait tomber dans leur temps les étonnantes histoires des ursulines de Loudun. Les théologiens (comme on fait ceux des convulsionnistes) voulurent saisir en premier la décision de cette folle affaire ; mais l'exemple de l'évêque de Poitiers déshonora absolument le parti qu'il avait pris de juger par lui ou par ses officiers, de ses convulsions. Il les jugea tout d'abord, et en fit des possessions diaboliques⁹ ; et par l'événement elles se trouvèrent n'être que des illusions de pauvres créatures, dont on avait gâté les imaginations. Par où revint-on de la méprise de l'évêque de Poitiers ? En interposant la menace du bras séculier, qui, comme le dit l'histoire, faisait bien plus d'effet sur le diable convulsionnaire, que tous les exorcismes. C'est que le cardinal de Lyon, averti par les évêques de Nîmes, de Chartres et d'Angers, fit rapport *au roi* des scandales publics des convulsionnaires de Loudun et de Chinon, où déjà la contagion avait pénétré. En conséquence, *Sa Majesté* envoya une Lettre de cachet à l'archevêque de Tours pour y remédier. L'affaire fut entreprise par le promoteur de Monsieur L'évêque de Nîmes, mais avec quelle précaution ? Cet ecclésiastique *pour s'appuyer et s'autoriser de son sentiment pour faire connaître au public ce qu'on devait penser des possessions qui avaient la vogue, et pour repousser les querelles et les reproches qu'il aurait à soutenir de la part de ceux qui soutenaient les intrigues de ces possessions dans son diocèse, et en y étouffant le germe de cette semence infernale, avant que le loisir de pousser et de jeter de profondes racines, consulta l'université de Montpellier, en lui envoyant des questions sur toutes les postures des filles convulsionnaires*¹⁰. Là-dessus

9. Hecquet précise en note : « Voir *L'histoire des diables de Loudun*, p. 403 », c'est-à-dire *Histoire des diables de Loudun, ou de la Possession des Religieuses Ursulines, & de la condamnation & du supplice d'Urbain Grandier, curé de la même Ville*, Amsterdam, A. Wolfgang, 1693.

10. *Ibid.*, p. 316.

furent dressées questions qui furent envoyés à cette faculté de médecine, et ces questions se trouvent ici¹¹ tout au long avec les réponses de cette savante compagnie. Or toutes ces questions renferment précisément tout le merveilleux ou le *divin* sur lequel on établit aujourd'hui le surnaturel des convulsions ; c'est-à-dire toute postures, grimaces, *prophéties*, *extases* etc. des prétendues endiablées de Loudun et de Chinon : car cette contagion gagnait le Languedoc. Une aventure d'un tel genre fut dissipée par les magistrats qui la déférèrent à l'examen des médecins¹². Une fille nommée Marthe Brossier de Romorantin étant tourmentée de vapeurs hystériques, faisait des mouvements, des élancements, des contorsions de toute espèce etc. Le père de cette fille, c'était un tisserand, en faisait son gagne-pain etc. L'évêque d'Orléans et les chanoines de Cleri, l'avaient chassée de leur territoire, et Monsieur Miron évêque de d'Angers, l'avait fait sortir de son diocèse, parce qu'il avait reconnu que ce n'était qu'une maladie naturelle avec des impostures étudiées. Le père l'amena à Paris, où (ajoute Mezerai) il y a tant de sortes d'esprits, qu'il n'est rien de si extravagant qu'il n'y trouve des gens qui sont infatuent. Le cardinal de Gondy évêque de Paris, sans s'arrêter aux exorcismes des *Capucins*, de l'avis d'une grande assemblée d'ecclésiastiques, choisit cinq fameux médecins... Le parlement pour mieux arrêter les esprits du peuple, car ils s'échauffaient jusqu'à faire craindre que cet oracle ne donnât des réponses séditieuses, si l'on ne se hâtait de lui fermer la bouche, mit la possédée entre les mains du Lieutenant Criminel, et du Lieutenant du Roi. Cependant il nomma onze médecins de la faculté de Paris, qui tous rapportèrent qu'ils n'y connaissaient rien qui fut au-dessus des forces de la nature. Les prédicateurs publiaient qu'il entreprenait sur la juridiction de l'Église, et que l'on étouffait une voix miraculeuse dont Dieu voulait se servir pour convaincre les hérétiques ; mais le Parlement se servit de son autorité pour leur imposer silence : Marthe fut mise entre les mains du *Prévôt de Robe-courte* pour la ramener à Romorantin etc. Marthe et son père délaissé de tout le monde, n'eurent plus d'autre refuge que les hôpitaux : tout ceci est tiré de Mezerai.

Une autre merveille, mais de la même trempe, est encore l'histoire d'une fille dont le père était Maréchal. Elle resta trois ans entiers, disait-on, sans boire ni manger. Des médecins furent envoyés avec des Lettres du Roi, pour amener cette fille du Limousin, où elle demeurait, à Paris. Mais l'examen des médecins ne fut pas nécessaire parce que la merveille

11. *Ibid.*

12. Hecquet renvoie à Mezerai, ou François Eudes de Mézeray (1610-1683), historien français, auteur d'une *Histoire de France, depuis Faramond jusqu'à maintenant*, publiée à Paris, entre 1643 et 1651, en 3 vol.

cessa par l'avis de ses parents, qui lui conseillèrent d'éviter la visite des médecins, en s'efforçant de prendre de la nourriture, et on l'a dit guérie. La seule menace donc de l'examen des médecins, fit évanouir le miracle. Pareille aventure, ajoute Mezerai¹³, était arrivé l'an 825 encore à une fille sous l'empire de Lothaire. Toutes histoires qui font connaître jusqu'à quel point la passion, la vanité, la supercherie, l'imposture et l'illusion peuvent enfler et enorgueillir l'imagination dans des filles à miracles. Mais cette disposition en de pareilles têtes, n'était point échappée à la pénétration de Monsieur Nicole, lui qui en effet connaissait si bien le cœur humain. « Des opérations de l'esprit à démêler, dit-il, les unes plus communes etc. Mais lorsque les personnes qui ont l'imagination forte viennent de plus à l'échauffer par quelque action un peu violente, elles disposent par là leur cerveau à agir d'une manière qui les surprend elles-mêmes ; et leurs pensées deviennent si vives et si différentes des pensées communes, qu'elles les prennent aisément pour des lumières de Dieu. Ainsi elles sont sujettes à s'y attacher, à les aimer, et à ne suivre qu'elles-mêmes en pensant suivre Dieu. »¹⁴ Le comble de l'illusion, c'est (comme le fait remarquer, à ce sujet, cet illustre et pieux théologien) quand ces personnes à opérations *non communes*, « viennent à tomber entre les mains de quelques esprits crédules qui s'amuse à elles, et qui prennent plaisir à les entretenir dans l'illusion. C'est pourquoi elles doivent préférer ceux qui sont plus défiants, et moins crédules. » Quoi qu'il en soit, les histoires rapportées ci-dessus, prouvent combien la médecine, ne fût que par la menace de ses examens, peut terminer de ces spectacles scandaleux à la religion, et dangereux pour les États.

Sur ces modèles, et suivant les sages réflexions de Monsieur Nicole, voici ce que répondent au cartel des convulsionnistes, les médecins qu'ils ont défiés.

1° Qu'ils ont tout prêt par-devers eux un écrit, où l'on fait voir le faux des Requêtes, et la fausseté des Requéranes. L'on y voit rapportés au naturel tous les miracles des Requéranes ; de ceux de la Charlotte, passifs ou actifs, c'est-à-dire, ou qu'elle a opérés, se dit-elle, sur d'autres, ou ceux qui se sont opérés sur elle-même ; ceux des coups de bâton à milliers de la Turpin ; ceux du dragon dans l'œil de la Nizette, et de son prétendu *cancer*. Ç'aurait été ici la place due à toutes ces explications physiques, mais peut-être la Providence permettra que cet écrit voie bientôt le jour, après six mois et plus qu'il garde le Cabinet. L'on prend

13. Mezerai, *Histoire de France*, *op. cit.*

14. Le texte diffère un peu en début de citation : « [I] faut savoir, écrit Nicole, que comme la nature a deux manières d'agir, l'une ordinaire et l'autre extraordinaire, la nature a aussi deux sortes d'opérations, les unes plus communes, et les autres moins communes. Mais lorsque, etc. », *Essais de morale, contenant divers traités sur plusieurs devoirs importants*, tome 6, traité 5 (*Des conduites extraordinaires*), n. IV, Paris, Guillaume Desprez, 1733, p. 81.

donc le parti de surseoir la manifestation de ce physique, dans les miracles des convulsionnaires.

2° Les médecins défiés, défient à leur tour les convulsionnistes, et autant qu'il leur est permis, ils les somment d'oser mettre à l'épreuve les miracles, et en particulier ceux de la Charlotte. Car comme le véritable or souffre hardiment la *coupelle*, qui le prouve n'en altéré ni frelaté par les malins artifices des *souffleurs*, ou chercheurs de *Pierre philosophale*, tout de même l'examen juridique fait évanouir les faux miracles, comme le faux or les *alchimistes* s'évanouit, et s'en va en fumée, étant mis à la *coupelle* d'un chimiste qui aura autant de probité que de lumière. Que Charlotte de La Porte vienne donc prendre la place de Marthe Boissier, la miraculeuse de Paris, substituée à la merveilleuse d'Orléans. Qu'un arrêt du Parlement la livre à l'examen d'autant de médecins de la faculté de médecine de Paris, qu'il le jugera à propos. Que comme le requièrent d'abord les médecins de Loudun¹⁵ (pour mieux juger de la vérité des choses) la Charlotte soit séquestrée dans une maison particulière, hors des mains des *Frères Servants*, mais dans celles des femmes entendues, sans qu'elle ait d'autres ecclésiastiques que ceux qui sont ordonnés pour cela ; qu'elle ne prenne des remèdes et des nourritures que par l'avis des médecins proposés ; qu'elle soit examinée de jour et de nuit ; que les médecins soient appelés pour la considérer, l'entendre et la faire secourir par des femmes, dans ses accès de convulsions ; que l'on ramasse tous les faits et gestes des temps passés : mais que de bonnes informations soient faites des miracles qu'elle prétend avoir faits, et surtout de la guérison de la lèpre (ce miracle avec lequel on insulte à la médecine) parce qu'enfin il est des temps où les merveilles de Dieu doivent être révélées.

Qu'elle ait la liberté de réitérer tant de belles choses, et en même temps les médecins et chirurgiens examineront la différence qu'il y a aujourd'hui entre la longueur de ses membres, d'avec celle qu'ils avaient autrefois. Tout ceci tournera-t-il à la gloire de sa candeur et de sa bonne foi ? Rien n'illustrera tant le convulsionnisme. Sera-t-elle confondue dans tous ses examens ? La médecine sera vengée, et la Charlotte autant méprisée que Marthe Boissier. Ses fauteurs et patrons voudront-ils néanmoins la justifier, ou la soutenir partout où elle se retirera ? L'exemple d'Alexandre de La Rochefoucault, abbé de Saint-Martin, les tienne bien instruits, et les précautionne contre l'opprobre où tomba cet abbé. Il avait mené sa béate Marthe Brossier à Rome¹⁶... mais ayant reconnu qu'il s'était trompé, il tomba malade de chagrin, et en mourut.

Qu'en vertu du même arrêt du Parlement, soient séquestrées la Turpin et la Nizette, chacune séparément. Sur celle-ci, sans la *Servante de la Chape-*

15. Hecquet précise en note : « Voir *L'histoire des diables de Loudun*, p. 74 », *op. cit.*

16. Hecquet précise en note : « Voir Mezerai au même endroit ».

lière, l'on s'assurera par l'état de son œil, et celui de sa mamelle, de la vérité de ce qu'elle avance sans preuve et sans certificat ; elle sera examinée, écoutée et mûrement considérée dans ses convulsions, sans lui permettre qu'aucun homme vienne lui marcher ni sur la gorge, ni sur la poitrine, ni sur le ventre. La Turpin sera séparée absolument de ses batteurs à coups de bûche, les allures ou artifices, tels qu'ils soient, seront étudiés par les médecins. Enfin toutes trois, les Requéranes convulsionnaires fameuses, feront voir à ces examinateurs juridiques, la vérité du divin qui les inspire ou les anime. Ces Messieurs en rendront compte aux magistrats du Parlement ; et sur leur référé sera publié un arrêt. Sera-t-il plus à l'honneur des Requéranes, que ne le fut le jugement de ce tribunal à Marthe Boissier ? Qui oserait en flatter ces filles qui se sont montrées dans toutes leurs opérations convulsives, bien plus tenantes à la chair qu'à l'esprit, plus à l'humain qu'au divin ? Aussi la médecine n'y a-t-elle jamais rien remarqué que de physique ; et plutôt à Dieu qu'elle n'y eut jamais aperçu qu'un physique, ou qu'un naturel innocent !

Mais pour remplir toute justice, il faut satisfaire à une condition qui était de l'essence du cartel. Il devait renfermer la manière du combat, entre quels combattants, quelles armes. Ici donc si la Charlotte prétend faire assaut contre la médecine, qu'elle défie par la bouche de ses patrons ; il faut que les combattants désignés soient sensés à tout le moins présents, ayant été appelés. L'arrêt du parlement pourvoira à la sûreté de cette condition. Par cet ordre les médecins viendront en présence de Charlotte, et de la personne miraculée. Sous ses yeux et à ses oreilles ils l'interrogent. Ils jugeront de la vérité de sa lèpre. La Charlotte pourrait-elle trouver à redire à ce que le jugement de sa lèpre fut renvoyé à des médecins ? Jésus-Christ lui-même renvoyait au grand prêtre les lépreux qu'il guérissait miraculeusement, afin qu'il jugeât et de la vérité de la maladie, et de la certitude de la guérison. Ces médecins donc ressasseraient tout ce qui s'est passé dans la manière de cette prétendue guérison pour décider si la nature, ses remèdes ou ses ressorts n'auraient point la principale part, et peut-être le tout dans cette cure. Car enfin, Monsieur, ce n'est point tant d'une guérison véritable qui se serait opérée entre les mains de la Charlotte, dont il est question ; on lui a accordé que ses sucements auraient pu guérir naturellement des écrouelles¹⁷, mais on lui dispute d'avoir fait un miracle en supposant une guérison véritable. Cependant se trouverait-il vrai qu'elle aurait guéri de la lèpre ? La surprise en serait plus grande ; voyant que la Charlotte, qui ne paraissait pas faite pour faire des miracles, en aurait opéré un des plus grands. Les médecins seraient les premiers à crier miracle.

17. Hecquet ajoute en note : « Voir La Succuse », c'est-à-dire « Le suceuse convulsionnaire, ou la Psylle miraculeuse ».

*Sanctus Yvo erat Brito,
Causidicus et non Latro.
Res miranda !¹⁸*

Vous voyez donc, Monsieur, que l'on n'en veut ni à la personne, ni à ses dons du Saint Esprit ; on les publiera dès qu'il sera prouvé qu'elle est autant séraphique et spirituelle, qu'elle a paru tendre et charnelle en embrassant un jeune homme ? Et encore dans tout ce qu'elle avoue avoir été surprise quand on lui a rapporté les secours qu'elle avait demandés dans ses convulsions.

En vertu du même arrêt, les médecins examineraient le jeu ou la réalité de la scène à coups de bâtons qui se passent sur les jambes de la Turpin. Et comme ils seront à portée de se faire rendre compte de l'état passé est présent des jambes de la Charlotte, aussi pourront-ils éclairer le prétendu miracle opéré sur les jambes de la Turpin. L'on verra par l'écrit qui prouve *le faux des Requêtes* etc. les raisons naturelles de l'allongement, ou semblable avantage qui a suivi le martelage des coups de bûche : mais les yeux de ces médecins pourraient bien ne pas voir tout ce qu'on a publié par la bouche des *Cyclopes convulsionnaires*. Encore ils examineront l'œil et la mamelle de la Nizette, et ils seront témoins auriculaires (si l'on ne s'est pas corrigé de la profanation que l'on fait des psaumes pendant la superstitieuse comédie de sa crucifixion) ; et peut-être qu'en la suivant de plus près que n'a fait la servante d'une chapelière, ils découvriront des secrets plus honteux, qu'incertains à découvrir. Sur ces échantillons, voyez, monsieur, quelle face différente prendrait les affaires du convulsionnisme.

Prétendriez-vous, Monsieur, que la confusion qui couvrirait la Charlotte, la Turpin, la Nizette et leurs fauteurs n'influerait en rien sur les autres filles convulsionnaires ? Comprend-on qu'il eut bien de l'honneur à combattre sous des étendards que la honte et l'ignominie auraient déshonorés dans le monde ? *Dis-moi qui tu hantes, et je te dirai qui tu es*. Vous êtes, leur dira-t-on, d'une même confraternité, d'une même *Chevalerie* que la Charlotte, la Turpin, la Nizette et leurs capitaines ; vous ne désavouez rien de leurs sentiments, de leurs opinions, toutes extravagantes qu'elles sont. Vous tenez donc absolument à l'esprit qui les domine : il les aura déshonorées, ce déshonneur de vos trois consœurs retombe à plomb sur vos têtes, vos consciences et votre réputation.

À quoi donc, demanderez-vous, Monsieur, aboutira si parfaitement un arrêt du Parlement donné contre l'œuvre des convulsions ? À assujettir toutes les autres convulsionnaires à l'examen des médecins qui découvri-

18. « Saint Yves était Breton, avocat et non voleur, chose étonnante ». En principe, cette sentence se termine par *populo*, « pour le peuple ».

ront les illusions de toutes ces créatures. Quelle mer à boire, ajouterez vous ! L'expédient sera prompt, dès que cet arrêt condamnerait toutes ses créatures à retourner ou à leurs conditions, ou aux métiers dont elles gagnaient leur vie. Ce serait une bande de fainéantes que l'on obligerait à travailler. D'ailleurs, Monsieur, serait-il si impossible de dissiper un troupeau de filles, dont peut-être l'on se dissimule trop les besoins : *Da liberos*, disent aux yeux de tout le monde leurs attitudes, leurs indécences, leurs lubriques culbutes et contorsions dans les accès de leurs convulsions. Que les opulentes bourses qui se cotisent depuis des années pour l'entretien de ces créatures, à rien faire que scandaliser la religion et la raison, fournissent des dots pour procurer des maris à ces filles, et bientôt vous verrez vide les auberges des convulsionnaires. Cette idée est-elle maligne ou imaginaires ? *Exemplum ut Talpa*. C'est l'histoire d'un jeune gentilhomme distingué par sa famille : il se morfondait comme époux *séraphique* auprès d'une épouse spirituelle : c'était le *Baptiste* du convulsionnat, et la merveille de l'œuvre. Son cœur lui disait tout autre chose que ce qu'un zèle inspiré fanatique lui faisait faire par tous ses beaux discours auprès de cette pieuse et comique amante : une épouse que le Sacrement aurait fait sa femme, lui a paru plus propre à ses soupirs : une fille riche lui a été présentée, il s'est marié avec elle ; et adieu tout le *séraphisme*, et toute la spiritualité de l'époux et de l'épouse en figure. Plusieurs de vos filles convulsionnaires ont suivi ce penchant, quand leur bonne fortune leur a présenté des maris. L'essai n'en coûtera pas davantage aux bourses qui ont jusqu'à présent soutenu l'œuvre, de sorte qu'en donnant en gros ce que jusqu'à présent elles ont fourni en détail, le convulsionnisme et ses fauteurs sortiront avec honneur de leurs insensés engagements.

FIN

LET'TRE SUR LA CONVULSIONNAIRE EN EXTASE, OU LA VAPOREUSE EN RÊVE¹

Monsieur,

C'est la question que l'on vous fait, et vous me la faites. Est-ce *délire* ; est-ce *extase*, que l'état de ces filles convulsionnaires, dans les accès ? Mais cela, Monsieur, n'est plus une question dans le convulsionnat, depuis qu'un physicien, (peut-être quelque échappé de médecine ; car il parle anatomie) y est venu apprendre l'heureux démêlement de l'*extase*, ou l'*aliénation des sens* d'avec le *délire*. C'est une faillie d'esprit (peut-être de quelque médecin entiché du convulsionnisme). Or, fut-ce là la manière de penser des grands maîtres, des médecins, consommez dans la science du mécanisme, suivant lequel l'âme régit les opérations du corps ? Par là cependant se découvre jusqu'où peut aller les troubles d'une imagination échauffée ; toutes causes physiques des plus surprenants effets². *Causa quæ ad turpulentam ac perversam contribuunt phantasiam, omnino sunt Physicæ ac Mechanicæ, si quidem anima non nisi in Mechanismo corporis operari potest.* Ce sont ces surprenants effets, dans lesquels l'on a recours ou à Dieu ou au diable, pour expliquer les *extases* qui arrivent aux filles dans des accès de vapeurs. Mais là-dessus, le même savant médecin commence par avertir qu'il faut bien se garder de comparer ces *extases* avec ceux de saint Paul parce que ce sont des symptômes de maladies. *Neque in hisce casibus diabolo vim quandam ad cribere... Nec alias præter naturales causas allegare necesse est, nec ad nos pertinent*

1. *Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve*, s.l., 1736.

2. Hecquet renvoie à Friedrich Hoffmann, *De Motibus Spasmodicis*, in *Medicina Rationalis Systematica*, édité à Halle, en 6 tomes, entre 1718 et 1734. Hecquet se réfère au t. IV, chap. 3, p. 121.

*extases sancti Pauli, sanctorumque, si quidem de illis duntaxat loquimur quæ in morboris corporibus siunt*³. Après cela ce médecin, si éclairé sur les secrets de l'économie animale avertit, que des idées, qui dans ces cas subliment les esprits vers le surnaturel, jusqu'à faire des *béates* et des *séraphiques*, ne viennent que d'une force d'imagination, qui fait voir à ces vaporeuses (comme le dit ailleurs cet auteur), Dieu et les anges ; tant l'imagination se séduit dans les maladies du cerveau et du genre nerveux, où on l'avait montée au-dessus de toute croyance. *Prodigiosa et quæ omnem mentis captum superare videtur, est illa vis quæ in phantasiam latet, et quæ in morbis cerebri atque generis nervosi atrocioribus, quam maxime sese exerit*⁴. Il est vrai que l'Antiquité, livrée à la superstition païenne, avait mis le divin à la place des causes naturelles : *Vetustissimi, Medici loco naturalium causarum quas ignorarunt τὸ θεῖον. Seu divinum quid, in subsidium vocarunt*⁵. Mais, ajoute, ce grand homme, ces idées d'une physique brute et encore mal façonnée, doivent être aujourd'hui corrigées par la connaissance que l'on a du mécanisme du corps humain, ayant été surtout reconnu que ces maladies divines, avec tout leur prodigieux symptôme, se guérissent par des remèdes naturels⁶. Or, comme parle un grand théologien, tous les moyens qui ne sont que d'un ordre naturel, ne peuvent être le fondement immuable d'une foi divine (ou du divin) à laquelle tient un miracle⁷. D'après des réflexions si sensées, si philosophiques, sans sortir du respect dû à la foi, que devient l'idée du médecin convulsionniste, qui donne à démêler l'extase du délire dans les filles convulsionnaires, et surtout dans la Charlotte, dont il voudrait innocenter les actions honteuses, arrivées à cette fille dans ses accès de vapeurs ? Ce sont ces actions, ou semblables choses, criminelles et scandaleuses, (qu'un savant théologien a repris à l'honneur de la religion) dans l'insolente Requête que cette créature, et les zéloteurs du convulsionnat, n'ont point rougi de présenter aux magistrats : mais elle-même, la Charlotte, s'innocente-t-elle ? Désavoue-t-elle les faits déshonorants pour une fille chrétienne, dont elle est accusée par l'auteur des réflexions sur la Requête ? Voici les propres termes qu'elle emploie pour sa justification : « Mais l'anonyme a-t-il bien pensé qu'elle est la personne qu'il accuse d'avoir des passions si vives et si ardentes ? À qui croit-il persuader qu'une fille de mon âge, âgée de plus de cinquante ans, avec des jambes qui ont été

3. Hecquet renvoie au *de Catalepsi* d'Hoffmann, in *Medicina Rationalis Systematica*, op. cit., t. IV, chap. 4. Voir aussi le *De affectu cataleptico rarissimo*, édité à Frankfort, Ex officina Grossiana, en 1692.

4. Hecquet renvoie au tome V des *Medicina Rationalis Systematica* d'Hoffmann, mais il s'agit du tome IV, p. 120.

5. Hecquet cite à nouveau Hoffmann, *Medicina Rationalis Systematica*, (tome IV, chap. 3, p. 120), qui lui-même se réfère à Hippocrate.

6. *Ibid.*, p. 121.

7. Hecquet renvoie en note à M. Duguet, *Explication du mystère de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, paru à Amsterdam, chez Van der Hagen, en 1731, t. IV, p. 251.

pendant tout ce temps dans le froid et l'insensibilité de la mort, soit capable d'avoir un air, des gestes et des mouvements lascifs ?⁸ » Mais qui, elle-même, croit-elle persuader, sinon des convulsionnistes, qui s'oubliant sur la religion, ignorent aussi la physique du corps humain. Cependant faut-il être bien habile sur ces matières ? Des histoires connues sont des témoignages authentiques de la passion que peuvent concevoir des personnes âgées, et ces témoignages se lisent dans les Livres Saints. Car était-ce des jeunes gens, ou plutôt n'était-ce pas des vieillards qui avaient comploté de corrompre la chaste Suzanne ? La débauche est de tout âge, et la tendresse se prend même en des personnes décrépites (l'histoire rapportée par saint Grégoire le Grand, aurait instruit la Charlotte, de quoi est capable, en fait de passions impures, un vieux corps, et usé par la maladie. Cette histoire est celle d'un saint prêtre, vieillard décrépi. Il avait été ordonné prêtre étant marié ; de sorte qu'il ne regarda plus sa femme, depuis ce temps, que comme sa sœur : mais cette femme ayant approché son oreille sur la bouche du saint vieillard agonisant, pour reconnaître s'il était expiré : *Retirez-vous, femme*, lui dit-il, *retirez-vous, femme, le feu n'est pas encore éteint ; éloignez la paille*⁹. Les amorces de concupiscence fument donc jusque dans de vieux corps, et cette histoire en est une preuve bien évidente.) Que devient cet air de sécurité, avec lequel la Charlotte parle de son vieux corps, qui n'est pourtant que de cinquante ans ? Il rassure fort mal sur les accusations faites contre elle. Car sont-elles sans fondement ces accusations ?¹⁰ Elle se range humblement parmi les personnes âgées qui ont un corps refroidi, et elle se montre dans ses convulsions avec des contorsions, des attitudes et des culbutes qui désignent ouvertement l'*érotisme* de jeunes vapeureuses lascivement hystériques¹¹. (Et l'exemple singulier de telles créatures, dont il y a tant de copies dans les auteurs, est rapporté sous le nom d'une femme de seize ans, par un savant médecin¹². Cette jeune vaporeuse

8. Je reproduis le passage en entier : « Mais l'anonyme a-t-il bien pensé qu'elle est la personne qu'il accuse d'avoir des passions si vives et si ardentes ? À qui croit-il persuader qu'une fille de mon âge, âgée de plus de cinquante ans, dont les jambes & les pieds sont restés à demi-formés sans aucune solidité & sans mouvement depuis ma naissance jusqu'à l'âge de plus de cinquante ans, & qui ont été pendant tout ce temps dans le froid & l'insensibilité de la mort, soit capable d'avoir un air, des gestes et des mouvements lascifs ? », *Requête de Charlotte de la Porte au Parlement*, Paris, Ph. Nic. Lottin, 1735, p. 9.

9. Hecquet ajoute en note : « Voyez le *Commerce dangereux entre les deux sexes*, part. I, p. 57 », ouvrage de Jean-Baptiste Drouet de Maupertuis, déjà cité plus haut.

10. Hecquet ajoute en note : « Voyez là-dessus *Le naturalisme* ».

11. Hecquet ajoute en note : « Voyez Schurigius sur les maladies des filles et des femmes ». Martinus Schurigius, ou Martin Shurig (1656-1733) est un médecin allemand spécialiste en anatomie des organes sexuels. Il a écrit une *Gynaecologie Historico-Medica, hoc est congressus mulieribus*, publiée à Dresde, chez Hekel, en 1730.

12. Hecquet ajoute en note : « Guérin, *Traité de l'imposture*, p. 225 ». Il s'agit très probablement de Jacques Grévin, traducteur en français du *De praestigiiis daemonum* de Jean Wier, *De l'imposture et tromperie des diables*, édité à Paris, chez Jaques du Puys, en 1569. On trouve l'histoire similaire d'une fille démoniaque de seize ans, au livre III, chap. 3, p. 232.

démontrait l'effet naturel qu'on sait résulter des contorsions et des mouvements redoublés des cuisses, quand l'on connaît les dispositions et les attaches des muscles de ces endroits ; tous efforts tendant à la lubricité : *Mera corporis lascivientis naturæ conamina*¹³. Et en effet, ce médecin remarque qu'une telle vaporeuse ne se sentait soulagée, et ne sortait de ses accès de vapeur, c'est-à-dire, de ses convulsions, qu'après avoir fait, en mille manières, ces sortes de contorsions ou renversement de cuisses contre le bas-ventre. La Charlotte ressemble-t-elle si mal à ce portrait, lorsqu'elle se met à rouler comme une boule, pour se donner à *sabouler* entre les mains de jeunes gens ?) D'ailleurs, peut-elle répondre du cœur d'un jeune homme qu'elle embrasse tendrement à plusieurs fois ; et qui, dit-on, n'était point le père de l'enfant qu'elle dit avoir guéri ? Peut-elle nous rassurer sur les désirs que peut allumer dans un jeune cœur l'insidieux aspect d'une personne du sexe ? « Or, dit saint Augustin, en matière de désir, on ne laisse point d'aller bien avant de part et d'autre, quoiqu'on s'en tienne aux regards et aux sentiments du cœur ; et vous ne sauriez dire que vous avez le corps chaste, si vos yeux ne le sont, puisque l'œil est le messager et l'interprète du cœur. »¹⁴ A-t-il paru aux yeux des assistants que la Charlotte ait fermé les siens, et qu'elle les ait fermé surtout à ce jeune homme, qu'on lui a vu souvent souhaiter par préférence aux autres frères servants ? « A-t-il paru, au contraire, que ses yeux n'ont point été bien aises de trouver ceux de cet homme arrêté sur elle ? Car on s'imagine, continue saint Augustin, qu'on ne s'en aperçoit pas ; mais on le voit, et ceux même dont on se doutait le moins »¹⁵.

Sur de tels indices, un prédicateur prononcerait que ces personnes sont des cœurs impudiques, et sur de tels signes et démonstrations consenties, en gestes, en attitudes, en coup d'œils, etc. un confesseur mettrait une fille en pénitence. L'auteur des réflexions sur les Requêtes les dévoile au public, qui prenait pour miracle de telles opérations. On l'attaque aux criminels. *Démonstrations consenties* ! La Charlotte, et les fauteurs de ses grimaces et de ses Requêtes, n'en conviennent point, sous le prétexte qu'elle ne se souvient de rien, ou de peu de choses ; encore désavoue-t-elle ce peu. Mais ignorent-ils que c'est volontairement qu'elle s'expose aux inconvénients de ses accès, inconvénients qu'elle est obligée de désavouer ? Ignorent-ils que c'est volontairement, et avec préméditation qu'elle réitère ces indignes opérations ? Par où saint Ambroise veut-il excuser le crime des filles de Loth ? Par la raison qu'elles ne le commirent qu'une seule fois. *Ubi hic libidinis culpa... quomodo dabitur in vitio quod*

13. Les simples efforts de la nature lascive des corps.

14. Augustin, Lettre CCXI. Hecquet a sans doute consulté l'édition *Des lettres de s. Augustin*, traduites en français sur l'édition nouvelle des P. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, éditée à Paris, chez Jean-Baptiste Goignard, en 1701, tome VI, p. 44-45.

15. *Ibid.*

non iteratur in facto ?¹⁶ Au contraire, dans la Charlotte, c'est une habitude du péché. En effet, s'est-elle jamais séparée du troupeau convulsionnaire, où se commettent de plein gré tant d'infamies, si connues et tant multipliées, qu'elles ont fait donner au convulsionnisme le nom de la *Secte des Multipliants*¹⁷. C'est le caractère d'érotisme répandu sur toute la troupe ; elle est donc soumise à toute l'accusation, parce que c'est un péché qu'elle adopte dans les personnes de toutes les sœurs convulsionnaires ; c'est encourir le même traitement, puisqu'elle demeure liée de confraternité convulsionnaire ; titre qui l'assujettit à la même peine¹⁸. Les Perses et les Macédoniens condamnaient à mort tous les parents, en cas de crime. La peine du crime s'étend, au Japon, sur toute la parenté. Veut-on quelque chose qui se rapproche de nos mœurs en religion ? Toute la parenté d'Aman¹⁹ fut pendue comme lui ; et les enfants des accusateurs de Daniel²⁰ furent jetés, avec eux, dans la fosse aux lions. La peine est portée bien plus loin parmi les Chinois ; leurs *Mandarins* sont déposés en même temps que les parents sont punis, lorsqu'il se commet quelque grand crime, comme quand des enfants ont dit des injures à leur père. Sur ce pied, la punition des convulsionnaires irait bien loin, puisque leur état criminel est injurieux à Dieu, le Père de tous les Chrétiens. Combien se récrierait-on contre l'auteur du naturalisme, s'il avait avancé que les docteurs convulsionnistes sont punissables, pour les scandales que causent sous leurs yeux les filles convulsionnaires ? Ils se contentent de renfermer, dans une même classe, toutes les filles qui y sont entrées et qui y demeurent. C'est le cas de la Charlotte. Pourrait-elle croire que c'est mal à propos qu'on lui fait partager un blâme mérité par la complicité ? Qu'elle reconnaisse les marques sensibles d'érotisme, dans les opérations, célébrées jusqu'à en faire des miracles parmi ses consœurs, dans les symptômes qui ont caractérisé de lubricité des vapeurs hystériques, dans des filles qui n'en ont guéri que par le mariage. (L'on prend ces signes dans des histoires, comme celle-ci, rapportée par un savant observateur, dans les journaux d'Allemagne. Une jeune fille souffrait d'abord des maux de tête, puis des douleurs et des gonflements dans le bas-ventre ; alors tout le corps devenait roide et immobile, comme dans la *cataplexie tétanique*. Ces roidissements attaquaient tantôt tout le

16. « En tout cela, écrit Origène, peut-on les convaincre de dévergondage coupable, d'inceste criminel ? », *Homélie sur la Genèse*, V, 4, 31, texte latin des W. A. Bachrens, introduction par Henri de Lubac et Louis Doutreleau, traduction et notes par Louis Doutreleau, Paris, Le Cerf, 2003, p. 172-173. Ce passage se réfère à Gn 19, 33-38.

17. Il s'agit d'un mouvement protestant de type prophétique survenu à Montpellier, peu de temps avant le phénomène des convulsionnaires. Voir l'article de Daniel Vidal, « La secte contre le prophétisme : les multipliants de Montpellier (1719-1723) », *Annales*, 1982, 37/4, p. 801-825.

18. Hecquet ajoute en note : « Voyez le *Traité de l'opinion* ». Il s'agit sans doute de Gilbert-Charles Le Gendre, *Traité de l'opinion, ou mémoire de l'esprit humain*, paru à Paris, chez Briffaut, en 1735.

19. Esth 11, 18.

20. Dn 6, 24.

corps, tantôt quelque membre, comme les mains, les bras, les jambes, qu'il aurait été plus possible de rompre que de les plier ; succédaient des convulsions et des secousses de tout le corps ou des membres ; secousses qui étaient horribles à voir, tant elles secouaient ses membres çà et là ; et le comble de l'horreur, c'est qu'elle se pliait tout le corps, ou l'épine du dos, de manière que sa tête renversée atteignait presque ses talons ; et dans cette posture elle présentait tout le ventre énormément élevé. On lui fit mille sortes de remèdes, jusqu'à l'avoir saignée cent soixante-seize fois. Elle guérit, mais en la mariant. Tout ceci se trouve en latin dans le *Traité des Vapeurs*²¹, qui ne se guérissent que par le mariage. Aussi est-ce l'avis, comme l'observation du vieux praticien Monsieur Hoffmann : *Haud exiguos ejusmodi casus in annosiori meam proxi ad notari, quod virgines vegetæ a nullam aliam causam patiuntur, quam a vehementia amoris occulti*²². De sorte qu'il a reconnu, par l'examen et l'étude de ces sortes de maladies, que les vapeurs hystériques attaquent les jeunes personnes vers l'âge de dix-sept ans, et qu'un érotisme secret en est la cause ordinaire²³. Cela s'étend même sur les jeunes garçons, en qui un érotisme secret en entretien de toutes semblables. Il rapporte l'histoire d'un jeune homme de seize ans, qui éprouvait tous les symptômes d'une affection hystérique, jusque-là que, comme les personnes du sexe, il en était singulièrement tourmenté tous les mois²⁴. Mais la marque du plus singulier naturalisme, et en même temps le plus extraordinaire, c'est qu'il a vu cette maladie endémique, ou héréditaire en certaine famille, non seulement dans les filles, mais aussi dans les garçons. Les uns et les autres deviennent malades lorsqu'ils entrent en puberté, des mêmes symptômes qui caractérisent si précisément la passion hystérique érotique ; que dans l'un et l'autre sexe, ces maladies ne se terminent, ou qu'en vieillissant ou en se mariant.

Sous quelle forme s'apercevra la Charlotte, dans ces tableaux de vapeurs hystériques *érotiques*, dans des garçons et des filles ? Sous quelle couleur la verra-t-on dans ces miroirs ? Il faut pourtant trouver à placer du surnaturel dans ses opérations, à faute de quoi, que deviendrait la Requête, dont tout le but n'est que de diviniser les convulsions aux vœux d'un public, que les convulsionnistes ont entrepris d'enchanter ? En voici le moyen. La Charlotte dit qu'elle ne se souvient de rien de tout ce qui se passe dans son corps pendant ses convulsions : en même temps un physicien prête ses lumières, ou ses expressions, au convulsionnat, et sa haute métaphysique ouvre le chemin à la divinisation de l'œuvre dans la personne de la Charlotte. Il vient prononcer qu'il faut bien distinguer le *délire*, dont l'auteur des réflexions a taxé les

21. Hecquet renvoie en note à Schurigius, *Gynaecologie Historico-Medica*, *op. cit.*, p. 120.

22. Hoffmann, *De Motibus Spasmodicis*, in, *Medicina Rationalis Systematica*, *op. cit.*, p. 180.

23. *Ibid.*, p. 163.

24. *Ibid.*, p. 181.

convulsionnaires, d'avec l'*aliénation des sens*. C'est un petit *galimatias* qu'on revêt d'un petit jargon anatomique : on le prouvera dans un moment. Seulement voici encore un tableau où le physicien pourra prendre copie du divin, ou de la représentation de l'*extase* prétendue de la Charlotte ; car c'est un *extatique*. Un jeune de douze ans travaillé de vapeurs hystériques, suivant l'observation de Monsieur Hoffmann²⁵, eut dès l'âge de onze ans des accès d'une si prodigieuse force, que trois hommes des plus forts avaient peine à le contenir : mais l'étonnant de ces convulsions, c'est que tantôt il imitait le *chant d'un coq*, tantôt le *mugissement d'un bœuf*, ou d'une *vache* ; tantôt il *sonnait comme du cor*, à la manière des chasseurs (tantôt *il parlait des langues inconnues*.) Il battait la mesure, chantant en cadence comme font les musiciens ; il prédisait, il voyait des spectres, ou des représentations qui l'effrayaient, par où se terminait la scène. La voix d'un ecclésiastique venait à lui parler au nom de Jésus-Christ, sur le champ il jetait un grand cri ; et comme d'autres semblables extatiques, que rapporte Monsieur Hoffmann²⁶, il faisait des soupirs, émerveillé de ce qu'il avait vu. Ces extases seront-elles des modèles de celles que le physicien convulsionniste voudrait prendre pour autoriser le divin des convulsions de la Charlotte ? Mais où a vu ce physicien, que l'*extase* est l'opposé du délire ? Où a-t-il vu que l'*aliénation des sens* est la même chose que l'*extase* ? Serait-ce des idées que le convulsionnisme aurait enfantées pour fonder la philosophie de son physicien ? L'*extase* est, *mentis amotio*²⁷, sans rien renfermer d'*aliéné*, où l'esprit n'a que des pensées fixes ; c'est une action de l'âme qui la met au-dessus des choses corporelles, de sorte qu'elle se met hors de tout rapport avec les sens, et avec tout fantôme, toute imagination qui aurait précédé l'*extase* : *Fixatur anima in representatione quadam spirituali*²⁸. Ainsi Socrate, au rapport de Platon, demeurait debout ou sans se bouger, tout un jour, pour méditer sur la philosophie. Cardan mettait son âme en pareille situation, jusqu'à oublier qu'il avait la *goutte* ; et de nos jours il est arrivé à un grand mathématicien médecin (c'est le célèbre Bellinus) de s'être tellement absorbé dans son cabinet, qu'il oubliait le soir qu'il avait épousé une femme, sur quoi il fallut le rappeler à lui-même. Dans ces savants, c'étaient des âmes occupées de choses purement spirituelles. Au contraire, l'*aliénation des sens* n'est rien moins qu'une folie ; elle fait des insensés qu'on met aux Petites-Maisons ; le physicien, saisi de l'esprit de prophétie, contracté dans le convulsionnat, prédirait-il cet hospice à ses séraphiques ? Le délire d'ailleurs n'est point une *aliénation des sens* ; mais un trouble dans les esprits animaux, ou les agitations de têtes échauffées. Dans cette division, que trouvera à prendre le physicien convulsionniste, pour autoriser une

25. *Ibid.*, p. 113.

26. *Ibid.*, p. 113.

27. Éloignement de l'esprit.

28. Hecquet se réfère ici à Paolo Zacchias (1584-1659), auteur des célèbres *Quaestiones medico-legales*, parues à Rome entre 1621 et 1635. Hecquet renvoie au vol. 1, l. IV, tit. I, qu. VI, p. 296.

extase dans la Charlotte ? Sera ce une aliénation par où il voudrait décorer l'œuvre ? Mais quelle aliénation, qui se tourne toute vers les sens, ou vers ce qui se fait sentir dans le corps ! Écoulant la Charlotte elle-même, effrayée, dit-elle²⁹, des récits qu'on lui fait de certains secours qu'elle a demandés dans ses convulsions. Or ces secours, est-ce autre chose que des fantômes de réminiscences, ou des représentations des secours qu'elle avait éprouvés auparavant ? La voilà donc fixée aux fantômes ; (eh quels fantômes !) qui avaient précédé ses accès passés ; son âme donc n'était pas fixée à quelque objet spirituel ? Donc l'état de la Charlotte n'est pas une extase, mais une impression, une stusation³⁰ qui aliène l'âme, causée par le trouble des esprits animaux. Vers où ? Par quelle cause, quel objet, quelle occasion ? Il en sera parlé ailleurs. Mais en attendant, toute idée d'extase, ou de ravissement spirituel, s'évanouit de dessus l'état de la Charlotte ; au lieu que le délire, accusé par l'auteur des réflexions, se trouve démontré.

Cependant c'est de l'*extase* et du ravissement de l'âme que l'on entretient les peuples dans la Requête, jusqu'à faire entrevoir une ressemblance entre l'état des convulsionnaires, avec l'*extase de saint Paul*, et d'autres saints³¹. En aurait-il coûté davantage aux auteurs de la Requête de pousser le parallèle jusqu'à l'extase que Dieu fit tomber sur Adam ? Leur fallait-il, en demeurant en beau chemin, se priver d'un si beau coup de pinceau à ajouter à l'image des convulsions ? Rien n'allait tant à la *divinisation* ; à cela près, jusqu'où ne se porte point chez ces Messieurs la profanation des choses saintes, avec lesquelles l'on fait riposter les opérations des convulsionnaires ? Leurs docteurs, au contraire, auraient-ils eu si grand tort d'apprendre à ses créatures que l'état où elles sont dans leurs convulsions est tout d'humiliation, autant différent de l'extase que la leçon que Dieu fit entendre à Adam, en le mettant en extase, est différente de l'effet que sont les convulsions sur les corps, à tout le moins sur les imaginations de ces filles. Dieu, dit saint Augustin, mit Adam en extase, pour lui montrer un autre monde que celui qu'il venait de voir sortir du néant, et pour lui faire comprendre les beautés des merveilles que Dieu lui découvrait dans l'avenir : *Ut ipsi (Adæ) mens per Extasim particeps fieret tanquam Angelicæ curiæ, et intrans in Sanctuarium Dei intelligeret novissima*³². Voilà

29. « Mais premièrement, comme je n'ai plus trouvé dans ma mémoire aussitôt que ma convulsion a été passée, rien qui me rappelât le raidissement de mes muscles qui m'avait obligé de demander ces secours, j'ai été très étonnée quand on m'a assuré que je les avais demandés, & souvent j'ai été même effrayée & de ce qu'on me disait, & de ce dont je me ressouvenais moi-même quoique confusément, ayant bien à la vérité conservé quelque légère idée des secours qu'on m'avait donnés », *Requête, op. cit.*, p. 19.

30. Mot difficile à identifier dans le texte, peut-être fluxation.

31. La *Requête* évoque saint Paul à la page 18 et sainte Thérèse à la page 20.

32. « Par suite on peut encore légitimement penser que cette extase, que Dieu fit tomber sur Adam en le plongeant dans le sommeil, lui fut envoyé pour que son esprit, devenu par l'extase comme participant de la cours angélique et introduit dans le sanctuaire de Dieu, entrât dans l'intelligence des mystères », Augustin, *De Genesi ad litteram*, IX, XIX, in *Œuvres de saint Augustin*, 49, *op. cit.*, p. 144-145.

la *fixation* de l'âme dans des objets les plus spirituels. C'est donc là vraiment l'extase. Se passe-t-il rien de semblable dans les esprits des convulsionnaires ? Au contraire, tout n'y respire que les sens ; rien que le corps ne s'y aperçoit.

La Charlotte a la modestie (car il faut lui en tenir compte) de ne point absolument porter ses vues jusqu'à l'extase d'Adam. Elle se borne³³ à l'exemple d'un état extraordinaire et surnaturel ; et c'est le *ravissement* de saint Paul, qu'elle ose prendre pour exemple. Ce n'est pas sans s'humilier beaucoup, avant que de prononcer sur cet état ; mais elle croit ne devoir pas se refuser à la pensée que Dieu aurait pu la choisir comme ce qu'il y a de plus vil, etc. Après ce comique prélude, elle entre dans l'humble confiance de pouvoir se flatter que Dieu l'aura choisie pour faire des guérisons surnaturelles ; c'est-à-dire, *de grandes choses*³⁴ dans l'œuvre des convulsions. Le modèle ne laisse pas que d'être magnifique et sublime, puisque saint Paul fut ravi au troisième Ciel ; mais le parallèle convenait aux auteurs de la Requête, pour sublimer le convulsionnisme au point du divin. Faut-il des preuves ? Il paraît à la Charlotte qu'il ne faut que rapporter l'impression *des prières et des discours des filles convulsionnaires* sur les auditeurs³⁵. Mais l'ignorance, en matière de convulsion hystérique, fait avancer à la pauvre Charlotte, comme merveilleux, ce qui est ordinaire dans les vapeurs extatiques des filles hystériques, auxquelles on entend rapporter, au sortir de leurs accès, ce qu'elles ont vu des joies du Paradis dans la compagnie des anges. *Plerumque finito paroxismo narrant mira gaudia, ant fantasmata tragica, visiones divinas, consortium Angelorum, quam et futura prænuntiari videntur, ac vaticinos se simulant*³⁶. Toutes histoires qui se lisent dans les *Observations de Paulinius*, de Marcellus Donatus³⁷, et dans les *Actes de Berlin*³⁸, en grand nombre. Mais que le divin du convulsionnat siérait bien à l'histoire suivante ! C'est celle d'une jeune fille, laquelle étant en extase chantait des psaumes, les yeux fixés vers le Ciel ; et cela régulièrement, à

33. *Requête, op. cit.*, p. 18.

34. *Ibid.*, p. 16.

35. *Ibid.*, p. 17.

36. Hoffmann, *Medicina Rationalis Systematica*, t. IV, chap. 4, *op. cit.*, p. 137.

37. Marcellus Donatus, ou Marcello Donati (1538-1602), est un médecin, botaniste et philosophe italien. Hecquet se réfère peut-être à son *De medica historia mirabili libri sex*, à Mantoua, chez Francisco Osana, en 1586.

38. Hecquet renvoie sans doute à ce qu'on appelle depuis le XIX^e siècle le codex de Berlin, nommé aussi *Codex Berolinensis Gnosticus 8502*. Il s'agit d'un papyrus, qui date vraisemblablement du V^e siècle, et contenant la traduction en copte sahidique de quatre textes rédigés tout d'abord en grec. Ces textes ont été rassemblés et édités par Walter C. Till, *Die Gnostischen Schriften des Koptischen Papyrus Berolinensis 8502*. Texte und Untersuchungen zur Geschichte der Altchristlichen Literatur, V. Reihe, Band 5, Berlin, Akademie Verlag, 1955. Ils sont dénommés et traduits en français de la manière suivante : *Livre des secrets de Jean, Évangile selon Marie, Acte de Pierre, Sagesse de Jésus-Christ*. Les trois premiers se trouvent dans les *Écrits gnostiques. La bibliothèque de Nag Hammadi*, édition publiée sous la direction de Jean-Pierre Mahé, Paris, Gallimard, 2007, respectivement aux pages 217-295, 1661-1668 et 1679-1684. Le quatrième texte a été édité par Catherine Barry, *La Sagesse de Jésus-Christ (NH III, 4 ; BG 3)*, Laval, Presses de l'Université de Laval, 1993.

certaines heures du matin et de l'après-midi, quand sonnait la cloche. La même psalmodie, mêlée pourtant de quelque chant imité de celui du coq, s'entendait de la bouche d'une autre hystérique ; tout cela dans l'un et dans l'autre, à travers mille sortes de convulsions, et sans se souvenir de quoi que ce soit³⁹. La Charlotte demande une grande attention, sur la beauté qui se peint sur le visage des filles convulsionnaires ; de manière que sans être belle elle-même, elle a eu la modestie de recevoir des compliments là-dessus. Mais c'est une observation faite sur ce que le visage des hystériques extatiques a paru gracieux. *Tandem accedebat catalepsis (quam vocant) extatica... oculis apertis vultuque amæno, ac si dequandam rem gauderet decumbens... narravit jucundissimas visiones de Deo, Angelis, Cælo, vita æterna, atque vaticinam segerit*⁴⁰. La Charlotte avertit de ces singularités, qui mènent directement, selon elle, au divin de l'extase. *Qui ne sait*, dit-elle, (bien instruite à l'école du convulsionnisme) *que l'esprit des filles, même les plus simples*, aussitôt qu'elles sont en convulsions, s'élève ordinairement au-dessus de ses lumières naturelles... L'effet ordinaire de la convulsion, par rapport à l'âme, c'est de la dégager des sens⁴¹. Ce n'est donc pas, conclut-elle, délire dans les convulsionnaires, mais aliénation d'esprit. Au contraire, ne lui en déplaît, dans cette distinction se trouve la vraie raison sur laquelle est fondée la réflexion de l'auteur sur la Requête de Charlotte. Le physicien de celle-ci lui a donc marqué, malgré les tours artificieux et séduisants qu'il emploie pour faire de l'extase l'état des convulsionnaires. Car il se connaît mal en extase, dont la cause physique, anatomique et mécanique, paraît encore peu familière à son érudition philosophique. Pour démêler cette question, il faut d'abord ne pas confondre l'extase, avec eux tout ce qui occupe fortement l'esprit. Un homme peu occupé de quelque forte pensée, entre sans nulle réflexion dans un autre appartement que le sien, il n'en distingue ni ceux qui y sont, qu'il ne connaît point, non plus que la situation du lieu et des meubles, qu'après s'être rappelé à lui-même ; cela est *distraktion*, non *extase*. Le philosophe encore, dont Pline rapporte l'histoire dans ses *Lettres*, ne tomba pas en *extase*, quoiqu'il se fut mis dans une telle *abstraction*, qu'il fut insensible à tout le vacarme qui se fit à ses pieds et sur sa tête, dans un château où il s'était enfermé, pour être juge de ce que l'on disait d'un *garou*, qu'on y entendait toutes les nuits. Il était en abstraction, non en *extase*. Toutes choses à *diviser*, avant que rien définir, comme on parle en philosophie. Ce n'est pas même encore assez ; car il faut distinguer entre *extase* et *extatique*,

39. Schurigius, *Gynaecologie Historico-Medica*, op. cit., p.164.

40. Hoffmann, *Medicina Rationalis Systematica*, t. IV, chap. 4, op. cit., p. 148-149.

41. « Mais si cet Auteur avait voulu faire attention qu'il y a une grande différence à faire entre le délire qui attaque & trouble la raison, & la simple aliénation des sens qui peut au contraire avoir pour cause une forte application de l'âme à quelque objet qui la dégage en quelque sorte des sens, & l'élève au-dessus de leur impression, il aurait reconnu lui-même aisément qu'il n'y a rien de si faux que sa proposition, & qu'elle est contraire à tout ce qu'on a remarqué, du moins dans la plupart des convulsionnaires, & que le défaut de souvenir n'en est nullement une preuve », *Requête*, op. cit., p. 17.

entre extase divine et surnaturelle, qui est involontaire, et l'extase naturelle, qui est volontaire dans les gens de lettres, philosophes, géomètres, mathématiciens, etc. laquelle fait en eux, par le *rapt* ou l'élan, (*nervorum aut sanguinis raptus*)⁴² qu'ils font prendre aux esprits animaux, qu'ils subliment au siège de l'âme. Descartes, cet admirable méditatif en philosophie, n'ignorait pas ce savoir-faire : mais Cardan y était si bien versé, qu'il pouvait se mettre au-dessus de ses douleurs de goutte, en se mettant en extase. La piété, dans une vertu singulière, fait quelque chose de semblable, de sorte qu'un saint religieux⁴³ à qui on allait faire de cruelles incisions, ne permit point qu'on le tint, parce qu'il assura qu'il ne branlerait point. Il tint parole, en ne donnant aucun signe de douleur, ni en paroles, ni en action. Le chirurgien lui ayant demandé comment il avait pu faire ? En m'élevant, répondit-il, dans le Ciel, et en contemplant Dieu dans ses saints martyrs. L'extase involontaire est divine, comme l'extase d'Adam, de saint Paul, de sainte Thérèse ; car Dieu lui-même opérait en eux cette merveille. C'est qu'étant l'Auteur Suprême des mouvements dans la nature universelle, il sait dans la particulière (c'est celle du corps humain) où suspendre les mouvements de la circulation du sang et de celle des esprits ; de sorte que les esprits se trouvant ramassés au centre du cerveau, ou vers le siège de l'âme, cette double circulation continue cependant son cours ordinaire pour l'entretien des fonctions. *L'état extatique* est une extase involontaire, mais improprement dite ; c'est l'état *cataleptique*, l'*hypocondriaque*, l'*épileptique*, l'*hystérique*. Dans le *cataleptique*, et dans la divine extase, les esprits se réfléchissant vers le siège de l'âme, l'occupent toute entière à des pensées fixes, ou purement spirituelles, laissant d'ailleurs les muscles des bras, des jambes, de la poitrine, du bas-ventre dans leur *ton* ou tension ordinaire. Il n'en est pas de même dans l'état extatique, (l'hystérique, par exemple) le cours des esprits et la circulation du sang portant leurs impétuosités, leurs expulsions, et leurs *déterminations* spasmodiques ou convulsives dans les muscles des bras, des jambes, de la poitrine, et du bas-ventre, elles les jettent en contorsions ou en convulsions. De plus, par la raison que la passion hystérique à extase tient, en certaines filles (comme dans la plupart des convulsionnaires) à une sorte d'*erotomanie*, il se mêle dans leurs vapeurs plusieurs symptômes des plus déplaisants, même les plus criminels. *Hinc succedebant convusivi ac epileptici motus cum delirio, furoreque quasi uterino*⁴⁴.

Reste à examiner dans ces distinctions à laquelle appartiennent les convulsions de la Charlotte. Or elles n'appartiennent à aucune, aussi peu qu'à l'extase surnaturelle, divine, qui est l'involontaire, pas même encore à un état extatique, que l'on pourrait confondre, sans y penser, avec la véri-

42. Rupture du sang ou des nerfs.

43. Hecquet ajoute en note : « Un cordelier, à Abbeville ».

44. Hoffmann, *Medicina Rationalis Systematica*, t. IV, chap. 4, *op. cit.*, p. 148.

table extase. Dans l'extase véritable, ou divine, et dans la volontaire des méditatifs, l'esprit parfaitement sain, sans être que spirituellement occupé, laisse les membres dans leur état naturel. Aussi ne vit-on jamais les méditatifs ni gigoter, ni se trémousser, ni babiller dans leurs contemplations. Saint Paul est avec Dieu en esprit, véritablement ravi dans son âme. Socrate et Cardan abîmés dans la méditation philosophique, métaphysique, etc. contiennent leurs membres, sans qu'ils changent d'attitude ; car ils demeurent calmes, debout même sans remuer, en même temps que l'âme tranquille ne sort point d'elle-même.

L'état *extatique cataleptique* se distingue par sa description ou sa définition effective (*definitio realis*). C'est une disposition spasmodique, ou une *stricture* convulsive dans les *méninges*, la *dure* et *pie mère*⁴⁵, laquelle serre les nerfs dans leurs principes et leurs racines ; c'est-à-dire, dès qu'ils sortent en naissant de la substance médullaire du *cerveau*, tandis que les nerfs, qui naissent ou sortent du *cervelet*, ne souffrent rien de ce serrement convulsif. C'est pourquoi, dans l'état *extatique cataleptique*, les bras et les jambes (où les nerfs de la substance médullaire se distribuent et envoient les esprits) demeurent maniables, souples et pliants, quoique sans sentiment⁴⁶. L'extase de la Charlotte se reconnaît-elle dans celle de cette sorte de catalepsie ? Ses convulsions, tant célébrées dans ses accès, démentent absolument cette idée, puisqu'alors, et dans des assoupissements hystériques, ses pieds et ses jambes se redressent, et sont en de telles contorsions, que les frères servants n'ont pas peu à en souffrir. Ainsi le spasme, ou la convulsion, occupe en elle les nerfs qui sortent de la substance médullaire du cerveau, puisque ce sont ceux-là qui servent aux mouvements musculaires de ces membres. Cette remarque est parfaitement établie par l'examen anatomique du savant Monsieur Vicussens, dans son excellente *Névrologie*⁴⁷, en même temps que les nerfs, qui naissent du *cervelet*, sont exempts de convulsions. Une cause si différente de l'état extatique, d'avec celle qui fait la véritable extase, ne peut être confondue, comme l'a fait le physicien de la Requête, en donnant pour extase ce qui est un pur spasme hystérique, qui a dans le cerveau un siège bien différent de celui de la véritable extase.

Mais la bévue est commode aux convulsionnistes, pour sauver du délire les filles convulsionnaires dans leurs accès. Cependant à quoi ressemble davantage l'état de ces créatures, qu'à ces assoupissements morbifiques, où l'on voit des personnes endormies, qui vont et qui viennent, sans savoir ce qu'elles font, quoi qu'elles se portent jusqu'à des crimes ?

45. Les expressions « dure-mère et pie-mère » sont des termes de Baglivi, pour désigner les membranes du cerveau, ou *fibrae membranaceae*, fibres très fines, qui se distinguent des fibres motrices ou musculaires, plus grosses, les *fibrae musculares* ou *fibrae motrices*.

46. Hecquet renvoie au *Catalepsi* d'Hoffmann, in *Medicina Rationalis Systematica*, t. IV, chap. 4, *op. cit.*

47. Raymond Vieussens (1641-1715), *Neurographia universalis, hoc est omnium corporis humani nervorum simul & cerebri, medullaeque spinalis descriptio anatomica*, Lyon, J. Certe, 1685.

Un homme endormi se lève dans la nuit, dans la pensée que son camarade de chambrée est couché dans son lit, qui est dans sa même chambre ; il se lève donc, va prendre un couteau, sans apercevoir son camarade, qui n'était pas encore couché, il va donner cent coups de couteau dans ce lit, vient se recoucher, et il ne sait ce qu'il a fait le lendemain. Cela n'est-il pas une maladie comme c'en est une que l'état des *noctambules* ? Un noctambule aussi se lève au milieu de la nuit, il court les gouttières et sur les toits ; prend son fusil, détache ses chiens, poursuit un lièvre, à ce qu'il lui semble, sonne du cor comme un chasseur, puis vient se recoucher, après avoir remis tout à sa place, et de tout cela il n'a le lendemain aucun souvenir. Le Febvre de Rouen, dont on verra ailleurs la prodigieuse histoire, parlent des langues de toutes les sortes étant endormi, en répondant à tout ce qu'on lui dit dans ces langues ; il ne lui en reste le lendemain matin qu'un grand mal de tête, sans se souvenir de ce qui s'est passé. (L'histoire presque incroyable de Loth et de ses filles, montre jusqu'où va la force du sommeil, active et passive, sans sortir de la nature. Pourquoi chercher des miracles dans des occasions où le genre nerveux ne souffre et n'opère rien d'aussi prodigieux que l'inceste de père à filles ; non seulement sans s'en souvenir ; mais encore sans qu'il s'en soit aperçu ?) Pour donc se mettre bien au fait de l'idée du délire, il convient de faire voir la force, l'oubli, et de ses dangers, en certains assoupissements, pour persuader la Charlotte, et ses amis, que son cerveau, dans la sorte d'endormissement où la mettent ses accès, et bien plus troublé qu'illuminé ; et bien plus en ces vapeurs hystériques, qui rabaisent l'âme vers le corps, et l'esprit vers la chair, qu'un ravissement de l'âme qui la spiritualise dans ces moments.

Sont-ce donc là des états d'extases ? Sont-ce des délires, des rêves, des songes ? La Charlotte se décide pour le songe, en reconnaissant qu'elle est à peu près comme on se rappelle le souvenir d'un songe⁴⁸. En sont-ce que tous ces états d'oubli où tombe l'âme ; de sorte qu'on ne se souvient de rien, quoi qu'on se soit porté aux crimes les plus atroces et les plus honteux, et que l'on ait dit et fait les choses les plus surprenantes ? Ce camarade se lève la nuit pour tuer son compagnon ; l'autre est emporté à l'action la plus criminelle, le noctambule fait des choses incroyables, puisqu'on en a vu passer des rivières à la nage, sans savoir nager ; en tout cela, l'âme ravie est-elle à elle ? Comme absente du corps, elle n'opère aucun souvenir dans les personnes ; ainsi la Charlotte *ne se souvient nullement de l'agitation extraordinaire de ses membres, et du roidissement de ses muscles, ni du besoin que ce roidissement avait occasionné ; ma volonté, dit-elle, n'ayant aucune part à tout cela, et n'ayant conséquemment laissé aucune trace dans mon cerveau qui pût m'en rappeler*

48. *Requête, op. cit.*, p. 19.

*le souvenir*⁴⁹. Or le *critérium*, le caractère distinctif, le signe *pathognomonique*, pour ainsi dire, de l'extase véritable, est le ressouvenir de ce qui s'est passé dans l'âme ; et l'oubli étant, de l'aveu de tout le convulsionnat, dans les filles, qui (comme la Charlotte en convient) ne se souviennent de rien au sortir de leur accès ; qu'est-ce que leur état ? Il tient d'aussi près au délire, par l'oubli où elles sont, qu'il est absolument différent de l'extase, où se ressouviennent parfaitement ceux qui y ont été, de tout ce qu'ils ont appris ou découvert pendant qu'ils étaient dans le ravissement de leur âme. Saint Paul n'avait rien oublié de ce que lui avait appris Jésus-Christ dans son extase, de tous les mystères les plus secrets de notre religion ; comme Abraham, Isaac et Jacob, n'avaient pas oublié les promesses magnifiques que Dieu leur avait faites dans leurs extases ; et c'est ce *critérium* qui manque précisément à l'état des convulsionnaires. Il n'est donc pas une extase, mais un délire, un rêve vaporeux, un égarement d'esprit ; rien moins par conséquent qu'un ravissement de l'âme. C'est une parfaite rêverie, et le physicien de la Charlotte, médecin peut-être, mais moins habile que Melampus, qui guérit les filles du roi d'Argos, de leurs vapeurs hystériques, a mal purgé le cerveau de la Charlotte ; ç'aurait été de l'enivrement des convulsionnaires, qui lui aurait fallu la guérir, parce qu'elles sont ivres ; est-ce de vin ? Non, certes ; *non a vino* ; mais par l'abondance des sucs *crotiques*⁵⁰, qui s'échauffant dans leurs entrailles ; troublent leurs cerveaux en les offusquant de vapeurs hystériques. Ce sont les ébranlements des nerfs et les ordulations⁵¹ des esprits, qui se subliment des parties basses et portent l'érotisme dans toutes les parties. C'est ce qui paraît par le mouvement des yeux, l'accent des paroles, l'affection de certains gestes, les spasmes de toutes ces parties, tous effets de la chaleur, ou l'échauffement de l'imagination qui se trouble, s'enflamme et s'égare dans les filles malades de vapeurs hystériques érotiques. *Voluptatis venereæ, ut reliquorum sensuum sedes incerebo et imaginatione seu phantasiâ virginum, a quo post modum mediantæ organismo, seu citatiore sanguinis atque spirituum motu, partibus uti tunc temporis ex oculis, loquelam, seu verbis, gestibus et actionibus apparet, communicabitur*⁵².

De là naissent *ces agitations extraordinaires de tout le corps*⁵³, *ces mouvements involontaires qu'avoue la Charlotte*, pour les avoir éprouvés, dont elle a même été effrayée, par l'agitation extraordinaire de ses membres et du roidissement de ses muscles⁵⁴ ; tous accidents sur lesquels elle rassure sa

49. *Ibid.*

50. Il s'agit d'une coquille ou d'un lapsus, corrigé dans les *Errata* par l'éditeur lui-même en « érotiques », p. 47 de l'original.

51. Coquille signifiante non repérée par l'éditeur, sans doute pour « ondulation ».

52. Schurigius, *Gynaecologie Historico-Medica, op. cit.*, p. 5.

53. *Requête, op. cit.*, p. 19.

54. *Ibid.*

conscience, en concevant, par *ses réflexions, que tout cela se passait en elle comme dans un songe*. Se peut-il un plus franc aveu de délire dans les convulsionnaires ; puisque ce n'est qu'en se persuadant que les accidents qui s'ensuivent, sont comme les effets d'un songe ? Que devient donc cette sublime maxime, que *l'effet ordinaire de la convulsion, c'est de dégager l'âme de l'empire des sens, pour l'élever au-dessus de leur impression*. À ce jargon séraphique (pur galimatias vaporeux) répond mal cet autre aveu de la Charlotte, que ses agitations *lui ont fait souvent demander certains secours nécessaires pour son soulagement*. (Pourquoi ne pas nommer ces secours, ni ce soulagement ?) *Secours* qu'elle a vu et *senti qu'on lui rendait*⁵⁵. Cet état du corps de la Charlotte en convulsion, donne-t-il à comprendre cette prétendue élévation d'un esprit épuré, et d'une âme qui s'est élevée au-dessus du commerce des sens ? Montre-t-il cette application de toute l'âme fixée à quelque objet qui la dégage des impressions sensuelles ? Où trouver donc, dans ce tableau, la peinture d'une extase, au milieu de tant de marques d'un corps si tendre et si sensible ? *Mais les réflexions de la Charlotte (et c'est ce qui la console) lui ont fait connaître que souvent la volonté n'a pas de part dans ces agitations*. La volonté y a donc quelquefois part ; toujours cependant elle s'accorde certains secours ; le crime est-il bien loin en pareille conjoncture ? On lui a dit que c'est *une agitation purement machinale, forcée par l'influence subite et excessive des esprits animaux*. Ce qu'il fallait apprendre à la Charlotte, c'est d'où part cette affluence d'esprits animaux, qui forcent les membres à ce roidir : mais ce qui manque à son instruction, de la part de son physicien médecin, se trouve exactement suppléé par Monsieur Hoffmann. Il recherche les causes physiques machinales des vapeurs hystériques ; parce qu'instruit par ses observations, que cette maladie ne se contrarie point dans ses symptômes, nonobstant la diversité des sexes, parce qu'il a trouvé l'un et l'autre assujettis, il découvre pourquoi les personnes du sexe y sont plus ordinairement sujettes. Il indique cette raison dans l'ouvrage d'un savant médecin anglais⁵⁶, encore dans un savant médecin portugais⁵⁷, et dans le célèbre *Forestus*⁵⁸, d'après Hippocrate et Galien. Or ces symptômes, ou accidents, sont précisément ceux que l'on n'a que trop aperçus, parmi les filles convulsionnaires ; preuves incontestables de l'érotisme, quand il règne et domine, comme il fait dans l'épidémie convulsionnaire. Car, ce que l'on ne saurait trop faire remarquer, c'est que les vapeurs ordinaires, absolument morbifiques, comme celles qui arrivent dans les *pâles couleurs* ; encore celles qui sont causées par des retenues ou des suppressions dans

55. *Ibid.*

56. Hecquet renvoie à Walter Charleton (1619-1707), et à ses *Exercitationes pathologicae*, chap. 7, paru à Londres, chez Joh. Martin, Jac. Allestry, & Tho. Dicas, en 1661.

57. Hecquet renvoie à Zachus, ou Lusitatus Zacutus ou encore Abraham Zacuto (1575-1642), auteur de *Praxis medica admiranda in qua exempla monstrosa*, paru à Lyon, chez J. A. Hugetan, en 1637.

58. Forestus, ou Pieter van Foreest.

les filles, les femmes et les accouchées, où elles sont si fréquentes, que ces vapeurs, dis-je, sont parfaitement exemptes par elles-mêmes de ces symptômes, et de toutes impressions lascives ; et par là il est prouvé qu'elle est la différence entre les vapeurs érotiques et les vapeurs morbifiques. Là, que de choses vont à faire soupçonner quelque cupidité secrète, quelque penchant honteux ; ici, des filles étouffent, ont des palpitations, des saignements de nez, des cruels maux de tête, des dégoûts, des fièvres lentes ; toutes souffrances qu'on avoue ; là, l'on demande de certains secours qu'on cache, parce que tout y est honteux ; ici s'accordent des secours que nomment les malades et les médecins, parce qu'ils ne déshonorent ni les uns ni les autres.

Les causes physiques et mécaniques des vapeurs ne se prennent, selon Monsieur Hoffmann, aux corps des personnes du sexe d'une manière si singulière, que parce qu'elles sont plus sujettes à une surabondance de sang, qui a ses crues nécessaires en certains âges et en certaines dispositions de ces personnes, quand elles viennent à changer d'état ; comme de celui de fille en celui de femme ; celui de femme mariée en celui de femme grosse ; celui-ci en celui d'accouchée et de nourrice ; toutes différentes conjonctures, où ce savant auteur découvre les causes qu'il recherche. Un autre savant médecin⁵⁹, y ajoute ses observations, avec autant de jugement que de modestie et de lumières, dans l'économie animale. Mais il se plaint amèrement de ce que dans l'étiologie des vapeurs, les médecins se répandent en de longs raisonnements, souvent aussi peu dignes de la chasteté de l'art (car c'est le terme de l'auteur) que de la religion d'un médecin chrétien : *Nec explicationes, nec curatio a quibusdam prescripta sunt digna Medici... multo minus Christiani*⁶⁰ ; au lieu, dit-il, qu'il y a une cause ordinaire et propre au sexe, à laquelle les praticiens sont trop peu attentifs.

C'est la disposition singulière des vaisseaux sanguins, et de leur distribution dans le bas-ventre d'un corps féminin, qu'il fait remarquer ; vu, dit-il, combien il faut peu de chose dans les changements des diamètres et des capacités des veines, des artères, et des fibres nerveuses dans leur directions et leur étendue, pour apporter des changements les plus importants dans la circulation et les distributions du sang, et de sa lymphe. À ce sujet il fait observer deux choses, qui ne se trouvent en effet que dans les corps féminins. La première, que tous les vaisseaux qui sont dessinés, par la nature des femmes, à la propagation des hommes, sont tous exactement renfermés dans la capacité du bas-ventre ; leurs bornes se portent plus loin dans les hommes, en qui ils se prolongent dans une gaine au-delà de cette capacité. En conséquence, une seconde chose qu'il fait remarquer,

⁵⁹. Bartholomée De Moor, *Pathologiae cerebri delimitatio practica*, chap. XVII, *De epilepsia hysterica*, *op. cit.*, p. 488.

⁶⁰. *Ibid.*, p. 499.

c'est que les artères et les veines *spermatiques* sont beaucoup plus courtes dans les femmes que dans les hommes. Les unes et les autres ne se prolongent pas dans les femmes au-delà des *grappes ovulaires*, au lieu qu'elles tombent bien plus bas dans les hommes. Le sang donc, dans les corps féminins étant plus ramassé en de courtes capacités, et concentré comme au milieu des entrailles, il prendra beaucoup de chaleur ; à quoi, si l'on ajoute qu'ayant à circuler par des canaux plus courts ou moins allongés dans les hommes, les allées et venues du sang doivent se réitérer plus souvent dans de si étroites espaces ; il doit être plus sujet à se mettre en *turgescence* et à entrer en *orgasme*. Mais de là s'aperçoit la raison pourquoi il est des occasions où il doit s'accumuler plus particulièrement dans ces endroits ; raison pourquoi les personnes du sexe font plus de sang, à cet égard, que les hommes.

Tout ceci bien établi, ce savant et sage auteur donne la cause propre de toutes les vapeurs hystériques en général. Un sang, dit-il, agissant par son volume et par son poids dans les vaisseaux sanguins, contenu dans des endroits particuliers où il fait *pléthore*, devient tout propre à gêner, ne fut-ce que par *sa gravitation*, les fibres nerveuses, et à les faire entrer en spasme ou en contraction. En même temps ce trop de sang rendant trop de *volatil*, qui passe dans les nerfs avec le suc nerveux, c'est comme une *pléthore nerveale spiritueuse*, et de quoi soulever le cerveau, par le principe des nerfs. Faudra-t-il prendre d'ailleurs la cause de vapeurs bien innocentes ; puisqu'elles intéressent bien plus la santé des personnes du sexe, que leur vertu et que leur piété ? Mais il faut penser de ce sang chaud et abondant, ce que les philosophes ont remarqué du vin. Le vin, disent-ils, agit sur les corps, et par eux sur les esprits, ou les âmes, conformément aux dispositions et au tempérament des particuliers. Ainsi les uns auront un mauvais vin ; les autres en seront plus spirituels, plus enjoués ; de sorte que comme il enivre les uns, et les rend féroces ou stupides, il en égaye d'autres, en les mettant en belle humeur, en leur aiguisant l'esprit *Fœcundi calices quem non fecere disertam* ?⁶¹ Tout de même, un sang bouillant agit dans les corps féminins, suivant les dispositions qu'il y trouve ; sont-ce des ardeurs consenties des feux d'une chair dominée par la loi des membres ? Voilà les amorces de la concupiscence qui prennent feu, et de là des passions criminelles, des penchants honteux qui déshonorent la nature, et qui blessent souverainement la religion, si elles sont avouées. Les vapeurs, qui dominent dans l'épidémie convulsionnaire, étant si peu dissemblables de celles-là, est-ce à tort que le *Naturalisme* les a traitées *d'érotiques*, et en a révélé la turpitude ?

Dieu sait (si l'on ose se rendre ce témoignage) qu'avec la plus scrupuleuse attention l'on s'est étudié à ménager les termes, ayant à parler de ces

61. « *Fœcundi calices quem non fecere disertam* (Quel est l'homme que les coupes fécondes n'ont pas rendu éloquent ?) », Horace, *Épîtres*, I, V, 19, *op. cit.*, p. 59.

déplaisantes matières ; les convulsionnistes cependant crieront à l'obscurité : mais une réflexion bien simple, et que tout le monde comprend, fait ma réponse. Ils veulent faire apercevoir de l'obscurité dans l'auteur du naturalisme ; qu'ils rougissent donc eux-mêmes, d'avoir permis et laissé sous les yeux du public Chrétien, des infamies qu'on ne peut réfuter, pour en faire sentir la turpitude, qu'en révélant ce que la nature cache avec tant de soin. De plus il est étonnant que ces gens à miracles, qui en font autant d'opérations, qui sont scandaleuses à la raison et à la religion, oublient ou ignorent le grand miracle de la nature, que la médecine, par la bouche d'un médecin, qui eut autant de sagesse que d'habileté en anatomie, fait voir dans le mécanisme qui opère le fond de ce qui révolte la malignité des convulsionnistes, contre l'auteur du *Naturalisme* ; *Miraculum naturæ, seu fabrica admirabilis uteri, etc.* C'est le titre que donne à son ouvrage ce sage médecin⁶². Fut-ce une exagération dans la bouche de ce vertueux auteur ? Il fut si émerveillé de la sagesse que l'Auteur de la nature a mise dans le corps humain, et en particulier dans l'organe où il se forme, que dans l'appréhension de se rendre complice des fautes que des médecins sont toujours à la veille de commettre contre cette admirable sagesse, dans l'exercice de cette profession, il se condamna à ne pas voir de malade pendant toute sa vie. La médecine va jusqu'à ce point de retenue, que de s'en tenir à l'admiration d'un mystère dans la nature, lequel contient le plus de matières à l'obscurité que le péché y a mise ; les convulsionnistes découvrent au public cette part du péché, que l'auteur du *Naturalisme* apprend à détester, et ils laissent à lui rien dire sur le miracle que la médecine révère, sur qui tombe l'obscurité ? En qui la jugera le Scrutateur des cœurs ? Dans cette confiance donc, je crains moins d'achever, pour confondre le convulsionnisme, de découvrir les secrets du mécanisme, qui fait la cause des vapeurs dans les personnes du sexe.

Ce sont les désordres morbifiques ou passionnés, que l'on vient de montrer dans la partie rouge du sang ; la plus commune, la plus connue, cause des vapeurs ; la partie blanche, pour laquelle la nature amasse ce sang surabondant, n'y prendra-t-elle aucune part ? Venant à vaquer et à être de superflu dans un corps féminin, le séjour où le croupissement d'une telle lymphé, privée de l'usage auquel elle est destinée, n'aura-t-il pas aussi ses inconvénients ? Car ce n'est qu'en vue de l'entretien, ou conservation de l'espèce ; c'est-à-dire, pour la propagation du genre humain, que ce sang s'accumule dans les vaisseaux utérus ; et la raison en est de soi, puisque le corps féminin est créé pour mettre des enfants au monde. Que fera donc autre chose cette surabondance de sang dans ses différentes crues ? Ce sont des avances de provision de sucs nourriciers pour l'enfant,

62. Hecquet renvoie à Avamerdam. Il s'agit du naturaliste néerlandais Jan Swammerdam (1637-1680), et de son *Miraculum naturæ, sive Uteri muliebris fabrica*, Lyon, Cornelius Boutesteyn, 1679.

qui aurait osé former, et osé nourrir dans le sein d'une mère. Or, comme ces provisions doivent se faire, pour suffire aux besoins d'un enfant pendant l'espace de neuf mois ; que comprendre d'un corps qui n'aura jamais d'enfant à mettre au monde ? Quelle étonnante abondance de lymphes nourricières deviendra vacante et de surrogations, dans une personne qui n'aura point à devenir mère ? C'est le cas d'une vierge chrétienne ou d'une fille d'un monde honnête, à qui la vertu ou la raison, peut-être tous les deux, inspirent de garder le célibat. Mais alors cette lymphe venant à pourrir dans les lieux où elle séjourne, reflue, avec ses mauvaises qualités, dans le sang ; et par lui, comme une haleine infecte, elle va se mêler avec le suc nerveux ou dans les esprits ; ne sera-ce point la cause la plus naturelle, mais morbifique, de vapeurs hystériques. Aussi dans ces circonstances, ce sont des maladies qui prennent sur la machine du corps, non sur l'âme, et les troubles n'en appartiennent qu'à cette structure machinale.

Ce sont en effet des causes bien matérielles, comme le prouve l'ouverture de celles qui sont mortes de vapeurs hystériques. Vesale⁶³ rapporte, qu'en pareil cas, il a trouvé les corps ovulaires de la grosseur d'une balle de tripot, remplis d'une lymphe putride. Riolan⁶⁴ a vu ces mêmes parties aussi grosses que le poing. Un savant observateur les a trouvées, ces parties, comme des *stéatomes*⁶⁵, à quoi se rapporte l'observation du célèbre Diemerbroeck⁶⁶ qui témoigne avoir vu souvent ces parties farcies de suc pituiteux, glaireux, pourris. Or, ces dépôts sont de grossiers restes de la lymphe, qui repasse dans le sang, où elle est vacante et hors-d'œuvre dans les filles, qui ne se mariant point, n'auront pas à nourrir un enfant dans leur sein. De cet état donc, il revient dans la masse du sang une quantité étonnante de la lymphe nourricière, et le calcul s'en présente tout naturellement. Une femme grosse ne dépensa-t-elle par jour qu'un *gros* de lymphe nourricière pour l'entretien d'un fœtus, ce seront environ quatre onces de ce suc par mois. Par la même raison ce sont deux livres qui s'amassent de surcroît pendant les neuf mois de chaque année, qu'une fille amassera dans son corps. L'on convient qu'une partie d'un tel suc se décharge, avec la partie rouge du sang, dans les évacuations du sexe ; de là cependant se comprend la justesse de la réflexion du savant De Moor, quand il se moque de ceux qui craignent la saignée, pour la guérison des vapeurs hystériques, puisque la cause s'en trouve dans le pléthore, ou la

63. Vésale, *De humani corporis fabrica*, livre 5, chap. 15, édité à Bâle, chez Johannes Oporinus, en 1543.

64. Il s'agit sans doute de Jean Riolan, le fils, dont Jean Riolan le père est lui aussi médecin et commentateur des œuvres d'Hippocrate. Jean Riolan le jeune (1577-1657) est quant à lui un anatomiste français, premier médecin de Marie de Médicis, et l'auteur de l'*Anthropographia et osteologia omnia recognita, triplo auctiora, & emendatiora ex propriis, ac novis cogitationibus, & observationibus* (1618), Paris, Denys Moreau, 1626.

65. Tumeur formée par l'accumulation de graisse.

66. Isbandis de Diemerbroeck (1609-1674) est anatomiste néerlandais. Hecquet renvoie à son *Anatomie corporis humani : plurimis novis inventis instructa*, livre 1, chap. 24, publié à Lyon, chez Huguetan, en 1672. *L'anatomie du corps humain*, traduction française, Lyon, 1695.

surabondance du sang. Du reste l'on voit, par tout ce détail d'observations, la raison au naturel, pourquoi les personnes du sexe sont singulièrement sujettes aux vapeurs. Mais aussi ce qui excite le zèle du sage De Moor⁶⁷, pour la religion, pour l'honneur de la médecine et de la vertu, ce sont sur les vapeurs de très honteuses étiologies, fondées sur des idées qu'on ose exprimer, et encore de plus honteuses indications : mais autant qu'on ne les nomme, dans la saine médecine, que pour les mépriser dans la spéculation, et les détester dans la pratique ; autant, selon ce savant médecin, suivant la saine morale et la plus solide raison, les unes et les autres portant absolument, ou à faux, ou à crime. Dieu veuille que ces misérables indications, détestées par la médecine, raisonnable et chrétienne, ne soient en rien remplies par ces secours qu'on ne nomme pas, parmi ces filles convulsionnaires ; secours qu'elles demandent ardemment à de jeunes frères servants, pour qui elles témoignent de la prédilection, jusqu'à les embrasser tendrement, et longtemps ; et c'est le scandale qui est arrivé par Charlotte, la requérante ; secours, qui pis est, dont l'indulgence, la permission, ou la tolérance, paraissent si hautement marquées et si expressément autorisées dans la Requête de la Turpin. Car enfin, dès là que leurs théologiens justifient publiquement des secours meurtriers, parce qu'il y aurait de l'inhumanité et de la barbarie à refuser des secours qu'une convulsionnaire demande avec empressement, n'y aurait-il pas de l'inhumanité à lui refuser tout autre secours qu'on ne nomme pas ; mais qu'elle demandera avec insistance, pour un soulagement qui dépend de tels secours, sans quoi elle aurait trop à souffrir ? L'étrange philosophie ! Criminelle physique ; et encore plus, pernicieuse morale ! Et ce sont des docteurs, des théologiens, des personnes de piété qui sont les approbateurs et les apologistes de telles maximes ! Reste à faire pour eux la prière de saint Etienne : que Dieu leur pardonne, parce qu'ignorant la physique de l'économie naturelle dans le corps des filles, ne savent ce qu'ils font.

Dans les observations des deux grands médecins cités, s'aperçoivent évidemment les causes en général des vapeurs hystériques, de leur caractère, de leur espèce et du fonds d'où elles partent. Mais comme elles sont tirées du mécanisme du corps de la structure des parties, une remarque singulière, prise dans le même fond, va faire connaître le caractère particulier des vapeurs de la Charlotte, et combien peu elles ressemblent à l'extase ; et au contraire, combien elles tiennent au *délire* des vapeurs hystériques. Tout ce que donne De Moor a remarqué sur la structure des vaisseaux dans le corps féminin, se trouve, comme dans les autres de son sexe, en celui de la Charlotte. Par là l'on fait comprendre la raison des ardeurs qui accompagnent des vapeurs hystériques, jusqu'à les porter à

67. De Moor, *Pathologiae cerebri delimitatio practica*, chap. XVII, *De epilepsia hysterica*, Amsterdam, Gerardus Borstius, 1704, p. 499.

demander des secours, avec si peu de discrétion, et si peu de retenue, que des savants médecins rapportent qu'on a vu des vaporeuses érotiques, demander des honteux secours aux premiers venus, fussent de jeunes hommes⁶⁸. Mais ces empressements scandaleux, étant fondés dans le mécanisme, ou la structure du corps de la Charlotte, ils donnent à penser d'où partent en elle les ardeurs pour un jeune homme qu'elle embrasse. Les vaisseaux utérins accourcis dans tous les corps féminins, font connaître la raison de la pléthore qui s'amasse dans leur bas-ventre. Et de là est singulièrement à craindre dans les filles, qu'il ne s'en élève ces noires fumées, qui sont les fantômes de nuit, *noctium fantasmata*, contre lesquels l'Église arme continuellement les fidèles, par des prières de tous les jours. Mais si ce même sang, par quelque raison, vient à prendre plus de masse ou plus de quantité dans ces vaisseaux, ce sera un surcroît de l'affluence de ces esprits animaux, qui portent l'illusion ou l'*érotisme* par tout le corps. Or la figure du corps de la Charlotte, court autant qu'il est, concentre plus particulièrement le sang dans ses entrailles. D'ailleurs ayant vécu presque sans jambes jusqu'à l'âge de cinquante ans, quand il faudrait la croire aujourd'hui sur l'allongement de ses jambes ; saura été une cause continue de cette pléthore, qui se fait dans les corps de ceux à qui on a amputé un membre ; de manière que si l'on a soin de saigner ces personnes, elles tombent dans des maladies. Ainsi le sang, dans le corps de la Charlotte, n'ayant point eu à se distribuer suffisamment dans ses jambes et dans ses pieds, la partie rouge s'en sera accumulée dans les entrailles avec bien des suc superflus ; surtout sa partie blanche ayant trouvé moins de nerfs dans les jambes et les pieds à remplir de suc nerveux, ne sera-ce point de quoi avoir fondé dans le corps de la Charlotte les causes des convulsions surprenantes, lesquels n'auront été que trop naturelles, pour peu que la chair se soit trouvée dominante sur l'esprit ; car la concupiscence ne se mesure point sur la grandeur du corps ; elle peut même y être d'autant plus impérieuse ou régnaute, que le corps sera plus petit. Et voilà les vapeurs qu'on transforme en miracles. La Charlotte aura donc bien pu, en de pareilles dispositions, amasser dans ses entrailles les matériaux de ces impressions ardentes qui lui ont causé ces besoins, pour lesquels elle a demandé de pressants secours. Cela ressemble-t-il bien à une extase en qui ait été éteint l'empire des sens sur l'âme ? En effet, elle avoue là-dessus d'étranges choses, sur lesquelles pourtant elle se console et se rassure ; parce que dit-elle, *je conçois nettement que mon âme n'a eu besoin de faire aucune réflexion, et que c'est proprement la machine qu'il a déterminée tout d'un coup, et sans réflexion, ou sans y penser, par le besoin même qu'elle en avait.*

68. Hecquet renvoie à Schurigius, sans doute à son *Gynaecologie Historico-Medica*, *op. cit.*

J'ai vécu sans nul pensement,
 Me laissant aller doucement
 À la bonne loi naturelle⁶⁹.

Ainsi peut parler la Charlotte. Je laisse aux théologiens à faire leurs décisions sur de telles dispositions. Quelles leçons cette pauvre créature a-t-elle prises là-dessus, elle qui a la simplicité, pour ne rien dire de plus, d'avancer cette proposition. *Dieu me préserve de rien faire en convulsion qui blesse véritablement la modestie ; du moins l'on ne m'a jamais rapporté qu'il me soit arrivé rien de pareil*. C'est donc reconnaissance, au lieu d'injures, qu'elle doit au sage et judicieux auteur des réflexions sur sa Requête. Car avec autant de charité et de modération que de lumière, il l'avertit des inconvénients... et des situations de son corps qui ont pu choquer. C'est ce qu'elle appelle un manquement à la *politesse de nos mœurs* ; et une fille chrétienne aurait appelé cela un péché contre la pudeur ; et une fille du monde, un manquement à la modestie naturelle au sexe. Suivant sa méthode, elle se console et se disculpe, en ajoutant que ses actions ne sont jamais sorties de la plus exacte bienséance. Jugez-en, par la manière libre et tendre avec laquelle elle a embrassé un jeune homme, et à diverses reprises. Car, en vérité, ce qu'elle répond pour effacer ce scandale, est pitoyable, au-dessous de la raison la plus commune, et de la modestie chrétienne la moins scrupuleuse. *J'ai embrassé, avoue-t-elle, le père (de quoi l'on ne connaît point) de l'enfant que j'avais guéri*⁷⁰. Une petite histoire va lui ouvrir les yeux, sur son péché et celui de ses docteurs. Un jeune homme, plein de piété d'ailleurs, étant entré chez une jeune fille, pleurante de douleur pour quelque affliction, l'embrassait pour la consoler ; elle le souffrait, et le jeune homme n'y entendait pas de mal. Les directeurs de l'un et de l'autre en jugèrent bien autrement, et ils les mirent en pénitence. La Charlotte peut-elle se trouver excusable, après un tel exemple ? Le nom de Monsieur Nicole lui fera peut-être plus d'impression pour la confondre. Une dévote⁷¹ à vapeurs *convulsives extatiques*, était couchée par terre en extase *hystérique*, sans connaissance, ce semblait, parce que personne ne pouvait la faire revenir. Son confesseur, ou directeur⁷², aussi fou qu'elle, se met à genoux auprès d'elle ; et sans d'autre façon que de dire, en regardant la compagnie, *en toute simplicité* ; il se met à l'embrasser, la secouant entre ses bras, et la rappelant à elle, par ses cris et ses embrassements empressés ; il parvint, à force de crier et de la tourmenter, à la faire revenir de son accès. Monsieur Nicole était présent à cette scène hystérique ; la jugea-t-il innocente ? Au

69. Il s'agit de l'épithaphe du poète français Mathurin Régnier (1573-1613), écrit par lui-même.

70. « Au reste il est peut-être vrai que dans un premier transport de joie j'ai embrassé le père de l'enfant qui venait m'apprendre la guérison surnaturelle de son fils », *Requête, op. cit.*, p. 10.

71. Hecquet ajoute en note : « C'était la sœur Melin, qui fut très célèbre ».

72. Hecquet ajoute en note : « C'était le sieur Villery ».

contraire, scandalisé hautement de cette action, il sortit de chez la convulsionnaire, semble depuis avoir voulu la revoir. Fasse le Ciel que les sages avis du théologien, que la Charlotte voudrait décrier, lui ouvrent les yeux pour la ramener à ce qu'elle lui doit et au public !

LA SUCEUSE CONVULSIONNAIRE, OU LA PSYLLE¹ MIRACULEUSE²

C'est la *Charlotte*³, Monsieur, qui guérit les écrouelles et les vieux ulcères en les suçant jusqu'à avaler les vers⁴ dont grouillaient le pus de tels ulcères, et cette succion est, vous dit-on, miraculeuse. Expliquons-nous, Monsieur, c'est un miracle à la façon du convulsionnat.

Qu'elle guérisse, c'est toujours une question ; quand il s'agit d'assertion de convulsionnistes, dont la vertu n'est guère celle de respecter la vérité ; dès qu'il convient au prétendu divin des convulsions que l'on publie un miracle à son honneur et gloire. Nos amis sont toujours étonnés, de vous trouver, comme vos autres amis, si mal instruits des effets naturels. Ce n'est pourtant pas que l'on ne commence par vouloir bien vous passer, que la Charlotte ait guéri en suçant des écrouelles. L'on veut donc vous l'accorder, mais pour vous ramener au naturel de tout ce qui surprend vos admirateurs, l'auteur du *Naturalisme* a touché cette question, en expliquant

1. Hecquet ajoute en note : « Les *Psylles* étaient un peuple en réputation de guérir en suçant les morsures des serpents. Voir Pline, Plutarque, S. Augustin, *De la Cité de Dieu* ».

2. *La suceuse convulsionnaire, ou la Psylle miraculeuse*, s.l., 1736.

3. Il s'agit de Charlotte Delaporte, ou La Porte, lingère de cinquante-quatre ans qui, soupçonnée d'augustinisme, fut emprisonnée avec Marguerite Turpin dite la Richarde ou la Crosse, de vingt-neuf ans et fille de menuisier, et Denise Régnier, dite la Nisette, de dix-neuf ans et fille de maître boutonier. (Voir Catherine Maire, *Les Convulsionnaires de Saint-Médard. Miracles, convulsions et prophéties à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard/Julliard, 1985, p. 136-137). Elle est l'une des seules convulsionnaires psylles connues de son nom, la plupart étant anonymes dans les relations des miracles et d'autres textes sur ce mouvement. Son identité est rendue publique par les deux requêtes juridiques qu'elle dépose au Parlement. La première intitulée : *Requête présentée au Parlement par Charlotte de la Porte, dont les jambes et les pieds ont grandi et se sont formés après l'âge de cinquante ans, dans le cours de ses Convulsions ; accusée d'imposture, décrétée de Prise de Corps, & renfermée à la Salpêtrière*, Paris, Lottin, 1735. La seconde : *Requête de Charlotte de La Porte au Parlement*, Paris, Lottin, 1735. Montgeron reproduit ces deux Requêtes dans la *Vérité des miracles*, édition de 1747, t. 3.

4. Hecquet renvoie à la seconde Requêtes, *op. cit.*, p. 23.

comment le sucement des plaies aidé de la salive peut les guérir. La Charlotte surtout dans sa seconde Requête, cite pourtant avec une modeste complaisance, des succès des sucements, qu'elle relève, en les faisant valoir, pour avoir guéri de vieux ulcères scrofuleux, qui avaient été abandonnés ou reconnus incurables. Là-dessus, elle et sa faction, sonne le tocsin du miracle ; jusqu'à faire un crime au savant auteur des *Réflexions* sur sa Requête ; de lui contester le titre de miraculeux dans ses opérations convulsionnaires. La physique de la guérison des plaies récentes suffirait grandement pour faire soupçonner le naturel de guérisons écrouelleuses qui s'opéreraient par le sucement. Dans celles-là, il suffit de comprendre que par la succion d'une forte poitrine, s'attirent les grumeaux de sang, lesquels dans une plaie récente deviendraient la matière des inflammations, des douleurs, et des suppurations, de manière que la réunion se fait en pareil cas sans inconvénient, quand la plaie ne divise que les chairs, sans qu'aucun viscère soient intéressé. La guérison de vieux ulcères par le sucement ne peut-elle pas arriver aussi naturellement ? Était-ce des miracles que les guérisons attribuées aux *Psylles*, qui tiraient en suçant le venin intimement mêlé dans le sang, par la morsure des serpents ? Caton, au rapport de Plutarque⁵, ayant à voyager dans la Libye parmi les serpents, se munit de *Psylles*, pour se déempoisonner par le sucement, en cas qu'il vînt à être piqué par ces animaux venimeux, et un célèbre historien⁶, rapporte d'Auguste, qu'il fit déempoisonner Cléopâtre, par la succion des *Psylles* qu'il employa. Le virus écrouelleux, tant malin fut-il, est-il aussi intimement mêlé au sang, que le venin des serpents lancé par leur morsure, dans le corps, l'est avec les esprits ? Voilà donc d'abord moins de merveilles dans la prétendue guérison d'écrouelles opérée par le sucement de la Charlotte, que dans celle des plus fameux *suceurs* de plaies.

Mais pour combattre les merveilles de la Charlotte à armes égales, il faut les comparer avec des guérisons de maladie, qui ne sont point dans les *esprits*, et qui se guérissent par la succion, qui dégage des sucs morbifiques infiltrés dans le profond de vaisseaux capillaires. Le *poil*, c'est-à-dire le lait engremelé dans les mamelles d'une nourrice, se guérit tous les jours par la succion d'une forte bouche, car celle d'un jeune enfant n'y pourrait rien : des suceuses donc, femmes versées dans cette manœuvre, sucent vigoureusement la mamelle malade, et attirent dans leur bouche le lait arrêté et croupissant dans les vaisseaux *secrétoires* de cette partie, elles la dégonflent, et voilà une guérison ordinaire qui réussit par le sucement.

5. « Il [Caton], écrit Plutarque, emmenait beaucoup de bétail, et aussi des chars et les hommes appelés *Psylles*, qui guérissaient les morsures de serpents en suçant le venin avec la bouche et qui apprivoisent et charment les reptiles eux-mêmes par leurs incantations », *Caton le jeune*, 56, in *Vies*, t. X, texte établi et traduit par Robert Flacière, Paris, Les Belles Lettres, 1976, p. 130.

6. Suétone, *Auguste*, XVII, in *Vie des douze Césars*, tome I, texte établi et traduit par Henri Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, 2018.

D'autres maladies (car il en a bon nombre de ce genre) sont entretenues par un sang *mélancolique*, épaissi ou *scorbutique*, arrêté çà et là dans les vaisseaux capillaires, variqueux⁷ ; tous les remèdes y auront échoué ; des *sang-sues* s'appliquent sur la peau, très éloignées souvent du siège de la maladie, elles sucent et attirent à elles se sang croupissant, et voilà qu'un mal jugé très profond dans les chairs, quelquefois dans un viscère, où les remèdes n'ont pu pénétrer, guérira par la succion de ces bêtes, et quelquefois en assez peu de temps.

Mais même sans attirer hors du corps du sang, ou des sucs qui font de grandes maladies ; n'est-ce point par une espèce de succion que l'attraction des *ventouses sèches* terminent de très fâcheux symptômes. Ainsi, les miracles opérés par le sucement de la Charlotte, si elle a fait des guérisons, rentrent parfaitement dans les forces, l'ordre et les manières naturelles. Sur quoi posera après cela le cri triomphant de la Requête, et insultant à l'auteur des Réflexions, si la Charlotte est aussi peu miraculeuse, que peu jalouse ou curieuse de pudeur ? Car ses aveux là-dessus et ses tendres démonstrations pour un jeune homme qu'elle embrasse, peuvent prouver tout seuls, que la nature (peut-être la plus honteuse pour une Chrétienne) a bien plus de part dans ses opérations, qu'une grâce ou une vertu miraculeuse.

Donc, qu'à la gloire et honneur de l'œuvre des convulsions, la Charlotte passe pour la *suceuse* guérissante, et par là qu'on la donne pour la coryphée des sœurs convulsionnaires, sera-ce la psylle miraculeuse dans l'ordre du convulsionnaire ? Les psylles de l'Antiquité passaient pour avoir une vertu bien supérieure, et certainement suréminente à celle de la psylle convulsionnaire, puisque leurs sucements guérissaient du poison, c'est-à-dire d'un mal qui était profondément dans le corps, est intimement mêlé au suc nerveux ou dans les esprits ; les écrouelles ou quelques vieux ulcères que ce soit, n'occupent guère, pour ainsi dire, que la superficie de la partie malade ; sur quoi par conséquent le sucement doit avoir plus d'efficace, comme plus de prise. C'est donc encore en cela, que la vertu de Charlotte la prétendue miraculeuse, est beaucoup au-dessous de celle des suceurs nés, ou naturels et de profession. Ce sont des *glandes*, reprend-t-on qui sont le siège des affections écrouelleuses, et est-ce rien moins dire ou faire comprendre, que ce sont des entortillements de vaisseaux, dont le sucement de la Charlotte fait le dégagement. D'ailleurs, de quelque humeur ? D'une lymphe aigre, d'une sérosité corrosive filtrée dans ce labyrinthe de vaisseaux. De plus encore, de quelque étendue seront ces vaisseaux, jusqu'où l'art chirurgical, avec tous ses *résolutifs*, ses *fondants*, ses *suppurations*, ses *détersifs*, n'avaient pu atteindre, puisqu'il est des glandes, dont le détort-

7. Relatif aux varices.

tillement donne jusqu'à trois cent aulnes de longueur ? Tout cela est vrai à plusieurs égards ; mais les *glandes* qu'occupent les écrouelles sur les genoux, les pieds, les doigts sont-elles du genre et du nombre de ces glandes énormément vasculuses ? Ce sont des glandes *vésiculaires, absorbantes*, à la manière des éponges, qui sans beaucoup de masse, et sans une grande profondeur, se sont de nombreuses capacités cellulaires poreuses. Ainsi la salive de la suceuse, et la force de sa succion auront eu à profond ; et c'est autant à rabattre sur sa vertu miraculeuse. Fallut-il pourtant accorder, que les glandes écrouelleuses soient de celles dont l'on compte les vaisseaux par aulne, serait-ce une succion miraculeusement opérante ? C'est mal connaître la prodigieuse force de la succion, qui se trouve dans celle des êtres de la nature, telle qu'elle se prouve par la physique expérimentale. Elle montre (cette physique) que l'*ostersion*⁸, ou la montée de la sève dans les plantes, part du plus profond de la terre⁹ par la succion qui s'y fait par les racines des grands arbres ; celles-ci transmettant la matière de la sève dans le tronc de l'arbre, puis dans ses branches, puis enfin dans chacune de ses feuilles. Est-ce rien moins que voir traverser à la sève sucée, et parcourir des milliers de pieds¹⁰ combien seront-ce d'aulnes de vaisseaux *lignaux, sevenx* etc. Et d'où vient cette vertu de succion ? De chacune des *feuilles* d'un arbre haut et large ; lesquelles, comme autant de petites *pommes aspirantes* attirent à elles des extrémités des racines, la matière de la sève. Que cette vertu de succion paraisse un mot, ou un terme sans réalité, l'on en jugera ci-après. Mais elle est tellement en propre aux feuilles, que ce sont autant de passoires transpirantes, par les pores desquels s'évapore la sève, comme fait la matière de la transpiration à travers les pores de la peau dans les animaux. Cette physique va encore plus loin : elle apprend à ramasser cette transpiration effective par une sorte de distillation, faite de dessus la plante en pied et vivante sur sa terre¹¹ ; et cette transpiration de sève est une liqueur aqueuse, toute semblable à l'humidité qui passe en forme de vapeur des racines dans le tronc, et du tronc dans les branches d'un arbre. Voilà le prodige opéré par la vertu toute seule d'une succion naturelle, sans y faire intervenir la miraculeuse.

Après cela voudra-t-on contester cette vertu de succion ? Elle est autant réelle, qu'il est vrai que la sublimation de la sève n'est aidée dans les plantes par rien du mécanisme, qui fait dans les animaux la sublimation du sang et des esprits animaux, des parties basses aux parties supérieures ; et qui ramène le sang de la circonférence ou habitude du corps au centre.

8. Du vieux français *oster*, ôter, enlever, d'où *ostersion*, action d'enlever, d'extraire.

9. Hecquet ajoute en note : « Voir Hales, *Traité de la statique des végétaux* ». Stephen Hales (1677-1761) est un botaniste, chimiste et physicien anglais, et auteur de la *Végétale statics* (1727), traduit en français par Buffon, *La statique des végétaux et l'analyse de l'air*, publié à Paris, chez Deburé, en 1735.

10. Hecquet ajoute en note : « Voir Hales, *Traité de la statique des végétaux* ».

11. *Ibid.*

C'est le cœur, qui comme une puissante pompe, lance le sang de haut en bas et de bas en haut en même temps ; en même temps qu'un autre double mécanisme continue cette sublimation et ces distributions, jusqu'à leur terme. D'une part la *systole*, ou l'*élasticité* des parties *solides* ou contenantes, qui comme autant de ressorts montent le sang des pieds à la tête, tandis que d'autre part des *valvules* placées d'espace en espace sur le chemin du sang, le soutiennent comme des *échelons* dans sa marche. Tout cela manque dans les plantes ; pour opérer la prodigieuse sublimation et distribution de la sève. Cependant ces opérations dans les végétaux sont autant certaines qu'il en résulte une transpiration prodigieuse, puisqu'il est une plante (c'est le soleil)¹² masse pour masse, la transpiration est sept fois plus abondante, que celle qui arrive dans l'homme. Ces merveilles naturelles sont démontrées par des expériences faites et praticables : rien peut-il davantage donner *échec* aux miracles de Charlotte la suceuse, et de les faire tomber ? Ces fauteurs, protecteurs, apologistes et prôneurs de l'œuvre divine des convulsions, essayeront-ils à vouloir ridiculiser la succion naturelle, comme tenant à l'attraction bafouée de l'ancienne philosophie ? Ils auront à combattre ce que nous avons aujourd'hui de plus célèbres physiiciens Messieurs *Newton*¹³, *Derham*¹⁴, *Freind*¹⁵, *Hales*¹⁶, chez qui ils trouveront plus au long l'art de la succion attractive. Car c'est si peu un simple terme, qui ne signifierait rien de connu comme dans l'ancienne philosophie, qu'ils en montrent la notion réellement prise dans l'agent le plus connu, l'universel et le plus puissant qui soit dans la nature. C'est le soleil, dans les rayons et la chaleur duquel, se trouve une force évidemment attractive et sublimateur. *L'Esprit de vin* qui s'élève si étrangement dans le *thermomètre*, lorsqu'on l'expose à l'ardeur du soleil, est-il une preuve équivoque de la force qu'il a pour élever vers lui ce qui est spiritueux. Mais les vapeurs du fond de la terre sont un spiritueux, et l'élévation qu'en fait le soleil, est une *succion* par laquelle la sève qui sans forme est sublimée en haut et au large. La chaleur du soleil en pénétrant la terre, met en *rarefaction* l'humidité qui est contenue ; un air abondant mêlé dans ces humidités, déploie l'élasticité de toutes les particules humectantes ; ce sont donc comme autant de ressorts qui dilatent ces matières, et comme de petites vis qui les font monter de bas en haut¹⁷. Car les racines se trouvent à portée de s'imprégner de ces humidités, elles enfilent les vaisseaux ligneux et

12. Hecquet ajoute en note : « Voir Hales, *Traité de la statique des végétaux* ».

13. Hecquet ajoute en note : « Voir *Optique, etc* ». L'*Opticks* de Newton a paru à Londres en 1704.

14. Hecquet ajoute en note : « *Physique et astronomie théologiques* ». William Derham, *Théologie physique ou démonstration de l'existence et des attributs de Dieu tirée des Œuvres de la Création*, op. cit.

15. Hecquet ajoute en note : « *Operat. Chymia* », de John Freind (1675-1728), médecin et chimiste anglais, auteur des *Praelectiones chimicae*, paru à Londres, chez John Bowyer, en 1709. Hecquet renvoie sans doute à cet ouvrage.

16. Hecquet ajoute en note : « *La statique des végétaux* », de Hales.

17. *Ibid.*

séveux, qui se terminent en montant dans les feuilles criblées comme de milliers de trous d'arrosiers. Une pompe aspirante ferait-elle mieux ?

Comparant cette élévation de sève jusqu'au sommet des plus hauts arbres avec l'élévation que fait le soleil des vapeurs de la terre, jusqu'à la hauteur où elles se portent dans les airs, l'on trouvera que la force de succion dans les plantes est immense, étonnante même. Ce n'est donc point une simple dénomination, mais une puissance admirable que l'Auteur de la nature a mise dans les corps. Or la succion étant d'un si grand effet par elle-même dans les plantes, est-il malaisé à concevoir que la succion d'une bouche forte, comme pourrait être celle de la Charlotte, fut capable de faire sur le corps d'un écrouelleux de puissantes *attractions* ?

Serait-ce même s'éloigner des idées du système convulsionniste ? Avantagé, se dit-il, de tant de grâces et de prérogatives, que de penser combien la nature aura fait pour une fille distinguée par les dons du Ciel ? N'aura-t-elle pas reçu de la nature ce qu'elle a accordé à tant d'autres qui ne la valaient pas n'étant pas du ressort du convulsionnat ? Elle a compensé à plusieurs, par un excès de force en des organes, les défauts ou affaiblissement qui étaient en d'autres. Ainsi elle aura donné à la Charlotte des jambes manquées, mais en récompense une poitrine forte et une succion ferme. Au surplus le convulsionnisme accoutumé à attribuer à ces filles les dons du Ciel, ne soupçonnera-t-il point dans le souffle de la Charlotte quelque chose de divin, à l'exemple du souffle de Dieu ? (Car jusqu'à quel point ne profane-t-on point les textes de l'Écriture les plus sacrés dans le convulsionnat !) Ne sera-ce pas encore pour lui un beau jeu à se donner en considérant avec une secrète complaisance, que la salive du Sauveur a guéri un aveugle ? Sont-ce là des idées si éloignées de celles du figurisme ? Car comme il a ses singes dans ses disciplines, pourquoi n'y aurait-il point ses *guenons* dans les filles convulsionnaires ? Ce fut même ce qui faisait partie de l'art de sucer dans les Psylles de l'Antiquité, que de certaines paroles faisaient l'efficace et la salubrité de la cérémonie suceuse. Mais ici sans avoir recours aux superstitions païennes, il n'y a quoi que ce fût qui pût leur ressembler dans le Christianisme, la médecine fait apercevoir le pouvoir et la raison physique par où la succion peut devenir un remède, et ce remède paraîtrait d'autant meilleur qu'il remplirait toutes les indications de la chirurgie, pour parvenir à la guérison des ulcères *dysepulotiques*¹⁸, c'est-à-dire de ceux qui se refusent à la cicatrisation.

La chirurgie ne réussit pas à *mordifier*, ni à *déterger* efficacement ces sortes d'ulcères, parce que le fond des chairs glanduleuses se trouve dans les écrouelles, non seulement imbibé d'une lymphe aigrie, gluante et d'une

18. « Tous les ulcères invétérés, écrit Ettmüller, et particulièrement ceux des jambes, qui sont si profondément enracinés qu'on a de la peine à les guérir & à les consolider, sont appelez Dysepulotiques », *Nouvelles chirurgie médicale et raisonnée*, traduite à Lyon, chez Thomas Amaulry, en 1690, p. 289-290.

sanie purulente, intarissable d'ailleurs ; parce que continuellement elle se reproduit dans un aussi mauvais fond. Ajoutez, qu'une disposition *callose*, qui durcit les fibres dont la souplesse aurait dû faire la réunion, s'oppose à l'*agglutination* des sucs, et à la liaison des chairs. Or à tout cela peut remédier sans miracle la succion, à l'aide de la salive. Une salive donc bienfaisante, comme celle des chiens qui surent lécher les ulcères du pauvre Lazare, venant par sa chaleur, et son humectation naturelle laver un ulcère, elle ne déterge, en même temps qu'en attendrissant les fibres des chairs elle les assouplit, et en les nettoyant de la glue sanieuse qui en bouchait les excrétoires, elle les met en état de se réunir. C'est comme la rosée qui tombant sur les feuilles des arbres, les amollit, ouvrent leurs pores, et les rend transpirables. Mais la principale vertu de la *succion*, c'est l'*attraction* qu'elle ferait sur la partie ulcérée, elle a besoin étant bien détergée, de sucs nourriciers dont un renouvellement fasse sonder les extrémités des fibres de la partie ulcérée ; et c'est le pouvoir de la succion forte et réitérée. Par là s'attire dans les vaisseaux excrétoires, et par eux sur la partie malade, une lymphe pure, adoucissante, telle qu'elle abonde dans la masse du sang, dont elle fait les deux tiers. Donc, comme une sève balsamique, elle vient remplir les vaisseaux lymphatiques de la partie ulcérée. À cet abord, les fibres se réconciliant se prennent les unes aux autres, comme en s'embrassant ; elles s'abouchent, et s'entre-communicant cette glue naturelle, c'est comme les faire végéter ; et en cela consiste tout l'art d'une cicatrisation qui guérira naturellement les écrouelles. Aussi adieu les miracles de la Charlotte.

Mais quoi, pas de prodige dans la chirurgie suceuse de la Charlotte ? Faisons en donc un miracle de théâtre, comme parle saint Jérôme, miracle dont s'amuse un peuple prévenu, et qui n'en sait pas davantage, par où il est aisé à surprendre. *Theatrale miraculum ... nihil tam facile, quam vilem plebeculam, et indoctam decipere potest, quæ quidquid non intelligit, plus miratur*¹⁹. Passe (me direz-vous Monsieur) tout est naturel dans l'art de la Charlotte. Mais ce naturel n'a-t-il rien de rare, qui désigne quelque chose de distingué du commun ? Est-il à la portée de tout le monde ? Un savoir-faire aussi peu vulgaire est-il à mettre dans le courant des événements et des talents ordinaires ? Aussi veut-on y avoir un pareil égard à celui que Louis XIII ordonna que l'on eut pour l'adresse admirable d'un de ses sujets²⁰. C'était un homme si adroit de ses doigts, et si juste dans son coup d'œil, que sans y manquer, il savait jeter de loin un grain de millet, avec une telle justesse dans un petit trou qui ne comportait point un plus gros volume, sans

19. « Rien d'aussi aisé que d'en imposer, par la volubilité de la langue, à une multitude grossière ou à un auditoire ignorant, qui admire justement le plus ce qu'il conçoit le moins », Jérôme, *Ad Nepotianum*, in *Lettres de Saint Jérôme*, XXXIV, traduites en français avec le texte en regard, par F. Grégoire et Z. Colomberg, t. II, Paris, Perisse Frères, 1837, p. 210-213.

20. Érasme.

jamais se tromper. On le présenta au roi, pour lui faire admirer une adresse si surprenante. Il louera hautement cette merveilleuse adresse, en présence de toute sa Cour : l'on crut qu'il allait ordonner quelque récompense notable à cet habile joueur à la fossette. En effet, la récompense fut plantureuse. Le prince ordonna qu'on lui donnât un septier de grains de millet, de peur (dit-il) qu'un secret si singulier ne se perdît, faute de matière ; que cet homme aurait abondamment pour s'exercer à ce jeu, et ne le point oublier. C'est donc un secret que la nature a mis dans la Charlotte, de guérir les ulcères en les léchant, et en les suçant ; les chirurgiens se lavent les doigts qu'ils ont été obligé de mettre dans le pus. Il est de l'honneur du convulsionnat de lui fournir de quoi cultiver un si beau talent, et pour cela de lui donner un sou pour avoir une voie d'eau, afin qu'elle se lave la bouche, autant de fois qu'elle aura à sucer des ulcères.

Je raille, dites-vous, Monsieur, et vous vous en plaignez, parce que c'est faire entrer le mépris et l'ironie dans votre chef-d'œuvre des convulsions. Mais est-ce à l'improviste que je parle, et sans réflexion ? C'est donc Monsieur, qu'il y a si longtemps que se traite sérieusement, gravement et théologiquement l'affaire des convulsions, sans pouvoir ramener les esprits au bon sens, qu'il ne reste que de faire répondre la sottise aux folies du convulsionnat. *Responde stulto juxta stultitiam suam*²¹.

Mais je sens ce qui vous blesse singulièrement. Avoir confondu la Charlotte avec ses miracles, c'est avoir donné échec à toutes les requêtes. *Inde iræ, inde lacrima*²². Car c'est montrer le convulsionnat et son œuvre noyé dans le crachat de la suceuse convulsionnaire, la psyllle miraculeuse du parti ; elle pour qui de célèbres plumes se sont intéressées, elle qui a tant de protecteurs en tout genre, en tout sexe, et dans un ordre distingué. Mais, Monsieur, la chute du convulsionnat pouvait-elle se faire avec moins de désavantage, qu'en le faisant tomber dans le naturalisme ? N'est-ce pas lui prêter un titre d'honneur ? À la vérité, c'est aux dépens de son divin. Mais dès que ce divin devenait un *surnaturalisme*, qui fait voir le convulsionnat en démence, ne lui est-il pas glorieux de se retrouver dans l'ordre raisonnable et sensé de la nature ?

Ainsi, Monsieur, tout le fracas, toute la forfanterie, toute la vanité des requêtes se réduit au naturalisme, avec toute l'histoire comique de la Charlotte. En effet, si le miraculeux de cette histoire avec tout son lustre tombe si bas, les aventures de la *Nizette* dans la double fable ses deux miracles ; le faux divin de la *bastonnade*, de la *Turpin* ; tout cela destitué des pompeux appuis de la cause de la Charlotte, court grand risque de *dégringoler* bien plus bas que le naturalisme. L'on trouve de l'étonnant, surtout dans la scène de la *Turpin*. Sait-on l'artifice (qui souvent n'est qu'une bagatelle, comme dit

21. « Répond à l'insensé selon sa sottise », Pr 26, 5.

22. « *Inde iræ et lacrymæ* (De là les colères, les larmes) », Juvénal, *Satires*, I, v. 168, *op. cit.*, p. 12.

Cardan) qui cependant couvre tout l'admirable d'un joueur de gobelets ? L'on gage, par exemple, comme un homme, qu'il ne pourra casser un œuf à deux pas de lui, quoiqu'il ait à la main un long et gros bâton ; il ne peut comprendre cette impossibilité. Mais l'événement lui ouvre les yeux ; on le met, une muraille entre lui et un œuf ; on lui donne un long bâton, la muraille interposée l'empêche de s'en servir, il perd son argent, et on se moque de lui. Ce n'est donc pas mettre les requêtes au rabais, que de mettre les événements qu'elles contiennent dans l'ordre de la nature. Peut-être même ne serait-ce que remettre les filles convulsionnaires à l'état d'infirmités naturelles, où elles étaient autrefois, de manière que leurs convulsions prétendues divines, seraient en effet les restes et les copies des convulsions morbifiques qu'elles auraient souffertes dans un plus jeune âge. Ce soupçon paraîtrait-il téméraire ou malin ? L'histoire qui se débite parmi d'honnêtes gens, justifierait cette pensée. Une demoiselle d'un nom et d'une famille connue dans Paris, s'est mise en spectacle pendant du temps sur le théâtre convulsionnaire, où elle a donné de célèbres scènes. C'était la prude de cette comédie, pour la réputation de sagesse et de probité où elle était, de sorte que le divin des convulsions aurait paru lui convenir préférablement à bien d'autres convulsionnaires. Un médecin ayant voulu juger de ce divin, alla la voir dans ces accès, il trouva que ses convulsions étaient les mêmes que celles dont il l'avait guérie deux fois dans sa jeunesse. On ne veut pas presser de telles preuves, mais en vérité elles disent beaucoup pour la justification de l'auteur du naturalisme et de son ouvrage. Reste aux fauteurs des convulsions à voir devant Dieu, ce qu'ils auront à lui dire pour expier les fautes occasionnées des scandaleuses requêtes, grossies de mensonges, enflées de faussetés, ou de faits naturels mal interprétés et exagérés, enluminées enfin de parures séduisantes, dont on a su les masquer aux yeux du public ; si aisé à surprendre quand d'heureuses précautions ne l'ont pas instruit. Un théologien, autant savant que religieux, s'oppose à ce torrent d'illusions, de scandales et de tentations, pour les ignorants du manège convulsionniste ; il le fait par des réflexions autant modestes que solides ; on l'accable d'injures atroces : ce sera à l'équité de ces Messieurs à accorder avec des procédés si mesurés et si raisonnables, les calomnies, dont le convulsionat essaye de le noircir dans l'esprit des magistrats et aux yeux du public. Après cela quelle idée restera-t-il à la postérité, des requêtes des convulsionnaires, sinon après avoir été les tocsins du convulsionnisme, d'avoir été les *Séraphins* de son sanctuaire, ou les idoles, qu'ils ont promenés par les provinces (où l'on a envoyé ces requêtes par milliers) pour les exposer à la vénération des peuples. Qu'en croiront nos neveux ? Quels titres pour les requêtes, sinon qu'elles seront les monuments d'un fanatisme qui a saisi et dominé des hommes sages, que la présomption du désir de dominer à aveuglé, pour

s'arroger le droit de donner le ton aux affaires ecclésiastiques ; et cela pour avoir secoué, comme on l'a dit ailleurs, le joug des maîtres qui les élevaient dans la science, la discrétion et la vertu, en se donnant pour des docteurs d'un nouvel Israël, dont ils amusent (comme d'une chose très prochaine) l'attente de leurs fidèles. Quelle attente au reste qui a autorisé, sinon de faux Christs, du moins de faux Elies et Enochs : simulacres qui déshonorent à la *Bastille*, si follement la faction convulsionniste, ses provins et ses sectaires. Mais, vous récriez-vous, Monsieur, tout ceci est insulter les docteurs et les disciples du convulsionnisme, les frères et les sœurs de tout l'ordre convulsionnaire. Au contraire, Monsieur, c'est les donner à plaindre, parce qu'on les honore, on les aime sincèrement ; de sorte que quand saint Paul, comme il en a usé autrefois envers des frères qui se fourvoyaient, viendrait livrer les convulsionnistes à Satan, on ne voudrait point les tenir pour perdus ? Est-ce même, comme ils le pratiquent si insolument envers leurs anciens amis, hommes irréprochables à tous égards, vouloir les déclarer sortis de la défense de la bonne cause, et tombés dans leur foi ? L'on condamne donc leur opiniâtreté sans les juger, en attendant que finissent les scandales qu'ils donnent ; mais en demeurant fermement attaché à la doctrine de l'Église et des mœurs. *Qui tenet teneat, donec de medio fiat*²³. Au surplus sous la tutelle des illustres guides, les trente docteurs consultants, l'auteur du *Naturalisme* se trouve en sûreté de créance sur le divin des convulsions qu'ils ont condamné ; car il n'eut jamais dessein de décrier que les actions criminelles des filles convulsionnaires, et d'en exposer les scandales, sans aller au devant du jugement de Dieu, parce qu'il a ses réserves sur la conversion des plus grands pécheurs. Ce sont les sentiments d'équité, de bienveillance, et de charité avec lesquels je vous laisse, Monsieur, et vos amis, en vous abandonnant avec moi à la miséricorde du Souverain Seigneur qui jugera nos justices, que sera-ce de nos injustices ?

FIN

23. « *[T]antum qui tenet nunc, donec de medio fiat* ([Q]ue s'écarte seulement celui qui le tient encore [le mystère de l'iniquité]) », 2Th 2, 7.

BIBLIOGRAPHIE

TEXTES DE PHILIPPE HECQUET

• Textes publiés :

Hecquet, « Praefatio totius operis naturam, hujusque editionis additamenta exponens... », in Giorgio Baglivi, *Canones de medicina solidorum* (1704), in *Opera omnia medico-practica et anatomia*, Lyon, 1745, p. i-xxxix.

Explication physique et mécanique des effets de la saignée, & de la boisson, dans la cure des maladies. Avec une réponse aux mauvaises plaisanteries que le journaliste de Paris a faites sur cette explication de la saignée, in-12, Chambéry, chez Jean Gorin, 1707.

Traite des dispenses du careme, dans lequel on decouvre la faussete des pretextes qu'on apporte pour les obtenir, en faisant voir, par la mecanique du corps, les rapports naturels des alimens maigres avec la nature de l'homme et par l'histoire, par l'analyse et par l'observation, leur convenance avec la sante, in-12, Paris, Frédéric Léonard, 1708 ; puis in-12, Paris, Fournier, 1709 ; *Traité des Dispenses du Carême, dans lequel on découvre la fausseté des prétextes qu'on apporte pour les obtenir, en faisant voir par la Mécanique du corps les rapports naturels des Alimens maigres avec la nature de l'Homme ; & par l'Histoire, par l'Analyse, & par l'Observation, leur convenance avec la santé. Seconde Edition, revue, corrigée & augmentée par l'Auteur de deux Dissertations, l'une sur les Macreuses & l'autre sur le Tabac*, 2 vols., in-12, Paris, François Fournier, puis 1715. Nouvelle édition, Cologne [Paris], chez Clousier, David fils, Damonneville & Durand, 1741.

De l'indéceance aux hommes d'accoucher les femmes : et de l'obligation aux mères de nourrir leurs enfans : ouvrage dans lequel on fait voir, par des raisons de physique, de morale, & de médecine, que les mères n'exposeroient ni leurs vies, ni celles de leurs enfans, en se passant ordinairement d'acconcheurs & de nourrices, in-12, Trévoux, chez Jacques Etienne, 1708 ; 2nd éd., in-8, Trévoux, chez Vve Ganeau, 1744. Nouvelle édition d'après celle de 1744, avec la préface d'Hélène Rouch, Paris, Côté-femmes éditions, 1990.

De Purganda medicina a curarum sordibus ; Ubi detecto Evacuantium fuco, Purgationum fraudes & imposturae, scandalo, Artis & Artificis opprobrio futurae, revelantur ; datoque partium Mechanismo, Purgandi leges, tempora, rationes emendatae restituntur : Ibiq; Tritus ictibus everberata Fermentatione, Fermentorum obliteratur memoria ; tum Solidorum systemate stabiliuntur Morborum Aetiologiae solidiores & nobiliores Curae, in-12, Paris, G. Cavelier, 1714.

Novus medicinae conspectus, ubi ex sanguinis circuitus anomaliis secretionum errata, miscenanea succorum & humorum adulteria deducuntur ; missisque systematicis Aetiologiarum deliriis, exturbatis sanguinis motuum legibus eruuntur genuinae morborum causae, veraeque medendi leges. Pars prima, quae Physiologica est. Pars secunda, quae Pathologica est. Accedit appendix de peste iisdem aetionomia animalis legibus stabilita, 2 vols., in-12, Paris, G. Cavelier, 1722.

Traite de la peste, ou, en repondant aux Questions d'un Medecin de Province sur les moyens de s'en preserver ou d'en guerir, on fait voir le danger des Barraques ou des Infirmeries forcees. Avec un probleme sur la peste, in-12, Paris, G. Cavelier, 1722.

Hippocratis Aphorismi, ad mentem ipsius, Artis usum, & Corporis Mechanismi rationem, expositi, in-12, Paris, G. Cavelier, 1724.

Observations sur la saignée du pied, et sur la purgation au commencement de la petite vérole, des fièvres malignes & des grandes maladies. Preuves de décadence dans la pratique de Medecine, confirmées par de justes raisons de doute contre l'inoculation, in-12, Paris, G. Cavelier, 1724.

Lettres d'un médecin de Paris à un médecin de province, sur le miracle arrivé sur une femme du Faubourg S. Antoine, in-4, s.l., 1725.

Lettre en forme de Dissertation pour servir de réponse aux difficultez qui ont été faites contre le livre des « Observations sur la saignée du pied et sur la purgation au commencement de la petite vérole, in-12, Paris, G. Cavelier, 1725.

- Réflexions sur l'usage de l'opium, des calmants et des narcotiques, pour la guérison des maladies*, in-12, Paris, G. Cavelier, 1726.
- Reponse a la question si les medecins peuvent ou doivent prendre part dans les affaires de l'Eglise* [1^e aout 1726], s.l., 1726.
- Les Aphorismes d'Hippocrate expliqués conformément au sens de l'Auteur, à la pratique Médicinale, & à la mécanique du corps humain ; traduction française, sur la Version Latine d'un Auteur anonime, imprimée à Paris en l'année 1723*, traduit en français par Jean Devaux, 2 vols., in-12, Paris, Laurent d'Houry, 1727.
- Epistola viri clarissimi Hecqueti, ad D. D.***, de Ruyschiano uteri musculo*, in Frederik Ruysch, *Opera omnia anatomico-medico-chirurgica...*, in-4, Amsterdam, chez Janssonio-Waesbergios, 1727.
- Remarques sur l'abus des purgatifs et des amers, au commencement et a la fin des maladies, et sur l'utilité de la saignée, dans les maladies des yeux, dans celles des vieillards, des femmes et des enfans, accompagnées de deux lettres en latin sur la génération des insectes et sur le muscle utérin*, in-12, Paris, G. Cavelier, 1729.
- De la digestion et des maladies de l'estomac, suivant le système de la trituration & du broyement, sans l'aide des levains ou de la fermentation, dont on fait l'impossibilité en santé & en maladie*, 1 vol., in-12, Paris, Fournier, 1712 ; nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée par l'auteur, 2 vols., Paris, Cavelier, 1730.
- Le Brigandage de la médecine, dans la manière de traiter les petites véroles et les plus grandes maladies par l'émétique, la saignée du pied et le kermès minéral : Avec un traité de la meilleure manière de guérir les petites véroles par les remèdes & des observations tirées de l'usage...*, 3 vols., in-12, Utrecht, C. G. Le Febvre [à Rouen, chez Jorre, selon la Vie de Saint-Marc], 1732-1733 ; nouvelle édition, 3 vols., in-12, Utrecht, Le Febvre, 1749.
- Médecine théologique, ou la Médecine créée, telle qu'elle se fait voir ici, sortie des mains de Dieu, créateur de la nature, & régie par ses loix...*, suivie de neuf thèses d'Hecquet en latin déjà imprimées séparément, 2 vols., in-12, Paris, G. Cavelier, 1733.
- Lettre apologetique touchant le brigandage de la médecine*, in-12, Paris, s.n., 1733.
- Le naturalisme des convulsions dans les Maladies de l'épidémie Convulsionnaire*, 1^e partie, in-12, Soleure, chez Andreas Gymnicus [à Rouen, chez Jorre, selon la Vie de Saint-Marc], 1733.
- Le naturalisme des convulsions démontré par la physique, par l'histoire naturelle et par les évènements de cette œuvre : Et démontrant l'impossibilité du divin qu'on lui attribue dans une Lettre sur les secours meurtriers*, 2^e partie, in-12, Soleure, chez Andreas Gymnicus [à Rouen, chez Jorre, selon la Vie de Saint-Marc], 1733.
- Le mélange dans les convulsions, confondu par le naturalisme*, 3^e partie, in-12, Soleure, chez Andreas Gymnicus [à Rouen, chez Jorre, selon la Vie de Saint-Marc], 1733.
- Réponse à la Lettre à un Confesseur touchant le devoir des Médecins & des Chirurgiens, au sujet des Miracles & des Convulsions*, in-12, s.l. 1733.
- La cause des convulsions finies. Causa finita est*, s.l.n.d. [1734].
- Le naturalisme des quatre requêtes montré dans le faux de ces pièces, dans la fausseté des requérantes et dans la physique des opérations qu'on y donne pour des miracles*, in-12, s.l., 1736.
- Réponse à la lettre, d'un docteur en médecine de la Faculté de ****, in-12, s.l., 1736.
- Réponse des médecins au défi que leur font les convulsionnistes*, s.l., 1736.
- Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve*, in-12, s.l., 1736.
- La suçeuse convulsionnaire, ou la Psyllé miraculeuse*, in-12, s.l., 1736.
- Le brigandage de la Chirurgie ou la Médecine opprimée par le brigandage de la Chirurgie*, 1^e partie ; *Le brigandage de la Pharmacie*, 2nd partie, 1 vol., in-12, Utrecht, chez les Sœurs de Corneille, Guillaume Lefebvre, 1738. Précédé de la *Lettre d'un médecin de la faculté de Paris sur ce que c'est que le brigandage de la médecine*, déjà imprimée séparément en 1736.
- La médecine naturelle, vue dans la pathologie vivante : dans l'usage des calmans & différentes saignées des veines & des artères, rouges & blanches, spontanées ou artificielles, & dans les substituées par les sang-sues, les scarifications, les ventouses*, 2 vols., in-12, Paris, G. Cavelier, 1738 (terminé en juin 1736, publication posthume).

La médecine, la chirurgie et la pharmacie des pauvres, par feu M. Philippe Hecquet, Docteur Régent, & ancien Doyen de la Faculté de médecine de Paris. Avec La vie de l'auteur, contenant un catalogue raisonné de ses ouvrages [par C. H. Lefebvre de Saint Marc], 3 vols., ouvrage publié par Lacherie, in-12, Paris, Veuve Alix, 1740 ; 2nd édition, revue, corrigée sur le manuscrit de l'auteur, et augmentée de notes par Benoit Boudon, docteur en médecine, 3 vols, in-12, Paris, chez Clousier, David fils, Durand et Damonville, 1742 ; 3^e édition avec nouvelle version corrigée de la *Vie* par C. H. Lefebvre de Saint Marc, 3 vols., in-12, Paris, chez David l'aîné, 1749.

- Thèses de Philippe Hecquet (dont neuf ont été rééditées dans *La médecine théologique*, 1733) :

An Functiones a Fermentis ?, soutenue le 26 janvier 1695, présidée par Bertin-Simon Dieuxivoie, Écoles de médecine de Paris.

An Chroniconum Morborum Medicina in Alimento ?, soutenue le 13 octobre 1695, présidée par Claude Puilon, Écoles de médecine de Paris.

An Morbi à serosa Colluvie ?, soutenue le 12 janvier 1696, présidée par Afforti le père, Écoles de médecine de Paris.

An Remediorum curta supellex ?, soutenue le 6 février 1698 par Philippe-Bernard de Bordegaraië et présidée par Philippe Hecquet, Écoles de médecine de Paris.

An impeditae Transpirationi sanguinis missio ?, soutenue le 7 février 1704 par Antoine Pépin et présidée par Philippe Hecquet, Écoles de médecine de Paris.

An Potus aegris interdicensus ?, soutenue le 21 février 1704 par Jean Herment et présidée par Philippe Hecquet, Écoles de médecine de Paris.

Explication physique et mécanique des effets de la saignée par rapport à la transpiration ou traduction d'une thèse soutenue aux écoles de médecine de Paris, in-12, Paris, L. d'Houry, 1706.

An Morbi à Solidorum tritu ?, soutenue par J. B. Th. Martinenq, présidée par Philippe Hecquet, publiée à Paris, en 1712 ; puis reprise *De la digestion*, 1730.

An ut Virginitatis, sint Virilitatis certa indicia ?, soutenue le 5 janvier 1713.

An Creatoris & Naturae Legum imago Carnisprivii Lex ?, soutenue par Guillaume-Joseph de l'Épine le 18 mars 1733.

An quos morbo non sanat Chirurgiae Ferrum, sanat Chymicus Ignis ?, soutenue le 8 mai 1732.

S'il est des signes qui assurent de la puissance des Hommes, autant que le font ceux qui répondent de la sagesse des Filles, thèse rééditée dans *De l'Indécence*, 1744.

- Écrits de Philippe Hecquet, manuscrits non-publiés, selon *La Vie* d'Hecquet par C. H. Lefebvre de Saint-Marc :

Le Surnaturalisme de l'Épidémie convulsionnaire, prouvé par les extravagances du Convulsionnat dans ses Docteurs & dans ses Filles, par les faux des quatre Requêtes & la fausseté des Requérentes

Le Naturalisme justifié contre les clameurs des Convulsionnistes ; Ouvrage où l'on donne le mécanisme des pensées & celui des passions

Lettre à un Théologien (au sujet des convulsionnaires de Saint-Médard)

Moyen court pour terminer la dispute des Convulsions, ou le Naturalisme conciliateur (écrit au plus tôt en 1735)

Lettre latine à J.-B. Winslow, du 10 septembre 1722 (concernant la dispute entre Boerhaave et Ruysch sur les sécrétions)

Lettre latine à Ruysch, du 23 octobre 1722 (sur le même sujet)

De la famine d'eau & de ses dangers surtout dans le Faubourg Saint Jacques, texte signé le 3 mai 1734

Mémoire sur l'opération Césarienne

Consultation sur un Enfant qui vint au monde à cinq mois juste, aussi formé que s'il en avait eu neuf, & que l'on décide n'être pas légitime, du 5 septembre 1709

Question sur le motif des Dispenses du Carême

Nullités des raisons empruntées de la Médecine contre la vérité du miracle d'Anne le Franc

Du Médecin. Livre I : De l'art, où qu'il enseigne dans les Écoles, où qu'il exerce auprès des malades ; Livre II : Des qualités & Vertus nécessaires pour rendre un Médecin parfait (selon C. H. Lefebvre de Saint-Marc, l'auteur est sans doute Jean Hamon)

Sur la Transpiration

Réflexions sur les choses qui méritent d'être ajoutées à la Médecine, pour la rendre plus parfaite

Dissertation dans laquelle on prouve par de bonnes raisons, qu'un François ne doit écrire sur la Médecine qu'en sa Langue ; & qu'en général il ne lui convient point d'écrire sur aucune matière en une Langue étrangère (ce titre est un résumé descriptif par C. H. Lefebvre de Saint-Marc)

La Médecine non naturelle, ou la Purgative. Ce que c'est que la Purgation ; ce qu'elle opère ; comment elle se procure ; où & quand elle convient. Le tout suivant les principes de la Médecine, de l'hygiène & de la Chymie naturelle

Tractatus de materiâ medicâ simplici, sive specimina Historiæ Medicinæ medicamentorum simplicium, quæ ex triplici animalium, vegetabilium & mineralium familiâ oriuntur [Traité de la matière médicale simple, ou Essais de l'histoire Médicinale des médicaments simples, qui se tirent des animaux, des végétaux ou des minéraux] (titre traduit par Saint-Marc)

• Autres manuscrits de Philippe Hecquet :

Déclaration sur la guérison miraculeuse de Marie Madeleine de Ste. Gertrude Du Valois, 30 août 1689, avec certificats des sœurs et des docteurs Hequet [sic], Alexandre Girard et Dodard, 1689-1690, Fonds "Port-Royal", Rijksarchief, Utrecht (côte 244).

Deux lettres d'Hecquet à Pasquier Quesnel, Paris, 1717, Fonds "Port-Royal", Rijksarchief, Utrecht (côte 1049).

Procès-verbal et lettre du 10 juillet 1727 d'Hecquet à Barchman Wuytiers, Corneille-Jean, archevêque d'Utrecht, touchant la guérison miraculeuse d'Agatha Leenderts Stouthandel à Amsterdam le 6 janvier 1727, Fonds "Port-Royal", Rijksarchief, Utrecht (côte 4840).

Lettre d'Hecquet à Charles-Joachim Colbert de Croissy, évêque de Montpellier, 3 septembre 1724, Fonds "Port-Royal", Rijksarchief, Utrecht (côte 5194).

• Ouvrage édité par Philippe Hecquet :

Decreta, ritus, usus, ac laudabiles saluberrimi medicorum Parisiensium ordinis consuetudines, in-12, Paris, chez Jacques Quillau, 1714.

TEXTES CITÉS DANS L'ÉDITION CRITIQUE
DE PHILIPPE HECQUET

• Manuscrits cités et consultés :

Lettre de Giorgio Baglivi à Philippe Hecquet, datée du 1^e avril 1704, conservée dans la Waller Collection de la University Library « Carolina Rediviva » à Uppsala.

Philippe Hecquet Correspondence (1701-1737), ms C168, 25 lettres adressées à Philippe Hecquet, National Library of Medicine, Bethesda (MD), États-Unis.

Fonds d'Archives convulsionnaires, Paris, Bibliothèque de la Société de Port-Royal.

Pièces concernant Marthe Brossier, de Romorantin, possédée et accusée d'imposture (1596-1600), Paris, Bibliothèque nationale de France, Fonds français, Ms 18453, f^o 11-20r.

• Périodiques :

- Acta medica et philosophica*, éditée par Thomas Bartholin, Copenhague, chez Petri Haubold, 1672.
Journal des Scavants, fondée par Denis de Sallo en 1665.
Mémoires de Trévoux, dirigés d'abord par René de Tournemine, 1701-1767.
Mercure de France, dirigée par Antoine de La Roche, 1724-1823.
Nouvelles de la république des lettres, fondée et dirigée par Pierre Bayle en 1684.
Nouvelles ecclésiastiques, fondé par Alexis Désessarts, 1728-1803.

• Ouvrages :

- ACTUARIUS Joannes (ou Jean Zacharias), *Physici et medici Graeci minores*, éd. Julius Ludwig Ideler, 2 vol., Berlin, G. Reimeri, 1841.
- AEGINETA Paulus (ou Paul d'Égine), *Paulus Aegineta. Libri I-IV*, et *Libri V-VII*, in *Corpus medicorum Graecorum*, Leipzig, Teubner, 1921 et 1927.
- AETIUS d'Amida, *Aetii Amideni libri medicinales*, édité par Alessandro Olivieri, vol. 1-4, Leipzig, Teubner, 1935 ; vol. 5-8, Leipzig, Teubner, 1950.
- AILLY Pierre d', *De falsis prophetis. Appendix ad tomum 1. Operum Joannis Gersonii*, Antwerp, Sumptibus Societatis, 1706.
- ALESSANDRINI Giulio, *De medica et medico, dialogus, libris quinque distinctus*, Zurich, chez Gesnerus, 1577.
- ANONYME, *Codex Berolinensis Gnosticus 8502*, édité par Hans-Josef Klauck, Volker Leppin, Bernard McGinn, Choon-Leong Seow, Hermann Spieckermann, Barry Dov Walfish et Eric J. Ziolkowski, Berlin, De Gruyter, 2011.
- [Jérôme Besoigne], *Dissertation sur ce mot de s. Augustin, Causa finita est, La Cause est finie*, s.l.n.d., deuxième édition, 1719.
- , *Essai d'un plan sur l'œuvre des convulsions*, s.l.n.d. [1733].
- , *Journal historique des convulsions du tems, ou Lettre de M*** à M***. Dans laquelle il lui fait le détail de tout ce qui est arrivé aux Convulsionnaires dont il a eu connaissance*, s.l.s.n., 1733.
- , *Lettre d'un ecclésiastique de province à un de ses amis, où il lui donne une idée abrégée de l'œuvre des Convulsions*, s.l., 1733.
- , *Pensées sur les prodiges de nos jours*, s.l., 1734.
- , *Recueil des miracles opérés au tombeau de M. de Paris diacre*, Utrecht, aux dépens de la Compagnie, 1734.
- , *Défense et justification des requêtes de Charlotte de La Porte, Denise Regné et Marguerite-Catherine Turpin, contre les Réflexions de M. F**** (30 novembre 1735 - 23 mars 1736), s.l., 1736.
- ARISTOTE, *Problèmes*, texte établi et traduit Pierre Louis, Paris, Les Belles Lettres, 1994.
- , *Génération des animaux*, texte établi et traduit par Pierre Louis, Paris, Les Belles Lettres, 2013.
- ARNOBE, *Contre les gentils*, texte établi et traduit par Mireille Armisen-Marchetti, Paris, Les Belles Lettres, 2018.
- AUBIN Nicolas, *Histoire des diables de Loudun, ou de la Possession des Religieuses Ursulines, & de la condamnation & du supplice d'Urbain Grandier, curé de la même Ville*, Amsterdam, A. Wolfgang, 1693.
- AUGUSTIN (saint), *Œuvres complètes*, édition établie par les Bénédictins de Saint-Maur, Paris, 1679.
- , *De vera religione*, in *Œuvres de saint Augustin*, 8, texte latin des Mauristes, introduction, traduction et notes par J. Pegon, Paris, Desclée de Brouwer, 1982.
- , *De Trinitate*, in *Œuvres de saint Augustin*, 15-16, texte de l'édition bénédictine, traduction par P. Agaësse, Paris, Desclée de Brouwer, 1955.
- , *Lettre 190 à l'évêque Optat*, in *Œuvres de saint Augustin*, 22, introduction, traduction et notes par J. Plagnieux et F.-J. Thonnard, Paris, Desclée de Brouwer, 1975.
- , *Cité de Dieu*, in *Œuvres de saint Augustin*, 35, texte établi par B. Bombart et A. Kalb, et traduit par G. Combès, Paris, Desclée de Brouwer, 1959.

- , *De Genesi ad litteram*, in *Œuvres de saint Augustin*, 48-49, traduction, introduction et notes par R. Agaëse et A. Solignac, Paris, Desclée de Brouwer, 1972.
- , *Homélie sur l'Évangile de Jean*, in *Œuvres de saint Augustin*, 74A, traduction, introduction et notes par M.-E. Berrouard, Paris, Institut des Études Augustiniennes, 1993.
- , *Ennarationes in Psalmos*, Vienne, Éd. Weidmann, 2003.
- , *Sermo* 247, in *PL* 38.
- , *Des lettres de s. Augustin*, traduites en français sur l'édition nouvelle des P. Bénédictins de la Congrégation de S. Maur, Paris, chez Jean-Baptiste Goignard, 1701.
- AULU-GELLE, *Les nuits attiques*, texte établi et traduit par René Marache, Paris, Les Belles Lettres, 1989.
- AURELIANUS Caelius, *Tardarum passionum*, Bâle, Excudebat Henricus Petrus, 1529.
- AURELIUS VICTOR, *De viris illustribus urbis Romae. Les hommes illustres de la ville de Rome*, texte établi et traduit par Paul Marius Martin, Paris, Les Belles Lettres, 2016.
- BACON Roger, *De secretis operibus artis et naturae, et de nullitate magia*, Hamburg, Ex Bibliopolio Frobeniano, 1618.
- BAGLIVI Giorgio, *De anatome, morsu et effectibus tarantulae*, Rome, Typis Dominici Antonii Herculis, 1696, Genève, Sumptibus Joannis Antonii Chouet, 1698, repris in *Opera omnia medico-practica et anatomia*, Lyon, Sumptibus Petri Bruyset et Sociorum, 1745. *Anatomie, morsure et effets de la tarantule*, introduction d'Andrea Carlino, édition critique, notes et glossaire de Concetta Pennuto, traduction française du latin par Estela Bonnaffoux, Grenoble, Jérôme Millon, 2022.
- , *Canones de medicina solidorum ad rectum usum* (1704), canon L, in *Opera omnia medico-practica et anatomia*, Lyon, Sumptibus Petri Bruyset & Sociorum, 1745.
- BARTHOLIN Thomas, *De luce an animalium libri III*, Lyon, Ex officina Francisci Hackii, 1647.
- , *Historiarum anatomicarum rariorum*, Copenhague, Sumptibus P. Hauboldt, 1654-1661.
- BASILE (saint), *De vera virginitate*, in *Operum D. Basilii Magni Caesariae Cappadociae*, Paris, Carolae Guillard, 1547.
- BASILE DE CÉSARÉE, *Homélie sur l'Hexaéméron*, texte grec, introduction et traduction de Stanislas Giet, Paris, Le Cerf, 1968.
- BAYLE Pierre, *Dictionnaire historique et critique*, Rotterdam, chez Reinier Leers, 1697.
- BEAUVAL Jacques Basnage de, *L'Histoire et la Religion des Juifs, depuis Jésus-Christ jusqu'à présent. Pour servir de Supplément et de Continuation à l'Histoire de Joseph*, Rotterdam, chez Reinier Leers, vol. 1-5, 1707, vol. 6, 1711.
- BECKER Johann Joachim (ou Becher), *Physica subterranea profundam subterraneorum genesim* (Frankfort, 1669), Leipzig, Joh. Ludov. Gleditschium, 1703.
- BELLINI Lorenzo, *De urinis et pulsibus de missione sanguinis de febris de morbis capitis, et pectoris*, Bologne, Ex typographia Antonii Pisarii, 1683.
- , *De urinis et pulsibus, de missione sanguinis, de febris, de morbis capitis et pectoris*, Bologne, chez Antonio Pisari, 1683.
- , *Motus cordis intra et extra uterum*, in *Opuscula aliquot ad Archibaldum Pitcarnium*, Ex nova officina Stephani Gatti, 1694.
- BENIVIENI Antonio, *De abditiis nonnullis ac mirandis morborum et sanationum causi*, Florence, Philippii Giuntæ, 1507.
- BOERHAAVE Herman, *Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis*, Leiden, chez Johannem vander Linden, 1709.
- BOILEAU abbé, *Historia flagellantium* [1700], traduit en français, *Histoire des flagellants, où l'on fait voir le bon & le mauvais usage des flagellations parmi chrétiens*, Amsterdam, chez Henry du Sauzet, 1732. Nouvelle édition, *Histoire des Flagellants. Le bon et le mauvais usage des flagellations parmi les chrétiens*, introduction, notes et dossier établis par Claude Louis-Combert, Grenoble, Jérôme Millon, 1986.
- BONET Théophile, *Polyalthes sive thesaurus medico-practicus*, Genève, Léonard Chouet, 1692.
- BONTIUS Jacobus, *De Medicina Indorum*, Leiden, F. Hackium, 1642.

- BORELLI Giovanni, *Historiarum, & Observationum medicophysicarum*, Francfort, chez L. S. Cörner, 1670.
 —, *De Motu animalium* [1685], Leiden, chez Peter Vander, 1710.
- BRASSAVOLA Antonio Musa, *In octo libros aphorismorum Hippocratis & Galeni commentaria & annotationes*, Bâle, chez Frobenius, 1541.
- BRISSEAU Michel, *Observations*, Douai, chez Jacques-Arthus Taverne, 1716.
- BROWNE Thomas, *Essai sur les erreurs populaires, ou examen de plusieurs opinions reçues comme vraies, qui sont fausses ou douteuses*, traduit de l'anglais par Jean-Baptiste Souchay, Amsterdam, Aux dépens de la Compagnie, 1733.
- BRUEYS David Augustin de, *Histoire du fanatisme de nostre temps*, Paris, chez François Muguet, 1692.
- BURTON Robert, *The Anatomy of Melancholy* (1621), éd. par Thomas C. Faulkner, Nicolas K. Kiessling & Rhonda L. Blair, Oxford, Clarendon Press, 1989.
- BUSBECQ Ogier Ghiselin de, *A. G. Busbequii D. legationis Turcicae epistolae quatuor*, Paris, Officina Plantiniana, 1589. *Ogier Ghiselin de Busbecq. Les Lettres Turques*, traduites du latin par Dominique Arrighi, Paris, Honoré Champion, 2009.
- CARDAN Jérôme, *De subtilitate* (1550), Lyon, chez Philiberti Rolletiumen, 1554, traduit en français par Richard Le Blanc, Paris, Charles Langelier, 1556.
- CASTRO Rodrigo de, *De universa muliebrium morborum medicina*, Venise, Paulum Baleonium, 1644.
- CELSE, *Traité de Médecine*, texte latin d'après l'édition de Léonard Targa, avec les titres de l'édition de Haller, traduction française de Ninnin, Paris, Adolphe Delahays, 1855.
 —, *Traité de la médecine*, traduction nouvelle par A. Vedrenes, avec une préface de Paul Broca, Paris, Masson, 1876.
- CHARLETON Walter, *Exercitationes pathologicae*, Londres, chez Joh. Martin, Jac. Allestry, & Tho. Dicas, 1661.
- CHEYNE Georges, *Tractatus de infirmorum sanitate tuenda*, Londres, chez Geo. Strahan, 1726.
- CHOISY François-Timoléon de (abbé de), *Journal du voyage de Siam*, Paris, chez Sébastien Mabre-Cramoisy, 1687.
- CICÉRON, *Tusculanes*, texte établi par J. Fohlen et traduit par J. Humbert, Paris, Les Belles Lettres, 1930.
 —, *Du Destin*, texte établi et traduit par Albert Yon, Paris, Les Belles Lettres, 1991.
 —, *La nature des dieux*, texte traduit et commenté par Clara Auvray-Assyas, Paris, Les Belles Lettres, 2018.
- CLAIRVAUX Bernard de (saint), *Sermons sur le Cantique*, texte établi et traduit par Paul Verdeyen, Paris, Le Cerf, 2003.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Le protreptique* (Exhortation aux Gentils), introduction, traduction et notes de Claude Montdésert, Paris, Le Cerf, 1976.
- CLÉMENT D'ALEXANDRIE, *Les Stromates*, V, introduction, texte critique et index par Alain Le Boulluec, Paris, Le Cerf, 1981.
- COL DE VILARS Elie, *Dictionnaire français-latin des termes de médecine, et de chirurgie, avec leur définition, leur division, et leur étymologie*, Paris, Chez Coignard, Le Mercier, Rollin, Delespine & Herissant, 1749.
- CONNOR Bernard, *Dissertationes Medico-Physicae. De Antris Lethiferis. De Montis Vesuvii Incendio. De Stupendo Ossium Coalitu. De Immani Hypogastrii Sarcomate*, Oxford, E Theatro Sheldoniano, sumptibus Henrici Clements, 1695.
 —, *Evangelium Medici : seu Medicina Mystica; De suspensis Naturae Legibus, sive Miraculis de suspensis naturae legibus* (1^e éd. 1697), Jena, Henrici Christoph. Crökeriari, 1706.
- DACIER Anne, *Des causes de la corruption du goust*, Paris, chez Rigaud, 1714.
- DANIEL Gabriel, *Voyages du monde de Descartes*, Paris, chez Nicolas Pepie, 1702.
- DELRIO Martino, *Disquisitionum magicarum libri sex*, Louvain, ex officina Gerardi Rivii, 1599.

- DERHAM William, *Théologie physique ou démonstration de l'existence et des attributs de Dieu tirée des Œuvres de la Création*, traduite de l'anglais, Strasbourg, chez Amand König, 1726.
- DIEMERBROECK Isbandis de, *Anatome corporis humani : plurimis novis inventis instructa*, Lyon, chez Huguetan, 1672. *L'anatomie du corps humain*, traduction française, Lyon, Anisson et Posuel, 1695.
- DIOSCORIDE, *De materia medica (Pedanii Dioscuridis Anazarbei De materia medica libri quinque*, éd. Wellmann, 3 tomes, Berlin, Weidmann, 1906-1914). Édition latine de 1516 (traduction par Ioannes Ruellius, Paris, Henri Estienne), de 1518 (Florence, chez P. Juntae), de 1557 (chez H. Frobenius). Traduction française par Martin Mathée, *Les Six Livres de Pedacion Dioscoride d'Anazarbe de La Matière Medicinale : Translatez de Latin en Francois*, Lyon, Thibault Payan, 1559.
- DODONÉE Rembert, *Medicinalium observationum exempla rara*, Leiden, chez Christoffel Plantin, 1585.
- DONATUS Marcellus (ou Marcello Donati), *De medica historia mirabili libri sex*, Mantoua, chez Francisco Osana, 1586.
- DUGUET Jacques-Joseph, *Explication du mystère de la Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ*, Amsterdam, chez Van der Hagen, 1731.
—, *Explication du livre de Job*, Paris, chez François Babuty, 1732.
- ECLIVIENSIS Paschasius Justus, *Alea sive de curanda ludendi in pecuniam cupiditate libri duo*, Johannes Oporinus, Bâle, 1561.
- Écrits gnostiques. La bibliothèque de Nag Hammadi*, édition publiée sous la direction de Jean-Pierre Mahé, Paris, Gallimard, 2007.
- ÉLIEN, *Histoires variées*, traduit et commenté par Alessandra Lukinovich et Anne-France Morand, Paris, Les Belles Lettres, 1991.
- EMPIRICUS Sextus, *Esquisses pyrrhoniennes*, texte grec, introduction, traduction et commentaires par Pierre Pellegrin, Paris, Le Seuil, 1997.
- ENTIUS Georgius, *Opera omnia medico-physica, observationibus curiosissimis, ratiociniisque solidissimis*, Lyon, chez P. Vander, 1687.
- ÉRASME, *Exorcismis sive spectrum*, in *Colloques*, in *Opera omni Desiderii Erasmi Roterodami*, éd. P. S. Allen, Amsterdam, North Holland, t. 1-3, 1972.
- ÉTEMARE Jean-Baptiste Le Sesne d' (abbé), *Lettre d'un Ecclésiastique à un Évêque*, s.l.n.d. [probablement 1733].
- ETTMÜLLER Michael, *Parva magnorum morborum initia*, Leipzig, Typis Spöreliauis, 1676.
—, *De Virtute Opii diaphoretica*, Leipzig, Stanno Brandiano, 1679.
—, *Nouvelle chirurgie médicale et raisonnée*, Lyon, chez Thomas Amaury, 1690.
—, *Pratique spéciale de médecine de Michel Ettmuller sur les maladies propres des hommes, des femmes et des petits enfans, avec des dissertations du même auteur, sur l'épilepsie, l'yvresse, le mal hypocondriaque, la douleur hypocondriaque, corpulence, et la morsure de la vipère*, Lyon, chez Thomas Amaury, 1698.
- FERNEL Jean, *Therapentices universalis seu medendi rationis libri septem*, Lyon, chez Sebastianum Honoratum, 1571.
—, *De abditis rerum causis libri duo*, Paris, Charles Périer et Chrétien Wechel, 1548.
—, *Des causes cachées des choses* (1548), édition critique et traduction par Jean Céard, Paris, Les Belles Lettres, 2021.
- FERRAND Jacques, *De la maladie d'amour ou mélancolie érotique* (1^e éd. 1610, 1623), édition critique par Donald Beecher et Massimo Ciavolella, Paris, Classiques Garnier, 2010.
- FIRMICUS Julius, *Mathesis*, texte établi et traduit par P. Monat, Paris, Les Belles Lettres, 1992.
- FLEURY Claude, *Histoire ecclésiastique*, 37 vols., Paris, chez Emery Sangrain et P. Martin, 1722-1758.
- FLOYER John, *Psychrolousia, or the History of Cold Bathing*, Londres, chez Samuel Smith et Benjamin Walford, 1702.
- FONTENELLE Bernard Le Bouyer de, *Histoires et Mémoires de l'Académie Royale des Sciences*, 1707.
—, « Éloge de M. Rusch », in *Histoire de l'Académie royale des sciences – Année 1731*, Paris, Panckoucke, 1764, p. 100-109.
—, *L'Histoire des oracle*, Paris, G. de Luyne, 1687.

- FREIND John, *Prælectiones chimicæ*, Londres, chez John Bowyer, 1709.
- FULLER Thomas, *Pharmacopoeia domestica*, Londres, chez Gul. & Joh. Innys, 1723.
- GALIEN, *De tuenda valetudine secunda libri sex*, Bâle, Balthasar Lasius, 1538.
 —, *Prædictionum liber primus Gaultii Galeni in prædictiones Hippocratis liber primus*, in *Prognosticorum Hippocratis, ... libri très, cum Claudii Galeni tribus in eisdem commentariis, Laurentio Laurentiano interprete...*, Paris, chez J. Bogardum, 1543.
 —, *De simplicium medicamentorum temperamentis ac facultatibus*, in *Galeni opera omnia*, édition de K. G. Kühn, vol. XI, Leipzig, Car. Cnoblochii, 1821-1833.
 —, *Geoponica*, éd. H. Beckh, Leipzig, Teubner, 1895.
 —, *In Hippocratis Prorrheticum I*, éd. H. Diels, *CMG V* 9, 2, Leipzig, Teubner, 1915.
- GARENGEOT René Jacques Croissant de, *A treatise of chirurgical operations. According to the mechanism of the parts of the humane body*, Londres, chez Thomas Woodward, 1723, trad. fr. *Traité des opérations de chirurgie. Suivant la mécanique des parties du corps humain*, Paris, Huart, 1731.
- GARUFFIO Giuseppe Malatesta, *Lucernas lapidaria, quae titulos, monimenta, epitaphia, inscriptiones, ac sepulcra*, Arimini, chez Dominico Ferraris, 1641.
- GERSON Jean, *De falsis prophetis*, in *Opera omnia*, vol. 1, Anvers, Sumptibus societatis, 1706.
 —, *De probatione spiritum*, in *Opera omnia*, vol. 1, Anvers, Sumptibus societatis, 1706.
- GLANDOUP Matthias Lewis (ou Glandorp), *Speculum chirurgorum*, Brême, chez Thomas Villeriani, 1619.
- GOULART Simon, *Trésor d'histoires admirables et mémorables de nostre temps*, Genève, chez Samuel Crespin, 1620.
- GÜLDENKLEE Balthazar Timaeus von, « observations », in *Medicina septentrionalis collatitia sive rei medicae, nuperis annis a Medicis Anglis, Germanis & Danis emisse*, édité par Théophile Bonet, 2 vols., Genève, Léonard Chouet, 1686-1687.
- GUYON Loys, *Diverses leçons de Loys Guyon, Dolois, sieur de la Nauche conseiller du roy en ses finances en Lymousin suivans celles de Pierre Messie et du sieur de Vauprivas*, Lyon, chez Claude Morillon, 1603.
- HALES Stephen, *Vegetable staticks* [1727], traduit en français par Georges Louis Le Clerc de Buffon, *La statique des végétaux et l'analyse de l'air*, Paris, chez Deburé, 1735.
- HEER Henricus ab (ou Henri Von Heer), *Observationum Medicarum Oppido rararum in Spa et Leodii animadversarum liber unicus*, Leiden, chez Adrianus et Franciscus Moiardus, 1645.
- HEISTER Lorenz, *Compendium anatomicum totam rem anatomicam brevissime complectens*, Altdorf & Nürnberg, Kohles und Adolph., 1719.
- HÉRODOTE, *Histoires*, texte établi et traduit par Ph.-E. Legrand, Paris, Les Belles Lettres, 1945.
- HERVÉ Daniel, *Vie de la vénérable sœur Marie de l'Incarnation*, Paris, chez Gaspar Meturas, 1666.
- HILDANUS Wilhelm Fabricius (Fabricius ou Fabrice de Hilden), *Observations chirurgicales*, Genève, chez Pierre Chouet, 1669.
- HIPPOCRATE, *Œuvres complètes*, en 10 vol., traduit par Littré, Paris, Baillière, 1839-1860.
 —, *Hippocratis medicorum omnium facile principis, opera omnia quae extant. In VIII sectiones ex Erotiani mente distributa. Nunc recens latina interpretatione & annotationibus illustrata, Anutio Foesio Mediomatrici Medico auctore*, Francfort, chez Andrea Wechel, 1595.
 —, *De medico liber (Le médecin)*, in *Œuvres d'Hippocrate*, traduction latine d'Anuce Foès, traduction française de J.-B. Gardeil, Paris, chez M. Gautret, 1838.
 —, *De habitu decenti (De la décence)*, in *Œuvres d'Hippocrate*, traduction latine d'Anuce Foès, traduction française de J.-B. Gardeil, Paris, chez M. Gautret, 1838.
 —, *De morbis mulierum*, in *Œuvres d'Hippocrate traduites en français sur le texte grec*, d'après l'Édition de Foès par J. B. Gardeil et De Coray, traduction latine d'Anuce Foès, t. 2, Paris, Adolphe Delahays, 1855.
 —, *Epistola ad Democritum*, in *Œuvres d'Hippocrate traduite en français sur le texte grec*, d'après l'Édition de Foès par J. B. Gardeil et De Coray, traduction latine d'Anuce Foès, t. 2 Paris, Adolphe Delahays, 1855.

- , *Du régime*, in *Œuvres complètes*, traduit à partir du grec par Émile Littré, vol. 6, Paris, Baillière, 1839-1860.
- , *L'Art de la médecine*, traduction et présentation par Jacques Jouanna et Caroline Magdelaine, Paris, Garnier-Flammarion, 1999.
- , *Épidémies*, texte établi et traduit par Jacques Jouanna et Mirko D. Grmek, Paris, Les Belles Lettres, 2000.
- HOFFMANN Friedrich, *Morbum convulsivum a vivo spectro*, Jena, Typis Nisianis, 1682.
- , *De affectu cataleptico rarissimo*, Francfort, Ex officina Grossiana, 1692.
- , *Potentia diaboli in corpora*, Halle, chez Gruner, 1703.
- , *de Catalepsi*, in *Medicina Rationalis Systematica*, Halle, Prostat in officiana Rengeriana, 1718-1734.
- , *De Motibus Spasmodicis*, in *Medicina Rationalis Systematica*, Halle, Prostat in officiana Rengeriana, 1718-1734.
- HORACE, *Art poétique*, in *Épîtres*, texte établi et traduit par François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 1955.
- HOULLIER Jacques, *Magni Hippocratis coaca praesagia*, Lyon, chez Guillaume Rouille, 1576.
- , *In Aphorismos Hippocratis commentarii septem*, Paris, 1579, Genève, Jacques Chouet, 1620.
- HUARTE Juan, *L'examen des esprits pour les sciences, où se montrent les différences d'Esprits que se trouvent parmi les hommes, et à quel genre de science chacun est propre en particulier*, traduit de l'espagnol, Paris, chez Jean Guinard, 1655.
- JÉRÔME (saint), *De perpetua virginitate B. Mariae, adversus Helvidium*, in *PL* 23.
- , *Ad Nepotianum*, in *Lettres de Saint Jérôme*, traduites en français avec le texte en regard, par F. Grégoire et Z. Collombert, t. II, Paris, Perisse Frères, 1837.
- , *Ad Rusticum*, in *Lettres de Saint Jérôme*, traduite en français avec le texte en regard par F. Grégoire et Z. Collombert, t. V, Paris, Perisse Frères, 1839.
- , *A Eustochium*, in *Lettres*, texte établi et traduit par Jérôme Labourt, Paris, Les Belles Lettres, 1949.
- , *Ad Furiam de viduitate servanda (Epis. 54)*, in *Sancti Eusebii Hieronymi Epistulae*, éd. Isidorus Hilberg, New York, Johnson, 1970.
- JUNCKER Johan, *Conspectu chirurgiae tam medicae, methodo Stabliana conscriptae*, Halle, Typis & impensis Orphanotrophei, 1721.
- JUVÉNAL, *Satires*, texte établi et traduit par Pierre de Labriolle François Villeneuve, Paris, Les Belles Lettres, 2002.
- KEIL Jacobus (James Keill), *The anatomy of the humane body abridged*, Londres, William Keblewhite, 1698.
- LAËRCE Diogène, *Vie, doctrines et sentences des philosophes illustres*, traduction, notice, introduction et notes par R. Genaille, Paris, Garnier-Flammarion, 1965.
- LANGIUS Johannes, *Epistolarum medicinarum volumen tripartitum*, Hanovre, chez Aubri, 1605.
- LANZONI Josephi, *Exercitatio medico-physico-anatomica, de saliva humana eiusque natura, usu, proprietatibus*, Ferrare, chez Bernardi Pomatello, 1702.
- LA PORTE Charlotte, *Requête présentée au Parlement par Charlotte de La Porte, dont les jambes et les pieds ont grandi et se sont formés après l'âge de cinquante ans, dans le cours de ses Convulsions ; accusée d'imposture, décrétée de Prise de Corps, & renfermée à la Salpêtrière (1^e requête)*, Paris, Lottin, 1735.
- , *Requête de Charlotte de La Porte au Parlement (2nd requête)*, Paris, Lottin, 1735.
- LARREY Isaac de, *Histoire d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande*, Rotterdam, chez R. Leers, 1707-1712.
- LE GENDRE Gilbert-Charles, *Traité de l'opinion, ou mémoire de l'esprit humain*, Paris, chez Briffaut, 1735.
- LE VAYER François de la Mothe, *La physique du Prince*, Paris, Augustin Courbé, 1658.
- , *Des nouvelles remarques sur la langue française*, in *Œuvres de François de la Mothe Le Vayer*, Desde, chez Michel Groell, 1758.
- , *Œuvres complètes de La Mothe Le Vayer, tome XI contenant la suite de Petits traittez, en forme de lettres*, Paris, chez Louïs Billaine, 1669.

- LIBAVIUS Andreas, *Alchemia*, Francfort, chez Kopf, 1597.
- LICETI Fortunio, *De Lucernis antiquorum reconditis*, Venise, chez Evangelistam Deuch., 1621.
- LIGUGÉ Defensor de, *Livre d'étincelles (Liber scintillarum)*, introduction, texte, traduction et notes de H.-M. Rochais, Paris, Le Cerf, 1961.
- LINDER Johannis (ou Johan Lindestolpe), *De venenis in genere, & in specie*, Lyon, chez Andrea Dyckhuisen, 1708.
- LOWER Richard, *Tractatus de Corde*, Amsterdam, Daniel Ezevirus, 1649.
- LUCAIN, *La Pharsale*, texte établi et traduit par A. Bourguery et M. Ponchont, Paris, Les Belles Lettres, 1993.
- LUCRÈCE, *De la nature*, texte et traduction par Henri Clouard, Paris, Classiques Garnier, 1954.
- LUTHER Martin, « *Ubi est caput melancholium, ibi Diabolum habet suum blaneum* », *Tischenrede*, n° 2456, in *Werke : Kritische Gesamtausgabe*, II, éd. Herman Böhlau, Weimar, 1883-2009.
- LYRE Nicolas de, *Postilla litteralis super totam Bibliam*, Strasbourg, Drucker des Henricus Ariminensis (Georg Reyser), 1477.
- MALEBRANCHE Nicolas, *Recherches de la vérité [1674-1675]*, in *Œuvres complètes*, tome I, Paris, Vrin, 1991.
- MANGET Jean-Jacques, *Traité de la peste recueilli des meilleurs auteurs anciens et modernes*, Genève, chez Philippe Planche, 1721.
- MARESCOT Michel, *Discours véritable sur le fait de Marthe Brossier de Romorantin, prétendue demoniaque*, Paris, M. Patisson, 1599.
- MARTIAL, *Épigrammes*, texte établi et traduit par H. J. Izaac, Paris, Les Belles Lettres, 1961.
—, *Épigrammes*, texte établi par H.-J. Izaac, revu et traduit par Sophie Malick-Prunier, Paris, Les Belles Lettres, 2021.
- MATTHIEU Pierre, *Histoire de France*, Paris, chez Jamet Metayer, 1605.
- MAUPERTUIS Jean-Baptiste Drouet de, *Commerce dangereux entre les sexes*, Bruxelles, chez Theodore Rodolphe, 1715.
- MAXIME DE TYR, *Dissertationes*, éd. M. B. Trapp, Leipzig, Teubner, 1994.
- MAYERNE Théodore Turquet de, *Praxeos Mayerniana in morbis internis praecipue gravioribus & chronicis syntagma*, Londres, chez Smith, 1690, traduit en français, *La pratique de médecine*, Lyon, chez Anisson & Posuel, 1693.
- MAZZINI Giovanni Battista, *Mechanices morborum desumptae a motu sanguinis*, Paris et Lyon, J. & H. Verbeek, 1731.
- MEIBOM Johann Heinrich, *Hippocratis magni orkos, sive jusjurandum*, Lyon, Jacob Lauwiick, 1643.
—, *De flagrorum Usu in re Veneris et lumborum renunque officio* (Leiden, 1643), édité par Thomas Bartholin, Frankfort, chez Daniel Pauli, 1669/1670.
—, *De l'utilité de la flagellation dans la médecine et dans les plaisirs du mariage, et des fonctions des lombes et des reins*, traduction française par Claude-François-Xavier Mercier de Compiègne, Paris, Mercier, 1795.
- MENJOT Antoire, *Dissertationes pathologicae de passione uterina et de dolore : quartae ac ultimae parti dissertationum pathologicarum adjiciendae*, Paris, chez Mabre-Cramoisy, 1687.
- MERCURIALE Girolamo, *De arte gymnastica [1572]*, Venise, Giunta, 1569. Nouvelle édition et traduction française (*L'art de la gymnastique*) par Jean-Michel Agasse, Paris, Les Belles Lettres, 2006.
- MÉZERAY François Eudes de, *Histoire de France, depuis Faramond jusqu'à maintenant...*, 3 vols., Paris, chez Mathieu et Pierre Guillemot, 1643, 1646 et 1651.
- MICHELLOTTI Pietro Antonio, *De separatione fluidorum in corpore animali dissertatio physico-mechanico-medica*, Venise, Pinellorum aore, 1721.
- MINUCIUS FELIX, *Octavius*, texte établi et traduit par Jean Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1974.
- MISSON Maximilien, *Théâtre sacré des Cévennes*, Londres, chez Robert Roger, 1707, réédition critique présentée par Jean-Paul Chabrol, Nîmes, Éditions Alcide, 2011.

- MONTAIGNE Michel de, *Essais*, nouvelle édition J. Balsamo, C. Magnien-Simonin, M. Magnien, Paris, Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 2007.
- MONTGERON Louis Basile Carré de, *La Vérité des miracles opérés par l'intercession de M. de Paris*, Cologne, 3 vols., chez les Libraires de la Compagnie, 1745-1747.
- MOOR Bartholomée de, *Pathologiae cerebri delimitatio practica*, Amsterdam, Gerardus Borstius, 1704.
- MORERI Louis, *Le Supplément ou troisième volume du Grand Dictionnaire historique ou mélange de l'Histoire sacrée et profane*, art. Olybius, Paris, chez Denys Thierry, 1689.
- MORNAY Philippe de, *De l'Institution, usage et doctrine du saint sacrement de l'Eucharistie en l'Église ancienne ; ensemble comment, quand et par quels degrez la messe s'est introduite en sa place, le tout en quatre livres*, Genève, chez Gabriel Cartier, 1599.
- MURET Marc-Antoine, *Variae lectiones*, Venise, chez J. Ziletti, 1559.
- NEWTON Isaac, *Opticks*, Londres, chez Samuel Smith et Benjamin Walford, 1704.
- NICOLE Pierre, *Essais de morale, contenant divers traités sur plusieurs devoirs importants*, tome 6, traité 5 (*Des conduites extraordinaires*), Paris, Guillaume Desprez, 1733.
- ORIGÈNE, *Commentaire sur saint Jean*, texte grec, introduction, traduction et notes par Cécile Blanc, Paris, Le Cerf, 1992.
—, *Homélies sur la Genèse*, texte latin des W. A. Baehrens, introduction par Henri de Lubac et Louis Doutreleau, traduction et notes par Louis Doutreleau, Paris, Le Cerf, 2003.
- PALAZZI Filippo (ou Philippo Palatio), *Vera methodo quibuscunde vulneribus medendi cum eo medicamento quod aqua simplici & frustulis de Cannabe, vei de Lino constat*, Perusia, Excudebat Valens Panitius Mantuanus, 1570.
- PANCIROLI Guido, *Rerum memorabilium, iam olim deperditarum*, texte traduit de l'italien par Heinrich Salmuth, Amberg, chez Foster, 1599.
—, *Rerum memorabilium libri duae quarum prior deperditatum, posterior noviter inventarum est, ex Italico Latine redditi et notis illustrati ab Henrico Salmuth, Amberes, Machaëlis Foresti*, 1607.
- PASCASIUS Justus (ou Joostens Pasquier), *De Alea libri duo*, Amsterdam, chez Ludovic Elzevirium, 1642.
- PASQUIER Estienne, *Les Recherches de la France* (1581), Paris, Mettayer & L'huillier, 1661.
- PAULLI Simon, *Quadripartitum. De Simplicium medicamentorum facultatibus*, Rostock, Bibliopolium Hallervordianum, 1639.
- PAUSANIAS, *Description de la Grèce*, livre IX, texte établi et traduit par Clavier, Paris, A. Bobée, 1821.
- PECHLIN Johann Nicolas, *Observationum physico-medicarum libere tres*, Hamburg, Librairie Schuletzianna, 1691.
- PETIT Pierre, *Dissertation sur la nature des comètes*, Paris, chez Louis Billaine, 1665.
- PETRAEUS Henricus, *Nosologia harmonica dogmatica & hermetica*, Marburg, Pauli Egenolphii, 1615.
- PEUCER Caspar, *Commentarius de praecipuis divinationum generibus* (1553), Wittenberg, Joannes Lufft, 1580.
—, *Les devins ou Commentaire des principales sortes de devinations : distingué en quinze livres, esquels les ruses impostures de Satan sont découvertes. Solidement réfutées séparées d'avec les saintes prophéties d'avec les prédictions naturelles*, trad. franç. par Simon Goulart, Angers, Heudrik Connix, 1584.
- PHILOSTRATE, *Vita Apollonii*, éd. C. L. Kayser, Leipzig, Teubner, 1879. *La Vie d'Apollonios de Tyane*, traduction française annotée par Pierre Grimal, dans *Romans grecs et latins*, Paris, Gallimard, 1958.
- PHOTIUS, *Photii bibliotheca graeco-latina* (1^e éd. 855), édition de David Höschel, Augsburg, chez Johannes Praetorius, 1601, traduction latine par Andreas Schott, Augsburg, chez Johannes Praetorius, 1606.
- PLATON, *Alcibiade*, texte établi et traduit par Maurice Croiset, Paris, Les Belles Lettres, 2018.
- PLEMPIUS Vopiscus Fortunatus, *Fundamenta seu institutiones medicinae*, Louvain, chez Zegers, 1638.
- PLINE, *Plini Secundi, Naturalis Historiae*, éd. par Carl Mayhoff, 5 vol., Leipzig, Teubner, 1892-1906 ; revu par Ludwig Jan, en 6 vol., le dernier étant consacré aux Index, Stuttgart, Teubner, 1967-1970.

- , *Histoire naturelle*, texte traduit et présenté et annoté par Stéphane Schmitt, Paris, Gallimard, 2013.
- PLINE le jeune, *Lettres*, texte établi et traduit par Hubert Zehnacker, Paris, Les Belles Lettres, 2009.
- PLUTARQUE, *Eumène*, in *Vie*, tome VIII, texte établi et traduit par Émile Chambry, Paris, Les Belles Lettres, 1973.
- , *Caton le jeune*, in *Vies*, t. X, texte établi et traduit par Robert Flacière, Paris, Les Belles Lettres, 1976.
- PRUDENCE, *Liber Catbemerinon (Livre d'heures)*, traduit par Jean-Louis Charlet, Aix-en-Provence, Presses de l'Université de Provence, 1988.
- RAMAZINI Bernardino, *De morbis artificialium diatriba*, Mutina, Antoine Capponi, 1700.
- RANCHIN François, *In Hippocratis Insiurandum commentarius [Commentaire sur le serment d'Hippocrate]*, in *Opuscula medica...*, Lyon Pierre Ravaud, 1627.
- , *Traité sur les causes de la cruentation des corps morts à la présence des meurtriers* (1640), édition critique et introduction par Eva Yampolsky, Grenoble, Jérôme Millon, 2019.
- RÉGNIER Denise (dite la Nisette), *Requête présentée au parlement pour Denise Regné, guérie subitement dans les prisons de Vincennes, d'un Dragon dans l'œil & d'un Cancer au sein, le 13 Février 1734, à la fin de la dernière de ses Convulsions, Accusée d'imposture, décrétée de Prise de Corps, & détenue au secret à la Salpêtrière dans la Maison de force*, Paris, Lottin, 1735.
- RHODE Johan (ou Jean Rode), *Observationum medicinalium centuriae tres*, in *Historiam et observationum medico-physicarum centuriae*, Francfort, 1676.
- RIOLAN LE JEUNE Jean, *Anthropographia et osteologia omnia recognita, triplo auctiora, & emendatiora ex propriis, ac novis cogitationibus, & observationibus* (1618), Paris, Denys Moreau, 1626.
- RIVIÈRE Lazare, *Praxis medica editio decima*, Paris, Olivier de Varennes, 1640.
- , *Institutiones medicae*, Leipzig, 1655.
- ROLLIN Charles, *Histoire ancienne des Égyptiens, des Carthaginois, des Assyriens, des Babyloniens, des Mèdes et des Perses, des Macédoniens, des Grecs...*, Paris, aux dépens de la Compagnie, 1730-1738.
- ROUSSET François, *Hysterotomotokie ou enfantement caesarien* (1581), traduite en latin par Gaspar Bauhin, *Hysterotomotokia Francisci Rousseti*, Bâle, chez Conr. Valdkirch, 1588.
- SALMUTHI Philippi, *Observationum medicarum centuriae tres posthumae*, Brunswick, Gottfridi Mulleri, 1648.
- SANTORINI Giovanni Domenico, *De structura, & motu fibrae, de nutritione animali, de haemorrhoidibus, de catamenii* (*Opuscula medica*), Venise, chez Jo. Gabriel Hertz, 1705.
- SCHENK Jean, *Observationem medicarum libri VII*, Lyon, Jean Antoine Huguetan, 1643.
- SCHOLZIUS Laurentius (ou Lorenz Scholz von Rosenau), *Consiliorum Medicinalium, conscriptum a praesantiss. atque exercitatiss.*, Francfort, chez André Wechel, 1598.
- SCHULZIUS Simon, *Historia medicinae, a rerum initio ad annum urbis romae DXXXV deducta*, Leipzig, P. C. Monath, 1728.
- SCHURIGIUS Martinus (ou Martin Shurig), *Gynaecologie Historico-Medica, hoc est congressus mulieribus*, Dresde, chez Hekel, 1730.
- SCULTET Jean (ou Johann Schultes), *Armamentarium chirurgicum*, Ulm, 1653, traduit en français par François Deboze, *L'Arsenal de chirurgie*, Lyon, 1675.
- SÉNÈQUE L'ANCIEN, *Les Controverses de Sénèque, père de Sénèque le philosophe*, Lyon, chez Antoine de Sommaville, 1656.
- SÉNÈQUE, *De Beneficiis. Des Bienfaits*, texte établit et traduit par François Préchac, Paris, Les Belles Lettres, 1972.
- SENNERT Daniel, *Epitome naturalis scientiae*, Wittenberge, chez C. Heiden, 1618.
- , *De Chymicorum cum Aristotelis et Galenicis consensu ac dissensu liber*, Wittenberg 1619, Paris, 1633.
- SERVIUS, *Servii Grammatici, qui feruntur in Vergilii carmina commentarii*, éd. Georgius Thilo (Leipzig, 1883-1884), Hildesheim, Georg Olms, 1961.

- SHAFTESBURY Anthony Ashley Cooper, *Lettre de l'Enthousiasme*, Londres, chez J. Morphew, 1708.
- STAHL Georg Ernst, *Exercitatio academica De Sensu Naturae circa curationes incongruas et de noxa exinde proveniente*, Halle, Orphanotrophii, 1706.
- ST. ANDRÉ Nathaniel de, *Lettres de M. de Saint André au sujet de la magie, des maléfices et des sorciers*, Paris, chez Charles Osmont, 1725.
- STRABON, *Géographie*, texte établi et traduit par Germaine Aujac, François Lasserre, Raoul Baladié et Benoît Laudenbach, Paris, Les Belles Lettres, 1966-2015.
- STRADA Famio, *Prolusiones academicae*, Rome, chez Iacobo Mascardo, 1617.
- SUÉTONE, *Auguste*, in *Vie des douze Césars*, texte établi et traduit par Henri Ailloud, Paris, Les Belles Lettres, 2018.
- SWAMMERDAM Jan, *Miraculum naturae, sive Uteri muliebris fabrica*, Lyon, Cornelius Boutesteyn, 1679.
- TASSO Torquato, *La Gerusalemme liberata*, Casalmaggiore, chez Antonio Canacci et Erasmo Viotti, 1581.
- TERENCE, *Eunuque*, in *Comédies*, tome 1, texte établi et traduit par Jules Marouzeau, Paris, Les Belles Lettres, 2002.
- TERTULLIEN, *Ad martyras*, Rome, 1963 (Opuscula patrum II).
- THEODORET DE CYR, *Tbérapentique des maladies belléniques*, texte critique, introduction, traduction et notes par Pierre Canivet, Paris, Le Cerf, 1958.
- THOMASSIN Louis, *Traité des jeûnes de l'Église*, Paris, chez Louis Roulland, 1693.
—, *Ancienne et nouvelle disciplines de l'Église touchant les bénéfices et les bénéficiers*, Paris, chez François Montalant, 1725.
- THOU Jacques-Auguste de, *Histoire de Marthe Brossier pretendue possedee, tirée du latin de Messire Jacques August. de Thou, président au Parlement de Paris. Avec Quelques remarques et considérations générales sur cette matière, tirées... du latin de Bartholomaeus Perdulcis... Le tout pour servir d'appendice et de plus ample éclaircissement au sujet d'un livre intitulé, « La Piété affligée, ou Discours historique et théologique de la possession des religieuses dîtes de Sainte Élisabeth de Louviers » etc.*, Rouen, chez J. Herault, 1652.
—, *Histoire de Monsieur de Thou, des choses arrivées de son temps*, trad. franç. par P. du Ryer, Paris, chez Augustin Courbé, 1669.
- TILLEMONT Lenain de, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles, justifiez par les citations des Auteurs originaux*, Paris, Charles Robustel, 1701.
- TITE-LIVE, *Histoire romaine*, texte établi par Jean Bayet et traduit par Gaston Baillet, Paris, Les Belles Lettres, 1954.
- TULP Nicolaes, *Observationum medicarum libri tres*, Amsterdam, chez Ludovic Elzevirius, 1641.
- VALENTINI Michael Bernhard, *Armamentarium naturae systematicum*, Giessen, Henning Müller, 1709.
- VERDRIES Johann Melchior, *De equilibrio mentis & corporis commentatio*, Giessen, Johann Müller, 1716.
- VERNA Giovanni Battista, *De phlebotomia (Princeps medicamentorum omnium phlebotomia)*, Padua, chez J. Manfrè, 1716.
- VÉSALE André, *De humani corporis fabrica*, Bâle, chez Johannes Oporinus, 1543.
- VIEUSSENS Raymond, *Neurographia universalis, hoc est omnium corporis humani nervorum simul & cerebri, medullaeque spinalis descriptio anatomica*, Lyon, J. Certe, 1685.
- VILLIERS Pierre de, *De l'amitié, en quatre chants héroïques*, Amsterdam, chez Adrian Braakman, 1679.
- VIRGILE, *Énéide*, livre I-XII, texte établi et traduit par Jacques Perret, Paris, Les Belles Lettres, 1977-1980.
- WEDEL Georg Wolfgang, *Disputatio inauguralis medica de catarrho suffocativo*, Jena, V. S. Krebsil, 1681.
- WIER Jean, *Cinq livres de l'imposture et tromperies des diables, des enchantements et sorcelleries* (1563), traduit du latin par Jacques Grévin en 1569. Édition critique, introduction et notes par Serge Margel, Grenoble, Jérôme Millon, 2021.
—, *De praestigiis daemonum, et incantationibus ac venficiis libri sex, postrema editione quinta aucti & recogniti. Accessit Liber apologeticus, et Pseudomonarchia daemonum*, Bâle, Oporinus, 1577.

- , *De praestigis daemonum, & incantationibus ac venficiis Libri sex, postrema ed. Quinta aucti & recogniti. Accessit Liber apologeticus, et Pseudomonarchia daemonum*, Bâle, Oporinus, 1583.
- WIRDIG Sebastian, *Medicin spirituum curiosa*, Hamburg, Schulzen, 1673.
- ZACUTUS Lusitatus (ou Abraham Zacuto), *Praxis medica admiranda in qua exempla monstrosa*, Lyon, chez J. A. Hugetan, 1637.

Textes bibliques, dictionnaires et ouvrages de référence

• Textes bibliques :

- Biblia hebraica stuttgartensia*, R. Kittel (éd.), Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1977.
- Septuaginta*, Id est Vetus Testamentum graece iuxta LXX interpretes edidit A. Rahlfs (1938), vol. I-II, Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1982.
- Bibla sacra. Iuxta vulgatum versionem*, Recensuit et brevi apparatu instruxit, R. Weber, vol. I-II, Stuttgart, Württembergische Bibelanstalt, 1969.
- L'Ancien Testament*, Ed. Dhorme (éd.), Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », t. I, 1956, t. II, 1959.
- La Bible. Traduction œcuménique*, traduction collective, Paris, Le Cerf, 2010 (ab. *T.O.B.*).
- Novum Testamentum*, grec et latin Nesle-Aland (éd.), Stuttgart, Deutsche Bibelgesellschaft, 1986.
- Nouveau Testament*, textes tr. et ann. J. Grosjean et M. Léturmy, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1971.

• Dictionnaires et ouvrages de référence :

- Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, 5 vol., par P. Chantraine, Paris, Klincksieck, 1968.
- Dictionnaire grec-français*, par A. Bailly, Paris, Hachette, 1950.
- A Patristic Greek Lexicon*, par G. W. H. Lampe, 5 vol., Oxford, The Clarendon Press, 1961.
- Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, par A. Ernout et A. Meillet, Paris, Klincksieck, 2001.
- Dictionnaire latin-français*, par F. Gaffiot, Paris, Hachette, 1934.
- Dictionnaire latin-français des auteurs chrétiens*, par A. Blaise, Turnhout, Brepols, 1993.
- Dictionnaire des antiquités romaines, ou explication abrégée des cérémonies, des coutumes et des antiquités, sacrées et particulières, civiles et militaires*, Paris, chez Nic. Aug. Delalain, 1766.
- Thresor de la langue françoise*, éd. Jean Nicot, Paris, D. Douceur, 1606.
- Patrologiae cursus completus, series graeca*, par P.-J. Migne, 161 vol., Paris, 1857-1867, abrégé *PG*.
- Patrologiae cursus completus, series latina*, par P.-J. Migne, 217 vol., Paris, 1844-1866, abrégé *PL*.
- Hippocratis medicorum omnium facile principis, opera omnia quae extant. In VIII sectiones ex Erotiani mente distributa. Nunc recens latina interpretatione & annotationibus illustrata, Anutio Foesio Mediomatrici Medico authore*, édition parue à Francfort, chez Andrea Wechel, en 1595.
- Magni Hippocratis Coi et Claudii Galeni Pergameni Archiatrión universa quae extant opera*, texte grec et latin établi par René Chartier, en 13 tomes, Paris, 1639.
- Hippocrates latinus*. Repertorium of Hippocratic Writings in the Latin Middle Ages, éd. Pearl Kirbe, New York, Fordham University Press, 1985.
- Hippocrate, *Œuvres complètes*, traduit à partir du grec par Émile Littré, en 10 vol., Paris, Baillièere, 1839-1860.

- Index Hippocraticus*, éd. Joseph-Hans Kühn & Ulrich Fleischer. Cura postremas adhibuerunt K. Alpers, A. Anastassiou, D. Irmer, V. Schmidt, Gottingae, Vandenhoeck & Ruprecht, 1989.
- Galenii opera omnia*, édition de K. G. Kühn (texte grec et latin), 21 volumes, Leipzig, Car. Knoblochii, 1821-1833 (reedition Olms, Hildesheim, 1964-1965).
- Oeuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien*, traduites sur les textes imprimés et manuscrits accompagnées de sommaires, de notes, de planches et d'une table des matières, précédées d'une introduction ou étude biographique, littéraire et scientifique sur Galien par le D^r Charles Daremberg, en 2 volumes, Paris, Librairie J.-B. Baillière, 1854-1856.
- Corpus galenicum*. Verzeichnis der galenischen und pseudogalenischen Schriften. Zusammengestellt von Gerhard Fichtner. Erweiterte und verbesserte Ausgabe, Tübingen, Institut für Ethik und Geschichte der Medizin, 2002.
- A Dictionary of Medical Terms in Galen*, éd. Richard J. Durling, Leiden/New York/Köln, Brill, 1993.
- Biographisches Lexikon der hervorragenden Ärzte*, par A. Hirsch, 5 vol., 2^e éd., Berlin, Urban & Schwarzenburg, 1929-1934.
- A Catalogue of Seventeenth Century Printed Books in the National Library of Medicine*, rassemblé par Peter Krivatsky, Bethesda, Maryland, National Library of Medicine, 1989.

INDEX NOMINUM

[*Les noms d'auteurs cités dans l'édition critique des textes d'Hecquet sont en romains. Les noms des personnages historiques, bibliques ou mythiques, ou encore les noms de lieu sont en italiques.*]

A

Abimelech 219
Abraham 244, 420, 421
Actuarius Joannes 384
Aginete (Paul d'Egine) 384
Allen Benjamin 26, 32, 38, 47, 158, 279
Almelooven Théodore Jansson (*Amelouen*) 383
Ambroise (saint) 2, 30, 124, 410
Ammelin 344
Anarcarque 142
Anthiocus 27, 169
Apollonius de Thyane 227, 253
Arétée de Cappadoce 39, 112, 113, 262
Argos 182, 357, 420
Arménius (Arménios) 135
Arnobe 115, 116
Asclépiade 136
Athénagoras d'Argos 182
Auguste 432
Augustin (saint) 17, 64, 72, 100, 103, 117, 124, 126, 133, 134, 137, 140, 144, 154, 178, 179, 185, 199, 209, 219, 220, 226, 227, 241, 252, 260, 261, 263, 264, 265, 266, 267, 268, 295, 318, 320, 323, 324, 325, 326, 327, 329, 333, 346, 354, 398, 410, 414, 431
Aulu-Gelle 96, 144, 178

B

Balaam 127, 325, 327
Bartholin Thomas 69, 114, 115, 116, 140, 141, 143, 160, 168, 173, 174, 261, 277
Basile de Césarée (saint) 170
Basnage de Beauval Jacques 251
Bayle Pierre 180, 202, 205, 230
Bellini Lorenzo (*Bellinus*) 26, 27, 42, 45, 52, 95, 108, 110, 195, 278, 380
Belzébut 315
Beniveni Antonio 441
Bernoulli Daniel 52, 108
Boerhaave Herman 32, 38, 39, 42, 44, 45, 380
Boileau 69, 277
Boisseau (Michel Brisseau) 23, 341
Bonet Théophile 43, 83, 106, 114, 134, 137, 138, 157, 159, 160, 164, 170, 171, 172

Boniface (saint) 329
Bontius Jacobus 164, 170
Borelli Giovanni Alfonso 26, 27, 52, 108, 109, 261, 289
Borrichinus Olaus (*Borch Ole*) 134, 168
Brassavola Antonio Musa 267
Brown Thomas 182, 183, 188, 197
Busbecq Ogier Ghislain de 286

C

Caelius Aurélianus (*Coelius*) 117, 350, 351
Cardan Jérôme 30, 79, 80, 139, 140, 183, 187, 221, 225, 226, 365, 413, 417, 418, 439
Cassiodore 259
Caton 384, 432
Celse (Aulus Cornelius Celsus) 72, 136, 172, 228, 350, 384, 385, 391
Chapelière 343, 345, 346, 348, 403, 405
Charleton Walter 421
Charlotte (de la Porte) 63, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 79, 80, 81, 82, 334, 336, 387, 397, 398, 399, 400, 403, 409, 431
Chrysostome (saint) 124
Cicéron 102, 198, 242, 273
Cléopâtre 384, 432
Comminges 361
Connor Bernard 234, 235, 238, 254, 295
Cornélius Rufus 262, 350
Corvin Matthias 242
Coste 343

D

Dacier Anne 178
Daniel Gabriel 441
David 7, 116, 133, 155, 213
Démocrite 136
Denise Régné (*Nisette*) 334, 342, 397, 431
Derham William 187, 364, 374, 435
Descartes René 44, 46, 57, 58, 59, 60, 65, 70, 71, 203, 388, 417
Diane (déesse) 115
Diemberbroeck (*Isbandis de*) 425
Dinah 247
Diogène 92, 142

Dioscoride Pedanius 118, 182, 200
 Donatus Marcellus (Donati Marcello) 415
 Du Plessis Mornay 251
 Duguet Jacques-Joseph 204, 213, 226, 398, 408

E

Elie 10, 11, 41, 135, 204, 233, 253, 321, 323, 326, 327, 329
 Élien 72, 213
Élisée 253, 339
Elin 369
 Enoch 440
 Entius Georgius (Ent George) 91
 Érasistrate (de Cos) 27, 169
 Érasme 274, 279, 437
Etienne (saint) 11, 28, 47, 426
 Ettmüller Michael 42, 372, 384, 386, 392, 436
Ezéchiël 147, 150, 211

F

Fernel Jean 113, 159, 161, 182, 184, 198, 221, 274
 Ferrand Jacques 164
Firmilien (évêque) 132, 280
 Fleury Claude 7, 8, 74, 176, 252
 Forestus (Pieter van Foreest) 262, 421
 Freind John 435
 Fuller Thomas 340

G

Galien 27, 30, 37, 38, 57, 59, 62, 64, 70, 77, 83, 117, 118, 139, 168, 169, 170, 172, 188, 350, 351, 356, 365, 421
Gamaliel 260
 Gassendi 208
 Gerson 112, 262
Giezj 399
 Glandoup Matthias Lewis (Grandorp) 385
 Glisson Francis 44, 45, 340
 Gondi (Henri de) 230
 Goulart Simon 48, 191, 198, 206, 215, 221, 228, 229, 246, 266, 267, 273, 276, 279, 280
 Grégoire le Grand 409
Guitteau 361

H

Hales Stephen 374, 434, 435
 Hanaud 228
 Heer Henri Von 382
 Heister Lorenz 121
 Henri le Grand 180

Heraclide 135
Hermotime 135
 Hildanus Fabricius (Hilden Fabrice de) 181, 182
 Hippocrate 24, 27, 30, 32, 41, 51, 62, 65, 66, 77, 83, 89, 90, 96, 99, 112, 113, 115, 128, 135, 152, 158, 162, 163, 165, 167, 168, 172, 177, 182, 198, 241, 262, 267, 289, 306, 321, 339, 349, 382, 383, 389, 392, 393, 408, 421, 425
 Hoffmann Friedrich 34, 35, 42, 77, 83, 118, 179, 184, 185, 222, 262, 352, 354, 358, 359, 407, 408, 412, 413, 415, 416, 417, 418, 421, 422
 Hollierus Jacobus (Houllier Jacques) 198
 Horstuis Jacob 357
 Hygmer (Highmore Nathanael) 137

I

Isaac 202, 219, 244, 420

J

Jacob 17, 67, 115, 197, 246, 247, 335, 420
 Jérôme (saint) 93, 94, 96, 97, 101, 116, 117, 124, 256, 437
Jésus (de Nazareth) 16, 51, 79, 144, 150, 151, 158, 169, 183, 185, 212, 213, 215, 249, 250, 251, 253, 271, 280, 334, 342, 358, 359, 404, 408, 413, 415, 420
Jézabel 325
Jonas 238
Josias 150
Josué 319
Judas (Iscariote) 145, 238, 315
Judith 244
 Juncker Johan 380

K

Keil Jacobus 52, 108, 351
 Keys John 109
 Kirker (Vater) 364

L

La Mothe Le Vayer François de 199, 360
 La Rochefoucauld 403
 Langius Johannes 221
 Larrey Isaac de 202
Lazare 160, 242, 262, 389, 390, 437
Le Febvre de Rouen 419
 Le Tasse 139, 201
Léa 9, 247
 Libavius Andreas 197

Linder Johannis 380, 384
Loth 142, 214, 218, 410, 419
 Lucrèce 300, 391
Lugo (cardinal) 201

M

Magdeleine 256
 Malebranche Nicolas 284
 Manget Jean-Jacques 34, 43, 160
Marguerite 15, 16, 17, 24, 249, 334, 349, 350, 351,
 352, 353, 354, 355, 397, 431
Marie (sœur de Moïse) 399
Marses 72, 384, 385
Marthe Brossier 13, 63, 230, 333, 401, 403
 Martial 207, 351
Maximille (Maximmila) 253
 Mazino Joanne (Mazzini Giovanni Battista)
 52, 108
Melampus 163, 251, 357, 420
 Menjot Antoine 161, 169
 Mercuriale Girolamo 29, 123, 188, 350, 351,
 354
 Mezerai (François Eudes de) 333, 401, 402,
 403
Michée 212, 326
 Michelloti Pietro Antonio 108
Michol 116, 155
Miron Charles (évêque de Orléans) 229, 401
Moïse 211, 219, 239, 253, 331, 399
 Montaigne 354
 Moor (Bartholomée de) (Demmor) 87, 91,
 120, 422, 425, 426
 Morville Jean-Baptise de 276
 Muret Marc-Antoine 202, 204

N

Naaman 339
Nabuchodonosor 126, 319
 Neck Jan van 130
 Newton 278, 374, 389, 435
Nicodème 253
 Nicole Pierre 143, 355, 402, 428
Nizette 313, 334, 342, 344, 345, 346, 347, 348,
 367, 402, 403, 405, 438
Noé 211, 322

O

Onan (Onam) 218
Osée 161, 214

P

Paetus Aulus Caecinna 283
 Palazzi Filippo (Palatio Philippo) 255
 Panciroli Guido 198, 200
Papin 354
Pâris (diacre de) 6, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 17, 18, 19,
 20, 21, 30, 71, 73, 85, 128, 253, 282, 306, 313,
 314, 326
 Pascal Blaise 24, 161, 169, 203, 328
 Pasquier Estienne 6, 127, 202, 261
 Paul (saint) 76, 77, 79, 80, 113, 161, 169, 183, 215,
 219, 243, 246, 249, 281, 365, 386, 407, 414, 415,
 417, 418, 420, 440
 Paulli Simon 140
 Petraeus Henricus 262
Philotée (de Rochebouet) 249, 256
 Platon 59, 112, 135, 152, 159, 242, 349, 413
 Plempius Vopiscus Fortunatus 179
 Pline 32, 72, 103, 118, 135, 136, 168, 170, 178,
 179, 185, 199, 204, 243, 262, 283, 354, 377, 383,
 384, 416, 431
 Pline (le jeune) 232, 397
 Plutarque 32, 72, 144, 164, 355, 384, 431, 432
 Preaux 74, 336
Prisque (Priscillia) 253
 Prodicos de Céos 349
Proetus 357
Psylle 36, 71, 72, 76, 331, 377, 383, 384, 385, 387,
 394, 404, 431, 432, 433, 436, 438
 Pythagore 242, 249

R

Reneaume Michel-Louis 36, 74, 336, 340
 Restitut 137
 Riolan Jean 425
 Rivière Lazare (Rivier) 160, 225, 242, 262, 267,
 365
 Rohault Jacques 388
 Roschinus Franc (François Ranchin) 115
 Rudio Eustachio 262
 Ruellius Ioannes (Jean Ruel) 182
 Rulland Martin 197

S

Saint André Nathaniel 188
Saint Médard 7, 17, 20, 147, 176
Sarab 244, 322
Satan 151, 183, 221, 251, 326, 327, 440
Saül 7, 150, 212, 213, 321
 Schultes Johann 381

Scultet Jean 381
 Sedecias 326
 Sénèque 139, 204, 214
 Sennert Daniel 69, 106, 118, 222, 262, 357
 Sextus Empiricus 182
 Shaftesbury 368
 Shurig Martin 409
 Socrate 80, 242, 413, 418
 Stahl Georg Ernst 34, 35, 41, 44, 45, 46, 53,
 129, 178, 389
 Suétone 72, 212, 384, 432
Suzanne 409
 Sydenham Thomas 37, 137, 340

T

Tamar 214, 218
 Terence 354
 Thérèse (sainte) 414, 417
 Thomassin Louis 7, 8, 19, 210, 247
 Thou Jacques-Auguste de 226, 333
 Tite-Live 208, 212
Trajan 232

Tulpus (Tulp Nicolaes) 283, 381
Turpin 334, 348, 349, 355, 356, 357, 358, 359, 367,
 397, 402, 403, 404, 405, 426, 431, 438

V

Valentini Michael BernhardValentini 143
 Van Helmont Jean-Baptiste 26, 32, 42, 45, 46,
 267
 Vésale 425
 Victor Aurelius 212
 Vieussens Raymond 33, 418
 Virgile 199, 213, 230
 Vuedelius (Wedel Georg Wolfgang) 392

W

Willis Thomas (Vuillis) 11, 51, 52, 53, 54, 55,
 56, 60, 108, 172, 362
 Wirdig Sébastian 173, 174, 311

Z

Zopire (Zopyre le thrace) 242

INDEX RERUM

[*Cet index renvoie aux seules pages des textes d'Hecquet et aux notes de bas de page*]

A

- Abcès 33, 341
Abdomen 308
Aberration utérine 66, 158
Abomination 325, 328
Abstraction 75, 416
Accès 66, 76, 77, 78, 79, 80, 81, 82, 88, 92, 103, 122, 125, 126, 136, 137, 159, 161, 183, 191, 217, 221, 223, 224, 227, 242, 245, 247, 253, 266, 267, 272, 274, 276, 278, 324, 325, 338, 347, 358, 359, 381, 386, 403, 406, 407, 408, 410, 413, 414, 415, 418, 419, 420, 428, 439
Accident 81, 86, 220
Accoucher 27, 28, 29, 31, 141, 174, 190, 248, 249, 254, 271, 369
Accusation 186, 299, 325, 380, 411
Acteur 272
Adultère 99, 325
Affection 27, 36, 49, 81, 157, 163, 167, 168, 169, 170, 173, 216, 275, 308, 324, 344, 347, 365, 381, 412, 420
Affection érotique 27, 163, 169
Agglutination 437
Agitation 35, 43, 48, 58, 78, 80, 81, 338, 339, 419, 420, 421
Agité 227, 305
Alchimiste 129, 160, 197, 267, 321, 356, 403
Aliénation 56, 60, 76, 78, 79, 128, 250, 272, 280, 281, 407, 413, 414, 416
Allongement 193, 195, 254, 339, 405, 427
Âme 10, 22, 29, 39, 46, 57, 58, 59, 60, 61, 63, 68, 70, 71, 73, 76, 78, 79, 80, 81, 82, 90, 91, 93, 99, 100, 102, 113, 114, 115, 121, 122, 134, 135, 136, 137, 138, 139, 140, 145, 146, 149, 156, 173, 203, 204, 218, 242, 245, 262, 263, 264, 274, 275, 283, 289, 305, 354, 361, 364, 365, 367, 407, 413, 414, 415, 416, 417, 418, 419, 420, 421, 425, 427
Amour 5, 13, 27, 39, 67, 68, 69, 112, 117, 122, 139, 151, 154, 164, 169, 209, 266, 301, 330, 355, 357
Analogique 319
Anathématisé 327
Anatomie 22, 34, 76, 119, 130, 136, 143, 153, 301, 346, 352, 378, 380, 382, 407, 409, 424, 426
Ange 147, 244, 302, 319, 328, 335, 339
Animaux 30, 33, 35, 40, 44, 45, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 70, 71, 75, 77, 78, 79, 81, 82, 102, 126, 135, 166, 170, 189, 190, 202, 207, 218, 233, 236, 239, 240, 255, 264, 265, 285, 288, 289, 291, 307, 308, 309, 310, 311, 322, 323, 355, 361, 362, 366, 378, 385, 386, 388, 413, 414, 417, 421, 427, 432, 434
Ankylose 344
Antagoniste 138
Antiquité 14, 19, 28, 51, 56, 62, 72, 90, 117, 119, 159, 170, 178, 306, 332, 350, 351, 383, 385, 387, 394, 408, 433, 436
Aorte 120
Appelant 319
Arche 155, 321, 322
Artère 86, 87, 120, 195, 263, 268, 309, 337, 342, 347, 422, 423
Artifice 12, 64, 68, 70, 71, 75, 130, 140, 143, 197, 208, 285, 332, 336, 339, 340, 375, 438
Artificieux 334, 416
Ataxie 51, 56, 57, 58, 60, 108, 110, 126, 264
Atmosphère 33, 62, 63, 97, 98, 165, 287
Atonie 278, 282
Atrabilaire 222, 244, 245, 269
Atrabile 222, 245, 268, 323
Atrophie 141, 373
Attirance
Attrouchement 127, 205, 206, 394
Attraction 371, 379, 388, 389, 433, 435, 437
Aveu 69, 79, 143, 151, 156, 199, 266, 281, 299, 313, 327, 388, 420, 421
Avocat 249, 405

B

- Bain 172, 186, 222
Bas-ventre 49, 50, 81, 82, 87, 88, 92, 106, 111, 112, 113, 114, 120, 121, 152, 153, 159, 166, 168, 190, 191, 193, 217, 222, 304, 307, 331, 410, 411, 417, 422, 427
Béate 403
Bile 29, 39, 63, 245, 268, 305
Blâme 162, 411
Bouche 37, 49, 72, 127, 129, 133, 151, 152, 153, 156, 161, 180, 194, 197, 204, 207, 226, 231, 254, 275, 284, 297, 321, 332, 359, 371, 378, 379, 385, 388, 391, 401, 404, 405, 409, 416, 424, 432, 436, 438
Branche 392
Bras 7, 15, 16, 81, 82, 93, 96, 103, 109, 111, 124, 159, 181, 182, 186, 187, 192, 194, 198, 206, 225, 226, 229, 237, 238, 286, 288, 308, 314, 329, 345, 347, 350, 353, 381, 386, 400, 412, 417, 418, 428
Brisure 228

- C**
- Calomnie 154, 157, 216, 266, 300, 384, 399
- Cancer 334, 342, 343, 345, 346, 347, 348, 367, 402
- Catalepsie 64, 82, 411, 418
- Catalepsie tétanique 411
- Cataracte 343, 344, 345
- Cause 7, 8, 12, 16, 25, 29, 31, 33, 34, 35, 36, 38, 40, 41, 42, 43, 46, 47, 48, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 65, 67, 69, 71, 72, 76, 77, 78, 87, 89, 90, 92, 95, 98, 100, 101, 104, 105, 108, 119, 120, 121, 131, 135, 137, 138, 143, 144, 151, 156, 159, 161, 165, 167, 170, 176, 177, 178, 179, 181, 184, 185, 189, 193, 197, 200, 203, 205, 207, 208, 209, 212, 215, 217, 220, 222, 223, 225, 226, 228, 231, 232, 233, 236, 240, 241, 243, 244, 245, 262, 263, 266, 267, 269, 271, 279, 280, 290, 292, 293, 295, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 307, 309, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 323, 324, 325, 327, 329, 339, 340, 342, 348, 349, 357, 358, 360, 363, 367, 372, 373, 374, 375, 379, 380, 387, 388, 389, 390, 392, 393, 394, 398, 407, 408, 412, 414, 416, 418, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 438, 440
- Certificat 74, 231, 314, 336, 337, 343, 344, 404
- Cerveau 11, 27, 37, 38, 49, 52, 53, 54, 55, 57, 58, 59, 62, 64, 70, 77, 78, 80, 82, 91, 113, 134, 138, 139, 144, 147, 153, 165, 180, 203, 204, 206, 218, 263, 264, 265, 268, 269, 273, 275, 276, 278, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 323, 327, 360, 361, 362, 363, 364, 366, 367, 381, 402, 408, 417, 418, 419, 420, 423
- Cervelet 418
- Chair 30, 31, 38, 73, 78, 97, 99, 113, 169, 183, 199, 218, 219, 220, 221, 223, 276, 311, 321, 322, 336, 337, 340, 341, 346, 351, 404, 419, 423, 427
- Charlatan 129, 130, 184, 241
- Chaste 115, 118, 124, 218, 219, 244, 409, 410
- Chasteté 97, 114, 118, 422
- Chimère 62
- Chimérique 121
- Chimie 30, 31, 310, 377, 393
- Chimique 46, 389
- Chirurgical 16, 28, 74, 81, 95, 101, 121, 140, 141, 197, 221, 256, 273, 276, 283, 314, 343, 345, 381, 382, 385, 417
- Chrétien 23, 100, 115, 146, 153, 154, 161, 205, 210, 218, 220, 227, 252, 272, 345, 422, 424
- Christianisme 17, 51, 252, 436
- Chroniques 10, 22, 24, 25, 306, 389
- Cicatrisation 436, 437
- Ciguë 170, 184
- Circoncellions 328, 329, 398
- Circulation du sang 27, 33, 42, 45, 53, 54, 55, 56, 80, 82, 137, 153, 160, 161, 179, 206, 300, 323, 381, 382, 383, 417
- Cœur 6, 8, 42, 53, 54, 55, 56, 58, 59, 72, 96, 101, 109, 110, 112, 117, 120, 124, 152, 156, 168, 170, 179, 194, 195, 207, 230, 252, 264, 314, 317, 321, 331, 342, 359, 381, 382, 386, 402, 406, 410, 435
- Cohobation 310
- Colique 141, 174
- Comédie 154, 224, 272, 282, 314, 354, 378, 405, 439
- Comploté 409
- Compression 37, 53, 130, 227, 228, 229, 347, 348
- Concupiscence 10, 48, 94, 98, 103, 112, 113, 117, 121, 152, 159, 167, 183, 191, 215, 217, 248, 276, 297, 303, 325, 345, 409, 423, 427
- Congestion 120, 268, 389
- Conscience 16, 44, 45, 65, 92, 93, 98, 154, 218, 303, 317, 377, 382, 421
- contagieux 33, 69, 95, 224, 230, 323
- Contagion 12, 33, 34, 61, 62, 63, 89, 94, 95, 98, 101, 102, 165, 166, 176, 221, 223, 225, 230, 297, 302, 306, 315, 320, 323, 356, 357, 368, 400, 401
- Contractile 195
- Contraction 38, 42, 43, 45, 50, 109, 111, 139, 195, 238, 353, 423
- Convulsif 56, 77, 106, 418
- Convulsion 6, 7, 13, 38, 47, 48, 50, 55, 62, 71, 75, 81, 82, 87, 102, 104, 107, 108, 110, 111, 127, 139, 149, 160, 162, 163, 191, 206, 208, 217, 233, 271, 282, 306, 313, 319, 325, 338, 339, 345, 347, 348, 349, 354, 414, 415, 416, 418, 421, 428
- Convulsionnaire 3, 5, 8, 36, 48, 70, 71, 72, 75, 76, 77, 78, 79, 81, 82, 85, 89, 91, 92, 102, 104, 105, 110, 116, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 131, 132, 140, 144, 148, 149, 156, 161, 162, 164, 166, 170, 174, 175, 176, 177, 180, 181, 182, 185, 187, 205, 210, 215, 216, 217, 221, 225, 228, 230, 231, 237, 238, 239, 240, 247, 249, 250, 253, 254, 259, 260, 261, 266, 283, 286, 288, 289, 296, 297, 300, 303, 311, 313, 314, 315, 318, 319, 324, 325, 329, 331, 333, 338, 342, 343, 344, 352, 369, 370, 378, 397, 400, 404, 407, 411, 421, 423, 426, 429, 431, 433, 435, 437, 438, 439, 440
- Convulsionnat 72, 76, 79, 208, 250, 259, 269, 270, 271, 296, 297, 298, 299, 302, 303,

- 312, 313, 315, 318, 319, 320,
322, 325, 326, 327, 328, 329,
331, 332, 333, 334, 335, 337,
338, 342, 343, 345, 352, 353,
357, 367, 369, 377, 383, 389,
398, 399, 406, 407, 408, 412,
413, 415, 420, 431, 436, 438
- Convulsionniste 72, 78, 176,
187, 206, 253, 254, 261, 296,
297, 299, 302, 312, 322, 326,
327, 344, 355, 377, 408, 413,
436, 439, 440
- Convulsions guérissantes 6,
8, 71, 176, 281, 282
- Copulation 30
- Cordon 348
- Corps 6, 7, 11, 12, 13, 21, 23,
26, 27, 29, 30, 31, 32, 33, 35,
37, 38, 39, 41, 42, 44, 45, 46,
47, 49, 50, 51, 53, 54, 55, 56,
57, 58, 60, 61, 62, 63, 65, 66,
68, 69, 70, 71, 72, 73, 74, 75,
76, 78, 80, 81, 82, 86, 87, 88,
89, 91, 92, 93, 94, 97, 98, 99,
101, 102, 103, 105, 107, 108,
109, 110, 111, 112, 113, 114,
115, 118, 119, 120, 121, 136,
137, 145, 167, 168, 170, 178,
198, 208, 211, 242, 245, 335,
336, 354, 380, 410, 426, 431
- Corpuscules 33, 97, 98
- Corruption 67, 113, 178
- Cortical 309
- Cou 67, 100, 151, 242, 266,
321, 328
- Coups 37, 41, 42, 69, 93, 96,
102, 103, 109, 116, 117, 118,
119, 120, 121, 122, 130, 131,
141, 142, 143, 177, 179, 181,
182, 183, 186, 195, 196, 199,
200, 208, 209, 227, 228, 237,
238, 239, 240, 241, 246, 266,
285, 310, 323, 346, 348, 349,
350, 351, 352, 354, 355, 356,
357, 367, 378, 402, 404, 405,
419
- Crachat 438
- Créateur 12, 16, 21, 51, 97,
104, 188, 193, 194, 200, 201,
206, 226, 234, 235, 236, 237,
239, 265, 287, 290, 292, 293,
309, 320, 338, 351, 360, 361,
362, 363, 364, 366, 367, 378
- Crédulité 177, 180, 185, 197,
279, 335
- Crime 5, 6, 19, 31, 69, 99, 100,
123, 145, 214, 221, 249, 254,
256, 283, 297, 299, 352, 410,
411, 421, 426, 432
- Criminel 73, 100, 124, 144,
145, 217, 222, 256, 314, 315,
327, 328, 397, 401, 411
- Crise 21, 26, 77
- Crispation 307
- Croix 7, 17, 61, 103, 140, 147,
151, 154, 161, 230, 250, 261
- Croyance 34, 77, 135, 354,
383, 408
- Crucifier 250
- Crucifixion 61, 140, 405
- Cuisses 103, 109, 111, 216,
231, 242, 345, 346, 347, 349,
350, 351, 353, 381, 410
- Culbute 115, 215, 221, 406
- Cupidité 145, 209, 218, 281,
300, 322, 355, 422
- Cyclope 351, 405
- D**
- Débauche 49, 69, 88, 276,
409
- Délire 51, 76, 77, 78, 79, 137,
320, 322, 407, 408, 412, 413,
414, 416, 418, 419, 420, 421,
426
- Démence 6, 438
- Démon 6, 10, 63, 64, 116,
123, 132, 183, 184, 185, 207,
222, 226, 230, 249, 261, 268,
313
- Démoniaque 6, 14, 230, 274,
409
- Déphlegmé 310
- Dérangé 269, 305, 323, 381
- Déréglée 224
- Déshonneur 213, 214, 312,
405
- Désir 6, 22, 69, 70, 78, 145,
170, 173, 249, 289, 410, 439
- Désolation 325, 328
- Désordre 56, 60, 69, 92, 119,
123, 126, 264, 283
- Détente 53, 305, 306, 308,
309, 345
- Déterger 390, 394, 436
- Dévotion 98, 112, 160, 173,
266, 337
- Diable 7, 10, 14, 40, 48, 64,
65, 66, 76, 112, 127, 133,
157, 158, 164, 173, 183, 184,
185, 215, 222, 229, 249, 250,
260, 261, 262, 263, 264, 265,
266, 267, 268, 273, 274, 280,
315, 316, 326, 400, 407
- Diablerie 105, 172, 207
- Diabolique 6, 14, 51, 64, 66,
107, 108, 184, 222, 260, 261,
263, 313, 315, 316, 333, 360
- Dieu 7, 8, 9, 10, 12, 15, 16, 17,
21, 23, 25, 31, 33, 35, 48, 67,
72, 73, 74, 75, 76, 77, 80, 82,
89, 92, 93, 97, 106, 113, 116,
118, 123, 124, 126, 127, 131,
133, 135, 138, 140, 142, 143,
144, 145, 146, 147, 148, 149,
150, 153, 155, 162, 167, 168,
173, 184, 187, 199, 206, 209,
210, 211, 214, 215, 218, 220,
223, 224, 225, 226, 232, 233,
234, 236, 237, 238, 239, 240,
243, 248, 249, 250, 252, 253,
254, 256, 257, 260, 261, 264,
266, 280, 281, 282, 283, 285,
293, 301, 302, 313, 314, 318,
321, 325, 326, 328, 331, 332,
335, 337, 338, 365, 414, 431,
435
- Dissimulation 68, 334, 340
- Distillation 309, 310, 434
- Divin 9, 18, 19, 21, 40, 49, 51,
75, 76, 78, 89, 90, 92, 123,
124, 125, 129, 131, 142, 145,
146, 147, 148, 161, 162, 165,
167, 168, 175, 176, 180, 196,
201, 202, 204, 205, 209, 211,
218, 219, 228, 232, 233, 234,
237, 239, 241, 243, 248, 253,
259, 260, 261, 269, 270, 271,
272, 278, 279, 280, 281, 282,
284, 285, 286, 290, 295, 296,

- 297, 299, 301, 305, 306, 308, 312, 313, 315, 316, 318, 322, 324, 326, 332, 334, 337, 342, 343, 357, 363, 367, 374, 375, 386, 401, 404, 408, 413, 415, 416, 431, 436, 438, 439, 440
- Divination 139, 210, 241, 298
- Diviniser 280, 297, 298, 412
- Docteur 5, 9, 11, 18, 22, 23, 30, 31, 36, 51, 76, 115, 218, 225, 243, 249, 254, 280, 281, 369, 370, 371, 372, 373, 374, 375, 377, 378, 379, 380, 381, 383, 385, 387, 388, 389, 391, 393, 395, 440
- Dos 69, 74, 103, 109, 114, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 141, 182, 187, 211, 308, 314, 336, 337, 339, 346, 350, 351, 353, 387, 412
- Douleur 5, 14, 15, 52, 69, 81, 125, 126, 141, 159, 179, 181, 182, 195, 231, 262, 283, 284, 290, 299, 354, 384, 394, 417, 428
- Dragon 334, 342, 343, 344, 367, 402
- Droge 143
- Ductile 310
- Ductilité 193, 194, 354
- Dysepulotiques 372, 436
- E**
- Eau froide 69, 117, 224, 225, 267, 329, 364
- Ébranlement 102, 114, 138, 272, 278, 305, 306, 324, 364, 464
- Echymose 141, 263
- Ecclésiastique 8, 9, 10, 12, 19, 99, 132, 155, 186, 247, 252, 268, 270, 271, 272, 280, 281, 303, 312, 313, 317, 359, 398, 400, 413
- Économie animale 25, 35, 41, 42, 62, 77, 119, 121, 137, 153, 189, 196, 217, 235, 264, 265, 268, 282, 301, 304, 305, 308, 310, 323, 361, 363, 389, 408, 422
- Ècrouelles 72, 254, 255, 372, 373, 374, 379, 387, 391, 394, 404, 431, 432, 433, 434, 436, 437
- Efféminée 92
- Effet 7, 8, 16, 19, 21, 25, 27, 32, 33, 35, 37, 40, 41, 43, 54, 57, 59, 60, 68, 69, 71, 72, 73, 76, 77, 78, 81, 89, 91, 95, 101, 103, 104, 108, 113, 116, 118, 119, 122, 125, 126, 128, 134, 137, 144, 147, 149, 153, 168, 170, 173, 174, 175, 176, 178, 180, 181, 182, 184, 187, 191, 193, 194, 195, 196, 198, 200, 201, 203, 204, 210, 255, 262, 271, 274, 278, 279, 282, 283, 284, 285, 289, 290, 291, 292, 293, 296, 299, 301, 302, 304, 305, 307, 315, 317, 340, 341, 344, 351, 352, 358, 362, 363, 365, 366, 374, 380, 381, 382, 386, 391, 394, 400, 407, 410, 414, 416, 420, 421, 431, 436
- Église 7, 8, 10, 12, 14, 18, 19, 20, 21, 37, 39, 71, 93, 94, 99, 103, 124, 132, 137, 145, 146, 147, 148, 150, 161, 169, 211, 221, 224, 225, 231, 243, 247, 248, 249, 251, 252, 271, 280, 281, 312, 315, 318, 319, 325, 326, 327, 328, 364, 398, 401, 427, 440
- Éjaculatoire 328
- Élasticité 33, 38, 43, 58, 86, 160, 193, 194, 201, 202, 263, 265, 267, 288, 289, 290, 308, 309, 310, 348, 352, 393, 435
- Élastique 33, 53, 54, 86, 87, 189, 195, 235, 289, 310
- Ellébore 168, 170, 324
- Elléborisme 324
- Enchantement 183, 184
- Endémie 13, 163, 164, 165, 170
- Endémique 170, 320, 412
- Endiablée 315
- Énergumènes 116
- Enfant 28, 29, 60, 61, 102, 127, 128, 180, 181, 190, 192, 193, 197, 201, 218, 220, 226, 244, 249, 253, 254, 283, 335, 336, 337, 338, 342, 352, 353, 370, 410, 425, 428, 432
- Ensorcellement 248
- Enthousiasme 13, 320, 322, 323, 365, 368
- Enthousiaste 126, 144
- Entrailles 28, 33, 49, 50, 78, 88, 104, 128, 152, 182, 189, 222, 308, 377, 420, 423, 427
- Épidémie 3, 5, 12, 48, 62, 66, 85, 89, 90, 94, 101, 104, 123, 128, 159, 163, 164, 165, 166, 167, 170, 172, 175, 176, 177, 215, 216, 217, 221, 222, 225, 279, 297, 298, 300, 311, 315, 318, 324, 325, 329, 357, 367, 397, 421, 423, 440
- Épilepsie 51, 65, 90, 94, 95, 167, 170, 245, 384, 386
- Épileptique 81, 95, 105, 106, 417
- Épine du dos 119, 120, 308, 336, 337, 339, 351, 353, 412
- Équilibre 38, 40, 41, 42, 46, 55, 58, 62, 87, 109, 110, 121, 196, 229, 264, 282, 291, 308, 353, 374
- Éréthisme 47, 48, 50, 57, 65, 71, 278
- Érotique 6, 27, 39, 48, 67, 68, 69, 112, 139, 163, 164, 169, 216, 357, 412
- Érotomanie 51, 357, 417
- Éructation 372
- Érudition 22, 51, 133, 360, 416
- Esprit 7, 11, 13, 17, 20, 22, 31, 38, 39, 46, 49, 51, 52, 54, 56, 57, 63, 65, 66, 76, 78, 79, 80, 81, 86, 88, 92, 93, 94, 96, 101, 102, 108, 109, 112, 116, 118, 121, 123, 126, 128, 132, 133, 137, 138, 139, 140, 143, 144, 145, 146, 147, 149, 154, 157, 158, 162, 166, 167, 168, 169, 174, 178, 179, 183, 185, 187, 188, 189, 196, 200, 202, 203, 204, 205, 207, 215, 220,

- 223, 226, 242, 243, 245, 249,
250, 254, 256, 261, 263, 265,
266, 267, 268, 269, 271, 272,
273, 274, 276, 280, 281, 283,
284, 285, 286, 288, 291, 292,
295, 296, 298, 304, 307, 308,
309, 310, 311, 314, 319, 321,
323, 324, 326, 328, 333, 336,
358, 361, 362, 363, 367, 369,
370, 371, 373, 376, 378, 382,
384, 392, 393, 394, 395, 398,
402, 404, 405, 407, 411, 413,
414, 416
- Esprit impur 116, 145, 154,
158, 254, 314, 336
- Esprits animaux 33, 35, 40,
45, 57, 58, 59, 60, 61, 62, 63,
64, 65, 71, 75, 77, 78, 79, 81,
82, 102, 166, 202, 264, 265,
289, 291, 307, 308, 309, 310,
311, 323, 362, 366, 413, 414,
417, 421, 427, 434
- Estropiée 44, 161, 339
- Étiologie 40, 307, 386, 388,
422
- Étisie 141
- Étouffement 159, 268
- Étranglement 144, 159, 163,
166, 197, 216
- Évacuation 29, 34, 217, 277
- Évangile 20, 66, 145, 156,
158, 185, 211, 219, 241, 250,
253, 265, 298, 299, 302, 354,
415
- Exaltation 310
- Excrétion 38
- Excroissance 337
- Exécration 326
- Exorcisme 116, 230, 261, 267,
314, 400, 401
- Expérimental 177, 182
- Expert 337
- explosif 218, 265
- Explosion, 43, 53, 56, 160
- Extase 36, 39, 76, 77, 78, 79,
80, 81, 82, 132, 134, 139,
314, 331, 338, 339, 342, 407,
408, 413, 414, 415, 416, 417,
418, 420, 421, 426, 427, 428,
440
- Extatique 39, 77, 78, 79, 80,
81, 82, 106, 138, 171, 413,
416, 417, 418
- F**
- Fable 95, 276, 343, 367, 383,
384, 438
- Faiblesse 69, 188, 192, 259
- Fanatique 161, 249, 256, 283,
328, 333, 406
- Fanatisme 11, 18, 19, 133,
142, 147, 206, 210, 230, 248,
250, 251, 260, 261, 266, 267,
268, 279, 299, 312, 327, 328,
332, 333, 343, 368, 377, 387,
397, 398, 439
- Fantôme 19, 413
- Feindre 59, 271, 281, 283, 284
- Femme 5, 7, 14, 16, 17, 28,
30, 36, 39, 49, 50, 61, 62, 69,
88, 96, 97, 101, 102, 111,
112, 115, 116, 117, 124, 127,
129, 132, 135, 136, 138, 139,
141, 143, 150, 155, 161, 165,
166, 174, 180, 182, 186, 188,
189, 190, 191, 192, 212, 214,
218, 219, 244, 246, 247, 250,
254, 261, 273, 274, 276, 280,
283, 302, 314, 325, 331, 361,
365, 381, 406, 409, 413, 422,
425
- Fibre 35, 43, 44, 45, 52, 53,
104, 109, 110, 111, 125, 194,
308, 310, 352, 361
- Fiction 367
- Fièvre 28, 29, 55, 56, 58, 77,
107, 110, 134, 137, 159, 162,
217, 264, 275
- Figure 14, 41, 59, 72, 103,
111, 204, 210, 211, 348, 406,
427
- Figurisme 9, 10, 11, 204, 399,
436
- Fille 7, 17, 39, 61, 72, 74, 91,
95, 98, 100, 103, 106, 107,
112, 113, 115, 122, 123, 126,
127, 128, 131, 139, 143, 153,
155, 160, 162, 168, 171, 181,
186, 187, 198, 214, 217, 218,
219, 223, 227, 228, 230, 231,
237, 238, 239, 243, 247, 249,
254, 255, 256, 266, 272, 286,
287, 289, 300, 301, 313, 325,
333, 334, 336, 341, 342, 343,
345, 346, 347, 348, 350, 357,
390, 391, 401, 402, 406, 408,
409, 410, 411, 415, 422, 425,
428, 431, 436
- Filtration 309, 310
- Flagellation 69, 115, 116,
224, 250
- Flatuosité 268, 307, 346
- Fluide 53, 55, 86, 194, 201,
288, 310, 386
- Flux 29, 42, 56, 82
- Fœtus 240, 425
- Foi 19, 20, 31, 33, 35, 39, 48,
63, 74, 108, 141, 142, 146,
147, 157, 177, 198, 199, 201,
205, 209, 214, 215, 226, 227,
233, 248, 252, 272, 286, 297,
302, 313, 317, 320, 321, 332,
334, 335, 354, 358, 370, 375,
376, 378, 382, 383, 403, 408,
440
- Folets 324
- Folie 7, 24, 56, 60, 65, 77, 179,
249, 251, 256, 264, 283, 321,
327, 375, 383, 413
- Folle 13, 143, 163, 205, 219,
250, 252, 329, 352, 354, 400
- Force 21, 28, 31, 33, 35, 42,
43, 44, 45, 46, 47, 51, 55, 56,
58, 60, 65, 66, 67, 70, 71, 72,
73, 75, 77, 78, 80, 86, 91, 95,
96, 99, 108, 109, 110, 111,
119, 121, 125, 126, 133, 135,
160, 171, 181, 186, 187, 188,
189, 190, 191, 192, 193, 194,
195, 196, 200, 201, 203, 217,
229, 232, 233, 234, 236, 238,
239, 241, 245, 262, 263, 274,
275, 282, 287, 288, 289, 290,
291, 292, 304, 306, 308, 309,
310, 321, 323, 332, 335, 336,
338, 345, 348, 350, 352, 354,
355, 366, 367, 374, 375, 378,
385, 408, 413, 419, 428, 434,
435, 436
- Fornication 161, 214, 325
- Fou 261, 332, 428

Fouet 69, 225, 277, 329, 330,
350, 351, 355, 356
Fourberie 19, 143, 197, 205,
227, 334, 340
Frénésie 188, 224, 273, 274
Frénétique 273, 275
Friction 348
Fureur 5, 13, 122, 139, 144,
163, 269, 331, 332, 356
Fureur utérine 163, 356
Furie 163, 199, 208
Furieux 109, 119, 121, 131,
142, 184, 189, 192, 225, 263,
264, 267, 283, 298, 328, 354,
357

G

Ganglions 113, 120
Garçonnière 160
Garous 268, 324
Gentils 99, 115, 219, 253, 326,
327, 328
Germe 62, 189, 194, 251, 392,
400
Glaireux 425
Glandes 72, 264, 265, 309,
345, 346, 372, 373, 387, 433,
434
Glaucome 343, 344, 345
Gorge 7, 70, 103, 127, 152,
191, 216, 221, 268, 345, 347,
404
Gouteux 38, 339, 351
Goutte 79, 139, 348, 358, 391,
392, 413, 417
Grâce 10, 17, 40, 76, 113, 116,
145, 170, 201, 255, 256, 271,
320, 367, 376, 388, 390, 397,
433
Grappe ovulaire 423
Gravitation 235, 288, 381,
423
Grimace 67
Guenon 463
Guérison 6, 7, 8, 11, 12, 14,
15, 16, 17, 19, 24, 25, 26, 30,
34, 35, 49, 71, 73, 74, 75,
141, 148, 169, 170, 171, 172,
224, 249, 254, 260, 282, 306,
307, 313, 314, 337, 338, 339,

340, 341, 342, 343, 344, 370,
379, 380, 381, 384, 387, 390,
391, 394, 403, 404, 425, 428,
432, 436
Gymnastique 123, 306, 307,
339, 340, 349, 350, 351, 353,
354, 356, 357, 358, 367

H

Hébreu 128, 197, 202, 274,
318, 322
Hémorragie 287
Héréditaire 412
Hérétique 13, 164, 327
Histoire 5, 6, 7, 8, 9, 10, 12,
13, 14, 16, 20, 21, 22, 24, 25,
26, 27, 28, 30, 34, 35, 36, 37,
39, 45, 47, 48, 49, 51, 52, 53,
65, 69, 72, 99, 101, 103, 105,
106, 107, 122, 125, 127, 129,
130, 132, 133, 134, 135, 136,
137, 139, 141, 142, 151, 158,
160, 163, 166, 168, 169, 170,
172, 175, 177, 179, 180, 181,
185, 186, 196, 197, 199, 200,
201, 202, 203, 204, 208, 209,
210, 212, 215, 220, 226, 229,
230, 240, 241, 246, 247, 251,
252, 256, 262, 266, 269, 272,
273, 276, 277, 279, 280, 283,
284, 285, 286, 295, 303, 313,
318, 321, 328, 333, 338, 340,
345, 346, 348, 354, 355, 357,
359, 360, 361, 365, 376, 377,
383, 384, 385, 386, 400, 401,
402, 403, 406, 409, 412, 415,
416, 419, 428, 438, 439
Hocquet 223, 224
Honte 18, 148, 161, 162, 214,
220, 227, 261, 269, 280, 290,
296, 297, 299, 301, 303, 312,
313, 315, 377, 383, 405
Honteux 18, 44, 48, 56, 69,
100, 110, 116, 117, 122, 142,
153, 159, 160, 161, 191, 209,
211, 215, 227, 231, 244, 245,
246, 247, 269, 279, 299, 300,
301, 315, 322, 328, 356, 357,
391, 397, 405, 419, 422, 423,
427

Hôpital 24, 25, 130, 181, 198,
221, 246, 333
hôpitaux 329, 401
hoquet 47
Humiliant 144
Humiliation 116, 148, 153,
173, 271, 280, 336, 382, 414
Hydropisie 106, 111, 285
Hypocondre 268
Hypocondriaque 81, 166,
261, 266, 267, 275, 324, 330,
384, 417
Hystérique 12, 13, 39, 49, 75,
78, 79, 81, 82, 111, 135, 136,
137, 164, 166, 216, 227, 308,
331, 347, 381, 412, 415, 416,
417, 418, 428, 429

I

Idole 270, 312, 331
Ignorance 52, 85, 108, 150,
155, 157, 175, 212, 223, 227,
232, 233, 262, 340, 343, 378,
399, 415
Illumination 79
Illusion 14, 59, 64, 66, 68,
112, 176, 227, 269, 297, 388,
402, 427
Illusoire 112, 342
Imagination 6, 12, 13, 31, 43,
46, 47, 55, 56, 57, 58, 59, 60,
61, 62, 63, 64, 65, 66, 68, 70,
71, 76, 77, 78, 79, 91, 102,
105, 106, 110, 112, 118, 122,
126, 127, 128, 133, 139, 140,
141, 149, 157, 160, 161, 163,
165, 171, 172, 173, 174, 187,
203, 205, 206, 207, 210, 211,
214, 250, 261, 262, 263, 265,
266, 267, 268, 269, 271, 272,
278, 281, 283, 284, 285, 289,
292, 295, 299, 301, 304, 306,
308, 312, 314, 324, 327, 354,
356, 361, 365, 393, 402, 407,
408, 413, 420
Imagination échauffée 6,
12, 46, 56, 58, 59, 60, 61, 62,
66, 76, 79, 91, 110, 127, 165,
173, 214, 266, 267, 283, 407
Immonde 219, 322

Imposture 13, 19, 33, 69, 70,
71, 73, 143, 172, 183, 186,
205, 227, 228, 230, 256, 257,
334, 336, 340, 341, 343, 344,
399, 400, 402, 409, 431

Impressions lascives 422

Impudique 13, 164, 297, 315

Impureté 66, 69, 117, 120,
122, 158, 161, 218, 260, 261,
322

Inceste 214, 218, 411, 419

Incision 347, 417

Inclination 97, 112, 117, 216,
242, 266, 322, 364

Incompréhensible 12, 109,
183, 199, 202, 240, 265, 290,
292, 295, 304, 335, 357, 367

Incurable 14, 15, 17, 49, 399

Indécence 6, 7, 12, 17, 21, 27,
28, 29, 31, 65, 66, 68, 69, 70,
82, 124, 156, 218, 322

Indien 164, 170

Inertie 195, 236, 282, 306,
355, 392

Inexplicable 262, 291, 295,
296, 335

Infamie 65, 67, 296, 299

Infecte 271, 425

Infection 16, 322

Infirmierie 174, 329

Inflammation 15, 217, 262,
300

Injustice 154, 169, 292, 300,
302, 332, 333, 376

Innocent 155, 186, 232, 404

Inoculation 391, 392, 393,
394

Inquisiteur 136

Insensé 249, 253, 256, 316,
323, 332, 438

Instrument 17, 91, 102, 206,
274, 275, 305, 362, 364

Interprétation 78

Involontaire 50, 71, 75, 79,
80, 81, 82, 417

Irreligion 256, 312

Irritation 41, 42, 43, 44, 45,
46, 47, 48, 50, 55, 56, 57, 58,
63, 65, 66, 69, 70, 110, 215,
218, 246, 277, 340

Israël 10, 116, 150, 155, 248,

271, 303, 312, 318, 319, 325,
327, 331, 332, 440

Ivre 263

Ivresse 263

J

Jambe 182, 254, 342, 380

Janséniste 5, 6, 7, 8, 11, 17,
20, 21, 22, 24, 226, 249, 295,
325

Jérôme 2, 3

Jérusalem 147, 302, 318, 328

Jeûne 22, 32, 122, 210, 244

Jouissance 69, 275

Judaïsante 322

Judaïsme 17

Juif 266, 267, 319

Juridiction 95, 150, 166, 265,
401

Juridique 68, 71, 73, 320, 403

Justice 10, 133, 172, 177, 192,
265, 302, 309, 316, 343, 383,
387, 404

L

Ladrierie 399

Lait 28, 29, 30, 37, 38, 244,
378, 379, 391, 432

Langue 14, 130, 141, 199, 226,
280, 303, 359, 360, 363, 364,
367, 385, 437

Lascive 115, 410

Leucoma 343

Libertinage 11, 100, 232

Licence 24, 216, 297, 322

Ligature 278, 386

Liqueur 29, 38, 129, 278, 371,
434

Liquides 40, 41, 42, 43, 44,
46, 52, 53, 55, 57

Lixiviale 244

Lombes 69, 114, 115, 117,
119, 120, 121

Lubrilité 66, 69, 120, 142,
152, 153, 154, 159, 161, 410,
411

Lubrique 152

Lucifer 315

Lymphhe 38, 217, 218, 238,

240, 245, 265, 277, 291, 310,
351, 371, 372, 373, 378, 379,
387, 388, 389, 392, 394, 422,
424, 425, 433, 436, 437

Lymphhe gastrique 238

M

Machine 38, 53, 87, 134, 262,
264, 272, 274, 275, 281, 288,
305, 350, 354, 363, 425, 427

Mâchoire 153

Magie 61, 64, 127, 131, 140,
167, 184, 186, 188, 197, 207,
208, 211, 255, 313, 315, 333

Magistrat 250, 254, 277, 333

Mal 7, 14, 15, 16, 23, 28, 31,
34, 35, 40, 41, 61, 62, 66, 67,
69, 72, 73, 74, 86, 92, 95,
100, 103, 104, 111, 120, 128,
135, 148, 149, 151, 155, 157,
158, 173, 188, 209, 214, 222,
224, 231, 235, 243, 249, 251,
266, 267, 279, 301, 302, 314,
318, 321, 323, 324, 336, 341,
343, 344, 345, 347, 354, 372,
377, 378, 379, 380, 384, 385,
389, 392, 394, 399, 408, 409,
410, 411, 416, 419, 420, 421,
428, 431, 433, 434, 439

Malade 6, 16, 24, 28, 39, 72,
105, 137, 148, 162, 172, 173,
201, 225, 256, 272, 275, 276,
289, 313, 341, 344, 345, 354,
373, 387, 403, 424, 432, 433,
437

Maladie 5, 14, 17, 19, 25, 28,
30, 32, 34, 35, 37, 42, 43, 49,
51, 53, 55, 56, 58, 66, 71, 73,
86, 87, 88, 90, 100, 105, 106,
110, 112, 113, 128, 134, 141,
152, 153, 158, 160, 162, 164,
166, 167, 168, 170, 171, 176,
177, 182, 216, 220, 221, 222,
223, 235, 245, 257, 266, 267,
273, 274, 275, 276, 300, 303,
307, 308, 315, 317, 320, 323,
324, 327, 329, 334, 336, 340,
343, 344, 345, 347, 348, 349,
357, 359, 378, 380, 381, 386,

- 392, 393, 399, 401, 404, 409,
412, 419, 421, 432, 433
- Mamelle 345, 346, 347, 348,
373, 374, 378, 379, 388, 391,
404, 405, 432
- Manie 6, 13, 28, 56, 60, 164,
273, 324
- Mariage 48, 69, 97, 115, 143,
163, 171, 215, 222, 243, 244,
262, 266, 272, 342, 356, 357,
411, 412
- Marionnette 128, 367, 368
- Marque 16, 71, 114, 116, 148,
202, 204, 211, 259, 266, 302,
315, 349, 354, 394, 412
- Martyr 39
- Matrice 49, 135
- Mécanique 27, 35, 37, 45, 46,
49, 60, 108, 190, 228, 297,
338, 347, 386, 388, 416
- Mécanisme 12, 35, 37, 53, 59,
71, 76, 104, 119, 193, 194,
203, 207, 210, 273, 301, 303,
304, 305, 307, 309, 311, 348,
362, 378, 392, 393, 407, 408,
424, 426, 427, 434, 435
- Médecin 5, 12, 14, 15, 16, 17,
18, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28,
30, 32, 33, 34, 35, 38, 42, 44,
45, 47, 49, 51, 54, 66, 69, 74,
76, 77, 87, 88, 89, 90, 91, 95,
96, 99, 103, 104, 105, 106,
107, 108, 109, 110, 112, 114,
115, 116, 117, 118, 120, 121,
123, 125, 126, 129, 130, 132,
134, 136, 138, 140, 141, 143,
144, 153, 154, 157, 158, 160,
163, 164, 168, 169, 170, 171,
172, 173, 179, 181, 182, 184,
185, 188, 190, 197, 198, 221,
222, 228, 229, 234, 246, 251,
255, 261, 262, 263, 267, 272,
273, 274, 277, 278, 283, 300,
303, 306, 307, 317, 336, 337,
340, 341, 344, 345, 346, 347,
348, 349, 350, 351, 356, 357,
358, 359, 365, 369, 370, 380,
382, 383, 384, 392, 409, 415,
425, 435
- Médecine 5, 12, 14, 16, 18,
20, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 28,
30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37,
38, 39, 41, 44, 47, 49, 50, 51,
52, 62, 63, 65, 66, 69, 74, 76,
88, 89, 90, 92, 94, 95, 96,
100, 101, 107, 108, 115, 116,
117, 118, 119, 123, 124, 135,
136, 139, 143, 144, 145, 146,
147, 149, 150, 152, 157, 158,
162, 163, 164, 166, 167, 168,
169, 170, 172, 179, 182, 216,
217, 219, 220, 222, 228, 230,
232, 233, 241, 242, 244, 246,
250, 261, 274, 277, 278, 297,
298, 301, 303, 306, 311, 314,
315, 317, 323, 324, 329, 336,
339, 340, 341, 343, 345, 349,
357, 369, 370, 371, 373, 375,
376, 377, 378, 379, 382, 384,
385, 392
- Médecine des esprits 311
- Médical 6, 11, 12, 14, 24, 30,
34, 36, 39, 41, 47, 49, 50, 61,
64, 65, 66, 77
- Médicamenteuse 255
- Méditatif 393, 417
- Méditation 22, 38, 56, 71, 80,
86, 110, 136, 139, 267, 418
- Mélancolie 6, 39, 40, 60, 63,
137, 164, 166, 222, 245, 262,
273, 323
- Mélancolique 42, 137, 138,
184, 222, 244, 245, 262, 269,
275, 324, 365, 380, 381, 433
- Mélange 9, 10, 11, 20, 200,
231, 247, 259, 270, 271, 281,
285, 290, 326, 327, 440
- Mélangiste 325, 327
- Mélangiste 325
- Melanpodium 168
- Membrane 53, 58, 364
- Mémoire 8, 18, 22, 33, 36, 73,
79, 134, 202, 203, 204, 229,
253, 312, 333, 360, 362, 411,
414
- Méninge 81, 418
- Mensonge 19, 20, 248, 273,
322, 332, 340, 400
- Mère 15, 16, 27, 28, 81, 123,
143, 169, 180, 190, 193, 199,
201, 237, 240, 244, 249, 369,
370, 418, 425
- Merveille 126, 142, 191, 194,
198, 228, 274, 296, 366, 401,
406, 417
- merveilleuse 79, 106, 133,
140, 147, 198, 201, 254, 265,
287, 291, 301, 313, 365, 403,
438
- Merveilleux 12, 76, 128, 142,
157, 176, 179, 180, 183, 199,
200, 202, 203, 220, 227, 233,
235, 266, 292, 295, 296, 301,
305, 315, 318, 335, 341, 351,
358, 359, 361, 362, 367, 378,
381, 390, 401, 415
- Messie 185, 214, 233, 274
- Métaphysique 44, 80, 128,
412, 418
- Miasme 62
- Miracle 7, 8, 9, 12, 13, 14, 15,
16, 17, 19, 20, 21, 24, 30, 35,
51, 61, 62, 71, 73, 74, 76, 79,
82, 88, 92, 93, 103, 105, 106,
107, 108, 126, 127, 128, 129,
131, 138, 140, 143, 144, 145,
148, 149, 153, 157, 161, 167,
172, 173, 179, 180, 182, 187,
200, 202, 203, 204, 205, 207,
209, 227, 232, 234, 235, 236,
237, 238, 239, 241, 253, 254,
256, 257, 260, 261, 276, 282,
283, 292, 295, 296, 307, 313,
314, 320, 333, 335, 337, 338,
339, 340, 341, 342, 343, 344,
345, 348, 349, 352, 353, 354,
355, 358, 363, 365, 367, 399,
400, 402, 403, 404, 405, 408,
410, 424, 431, 432, 437
- miraculeuse 16, 17, 30, 36,
70, 71, 72, 73, 76, 80, 140,
147, 157, 177, 182, 188, 205,
234, 236, 240, 249, 259, 264,
282, 287, 313, 314, 331, 333,
379, 387, 390, 394, 399, 401,
403, 405, 431, 433, 434, 435,
437, 438, 439, 440
- miraculeux 12, 21, 49, 67, 68,
73, 74, 75, 76, 88, 95, 107,
134, 137, 142, 145, 150, 151,
152, 161, 182, 195, 201, 234,

237, 241, 301, 306, 317, 324,
348, 352, 357, 432, 438

Moelle épinière 153

Mœurs 7, 12, 13, 14, 20, 64,
66, 69, 100, 115, 133, 241,
242, 243, 245, 270, 277, 296,
297, 298, 302, 312, 325, 335,
375, 411, 428, 440

Molasse 336, 337

Molle 30, 38, 240

Monstre 2, 186, 249, 299

Morale 6, 12, 22, 37, 40, 43,
47, 48, 49, 51, 55, 61, 62, 63,
65, 66, 67, 75, 82, 154, 167,
202, 205, 219, 248, 253, 291,
292, 299, 312, 352, 402, 426

Morbide 40

Morbifique 425

Mort 2, 6, 7, 11, 18, 22, 24,
29, 34, 37, 45, 53, 65, 70,
107, 116, 125, 126, 127, 133,
134, 135, 136, 137, 138, 140,
159, 161, 180, 197, 208, 218,
226, 272, 276, 283, 309, 313,
321, 328, 329, 331, 344, 347,
358, 386, 409, 411

Mortification 110

Moscovite 69, 117, 143

Mouvement 8, 22, 38, 50, 52,
53, 54, 55, 57, 71, 72, 73, 74,
75, 81, 82, 101, 108, 110,
117, 119, 120, 136, 138, 189,
195, 196, 208, 223, 234, 235,
236, 237, 238, 239, 240, 277,
306, 309, 311, 323, 335, 336,
338, 351, 361, 364, 380, 398,
409, 411, 420, 431

Muscle 52, 53, 111, 189, 352

Mystique 6, 11, 78, 82, 249

N

Narcotique 172, 184

Naturalisme 1, 3, 5, 11, 12,
14, 17, 18, 19, 21, 23, 27, 35,
36, 38, 39, 40, 44, 45, 46, 47,
48, 49, 50, 51, 54, 55, 56, 57,
58, 60, 62, 63, 64, 65, 67, 68,
69, 70, 71, 75, 76, 77, 85, 86,
87, 88, 89, 90, 103, 114, 116,
117, 123, 128, 146, 147, 149,

151, 167, 175, 176, 177, 178,
179, 180, 183, 184, 186, 194,
195, 196, 197, 204, 205, 206,
207, 208, 209, 210, 211, 214,
215, 216, 217, 218, 219, 221,
224, 225, 227, 231, 233, 235,
241, 243, 247, 248, 249, 250,
257, 259, 261, 262, 263, 267,
268, 269, 270, 271, 272, 273,
274, 278, 279, 281, 282, 285,
286, 287, 290, 292, 293, 295,
297, 298, 299, 300, 303, 304,
305, 306, 308, 311, 313, 315,
316, 317, 318, 320, 323, 324,
331, 351, 364, 409

Nature 12, 15, 16, 20, 27, 28,
30, 31, 33, 35, 37, 38, 39, 43,
44, 45, 50, 51, 58, 61, 62, 69,
71, 72, 75, 76, 80, 86, 87, 88,
89, 90, 92, 94, 96, 97, 98, 99,
102, 103, 104, 105, 107, 108,
109, 110, 111, 113, 114, 118,
119, 120, 123, 124, 126, 127,
128, 129, 130, 135, 136, 137,
138, 140, 144, 145, 147, 150,
154, 157, 158, 160, 161, 162,
165, 166, 168, 169, 172, 173,
175, 176, 177, 178, 179, 180,
181, 182, 183, 184, 185, 186,
187, 188, 190, 192, 193, 194,
195, 196, 198, 199, 200, 201,
202, 203, 205, 207, 208, 210,
216, 226, 227, 231, 233, 234,
235, 236, 239, 240, 316, 391,
402, 410

Naturel 9, 12, 21, 31, 33, 43,
48, 51, 52, 54, 61, 62, 67, 68,
70, 75, 77, 80, 82, 92, 99,
101, 103, 106, 107, 108, 109,
110, 111, 114, 117, 121, 123,
124, 125, 126, 127, 131, 133,
134, 135, 137, 140, 141, 142,
144, 145, 146, 149, 151, 152,
154, 160, 161, 165, 167, 168,
169, 171, 174, 175, 182, 185,
186, 187, 188, 189, 191, 192,
193, 196, 199, 202, 203, 204,
205, 208, 209, 210, 211, 215,
216, 225, 234, 235, 237, 238,
242, 243, 245, 257, 260, 261,

262, 263, 267, 268, 269, 270,
271, 272, 276, 278, 279, 280,
281, 282, 284, 285, 288, 289,
290, 291, 292, 293, 297, 300,
301, 302, 303, 306, 308, 312,
315, 316, 317, 319, 320, 323,
324, 325, 328, 333, 334, 335,
337, 338, 339, 340, 348, 349,
353, 358, 359, 360, 361, 367,
387, 397, 400, 402, 404, 408,
410, 418, 426, 431, 432, 437

Nerf 15, 187, 329, 386

Nerveux 12, 27, 43, 44, 45,
47, 48, 51, 53, 55, 56, 57, 59,
60, 61, 71, 72, 76, 77, 78, 86,
88, 90, 98, 105, 108, 110,
119, 127, 138, 153, 160, 165,
166, 171, 187, 189, 190, 192,
206, 215, 217, 218, 263, 264,
265, 267, 269, 274, 275, 276,
288, 289, 290, 304, 306, 308,
309, 310, 311, 323, 337, 347,
363, 373, 382, 386, 408, 419,
423, 425, 427, 433

Neuvaine 16

Nitre 170

Noctambule 419

Notaire 7, 8, 73

Nourriture 32, 170, 309, 336,
402

Nu 99, 116, 132, 155, 211,
212, 213, 214, 286

Nudité 154, 155, 211, 212,
213

O

Obscène 69

Obscénité 12, 17, 48, 65, 66,
100, 220, 303

Observation 14, 21, 34, 35,
66, 106, 107, 121, 125, 128,
152, 162, 163, 166, 168, 172,
174, 180, 182, 191, 196, 205,
206, 208, 217, 267, 268, 277,
278, 283, 304, 307, 308, 321,
342, 344, 347, 348, 352, 354,
359, 381, 384, 393, 412, 413,
416, 425

Œil 18, 21, 242, 246, 317, 334,
342, 343, 344, 345, 346, 367,

- 390, 402, 404, 405, 410, 437
- Œuvre** 9, 11, 17, 18, 19, 20, 48, 65, 69, 72, 89, 90, 92, 116, 131, 139, 142, 144, 145, 146, 147, 148, 149, 157, 161, 173, 175, 177, 179, 183, 186, 197, 205, 215, 216, 218, 234, 235, 241, 246, 247, 248, 249, 250, 252, 253, 257, 259, 260, 261, 268, 269, 270, 271, 279, 284, 285, 290, 297, 298, 299, 300, 301, 302, 304, 305, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 318, 319, 320, 321, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 331, 332, 337, 340, 342, 357, 362, 367, 368, 374, 375, 376, 390, 405, 406, 412, 414, 415, 425, 433, 435, 438
- Œuvre des convulsions** 9, 11, 17, 18, 19, 20, 72, 146, 147, 148, 149, 161, 177, 179, 183, 186, 197, 205, 215, 216, 234, 235, 241, 246, 247, 248, 249, 252, 253, 257, 260, 269, 270, 271, 279, 290, 297, 298, 299, 300, 301, 304, 305, 311, 312, 313, 315, 316, 318, 319, 320, 321, 322, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 337, 340, 367, 374, 405, 415, 433, 438
- Ondulation** 62, 102, 165, 420
- Opinion** 14, 89, 133, 147, 167, 177, 192, 199, 201, 233, 288, 292, 321, 332, 333, 360, 362, 365, 366, 383, 411
- Opium** 25, 34, 35, 47, 138, 170, 173, 386
- Ordure** 256, 303, 322
- Organe** 30, 86, 130, 153, 192, 238, 267, 274, 281, 304, 424
- Orgasme** 31, 33, 264, 347, 423
- Os** 31, 41, 44, 73, 74, 97, 114, 131, 156, 162, 179, 180, 181, 182, 190, 192, 195, 196, 197, 198, 209, 214, 221, 228, 229, 237, 238, 239, 240, 254, 311, 335, 336, 337, 338, 340, 341, 342, 349, 350, 352, 353, 354, 355, 364, 366, 367, 372, 373
- Oscillation** 37, 42, 53, 56, 58, 102, 110, 362, 380
- Oubli** 78, 79, 312, 328, 382, 419, 420
- Ovulaire** 361, 423, 425
- P**
- Païen** 96, 145, 252, 389
- Panspermie** 148, 322
- Paralysie** 15, 71, 74, 282, 306, 336, 341
- Paralytique** 17, 233
- Parégorique** 170
- Parenchime** 347
- Parties osseuses** 229, 311
- Passion** 27, 31, 38, 39, 48, 61, 67, 68, 69, 70, 99, 100, 112, 122, 135, 136, 137, 139, 140, 151, 166, 168, 169, 173, 210, 213, 215, 216, 218, 227, 242, 243, 245, 250, 266, 267, 277, 289, 301, 305, 315, 330, 356, 358, 402, 408, 409, 412, 417
- Passion hystérique** 135, 136, 137, 166, 227, 412, 417
- Pathognomonique** 78, 107, 420
- Pathologie** 11, 12, 14, 22, 24, 32, 41, 52, 64, 65, 66, 68, 81, 372, 373, 374, 389, 393
- Peau** 16, 61, 93, 97, 102, 109, 115, 127, 130, 131, 137, 142, 180, 182, 183, 186, 187, 198, 209, 237, 255, 263, 286, 289, 348, 355, 380, 381, 433, 434
- Péché** 40, 98, 113, 123, 124, 148, 154, 155, 167, 219, 318, 320, 323, 352, 411, 424, 428
- Pénitence** 24, 243, 250, 260, 410, 428
- Pensées noires** 323
- Perclus** 233, 339
- Péritoine** 121, 190
- Personne du sexe** 113, 189, 410
- personnes du sexe** 13, 14, 18, 21, 48, 50, 65, 66, 69, 71, 87, 88, 89, 90, 94, 95, 100, 107, 111, 113, 114, 118, 120, 121, 122, 123, 124, 135, 152, 153, 154, 160, 164, 166, 171, 176, 189, 192, 215, 217, 244, 266, 304, 320, 322, 400, 412, 421, 422, 423, 424, 426
- Perversion** 68, 323
- Peste** 33, 34, 37, 62, 160, 165, 166, 218, 222, 230, 231, 300, 306, 318, 393
- Pestiféré** 300
- Pestilentiel** 199
- Philosophie** 21, 89, 95, 104, 128, 177, 199, 201, 242, 273, 285, 292, 293, 301, 413, 416, 417, 426, 435
- Physiologie** 22, 45, 52
- Physique** 5, 11, 12, 20, 26, 27, 33, 36, 37, 44, 45, 62, 64, 65, 69, 70, 71, 77, 85, 91, 97, 98, 99, 101, 102, 119, 128, 134, 146, 175, 176, 177, 178, 182, 187, 189, 195, 196, 198, 199, 205, 207, 208, 225, 226, 227, 232, 233, 234, 235, 240, 270, 278, 290, 292, 295, 297, 298, 299, 301, 305, 308, 311, 318, 320, 331, 332, 333, 335, 343, 349, 352, 353, 354, 359, 361, 362, 364, 369, 370, 375, 385, 386, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 403, 404, 408, 409, 416, 426, 432, 434, 435, 436
- Pied** 15, 24, 27, 28, 32, 36, 37, 47, 63, 73, 106, 139, 140, 165, 171, 182, 187, 199, 228, 243, 252, 270, 284, 286, 287, 317, 336, 347, 359, 365, 381, 387, 388, 411, 434
- Piété** 13, 17, 22, 24, 25, 28, 37, 122, 128, 132, 133, 143, 147, 148, 156, 161, 164, 173, 199, 206, 214, 231, 243, 252, 259, 265, 270, 272, 277, 296, 298, 302, 312, 331, 332, 333, 352, 358, 377, 391, 398, 417, 423, 426, 428
- Pituiteux** 41, 425
- Plaie** 15, 208, 371, 384, 391, 394, 432
- Plaisir** 5, 68, 69, 91, 92, 124,

- 130, 137, 143, 355, 356, 365, 397, 402
 Plante 73, 118, 168, 199, 336, 434, 435
 Plastique 378
 Pléthore 29, 43, 45, 139, 423, 426, 427
 Pleurésie 162, 168
 Plexus 49, 113, 120, 304
 Poison 72, 170, 173, 255, 383, 385, 386, 391, 433
 Poitrine 24, 49, 72, 81, 82, 100, 107, 152, 153, 212, 217, 228, 229, 231, 240, 263, 313, 314, 346, 404, 417, 432, 436
 Polypeuse 337
 Pores 58, 97, 434, 437
 Port-Royal 6, 8, 9, 10, 15, 22, 23, 24, 30, 37, 72, 249, 313, 326
 Possédé 17, 66, 158, 267, 283
 possédée 229, 230, 254, 314, 315, 336, 401
 Posture 186, 412
 Pouls 27, 70, 169, 289
 Poumon 98
 Pourri 270, 371
 Prédicant 249, 256
 Prêtre 11, 12, 13, 64, 137, 160, 161, 199, 201, 208, 211, 225, 247, 252, 256, 270, 273, 295, 331, 340, 364, 399, 404, 409
 Prière 17, 22, 122, 147, 225, 244, 247, 248, 260, 298, 313, 314, 359, 426
 Procès 14, 19, 33, 34, 64, 70, 73, 81, 133, 302, 316, 344
 Prodige 10, 81, 129, 142, 150, 179, 186, 191, 199, 202, 204, 207, 222, 226, 228, 276, 316, 319, 347, 354, 357, 358, 364, 434, 437
 Prodigieuse 106, 108, 134, 164, 187, 188, 190, 192, 193, 229, 291, 413, 419, 434, 435
 Profanation 249, 328, 405, 414
 Profane 134, 200, 260, 322, 436
 Prophète 150, 155, 161, 209, 211, 212, 213, 214, 236, 280, 296, 319, 321, 326, 339, 346, 365, 366
 Prophétesse 132, 150, 244, 280, 285, 325
 Prostituée 155, 167, 214
 Protubérance 363
 Providence 28, 70, 233, 250, 251, 287, 362, 402
 Puanteur 322
 Puberté 30, 170, 412
 Public 7, 18, 23, 91, 100, 148, 155, 161, 177, 218, 219, 221, 231, 232, 247, 249, 256, 260, 269, 276, 303, 305, 313, 316, 318, 319, 324, 326, 331, 333, 335, 339, 340, 343, 369, 374, 375, 376, 377, 378, 388, 389, 395, 399, 400, 410, 412, 424, 429, 439
 Pudeur 28, 66, 93, 101, 122, 124, 154, 155, 186, 208, 209, 247, 301, 303, 428, 433
 Puérité 208, 270
 Punition 126, 127, 148, 318, 411
 Purgatif 25, 277
 Pus 391, 392, 431, 438
 Putride 389, 425
 Pyrophage 129, 139
 Pythonisse 365
- R**
- Rabbinique 321
 Rabbins figuristes 319
 Rachitis 73, 74, 182, 336, 340, 341
 Rameau 304
 Raptus 37, 38, 39, 40, 43, 48, 79, 139, 417
 Raptus sanguinis 37, 38, 39, 40, 43, 48, 139
 Rate 254, 268
 Ravissement 78, 79, 80, 81, 138, 414, 415, 419, 420
 Régénérer 340, 342
 Reins 69, 103, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 142, 211, 212, 213, 286, 350, 353
 Religion 5, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 21, 23, 24, 35, 49, 56, 57, 64, 66, 67, 79, 110, 116, 124, 126, 129, 131, 132, 133, 141, 144, 145, 146, 147, 150, 157, 161, 164, 167, 173, 176, 178, 208, 210, 219, 220, 229, 230, 231, 232, 233, 242, 251, 252, 253, 263, 264, 277, 278, 281, 297, 298, 299, 304, 312, 315, 322, 324, 328, 329, 331, 332, 355, 361, 362, 375, 377, 382, 388, 389, 391, 400, 402, 406, 408, 409, 411, 420, 422, 423, 424, 426
 Remède 25, 34, 35, 48, 69, 88, 145, 172, 176, 215, 223, 224, 225, 231, 251, 255, 267, 306, 314, 324, 329, 345, 349, 379, 380, 384, 436
 Réminiscence 275, 306, 346
 Rénitence 109, 263, 287, 288
 Requête 8, 19, 30, 73, 74, 75, 76, 302, 333, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 347, 348, 349, 351, 352, 353, 354, 355, 356, 398, 408, 409, 412, 414, 415, 416, 417, 418, 420, 426, 428, 432, 433
 Résilition 288, 348
 Résistance 37, 54, 104, 108, 109, 111, 112, 179, 180, 182, 190, 192, 195, 196, 198, 200, 209, 227, 238, 239, 240, 263, 286, 287, 288, 289, 309, 310, 311, 348, 355, 381
 Ressort 33, 43, 53, 54, 55, 56, 58, 72, 86, 94, 104, 109, 110, 124, 146, 149, 168, 193, 194, 202, 235, 274, 282, 288, 305, 308, 312, 316, 320, 335, 345, 348, 381, 436
 Résurrection 17, 39, 135, 223, 224, 227, 228, 250
 Rêve 36, 59, 76, 77, 78, 79, 81, 141, 262, 319, 331, 339, 365, 407, 409, 411, 413, 415, 417, 419, 420, 421, 423, 425, 427, 429, 440
 Révélation 146, 335, 339, 352
 Revenant 30, 149, 198, 227,

- 272
 Rhume épidémique 162
 Rupture 40, 228, 417
 Rut 43, 122, 160, 264
- S**
- Sacré 133, 199, 263
 Sacrifice 132, 199, 328, 389
 Saignée 15, 27, 31, 32, 33, 34,
 36, 37, 39, 40, 47, 106, 162,
 170, 171, 308, 356, 412, 425
 Sain 22, 80, 347, 418
 Saint 5, 6, 7, 8, 9, 12, 14, 15,
 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22, 23,
 24, 25, 32, 36, 37, 47, 48, 50,
 51, 63, 64, 68, 71, 72, 73, 74,
 76, 77, 79, 80, 85, 93, 94, 96,
 97, 100, 103, 113, 115, 116,
 117, 124, 125, 126, 132, 134,
 135, 137, 140, 144, 147, 148,
 150, 155, 160, 161, 162, 167,
 169, 170, 175, 176, 178, 179,
 183, 185, 188, 190, 197, 205,
 208, 209, 210, 211, 212, 213,
 215, 219, 220, 225, 227, 231,
 232, 233, 241, 243, 246, 249,
 250, 252, 255, 256, 259, 260,
 261, 264, 268, 270, 280, 281,
 282, 285, 286, 295, 313, 318,
 319, 322, 323, 325, 326, 329,
 334, 346, 354, 365, 368, 386,
 405, 414, 415, 431, 437
 Sainteté 19, 151, 180, 209,
 210, 211, 220
 Salive 72, 254, 255, 389, 390,
 391, 392, 394, 432, 434, 436,
 437
 Sang 2, 5, 15, 16, 25, 27, 29,
 32, 33, 34, 35, 37, 38, 39, 40,
 41, 42, 43, 45, 46, 47, 48, 52,
 53, 54, 55, 56, 59, 61, 69, 77,
 80, 81, 82, 86, 87, 101, 102,
 107, 109, 113, 117, 119, 120,
 137, 138, 139, 140, 153, 160,
 161, 168, 171, 172, 178, 179,
 184, 186, 205, 206, 208, 217,
 222, 223, 226, 235, 244, 245,
 246, 254, 262, 263, 264, 266,
 267, 268, 269, 275, 277, 282,
 286, 299, 300, 307, 308, 309,
 311, 323, 328, 337, 347, 354,
 371, 373, 374, 379, 380, 381,
 382, 383, 385, 386, 387, 417
 Sangsue 347, 380, 381, 382
 Sanguin 37, 38, 42, 309
 Sanie 371, 387, 437
 Santé 2, 20, 21, 22, 24, 25, 29,
 32, 33, 34, 39, 42, 55, 58, 62,
 87, 109, 110, 120, 134, 171,
 172, 196, 217, 224, 225, 234,
 235, 237, 264, 273, 276, 282,
 308, 309, 320, 344, 346, 350,
 351, 354, 375, 376, 381, 393,
 395, 423
 Satisfaction 56, 66, 68, 69,
 91, 110, 142, 143, 158, 355,
 374
 Saturne 170
 Scandale 13, 48, 116, 155,
 161, 164, 181, 186, 215, 231,
 233, 247, 314, 333, 345, 426,
 428
 Scarification 386
 Scène 13, 66, 67, 68, 69, 130,
 141, 151, 157, 164, 171, 174,
 358, 359, 368, 405, 413, 429,
 438
 Schismatique 322
 Scorbutique 380, 433
 Scrofuleux 373, 432
 Secours meurtriers 20, 21,
 50, 68, 71, 72, 175, 176, 177,
 234, 235, 352, 426
 Secousse 50, 223
 Secret 18, 31, 53, 98, 129, 176,
 204, 231, 242, 254, 256, 273,
 276, 291, 293, 309, 311, 335,
 356, 358, 385, 412, 438
 Sécrétion 37, 38, 64, 119
 Séditieuse 313, 401
 Séduction 40, 75, 186, 206,
 227, 318, 334, 400
 Séduisant 147, 280, 292, 306,
 323, 416
 Sein 7, 15, 91, 114, 180, 189,
 195, 200, 283, 326, 334, 342,
 345, 354, 425
 Séraphique 171, 300, 320,
 405, 406, 421
 Séraphiques bacchantes 312
 Séraphisme 406
 Sérosité 25, 37, 240, 373, 389,
 433
 Serpent 380, 384, 391
 Sexe 13, 14, 18, 21, 28, 35, 46,
 48, 50, 65, 66, 69, 71, 75, 87,
 88, 89, 90, 91, 92, 94, 95, 97,
 98, 99, 100, 101, 103, 106,
 107, 111, 113, 114, 118, 120,
 121, 122, 123, 124, 135, 142,
 152, 153, 154, 158, 160, 163,
 164, 166, 168, 171, 176, 186,
 188, 189, 191, 192, 205, 206,
 210, 214, 215, 217, 231, 232,
 242, 244, 266, 277, 300, 301,
 304, 320, 322, 325, 329, 334,
 367, 400, 410, 412, 421, 422,
 423, 424, 425, 426, 428, 438
 Sibylle 245, 365
 Simulation 14, 33, 68, 71, 333
 Solides 15, 27, 33, 35, 37, 39,
 40, 41, 42, 43, 44, 45, 46, 52,
 53, 55, 56, 57, 58, 86, 87,
 109, 110, 125, 171, 195, 208,
 235, 282, 288, 308, 309, 331,
 335, 347, 351, 371, 374, 380,
 386, 435, 439
 Sommeil 138, 170, 262, 263,
 365, 414, 419
 Songe 31, 78, 101, 263, 319,
 419, 421
 Sorcière 315
 Souffle 57, 199, 369, 392, 436
 Souffrance 5, 47, 301, 373
 Soufre de vitriol 170
 Souiller 167, 302
 Souvenir 78, 99, 134, 154,
 183, 218, 228, 386, 398, 416,
 417, 419, 420
 Spasme 38, 50, 111, 139, 218,
 347, 348, 418, 423
 Spasmodique 56, 58, 81, 82,
 87, 110, 289, 347, 348, 418
 Spectacle 6, 17, 68, 91, 99,
 131, 147, 148, 187, 197, 254,
 266, 284, 324, 354, 363, 439
 Spectateur 102
 Spectre 39, 139, 262
 Spermatique 372, 423
 Spermatisée 43, 160
 Sperme 30
 Spiritueux 189, 191, 201, 202,

264, 265, 288, 289, 309, 311, 435
 Stase 382
 Stéatome 425
 Stigmate 140, 151, 166, 167, 172, 245
 Stigmatisant 61, 140
 Stricture 81, 82, 418
 Sublimation 434, 435
 Sublime 12, 38, 128, 139, 143, 145, 147, 178, 183, 279, 285, 291, 292, 293, 307, 308, 309, 367, 415, 421
 Suc nerveux 72, 138, 165, 263, 265, 269, 275, 288, 289, 290, 309, 310, 323, 347, 363, 373, 382, 423, 425, 427, 433
 Suceuse 36, 72, 76, 254, 255, 331, 342, 369, 370, 371, 378, 379, 383, 391, 394, 404, 431, 433, 434, 435, 436, 437, 438, 439, 440
 Sucs 35, 38, 41, 78, 109, 153, 199, 246, 254, 305, 352, 372, 373, 374, 378, 382, 420, 425, 427, 432, 433, 437
 Sucs glaireux 425
 Sucs pituiteux 425
 Suffocation 159, 166, 216
 Suffocation utérine 152, 159
 Supercherie 179, 257, 334, 336, 340, 402
 Superstition 197, 352, 377, 383, 408
 Supplice 151, 155, 262, 400
 Suppuration 254, 262, 347
 Sur-peau 130, 131
 Surnaturel 10, 11, 12, 16, 21, 33, 49, 51, 61, 67, 68, 74, 76, 77, 78, 82, 88, 89, 101, 103, 109, 121, 123, 124, 125, 128, 129, 131, 134, 140, 145, 147, 149, 150, 151, 157, 158, 161, 162, 166, 167, 176, 177, 179, 180, 181, 183, 184, 186, 194, 196, 197, 201, 204, 206, 208, 209, 210, 211, 228, 232, 233, 248, 270, 274, 287, 290, 292, 295, 296, 297, 301, 305, 306, 308, 312, 313, 314, 316, 318,

320, 322, 324, 326, 340, 341, 349, 352, 359, 360, 363, 375, 386, 397, 400, 401, 408, 412, 415
 Suspension 234, 235, 238, 239
 Symbole 12, 319
 Sympathie 22, 97, 304
 Symptôme 21, 128, 216, 358
 Synagogue 303, 326, 327
 Synagogue convulsionnaire 303
 Syndrome 216
 Systaltique 55, 58, 110, 193, 194, 263, 274, 277

T

Tabac 170, 380
 Tarentule 34, 208, 210, 255, 380
 Témoignage 14, 16, 17, 28, 31, 64, 99, 127, 147, 179, 185, 202, 216, 221, 232, 271, 302, 303, 313, 332, 371, 399, 423
 Témoin 16, 19, 31, 162, 201, 202, 204, 207, 208, 249, 274
 Tension 47, 50, 51, 54, 56, 81, 193, 196, 218, 274, 275, 276, 289, 417
 Tentation 31, 99, 154
 Tête 39, 70, 93, 96, 100, 107, 116, 131, 132, 138, 139, 147, 160, 173, 174, 206, 213, 217, 224, 225, 226, 228, 253, 256, 261, 271, 278, 283, 286, 314, 320, 322, 329, 344, 347, 348, 355, 376, 385, 387, 411, 412, 416, 419, 422, 435
 Têtes échauffées 62, 78, 148, 165, 324, 413
 Téton 388
 Thaumaturge 283
 Théâtre 69, 131, 133, 144, 226, 319, 343, 362, 365, 385, 399, 437, 439
 Théologie 11, 19, 21, 24, 31, 37, 67, 94, 95, 123, 134, 144, 147, 149, 150, 187, 218, 249, 297, 299, 301, 302, 312, 315,

319, 332, 352, 364, 375, 435
 Tiraillement 126, 282
 Ton 8, 31, 35, 49, 53, 81, 88, 109, 128, 144, 158, 166, 190, 192, 195, 221, 225, 275, 278, 283, 284, 289, 306, 310, 314, 332, 350, 361, 363, 369, 370, 374, 383, 398, 417, 440
 Tonique 110, 186, 187, 188, 190, 353
 Transplantation 141
 Tromperie 6, 13, 68, 69, 75, 409
 Troublé 78, 263, 305, 419
 Turgescence 423
 Tympanite 111

U

Ulcère 343, 371, 372, 373, 378, 387, 388, 389, 394, 437
 Urtication 278, 387
 Utérin 65
 Utérus 29, 113, 424

V

Vaisseau 360
 Vaisseaux lignaux 434, 435
 Vaisseaux seveux 434
 Valvule 381, 435
 Vapeurs 13, 18, 43, 48, 49, 50, 51, 55, 58, 60, 61, 67, 71, 72, 77, 78, 88, 89, 90, 92, 100, 107, 121, 122, 136, 140, 151, 152, 153, 154, 157, 158, 160, 161, 162, 163, 164, 166, 168, 169, 170, 171, 172, 174, 189, 199, 215, 216, 217, 218, 219, 224, 242, 243, 245, 266, 267, 272, 274, 276, 277, 278, 297, 298, 300, 301, 303, 324, 325, 345, 348, 349, 356, 357, 358, 381, 401, 407, 408, 411, 412, 413, 415, 417, 419, 420, 421, 422, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 435, 436
 Vaporeuse 36, 76, 77, 78, 79, 81, 216, 275, 276, 289, 331, 339, 347, 359, 407, 409, 410, 411, 413, 415, 417, 419, 421, 421, 423, 425, 427, 429, 440
 Vaporeux 11, 49, 77, 78, 82,

- 88, 189, 245, 281, 307, 330, 359, 420, 421
- Vasculaire 387
- Vasculaire 434
- Veine 341
- Ventre 49, 50, 81, 82, 87, 88, 92, 93, 103, 106, 109, 111, 112, 113, 114, 120, 121, 127, 128, 152, 153, 159, 162, 164, 166, 168, 170, 186, 187, 190, 191, 193, 216, 217, 220, 221, 222, 226, 228, 240, 242, 283, 304, 307, 308, 331, 345, 346, 347, 404, 410, 411, 412, 417, 422, 427
- Ventriloque 127
- Verge 253
- Vérité 8, 9, 15, 16, 19, 20, 21, 31, 34, 35, 48, 58, 67, 69, 72, 73, 95, 113, 123, 142, 143, 146, 156, 157, 158, 178, 179, 180, 192, 194, 195, 215, 217, 225, 227, 233, 241, 249, 267, 271, 274, 280, 284, 293, 295, 297, 298, 301, 302, 303, 304, 311, 314, 316, 319, 320, 322, 325, 328, 332, 333, 335, 336, 348, 352, 354, 370, 374, 375, 376, 377, 383, 385, 387, 388, 389, 391, 392, 398, 403, 404, 414, 428, 431, 438, 439
- Vésiculaire 86, 190, 348, 387, 387
- Vibration 33, 42, 43, 53
- Vierge 93, 94, 124, 249, 256, 425
- Violence 5, 39, 50, 96, 122, 126, 130, 159, 163, 170, 181, 199, 223, 247, 254, 262, 264, 306
- Virus 255, 372, 373, 374, 378, 379, 380, 386, 387, 390, 394, 432
- Visage 70, 101, 114, 125, 186, 241, 242, 254, 283, 286, 416
- Viscère 254, 268, 305, 309, 432, 433
- Vision 39, 76, 81, 147
- Voix 10, 19, 61, 76, 79, 97, 126, 127, 128, 147, 150, 164, 176, 221, 232, 246, 281, 297, 329, 332, 342, 359, 363, 364, 401, 413
- Volatilisation 310
- Volatils ignés-empyreumatiques 310
- Volontaire 12, 65, 68, 69, 70, 71, 79, 80, 81, 82, 91, 140, 417, 418
- Volonté 21, 38, 46, 57, 58, 71, 78, 79, 81, 91, 113, 139, 178, 184, 200, 234, 236, 237, 238, 239, 313, 367, 419, 421
- Volupté 5, 68, 69, 117, 121, 122, 169, 244, 355
- Vomissement 47

INDEX BIBLICUM

[Cet index renvoie aux seules pages des textes d'Hecquet et aux notes de bas de page]

ANCIEN TESTAMENT		
<i>Genèse</i>	<i>1 Samuel</i>	<i>Jonas</i>
Gn 2, 23 : 97	1S 5, 1-5 : 331	Jon 2, 1 : 238
Gn 2, 24 : 97	1S 13, 19 : 271	<i>Michée</i>
Gn 5, 16 : 322	1S 19, 24 : 212, 321	Mi 1, 8 : 212
Gn 6, 3 : 321	<i>2 Samuel</i>	<i>Malachie</i>
Gn 6, 12 : 321	2S 1, 26 : 266	Mal 3, 6 : 249
Gn 7, 2 : 322	<i>1 Rois</i>	<i>Zacharie</i>
Gn 9, 23 : 211	1R 22, 24 : 326	Za 9, 17 : 250
Gn 18, 12 : 244	<i>2 Rois</i>	<i>Psaumes</i>
Gn 19, 33 : 218	2R 5, 13-14 : 339	Ps 33, 9 : 233
Gn 19, 33-38 : 411	2R 10, 27 : 260	Ps 34, 2 : 209
Gn 19, 34 : 214	<i>2 Maccabées</i>	Ps 45, 9 : 142
Gn 26, 8 : 219	2Mac 15, 8 : 238	Ps 71, 15 : 319
Gn 27, 23 : 155	<i>Isaïe</i>	Ps 71, 15-16 : 226
Gn 30, 1 : 246	Is 6, 10-12 : 331	Ps 92, 7 : 319
Gn 34, 1-12 : 247	Is 20, 2 : 211, 212	Ps 118, 37 : 247
Gn 38, 6-15 : 214	Is 20, 4 : 213	<i>Proverbes</i>
Gn 38, 9-10 : 218	Is 32, 11 : 212	Pr 6, 27 : 121
<i>Exode</i>	<i>Jérémie</i>	Pr 26, 5 : 438
Ex 5, 21 : 270	Jr 5, 1 : 302	Pr 27, 22 : 323
Ex 6, 25 : 331	<i>Ezéchiel</i>	<i>Job</i>
Ex 7, 17 : 253	Ez 12, 6 : 150	Job 32, 2-3 : 369
Ex 14, 15-31 : 105	Ez 12, 11 : 150	Job 32, 10 : 369
Ex 20, 26 : 211	Ez 16, 7 : 346	Job 32, 17-19 : 369
<i>Lévitique</i>	Ez 18, 7 : 214	Job 32, 21 : 369
Lv 16, 4 : 211	Ez 23, 21 : 346	Job 38, 2 : 232
Lv 18, 6-20 : 219	Ez 40-42 : 147	Job 40, 15 : 233
<i>Nombres</i>	Ez 48 : 211	Job 40, 25 : 233
Nb 22 : 325	<i>Daniel</i>	<i>Ruth</i>
Nb 23 : 325	Dn 6, 17 : 236	Ru 4, 13 : 215
Nb 25, 5-8 : 331	Dn 6, 24 : 411	<i>Esther</i>
Nb 25, 6-13 : 331	<i>Osée</i>	Esth 11, 18 : 411
Nb 31, 6-7 : 331	Os 1, 2 : 161, 214	<i>Sagesse</i>
<i>Josué</i>	<i>Osée</i>	Sg 4, 3 : 326
Jos 5, 13-15 : 319	Os 1, 2 : 161, 214	Sg 4, 12 : 248
<i>Juges</i>	<i>Osée</i>	Sg 16, 12 : 184
Jg 13, 3-24 : 264	Os 1, 2 : 161, 214	Sg 16, 17-18 : 239
Jg 22, 13-33 : 331		

Ecclésiastique

Ecc 3, 27 : 303

Ecc 9, 2 : 312

Ecc 9, 8 : 247

Ecc 19, 27 : 241

Ecc 25, 26 : 186

—————

NOUVEAU
TESTAMENT*Évangile selon Matthieu*

Mt 9, 20-22 : 16

Mt 12, 34 : 156

Mt 15, 18 : 156

Mt 15, 19 : 156

Mt 22, 30 : 250

Évangile selon Marc

Mc 5, 25-34 : 16

Évangile selon Luc

Lc 8, 43-48 : 16

Lc 9, 55 : 205

Évangile selon Jean

Jn 3, 1-21 : 253

Jn 7, 45-51 : 253

Jn 7, 48-49 : 328

Jn 13, 4 : 213

Jn 19, 39-42 : 253

Jn 21, 7 : 212

Actes des Apôtres

Ac 15, 20 : 325

Ac 16, 16 : 298

Ac 28, 3-6 : 386

Romains

Rm 1, 18-23 : 293

Rm 1, 27 : 219

Rm 4, 17 : 365

Rm 8, 20 : 292

Rm 8, 22 : 292

1 Corinthiens

1Cor 4, 4 : 376

1Cor 5, 5 : 183

1Cor 11, 16 : 374

2 Corinthiens

2Cor 2, 17 : 281

2Cor 3, 6 : 215

Galates

Ga 2, 14 : 298

Éphésiens

Eph 5, 3 : 161

1 Thésaloniciens

1Th 5, 11 : 243, 246

1Th 5, 11-12 : 169

2 Thésaloniciens

2Th 2, 7 : 440

Hébreux

He 11, 1 : 227, 370

He 11, 31 : 214

2 Pierre

2P 2, 10 : 219

1 Jean

1Jn 5, 19 : 377

Apocalypse

Apo 2, 6 : 325

Apo 2, 14-15 : 325

Apo 2, 20 : 325

TABLE DES MATIÈRES

<i>Philippe Hecquet et l'érotisme des femmes convulsionnaires</i>	5
Serge MARGEL	

*

LE NATURALISME DES CONVULSIONS

Première partie	85
<i>Le naturalisme des convulsions dans les Maladies de l'épidémie Convulsionnaire</i>	
Seconde partie	175
<i>Le naturalisme des convulsions démontré</i>	
Troisième partie	259
<i>Le mélange dans les convulsions, confondu par le naturalisme</i>	

*

LA CAUSE DES CONVULSIONS FINIE	295
LE NATURALISME DES QUATRES REQUÊTES	327
RÉPONSE À LA LETTRE D'UN DOCTEUR EN MÉDECINE DE LA FACULTÉ DE ***	369
RÉPONSE DES MÉDECINS AU DÉFI QUE LEUR FONT LES CONVULSIONNAIRES	397
LETTRE SUR LA CONVULSIONNAIRE EN EXTASE, OU LA VAPOREUSE EN RÊVE	407
LA SUCEUSE CONVULSIONNAIRE, OU LA PSYLLE MIRACULEUSE	431

BIBLIOGRAPHIE	441
Textes de Philippe Hecquet	441
• <i>Textes publiés</i> :	441
• <i>Thèses de Philippe Hecquet</i>	443
• <i>Écrits de Philippe Hecquet, manuscrits non-publiés</i>	443
• <i>Autres manuscrits de Philippe Hecquet</i>	444
Textes cités dans l'édition critique de Philippe Hecquet	444
• <i>Manuscrits cités et consultés</i> :	444
• <i>Périodiques</i> :	445
• <i>Ouvrages</i> :	445
Textes bibliques, dictionnaires et ouvrages de référence	455
• <i>Textes bibliques</i>	455
• <i>Dictionnaires et ouvrages de référence</i>	455
INDEX	457
<i>Index nominum</i>	457
<i>Index rerum</i>	461
<i>Index biblicum</i>	477

Publié en 1733, *Le naturalisme des convulsions* du médecin français Philippe Hecquet (1661-1737) a marqué son temps à plus d'un titre. Cet ouvrage a joué un rôle déterminant dans l'histoire tourmentée du jansénisme, il a traversé les relations sinueuses entre médecine et religion, mais il a surtout creusé une brèche dans la polémique sur les convulsionnaires. À la mort du diacre François de Paris, le 1^{er} mai 1727, des miracles de guérison surgissent aux pieds de sa tombe, dans le cimetière de Saint-Médard, à Paris, et qui seront très vite accompagnés de convulsions dites « guérissantes ». Dès les années 1730, la querelle prend un « tour médical », qui divise le jansénisme de l'intérieur, et les positions de Philippe Hecquet s'avèrent incontournables. La question du corps devient l'objet de nouvelles querelles, qui tournent à la fois autour du corps de la femme, de sa sexualité, et du corps malade, du corps souffrant, aliéné et meurtri, mystique et érotique, ou des corps en convulsion. Hecquet parle du corps des femmes comme autant de corps désirants, agités, excités, irrités, désordonnés aussi par une « imagination échauffée », ou « dépravée ». Ces corps altérés se donnent en spectacle et sont eux-mêmes traversés par des désirs obscènes, qui les marquent, les exacerbent, les manipulent et les dominent. Pour Hecquet, le corps de la femme est affecté par sa propre sexualité, et dont le trouble exprime une déviance morale, une indécence, voire un crime qu'il faut condamner. Les *puncta diabolica*, qui marquaient la possession démoniaque des corps, sont devenus des *puncta medica*, qui en révèlent les obsessions désirantes. La sexualité de la femme est donc au cœur de l'affaire, toujours considérée comme une *prédisposition* pathologique et morale, qui rejoue dans le champ médical la vieille idée patristique et scolastique d'une association secrète entre la sexualité et la sorcellerie, l'érotique et le diabolique, le désir et la tromperie.

Cette édition critique du *Naturalisme des convulsions* est suivie d'autres textes d'Hecquet sur le même sujet, dont la *Lettre sur la convulsionnaire en extase, ou la vaporeuse en rêve* (1736), et *La sucense convulsionnaire, ou la Psyllé miraculeuse* (1736). Une longue introduction et d'abondantes notes situent ces textes à la croisée d'une histoire de la médecine et d'une histoire du religieux.

